

RE'PONSE
AU LIVRE DE
M[R] ARNAUD
INTITULE'
LA PERPETUITE'
DE LA FOY
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
touchant l'Euchariſtie défenduë.

Veritas fatigari poteſt vinci non poteſt.
Ether. & Beat. lib. I.

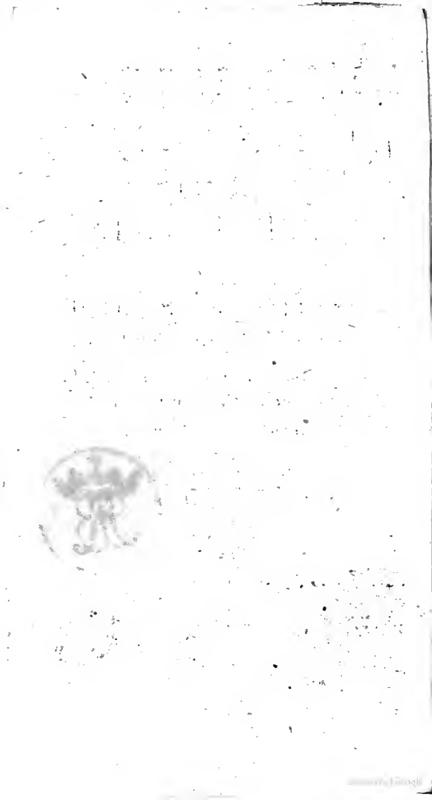
TOME SECOND.





Imprimé ſur la Copie qui ſe vend à Quevilly
Par JEAN LUCAS, demeurant à Rouen,
ruë S. Lo, prés la Porte du Palais.

M. DC. LXXI.





LIVRE QUATRIE'ME.

Réfutation des preuves de M. Arnaud touchant la créance des Grecs.

CHAPITRE I.

Division de ce Livre pour l'ordre des matiéres. Examen de la premiére preuve de M. Arnaud tirée du silence de Cérularius. Suite de ses Illusions.



APRES ce que je viens d'établir dans les deux Livres précédens, il ne me sera pas difficile de répondre aux objections de M. Arnaud, & de faire voir comme je l'ay promis, que tous les efforts qu'il a faits pour montrer que l'Eglise Grecque a toûjours crû la Transsubstanciation, sont inutiles, & que mesme la plûpart de ses preuves concluent le contraire de ce qu'il prétend. C'est à quoy ce quatriéme Livre sera destiné. Je le diviseray en deux parties ; dans la premiere, j'examineray ce que M. Arnaud a mis en avant pour prouver sa supposition depuis l'onziéme siécle jusqu'à present ; & dans la seconde, ce qu'il a allégué pour le mesme dessein, du 7. 8. 9. & 10. siecles.

La premiere partie de ce Livre traitera quatre

CHA. I. chefs principaux dans lesquels je rassembleray exactement tout ce que M. Arnaud a répandu dans ses 2. 3. & 4. Livres, & une partie mesme de ce qu'il a mis dans le 12. où il a rapporté quelques piéces qui regardent cette question.

Le premier chef sera touchant quelques Illusions de M. Arnaud outre celles qu'on a déja remarquées dans les Livres précédens. Il est vray qu'on pourroit avec raison appeller ainsi toutes les parties de son Ouvrage, & sur tout ce qu'il a écrit touchant les Grecs, car tout y est illusoire. Mais pour le present on n'entend appliquer ce terme qu'à de certaines choses où l'artifice paroît évidemment, & qui ne peuvent subsister avec la bonne foy qu'on doit garder dans la dispute.

Le 2. chef contiendra les témoignages de quelques Protestans que M. Arnaud a alléguez, qui semblent en effet imputer aux Grecs la créance de la Transsubstanciation.

Le 3. comprendra les argumens négatifs tirez du silence des Grecs & des Latins, c'est à dire de ce qu'ils n'ont jamais disputé les uns contre les autres sur cét article de la conversion des substances dans l'Eucharistie.

Dans le 4. seront expliquez tous les passages que M. Arnaud a tirez des Auteurs Grecs, & dont il a voulu inférer par la force du raisonnement que les Grecs tiennent cette conversion des substances.

Illusion 12. Pour commencer par ces Illusions, la premiére ou pour mieux dire la 12. aprés celles qu'on a déja découvertes, consiste en ce qu'il veut qu'à la faveur de deux ou trois de ses mots on suppose sans preuve, que quand Michel Cérularius Patriarche de Constantinople & Leon Archevesque d'Acride, écrivirent leur lettre contre l'Eglise Romaine, Leon IX. Pape de Rome avoit déja condamné Bérenger, & que les Grecs ne pouvoient

pas ignorer cette condamnation. Mais il est bon de l'entendre parler luy-mesme : *Pour montrer, dit-il, le consentement de l'Eglise Grecque avec l'Eglise Romaine, sur le sujet de l'Eucharistie, on s'est servy dans la Réfutation de la Réponse de M. Claude de la contestation qui s'éleva l'an 1053. entre Michel Cérularius Patriarche de Constantinople, & Leon Archevesque d'Acride Métropole de la Bulgarie d'une part, & le Pape Leon IX, & en toute l'Eglise Latine de l'autre. Car ces ennemis si passionnez de l'Eglise Occidentale, & qui la déchirent si outrageusement sur le sujet des Azymes, ne s'étant jamais avisez de luy reprocher qu'elle errast dans la foy du Mystére de l'Eucharistie, quoy qu'ils ayent écrû contre les Latins,* ET AU MESME TEMS ET UN PEU APRES *que le Pape Leon eut condamné Bérenger en deux Conciles d'Italie, l'un de Rome, l'autre de Verseil, on en a conclu qu'ils estoient d'accord avec l'Eglise Latine dans la doctrine de la presence réelle qu'il enseignoit si hautement en ce tems-là.* C'est la premiére preuve de M. Arnaud qu'il a rehaussée de toutes les couleurs que son éloquence luy a pû fournir, l'ayant tournée de plusieurs façons differentes par la facilité qu'il a à amplifier & exagérer les sujets qu'il traite. Cha. I. Liv. 2 cha 5. pag. 149

Il est clair que pour faire quelque chose d'apparent de cét argument, il faloit établir nettement avant toutes choses que la condamnation de Bérenger eust précédé la lettre de Cérularius & de Leon d'Acride, & mesme qu'elle l'eust précédée d'un tems considérable pour faire que ces Prélats en eussent esté bien informez & eussent eu lieu d'en parler dans leur lettre, car sans cela on ne peut du tout rien conclurre de leur silence. Cependant M. Arnaud ne s'est nullement mis en peine d'éclaircir ce fait, il se contente de dire en passant que Cérularius & Leon d'Acride écrivirent contre les Latins, *& au mesme tems, & un peu aprés,* que le

CHA.I. Pape Leon eut condamné Bérenger en deux Conciles d'Italie l'un de Rome & l'autre de Verseil. Vous diriez que c'est un point hors de doute, & sur lequel M. Arnaud n'a pas crû qu'il deust s'arrester un moment l'ayant jugé d'une évidente incontestable dans la Chronologie. Mais on sera bien surpris quand on verra qu'il n'y a rien de plus incertain que sa supposition, & que mesme il n'y-a rien de moins vray-semblable que ce qu'il en dit.

Pour s'en éclaircir il faut sçavoir que la lettre de Cérularius & de Leon d'Acride fut l'an 1053. cōme M. Arnaud le pose & comme tout le monde en demeure d'accord. Il faut savoir de plus qu'encore que Baronius & Binius placent les deux condamnations de Bérenger, dont il s'agit, en l'an 1050. trois ans avant la lettre de Cérularius il y a des Auteurs qui se croyent bien plus éclairez que Baronius & que Binius qui mettent ces condamnations en 1053. précisément en la mesme année la lettre. Et ces Auteurs sont tels que M. Arnaud ne voudroit pas avoir méprisé leur témoignage. Ce sont les Auteurs de l'Office du S. Sacrement, c'est-à-dire de ce mesme office à qui le premier Traité de la Perpétuïté, dans sa naturelle destination, devoit servir de Préface comme on nous en a avertis déja par deux fois. Voicy leurs termes, *Ny Malmesbury, ny Baronius n'ont marqué exactement tous les Conciles qui furent assemblez touchant cette hérésie de Bérenger, Le 1. fut tenu à Rome par le Pape Leon IX. Le 2. à Verseil au mois de Septemb. de la mesme année, le mesme Pape y présidant. On ne peut douter aprés le témoignage de Lanfranc dans son Livre contre Bérenger que ces deux Conciles n'ayent été tenus la mesme année. Mais les uns comme Baronius & Binus veulent que cette année ayt esté 1050. au lieu que les autres soutiennent que ce n'a été que 1053. 1. Parce que Sigebert dit bien que le Pape Leon tint*

Office du S. Sacr Table hist. & Chro. II. siecle.

deux Conciles en 1050. mais il remarque en mesme tems que ce ne fut que pour réformer les meurs des Ecclésiastiques, & il ne parle des troubles qu'excita l'hérésie de Bérenger qu'en 1051. 2. Parce que Durand Abbé de Troarn en Normandie qui vivoit de ce tems-là ne met le Concile de Verseil qu'en 1053. Et il n'y-a aucune raison de prétendre comme fait un savant Jurisconsulte d'Angers, qu'il-y-a faute dans cèt endroit de Durand, & qu'il faut lire 1050. puisque selon la remarque judicieuse de M. de Sainte Beuve Professeur du Roy en Sorbonne, dans un discours manuscrit sur cette matiére, le mesme Durand témoigne qu'en l'année dont il parle, Aufred estoit Abbé de l'Abbaye de Préaux en Normandie, qui n'a esté fondée qu'en 1053. selon la Cronique du Bec.

Voilà donc par de bonnes raisons & par une autorité sans reproche les deux condamnations de Bérenger placées en la mesme année que Cérularius & Leon d'Acride firent leur lettre. Il ne reste qu'à savoir si Arnaud peut supposer sans preuve que la lettre fut écrite aprés la condamnation de Bérenger, & si ce n'est pas une illusion manifeste que de passer aussi legérement qu'il a fait sur un point de cette importance duquel il dépend néanmoins en partie toute la force de son raisonnement. Car si la lettre dont il s'agit a esté écrite avant la prémiere condamnation de Bérenger que peut-on conclurre du silence de Cérularius & de Leon d'Acride ? Pourquoy auroient ils fondé une accusation contre l'Eglise Romaine sur une condamnation qui n'estoit pas encore arrivée ? Or c'est un fait que je soûtiens estre tres-incertain, & que M. Arnaud devoit éclaircir & non le supposer sans le prouver. *Ils écrivirent*, dit-il, *contre les Latins, (t) au mesme tems & un peu aprés que le Pape Leon eut condamné Bérenger en deux Conciles d'Italie l'un de Rome, l'autre de Verseil.* N'y ayant qu'une seule lettre commune à Cérularius & à Leon d'A-

CHA.I. cride, on ne peut entendre sinon qu'elle fut écrite aprés la premiére condamnation de Bérenger au Concile de Rome,& dans le tems qu'on procédoit à la seconde au Concile de Verseil. Or cela mesme n'a nulle vray semblance, car comme l'a fort bien remarqué Baronius le Pape Leon fit réponce à cette lettre dans la méme année 1053. d'où il s'ensuit que si l'on conte bien on trouvera que Cérularius & Leon d'Acride ne peuvent avoir écrit qu'au commencement de l'année pour le plus tard,par conséquent avant qu'il se parlast à Rome de la condamnation de Bérenger, & à plus forte raison avant que la nouvelle en fust venuë à Constantinople. En effet on ne doit pas s'imaginer que ce Patriarche & cét Archevesque ayent composé cette lettre du soir au matin, sans réflexion & sans consultation, ny qu'ils l'ayent envoyée sans la communiquer à quelques uns de leur Clergé tant pour satisfaire à l'ordre Ecclésiastique que pour se les assurer, & les mettre dans leurs intérets, puisque s'agissant de censurer une Eglise telle que celle des Latins, & de se l'attirer sur les bras, les affaires de cette importance ne se font pas avec précipitation. Il faut quelque tems pour cela.Il en faut aussi pour faire passer cette lettre de Constãtinople à Trany dans le Royaume de Naples. Il faut dõner loisir à Jean Evesque de Trany à qui elle s'adressoit de la remettre entre les mains du Cardinal Humbert,& à ce Cardinal de la faire traduire de Grec en Latin. Il faut que Humbert aille à Rome, car ce fut luy-mesme qui l'apporta au Pape Leon aprés que l'Evesque de Trany la luy eut communiquée. Il faut enfin que Leon l'examine, & qu'il y fasse sa réponse. M. Arnaud ne met pour tout cela que trois mois. *Cérularius, dit-il, & Leon d'Acride écrivirent contre les Latins, & au mesme tems & un peu aprés que le Pape Leon eut condamné Bérenger en deux Conciles d'Italie, l'un*

Baron. ann. Eccles. ad ann. 1053.

Baron. ad ann. 1053.

de Rome & l'autre de Verseil. Cét, *un peu aprés,* CHA. I.
ne se peut raporter qu'au Concile de Rome qui fut le premier, & par conséquent cét, *au mesme tems,* se rapporte au Concile de Verseil qui n'ayant esté convoqué qu'au mois de Septembre comme il paroît par Lanfranc qui l'assure ainsi positivement, & le Pape ayant fait sa réponse pour le plus-tard au mois de Decembre, il faudroit si ce que M. Arnaud suppose avoit lieu, c'est-à-dire si la lettre avoit esté écrite au mois de Septembre que tout ce que je vien de marquer se fust passé en trois mois. Voylà comme M. Arnaud abrége les tems pour amplifier les matiéres faisant les autres diligens & expéditifs pour se donner luy-mesme la peine d'estre long.

Lanfr. de corp. & sang dom.

A cette illusion il en faut ajoûter une autre qui sera la treiziéme. Elle consiste à supposer sans preuve que Leon IX. en condamnant Bérenger a étably précisément la Transsubstanciation & la présence réelle. Car si on supppose ce fait comme un principe certain il-ny-a pas de raison à demander pourquoy Cérularius n'a pas reproché à l'Eglise Romaine qu'elle erroit dans la foy de l'Eucharistie.

Illusion 13

Cependant il n'y a rien de plus douteux, car il ne nous reste aucuns actes de ces Conciles, & il n'y a, que je sache, aucun Auteur qui rapporte les propres termes de ces condamnations. Ils nous disent que Bérenger y fut condamné, que le Livre de Jean Scot y fut brûlé, mais cela ne suffit pas pour conclurre que la Transsubstanciation & la presence réelle y furent établies en des termes qui deussent choquer Cérularius & les Grecs, & leur donner lieu de former une accusation contre l'Eglise Romaine. Les accusations ne se forment pas sur des bruits confus, ny sur des termes équivoques, il faut quelque chose de clair & d'exprés. Et il ne serviroit de rien de dire qu'on ne peut pas

CHA. I. douter que l'intention de Leon ne fust d'enseigner la conversion substancielle contre Bérenger, puis que Lanfranc assure que luy-mesme ayant déclaré en plein Concile sa créance touchant l'Eucharistie, opposée à celle de Bérenger, elle fut approuvée & l'autre rejettée comme une erreur. Car outre que qui dit une créance opposée à celle de Bérenger, ne dit pas nécessairement la Transsubstanciation, y pouvant avoir plusieurs autres moyens ou raisons d'opposition. Il ne s'agit pas de savoir de Lanfranc quel a esté le sens du Synode, mais il s'agit de savoir si ce qui en est venu à la connoissance de Cérularius suffisoit pour luy faire dire que ces gens avoient étably une véritable conversion de substance. Or pour s'imaginer comme fait M. Arnaud qu'un Patriarche qui est à Constantinople puisse faire un tel jugement avec sagesse, ce ne seroit pas assez de luy faire savoir l'intention & le sens caché des Latins, bien que cela mesme ne se doit pas supposer sans preuve, il faudroit luy mettre en main des termes précis & formels, & c'est ce que M. Arnaud ne sauroit faire parce qu'il ne nous en reste pas.

Il dira, sans doute, que c'est une chose *effroyable*, car tout ce qui ne tombe pas dans son sens est effroyable, de dire qu'un Pape & un Concile qui ont eu intention d'établir la Transsubstanciation en condamnant Bérenger, ne l'ayent néanmoins pas fait en des termes intelligibles. Il n'oubliera pas d'y ajoûter, à sa maniere, un petit lieu commun de censure pour moy, disant. *Que je ne considére les choses dont j'écris, que d'une veuë superficielle, qui ne donnant pas assez de lumiere pour pénétrer jusqu'au fond des choses, & pour en connoître le vray, m'engage souvent en des fautes assez ridicules, que je multiplie mes peut estre, & que je suis un des plus féconds & des plus hardis hommes du monde en hypothéses & en systémes.* Je n'ay à repliquer sur cela

ſinon que l'an 1059. six ans aprés les Synodes de Leon, Nicolas II. condamna auſſi Bérenger dans un autre Synode tenu à Rome, & luy fit ſigner un formulaire d'abjuration, que ſi nous en croyons Lanfranc, on avoit toute l'intention du monde d'établir la converſion réelle des ſubſtances, dans ce formulaire que le Cardinal Humbert qui le dreſſa, la croyoit tres-fermement comme M. Arnaud luy-meſme nous le proteſte, néanmoins avec tout cela, on ne l'y établit qu'en des termes ambigus, qu'on peut expliquer en un ſens qui ne choque nullement la créance des Grecs, puiſque Bérenger meſme les tournoit à ſon avantage. Et en effet le formulaire porte, *que le pain & le vin ſont aprés la conſecration non-ſeulement le Sacrement, mais auſſi le vray Corps & le Sang de Jeſus Chriſt, & qu'ils ſont ſenſiblement maniez & rompus par les mains des Preſtres, & briſez par les dents des Fidéles, non ſeulement en Sacrement, mais auſſi en la verité meſme.* On ne ſauroit nier qu'il ne faille un Commentaire pour trouver la Tranſſubſtanciation dans ces paroles, & que leur ſens naturel ne ſoit que ces meſmes choſes qui ſont du pain & du vin, ſont auſſi le vray Corps & le vray Sang de Jeſus Chriſt, ce qui eſt l'opinion des Grecs, comme nous l'avons montré dans le Chapitre precedent. Pourquoy ce qui a eſté fait auſſi ſous Leon qui l'avoit précédé, & pourquoy les termes de Leon auroient-ils eſté formels & plus précis que ceux d'un Pape qui vint apres luy? A-t-on accoûtumé en Cour de Rome de reculer ou d'aller en diminuant? Quoy qu'il en ſoit ſi M. Arnaud veut tirer avantage du ſilence de Cérularius, c'eſt à luy à nous faire voir que Leon a décidé la Tranſſubſtanciation en de tels termes, que le Patriarche de Conſtantinople n'a pû, en les voyant, les expliquer en un autre ſens. Mais ſuppoſer cela ſans le prouver, c'eſt une illuſion.

Baron. ad ann. 1059.

Lanfr de corps & ſang dom. Liv 3 cha. 5. pag 144.

Lanf. de corp. & de ſang.

CHA. I. Mais bien loin que M. Arnaud nous montre que cette décision formelle ait esté portée à Cérularius, il ne se met pas seulement en peine de nous apprendre si les actes de ces Synodes de Rome & de Verseil quels qu'ils ayent esté d'ailleurs, sont tombez entre les mains de ce Patriarche, & c'est la quatorziéme de ces Illusions. Il se contente de nous dire *qu'il-y-avoit déja 18 ans que l'heresie de Bérenger faisoit un tres-grand bruit dans le monde, que Deodüin Evesque de Liege & Adelman Evesque de Bresse, témoignent que le bruit en avoit remply toute l'Allemagne, & qu'il n'est nullement vray-semblable que les Latins de Constantinople ou les Grecs d'Italie n'en fussent pas informez, & qu'un Patriarche n'eust pas esté averty d'une chose aussi celebre que celle-là.*

Illusion 14 Livr. 2 ch. 9. p. 124.

Premierement il a oublié ce que ses amis avoient remarqué dans leur Office, que Sigebert ne parle des troubles qu'excita l'heresie de Bérenger qu'en 1051, c'est-à-dire que ses 18 ans seroient reduits à deux par le consentement mesme de ses amis. Et quant à ce qu'il dit de Deoduïn, il est vray que sa lettre rapportée par Baronius sous le nom de Durand, porte, *que le bruit commun avoit remply l'Allemagne, que Brunon Evesque d'Angers & Bérenger renouvelloient les anciennes heresies en enseignant que le Corps de Jesus Christ n'estoit pas tant un corps qu'une ombre & une figure, & qu'ils détruisoient les mariages & le Baptéme des petits enfans.* C'est-la, selon ce bon Evesque, ce qui remplissoit l'Allemagne. Pour Adelman il en parle un peu moins grossierement, car il dit *que le bruit estoit que Bérenger s'éloignoit de la foy Catholique touchant le Corps & le Sang du Seigneur, & que pour se servir des termes de ceux qui l'accusoient, on disoit qu'il enseignoit que ce n'est pas le vray corps & le vray sang, mais une figure ou une ressemblance.* M. Arnaud croit-il que ces

Baron. ad ann. 1035.

Baron ibid

bruits quand mesme ils seroient venus jusqu'aux oreilles de Cérularius, fussent capables de le faire mettre aux champs en faveur de Bérenger, puisque d'un costé on representoit sa doctrine en des hommes si éloignez des expressions ordinaires des Grecs, qui enseignent que le pain est le vray Corps de Jesus Christ & non une figure, & que de l'autre on luy imputoit des choses si fausses & si calomnieuses? Pourquoy veut-il qu'un Patriarche qui estoit à Constantinople, & qui n'avoit pas trop de communication avec les Latins, ait mieux seu ce que Bérenger faisoit en France, que Deoduïn Evesque de Liege qui pouvoit avoir tous les jours un commerce familier avec les François, ou qu'on luy ait mieux expliqué cette affaire qu'on ne fit à Adelman qui avoit esté condisciple de Bérenger, & qui par leur ancienne amitié avoit quelque interests en ses affaires? Pourquoy veut-il que pendant ces prétendus 18 ans Cérularius ait esté mieux servy par ses espions ou par ses inquisiteurs que le Pape mesme par les siens, car il ne paroît point que la Cour de Rome se soit remuée sur ce sujet jusqu'en l'an 1053, qui est comme nous avons vû, le mesme auquel Cérularius écrivit sa Lettre, il-y-a mesme de l'apparence qu'elle ne s'en fust pas si-tôt mélée si un Ecclesiastique de Reims n'eust porté à Rome quelques lettres que Bérenger avoit écrites à Lanfranc. Si les Papes ont demeuré 18 ans sans dire mot, pendant que tout ce grand bruit se faisoit dans leur Occident, je ne voy pas pourquoy un Patriarche de Constantinople ne pouvoit pas garder le mesme silence. Que M. Arnaud nous dise pourquoy depuis l'an 1035. auquel Baronius rapporte les lettres de Deoduïn & d'Adelman, Benoist IX. Gregoire VI. Clement II. Damase II. n'ont rien dit sur une si grande nouvelle, & pourquoy Leon IX. ne s'y

Lanfr de cor. & sang dom.

CHA. I. est interessé que l'an 5. de son Pontificat. Toute l'Italie estoit pleine de François & d'Allemans, la France & l'Allemagne estoient pleines d'Italiens, & personne ne s'est avisé pendant ce temslà d'aller réveiller ces Papes endormis, & leur faire prendre garde à cette damnable heresie qui renversoit la foy de toute la terre.. Qu'il nous dise pourquoy les Papes qui ont précédé Cérularius, ou Cérularius luy-mesme ne leur ont pas fait un article d'accusation. Car si d'un côté ils croyoient la Transsubstanciation comme M. Arnaud le suppose, & que de l'autre on ne parlast, comme il le dit, d'autre chose dans l'Occident, & qu'il ne soit nullement vray-semblable que les Latins de Constantinople ou les Grecs d'Italie n'en fussent pas informez, ny que les Patriarches de Constantinople n'ayent pas esté avertis d'une chose aussi celebre que celle-là, comment ont-ils esté muets sur une affaire si importante, & sur une si prodigieuse négligence des Papes? C'est de cela qu'il nous devoit rendre conte avant que de nous demander la raison du silence de Cérularius. Mais à dire les choses comme elles paroissent, M. Arnaud se forge des chimeres dans son cabinet, & apres qu'il les a revestuës de toutes les couleurs que le feu de son imagination luy peut fournir, & rehaussées de tous les grands mots de son éloquence, il nous les debite comme les justes régles des actions humaines, sans considerer que ce qu'il avance ne s'accorde pas mieux avec son hypothése qu'avec la nôtre. Quoy qu'il en soit, il ne nous fait pas voir que les actes des Synodes de Rome & de Verseil ayent esté remis entre les mains de Cérularius, pour en pouvoir juger équitablement, & c'est une de ses illusions, car comme veut-il qu'on le satisfasse sur la conduite de ce Patriarche s'il ne nous montre auparavant que Cérularius a eu la connoissance

qu'il falloit avoir, pour former un bon jugement, touchant l'affaire de Bérenger. CHA. I.

J'avois répondu à l'Auteur de la Perpétuité, *qu'il s'estoit pu faire que Cérularius n'eust rien sçeu de ce qui se passa en France sous Leon IX. touchant Bérenger, qu'il s'estoit pû faire qu'il n'en eust eu qu'une connoissance confuse & incertaine, qu'il s'étoit pû faire aussi qu'on luy eust déguisé les choses en imputant à Bérenger ce qu'il ne croyoit pas.* M. Arnaud pour se développer de cette réponse, nous a fait une autre illusion qu'on mettra icy pour la quinziéme, qui n'est pas moins digne d'estre remarquée que les precedentes. Comme il a l'esprit inventif & agréable quand il luy plaist, il a changé mes termes en trois, *peut-estre*, & sur cela il s'est réjoüy en les tournant en ridicules. *Il faut*, dit-il, *que M. Claude se resoluë à pousser bien loin ses peut-estre. Il croit en estre quitte pour ces trois peut-estre*, &c. Je ne suis pas marry que M. Arnaud se divertisse, mais il ne faut pas que la verité en souffre du préjudice. S'il eust voulu examiner ma réponse sérieusement, il eust trouvé que je voulois dire, que l'argument qu'on tire du silence de Cérularius ne peut rien conclurre qu'auparavant on ne nous ait fait voir ces trois choses; l'une, qu'il a sçeu ce qui se passoit en France; l'autre, qu'il en ait eu une connoissance plus distincte que celle qu'un bruit confus en pouvoit donner; & la troisiéme, qu'on luy ait sincérement rapporté la créance de Bérenger. En effet si l'une de ces trois choses manque, le raisonnement qu'on tire de ce silence ne peut subsister. Il n'y avoit donc pas trop de sujet de traiter ma réponse d'extravagante, ny de dire que ce sont *des hypothéses en l'air, & que je pousse un peu trop loin le privilege des hypothéses.* Il ne s'agit point de mes hypothéses, il s'agit de celles de l'Autheur de la Perpétuité. Son raison-

Illusion 15. Rep. au 2. Tr. de la Perp. 3 p. ch. 8.

CHA. I. nement eſt bâty ſur ces trois ſuppoſitions, il n'en prouve aucune, & il ne les ſauroit prouver, c'eſt donc luy qui argumente en l'air, & ſur des fondemens imaginaires, & c'eſt à luy & à M. Arnaud qu'il faut dire qu'ils pouſſent trop loin le privilege des hypothéſes. Qui leur a donné ce droit d'établir leurs argumens ſur des faits incertains, ou qui m'a ôté celuy d'appeller leurs ſuppoſitions non prouvées des *peut-eſtre*? Je ne me ſuis pas ſervy de ce terme, mais puiſque M. Arnaud me l'impute, je ne voy pas qu'il y ait d'inconvénient à l'adopter, peut-eſtre donc que Cérularius n'a rien ſeu de ce qui ſe paſſoit ſur l'affaire de Berenger, peut-eſtre n'en a-t-il eu qu'une connoiſſance confuſe, peut-eſtre luy a-t-on déguiſé les choſes en imputant à Berenger ce qu'il ne croyoit pas. Quand M. Arnaud nous aura nettement éclaircy ces trois *peut-eſtre*, nous verrons ce qu'il faudra répondre à ſa preuve, mais juſques-là j'auray toûjours raiſon de dire que ſa preuve eſt fondée ſur des hypothéſes chimeriques. *Mais*, dit-il, *la queſtion eſtant une fois ouverte on ne pouvoit s'y méprendre. Chacun ſavoit que les Catholiques ſoûtenoient que le vray Corps de Jeſus Chriſt eſtoit preſent dans l'Euchariſtie, & que Bérenger le nioit.* Premiérement la queſtion eſtoit encore ſi peu ouverte, qu'elle n'eſtoit pas meſme venuë juſqu'aux oreilles de quatre Papes conſecutifs, ou qu'au moins ils n'avoient pas fait ſemblant de l'entendre. D'ailleurs quand elle auroit eſté auſſi ouverte qu'il dit, on s'y pouvoit auſſi bien méprendre en Italie & à Conſtantinople qu'à Liege, où Deoduïn eſt ſi groſſiérement mépris. En troiſiéme lieu, qui luy a dit qu'on ſoûtint alors que le vray Corps de Jeſus Chriſt eſtoit preſent dans l'Euchariſtie, & non plûtôt que le pain de l'Euchariſtie eſtoit le vray Corps de Jeſus Chriſt? Ce fut ſix ans aprés le langage de

Nicolas, & de son Evesque, pourquoy n'auroit-ce pas esté celuy de Leon & de son Eglise ? Il n'y a pas apparence que M. Arnaud sache mieux le style de ce tems-là que l'Eglise Romaine elle-mesme assemblée en plein Concile l'an 1059. *Chacun*, dit-il, *savoit*. Il semble à l'entendre parler qu'il y en avoit des affiches dans les coins des ruës, qu'on le publioit aux Prônes, qu'on ne s'entretenoit que de cela dans les conversations, & qu'il y avoit par toute la terre une suspension generale de toutes choses pour ne songer qu'à la contestation de Berenger. M. Arnaud tombe dans le defaut ordinaire de ceux qui ont des quérelles ou des procez, car comme ils ne pensent jour & nuit qu'à leur affaire, il leur semble que les autres s'en rompent la teste comme eux. Il est maintenant si occupé de la Transsubstanciation, de la presence réelle & de la dispute de Bérenger, qu'il se figure que l'Orient & l'Occident l'estoient de mesme alors, & que les Echos en résonnoient en tous lieux. Mais c'est une erreur. Il y a dans le Monde un nombre presque infiny de petits Mondes, si je l'ose dire ainsi, qui se divisent & se multiplient selon le nombre & la difference des professions & des intérets. Chaque affaire fait du bruit dans son cercle, mais on ne la fait au dehors que confusément. Il n'y a presque que les Historiens, & quelque peu de gens curieux qui s'informent du détail des choses, où ils n'ont pas un intérets personnel, & encore s'y trompent-ils assez souvent. J'avouë que les affaires de Religion se rendent plus publiques que les autres, mais outre qu'il faut du tems pour cela, il est vray encore qu'elles ont leurs bornes à l'égard des lieux, & que quelquefois elles feront beaucoup d'éclat dans un païs, & ne seront que tres-peu connuës ailleurs. On peut présumer que celle de Bérenger fut de ce nombre, car apres les lettres de Deo-

CHA.I. duïn & d'Adelman, il se passa 18 ans, comme nous avons vû, sans qu'on en parlast en Cour de Rome, & il n'y a aucun Auteur Grec que je sache, qui en ait seulement fait mention. Si ce que M. Arnaud suppose touchant ce grand bruit qui passa de l'Italie dans la Gréce, estoit veritable, le silence de tous les Auteurs Grecs seroit une chose aussi étonnante, pour le moins, que celuy de Cérularius. Car pourquoy n'en parleroient-ils pas ayant eu le mesme intérets que les Latins dans la condamnation de Bérenger, supposé qu'ils crussent la Transsubstanciation ? Pourquoy ne se plaindre pas de l'Eglise de Rome, de ce qu'elle l'avoit si long-temps souffert, ou pourquoy ne faire pas à l'Eglise de Rome cette justice, que de la loüer de ce qu'enfin elle l'avoit reprimé ? Pierre Patriarche d'Antioche avoit communication avec le Pape, en ce tems-là, il luy écrivoit, il deffendoit mesme les Latins contre les reproches des Grecs, comme il paroît par sa Lettre à Cérularius, cependant il ne dit pas un mot de cette condamnation, bien que cela vint fort à propos pour relever le soin que l'Eglise Romaine prend de conserver l'Orthodoxie, & d'étouffer les hérésies, supposé que les Orientaux crussent la Transsubstanciation.

Illusion 16. M. Arnaud ne trouvant pas bien sa satisfaction du côté de Bérenger, a eu recours à une autre Illusion, qu'on peut conter icy pour la seiziéme. *Il ne s'agit pas*, dit-il, *si Cérularius & Leon d'Acride ont pû ignorer la condamnation de Bérenger.* Il ne s'agissoit pourtant que de cela dans l'argument de l'Auteur de la Perpétuité. *Mais il s'agit*, ajoûte-t-il, *s'ils ont pû ignorer l'opinion de toute l'Eglise Latine sur l'Eucharistie qui estoit alors par la propre confession des Calvinistes, tres-claire, tres-distincte, tres-précise pour presence réelle.* Il s'agira de tout ce qu'il voudra, sa preuve n'en sera pas meilleure.

Liv. 2. c. 5. pag. 143.

Mais

Mais au lieu de dire, *pour la presence réelle*, il faloit dire, *pour la Transsubstanciation*; car nôtre question touchant les Grecs n'estant que sur ce point, si on veut tirer avantage du silence de Cérularius & de Leon d'Acride, il faut établir que les Latins en faisoient dés-lors un article de leur créance. Il y a de l'ambiguité dans ces termes de, *presence réelle*, les Grecs la croyent, & ne la croyent pas à divers sens, & nous-mesmes qui nions celle que M. Arnaud entend, nous faisons profession d'en croire une que nous tenons non seulement pour réelle, mais pour plus réelle mille fois que celle dont il entend parler. Pour s'expliquer donc nettement & à propos, il faloit dire que l'opinion de toute l'Eglise Latine estoit tres-claire, tres-distincte & trés-précise pour la Transsubstanciation.

Mais il ne faloit pas se contenter de le dire, il le faloit prouver, & ne nous amuser pas par des Histoires qui ne finissent jamais, & qui ne concluent rien. Il nous dit, *que Cérularius en suite de sa lettre fit fermer les Eglises des Latins qui estoient à Constantinople, & qu'il ôta aux Abbez & Religieux Latins leur Monasteres. Que l'année d'aprés le Pape Leon envoya pour Légats à Constantinople Humbert Cardinal & Evesque de Blanche Selve, Fréderic aussi Cardinal & Archidiacre, & Pierre Archevesque de Melphe, qu'il les chargea de lettres pour l'Empereur & pour le Patriarche.* C'est ce que nous savions déja sans que M. Arnaud prit la peine de nous le dire.

Il ajoute, *Que Humbert fit une réfutation de la lettre de Cérularius en forme de Dialogue, & qu'il y écrivit que le pain azyme estant ainsi préparé est fait par l'invocation fidéle de la Trinité le Corps véritable & individuel de Jesus Christ.* Il-y-a rant de fautes à reprendre dans cette allégation qu'on ne sait presque par où commencer. Quand sa traduction seroit bonne, on voit bien que ces paro- Ibid. p. 144.

CAP. I. les n'expliqueroient pas la Tranfubftanciation affez clairement pour donner lieu à Cerularius d'en faire un reproche ou un chef d'accufation contre l'Eglife Latine. Car ne peut-on pas entendre que le pain eft fait le Corps véritable & individuel de Jesus Chrift en tant qu'il n'y en a pas deux mais un feul au fens que Chryfoftome a dit qu'encore que la nature du pain demeure lors qu'il devient digne d'eftre appellé le corps du Seigneur, *on ne dit pourtant pas qu'il-y-ayt deux corps, mais un feul Corps du Fils de Dieu*, & au fens que Damafcene a dit auffi, *que quand le pain & le vin paffent en l'accroiffement du Corps & du Sang du Seigneur il ne fe fait qu'un corps & non deux.* D'ailleurs Humbert ne dit pas ce que M. Arnaud luy fait dire que le pain eft fait, *le corps individuel*, il dit, *Corpus fingulare, le corps fingulier*, c'eft-à-dire le corps qui appartient fingulierement & uniquement à Jefus Chrift, & non au Pere & au S. Efprit, & il y-a tant d'aveuglement ou de mauvaife foy dans cette traduction que je ne puis l'imputer à M. Arnaud. Il la faite fans doute fur le recueil de quelqu'un de fes amis, & non fur le texte mefme de Humbert, car quelque grande que foit fa préoccupation, & quelque amour qu'il ayt pour les illufions, je ne puis croire que pour un auffi petit avantage qu'eft celuy qu'il peut tirer de fa fauffe traduction, il euft voulu nous donner une fi mauvaife opinion de luy. Voicy ce que dit Humbert. *Le pain Azyme eftant ainfi préparé eft fait par l'invocation fidéle de toute la Trinité le corps véritable & fingulier de Jefus Chrift. Non comme le veulent les Théopafchites le Corps du Pere du Fils & du S. Efprit. Ce qu'il femble que vous croyez auffi puifque vous dites que l'Azyme n'eft pas fait participant du Pere du Fils & du faint Efprit, Car il faut fous-entendre, comme le pain levé en eft fait participant. Quittez ce mauvais fentiment fi vous ne vou-*

Chryfof. Ep. ad Caf. Damafcen. Epift. ad Zac. Dear. Humb. contr. Græ. bib. patr. t. 4. édit. 4.

lez estre condamnez avec les Théopaschites. Dans la CHA. I.
commémoration de la passion du Seigneur la Sainte & impassible Trinité n'a rien de commun que la seule consecration, ou toutes les personnes coopérent. Car la mort de l'humanité seule du Fils de Dieu est célébrée dans ce Sacrement visible, l'Apôtre disant, Toutes les fois que vous mangerez de ce pain & boirez de ce Calice vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Le Seigneur mesme dans cette particuliére commémoration, donnant le pain à ses Disciples, leur dit, Cecy est mon corps qui est livré pour vous. Le mien, dit-il, lequel par la grace du S. Esprit, moy qui suis la Sapience du Pere Eternel, je me suis édifié comme un Temple en quarante six jours, dans le sein d'une Vierge immaculée. On voit évidemment ce que veut dire le *singulare Corpus Christi* de Humbert, c'est-à dire le corps que la seule seconde Personne a ptis, & non le Pere, ni le S. Esprit. Faire de la le corps *individuel* de Jesus Christ pour en conclurre la Transsubstanciation, est une erreur si grossiére & si ridicule que si M. Arnaud en eust trouvé une semblable dans mes Ecrits de l'humeur dont il paroît, il en eust fait du moins la matiére d'un chapitre. Je me contente de l'exhorter à y prendre garde uue autre fois, & à ne travailler plus avec tant de confiance sur les mémoires d'autruy.

Ce premier passage est suivy d'un autre à peu prés du mesme genre. *Il dit*, dit-il, *que les Latins honorant le Corps de la Vérité, c'est-à-dire le Corps de Jesus Christ fait des Azymes & dans les Azymes goûtent par la bouche & par le cœur combien le Seigneur est doux. Cela* ajoûte-t-il, *est assez clair, & il faut avoir l'esprit peu ouvert pour n'entendre pas ce langage.* J'avouë que je n'ay pas l'esprit plus ouvert qu'un autre, mais j'entens fort bien le langage de Humbert sans Transsubstanciation. *Nous disons*, dit-il, *que l'Azyme des Chrestiens est* Ibid Ibid

CHA. I. *bien différent de celuy des Juifs charnels qui observoient & poursuivoient l'ombre de la Vérité, invitez à cela par la promesse, & par le desir d'une félicité terrienne, comme une longue vie, une abondance de biens; avoir des enfans, & telles choses semblables. Mais quant à nous, honorant & retenant le Corps de la Vérité, qui est de l'Azyme & dans l'Azyme nous goûtons de la bouche & du cœur combien le Seigneur est doux; ne demandant de luy sinon que nous demeurions en luy & qu'il demeure en nous éternellement.* N'est-ce pas se moquer du monde que d'alléguer un tel passage pour établir la Transsubstanciation, & encore pour l'établir si clairement qu'on en puisse conclurre que Cérularius la devoit reprocher aux Latins? Si M. Arnaud se fust bien servy de l'ouverture de son esprit il eust compris que ce *Corps de la vérité* n'est autre chose que la vérité mesme qui est appellée *Corps* par opposition à *l'ombre* des Juifs, qu'elle est *de l'Azyme & dans l'Azyme* parce que l'Azyme en est le Mystére, qu'en y *participant de la bouche & du cœur nous goûtons la douceur du Seigneur*, par ce que sa grace nous y est communiquée, & qu'enfin cette *Vérité* dõt il parle est nôtre Communion spirituëlle avec Jesus Christ comme il l'explique luy-mesme en disant qui *demeure en nous & nous en luy*, par opposition à la *félicité terrienne*, que les Juifs recherchoient dans la participation de leur Azyme.

M. Arnaud ajoûte que Humbert croyoit la Transsubstanciation, mais il ne s'agit pas de savoir si Humbert la croyoit ou non, il s'agit de savoir s'il l'a suffisamment expliquée aux Grecs pour donner lieu à Cérularius d'en faire une accusation contre l'Eglise Romaine.

Ibid. p. 45. 146. 47. *Les Légats du Pape*, dit-il, *excommunierent le Patriarche & sortirent de Constantinople*, J'en demeure d'accord. *Le Patriarche les obligea de revenir, à dessein de les faire assommer par le peuple.* Cela peut

estre. *Il excita dans la ville une sédition contre l'Empereur qui les avoit appuyez.* Je le veux. *Ils envoyérent à l'Empereur un exemplaire véritable de l'excommunication qu'ils avoient prononcée, dans laquelle ils disent, qu'à l'égard des colomnes de l'Empire & des honorables & sages Citoyens, la cité estoit tres-chrétienne & orthodoxe.* Tout cela ne conclut rien. *Ils ne font aucun reproche à Cérularius sur le sujet de l'Eucharistie, ce qui fait voir qu'il ne leur estoit jamais venu dans l'esprit que Cérularius eust une autre foy qu'eux sur ce mystére,* pourquoy luy auroient-ils fait aucun reproche sur ce sujet, puisque l'Eglise Grecque & la Romaine tenoient encore alors un mesme langage. *Cérularius*, dit-il, ensuite, *s'abandonnant à son ressentiment écrivit au Patriarche d'Antioche pour l'animer contre les Latins, & il ne parle en aucune sorte de leur créance sur l'Eucharistie.* J'en conviens, Mais cela ne conclut rien encore si l'on ne montre que la Transsubstanciation estoit establie dans l'Eglise Romaine. C'est le point qu'il faloit prouver sans battre tant de païs. Toutes ces histoires ne servent qu'à nous faire voir l'agitation d'esprit où M. Arnaud s'est jetté dés sa premiére preuve. Il fait passer & repasser les Lecteurs en un moment d'Orient en Occident, & d'Occident en Orient : quand il est question de l'opinion des Grecs il la va chercher à Rome parmy les Latins, & quand il s'agit de l'opinion des Latins, il la va chercher à Antioche & à Constantinople parmy les Grecs, & avec tout cela, ce n'est qu'illusion, il ne prouve rien. Vit-on jamais un tel desordre dés l'entrée d'une dispute, & aprés avoir tant fait de bruit ?

Mais dira-t-il, comment peut-on nier que la Transsubstanciation ne fust établie & tenuë communément dans l'Eglise Romaine du tems de Leon, c'est à dire vers le milieu de l'onziéme siécle. Je répons que nous n'en saurions estre mieux

CHA. I. instruits que par les termes du Concile tenu sous Nicolas. Je veux croire qu'il y avoit déja beaucoup de particuliers qui la croyoient, & qui tenoient cette voix pour expliquer comment le pain est fait le Corps de Jesus Christ, mais quoy qu'il en soit, l'Eglise Romaine ne s'estoit encore déclarée qu'en des termes généraux qui ne pouvoient donner aucune prise à Cérularius, ny à ses Grecs.

Illusion 17. C'est donc une autre Illusion de M. Arnaud de nous vouloir persuader, comme il fait, qu'il n'est pas obligé de prouver d'ailleurs que les Grecs croyent la Transsubstanciation, *& qu'il luy suffit de montrer que toutes les Eglises Patriarchales estoient liées de communion avec la Romaine quand elle condamna Bérenger, & qu'elles ne s'en sont pas séparées pour ce sujet*; C'est, dis-je, une illusion grossiere, car sans dire icy que la rupture estoit déja faite avant que Bérenger fust condamné pour la premiére fois, ou du moins avant que sa condamnation pust estre seuë dans les Eglises Patriarchales, comme il paroît par ce que j'ay dit au commencement de ce chapitre, il faut encore remarquer que de toutes ces condamnations que les Auteurs de l'Office font monter jusques à huit, il n'y en a aucune que la derniére qui fut faite par Grégoire VII. l'an 1079. dont on puisse dire précisément qu'elle établit la Transsubstanciation, de sorte que la séparation des Grecs estant faite dés l'an 1053, c'est à dire 26 ans auparavant, cette présomption que M. Arnaud dit estre toute entiére pour la cause de l'Eglise Romaine est nulle & chimérique, & ne le sauroit exemter de la preuve qu'on luy demande.

Ibid. page 149.

CHAPITRE II.

Examen de la seconde preuve de M. Arnaud, tirée de la dispute du Cardinal Humbert avec Nicétas Pectoratus. Examen de sa troisiéme preuve tirée du témoignage de Lanfranc & du silence des Bérengariens. Autres Illusions de M. Arnaud.

LA seconde preuve de M. Arnaud tirée de là dispute du Cardinal Humbert avec Nicétas Pectoratus, consiste en illusions de mesme que la premiére. D'abord il nous dit que cette dispute *prouve invinciblement ces quatre points. 1. Que l'Eglise Romaine estoit en ce tems-là dans la créance de la présence réelle & de la Transsubstanciation. 2. Que cette créance a esté declarée aux Grecs d'une telle maniére qu'ils n'ont pû l'ignorer. 3. Que le Cardinal Humbert a crû positivement que les Grecs estoient dans la créance de la presence réelle & de la Transsubstanciation. 4. Que les Grecs y estoient en effet, & qu'ils exprimoient tres-clairement leur créance sur ce point.* Mais apres avoir ainsi distingué ces quatre propositions, & nous avoir asseuré qu'elles résultent invinciblement de la dispute de Nicétas & de Humbert, sa premiére illusion consiste à les abandonner, & à n'en prouver aucune formellement. Il se contente de nous alléguer un passage de Humbert, où n'est parlé ny prés ny loin de la conversion des substances, & où il n'y a pas une seule clause qui ne soit conçûë en des termes qui peuvent estre tres-bien entendus sans Transsubstanciation. C'est ce qui paroîtra visi-

Livre 2. chap. 6. p. 150.

Illusion II.

CH. II. blement si on prend la peine de relire ce passage comme M. Arnaud la rapporté dans le Chapitre 6. de son second Livre.

Ibid. p. 152. J'avouë qu'il tâche de l'en inférer par voye de conséquence, *parce*, dit-il, *que Humbert niant, comme il fait, que l'Eucharistie se digère & qu'elle rompe le jeûne Ecclesiastique, il n'y peut reconnoître d'autre substance que celle du Corps de Jesus Christ.*

Mais outre que ce n'est pas prouver invinciblement que l'Eglise Romaine crut alors la Transsubstanciation, & que sa creance sur ce point ait esté déclarée aux Grecs d'une telle maniére qu'ils n'ayent pû l'ignorer, que de la tirer par conséquence des termes de Humbert, puisque d'un côté on pouvoit encore douter si Humbert parloit ou de son chef ou au nom de l'Eglise qui l'avoit envoyé, d'autant plus que M. Arnaud avouë que ce Cardinal s'est fort emporté dans cette dispute, & que d'autre côté il est fort incertain si les Grecs ont penetré jusqu'à cette consequence. Outre cela, dis-je, la consequence elle-mesme n'est ny démonstrative ny necessaire, car il ne s'ensuit pas de ce qu'un homme nie que l'Eucharistie se digere, & qu'elle rompe le Jeûne, qu'il n'y reconnoisse d'autre substance que celle du Corps de Jesus Christ. Il suffit qu'il puisse croire que la substance du pain devient incorruptible dés qu'elle est dans l'estomac, & qu'elle passe dans un moment & sans digestion en nôtre consistence selon l'opinion de Damascene, de Zonare, & communément de tous les Orientaux, comme on le verra dans la suite. Car dans le sens de Humbert, toute viande qui rompt le jeûne est digérée, & passe en excremens comme les alimens ordinaires. D'où je conclus que M. Arnaud nous trompe quand il dit que cette dispute prouve invinciblement que l'Eglise Romaine croyoit alors la.

la Transsubstanciation, & que sa créance a esté suffisamment déclarée aux Grecs, car ny l'un ny l'autre ne s'en tire necessairement. CH. II.

On n'en peut pas mesme conclurre qu'elle crut la présence réelle, je veux dire cette presence locale & physique de la propre substance du Corps de Jesus Christ comme elle la croit aujourd'huy, ny que Humbert ait esté dans cette pensée que les Grecs la crussent, & cette derniere consequence de M. Arnaud se trouve encore défectueuse, bien que ce ne soit pas là ce dont il s'agit entre nous. Car supposé que le pain demeurant pain est fait le Corps de Jesus Christ par voye d'augmentation de ce corps, estant uny à la Divinité, & recevant par le S. Esprit l'impression de la vertu vivifiante qui est en Jesus Christ, selon le sentiment des Grecs, Humbert a pû sans estre ny insensé, ny extravagant, dire à Nicétas qu'en enseignant que l'Eucharistie rõpt le jeune, il soûmettoit le Corps de Jesus Christ à la condition des viandes communes. Car bien que sur cette hypothése le pain ne soit pas le Corps du Fils de Dieu en propriété de substance, il l'est neanmoins d'une maniére qui semble le devoir exempter de la condition des autres alimens, ce qui suffit pour donner lieu au reproche de Humbert, & pour rendre vaines toutes ces petites subtilitez de M. Arnaud.

J'avois dit dans ma Réponse à la Perpétuité que cette dispute de Humbert & de Nicétas nous fournissoit dequoy faire voir que les Grecs ne croyent pas la Transsubstanciation des Latins, parce que Nicétas y soutient que l'Eucharistie rompt le jeûne, ce qui suppose qu'elle conserve sa premiere nature d'aliment corporel, & qu'il croyoit que comme les autres alimens elle décend au ventre, ce qui montre aussi qu'il la tenoit encore pour de vray pain. J'avois appuyé cette proposition des témoignages de Humbert, d'Alger Rép. au 2. Trait. part. chap. 8.

CH. II. & du Jésuite Cellot. J'avois ajoûté que Durand Abbé de Troarn nous apprend que ceux qu'on appelloit autrefois Stercoranistes estoient les Bérengariens, c'est à dire ceux qui tenoient que le pain gardoit sa premiére nature, & j'avois appuyé ma preuve de quelques considérations tres-fortes, comme, qu'il n'estoit pas concevable que des Chrétiens voulussent soumettre la propre substance du Fils de Dieu à ces accidens de la viande corporelle, que cette pensée ne seroit pas compatible avec l'état de gloire, où nous la croyons tous, & qu'elle ne s'accorderoit pas aussi avec l'état sacramental auquel on l'a fait estre dans l'Eucharistie.

M. Arnaud voyant qu'il ne pouvoit établir sa preuve, s'applique à réfuter la mienne, & d'abord usant de son privilége il choisit ce qu'il veut & laisse le témoignage du Jésuite Cellot, je ne say pourquoy. Il ne touche point à ce que j'avois dit de l'état de gloire où se trouve maintenant le Fils de Dieu, ni à ce que j'avois mis en avant de son état Sacramental. Du reste de ma preuve il en fait cet argument à sa fantaisie. *Les Grecs sont Stercoranistes selon Humbert & Alger. Les Stercoranistes sont les Berengariens selon Durand. Donc les Grecs sont Berengariens.* Mais puis qu'il s'agit de reduire ma preuve en forme il trouvera bon que je la tire de ses mains. Voicy donc mon argument, Ceux qui croyent que l'Eucharistie rompt le jeusne & qui donnent lieu de les accuser d'estre Stercoranistes, tiennent que la substance du pain demeure. Or les Grecs croyent que l'Eucharistie rompt le jeûne, & ils donnent lieu de les accuser de Stercoranisme. Donc ils tiennent que la substance du pain demeure. Voilà de quelle maniere je raisonne, mais par malheur pour M. Arnaud, il n'a pû rien nier de ce raisonnement ny majeure ny mineure, ny conclusion. Il a donc falu le bâtir d'une autre manié-

Liv. 2. c. 6 page 153.

re, encore n'y-a-t-il pû répondre qu'en nous faisant une nouvelle illusion. CH. II.

Il est vray, dit-il, *que Humbert impute à Nicétas de croire que le Corps de Jesus-Chr. estoit digéré, mais c'est comme une suite de ce qu'il avoit avancé que l'Eucharistie rompoit le jeûne, & non comme un dogme qu'il eust formellement soûtenu.* Il m'est entiérement indifférent qu'il luy impute cette opinion ou comme une suite, ou comme un dogme, l'un ou l'autre estant suffisant pour établir la solidité de ma preuve. M. Arnaud disputera ce point avec Alger & Cellot, je n'ay que faire de m'en méler. Quand mesme il seroit vray que cette suite ne seroit pas tout à fait bien tirée du principe que Nicétas avoit posé de la part des Grecs, & que les Grecs y pourroient répondre, il-y en auroit toûjours assez dans le principe mesme, pour rendre ma conclusion juste & nécessaire. Car ceux qui croyent simplement & de bonne foy que l'Eucharistie rompt le jeusne, ne peuvent s'empécher de croire aussi qu'elle nous nourrit par voye d'aliment, c'est-à-dire, qu'elle se distribuë par toutes les parties du corps estant ajoûtée à nostre substance, & par conséquent qu'elle est encore de vray pain. Et il ne serviroit de rien de dire que le Grecs peuvent croire *que la peine du jeûne en est effectivement soulagée, & qu'on en est effectivement nourry, non du Corps de Jesus Christ, mais d'une autre maniére que Dieu connoît.* Car n'y ayant dans l'Eucharistie que la substance & les accidens, ceux qui croyent qu'elle est en substance le propre Corps de Jesus Christ, & qui néanmoins disent qu'elle nourrit, ne peuvent qu'ils ne rapportent cette nourriture ou au Corps de Jesus Christ, ou aux accidens. Quant au Corps de Jesus-Crist il est incompatible qu'une substance qui existe à la maniére d'un esprit impalpable, & invisible, puisse nourrir nostre corps, c'est-à-dire, en augmenter la substance. Et quant

Ibid. (margin, beside "Il est vray")

Ibid. pag. 155. (margin, beside "vent croire")

CH. II. aux accidens outre l'absurdité qu'il y a, à supposer que des accidens seuls nous nourrissent, les Grecs ne savent ce que c'est que l'existence des accidens sans sujet, & M. Arnaud luy-mesme en demeure d'accord, quand il dit qu'ils ne s'embarrassent pas de ces suites philosophiques. De dire aussi comme fait M. Arnaud que les Grecs *ne disoient peut-être que l'Eucharistie rompoit le jeûne qu'à cause qu'ils croyoient que l'oblation du Sacrifice n'appartenoit point au jeûne, & qu'il estoit permis de manger apres qu'on avoit communié*, c'est une échappatoire qui marque la contrainte d'un esprit qui ne sait de quel côté se tourner. Car les Grecs accusent les Latins, non de ce qu'ils mangent aussi-tost apres la Communion durant le Caresme, l'accusation eust esté fausse & calomnieuse, & ils savoient bien le contraire. Mais il les accusent de ce qu'ils rompent le jeusne en prenant l'Eucharistie. *D'où avez-vous pris cette coûtume*, dit Nicétas, *de célébrer l'oblation de la Messe Paschale chaque jour pendant les jours sacrez du jeusne de mesme que le Samedy & le Dimanche? Quel Docteur vous l'a appris? Sont-ce les Apôtres, Nullement. Car les Apôtres ont fait sur ce sujet un Canon qui porte, Que si quelque Evesque, ou Prestre, ou Diacre, ou Lecteur, ou Chantre ne jeusne le Caresme & le Mercredy & le Samedy, qu'il soit déposé, si ce n'est qu'il en soit empéché par maladie. Puis donc que vous célébrez la Messe à neuf heures qui est l'heure en laquelle il faut offrir le Sacrifice, comment observez-vous le jeusne jusqu'à trois heures apres midy, le rompant comme vous faites au tems de l'administration de la Messe. Vous ne l'observez nullement, & puis qu'il est impossible de dire que vous l'observiez, vous estes maudits.* On voit manifestement qu'il s'agit de la réception de l'Eucharistie mesme, & qu'il veut qu'elle rompe le jeûne, car il dit qu'ils le rompent, *in tempore ministrationis Missæ*, & que quoy qu'ils fassent il est *impossible* qu'ils l'observent, parce qu'ils

Liv. 10. c. 8.

Livre 2. ch. 6. pag. 155.

Nicétas contra Lat. bibl. patr. t. 4. édit. 4.

l'ont déja rempu. Où est-ce donc que M. Arnaud CH. II.
a trouvé cette échapatoire que les Grecs ne disoient que l'Euchariſtie rompoit le jeuſne qu'à cauſe qu'ils croyoient que l'oblation du ſacrifice n'appartenoit point au jeuſne & qu'il eſtoit permis de manger apres qu'on avoit communié. *C'eſt*, dit-il, *la conjecture d'un fort ſavant homme qui a pris la peine de relire ce Traité.* M. Arnaud eſt-il ſi accablé ou ſi rebuté de ſon travail qu'il n'ayt pû ſe reſoudre à faire luy-meſme cette lecture qui ne ſauroit eſtre de plus de demie heure. Les ſavans hommes anonymes nous trompent ſouvent avec leurs conjectures, & quand on fait un Livre qu'on a deſſein de rendre célébre par toute l'Europe en l'envoyant dans toutes les Cours, il eſt bon au moins de ne s'en fier pas à toutes ſortes de gens. Il dit dans ſa Lettre au Pape que ſes amis y ont travaillé avec luy. Dans le douziéme Livre il nous donne une diſſertation d'un Religieux de Sainte Geneviéve ſur le ſujet de Jean Scot & de Bertram. Ailleurs il dit qu'il a prié quelques perſonnes de luy traduire ce paſſage de Thomas Herbert dont on a tant parlé ; icy il nous debite la conjecture d'un Anonyme, je crains que quelque indiſcret ne juge ſur cela que le Livre de M. Arnaud n'eſt composé que de piéces rapportées, & par conſequent mal liées. Pour moy, je n'en fais pas ce jugement, mais je voudrois bien que M. Arnaud euſt digeré & rectifié luy-meſme ce que les autres luy ont fourny, & qu'il n'euſt pas fait comme la Mer, qui recevant dans ſon ſein toutes les eaux des Fleuves ne leur communique que ſon amertume.

Humbert ne s'eſt pas aviſé de donner au paſſage de Nicétas aucun de ces ſens que l'on nous met en avant. Il ne s'eſt pas imaginé que les Grecs cruſſent que la communion rompt le jeûne, ou parce qu'on a la permiſſion de manger immédiatement aprés, ou parce que nos corps reçoivent

CH. II. les mesmes impressions & le mesme soulagement de la perception de l'Eucharistie que d'une viande commune, de quelque maniere que cela se fasse. Mais il a simplement entendu qu'ils enseignoient que l'Eucharistie nous nourrissoit véritablement à la maniere des autres alimens qui se changent en nostre substance. M. Arnaud & son Anonyme savent-ils mieux aujourd'huy dans Paris le veritable sens de Nicétas que Humbert qui vivoit en ce tems-là, & qui estoit dans Constantinople avec ce Religieux? Leon IX. ayant dit que les Latins avoient la mesme foy que les Grecs, M. Arnaud en a pris fort mal à propos occasion de m'insulter & de me dire, *que je jugeasse moy-mesme si Leon qui vivoit avec les Grecs, & qui en estoit environné, n'estoit point infiniment plus croyable que moy qui viens dire froidement le contraire 600 ans apres sans preuves & sans témoins.* Et dix ou douze pages plus bas il nous veut persuader que Humbert contemporain de Nicétas, estant dans une mesme Ville avec luy, n'a pas bien compris ce que Nicétas vouloit dire, & que luy M. Arnaud & M. son Anonyme l'entendent beaucoup mieux que Humbert. D'où vient cette inégalité?

Liv. 2. ch. 5. p. 141. & 142.

Mais, dit-il, *Nicétas enseigne la Transsubstanciation aussi précisément que Humbert mesme auroit sçu faire.* C'est ce qu'il faut examiner: *Ceux*, dit Nicétas, *qui marchent dans la lumiere, mangent le pain de grace qui est le Corps de Jésus Christ, & ils boivent son Sang immaculé. Dans le pain*, dit-il encore, c'est à dire dans le Corps de Jesus Christ *il-y-a trois choses vivantes, & qui donnent la vie à ceux qui le mangent dignement, savoir l'Esprit, l'eau & le Sang, selon ce qui est dit, qu'il-y-a trois choses qui rendent témoignage, l'Esprit, l'eau & le Sang, & que ces trois choses sont en une mesme chose. Il prouve que l'eau & le Sang sont dans le*

Livr. 4. ch. 6 pag. 160.

Corps de Jesus Christ, par l'eau & le Sang qui en sortirent dans son crucifiement, & pour l'esprit, voicy ce qu'il en dit. Le Saint & vivifiant Esprit est demeuré dans sa chair vivifiée, & nous mangeons cette chair dans le pain qui est changé par son Esprit, & fait le Corps de Jesus Christ. Nous vivons en luy comme mangeant sa chair vivante & deïfiée. Nicétas, ajoute M. Arnaud, *pouvoit-il marquer plus précisément sa créance sur l'Eucharistie, & exclurre plus positivement les vaines conjectures de M. Claude.* CH. III.

Voilà ce qui s'appelle au style de M. Arnaud précis & positif. Je répons que par le *pain de la Grace*, il entend le pain du Nouveau Testament par opposition à *l'Azyme de la Loy*, & que son sens est que ce pain est le Corps de Jesus Christ en mystére, ce que l'Azyme ne peut estre. C'est ce qu'il prouve. 1. Parce que l'Azyme n'est pas du pain n'estant ny composé ny parfait, mais ayant besoin de la perfection du levain. 2. Parce que l'Azyme est une chose morte n'ayant èn soy aucune vertu de vie, au lieu que le pain levé a le levain qui luy sert en quelque maniére d'ame & de vie, d'où il conclut qu'il est propre à estre le mystére du Corps de Jesus Christ, puis qu'il y-a dans ce corps trois choses vivantes l'Esprit, l'eau & le Sang; l'eau & le Sang, parce qu'il en coula de son costé percé; & l'Esprit, parce que sa chair a esté toûjours jointe à sa Divinité. De là il infére que c'est au pain & non en l'Azyme que nous mangeons cette chair & que le pain estant changé par le S. Esprit & fait le Corps de Jesus Christ nous vivons en luy comme mangeant la chair vivifiante & déïfiée. C'est-là le raisonnement de Nicétas, j'avouë qu'il est un peu bizarre, mais quoy qu'il en soit il est tel que je le rapporte, comme il paroît par la simple lecture de son écrit, son but n'est que de montrer que l'Azyme n'ayant rien en soy qui represente la vie qui est en

CH. II. Jesus Christ, on ne le peut employer pour en faire le mystére de son corps. Il explique luy-mesme sa pensée en ces termes. *S. Pierre*, dit-il, *nous enseigne que nous sommes participans d'une nature Divine, & non de l'Azyme des meurtriers de Dieu. Or qui est l'homme raisonnable qui puisse appeller l'Azyme mort, ou le pain sans levain des Juifs une nature Divine, & pourtant vous l'offrez à Dieu en sacrifice, & vous le mangez en figure de la Chair vivifiante de Jesus Christ. Comment avez-vous communion avec Jesus Christ qui est le Dieu vivant, mangeant un pain mort & sans levain, qui appartient à l'ombre de la Loy & non au Nouveau Testament?* Si on fait une juste opposition de ce qu'il dit là de l'Azyme, à ce qu'il dit en suite du pain levé, on verra que son but n'est que de faire voir que comme l'un n'est pas propre à representer le Corps vivant de Jesus Christ, & à en estre la figure & le mystére, l'autre au contraire y est tres-propre. 1. Parce que c'est du pain ce que l'autre n'est pas. 2. Parce qu'il est en quelque sorte vivant, au lieu que l'autre est mort. 3. Parce qu'il apartient à la grace, & au Nouveau Testament, au lieu que l'autre appartient aux Juifs & à l'ombre de la Loy. Il n'y-a rien en tout cela qui favorise la Transsubstanciation. Au contraire il paroît qu'il prend pour une mesme chose estre participant de la nature Divine, avoir communion avec Jesus Christ dans l'Eucharistie & manger le pain en figure de la Chair vivifiante de Jesus Christ.

Illusion 19. C'est assez sur cette illusion, il faut passer à la 19. qui consiste à nous alléguer le témoignage de Lanfranc pour nous prouver que les Grecs croyent la Transsubstanciation, & à nous alléguer mesme avec confiance. *Que peut dire*, dit-il, *M. Claude à ce témoin qui dépose si clairement que les Grecs estoient dans la mesme créance que*

Livre 2. c. 7. p. 162. & 163

l'Eglise Romaine sur le myſtère de l'Euchariſtie. Je puis dire que Lanfranc s'étant fait de l'affaire de Bérenger une cauſe perſonnelle, & voulant vaincre à quelque prix que ce fuſt, il avoit intérets à ſuppoſer autant qu'il luy eſtoit poſſible que tout le monde eſtoit de ſon côté, & que ſa préoccupation rend ſon ſimple témoignage nul. Je puis dire que M. Arnaud luy-meſme ne ſeroit pas recevable ſi au lieu de nous donner des preuves il ſe produiſoit pour témoin, & néanmoins je croy que Lanfranc n'en ſavoit pas plus que luy. Je puis dire que Lanfranc ne fait pas conſcience de nous debiter une hiſtoire fabuleuſe touchant ce qui ſe paſſa du tems de Cyrille d'Alexandrie & du Pape Céleſtin, & de s'en faire une bonne preuve. Si c'eſt ignorance, ſi c'eſt mauvaiſe foy, je n'en ſay rien, mais je ſay bien qu'il n'y a pas beaucoup de confiance à prendre au témoignage d'un homme qui nous a trompez ſi groſſiérement. *Il eſtoit*, dit M. Arnaud, *Italien de nation, où il y avoit encore grand nombre de Grecs.* L'Italie ſeroit un païs fort heureux ſi elle ne produiſoit que des témoins ſans reproche. Si Lanfranc euſt en effet pris ſoin de s'informer des Grecs qui y eſtoient quelle eſtoit leur créance touchant la converſion ſubſtancielle, il nous l'euſt dit luy-meſme, ſans laiſſer à M. Arnaud le ſoin de nous le faire deviner. *Il paroît*, ajoûte-t-il, *par le caractère de ſes écrits, que c'eſtoit un homme ſincère.* Il paroît par ſes écrits que c'eſtoit un homme fier, & ſenſible à la vaine gloire, ce qui n'eſt pas une bonne marque de ſincérité. Mais aprés tout cela je puis dire à M. Arnaud qu'il ſe trompe ſur le propre témoignage de Lanfranc. Car Lanfranc dit ſeulement *que tous les Chrétiens ſe glorifient de recevoir dans ce Sacrement la vraye Chair & le vray Sang de Jeſus Chriſt pris de la Vierge. Que c'eſt là la foy des Grecs, des Arméniens, & de toutes les autres Nations Chrétiennes.*

CH. II.

Ibid. p. 162.

Ibid.

CH. II. Cela n'est fondé que sur cette expression des Grecs qui porte que le pain est le vray Corps de Jesus Christ, & qu'il ne faut pas dire qu'il-y-ayt deux corps, mais un seul. Or on a déja fait voir ce qu'ils entendent par cette maniére de parler, savoir que le pain est fait le Corps de Jesus Christ par voye d'addition, comme l'aliment que nous mangeons est fait nôtre corps, ce qui est bien différent de la Transsubstanciation.

Illusion 20. *Mais*, dit M. Arnaud, *le silence de Bérenger & des Bérengariens me semble encore plus considérable.*

Ibid. p. 163. Je répons que c'est sa 20 Illusion. Car premiérement comment peut-il assurer que Bérenger, & ceux qui avoient la mesme créance que luy, n'ayent jamais dit que les Grecs ne croyoient pas la conversion des substances ? Il ne nous reste presque rien de leurs écrits, nous n'avons de leurs argumens ny de leurs réponses que ce qu'il a plû à leurs adversaires d'en rapporter. Il est vray que Lanfranc dit que quand on leur alléguoit quelques passages de l'Ecriture & de S. Augustin touchant l'état de l'Eglise, ils disoient que l'Eglise avoit erré & qu'elle estoit périe à la reserve d'eux seuls en qui elle estoit demeurée. Mais il ne s'ensuit pas de là qu'ils ayent avoüé que les Grecs crussent la Transsubstanciation ; Ils pouvoient dire que l'Eglise avoit erré, & qu'elle estoit périe ayant en vûë l'Eglise d'Occident. Ils pouvoient le dire de l'Eglise d'Orient sur d'autres erreurs que la Transsubstanciation, & outre cela qui peut s'assurer que Lanfranc rapporte fidélement tout ce que ils disoient sur ce sujet.

En second lieu je veux que Bérenger & ses sectateurs n'ayent jamais mis en avant les Grecs dans leur dispute. M. Arnaud trouvera-t-il étrange que des gens qu'on poursuivoit en tous lieux, qu'on tâchoit d'accabler par toute sorte de moyens, & que par consequent avoient bien des affaires ail-

leurs, ayent ignoré le veritable sentiment des Grecs. *Bérenger*, dit-il, *avoit esté trois fois à Rome, il avoit eu moyen de s'en informer, & l'on ne doit point douter que ce n'ait esté un de ses principaux soins.* Pourquoy n'en doit-on point douter? Est-ce parce que M. Arnaud le dit? Ceux qui sont en possession de ne l'en croire pas à sa simple parole ne laisseront pas d'en douter, car il n'est pas infaillible, & je seray moy-mesme du nombre de ceux qui douteront, jusqu'à-ce qu'il me l'ayt prouvé. CH. II. Ibid. p. 163.

Il ajoûte, *que l'intéret de ma cause est si agissant en moy qu'il dévroit m'apprendre par l'expérience de mes propres sentimens quels pouvoient estre ceux des sectateurs de Bérenger.* J'avouë que l'intéret de ma cause m'est mille fois plus cher que ma vie, & M. Arnaud me fait justice en cela, mais il est vray néanmoins que si je n'eusse eu à répondre au Livre de la Perpétuité, je ne me fusse pas trop mis en peine de la créance des Grecs, car la verité que nous devons tous avoir pour but d'éclaircir, ne dépend nullement de ce que les Grecs tiennent ou ne tiennent pas, & je me croirois fort malheureux si ma foy & ma conscience estoient obligées de s'affermir sur un principe si pitoyable. Pag. 164.

Bérenger avoit la Parole de Dieu, c'estoit assez. On n'a pas besoin d'autres armes, quand on est muny de celles-là. Mais quand sa curiosité fust allée jusqu'à savoir quel estoit le sentiment des Grecs, je ne say s'il eust eu le moyen de se satisfaire. Car j'apprens que c'estoit un homme qui donnoit tout son bien aux pauvres. Je n'apprens pas qu'il disposast à son plaisir de la bourse des grands, & vivant comme il faisoit dans l'onziéme siécle, où les livres n'estoient que manuscrits, l'Imprimerie n'estant pas encore alors en usage, & où le commerce n'étoit pas à mon avis aussi ouvert d'Angers à Constantinople qu'il

CH. III. l'est à present, & n'ayant d'ailleurs ny Consuls ny Missionnaires de ses amis en ce pays-là qui le peussent soulager, il peut bien estre excusable quand il n'aura pas sceu si ponctuellement ce qu'on y croyoit.

Mais enfin accordons à M. Arnaud que Bérenger & ceux qui le suivoient n'ignorassent pas le véritable sentiment de l'Eglise Grecque, où est la nécessité qu'il s'en deussent faire une raison pour se défendre, puisqu'on n'a jamais prétendu que la créance des Grecs fust la mesme que celle de Bérenger.

CHAPITRE III.

Vingt-uniéme Illusion de M. Arnaud en ce qu'il m'impute de soûtenir que les Grecs n'ont jamais sceu que les Latins crussent la Transsubstanciation. 22. En ce qu'il met en avant le formulaire de réunion proposée aux Grecs par les Latins. 23. En ce qu'il produit des passages de Grecs Latinisez. 24. En ce qu'il allégue des Auteurs supposez, ou pour le moins douteux & suspects de supposition. 25. En ce qu'il produit les témoignages de quelques faux Grecs gagnez pour les interets de l'Eglise Latine.

Illusion 21. SI M. Arnaud eut voulu retrancher de sa dispute touchant les Grecs, les illusions que j'ay déja remarquées, comme il estoit raisonnable, il eut supprimé entiérement plusieurs chapitres & en eut abregé plusieurs autres, & peut-estre que

par ce moyen on n'eut pas eu tant de sujet de se plaindre de sa longueur. Mais on en eut eu encore moins s'il luy eut plû d'en retrancher tout ce qu'il a écrit pour prouver que les Grecs ne peuvent avoir ignoré la créance des Latins sur le sujet de la Transsubstanciation. C'eust esté la chose du monde la plus juste, car ce qu'il m'impute de leur avoir attribué cette ignorance, & en suite tout ce qu'il entasse d'histoires, de raisonnemens, & de réflexions, pour faire voir que cette supposition est absurde, tout cela n'est qu'une pure illusion, & un mauvais usage qu'il a fait de son esprit & de sa plume. Je n'ay jamais prétendu que les Grecs ne seussent pas ce que tiennent les Latins sur cét article ; & si on prend la peine de lire avec un peu plus d'équité que M. Arnaud n'a fait ce que j'en ay écrit dans ma Réponse à la Perpétuité, on trouvera que bien loin d'avoir avancé cette proposition, j'ay au contraire souvent supposé qu'ils le savoient. L'Auteur de la Perpétuité m'ayant dit que les Grecs se trouvent avec les Latins en une infinité de lieux, & qu'on n'a pourtant jamais vû qu'il s'y soit excité entr'eux aucune dispute sur ce point, j'ay répondu, *que les Grecs se contentent de garder les sentimens de leur Eglise, sans faire de querelle aux Estrangers.* Or cette réponse suppose qu'ils n'ignorent pas ce que tiennent les Latins. Je leur ay mesme appliqué sur ce sujet un passage de Phœbadius qui dit, *qu'une conscience humble se contente de garder ce qu'elle croit, & estime qu'elle fera mieux de conserver sa propre foy, que d'aller discuter les sentimens des Estrangers.*, ce qui suppose aussi qu'ils pouvoient savoir l'opinion de l'Eglise Romaine, mais qu'ils n'avoient que faire d'en disputer. L'Auteur ayant ensuite allégué la réünion des deux Eglises faite au Concile de Florence, j'ay avoüé formellement que les Grecs semblent *y avoir tacitement souffert*

Rép. au 2. Traité 3. part. ch. 5.

CH. III *la Transsubstanciation des Latins*, ce qui suppose encore qu'ils ne l'ignoroient pas, car on n'ignore pas ce qu'on tolére. Le mesme Auteur ayant mis en avant la réponse des Grecs de Venise aux questions du Cardinal de Guyse, j'ay dit, *que c'estoit une réponse concertée pour n'irriter pas des Etrangers;* Supposant toûjours comme on voit qu'ils savoient fort bien la créance des Latins.

Qu'est-ce donc qui peut avoir obligé M. Arnaud à m'imputer non seulement une chose à laquelle je n'ay jamais songé, mais une chose dont le contraire se peut si évidemment recueillir de toute la suite de mon discours ? On sera, je m'assure, étonné quand on verra le prétexte qu'il a pris pour cela. L'Auteur de la Perpétuité avoit dit,

Perp. de la foy, 3. part. ch. 1. *Que Brérevod Professeur de Londres qui a fait un Livre de la diversité des Religions, & qui remarque avec soin toutes les choses enquoy il prétend qu'elles s'éloignent de la doctrine ou des pratiques de l'Eglise Romaine, n'ose pas dire néanmoins que l'Eglise Grecque soit en rien différente de l'Eglise Latine sur le sujet de la Transsubstanciation. Qu'il ne le prétend point aussi ny des Assyriens, ou Melchites, ny des Nestoriens, ny des Jacobites, ou Eutychiens, ny des Cophtes ou Egyptiens, ny des Abyssins, mais seulement des Arméniens.* Ce sont ces termes, & voicy ceux de ma Réponse,

Rép. au 2. Trai. 3. part. ch. 1. POUR LES AUTRES COMMUNIONS, *l'Auteur ne nous allégue que le silence de Brérevod Professeur de Londres, dans un petit Traité qu'il a fait des Langues & des Religions, où il ne marque point que ny les Grecs, ny les Assyriens, ou les Melchites, ny les Nestoriens, ny les Jacobites ou les Eutychiens, ny les Cophtes ou les Egyptiens, ny les Abyssins, s'éloignent de la doctrine ou des pratiques de l'Eglise Romaine sur le sujet de la Transsubstanciation. Mais c'est estre bien dénué de preuves que d'avoir recours au silence d'un homme qui n'a fait que marquer en passant les diffé-*

rences les plus communes des Religions, se contentant de dire ce que les peuples embrassent, ou ce qu'ils rejettent positivement, & formellement, sans aller jusques aux choses qu'ils ne croyent point par voye de négation, comme n'en ayant pas oüi parler.

Ces six derniers mots *comme n'en ayant pas oüi parler*, ont donné lieu à tout le vacarme. Mais premierement M. Arnaud considérera s'il luy plaît que ma Réponse s'applique aux *autres Communions* qu'on appelle Schismatiques, & que les Grecs n'y sont nommez qu'incidemment & par occasion. C'est ce qui paroît par mes propres termes, car aprés avoir traité à part ce qui concerne les Grecs, passant à un autre sujet, j'ajoûte tout d'une suite, *Pour les autres Communions l'Auteur ne nous allégue &c.* Il est clair que mon intention regarde ces autres Communions, que je ne nomme les Grecs que par ce qu'ils sont compris avec les autres dans l'objection de l'Auteur de la Perpetuité, mais que pourtant ma réponse ne regarde nommément que les autres peuples. Si on dit que l'objection enfermant les Grecs avec les autres, il faut que ma réponse les enferme aussi, qu'en effet elle est générale, qu'autrement j'aurois laissé l'objection à l'égard des Grecs sans réponse. Je dis à cela qu'on ne sauroit étendre ma réponse au delà des autres Communions Schismatiques, au préjudice de mes propres termes qui la restraignent & la déterminent. Il faut estre assez équitable pour n'attribuër rien aux gens qui sont contraire à leurs propres déclarations. M. Arnaud pouvoit m'accuser d'avoir laissé l'objection tirée du silence de Brérevod à l'égard des Grecs sans y répondre. Il pouvoit la remettre encore dans la dispute s'il eust voulu, mais il ne pouvoit pas appliquer mes paroles aux Grecs, puisque je les ay dites formellement *pour les*

CH. III *autres Communions*, par opposition aux Grecs mesmes dont je venois de traiter. Ce que j'en avois dit auparavant, & ce que je disois là mesme touchant les autres Communions, faisoit assez comprendre ce qu'il faloit répondre à cét égard à l'objection tirée de Brérevod sans qu'il fust nécessaire d'en faire un article particulier, ny de les comprendre avec les autres. J'avouë qu'on peut étendre le sens de ma réponse en général jusques aux Grecs, en gardant les differences d'eux aux autres peuples, mais de leur appliquer jusqu'au moindre de mes termes, & de vouloir faire accroire au monde que c'est d'eux formellement que j'ay parlé, c'est ce que la raison & la justice ne peuvent souffrir apres avoir dit positivement comme j'ay fait que je parlois *des autres Communions*.

Mais supposons qu'il faille entendre ma réponse des Grecs mesmes, M. Arnaud n'a-t-il pas consideré que je parle des peuples & non des particuliers, & que je veux dire que la doctrine de la Transsubstanciation n'a point fait de bruit parmy les peuples, que leurs Pasteurs ne la leur ont jamais proposée pour la leur faire embrasser, qu'ils ne la leur ont pas aussi décriée, pour la leur faire rejetter, en un mot qu'ils n'en ont fait ny un article de Foy, ny un article de Controverse. Mon sens paroît par la simple lecture de ma réponse. *Brérevod*, dis-je, *n'a fait que marquer en passant les differences les plus communes des Religions, se contentant de dire ce que les peuples embrassent ou ce qu'ils rejettent positivement & formellement sans aller jusques aux choses qu'ils ne croyent point par voye de négation comme n'en ayant pas oüi parler.* Il est clair que je distingue trois sortes de points, les uns que ces peuples font profession de croire positivement & formellement, les autres qu'ils font aussi profession de rejetter expressément.

sément, & les troisiémes qu'ils ne croyent ny ne rejettent expressément. C'est dans ce troisiéme ordre que je mets la Transsubstanciation à leur égard. Ils n'en ont oüy parler ny comme d'une chose qu'il faille croire, ny comme d'une erreur qu'il faille positivement rejetter. Ils ne la voyent ny entre les points que leur Religion enseigne, ny entre ceux qu'elle combat & qu'elle condamne formellement. Voilà ce que j'appelle à l'égard des peuples ne croire pas une chose par voye de négation comme n'en ayant pas oüi parler. Il ne faloit pas sur cela m'imputer d'avoir nié absolument que les Grecs eussent jamais entendu dire que les Latins crussent la Transsubstanciation, car il-y-a bien de la différence de l'un à l'autre. Je parle des peuples & non des particuliers, & je parle encore des points qui ne se trouvent ny entre les articles qu'il faut croire ny entre ceux qu'il faut rejetter actuellement, & non de ceux dont on peut savoir historiquement que d'autres peuples les tiennent.

Qu'on juge maintenant du caractére de M. Arnaud, & à quel homme on a à faire à luy. Outre ce que je viens de marquer, on verra bien-tôt comme il abuse de ce que j'ay dit des beaux jours de l'Eglise. Il vetille sur les moindres mots, il est au guet sur les expressions, & s'il peut en tourner quelqu'une à contre-sens, il s'en fait la matiere d'une victoire, ou pour mieux dire d'une illusion. Ce procédé semble peu digne d'un homme comme luy qui s'est acquis de la réputation dans le monde & qui veut se la conserver. S'il avoit dessein de s'enrichir des dépoüilles d'Allatius & de Raynaldus, & de transcrire comme il a fait leurs histoires, ne pouvoit-il pas prendre une occasion plus honneste que celle-cy pour les faire entrer dans son volu-

CH.III me? Où, s'il n'en trouvoit pas de plus favorable, faloit-il que l'amour des histoires, & le plaisir de nous faire une illusion prévalust sur la bonne foy, qui luy défendoit de m'imputer un sens imaginaire qu'il paroît d'ailleurs que je n'ay point eu, & qui n'a pas mesme de rapport avec la suite de mon discours?

Cependant c'est sur cela qu'il me fait bâtir des systémes & des machines, qu'il fait des divisions generales du monde, qu'il assemble des Conciles, qu'il fait marcher des Ambassadeurs, qu'il fait venir des armées, qu'il remplit Jérusalem de Pélerins, qu'il fait publier des Croisades, qu'il leur fait conquerir la Terre Sainte, Constantinople & l'Empire Grec, qu'il couvre l'Orient d'Evesques, d'Abbez, de Religieux & d'Inquisiteurs Latins, qu'il fait intervenir les Princes, les Roys, les Empereurs & les Papes, qu'il met en avant des négociations & fait faire des traitez de paix & de réünion entre les deux Eglises, tout cela pour prouver que les Grecs n'ont pas ignoré que les Latins crussent la Transsubstanciation, c'est-à-dire pour prouver une chose que je n'ay jamais niée. Qui diroit que tout ce pompeux & riche étalage se fit sans aucune nécessité, & que toutes ces grandes images n'aboutissent qu'à faire voir une chose que personne ne luy conteste. Il est pourtant vray que ce n'est qu'une fausse équivoque qui a donné lieu à tout ce magnifique appareil, une équivoque dont tout au plus quand mesme elle auroit eu quelque couleur il ne faloit que me demander en peu de mots l'éclaircissement, & en peu de mots j'eusse épargné à M. Arnaud la peine de traduire en son François le Latin d'Allatius & de Raynaldus, & quelque chose du Grec de Pachimére & d'Anne Comnéne.

Je luy eusse dit que je n'ay jamais entendu nier

que les Grecs n'ayent pû savoir au vray qu'elle estoit la créance des Latins sur le sujet de la conversion substancielle, & qu'en cette occasion je n'avois pas mesme pensé à expliquer mon sentiment sur ce qu'ils en savoient ou n'en savoient pas, n'ayant pas jugé que cela fust necessaire pour nostre dispute. C'est-ce que je luy eusse dit pour le satisfaire, mais pour peu qu'il m'eust pressé de luy déclarer nettement ce que j'en croy, j'eusse ajoûté qu'il me semble que depuis l'onziéme siécle jusqu'à maintenant cette nation a esté dans une si prodigieuse ignorance, dans une négligence si grande des mystéres de la Religion, dans un tel accablement d'affaires temporelles, que ce ne seroit pas un paradoxe quand on soûtiendroit que la pluspart d'entr'eux ne savent guéres bien ce que croyent les Latins à cét égard, puis qu'il est vray qu'ils ne savent pas trop bien ce qu'ils croyent eux-mesmes. Ce que j'ay étably dés l'entrée de cette dispute touchant leur ignorance justifie ce que je dis. Mais outre cela voicy ce qu'en écrit Thomas à Jesu. *Les Grecs*, dit-il, *depuis leur séparation de l'Eglise Catholique sont tombez dans les tenébres d'une ignorance profonde, ce qui paroîtra manifestement si on jette les yeux sur les siécles qui ont précédé la séparation, où la Gréce a esté la mere des arts & des disciplines.* Il rapporte ensuite un passage de Bozius en ces termes : *Depuis le dixiéme siécle que l'Eglise Grecque commença à se separer de nous, on ne sauroit presque marquer personne d'entre eux, qui ait excellé en aucune science, il peut estre qu'on en trouveroit quelques-uns de médiocres: Il est certain que Grégoire rapporte que sous l'Empire d'Andronic, il y a environ deux cens cinquante ans, il ne se trouva personne dans toute la Gréce qui fust capable de disputer avec les nostres sur les points de la Religion, & maintenant il n'y en a pas un seul dont on puisse*

CH. III

Thomas à Iesu de proc. salv. omn. gent. lib. 6. cap. 5.

CH. III *mesme dire qu'il est médiocrement savant. Si quelqu'un d'eux veut apprendre quelque chose il faut qu'il sorte de Constantinople & qu'il s'en vienne à Rome au Collége que Grégoire XIII. a étably pour les Grecs. Tous les Evesques d'entr'eux sont pris de l'ordre des Moynes, entre lesquels il-y-a une Loy qui porte que tous ceux qui étudient en Philosophie sont tenus pour excommuniez, comme le témoigne Belon au Livre premier de ses Observations. Or il n'y a rien qui aide plus les hommes à la connoissance de la verité que la droite Philosophie. C'est pourquoy le démon pour tenir les Grecs enveloppez dans ces épaisses tenebres d'ignorance, a fait en sorte que les Evesques fussent élûs de l'ordre des Moynes, & que d'ailleurs les Moynes s'imposassent à eux-mesmes la nécessité d'estre ignorans.*

Il y a de l'apparence que des gens qui sont en cét état ne s'appliquent pas trop à rechercher le véritable sentiment des Latins sur le Mystére de l'Eucharistie, & en effet de tous ceux qui ont écrit depuis l'onziéme siécle jusqu'à present si vous en exceptez les Latinisez, il s'en trouvera tres-peu qui ayent seulement fait mention de la créance de l'Eglise Romaine touchant la conversion des substances, ce qui marque qu'ils n'en sont guéres instruits.

Je ne croy pourtant pas que cette ignorance ayt esté si universelle qu'il-n'y-en ait eû toûjours de tems en tems quelques-uns qui ayent sceu au vray l'opinion des Latins, & particuliérement ceux qui ont eû plus de commerce avec eux, comme ceux qui ont négocié les réünions, ceux qui ont conferé avec les Missionnaires, ceux qui ont assisté au Concile de Florence, & ceux qui ont esté contraints de vivre sous la jurisdiction des Evesques Latins. M. Arnaud n'avoit que faire de se mettre tant en peine de le prouver. C'est une chose qu'on luy accorde.

Voylà déja beaucoup d'illusions de M. Arnaud, & néanmoins nous ne sommes pas au bout de toutes celles qu'il nous a faites sur ce seul article des Grecs. CH. III

On peut encore mettre dans ce nombre l'allégation perpétuelle qu'il nous fait de cette formule de réünion qui a esté si souvent proposée aux Grecs, & que les Grecs ont quelque fois reçûë lors qu'ils se sont accordez avec l'Eglise Romaine. Il nous dit *que les deputez de l'Empereur Michel Paléologue estant arrivez au Concile de Lyon, presentérent au Pape les lettres de l'Empereur contenant en termes formels la Profession de foy qui leur avoit esté envoyée par Clément IV. & par Grégoire X. où la Transsubstanciation se trouve expressément insérée en ces termes, Sacramentum Eucharistiæ ex Azymo conficit Romana Ecclésia tenens & docens quod in ipso Sacramento, panis verè transsubstanciatur in Corpus & vinum in Sanguinem Domini nostri Jesu Christi.* Il ajoûte, *qu'ensuite George Acropolite jura pour l'Empereur cette profession de foy*, & que *le Légat du Concile des Grecs présenta aussi une lettre au Pape de la part du Métropolitain d'Ephése & de 30 Evesques Grecs, & qu'il jura en leur nom dans les mesmes termes que l'Ambassadeur de l'Empereur avoit fait, d'embrasser entiérement la Profession de foy dont il est question où la Transsubstanciation estoit exprimée.* Il dit encore *que dans la Profession de foy que Jean Veccus inséra dans ses lettres tant en son nom qu'au nom des Evesques Grecs la Transsubstanciation y est aussi formellement exprimée quoy qu'elle ne le soit qu'à l'occasion des Azymes, Credentes & nos ipsum Azymum panem in ipso sacro officio Eucharistiæ verè transsubstanciari in Corpus Domini nostri Jesu Christi & vinum in Sanguinem ejus per sanctissimi spiritus virtutem & operationem. Qu'ils assurent de mesme que le pain levé est transsubstancié au Corps de Jésus Christ.* Il remarque aprés cela *que cette Profession de foy des Evesques*

Illusion 22.

Liv. 3. ch. 3. pag. 275.

Ibid. p. 277.

CH.III *Grecs n'estoit pas conçûe en mesmes termes que celle qui leur avoit esté envoyée par Clément IV. & par Grégoire X. mais que cette variété n'a point d'autre effet à l'égard de l'article des Azymes, & de la Transsubstanciation, sinon qu'il y est exprimé en termes plus forts que dans la Profession de foy de Clement.*

Voylà donc si nous en croyons M. Arnaud la Transsubstanciation formellement receûë & avoüée par l'Eglise Grecque. Mais tout cela n'est qu'illusion. Cette Profession de foy dans le Latin de Raynaldus de qui M. Arnaud a emprunté tout ce qu'il nous en allégue porte à la vérité ces mots, *Panis verè transsubstanciatur in corpus & vinum in sanguinem*, mais comme je l'ay déja remarqué dans le grec qu'Allatius nous en a rapporté sur le sujet de la réünion de l'Empereur Jean Paléologue elle est conçûe en ces termes, ὁ ἄρτος ἀληθῶς μεταβάλλεται, εἰς σῶμα, καὶ ὁ οἶνος εἰς αἷμα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ, *le pain est veritablement changé au Corps & le vin au Sang de nostre Seigneur Jesus Christ.* Changé, n'est pas *transsubstancié.* J'ay déja montré qu'il-y-a bien de l'un à l'autre. Les Grecs tiennent que le pain est changé au corps, cela n'est pas en question, mais il s'agit de savoir s'ils croyent qu'il est transsubstancié. M. Arnaud n'ignoroit pas cette différence du Grec & du Latin de cette Profession de foy, car il l'a remarquée luy-mesme ailleurs sur le sujet de la réünion de l'Empereur Jean Paléologue, & il ne s'en défend qu'en nous disant que le μεταβάλλεται des Grecs & le *Transsubstanciatur* des Latins sont synonymes. Pourquoy n'a-t-il fait mention de cette différence en cét endroit, & pourquoy-a-t-il fondé sa preuve sur le terme Latin comme sur un terme exprés ? *La Transsubstanciation*, dit-il, *s'y trouve expressément insérée. Je veux faire voir à M. Claude la Transsubstanciation approuvée solemnellement*

Allat. de Perp. cons. lib. 2. cap. 17.

Livr. 2. c. 3. pag. 273. & ch. 2. p. 269.

par l'Eglise Grecque de la maniere que l'on approuve les choses que l'on a toûjours crûës, & dont on n'a pas le moindre doute. Et ensuite, *voylà comme je m'étois obligé de luy faire voir la Transsubstanciation signée, jurée & embrassée par les Grecs.* C'est-ce qu'il fait voir en effet si l'on s'en rapporte simplement au texte Latin, mais si l'on consulte le Grec on y trouvera toute autre chose que ce qu'il prétend. On verra donc bien que les Latins croyent la Transsubstanciation & qu'ils tâchent de l'insinuer parmy les Grecs, mais on verra aussi que les Grecs ne se départent point de leurs expressions générales. Car de nous dire que *μεταβάλλεται, est changé*, & *transsubstanciatur, est transsubstancié*, sont synonymes, c'est ce que je nie & que j'ay déja réfuté, & que je réfuteray encore dans la suite. Toute cette preuve sur laquelle M. Arnaud a tant fait d'insistance se réduit à une chose qu'on ne luy conteste pas, qui est que les Grecs tiennent que le pain est véritablement changé au corps & le vin au sang. Cette profession de foy ne dit rien de nouveau, & que je n'eusse déja reconnu dans les Auteurs Grecs. Pourquoy en triompher ? Il reste toûjours à savoir s'ils l'entendent d'un changement de substance, qui est nostre unique question. Au reste il ne faut pas que M. Arnaud tire avantage de ce que dans la lettre de Jean Veccus Patriarche de Constantinople la Profession de foy ne se trouve pas conçûe en mesmes termes que celle qui avoit esté envoyée par Clément & par Grégoire, qui fut signée & jurée par l'Ambassadeur de l'Empereur & par le Légat des Grecs, au Concile de Lyon, car il paroît par la lecture de cette lettre & en la comparant avec la formule de Clément & de Grégoire, qu'à l'égard des articles de la Penitence, du Purgatoire & des Sacremens, c'est précisément la mesme chose & les mesmes termes,

CH. III à la reserve de quelques legers changemens qu'il faloit faire nécessairement, soit pour faire parler l'Église Grecque en son propre nom, soit pour se reserver comme ils font l'usage de la Confirmation par les Prestres, soit aussi pour appliquer à leur pain levé, ce qui n'est dit dans l'autre que de l'Azyme. Mais quant aux termes essentiels & qui regardent la doctrine, ce sont absolument les mesmes, & il en faut faire le mesme jugement.

Illusion 23. On peut mettre aussi avec justice dans le nombre des Illusions de M. Arnaud les témoignages de quelques Grecs Latinisez qui avoient quitté leur Religion pour embrasser la Romaine. Il nous produit des passages de Manuel Calécas duquel il nous dit luy mesme *qu'il estoit de l'ordre des* Liv. 3. ch. 9. *Fréres prescheurs, & qu'il a fait quatre livres exprés contre l'erreur des Grecs sur la procession du S. Esprit.* Livre 4. ch. 3. p. 350. 352. Il en produit du Cardinal Bessarion & d'un certain Grégoire qui écrivirent tous deux contre Marc d'Ephése en faveur des Latins, pour défendre ce qui avoit esté fait au Concile de Florence. Il en Ibid page 2. & 353. allégue de Jean Plusiadéne, de Gennadius Scholarius, & d'un Religieux nommé Hilarion, tous ardens zélateurs du mesme Concile, tous ouvertement engagez à la défense & à la propagation des dogmes de l'Église Romaine. Chacun voit que des gens de cette espéce ne sont pas plus propres à décider nôtre question que le seroient Thomas d'Aquin, ou les Péres du Concile de Trente, & qu'il y a trop de surprise à nous les alleguer pour témoins.

M. Arnaud dira sans doute qu'il ne les produit que parce qu'ils n'ont pas reproché aux Grecs de ne pas croire la Transsubstanciation. Mais s'il ne se proposoit que d'en tirer cét avantage, il n'étoit pas nécessaire de rapporter comme il a fait leurs passages tout du long, ny d'y marquer en gros caractére les endroits qui établissent le changement

gement de la substance pour éblouïr les Lecteurs. Il suffisoit de mettre ces Auteurs en général dans l'ordre des Latins, & de réduire l'avantage qu'il veut tirer de leur silence à cét argument négatif que nous examinerons dans la suite, qui consiste en ce que les Latins n'ont jamais accusé les Grecs de ne pas enseigner la conversion substancielle. Quoy qu'il en soit il est juste de mettre à part tous ces passages comme absolument inutiles & produits mal à propos, & s'il-y-a quelque réflexion à faire sur leur silence, cela viendra dans son rang. CH.III

Il n'est pas moins juste de retrancher de cette dispute les Auteurs douteux, c'est-à dire ceux dont on n'a aucune assurance si les Ouvrages qu'on leur attribuë sont effectivement à eux, ny mesme si ces Auteurs ont jamais esté au monde. Je mets d'abord en ce rang le prétendu Samonas Evesque de Gaze. M. Arnaud s'empresse à prouver contre la conjecture de M. Auberrin que dans le 13. siécle, c'est-à dire au temps qu'on place cét Archevesque de Gaze, il y-avoit des Evesques Grecs dans la Palestine. Mais il ne se met pas en peine de nous montrer que Samonas fust du nombre, ny qu'aucun ait fait mention de luy. *Il-y-a*, dit-il, *cinq cens traitez des Peres qu'il faudroit rejetter de mesme s'il suffisoit pour les traiter d'Apocryphes qu'ils n'eussent point esté alleguez par d'autres.* Cinq cens traitez, je le veux, mais il-n'y-a pas cinq cens Peres dont personne n'ayt fait mention, & qui ne se trouvent pas mesme nommez par d'autres. Quand le nom d'un Auteur est inconnu aux Auteurs du siécle où l'on le fait vivre, & mesme aux Auteurs des siécles suivans, c'est une raison suffisante pour rendre son ouvrage suspect de supposition. Il ne doit donc pas trouver étrange qu'on mette son Samonas dans ce rang, jusqu'à-ce qu'il en ayt mieux

Illusion 24.

Livr. 3. c. 6.

Ch. III étably l'autorité. Quand M. Aubertin se seroit trompé dans sa conjecture, & qu'il y-auroit eu en effet des Evesques Grecs dans la Palestine au tems que les Sarrazins l'occupoient, cela ne conclut pas que Samonas ayt esté du nombre, ny que sa dispute contre Achmet soit une piece véritable. La coûtume de M. Arnaud est que lors qu'il trouve une bagatelle à relever, bien qu'elle ne soit d'aucune importance pour la dispute, il s'y attache & y déploye tout ce qu'il a de forces, afin qu'à la faveur de ces faux triomphes, il puisse couvrir sa foiblesse dans les choses necessaires. C'est ce qu'il a fait dans cette occasion, car voyant qu'il ne luy estoit pas possible de donner quelque poids, ou quelque couleur au témoignage de ce Samonas, il s'est jetté sur la critique & s'est échauffé à faire voir qu'il y avoit au 13. siécle des Evesques Grecs dans la Palestine sous la domination des Sarrasins, & sous ce prétexte il nous veut faire passer pour bon & valable le passage de Samonas. Ce procedé est une pure illusion.

On peut fort bien mettre encore au rang des Auteurs suspects de supposition, un certain Agapius que M. Arnaud dit avoir esté Moyne du Mont Athos, & dont il nous rapporte quelques extraits. Je veux croire que ses extraits sont fidéles, & qu'il les a fidélement traduits. Mais quelle asseurance avons-nous que cét Auteur ne soit pas supposé, & qu'il n'y faille soupçonner aucune imposture. M. Arnaud dit *qu'il a rencontré depuis peu ce Livre écrit en Grec vulgaire.* Déja cette rencontre me choque, il semble que ce soit un pur hazard qui luy en a donné la connoissance. Cependant on sait assez combien ceux de l'Eglise Romaine sont soigneux de recueillir ces sortes de piéces qui leur sont favorables, & qui leur peuvent servir, tant à l'égard des Grecs, qu'à l'égard des Protestans, comme seroit celle-cy qui parle

Livre 4. c. 8.

expreſſément de la ſubſtance de Jeſus Chriſt couverte des accidens & des apparences du pain & du vin. Ils ne ſçauroient trouver rien de ſi fort dans aucun autre Auteur, comment donc auroient-ils négligé cét Agapius d'une telle maniére que M. Arnaud qui a ſes correſpondances par tout, en Italie, en Gréce, en Suéde, en Moſcovie, en Syrie, n'en ayt eu aucune connoiſſance que par rencontre. Il nous dit que ce Livre *a eſté peut-eſtre composé durant que Cyrille eſtoit encore Patriarche puis que Cyrille n'eſt mort qu'en* 1638. *& que le Livre de ce Religieux n'eſt imprimé à Veniſe qu'en* 1641. Si c'eſt là tout ce qu'on en peut ſavoir chacun peut juger que cela ne ſuffit pas pour donner créance à un Livre. L'Imprimerie de Veniſe n'eſt pas plus exemte de fraude & de ſupercherie que celle des autres Villes. CH. I

Tam ficti pravique tenax quam nuncia veri.

La Confeſſion de Cyrille avoit aſſez choqué les Latins pour les obliger à luy oppoſer un témoignage auſſi exprés & auſſi autentique que celuy-cy. C'eſt un Auteur, c'eſt un Religieux du Mont Athos, de ce Mont qui ſelon M. Arnaud *eſt comme le Novitiat & le Séminaire des Religieux de tout l'Orient, &* dont il dit, *que la foy eſt celle de toutes les Egliſes Grecques*, comment l'auroient-ils ſi fort mépriſé que de ne le pas produire contre Cyrille? Mathieu Caryophile a fait un traité exprés pour réfuter la Confeſſion de ce Patriarche, mais il ne parle point d'Agapius. Leo Allatius a outrageuſement déchiré le meſme Cyrille dans ſon Livre de Perpetua Conſenſione, & il n'a pas manqué de rapporter tout du long les Conciles de Cyrille de Béroë & de Parthénius, mais il ne dit pas un mot d'Agapius. Le meſme Allatius a fait un livre contre le Docteur Creygton, où il tâche de prouver que les Grecs croyent la Tranſſubſtanciation. Il-y-a recueilly tout ce qu'il

Ibid. p. 400.

Apud Habert. in Archierat.

CH.III a peu trouver de favorable soit dans les livres imprimez soit dans les manuscrits. M. Arnaud le sait bien puis que c'est de là qu'il a tiré presque tout ce qu'il nous a produit de plus spécieux, mais il ne nous dit rien d'Agapius, ce qui me fait soupçonner avec beaucoup de justice que c'est l'ouvrage de quelque fourbe. Quoy qu'il en soit il n'est pas raisonnable de s'en prévaloir jusqu'à ce qu'on nous l'ait fait un peu mieux connoître.

Illusion 25. Enfin pour achever de nettoyer la dispute de M. Arnaud de tout ce qu'elle a de vain & d'illusoire, la raison veut que nous en retranchions les témoignages des faux-Grecs, c'est-à-dire de ceux qui ayant esté élevez dans les Séminaires des Latins, ou gagnez par les Missionnaires, & étant dans le fond de l'ame de la Religion Romaine ne laissent pas de vivre dans l'Eglise Gréque qu'on appelle Schismatique, & d'y posseder mesme quelquefois les plus hautes dignitez. Gerganus Evesque d'Arte dans l'Epître qu'il a mise à la teste de son Catéchisme, se plaint fort de cette sorte de gens. Il dit que ce sont des ennemis cachez qui au dehors font semblant d'estre Grecs, mais qui au dedans sont Latins attachez à l'Eglise de Rome & à ses doctrines, & Caryophile qui rapporte cette plainte de Gerganus n'en disconvient pas. Nous avons déja veu par le rapport mesme des Jésuites, qu'une des plus grandes applications des Missionnaires dans l'Orient est de gagner secrettement des Evesques & des Prestres pour s'en servir dans les occasions, ou d'insinuër insensiblement la Religion Romaine dans l'esprit de la jeunesse Grecque, sous prétexte de leur enseigner les Langues & la Philosophie, afin de remplir peu à peu les charges Ecclesiastiques de leurs créatures. Nous avons veu par le témoignage mesme d'Allatius & de Thomas à Jesu

In refutat. Caryopht.

que c'est là le grand bruit qu'on tire du Séminaire de Rome, où l'on éleve de jeunes enfans Grecs dãs les créances & dans les maximes de l'Eglise Romaine, & d'où ensuite l'on les renvoye dans leur païs, pour y recevoir les Ordres de la main des Evesques Schismatiques, pour y estre promûs aux Eveschez par les Patriarches Schismatiques, & pour y avancer les affaires des Latins sous cette fausse apparence. Je laisse à part si ce procedé est loüable ou non, cela n'est pas de mon dessein. Chacun en peut juger. Mais je dis qu'il n'est pas possible de concevoir une plus grande illusion que celle que M. Arnaud nous fait, de se servir du témoignage de ces gens-là pour décider la question qui est entre nous. Si c'est de cette maniére qu'il prétend *accabler* les Ministres, & triompher de leur défaite, ses victoires seront faciles, mais ses triomphes ne seront pas solides ny fort glorieux. N'est-ce pas un artifice reprochable d'avoir voulu profiter du mystére des Missions, & des Séminaires pour éblouïr le monde, en s'imaginant qu'on ne prendroit pas garde à la supercherie. CH. III

C'est dans cét esprit que M. Arnaud étale avec éclat le témoignage de Paysius Ligaridius accompagné des lettres de M. Pompone son neveu. Il en a premiérement allégué quelques extraits traduits en nostre langue, & enfin il en a mis le traité tout entier en Latin dans son douziéme Livre. Voulez-vous savoir qui est ce Paysius Ligaridius, remarquez ce que M. Pompone en a écrit dans sa lettre. *Il est Grec*, dit-il, *de nation & Religieux de l'Ordre de Saint Basile. Il a étudié à Rome & à Padoüe, & estant revenu de là à Constantinople, il y avoit esté fait Archevesque de Gaza en Palestine.* M. de Pompone semble ne faire cét aveu qu'avec quelque espéce de contrainte. *J'ay voulu*, ajoûte-t-il, *vous dire tout ce qui est de cét Archevesque, parce que je ne doute pas que quelques Calvinistes qui sont* Liv. 5. c. 3.

CH.III *icy, n'ayent donné avis de cét écrit au Ministre Claude, & qu'en la mesme maniere qu'ils ont dit que cét Auteur devoit estre suspect, parce qu'il avoit esté nourry à Rome, & qu'il avoit esté receu Docteur à Padoüe, ils ne luy ayent mandé qu'il peut rejetter son témoignage comme d'un homme élevé en nôtre Religion. Ce n'est pas que je croye rien de plus foible que cette défaite, &c.* Est-ce que nous n'eussions pas seu de M. de Pompone qui estoit cét Archevesque s'il n'eust apprehendé que quelques Calvinistes qui sont à Stokolm ne l'eussent écrit au Ministre Claude ? Nous n'eussions pas laissé de le savoir d'ailleurs, nous l'eussions seu d'un Grec Latinizé de Venise qui s'appelle le Signor Gradenigo, car voicy ce qu'il en a écrit depuis peu. *Paysius Ligaridius a estudié à Rome, & quand il en partit c'estoit un ardent défenseur des Latins, j'ay oüi dire depuis qu'il avoit publiquement abjuré la Religion Romaine, lors qu'il fut fait Métropolitain de Gaza.*

Pour bien connoître le caractére du personnage & de ses semblables, il est bon d'éclaircir l'histoire de cette abjuration dont parle le Signor Gradenigo. Voicy ce que m'en écrit. M. Bazyre Docteur Anglois dont j'ay déja produit le témoignage diverse fois, & qui se trouva present à Jérusalem lors que Paysius fut fait Archevesque de Gaza. *L'an* 1646. dit il, *durant les troubles qui divisoient l'Angleterre, le Roy de la Grand Bretagne Charles I. mon tres-bon Maistre, Martyr de sainte & glorieuse memoire, voulut que je passasse d'Angleterre en France vers son fils alors Prince de Galles, & maintenant le Roy Charles II. à qui Dieu donne longueur de jours. Apres un sejour en France de deux ans, je résolus de faire un long voyage, long, dis-je, soit à l'égard des lieux, soit à l'égard du tems, y ayant employé cinq années entiéres, pendant lesquelles je visitay toute la Syrie, la Mésopotamie & la*

Palestine. L'an 1652. me trouvant à Jerusalem dans le CH.III
Temple du S. Sepulchre, εὐχῆς ϗ τῶν τόπων ἱςορίας ἕνεκεν pour y prier & pour voir les saints lieux à l'imitation de cét Alexandre dont parle Eusebe au Livre 6. de son Histoire, Paysius Ligaridius vint à moy de la part du Patriarche de Jérusalem nommé aussi Paysius, pour me faire présent d'un gâteau sur lequel estoient representez tous les Mystéres de Jesus Christ depuis l'Annonciation jusques à l'Ascension, & en me quittant il me pria de me trouver le lendemain à son mariage spirituel, ce furent ces termes, c'est-à dire à son installation en la dignité de Métropolitain de Gaza. Le lendemain 14. Septembre cette installation fut faite, & j'assistay à toute la cérémonie. Le Patriarche estoit assis sur un Trône haut élevé couvert de tous côtez de riches tapis de Turquie, au dessous estoient les Métropolitains & un peu plus bas les Evesques, les Archimandrites, &c. Pendant l'Office Ligaridius recita une Confession de foy dont il me donna en suite une copie; Avant sa consécration il foula à ses pieds par deux ou trois fois un Tableau dans lequel estoit representée une Ville assise sur sept montagnes, ayant au dessus un Aigle à deux testes. Les Latins qui y estoient présens en furent merveilleusement scandalisez, car ils entendirent bien que cette Ville estoit Rome. Aprés la consécration je me retiray dans la maison commune des Latins qui estoit dans la Ville, & comme nous dînions, je voulus partager mon gâteau, & en donner à toute la compagnie; j'en donnay au Vicaire du Pape, aux Cordeliers & aux Prestres qui estoient à table avec nous qui le reçûrent agréablement. Mais quand j'en voulus donner aux Laïques, ils le refusérent avec execration, disant que c'étoit le gâteau de ce Schismatique Ligaridius qui venoit de fouler aux pieds la ville & l'Eglise de Rome. Apres dîner le Vicaire du Pape qui estoit savant & sincére, entra en conversation avec moy touchant l'invocation des Saints, & particuliérement de la Sainte Vierge, & comme je luy alléguois un passage de

CH.III *S. Epiphane, Ligaridius entra qui troubla nostre conversation. Il commença d'abord à prier la compagnie de n'estre pas scandalisée de ce qu'il avoit fait, son excuse fut assez plaisante, car il nous dit qu'il n'avoit songé à rien moins qu'à la Ville de Rome, mais que par cette cérémonie pratiquée dans l'Eglise Grecque, il avoit entendu fouler aux pieds les vanitez du monde figurées par cette ville, & y renoncer par cette action. Cette excuse ne fut pourtant pas bien receüe du Vicaire, qui estoit trop habile homme pour s'en contenter. Apres son départ il me dit que Ligaridius estoit un insigne hypocrite, que dans le mesme tems qu'il parloit ainsi il prenoit pension annuelle du Pape, & qu'il luy avoit payé sa pension fort régulièrement durant quelques années, mais qu'à l'avenir il ne la luy payeroit plus.* Voylà qui est Paysius Ligaridius. Je ne feray point d'autre réflexion sur son sujet, c'est aux lecteurs à juger de la validité d'un tel témoin.

Livre 4. c. 9. Chacun pourra juger aussi de l'écrit d'un certain Gentilhomme Moldave nommé le Baron Spatari, que M. Arnaud produit avec une lettre du mesme M. de Pompone. Dans cette lettre on trouvera entre autres choses ces termes. *Il convient généralement avec nous sur toutes choses, & n'en diffère que sur la procession du S. Esprit. Aussi vient-il toutes les Festes à la Messe chez moy, & à l'exception du Credo, où il oublie le filióque, il n'y a pas un meilleur Catholique.* N'est-ce pas là justement la définition d'un de ces faux-Grecs dont nous parlons qui sont Grecs avec les Grecs, & Latins avec les Latins? Qui ne sait que les Grecs je dis mesmes les reconciliez comme on parle différent des Latins non seulement en ce qu'ils oublient le filióque dans le symbole, mais aussi en l'usage du pain levé, en la Communion sous les deux espéces; & en une infinité de pratiques & de cérémonies? Qui ne sait

que ceux qu'on appelle Schiſmatiques ont en horreur les Images taillées, n'invoquent point les Saints des Latins, ne croyent point le Purgatoire, rejettent la primauté du ſiége Romain, n'aſſiſtent point au ſervice des Latins, & ont une telle averſion pour leur ſacrifice que quand un Preſtre Latin a dit la Meſſe ſur un de leurs Autels, ils le lavent pluſieurs fois & le purifient comme ayant eſté pollu? M. de Pompone s'eſt fort méconté s'il a crû que plus la Religion de ſon Baron approcheroit de celle des Latins, plus la cauſe de M. ſon oncle en ſeroit favoriſée, car au contraire, c'eſt par là que la qualité de ce témoin ſe découvre & que ſon témoignage paroît manifeſtement nul & invalide. Un excez de zéle a fait aller M. de Pomponé plus loin qu'il ne faloit, mais Dieu l'a ainſi voulu pour empécher que nôtre innocence & nôtre ſimplicité ne ſe laiſſaſt ſurprendre à de telles illuſions. Au reſte je n'ay que faire de remarquer l'imprudence de ſon témoin qui nous aſſure *que tous les ans le premier Dimanche du Careſme que les Grecs appellent le Dimanche de l'Orthodoxie le Patriarche de Conſtantinople excommunie dans ſon Temple Patriarchal en préſence des Archeveſques, des Eveſques & des Ambaſſadeurs des Roys & Princes Chrétiens toutes les héréſies, & particuliérement*, dit-il, *tous ceux qui combattent la Tranſſubſtanciation.* M. Arnaud a fait écrire en gros caractéres ces termes *maximè verò Tranſſubſtanciationi adverſantur*, ne ſe ſouvenant pas que luy-meſme nous a rapporté les termes de cette excommunication où il n'eſt pas dit un mot ny de la Tranſſubſtanciation, ny de ceux qui la combattent. Si ce que le Baron Spatari nous dit eſtoit véritable M. Arnaud ſe ſeroit trahy luy meſme en ſupprimant une clauſe ſi importante & ſi déciſive de noſtre différent, & il ſe ſeroit auſſi donné bien de la peine en vain dans toute cette lon-

CH. III gue dispute puis qu'il ne faloit que produire cette excommunication, & en demeurer là.

Ce que nous venons de voir touchant Paysius Ligaridius & le Gentilhomme Moldave nous doit servir de régle & de guide pour bien juger du témoignage de quelques Prestres Grecs du Patriarchat d'Antioche. Les soins que les Missionnaires prennent pour s'acquerir des créatures en ce pays-là font qu'on ne trouvera jamais fort étrange qu'on y ayt trouvé six Prestres Grecs prests à déclarer & à signer ce qu'on leur a présenté. D'ailleurs ils sont dans le voisinage des Maronites qu'on fait estre réünis à l'Eglise Romaine depuis long-tems & gouvernez par des personnes qui ont à cœur la propagation des dogmes Latins. Cyrille estant encore Patriarche d'Alexandrie semble nous avoir prédit ce qui nous arrive aujourd'huy, car voicy ce qu'il écrit dans une de ses lettres à Vytembogard. *Le chef*, dit-il, *des Maronites fait profession de la Religion Romaine, & parce que le Patriarchat d'Antioche est dans le voisinage des Maronites j'apprehende qu'il n'en soit corrompu, d'autant plus qu'ayant esté avertis tant de la part du Patriarche que de la mienne, il ne nous paroît pas que cette précaution soit suffisante.* Quant au Synode de Chypre de l'an 1668. chacun sait que cette Isle a esté sous la direction du Pontife Romain & des Evesques Latins depuis le 13. siécle jusques à l'an 1571. que les Turcs la prirent sur les Vénitiens, il ne faudroit donc pas s'étonner quand elle se trouveroit imbuë des opinions des Latins, d'autant plus que le Pape y-a aussi toûjours entretenu ses Missionnaires depuis ce tems-là. Ces deux piéces portent sur le front des marques qui les font reconnoître. Car la premiére commence ainsi, *Quelques nobles Prestres François se sont addressez à nous, & nous ont demandé une profession de nôtre foy touchant le Saint Sacrement de l'Eucharistie.* L'autre porte, *qu'elle a*

Voyez les au l. 11. de M. Arn.

esté transcrite sur les actes du Synode à la prière tres-instante de Révérend Pere François de Brisac Capucin de la sainte Mission des Capucins de Larnéce & de ses Confréres. Tout cela n'est que le fruit des Missions. M. Arnaud n'en eust pas esté moins estimé quand il ne s'en fust pas servy, les actes de cette nature, ne seront jamais jugez assez forts pour terminer le différent qui est entre nous, y ayant d'ailleurs des raisons solides & des témoignages autentiques contre luy. CH. III.

CHAPITRE IV. CH. IV.

Réponse aux témoignages de quelques Protestans que M. Arnaud produit sur le sujet de la créance des Grecs.

ON voit déja que M. Arnaud eust fort abregé sa dispute touchant les Grecs s'il l'eust déchargée de toutes les illusions, mais il l'eust encore reduite en plus petit volume, s'il eust voulu en retrancher toutes les choses inutiles qui n'y sont pas en petit nombre. Je mets en ce rang les témoignages qu'il nous allégue de quelques Protestans, qui semblent avouër, ou par une déclaration formelle ou par leur silence que les Grecs ne différent pas des Latins sur le sujet de la Transsubstanciation. J'avouë qu'il n'en a pas fait une preuve, ayant bien reconnu qu'elle eust esté trop foible & trop imparfaite, mais il n'a pas laissé d'en faire un chapitre exprés, & de les produire avec beaucoup d'art & de pompe, espérant que cela feroit quelque impression sur l'esprit de ses Lecteurs, & les préoccuperoit de cette pensée que je suis presque le seul d'entre les Protestans qui nie que les Grecs croyent la

CH. IV Transsubstanciation. Il est donç nécessaire de voir ce que c'est.

Le premier qu'il nous met en avant est Crusius Professeur en l'Académie de Tubinge qui dit, *que* Livre 2. c. 4. *les Grecs croyent que le pain est changé au Corps de Jesus-Christ, & le vin en son Sang:* Mais ce n'est pas-là la Transsubstanciation, & il-y-a bien de la différence de l'un à l'autre. Crusius rapporte les termes dont ils se servent, & c'est une chose qui n'est pas contestée, la question est si par ces termes, ils entendent une conversion réelle des substances. C'est ce que nous nions.

Ibid. p. 130. Il nous allégue aussi quelque chose de Grotius contre Rivet, & nous remet encore devant les Pag. 131. yeux le témoignage de Forbésius Evesque d'Edimbourg. Mais chacun sait que ces deux hommes, quoy que d'ailleurs Savans & sur tout Grotius s'estoient laissez préoccuper par des pensées & des desseins chimériques, sur le sujet des différens qui sont entre les deux Communions, lesquels ils prétendoient concilier ou accommoder, & cette préoccupation leur faisoit écrire beaucoup de choses qu'ils n'avoient pas assez examinées. Au reste Grotius dans ce qu'en allégue M. Arnaud ne parle point de la Transsubstanciation en particulier, & Forbésius ne dit sinon, *qu'elle a esté receuë par la plusp̄art des Grecs. Par la plusp̄art*, voilà une restriction, M. Arnaud dit qu'il ne la prouve pas. Mais qu'il la prouve ou non, nous n'en sommes pas fort en peine, car ce n'est pas sur un tel homme ny sur ses écrits que nous voulons régler nos sentimens. C'est à M. Arnaud qui l'allégue à voir si son témoignage est suffisant. Il ajoûte, *qu'il ne l'allégue ni comme Catholique ni comme Protestant, mais comme un hom-* Ib. p. 131. *me Savant tres-informé des Religions de l'Europe, où il avoit fort voyagé, qu'il l'allégue comme S. Augustin alléguoit Tichonius pour confirmer un fait*

important avoüé par ce Donatiste plus sincère que les autres. Mais comment a t-il si-tôt oublié la qualité que l'Auteur de la Perpétuité luy donnoit en nous le produisant, *Forbésius*, dit-il, *l'un des plus sçavans des Protestans Anglois?* Quel état pense-t-il que nous fassions d'un homme qu'il ne peut alléguer ny comme Catholique, ny comme Protestant, & qui pourtant vivoit au milieu des Protestans. Il l'allégue, dit-il, comme un homme Savant. Je le veux. Mais cét homme Savant estoit-il Juif, ou Turc, ou More, ou Payen, pendant qu'il estoit Evesque d'Edimbourg? S. Augustin n'a jamais allégué Tichonius comme un homme de cette sorte qui ne fust ny Catholique, ny Donatiste, il l'allégue comme un véritable Donatiste, encore que Tichonius reconnust de bonne foy une verité que les autres contestoient, comme nous alléguons souvent des Docteurs de l'Eglise Romaine qui avoüent des choses que les autres nient, sans pourtant vouloir inférer de là qu'ils ne soient pas de la Religion dont ils font profession.

CH. IV

Perpet. 3. part. c. 8.

Félavius, ajoûte M. Arnaud, *se moque de l'insolence de Hottinger qui prétend tirer avantage de la Confession de Cyrille, & il fait voir qu'elle ne contient nullement la foy des Eglises d'Orient.* Félavius ne parle en aucune sorte de *l'insolence de Hottinger*, il l'appelle au contraire *virum doctissimum Clarissimum Hottingerum.* Ces termes fiers & outrageans ne partent pas de la plume d'un homme comme Félavius; Il n'accorde pas à la verité à Hottinger que la Confession de Cyrille contienne la créance de l'Eglise Grecque, & il en allégue quelques raisons, mais il ne luy dit point d'injure, ny ne parle en particulier de la Transsubstanciation.

Ib. p. 151.

Præfat. ad Christoph. Angel.

De tous ceux que M. Arnaud met en avant, il n'y-a que le Chevalier Sandis & Danuhaverus

CH. IV Professeur de Strasbourg qui attribuënt cette doctrine aux Grecs, & Sandis mesme y ajoûte un terme de restriction disant, *qu'en ce qui est de l'essenciel ils conviennent presque avec Rome, en la doctrine de la Transsubstanciation, &c.* Mais pour deux Auteurs qui peuvent avoir écrit cela sans y faire beaucoup de réflexion, combien pourrions nous en produire d'autres qui n'ont pas hésité à nier qu'il-y-ait aucune conformité sur cét article entre les Grecs & les Latins. Car sans parler de Kemnice, de Bonorxius, d'Hospinien, & d'Episcopius que M. Arnaud avouë avoir esté de ce nombre, on pourroit luy nommer le célébre Morton Evesque Anglois, l'Auteur d'un Livre intitulé, *Tradition Catholique, ou Traité de la créance des Chrétiens d'Asie, d'Europe & d'Affrique*, le Savant Saddéel pour qui Henry IV. avoit tant d'estime & de bien veüillance, Monsieur Ulric Ministre de Zurich, Monsieur Hottinger Professeur tres-renommé de cette mesme Ville, Monsieur Robert Chréygton Docteur Anglois, qui a mis en lumiére l'Histoire de Syropulus, & plusieurs autres que je laisse, parce qu'il n'est pas nécessaire d'en faire un dénombrement exact. Il suffit que M. Arnaud sache que je ne soûtiens que le sentiment commun des Protestans les plus éclairez.

Que si quelques-uns d'entr'eux, comme Chytréus, Brérevod & Hornbec, qui ont parlé de la Religion des Grecs n'ont rien dit sur l'article de la Transsubstanciation ; Monsieur Arnaud n'en doit pas tirer avantage. La raison de leur silence est qu'ils ne se sont appliquez qu'à marquer les points qui sont formellement en controverse entre l'Eglise Grecque & la Latine. C'est à dire qui ont passé jusques à une contestation de part & d'autre, comme sont l'article de la procession du Saint Esprit, celuy des Azymes, celuy du Purga-

toire & quelques autres. Tout ce qu'on peut donc tirer de ce silence est que les Grecs n'ont pas fait de querelle aux Latins sur la Transsubstanciation, ny les Latins aux Grecs, & que les uns & les autres se sont contentez de garder leurs sentimens, & la forme de leurs expressions sans se condamner mutuellement. Mais comme il ne s'ensuit pas de là que les Grecs ayent receu la doctrine des Latins, il ne faut pas aussi prendre le silence de Chytréus, de Brérevod, & de Hornbec pour un aveû ou une confession tacite, qu'il n'y ayt nulle différence sur ce point entre les deux Eglises. C'est-ce que j'avois déja répondu à l'Auteur de la Perpétuité qui s'estoit voulu prévaloir du silence de Brérevod à l'égard des autres Communions Schismatiques. Car je luy avois dit *que cét Auteur ne fait que marquer en passant les différences les plus communes des Religions se contentant de dire ce que les peuples embrassent, ou ce qu'ils rejettent positivement & formellement, sans aller jusques aux choses qu'ils ne croyent point par voye de négation comme n'en ayant pas oüi parler*, c'est à-dire, comme ne les trouvant ny dans les articles qu'on leur propose à croire, ny dans ceux dont on leur fait faire une rejection expresse ainsi que je l'ay déja expliqué. Monsieur Arnaud s'emporte contre cette réponse & dit, *que je montre par là que pourveu que je parle, je ne me mets pas en peine de parler raisonnablement.* Mais s'il croit que mon langage ne soit pas raisonnable, il n'a qu'à en faire voir l'absurdité, sans déguiser mon sens, ny se forger comme il a fait des phantômes pour les combattre. Il-n'y-a point de discours plus raisonnable que celuy sur lequel un adversaire est contraint de faire une illusion & de chicaner par une fausse équivoque, car c'est une marque qu'on ne peut l'attaquer directement & de bonne guerre.

Rép. à la Perpet. 3. part. cha. 1.

Livre 2. chap. 4. Pag. 133.

CH. IV Quant à M. Aubertin de qui M. Arnaud dit
Ib.p.137. *qu'il s'est ménagé, & que quoy qu'il soit d'ailleurs un des hommes du monde qui avance le plus hardiment les faussetez qui ne choquent que la raison & non pas les yeux, il paroît néantmoins qu'il s'est trouvé embarrassé sur le sujet des Grecs, & qu'il a voulu se préparer des moyens de s'échapper.* Je répons que M. Arnaud est luy mesme un des hommes du monde qui accuse le plus hardiment les personnes, & qui soûtient le plus mal ses accusations, comme il paroît par toute cette dispute, de sorte que ce qu'il dit des faussetez de M. Aubertin, ne fait pas assez d'impression sur nous par sa simple autorité sans autre preuve pour nous y arréter un moment. A l'égard des Grecs, il est vray que M. Aubertin n'a pas traité à fond la question de leur créance, parce que son dessein ne l'y obligeoit pas; Car ne s'étant proposé que de montrer l'innovation qui s'est faite dans l'Eglise Romaine sur le sujet de l'Eucharistie, il l'a fait suffisamment sans qu'il ayt eu besoin de s'étendre beaucoup sur les Grecs. Il en a dit quelque chose en passant, il a expliqué quelques passages d'Anastase Sinaïte, de Germain Patriarche de Constantinople, de Damascene, du second Concile de Nicée, de Théophylacte, d'Euthymius, de Nicolas de Méthone, de Jérémie, & de quelques autres. Il est vray qu'il a conjecturé que l'erreur des Occidentaux s'est communiquée à plusieurs Orientaux sur la fin du douziéme siécle, le commerce ayant esté alors plus ouvert entr'eux à cause de la conqueste de la Terre Sainte. Mais pourtant il a fait assez voir qu'encore que les expressions des nouveaux Grecs luy parussent obscures, excessives & éloignées de celles des Anciens, si est-ce qu'il ne croyoit pas qu'ils eussent embrassé la Transsubstanciation des Latins, & c'est sur ce fondement que parlant de Cyrille il a dit qu'il

estoit revenu à l'ancienne foy, & qu'il avoit parlé CH. IV
de ce mystere beaucoup mieux que les autres. Celà veut bien dire qu'il avoit remarqué plus de confusion & d'épaisseur dans les autres, & plus de netteté & de distinction dans le Patriarche Cyrille, mais non qu'il ayt crû que l'Eglise Grecque eust receu la doctrine de la conversion substancielle, ny qu'elle tint que la substance du pain cessast d'estre, car il soûtient formellement le contraire. Tout ce que dit ensuite M. Arnaud ne consistant qu'en des chaleurs & en des invectives contre moy, & ma cause n'en recevant aucun préjudice, j'en fay de bon cœur un sacrifice à la piété & à la charité Chrétienne.

CHAPITRE V. CH. V.

Examen des argumens négatifs que M. Arnaud tire du silence des Grecs, & des Latins, sur l'article de la Transsubstanciation.

BIEN que le troisiéme ordre des preuves dont M. Arnaud s'est servy ne consiste à proprement parler qu'en un seul argument, cét argument ne laisse pourtant pas d'occuper luy seul presque autant de place que tout le reste de sa dispute. M. Arnaud a tant d'amour pour cette preuve qu'il ne se lasse point de nous la représenter. Il en fait la conclusion de toutes ses histoires, la matiére de plusieurs de ses chapitres, & le sujet perpétuel de ses réfléxions. S'il nous explique le sentiment de Théophylacte, d'Euthymius, de Cabasilas, & de Simeon de Thessalonique, il n'oublie pas de remarquer qu'ils n'ont pas creû que les Grecs eussent une autre foy que les Latins sur l'Eucharistie, puis qu'ils n'en ont pas

CH. V. parlé. S'il nous raconte les conqueſtes que firent les Latins en Orient dans le 12. ſiécle, il ne manque pas d'en conclurre que les Grecs & eux ne s'étant rien reprochez ſur ce point, c'eſt une marque qu'ils eſtoient d'un meſme ſentiment. S'il nous fait un dénombrement des autres Grecs qui ont écrit contre l'Egliſe Romaine ou des Latins qui ont écrit contre la Grecque, ce n'eſt que pour en tirer cette conſéquence que n'y ayant pas eu de controverſe ſur la Tranſſubſtanciation, c'eſt un ſigne que les deux Egliſes en eſtoient d'accord. S'il nous parle de la priſe de Conſtantinople & de l'établiſſement des Latins dans l'Empire Grec, un des uſages qu'il en fait eſt de nous faire ſavoir que puis qu'il n'y avoit pas de diſpute ouverte ſur l'article de la converſion ſubſtancielle, ils la croyoient tous également. C'eſt à cela qu'il rapporte les traitez d'accommodement, les formulaires de réünion, & ce qui ſe paſſa dans les Conciles de Lyon & de Florence. Enfin c'eſt ſon argument bien-aymé qu'il répete cent fois, ſans qu'il y ayt rien de changé que les termes, & les circonſtances dont il le tire.

Il faut avoüer que M. Arnaud a quelque raiſon de ſe plaire dans cette preuve, & de la faire revenir auſſi ſouvent qu'il fait, car c'eſt ce qu'il y-a de plus ſpécieux & de mieux coloré dans toute ſa diſpute, bien qu'au fond, il n'y ayt en cela meſme aucune ſolidité. C'eſt-ce qui paroîtra dans la ſuite de ce chapitre, où j'eſpére de montrer clairement la nullité de la conſéquence que M. Arnaud prétend tirer de ce ſilence des Grecs. Pour cét effet, je me ſerviray de deux ſortes de moyens, les uns feront voir qu'il-y-a non ſeulement de la foibleſſe, mais auſſi de la fauſſeté dans ſon argument, les autres découvriront en quoy conſiſte cette foibleſſe, & cette fauſſeté, les uns ſeront plus generaux & moins directs, les

autres seront particuliers & directs. CH. V.

Premiérement on peut trouver étrange que M. Arnaud qui presse tant icy le silence des Grecs & des Latins ne se souvienne pas de ce que l'Auteur de la Perpétuité répondoit à ma preuve tirée du silence des Payens, qui ne reprochoient point la Transsubstanciation aux premiers Chrétiens, & à la conséquence que je tirois du silence des Peres, qui ne parlent point de plusieurs merveilles que la Transsubstanciation enferme. *Qui ne sait*, disoit-il, *en général combien sont foibles ces sortes de vray-semblance, & qu'il y-a une infinité de choses qui ont pû estre dites par les Payens ou par les Peres qui ne sont pas venuës jusqu'à-nous?* Et un peu aprés, *les livres ne contiennent que la moindre partie des discours, & des pensées des hommes, & ne contiennent pas mesme toûjours les plus ordinaires de leurs pensées & de leurs discours. C'est le hazard ou les rencontres particuliéres qui les déterminent à conserver à la posterité quelques unes de leur pensées, & ils en laissent périr une infinité d'autres qui leur estoient encore plus ordinaires, & souvent plus importantes. Peut estre*, dit-il, *les Payens n'ont-ils point parlé de l'Eucharistie, mais peut estre aussi en ont-ils parlé.* Comment s'est-il fait qu'en si peu de tems l'argument négatif, qui n'étoit dans mes mains qu'une foible vray-semblance, soit devenu dans celles de M. Arnaud une puissante démonstration? Les choses qui ont pû estre dites par les Grecs ou par les Latins durant trois ou quatre cens ans ne sont pas plus venuës jusques-à-nous, que les discours des Payens ou des Peres, & les livres qui ont esté faits sur le sujet de ces deux Eglises ne contiennent pas plus des pensées des hommes que ceux qui ont esté faits sur le sujet des Payens, ou que ceux que les Péres ont faits sur le sujet de la Religion Chrétienne.

Perp. de la fo, Refut. 1. partie p. 121 122. 123.

CH. V. Il ſemble que ces Meſſieurs conſultent ſur toutes choſes leur intérets. Lors que les Auteurs les favoriſent, les Auteurs ſont dignes des loüanges publiques, lors qu'ils ne les favoriſent pas, ils ne ſont dignes que de mépris, & les argumens deviennent forts ou foibles, bons ou mauvais, ſelon qu'ils leur ſervent ou qu'ils leur nuiſent. Il eſt certain que ſi l'on compare la preuve de M. Arnaud & la mienne l'une avec l'autre à l'égard de la forme, elles ſont égales, nous ſuppoſons des principes ſemblables, & nous en tirons des conſéquences ſemblables; mais ſi on les compare à l'égard de la matiére, l'avantage eſt tout entier de mon côté, car toutes les circonſtances donnent du poids à mon argument, au lieu que elles affoibliſſent le ſien. Les Payens eſtoient ſavans, ils avoient en main toute l'autorité, ils n'avoient rien à ménager avec les Chrétiens. Ils ſavoient fort bien les doctrines du Chriſtianiſme. Il s'agiſſoit de la ruyne entiére de leurs Autels, & ils eſtoient intéreſſez pour la conſervation de leur ancienne Religion, de décrier ces nouveautez qui s'introduiſoient dans le monde. On ne peut preſque rien dire de ſemblable à l'égard des Grecs, comme il paroîtra dans la ſuite de ce chapitre. Cependant mon argument ne conclud pas au jugement de l'Auteur de la Perpétuité, & l'argument de M. Arnaud ſi nous l'en croyons, eſt de la derniere évidence. Cela veut dire que ces Meſſieurs conférent aux argumens quand ils leur font l'honneur de s'en ſervir, un caractére de bonté qu'ils ne ſauroient avoir d'eux-meſmes, & que les meſmes argumens deviennent mauvais quand on les employe contre eux. Cette inégalité ne peut venir que de leur préoccupation.

II. II. Mais en ſecond lieu, ſans m'éloigner du ſujet dont il s'agit, je puis oppoſer à la preuve négative de M. Arnaud, pluſieurs autres preuves

du mesme ordre que j'ay déja employées dans le Livre précedent, lesquelles concluent avec plus de force mille fois que la sienne, & méritent par conséquent de luy estre préferées, selon toutes les régles de la droite raison. Les Grecs en expliquant le Mystére de l'Eucharistie n'enseignent ny l'existence des accidens sans sujet, ny la concomitance, ny l'existence du Corps de Jesus Christ dans l'Eucharistie à la maniére des esprits, ny son existence en plusieurs lieux. Ils ne s'embarrassent ny de savoir d'où vient que nos corps sont nourris quand ils reçoivent le Sacrement, ny de quelle matiére sont formez les vers qui s'engendrent de l'Eucharistie, ny de beaucoup d'autres questions. En-un mot ils ne parlent d'aucune de ces suites naturelles de la Transsubstanciation ausquelles on ne peut s'empescher de faire réflexion, & que le sens commun découvre de luy-mesme sans l'ayde d'aucune Philosophie. C'est ce que j'ay fait voir dans le chapitre X. du Livre précédent, il n'est pas necessaire de le répeter icy.

Tout ce que je demande maintenant est qu'on compare ces preuves négatives avec celle que M. Arnaud tire de ce que les Grecs n'ont pas fait de la Transsubstanciation un sujet de controverse entre les Latins & eux. Les Grecs, dit-il, se sont teus sur la Transsubstanciation des Latins, ils ne l'ont ny combattuë ny condamnée. Donc ils la croyoient de mesme que les Latins. Les Grecs, dis-je, se sont teus par exemple sur l'existence des accidens du pain séparez de leur propre substance, ils ne l'ont ny éclaircie, ny traitée, ils n'en ont pas seulement fait mention, donc ils ne la croyoient pas, ny par conséquent la Transsubstanciation. Il faut que M. Arnaud avouë que ma preuve conclut beaucoup plus naturellement que la sienne, car il est bien plus naturel mille

CH. V. fois à des gens qui tiennent que la substance du pain n'est plus, & qui néanmoins en voyent & en touchent, & en sentent toutes les qualitez, la figure, la couleur, la saveur, la mollesse, ou la dureté, &c. de songer comment ces choses subsistent, ou au moins d'en parler de quelque maniere que ce soit, qu'il n'est naturel à ceux qui ne croyent pas la Transsubstanciation d'en faire un sujet de reproche & d'accusation contre ceux qui la croyent. Si vous regardez les circonstances, le commerce que les Docteurs Grecs ont eu soit avec leurs peuples, soit avec eux mesmes en faisant réfléxion sur ce qui tomboit sous leurs sens, a bien esté plus particulier & plus fréquent que celuy qu'ils ont eu avec les Latins. Ce qu'ils croyoient & ce qu'ils voyoient leur a esté bien plus distinctement connu que ce que les Latins enseignoient, ou ce que Grégoire VII. & Innocent III. avoient déterminé dans leurs Conciles. L'intérest de mettre en repos leur propre esprit & leur propre conscience estoit bien plus fort que celuy de quereller les Latins. Les occasions de se satisfaire eux-mesmes, & d'instruire leurs peuples revenoient bien plus souvent que celles de condamner des étrangers avec qui d'ordinaire ils n'agissoient que par des Ambassadeurs & par des Interprétes. Les motifs de leur silence à l'égard des Latins, sont bien plus aisez à trouver, que ceux qui les eussent obligez de se taire à l'égard d'eux mesmes. Car de nous alléguer que la gloire de Dieu & le respect de ses Mystéres estoient la cause qu'ils ne parloient pas de l'existence des accidens, ce n'est rien dire, car cette mesme gloire de Dieu, & ce mesme respect des Mystéres les engageoient à donner les raisons de leur silence, pour les faire connoître à tous les fidéles qui dépendoient de leur direction, & pour les porter au mesme silence. Si je voulois grossir mon volu-

me à l'exemple de M. Arnaud, qui a recherché cent histoires pour faire revenir cent fois son argument, j'aurois dequoy ennuyer les Lecteurs, car je pourrois faire servir à mon sujet toutes les occasions que les Grecs ont eües de voir & d'administrer l'Eucharistie, d'en parler & d'y participer, les Pasques où les peuples ont fait leur communion, les malades qui l'ont desirée, & qui l'ont reçûë, les livres où ils en ont expliqué le mystére, & generalement tout ce qui leur pouvoit fournir la pensée des accidens, & j'en pourrois tirer autant de fois cette conclusion, qu'ils ne croyent pas la Transsubstanciation, puis qu'ils n'ont rien dit de cette prétenduë merveille de la subsistance des accidens séparez de leur sujet.

Il en est de mesme des autres suites de la conversion substancielle. Il ne faut qu'avoir des yeux pour reconnoître que si ce que nous recevons dans l'Eucharistie est réellement & substanciellement le Corps naturel de Jesus Christ selon que les Latins l'entendent, il n'est pas dans la forme ordinaire d'un corps humain ; d'où naît d'abord cette pensée ; Comment peut-il estre sans cette forme. Comment peut-il estre en un lieu d'une maniére non locale, non palpable, non divisible, en cela plus semblable à un Esprit qu'à un corps, & néanmoins sans mouvement, sans action, sans sentiment, & en cela plus semblable à un corps inanimé, qu'à un Esprit. Il ne faut avoir qu'un peu de sens commun pour comprendre que si la substance du pain n'est plus, on ne sauroit rien concevoir dans l'Eucharistie à quoy l'on puisse raisonnablement attribuer l'effet de la nourriture que nous en recevons. Il ne faut pas aussi beaucoup de méditation pour voir que si la substance du Corps naturel de Jesus Christ est présente au Sacrement, il est donc en plusieurs

CH. V. lieux à la fois, savoir dans le Ciel & sur tous les Autels où l'on celebre ce divin Mystére. Cependant ils ne font aucune mention de ces choses ny pour les enseigner, ny pour les éclaircir, ny mesmes pour dire qu'il s'en faut taire, & qu'il en faut remettre la connoissance à Dieu.

Nous avons veu qu'une de leurs créances est que les méchans participant à l'Eucharistie ne reçoivent pas le Corps de Jesus Christ. Or chacun voit que cette doctrine ne s'accorde pas d'elle-mesme avec celle de la Transsubstanciation, & qu'elle donne lieu pour le moins à une difficulté qui naît de ce que d'un côté l'on tiendroit que le pain a esté fait le Corps du Fils de Dieu en proprieté de substance, & que de l'autre l'on croit que les méchans en le recevant ne mangent point ce Corps. D'où s'ensuit, selon toutes les régles du bon sens, qu'ils seroient obligez de faire quelque effort pour accorder ensemble ces deux créances, & pour ôter la contrarieté qui paroît entr'elles. Cependant bien loin qu'ils s'en mettent en peine, on ne voit pas mesme que cette contrarieté quelle qu'elle soit réelle, ou apparente, leur soit jamais venuë dans l'esprit.

Qu'on fasse comparaison des argumens que nous tirons de leur silence touchant toutes ces suites avec celuy de M. Arnaud, & qu'on juge de bonne foy si les nostres ne concluënt pas avec plus de force & plus d'évidence que le sien. Nous mettons en avant plusieurs choses que les Grecs pouvoient connoître sans étude, sans méditation, sans effort d'esprit, sans Légats & sans Interprétes, par les yeux & par le sens commun, des choses qui ne se traitent ny par intrigues, ny par négociations, ny par veuës politiques, & où la complaisance & les intérets humains ne peuvent pas estre soupçonnez des choses où le silence

silence des Grecs est assuré, n'y ayant aucune apparence que s'ils en parloient, on ne nous le fist bien-tôt savoir, ny qu'on nous voulust cacher ce qu'ils en disent, des choses enfin où ils ne se pourroient taire aussi absolument qu'ils font sans faire un préjudice notable à la Religion, & une violence extraordinaire à la Nature. Au lieu que M. Arnaud ne nous produit qu'une seule chose qui ne pouvoit gueres bien estre connuë que des Savans, qui demandoit mesme de l'application, de l'esprit, & de la lecture, une chose qui le plus souvent estoit entre les mains de quelques Députez, & qui se traitoit par le ministére des Interprétes, où l'intrigue & l'intérest, la complaisance & la crainte, & les autres passions humaines ont beaucoup de part, où nous ne pouvons pas mesme estre assurez si le silence des Grecs tel qu'on nous le représente est véritable, n'ayant de leurs Ecrits que ce que les Latins nous en ont donné. Une chose enfin où les Grecs ont pû se taire sans se faire presque aucune violence, & sans croire mesme de faire aucun tort à leur Religion. Je feray voir tout cela plus au long dans la suite, & je ne le mets icy en abregé que pour faciliter la comparaison de mes preuves avec celle de M. Arnaud, afin que les Lecteurs en puissent juger avec un peu plus de lumiére qu'ils ne feroient sans cela.

En troisiéme lieu, il est juste qu'on se souvienne icy des premiéres preuves que j'ay produites dans le livre précédent, tirées de ce que les Grecs n'enseignent pas formellement & en termes exprés la Transsubstanciation, je veux dire la conversion substancielle que les Latins établissent, qu'ils ne reçoivent point les Conciles qui l'ont determinée, qu'ils ne veulent pas se servir du terme de μετουσίωσις, qu'ils ne l'expliquent qu'en des termes generaux, lesquels peuvent estre

CH. V. entendus en un autre ſens, & qui tout au plus ne peuvent avoir d'eux-meſmes qu'un ſens général, & que M. Arnaud eſt contraint de recourir aux conſéquences & aux raiſonnemens pour ſe rendre leurs expreſſions favorables. Il eſt juſte auſſi qu'on ſe remette devant les yeux les fondemens ſolides ſur leſquels ces preuves ſont appuyées, c'eſt-à-dire d'un côté les témoignages que j'ay produits ſur ce ſujet, & de l'autre les illuſions que j'ay découvertes dans la diſpute de M. Arnaud, ſoit touchant le formulaire de réünion dont il a tant fait de bruit, ſoit touchant les témoignages de Samonas, d'Agapius, du Baron Spatari, de Payſius Ligaridius, du Synode de Chypre & de quelques Preſtres du Patriarchat d'Antioche, car la vérité de mon principe réſulte de l'examen de toutes ces choſes, le reſte des preuves de M. Arnaud n'eſtant que des raiſonnemens & des conſéquences.

Qu'on face enſuite comparaiſon de ſon argument négatif avec les miens, & qu'on juge quelle des deux conſéquences eſt la meillleure. Les Grecs dis-je, quand ils expliquent le Myſtére de l'Euchariſtie n'employent point le terme de Tranſſubſtanciation, ils n'enſeignent par formellement la choſe que ce terme ſignifie, ils ne reçoivent point les Conciles qui l'ont déterminée,& dans la rejection qu'ils en font ils n'exceptent pas cét article, ny ne témoignent d'ailleurs qu'ils s'y accordent. Ils ne croyent donc pas la converſion ſubſtancielle des Latins. M. Arnaud dit au contraire. Les Grecs ne reprochent pas la Tranſſubſtanciation aux Latins. Ils n'en font pas une diſpute, ils ne la condamnent pas comme une erreur. Donc ils la croyent. Je dis que ma conſéquence eſt évidente, certaine, immédiate & néceſſaire, au lieu que celle de M. Arnaud n'a aucune de ces qualitez. Ma conſéquence eſt évidente, car il

est évident que toute Eglise qui croit la conversion de la substance du pain en la substance du Corps mesme de Jesus Christ, & qui veut que ses enfans la croyent, la leur enseigne en termes clairs & distincts qui soient capables d'en former l'idée qu'elle veut qu'ils en ayent. Or l'Eglise Gréque ne le fait pas. Donc elle ne la croit pas. Elle est certaine, autant qu'aucune conséquence de cette nature le peut être; Car ce seroit un prodige inoüy, qu'une Eglise eust sur le changement qui arrive dans l'Eucharistie une créance aussi déterminée & aussi distincte que l'est celle de la conversion d'une substance en une autre, & que néanmoins elle ne seust, ou ne voulust s'en expliquer en des termes clairs & distincts, quoy qu'elle les trouve d'ailleurs tout formez dans le langage d'une Eglise avec qui elle conviendroit sur ce point. Or c'est ce que l'Eglise Grecque ne fait pas. Elle ne s'en explique pas ainsi. Donc elle n'a pas cette créance. Ma conséquence est immédiate, car la premiere & la plus immédiate obligation, le premier & le plus immédiat effet qui naît de la créance de la Transsubstanciation dans une Eglise qui la tient, est celle de l'enseigner & de s'en expliquer comme elle la croit, c'est à dire distinctement, car on ne la peut croire que distinctement. Or l'Eglise Grecque ne s'en explique pas distinctement. Donc elle ne la croit pas. Je dis enfin qu'elle est necessaire. Car il n'y a rien qui peust empécher l'Eglise Grecque d'expliquer nettement cette créance si elle l'avoit, non l'ignorance des expressions propres, car outre qu'elles sont aisées à trouver, l'Eglise Romaine les luy fournit, non la crainte de scandaliser ses peuples, car on veut que ses peuples la croyent depuis la naissance du Christianisme jusqu'à présent sans interruption, non la crainte de scandaliser les infidéles, car les infideles parmy lesquels

CH. V. les Grecs vivent souffrent toutes sortes de Religions, & les Latins qui sont mêlez avec eux, & qui ne font pas difficulté de s'expliquer clairement touchant leur dogme ;auroient il-y-a déja long temps ôté ce prétexte aux Grecs, l'appréhension aussi de choquer leurs Empereurs quand ils en ont eû, ne sauroit les avoir retenus, car les Empereurs Grecs comme nous l'avons déja veû ont esté presque tous portez à favoriser les Latins. Moins encore peut-on dire qu'ils en ayent esté empéchez par la crainte de l'Eglise Romaine & de sa puissance, car c'estoit au contraire le moyen de se la rendre favorable. Avec tout cela les Grecs n'enseignent point cette doctrine en termes clairs & exprés. Donc ils ne la tiennent pas.

Que si maintenant on tourne les yeux sur la conséquence que tire M. Arnaud, on verra que elle n'a aucune de ces qualitez que je vien de remarquer dans la mienne. Elle n'est pas évidente, car quelle évidence y-a-t-il qu'une Eglise pour n'embrasser pas une doctrine la doive condamner d'abord, ou en faire un article de controverse. Cette proposition prise dans sa généralité est non seulement inévidente, mais fausse & contraire aux maximes de la droite raison, & de l'Ecriture Sainte. Estant appliquée en particulier à la Transsubstanciation, elle n'a aucune évidence, car il faut supposer qu'une Eglise qui ne l'a croit pas l'envisage de la maniére qu'il faut pour juger que c'est une erreur condamnable, & qu'elle ayt assez de lumiére pour cela. Et quand elle auroit assez de lumiére pour en bien juger, il faut encore supposer qu'elle se croye obligée de faire cette condamnation, contre une autre Eglise dont elle est actuellement séparée. Il faut outre cela supposer qu'elle ayt assez de courage pour faire son devoir, & qu'il n'y ayt aucune considération humaine qui l'en détourne. Or on ne sauroit faire

voir que ces trois suppositions soient évidentes à l'égard des Grecs. De cela mesme il paroît que la conséquence de M. Arnaud n'a aucune certitude, car quelle certitude y-a-t-il dans une conséquence qui dépend de trois suppositions non seulement tres-incertaines, mais qui se trouveront plûtôt fausses que véritables quand on les examinera. Elle n'est pas aussi immédiate, car il est bien vray qu'il n'y a point de milieu entre croire la Transsubstanciation & s'en expliquer nettement à l'égard d'une Eglise qui est en pleine liberté de dire sur cela ce qu'elle pense, mais entre ne la croire pas, & en faire un point de controverse à des Etrangers qui la croyent, il-y-a beaucoup d'éloignement, il-y-a des choses entre deux, quand ce ne seroit que les trois suppositions que je viens de remarquer. Enfin je dis que cette conséquence n'a aucune nécessité, car elle peut avoir esté empéchée par mille choses, par le défaut d'hommes Savans capables de s'engager dans cette querelle, par les intérets temporels de leur Empire & de leur Eglise, par la crainte d'irriter les Latins qui ont été presque toûjours leurs maîtres, par les intrigues de leurs Empereurs, & de plusieurs de leurs Patriarches, & de leurs Evesques, mais sur tout par un esprit de superstition, qui fait que depuis long-tems ils ont converty la Religion en cérémonies, négligeant les choses solides & essentielles du Christianisme pour ne s'attacher qu'à des bagatelles dont ils font le capital. CH. V.

Pour donner encore plus de jour à cette comparaison que je desire qu'on fasse entre les argumens négatifs de M. Arnaud & les miens, il sera bon de faire icy une réflexion générale sur l'estat de nostre dispute. Il s'agit entre nous de savoir si les Grecs croyent la Transsubstanciation, ou non, M. Arnaud a entrepris d'établir l'affirmative, & moy de soutenir la négative. Or cela

CH. V. estant ainsi comme il l'est sans difficulté, chacun voit que je ne suis obligé de prouver ma thése que par des argumens négatifs. Les Grecs n'enseignent ny la Transsubstanciation, ny ses suites nécessaires & naturelles. Donc ils ne la croyent pas. Cela conclud fort bien selon la nature de la thése que je défens, & cette preuve est capable de satisfaire l'esprit, & de décider la question. Mais il n'en est pas de mesme de Monsieur Arnaud; car il est obligé de prouver sa proposition non tant par le silence de ces gens-là que par leurs paroles, non tant par des argumens négatifs que par des argumens positifs. Les Grecs, dit-il, croyent la Transsubstanciation. C'est ce qu'il doit montrer par des preuves affirmatives. Quand donc la conclusion qu'il tire du silence des Grecs seroit encore plus vray semblable qu'elle n'est, si est-ce qu'elle ne sera jamais assez forte pour persuader par elle mesme un homme raisonnable. On en peut avoir l'esprit embarrassé comme d'une difficulté qui fait quelque peine, mais quoy qu'il en soit on dira toûjours qu'il faut examiner ce que les Grecs enseignent positivement sur l'Eucharistie, qu'il faut peser ce qu'ils en disent, & voir de quelle maniére ils s'en expliquent, parce que c'est le seul, juste & véritable moyen de décider la question. En effet s'il est vray que les Grecs enseignent la Transsubstanciation, les argumens négatifs tirez de ce qu'ils n'en font pas une controverse avec les Latins sont superflus, l'affaire est vuidée, il n'est pas nécessaire d'aller plus loin, si au contraire il est vray qu'ils ne l'enseignent pas, les argumens négatifs sont de nulle conséquence, il s'en faut tenir à ce qu'on trouve dans la forme de leur doctrine. Il est donc certain qu'il y a plus d'éclat que de solidité dans cette partie de la dispute de Monsieur Arnaud, & qu'elle est plus propre à divertir l'imagination qu'à satisfaire le

jugement. Elle est capable de nous éblouïr par une fausse apparence, mais non pas de nous instruire, car elle ne décide rien, on demeure toûjours dans le desir & dans la nécessité de savoir ce que les Grecs enseignent. Si vous satisfaites ce desir, on est content, si vous ne le satisfaites pas, vos argumens négatifs ne servent de rien. Monsieur Arnaud pouvoit donc bien s'empécher de nous raconter tant d'histoires, de nous rapporter tant de fois le formulaire des réünions, & de nous faire un dénombrement aussi exact qu'il a fait de tous les Auteurs qui ont traité la dispute des Grecs & des Latins. Tout cela est inutile & je serois en droit d'en faire peu de considération, parce que quand on aura employé beaucoup de tems à la discussion de ces choses il faudra toûjours revenir au point principal qui est de savoir positivement ce que les Grecs enseignent sur l'Eucharistie. Car comme je viens de dire la thése de Monsieur Arnaud estant affirmative, savoir que les Grecs croyent la Transsubstanciation, il faut qu'il l'établisse nettement par des preuves affirmatives, & c'est de ces preuves seules que dépend la décision de la question, & non des argumens négatifs, tirez de ce qu'ils ne font pas.

Voylà pour ce qui regarde mes moyens généraux. Venons maintenant aux particuliers. Monsieur Arnaud prétend que si les Grecs n'ont pas crû la Transsubstanciation & si encore ils ne la croyent pas, ils en ont dû faire une controverse entr'eux & les Latins. Je répons que les Grecs se sont contentez de garder leur propre créance sur le sujet de ce Sacrement, qu'ils se sont tenus à leurs expressions ordinaires, & qu'ils n'ont point admis les déterminations de Grégoire VII. ou d'Innocent III. ny la doctrine du Concile de Trente, mais qu'ils ne sont pas allez jusqu'à une condamnation formelle du sentiment des Latins, ny n'en

CH. V. ont fait un sujet de dispute ou de controverse. En un mot, ils ne croyent ny n'impugnent la Transsubstanciation. Ils ne la croyent pas, car elle n'a point de lieu dans la doctrine de leur Eglise, elle n'est ny dans leurs Confessions de foy, ny dans leurs Livres Ecclésiastiques, ny dans les décisions de leurs Conciles, ny dans leurs Liturgies, ny dans les Livres de leurs Auteurs, ny dans leurs Catéchismes, ny dans la bouche de leurs véritables Pasteurs. Ils ne l'impugnent pas aussi, car autant qu'on en peut juger, par ce qui nous paroît, ils n'en ont point disputé avec les Latins, ny ne l'ont formellement debatuë dans leurs anciens démélez. Je dis par ce qui nous paroît, n'étant pas impossible que quelques uns n'en ayent disputé, & que les témoignages n'en ayent esté perdus ou supprimez, ou qu'ils ne soient pas venus jusqu'à-nous. Quoy qu'il en soit, prenant les choses au pis, il ne s'agit maintenant que de savoir si ma réponse est raisonnable, & si en effet les Grecs ne croyant pas la conversion des substances, il se peut faire néanmoins qu'ils ne la condamnent pas dans l'Eglise Romaine. Or c'est ce que je soutiens estre non seulement tres-possible, mais aussi tres-vray semblable. D'où il s'ensuit que l'argument de M. Arnaud ne conclut ny dans le genre du nécessaire, ny dans le genre du probable quand on l'examine de prés.

Pour le faire voir, je produis premierement l'exemple de l'Eglise Romaine elle mesme qui ne condamne pas plusieurs créances qu'elle voit en des personnes particuliéres, & mesme en des Sociétez entiéres ou en des corps qui luy sont soumis, & qui pourtant ne les reçoit ny ne les approuve. Elle garde le silence à leur égard pour des raisons qui luy sont connuës, mais elle ne prétend pas qu'on argumente de son silence aussi brusquement que M. Arnaud fait de celuy des Grecs.

La question si l'infaillibilité réside ou dans le Pape, ou dans le Concile, a demeuré jusques-à-présent indécise, les particuliers s'en debattent entr'eux, & l'on voit bien lequel des deux partis la Cour de Rome favorise, mais on ne peut pas encore dire nettement qu'elle ayt condamné ou combattu, comme une erreur, l'opinion de ceux qui élevent le Concile au dessus du Pape, sans qu'elle veüille néanmoins qu'on argumente de son silence. Combien de tems l'Eglise Romaine a-t-elle souffert le sentiment des Dominicains touchant la conception de la Vierge sans le combattre, ny le condamner, quoy qu'elle ne l'approuvast pas? Cette consequence que tire M. Arnaud est si peu solide, où s'il me permet de le dire, si captieuse, qu'Innocent X. a bien voulu nous avertir de n'abuser pas ainsi du silence des personnes. Car dans sa Constitution où il condamne les cinq propositions qu'on suppose estre extraites du Livre de Jansenius, il déclare formellement qu'encore qu'il n'ayt condamné que ces cinq propositions, il n'entend pourtant pas avoir approuvé par son silence le reste qui est contenu dans ce livre. Si je dis donc que les Grecs en ne disputant que sur quelques articles, n'ont pas prétendu approuver par leur silence le reste de la Religion des Latins, moins en particulier la doctrine de la conversion substancielle, je ne dis rien qu'on ne doive trouver raisonnable par l'exemple mesme de l'Eglise Romaine, & par la maxime du Pape Innocent. CH. V.

Il est bon de remarquer deux choses dans ces exemples que je viens d'alléguer, l'une qu'il s'agit de ce qui se passe dans le propre sein de l'Eglise Romaine, entre des personnes qui luy appartiennent, & à qui elle est en droit & en obligation de donner l'instruction & la correction nécessaire, & l'autre qu'elle a un juste sujet de

CH. V. craindre qu'à la faveur de cette tolérance, l'erreur ne se communique à plusieurs personnes, & qu'enfin elle ne devienne générale à tout le corps. Or la premiére de ces choses n'a point de lieu à l'égard des Grecs, car il s'agit non d'une opinion qui ait pris naissance dans leur Eglise, mais de l'opinion d'une Eglise étrangére separée de la leur depuis long-tems, & sur laquelle ils ne prétendent aucune jurisdiction. Quant à la seconde j'avouë que s'ils eussent raisonné comme ils devoient sur leur conduite, ils eussent facilement prévû que les Latins qui profitent de tout ne manqueroient pas de faire leurs efforts pour introduire la Transsubstanciation dans la Gréce à la faveur de ce silence, comme à la faveur d'une nuit ou d'un sommeil, & de prendre mesme de là occasion de persuader aux simples que les deux Eglises sont d'accord sur cét article. Mais quelque évident que fust ce danger, il est clair que celuy où l'Eglise Romaine se met de laisser prendre racine aux opinions qu'elle tolére dans son propre sein, est encore beaucoup plus évident, & néanmoins elle ne laisse pas de garder le silence, ce qui montre combien est vaine la conséquence de M. Arnaud. Car si l'Eglise Romaine peut bien souffrir que dans son propre corps on ayt des sentimens qu'elle n'approuve pas, pourquoy les Grecs ne pourront-ils pas avoir la mesme tolérance pour un sentiment des Latins, & si l'on ne peut pas conclurre, de ce que Rome ne combat pas une doctrine, qu'elle la tienne, ou qu'elle l'enseigne, pourquoy faut-il tirer une semblable conclusion à l'égard des Grecs?

En second lieu je produis l'exemple de beaucoup d'autres articles importans, où les Grecs ne conviennent pas avec les Latins, & dont pourtant on ne trouve pas qu'ils ayent disputé les uns contre les autres non plus que de celuy de la Trans-

substanciation du moins autant que j'ay pû m'en éclaircir par une lecture assez étenduë. Par exemple les Grecs croyent que les peines des damnez sont soulagées par les priéres des vivans. Ils croyent mesme que la vertu de leurs priéres est est si grande, qu'elles delivrent quelque fois absolument ces misérables de leurs tourmens, & les retirent de la damnation. *Ils sont*, dit Allatius, *fortement attachez à cette opinion que les priéres des gens de bien profitent aux infidéles & à ceux qui sont condamnez aux tourmens éternels, & qu'ils en reçoivent du soulagement, quelquefois mesme une delivrance entiére.* C'est ce qu'il prouve ensuite par quantité de passages de leur Triode, qui est un de leurs Livres Ecclesiastiques, & par d'autres de leurs plus célébres Auteurs. Les Latins sont dans un sentiment contraire. *Il est certain*, dit Bellarmin, *que les suffrages de l'Eglise ne profitent ny aux bienheureux ny aux damnez, mais seulement à ceux qui sont en Purgatoire. C'est ce qu'enseignent tous les Scolastiques qui suivent en cela l'opinion de Saint Augustin.* Cependant nous ne voyons pas que les deux Eglises en ayent fait un article de controverse entr'elles, ny qu'elles se soient mutuellement accusées d'erreur sur ce sujet. Nous ne voyons pas que cette question ait esté agitée lors qu'on a traité de la réünion, soit au Concile de Florence, soit ailleurs, ny qu'on en ayt fait mention dans la profession de Foy que les Papes leur ont si souvent envoyée, pour procurer l'accommodement.

CH. V.

Allat. Diss. 2. de lib. Eccl. Græc.

Bellarm. de Purgat. lib. 2. cap. 18.

Le mesme Allatius remarque une autre opinion des Grecs qui a quelque rapport avec celle dont je viens de parler. C'est qu'ils croyent que quand Jesus Christ descendit aux Enfers, il y prescha son Evangile à tous les morts, tant aux Saints, qu'aux damnez, qu'il sauva d'entre les damnez tous ceux qui crurent à sa parole, & qu'il les

CH. V. ressuscita. Il paroît par les passages qu'Allatius produit tant de leur Pentecostaire, qui est un autre de leurs livres Ecclesiastiques, que de leurs Auteurs que c'est-là leur sentiment. Mais il paroît aussi d'ailleurs, que ce n'est pas l'opinion des Latins, & qu'au contraire ils traittent cette créance de fausse & d'hérétique. *Aucunes des ames des damnez*, dit Bellarmin, *ne furent délivrées. Car Philastrius & S. Augustin disent que c'est une hérésie, que d'assurer que quelques-uns dés méchans furent convertis & sauvez par la prédication de Jesus Christ aux Enfers.* Allatius ajoûte, que S. Irénée & S. Epiphane avoient déja condamné cette erreur dans Marcion, & que Grégoire I. qui vivoit sur la fin du 6. siécle l'avoit aussi censurée comme une hérésie en la personne de George & de Théodore, l'un Prestre & l'autre Diacre de l'Eglise de Constantinople. Cependant bien que la différence qui est entre les deux Eglises sur cét article soit manifeste, on ne trouve pas qu'elles en ayent fait une controverse, ou que les Auteurs d'un & d'autre party ayent écrit sur ce sujet les uns contre les autres, ny qu'il s'en soit parlé dans dans les réünions.

Allat. Diss. 2. de Pentecost.

Bellarm. de Christi anima lib. 4 cap. 16.

Allat. Diss. 2.

On peut encore mettre entre les differences des deux Eglises la rejection que la Grecque fait de plusieurs livres de la Bible qu'elle tient pour Apocryphes, au lieu que la Latine les reçoit, & les met au nombre des Canoniques. Car il est certain que les Grecs suivent sur ce point le Canon 60. du Concile de Laodicée, & l'autorité de Jean Damascene, comme il paroît par le témoignage de Métrophane Crytopulus, lequel aprés avoir fait le dénombrement des livres Canoniques qu'il dit estre trente trois en tout, ajoûte ces paroles. *Quant aux autres Livres que quelques-uns admettent dans le Canon des Ecritures, comme les Livres de Tobie & de Judith, la Sapience de*

Metroph Confess. Eccles. Orien. cap. 7.

Salomon, la Sapience de Jesus fils de Sirach, Baruc & les Maccabées, nous ne croyons pas qu'on les doive entiérement rejetter, puis qu'ils contiennent beaucoup de choses dignes de loüange qui regardent la Morale. Mais pour les recevoir comme des Livres Canoniques & autentiques, c'est ce que l'Eglise de Jesus Christ n'a jamais fait comme le témoignent plusieurs Docteurs, & entre autres S. Grégoire le Théologien, S. Amphilochius, & apres eux S. Jean Damascéne. C'est pourquoy nous n'établissons point de dogmes sur leur autorité, mais seulement sur l'autorité des trente-trois Livres Canoniques. Voylà le sentiment des Grecs fort opposé à celuy des Latins, & cependant on ne voit pas qu'ils ayent fait de cette difference un point de Controverse, ny qu'il s'en soit parlé dans les réünions.

Il ne faut pas sortir du sujet de l'Eucharistie pour faire voir à M. Arnaud un autre exemple de cette retenuë. Les Grecs depuis le septiéme siécle rejettent les termes de type, de figure, & d'Image, & les Latins s'en servent, sans que les Grecs leur en ayent jamais fait de quérelle. On ne peut pourtant pas dire qu'ils ayent méprisé ce point, car quand ils s'en expliquent ils ajoûtent à leur rejection une formule d'éxécration, *A Dieu ne plaise*, dit Anastase Sinaïte, *que nous disions que la Sacrée Communion soit la figure du Corps de Jesus Christ. A Dieu ne plaise*, dit Damascene, *que le pain & le vin soient la figure du Corps & du Sang de Jesus Christ.* Cependant quelque sorte que soit leur aversion pour cette figure, ils n'en ont jamais fait un crime aux Latins, ny ne les ont accusez d'erreur en ce point.

On pourroit bien produire d'autres exemples des differences qui sont entre les deux Eglises, sur lesquelles pourtant les Grecs n'ont jamais fait de controverse aux Latins, mais ceux que je viens de remarquer suffisent pour faire voir

CH. V. à M. Arnaud la nullité de sa conséquence, & en mesme tems la possibilité de ma proposition. Car pourquoy la Transsubstanciation ne peut-elle pas avoir esté passée sous silence, de mesme que ces autres articles ? Pourquoy l'argument négatif qui ne vaut rien touchant ces points, sera-t-il bon sur le sujet de la Transsubstanciation ? Si les Grecs ont pû demeurer dans leurs propres sentimens, & garder leur créance touchant le soulagement des peines des damnez, & leur délivrance par les suffrages des vivans, touchant la Prédication de Jesus Christ à ces mesmes damnez, & le salut de ceux qui se convertirent à sa Parole, touchant le nombre des Livres Canoniques, & les Apocryphes, touchant la question si l'Eucharistie est une image, & une figure, sans en faire des points de dispute avec l'Eglise Latine, & sans l'accuser d'estre en erreur sur tous ces sujets, pourquoy la mesme chose ne peut-elle pas estre arrivée touchant le changement qui arrive en l'Eucharistie.

M. Arnaud dira sans doute que le dogme de la Transsubstanciation est d'une toute autre importance que ces points dont je viens de parler, qu'il se pourroit faire que la dispute publique ne fut pas descenduë jusqu'à des choses legéres, & peu considérables, mais qu'il ne faut pas s'imaginer la mesme modération sur le sujet de la conversion substancielle qui tient un tout autre rang dans la Religion. Je répons 1. qu'on ne peut pas dire que ces articles que j'ay produits soient de petite importance. Car à l'égard du premier il est de tres-grande importance à la pieté Chrétienne, de ne donner pas cette espérance aux méchans, que quoy qu'ils fassent ils peuvent un jour estre rachetez des peines de l'Enfer. Quant au second il a esté déja mis par S. Irenée, S. Epiphane, Philastrius, S. Augustin & Gregoire le Grand au

nombre des héréſies. Dans le troiſiéme il s'agit d'établir le Canon des Ecritures qui doivent régler noſtre foy, & le quatriéme eſt accompagné de l'éxécration des Grecs. On ne ſçauroit donc traiter cela de choſes legéres, & peu conſidérables. Mais en ſecond lieu je répons que pour bien juger de l'importance de la Tranſſubſtanciation, dans l'occaſion dont il s'agit, il la faut conſiderer, non en elle meſme, ny par égard à nos diſputes préſentes, mais par égard aux Grecs & à leurs diſputes avec les Latins. C'eſt-à-dire qu'il faut voir quel jugement en ont pû faire des perſonnes plongées dans l'ignorance & dans la ſuperſtition, & dont toute la Religion ne conſiſte preſque plus qu'en grimaces, & en cérémonies ſuperſticieuſes, qui ont vécu juſqu'icy dans des deſordres, & dans des confuſions perpetuelles, qui ont eû à ſe ménager avec les Latins, & à s'accommoder à eux autant qu'ils pouvoient, qui n'ont pas trouvé la Tranſſubſtanciation entre les points ſur leſquels les deux Egliſes diſputérent au commencement, & ſur leſquels elles ſe ſéparérent; des perſonnes enfin à qui les Latins n'ont point fait de querelle expreſſe ſur cét article, & qui convenoient avec eux en de certains termes généraux. Qu'on voye s'il eſt impoſſible que des gens qui ſont dans cét état ne faſſent pas toutes les reflexions qu'ils dévroient faire ſur le ſentiment de l'Egliſe Latine, & qu'ils n'examinent pas aſſez bien l'importance, & le poids de cette différence qui eſt entre les dogmes des deux Egliſes. Qu'on voye s'il eſt impoſſible qu'ils s'abſtiennent d'en faire une controverſe particuliére, & qu'ils ſe contentent de garder leur foy, & leurs expreſſions, ſans ſe méler de celle des autres.

Je produis en troiſiéme lieu des exemples du ſilence de ces meſmes Grecs touchant quelques opinions des autres Chrétiens Orientaux

CH. V.

CH. V. qui sont mélez avec eux beaucoup plus que les Latins, & ausquels néanmoins nous ne trouvons pas qu'ils reprochent ces opinions, ny qu'ils leur en fassent des controverses. Les Jacobites rejettent l'usage de la Confession de leurs péchez aux Prestres. *Ils ont une autre erreur*, dit Jacques de Vitry, *qui n'est pas moindre que celle de circoncir leurs enfans, c'est qu'ils ne confessent point leurs péchez aux Prestres, mais à Dieu seul en secret. Ils ne confessent jamais leurs péchez à aucun homme*, dit Villamont, *mais à Dieu seul en secret. Ils ne veulent point oüir parler de la Confession auriculaire*, dit Boucher, *mais quand ils ont fait quelque faute qui leur pése sur la conscience, & quand les Prestres veulent célébrer la Sainte Messe, ils se confessent à Dieu seul. Ils n'admettent point la Confession Sacramentale*, dit Cottovic, *bien qu'elle soit commune aux Grecs & aux Latins, mais ils disent qu'il ne faut se confesser qu'à Dieu seul, qui connoît les cœurs des hommes.* Les Jacobites sont répandus dans la Palestine, dans la Syrie, dans l'Egypte & dans le reste de l'Orient. Un de leurs Patriarches réside à Alep, & ils ont leur place avec les autres Chrétiens dans l'Eglise du S. Sepulcre à Jérusalem, & par consequent ils sont dans un commerce perpetuel avec les Grecs. Cependant je ne trouve point que les Grecs se soient empressez à leur faire une controverse sur la Confession, ny à remarquer la rejection qu'ils en font, comme si c'estoit une erreur. Damascene nous parle d'eux dans le Traité qu'il a fait des hérésies. Il remarque leur opinion touchant l'unité de Nature en Jesus Christ, mais il ne dit rien de la Confession. Nicéphore Calliste en parle aussi dans son Histoire Ecclésiastique, & rapporte de mesme leur hérésie touchant l'unité de nature en Jesus Christ, mais il ne parle point de ce qu'ils rejettent la Confession.

Iacob. à Vitri. hist. Orien. cap. 76.

Villam. liv. 1. c. 22. Bouquet Sacré liv. 4. ch. 6. Itinerar. Hierosol. Cot. lib. 2. c. 6

Les

Les Nestoriens qui sont une autre Societé de Chrétiens en Orient qui ont comme les autres leur place dans l'Eglise du S. Sepulcre à Jerusalem, & qui par consequent se trouvent souvent mélez avec les Grecs dans ce lieu, où leur commune dévotion les appelle, ne reconnoissent non plus que les Jacobites l'usage de la Confession, ny celuy de la Confirmation comme il paroit par la profession de foy de Sulak leur Patriarche qui est inserée dans la Biblioteque des Peres. Que Monsieur Arnaud nous fasse voir s'il luy plaît que les Grecs leur ayent fait des controverses sur ce sujet, luy qui croit que ces derniers sont d'accord avec les Latins touchant le nombre des sept Sacremens. CH. V.

Thomas à Jesu rapporte que le Pape ayant envoyé des Légats Apostoliques pour réformer les Maronites & repurger leurs Livres de quelques erreurs, *qui leur estoient*, dit-il, *communes avec les autres nations Orientales*, c'est-à-dire avec les autres Chrétiens qui sont en ce pays-là, ils trouvérent qu'ils entendoient tres-mal quelques passages de l'Ecriture, & particuliérement celuy de l'institution de l'Eucharistie, Cecy est mon Corps. *Ils assurent*, dit-il, *qu'il faut lire, Cecy est le Sacrement de mon Corps.* Je ne considére pas maintenant ce que Thomas à Jesu raconte par rapport aux autres sectes, je ne le regarde que par rapport aux Grecs. Que M. Arnaud ayt la bonté de nous dire si les Grecs ont jamais censuré la proposition de ces autres Orientaux au milieu desquels ils vivent. Car s'il est vray que les Grecs croyent la Transsubstanciation de mesme que les Latins, c'est la chose du monde la plus étrange qu'ils ayent approuvé une telle corruption, ou une telle interprétation des paroles de Jesus Christ, puisque ce n'est que sur le sens litéral de ces paroles, sans adoucissement & sans explication que Thomas à Jesu l. 7. part. 2. c. 7.

CH. V. l'Eglise Romaine prétend que sa doctrine soit fondée.

Je prouveray en son lieu aussi clairement & aussi fortement qu'il est possible de prouver une chose de cette nature, que les Arméniens ne croyent ny la Transsubstanciation ny la présence substancielle. On sera comme je l'espére convaincu de cette vérité, & néanmoins il ne se trouvera point que les Grecs leur en ayent jamais fait aucun reproche, ny qu'ils en ayent fait un article de controverse. S'il faloit argumenter du silence des Grecs ne pourrois-je pas conclure de ce qu'ils laissent en repos les Arméniens qu'ils sont d'accord avec eux pour rejetter ces doctrines, & le conclure avec plus de force & d'évidence mille fois, que M. Arnaud ne conclud qu'ils sont d'accord avec les Latins pour le croire, de ce qu'ils ne leur en font pas une controverse.

Voylà ce me semble bien des exemples qui renversent l'argument de M. Arnaud & qui découvrent le vice de sa conséquence. Mais il faut aller plus avant, car aprés luy avoir montré que le principe sur lequel j'établis ma réponse est raisonnable, savoir que les Grecs ont pû ne croire pas la conversion substancielle, & néanmoins n'en disputer pas, je veux aussi luy faire voir qu'il-y-a toutes les apparences du monde que la chose est ainsi que je la pose, d'où il s'ensuivra que non seulement sa conséquence n'a aucune necessité, mais qu'elle n'a pas mesme de la vray-semblance quand on l'examine bien, & qu'enfin tout le brillant de sa preuve ne vient que de ce qui l'a mise dans un faux jour.

Pour cét effet il est bon de se remettre icy devant les yeux la profonde ignorance dans laquelle les Grecs vivent, depuis l'onziéme siécle jusqu'à maintenant. Car j'ay déja rapporté dans le second livre ce qu'en disent Guillaume de Tyr,

Jacques de Vitry, Belon, Cottovic, Antoine Caucus, François Richard, Allatius, du Loir, Thévenot, & le Jésuite Barbereau. Ailleurs j'ay rapporté ce qu'en témoignent Bozius & Thomas à Jesu. Tout aboutit à nous faire comprendre que cette misérable Eglise est tombée depuis long-tems dans une stupidité & dans une négligence plus que barbare tant à l'égard des sciences humaines que de la Religion. Voicy outre cela ce qu'en disoit un Moyne Grec Latinizé nommé Barlaam qui vivoit au commencement du 14. siécle. *Il-y-a*, dit-il, *entr'eux peu de personnes qui se soucient de savoir quelque chose. Il-y-en a encore moins qui fassent état de l'Ecriture Sainte à laquelle ils préferent les Sciences des Payens, & s'y appliquent plus volontiers. Tout le peuple généralement ne sait rien, & il demeure privé de la doctrine que la parole salutaire enseigne. De sorte que pour un seul que vous en trouverez parmy eux qui sache le sommaire de la piété, vous en verrez plusieurs milliers qui ne savent absolument ce que c'est que de la force du Christianisme.* Voicy encore ce qu'en écrivoit Cyrille de Lucar ce mesme Patriarche dont nous avons parlé dans le livre précédent. *Je souffre que le simple peuple soit ignorant, car je say que leur ignorance & leur simplicité les peut défendre contre les ennemis de la foy contre lesquels ils combattent non par les armes, mais par la patience & demeurent fidéles à Jesus-Christ. Mais je ne puis souffrir que nos Pasteurs & nos Evesques soient ensévelis dans les ténébres d'une crasse ignorance. C'est-ce que je leur reproche tous les jours, mais je n'avance rien. Les Jésuites profitant de cette occasion se sont établis à Constantinople pour y instruire la jeunesse, & ils y font à peu prés comme les renards parmy les poules.* Il est certain que depuis Photius on n'a presque rien veu de ces gens-là qui soit digne d'estre lû, & si vous en exceptez quelques histoires & quelques recueils

CH. V.

Barlaam Epist. 1. Bibl. pat. tom. 2. Edic. 4.

Epist. ad Vittebog. in Epist. Viror. eruditor.

CH. V. des anciens Canons, le reste ne consiste qu'en des explications de Liturgie & en quelques pauvres Traitez où ils se copient mot pour mot les uns les autres sans érudition & avec fort peu de bon sens.

II. Il faut aussi se représenter l'état temporel de la Gréce depuis l'onziéme siécle jusqu'à present, car on ne peut presque rien concevoir de plus misérable en toutes maniéres. La pluspart de leurs Empereurs estoient ou des faineans & des efféminez que le malheur accompagnoit par tout, ou des prophanes & des impies qui se joüoient de la Religion, ou des scélérats qui montoient sur le trône par des séditions, par des meurtres, & des parricides, ce qui divisoit la Gréce en factions, & la tenoit dans des confusions horribles. L'an 1034. Romain Argire Empereur apres avoir perdu la Syrie fut misérablement mis à mort par les embuches de Zoë sa femme qui donna ensuite l'Empire à son adultere Michel. Michel regna sept ans possédé du malin esprit. Il perdit la Sicile & la Bulgarie, & se fit Moyne l'an 1041. Zoë sa femme adopta un Michel Calaphate & le fit Empereur, mais quatre ou cinq mois apres elle luy fit crever les yeux, & donna l'Empire à Constantin Monamaque qu'elle épousa. Celuy-cy perdit la Poüille, & fut si terriblement battu par les Serviens qu'ils luy tuérent jusqu'à quarante mil hommes. Constantin mourut l'an 1054. & une femme nommée Théodora luy succéda qui ne régna qu'un an. Apres elle vint un nommé Michel Stratiotique qui ne régna de mesme qu'un an. Isaac Comnéne le dépossédá, & se mit en sa place, où il demeura accablé de maladie deux ans & quelque mois seulement. Il résigna l'Empire l'an 1059. à Constantin Ducas Prince lâche & hébeté qui laissa désoler la Gréce par les incursions des Barbares. Romain Diogéne luy

Petau Rat. tépore ex Curopal. l.8. c.18.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

Ibid.

succéda qui fut pris par les Turcs & ensuite relâché, mais estant revenu ses sujets luy crevérent les yeux & le firent malheureusement mourir. Michel Parapinacius qui vint aprés luy ne fut pas plus heureux. Nicéphore Botoniate l'ayant détroné le fit mettre dans un Convent, Nicéphore à son tour apres avoir mal regné fut traité de mesme par Alexius Comnéne qui prit l'Empire l'an 1081. Aléxius régna 37. ans & déshonora son régne par mille perfidies & mille méchancetez. Les François le battirent plusieurs fois, & enfin il mourut abandonné de tout le monde. CH. V. Ibid. Ibid. Ibid.

Son fils Jean Comnéne luy succéda, & à celuy-cy Manuël Prince malheureux & perfide qui se plaisoit à troubler l'Eglise par des questions curieuses & par de nouveaux décrets, & qui enfin pour couronner sa vie par la plus horrible de toutes les impiétez voulut introduire le Mahométisme dans son Empire. Manuël laissa la Couronne à son fils Aléxius qui ne la garda que trois ans, car il fut misérablement mis à mort par Andronic qui occupa le trône comme pour le prix de son crime. Il ne le posseda pourtant pas longtems, car deux ans apres Isaac Angélus suscita une sédition populaire contre Andronic dans laquelle il fut mis en piéces. Aléxius Angélus fit bien-tôt apres crever les yeux à Isaac son frere & luy ôta l'Empire. Son neveu qui se nommoit aussi Aléxius ayant eu recours aux Latins, les Latins chassérent l'Oncle usurpateur & établirent le neveu contre lequel s'éleva un certain Mursuphle, & les uns & les autres s'estant détruits par leurs propres trahisons, l'Empire tomba entre les mains des Latins l'an 1204. Idem l. 8. c. 22. Ibid.

Les Latins tinrent l'Empire 58. ans jusques à l'an 1261. que Michel Paléologue reprit sur eux la Ville de Constantinople. Ce Michel ne parvint à l'Empire que par un parricide, il fit crever les

CH. V. yeux au véritable Empereur Jean fils de Theodore Lascaris qui n'avoit encore que douze ans, & il se mit en sa place. C'estoit un Prince fourbe & cruel qui fit mille violences à ses sujets, & qui estoit toûjours prest de sacrifier l'Eglise & la Religion à ses interets. Andronic son fils luy succeda, contre lequel son petit fils nommé aussi Andronic se souleva plusieurs fois, & enfin il luy ôta la Couronne, & le réduisit à la qualité de simple particulier. Ses Successeurs furent tous des Princes fayneans sous lesquels l'Empire Grec ne conserva pas mesme l'ombre de sa premiére dignité jusqu'à ce qu'enfin l'an 1453. Constantinople fut pris par les Turcs, & chacun sait que depuis ce tems-là les Grecs ont vécu sous la domination de ces infidéles.

Il n'est pas difficile de comprendre que la Gréce ne pouvoit estre ny fort heureuse ny fort tranquille sous de tels Empereurs. Ce n'étoit en effet que séditions, que monopoles, que défections, & guerres civiles au dedans, & que guerres malheureuses au dehors, tantôt contre les Sarrazins, tantôt contre les Turcs, & tantôt contre les Latins.

Le Jésuite Petau parlant de l'état de cét Empire sous les Paléologues n'a pas fait difficulté de le comparer *à un Monstre marin que la Mer a jetté sur le sable, percé de plusieurs coups, & qui combat encore quelque tems contre la mort, ou à un corps attaqué d'un venin mortel qui se soûtient & se traine foiblement, jusqu'à-ce qu'enfin le venin ayant gagné le cœur il tombe à terre & rend les derniers soupirs.*

Ration. tem. lib. 9. c. 7.

III. Déja ce ne seroit pas une chose fort étrange, quand une Eglise qui vit dans de si terribles confusions & qui d'ailleurs est couverte d'une épaisse nuée d'ignorance n'auroit pas exactement discuté le point du différent qui est entre son dogme & celuy des Latins, & qu'elle se seroit contentée

de garder sa propre créance en paix sans attaquer celle de l'Eglise Romaine. Mais il faut encore se représenter l'ascendant que les Latins avoient sur les Grecs, & la maniére dont ils les traittérent par tout où ils furent les maîtres. Nous avons vû dans le second Livre comment ils chassérent les Evesques Grecs de la Syrie & de la Palestine dés qu'ils s'y furent établis, & comment ils firent la mesme chose dans la Gréce dés qu'ils s'en furent saisis. Nous avons mesme vû comment les Empereurs Grecs au lieu de relever le courage de leurs Patriarches & de leurs Evesques, & de soûtenir les interets de leur Eglise, favorisoient au contraire de tout leur pouvoir l'Eglise Romaine dans le dessein qu'elle avoit de se soumettre la Grecque sous prétexte de réünion. Ce n'est pas que ces Empereurs aymassent la Religion des Latins, mais c'est qu'ils craignoient leur puissance, & par cét interest ils avoient pour la Cour de Rome toutes les complaisances imaginables. Ils ne pouvoient souffrir qu'on parlast mal de ses dogmes. Nous avons vû que dans la querelle de Leon IX. avec Cérularius, Constantin Monomaque ne manqua pas de prendre le party de Leon, & de soutenir autant qu'il luy fut possible ses Légats, jusqu'à contraindre Nicétas Pectoratus de brûler luy-méme le livre qu'il avoit fait contre les Latins. Nous avons vû aussi que Jean Veccus Bibliotécaire de l'Eglise de Constantinople ayant dit un jour en présence de Michel Paléologue *qu'encore qu'on ne donnast pas aux Latins le nom d'hérétiques, ils l'étoient néanmoins effectivement.* Michel en parut tellement irrité qu'il forma le dessein de perdre Veccus, il le fit mettre bien-tôt aprés en prison, & il eust enfin perdu si Veccus n'eust pris le party de se faire instruire, & de changer de sentiment. Au reste ce ne fut pas un ou deux Empereurs seulement qui prirent

CH. V.

CH. V. ce party mais presque tous comme il paroît par-ce que j'en ay rapporté dans le second Livre. Il faut donc ajoûter aux deux précédentes considérations cette troisiéme, qui est que les Grecs avoient la bouche fermée tant par la crainte des Latins pour ne se les attirer pas davantage sur les bras, que par la complaisance qu'ils avoient pour les volontez de leurs Empereurs, & par la crainte de les irriter & de se faire de mauvaises affaires. On dira que cela ne les empéchoit pas de disputer sur le point de la Procession du S. Esprit & sur les Azymes. Je l'avouë, mais il y a grande différence entre soûtenir les anciennes controverses ausquelles on est accoûtumé, & en faire de nouvelles qui excitent toûjours beaucoup plus de hayne. Les Latins & les Empereurs travailloient à les réduire au silence sur les anciennes, comment eussent ils souffert sans se porter aux dernieres rigueurs qu'on en eust ouvert d'autres, qui eussent rendu le dessein de l'accommodemont encore plus difficile?

LV. Mais outre ce que je viens de dire il est important de voir sur quel pied les Empereurs vouloient faire cét accommodement; car cela mesme nous donnera beaucoup de lumiére sur la question qui est entre M. Arnaud & moy. Pachymére rapporte que Michel Paléologue ne persuadoit ses Evesques que par cette seule raison, savoir, que quelque accord qu'il se fist, il n'y auroit rien de changé dans leur Religion. *Ne doutez pas*, leur disoit-il, *que mesme aprés cette paix l'Eglise ne demeure dans l'état où elle estoit auparavant sans recevoir aucun changement. Je ne négligeray rien pour cela.* Et un peu aprés, *les Sages d'entre vous ignorent-ils combien nos Péres ont esté prompts à se tourner du côté de la complaisance quand il s'est agy du bien public? Ils ont vû que Dieu mesme n'a pas jugé indigne de sa Majesté de s'accommoder à nous jusqu'à prendre nôtre nature,*

Pachm. hist. l. 5. c. 18.)

nature, & à souffrir les douleurs de la Croix, & la mort par laquelle il a fait le salut du monde, tant est admirable cette inclination à s'accommoder. Il ne nous sera donc pas imputé à crime que par une semblable inclination nous évitions les dangers qui nous menacent, & au contraire nous en serons plus recommandables à ceux qui savent de quelle maniére il faut se gouverner dans les affaires. Et encore un peu aprés. *Vous ne devez pas jetter cette crainte dans l'esprit du peuple, que nous ayons dessein d'aller plus avant qu'il ne faut dans cette affaire de la reconciliation, comme si nous songions à changer nos coûtumes & nos cérémonies en celles des Latins, ou à faire une mesme Confession qu'eux.* Ce discours nous fait voir manifestement trois choses, l'une que pour garder le silence sur les dogmes des Latins, n'en disputer pas, ne les accuser pas d'erreur, aller mesme jusqu'à se réünir avec eux, on ne reçoit pourtant pas ces dogmes, & qu'il-y-a bien loin de l'un à l'autre quoy que Monsieur Arnaud en dise. Car Michel ne demande que le premier, & proteste qu'il ne tirera pas à conséquence pour l'autre. La seconde chose qui paroît du discours de cét Empereur, est que le principe sur lequel j'établis ma réponse & par lequel je prétens renverser l'argument de M. Arnaud n'est pas une proposition que j'aye forgée dans ma teste par la nécessité de ma dispute, mais que c'est un principe non seulement connu des Grecs, mais approuvé & mis en pratique dans une occasion beaucoup plus importante que celle dont nous sommes en question. Car il est bien moins important de laisser une des créances d'une Eglise sans en disputer, que de se réünir avec elle, & cependant il est vray que l'Eglise Grecque consentit à cette réünion sur l'espérance qu'elle garderoit sa Religion toute entiére, sans recevoir rien de celle des Latins. Enfin je recueille du discours de Michel

CH. V.

CH. V. & de l'effet qu'il fit sur l'esprit de ses Ecclésiastiques que l'unique soin des Grecs est de garder leur Religion, au reste prests à se taire, & mesme à se réünir s'il le faut, pourveu qu'ils n'admettent pas parmy eux la Religion des Latins. Si on dit que ça esté l'esprit de Michel Paléologue mais non pas celuy de son Eglise, je répons que Michel les engagea à consentir à la réünion par cette raison que chacune des Eglises garderoit ses créances sans disputer l'une contre l'autre, & sans s'accuser mutuellement d'erreur. Or on n'engage pas les gens par des principes qu'ils ne reconnoissent pas pour bons, on choisit pour cela des couleurs agréables & des prétextes plausibles. D'où il s'ensuit que les Grecs sont bien éloignez de s'imaginer que ce soit une mesme chose que de ne disputer pas d'un article contre les Latins, & de le croire également avec eux. Il s'ensuit aussi que si cette raison ou cette espérance que Michel leur proposoit, a eu assez de poids pour leur faire faire une chose où ils craignoient bien qu'il les tromperoit comme en effet il les trompa, une chose qui choquoit leur devoir & leur conscience, une chose pour laquelle d'ailleurs ils avoient beaucoup d'aversion, elle en peut bien avoir eu assez pour les retenir & les empécher d'en faire une autre à laquelle ils ne se croyoient pas obligez, & dont ils pouvoient s'abstenir sans faire aucune violence à leurs inclinations.

Cette considération sera fortifiée par la maniére dont Veccus Patriarche de Constantinople se défendoit aprés estre devenu grand partisan de l'union, à laquelle il contribua de tout son pouvoir. *Tout ce que j'ay pensé*, disoit-il pour se justifier, *ce que j'ay dit, ce que j'ay fait, ou ce que j'ay écrit a abouty non à réfuter quelqu'une des cérémonies, ou quelque dogme des Grecs, mais seulement à établir la paix des Eglises. Que si quelqu'un est entré dans cette*

Hottingerus ex Allat. in Orth. Græc. p. 67.

paix en méprisant nos coûtumes ou nos dogmes, ou en s'imaginant que les créances & les sentimens de l'Eglise Romaine sont plus pieux que les nostres, qu'il soit exclus du Royaume de Jesus Christ avec le traître Judas & ses compagnons qui crucifiérent le Sauveur. Vous voyez que ce Patriarche met une insigne différence entre ne condamner pas les Latins, les laisser en repos avec leurs créances, & croire les mesmes choses qu'eux, non seulement il ne veut pas qu'il-y-ayt aucune conséquence de l'un-à l'autre, mais il s'en fait mesme un principe de justification envers les Grecs, marque que cette proposition estoit fort du génie de la nation. Car on ne se justifie pas par des maximes odieuses & desavoüées publiquement; si Michel Paléologue, si Veccus, si les Grecs en général ont en cela choqué l'esprit de M. Arnaud ils sont excusables. On n'avoit pas encore en ce tems-là pénetré les secrets de son raisonnement. Les Loix de sa logique n'avoient pas encore esté publiées. Elles pourront servir desormais de régle à la postérité, mais elles ne doivent pas avoir plus de privilége que les Edits des Princes qui n'ont pas une vertu rétroactive. CH. V.

Pour faire voir à M. Arnaud que les Grecs n'ont pas naturellement l'esprit fort porté à la controverse si la nécessité de se défendre ne les y pousse, je n'ay qu'à luy représenter ce qu'Antoine Eparque de Corcyre écrivoit à Philippe Mélanêton. Car aprés luy avoir parlé du soin que les Turcs prennent pour établir leur Religion par tout, & pour avancer les limites de leur Empire. *C'est une chose absurde*, ajoûte-t-il, *& tout à fait étrange que dans l'état présent de nos affaires nous disputions des choses sublimes. Nous devons veiller diligemment, & nous appliquer uniquement au danger qui nous ménace si nous n'avons entiérement perdu le sens, de peur qu'on ne nous enléve la terre pendant que nous nous* V.

Turco Græc. 1 8. p. 545.

CH. V. *amusons à rechercher trop curieusement le Ciel.* Il est certain que les Grecs ne s'échauffent guéres que pour leurs intérets mondains. C'est le principal objet qui occupe leurs pensées, ou si vous voulez la clef qui leur ferme & qui leur ouvre la bouche.

Le Jésuite Possevin en fait de trois ordres, le premier est du peuple qu'il dit estre tres-ignorant ; le second est *de ceux qui ayant quelque expérience, & voyant d'un côté la Majesté de l'Eglise Romaine, & de l'autre la misére de la Grecque, la pompe des Sacremens des Latins, & la négligence avec laquelle les Grecs traitent les leurs, concluent que Dieu ayme plus l'Eglise Romaine que la Grecque. Le troisiéme est de ceux qui ayant quelque connoissance des choses du monde sont néanmoins emportez par une haine d'habitude, & entrent en dispute, ce qu'ils font contre le sentiment de leurs propres Evesques & des plus prudens d'entre les Grecs. Mais ne sachant le plus souvent ce qu'ils disent, ny ce qu'ils soutiennent, ny ce qu'ils veulent, ils font comparaison de l'Eglise Grecque avec la Romaine, de leurs cérémonies avec les nôtres, & ils préférent leurs Prestres aux Prestres Latins, à cause des vices de nos Prestres sans considérer les vices dés leurs. Toutefois ils n'osent prononcer que nous soyons en erreur, ou que ce que nous faisons touchant les Sacremens ne soit bien fait. Mais ils disent qu'ils sont quant à eux dans de bons sentimens, & qu'ils se peuvent sauver dans leur Religion.* Remarquez ces deux choses l'une que les Evesques Grecs & les plus sages de cette Eglise ne veulent point de controverse, & l'autre que ceux qui en parlent se contentent de soutenir leurs propres créances sans condamner celles des Latins,

Bibliot. selert. de rat. ag. cũ Græcis lib. 5. cap. 24.

VI. Mais pourquoy donc, dira-t-on, ont ils disputé sur les points de la procession du S. Esprit, & de l'usage des Azymes ? Je répons que c'est parce que ces deux points donnérent lieu au cõmencement

à la séparation des deux Eglises. Photius s'arréta principalement au premier, Michel Cérularius insista sur le second. Cela fait que les Grecs s'y sont attachez avec quelque espéce d'empressemẽt pour ne se démentir pas. Ils ont suivy les premiéres & originaires causes de leur querelle avec les Latins, marchant aprés leurs prédécesseurs, & ne s'écartant que fort peu du chemin battu. S'ils y eussent trouvé l'article de la conversion substancielle, il ne faut pas douter qu'ils ne s'y fussent appliquez, ne l'y trouvãt pas ils l'ont négligé, comme ils en ont négligé beaucoup d'autres. Mais pourquoy cét article ne fut-il pas mis au commencement au nombre de ceux qui causérent la séparation des deux Eglises ? La réponse est facile. C'est parce que la Transsubstanciation n'estoit pas encore établie dans l'Eglise Romaine. Photius se sépara sur la fin du 9 siécle. Cérularius renouvella la séparation sur le milieu de l'11 siécle, & le premier qui détermina la conversion substancielle fut Grégoire VII. l'an 1079. de sorte qu'il n'y avoit pas encore lieu d'en faire une dispute entre les 2. Eglises. CH. V.

Je ne say mesme si les Grecs auroient eu un juste sujet de former cette controverse contre le corps de l'Eglise Latine en général avant le Concile de Constance, c'est-à-dire avant le 15 siécle. Car bien que Grégoire VII. eust fait sa détermination l'an 1079. comme je viens de le dire, & qu'Innocent III. en eust fait de mesme dans le Concile de Latran l'an 1215. si est-ce que plusieurs ne regardoient pas encore ces sortes de décisions comme de légitimes & autentiques déterminations de l'Eglise. Chacun sait que Rupert qui vivoit dans le 12 siécle enseignoit publiquement que la substance du pain demeure dans l'Eucharistie, & qu'elle est faite le corps de Jesus Christ par union hypostatique avec le Verbe. Anselme écrivit contre luy & Alger disputa contre VII.

Rupert. in Ioan. l. 6. & in Exod. l. 2. c. 10.

CH. V. son opinion, mais il ne fut ny condamné ny flétry comme un hérétique. On sait aussi ce qu'enseignoit Durand de S. Porcien qui vivoit au commencement du 14. siécle, savoir que la matiére du pain demeure, & que perdant sa premiére forme de pain elle reçoit la forme du Corps de Jesus Christ, en la mesme maniére que la matiére des alimens que nous prenons reçoit la forme de nôtre corps. Bellarmin reconnoit que cette opinion *peut bien estre appellée une Transformation, mais que ce n'est point une Transsubstanciation.* Cependant Durand ne fut ny poursuivy ny condamné comme comme un hérétique, ny son sentiment censuré. On sait encore ce qu'enseignoit Jean de Paris de l'Ordre des Freres Prescheurs, Professeur en Théologie à Paris qui vivoit sur la fin du 13. siécle & au commencement du 14. *Qu'encore qu'il approuvast l'opinion commune touchant la conversion de la substance du pain au Corps de Jesus Christ, il n'osoit pourtant pas dire que ce fust un point de foy qu'il fust nécessaire de tenir comme estant déterminé par l'Eglise, & qu'il-y-avoit un autre moyen plus populaire, & peut-estre plus raisonnable, & plus conforme à la vérité du Sacrement, savoir l'assomption de la substance du pain par la Personne du Verbe.* On sait

Bell. de Sacr. Euch. l. 3. c. 13. Thom. Valdens. tom. 2. de Sacr. c. 65. & eod Mſ. qui asservatur in Biblioth. S. Victor. Par. ſ. cui titul. Determinatio fratris Ioann. de Parisiis prædicatoris de modo existendi Corpus Christi in Sacr. Alter. &c. Intendo dicere veram existentiam & realem Corporis Christi in Sacramento altaris, & quod non est ibi Solum in signo, & licet teneam & approbem illorum solemnem opinionem quod Corpus Christi est in Sacramento altaris per conversionem substantiæ panis in ipsum, & quod ibi maneant accidentia sine subjecto, non tamen audeo dicere quod hoc cadet sub fide mea, sed potest aliter salvari vera & realis existentia corporis Christi in Sacramento altaris. Protestor tamen quod si ostenderetur dictus modus determinatus esse per Sacrum Canonem, aut per Ecclesiam aut per Concilium, generale aut per Papam qui virtute continet totam Ecclesiam quicquid dicam voto haberi pro non dicto, & statim paratus sum revocare, quod si non sit determinatus, contingat tamen determinari, statim paratus sum assentire.

enfin ce qu'en écrivoit Pierre Dailly Cardinal & Evesque de Cambray qui vivoit au commencement du 15. siécle, savoir *qu'il ne s'ensuit pas évidemment à son avis de la détermination de l'Eglise que la substance du pain cesse d'estre.*

In 4. sent. quæst. 6. art. 4.

Mais afin qu'on ne dise pas que ce sont des particuliers qui peuvent s'estre trompez, je produiray icy le jugement des Théologiens de Paris donné au commencement du 14. siécle, c'est-à-dire environ l'an 1304. sur le sujet de Jean de Paris, & du moyen qu'il proposoit qui estoit l'assomption de la substance du pain, comme il est contenu dans un manuscrit de la Biblioteque de S. Victor en ces termes. *Jugement de la Faculté de Théologie ; En présence du Collége des Maîtres en Théologie il a esté dit qu'elle tient l'un & l'autre moyen de mettre le Corps de Jesus Christ à l'Autel,* (savoir celuy de la conversion de la substance du pain, & celuy de l'assomption de cette substance par le Verbe) *pour une opinion probable, & qu'elle approuve l'un & l'autre par .... & par les témoignages des Péres. Elle dit toutesfois qu'aucun de ces deux moyens n'a esté déterminé par l'Eglise, & c'est pourquoy aucun d'eux n'est de foy, & si elle eust dit autrement elle eust moins bien dit, & ceux qui disent autrement disent moins bien, & quiconque assureroit déterminément que l'un ou l'autre de ces deux moyens est de foy il encouroit la peine de l'Anathéme.* Je rapporte à la marge les propres termes du Manuscrit selon qu'ils sont couchez sous ce titre. *Judicium Facultatis Theologiæ.*

Titulus est, judicium Facultatis Theologiæ. In præsentia Collegii magistrorũ in Theologia dictum est utrumque ponendi Corpus Christi esse in altari tenet pro opinione probabili, & approbat utrumque per... hic est lacuna, & per dicta Sanctorum.

Jean de Paris fut poussé par la faculté du Droit Canon & par Guillaume d'Orillac Evesque de

Dicit tamen quod nullus est determinatus per Ecclesiam, & ideo nullum cadere sub fide. Et si aliter dixisset minus bene dixisset, & qui aliter dicunt minus bene dicunt, & qui determinate assereret alterutrum præcisè cadere sub fide incurreret sententiam Canonis Anathematis.

CH. V. Paris avec quelques autres Evesques. Ils ne condamnérent pas son sentiment, ny ne contredirent ce que la Faculté de Théologie avoit dit, mais ils imposérent silence à Jean & luy interdirent la Chaire. Il en appella à Rome, où estant allé on luy donna des Commissaires pour l'entendre, mais Jean estant mort avant que son affaire fust vuidée, on n'alla pas plus avant & la Cour de Rome ne prononça rien. Monsieur Arnaud qui veut que les Grecs n'ayent rien ignoré de ce qui se passoit parmy les Latins, qui remplit toute la Gréce du bruit de la condamnation de Bérenger, qui peuple l'Italie de Grecs, & la Gréce de Latins, avec ordre de se rendre conte les uns aux autres de tout ce qui concernoit le dogme de la Transsubstanciation, qui veut mesme que les gendarmes & les Soldats s'en entretinssent dans les armées, aussi bien que les Pélerins dans leurs voyages, pourra-t-il bien se résoudre à nous dire que les Grecs n'ont pas seu ce que des Auteurs aussi célébres que Rupert, Durand, Jean de Paris & le Cardinal Dailly soûtenoient publiquement au 12 au 13 au 14 & au 15 siécle, qu'ils n'ayent pas seû ce qui se passoit dans une des prémieres Villes de l'Occident, & dans une Faculté aussi illustre que celle de Théologie de Paris, qu'ils n'ayent pas seû une affaire qui fut portée à Rome, & sur laquelle Rome ne voulut rien décider? En vérité s'ils n'en ont rien seû, & que ny les Pélerins, ny les Ambassadeurs, ny les gens de guerre, ny les Croisez, ny les Inquisiteurs, ny les Grecs d'Italie, ny les Latins de Constantinople ne leur en ayent rien appris, ils peuvent avoir bien ignoré d'autres choses, & M. Arnaud n'avoit que faire de nous assurer *que rien n'échappoit à leur curiosité.* Car bien qu'en quelques-uns de ces Siécles il n'y eust plus ny de Croisades pour la Terre-Sainte, ny de Latins qui occupassent l'Empire Grec, le com-

merce pourtant des Latins & des Grecs ne laiſſoit pas d'eſtre frequent, & les uns & les autres ſe trouvoient mélez en Italie & en pluſieurs autres lieux, & les voyes eſtoient tres-faciles pour faire ſavoir aux Grecs ce qui ſe paſſoit en Occident à l'égard de tous ces Docteurs. Si M. Arnaud dit qu'ils l'ont ſeu il ne doit pas trouver mauvais qu'ils s'en ſoient fait une raiſon de ſilence & de retenuë. Car pourquoy accuſer une Egliſe où il eſt encore permis d'enſeigner que la ſubſtance du pain demeure, où l'on ſoûtient qu'il n'y-a-rien de déterminé ſur le ſujet de la Tranſſubſtanciation, où l'on va le ſoûtenir dans Rome meſme, ſans que Rome ſe mette en peine de déclarer le contraire? CH. V.

VIII. Suppoſons que les Grecs cruſſent la Tranſſubſtanciation, pourquoy ne furent ils pas ſcandaliſez de la hardieſſe de tous ces Auteurs? Pourquoy ne voulurent ils pas s'éclaircir d'un fait auſſi conſidérable que celuy que ces Auteurs mettoient en avant que l'Egliſe n'avoit encore rien déterminé ſur la converſion de la ſubſtance du pain? Pourquoy n'en firent-ils pas quelque reproche aux Latins, & ſur tout à l'Egliſe Romaine qui garda le ſilence dans une occaſion ſi importante à la foy & à la piété? Que M. Arnaud nous rende raiſon de cette retenuë des Grecs luy qui nous en fait de ſi grands diſputeurs. Mais qu'il nous rende auſſi raiſon du ſilence de l'Egliſe de Rome. On va ſoutenir juſques dans ſes murailles & dans ſon ſein que la Tranſſubſtanciation n'eſt pas un point de foy, & que l'Egliſe n'en a encore rien déterminé, & elle ne dit mot. Elle laiſſe mourir un homme dans cette erreur, ne condamne ny ſa créance ny ſa mémoire, & qui pis eſt elle laiſſe toute la terre en ſuſpens ſur un ſujet où il s'agit de la foy de tous ſes enfans. Car ſi on doute que la converſion des ſubſtances ſoit un point de foy, on ne la peut,

CH. V. croire comme de foy. Et si on ne la peut croire comme de foy qui en sera persuadé ? S'il ne la faut tenir que comme une opinion probable des Docteurs, que deviendra-t-elle quand on la verra si impropable, & si peu conforme à la droite raison? Cependant l'Eglise Romaine ne dit rien sur cela, elle laisse dormir la question, & si nous voulons argumenter de son silence comme M. Arnaud argumente de celuy des Grecs, il faut conclure qu'elle approuvoit le sentiment de Jean de Paris puisqu'elle ne le condamna pas. Je ne veux pourtant pas aller si avant. Il me suffit que Rome n'ayt pas condamné la proposition dont nous parlons. C'est assez pour empécher les Grecs de reprocher la Transsubstanciation à l'Eglise Latine.

Cette affaire de ce Jean Théologien de Paris, avec le jugement de la Faculté de Théologie & le silence de l'Eglise de Rome est d'une telle importance qu'elle seule suffiroit pour décider le fond mesme de nôtre question, & pour faire voir à M. Arnaud que la créance de la Transsubstanciation n'est pas perpétuelle dans l'Eglise. Car qu'une Faculté aussi condérable que celle de Théologie de Paris assure que cette maniére de mettre le Corps de Jesus Christ dans l'Eucharistie n'est point determinée par l'Eglise, qu'elle ne tombe point sous la foy, & que quiconque soutiendroit fortement qu'elle tombe sous la foy encourroit la peine de l'Anathéme. Que l'affaire ayāt esté portée à Rome, Rome se soit teuë, & n'ayt rien prononcé sur cette question, il n'en faut pas davantage pour réfuter cette prétenduë Perpétuité que M. Arnaud a entrepris de défendre. Mais revenons aux Grecs. Il faut ajoûter à tout ce que je viens de dire une chose tres-considérable, qui est que les Latins n'ont jamais formé de dispute contre les Grecs touchant les expressions générales dont ces derniers se servent sur le sujet de l'Eucharistie.

Mais avant que de pousser cette considération plus loin, il est important que je fasse souvenir encore une fois les Lecteurs, qu'il ne s'agit pas de savoir si les Grecs ont sur l'Eucharistie le mesme sentiment que nous, moins encore s'ils s'en expliquent de la mesme maniére. C'est l'illusion perpétuelle de M. Arnaud de supposer que nous les faisons Bérengariens, & c'est sur ce faux état de question que presque tous ces discours sont bâtis. On ne voit dans sa dispute que des raisonnemens de cette sorte, si les Grecs eussent esté Bérengariens, s'ils eussent crû que le pain du Sacrement n'est qu'une figure, s'ils eussent entendu les paroles de Jesus Christ, dans le sens de significat, &c. Qu'on ne s'y laisse donc pas surprendre, je reconnois que les Grecs croyent de l'Eucharistie plus que nous, qu'ils en parlent autrement que nous, & qu'ils ne suivent ny les sentimens, ny les expressions de Bérenger. Aussi n'a-t-on jamais rien dit à M. Arnaud qui approche de ce qu'il s'est imaginé. On luy a soutenu seulement qu'ils ne croyent pas la Transsubstanciation de l'Eglise Romaine, & c'est sur cela qu'il faut agir pour agir de bonne foy. CH. V. IX.

Sur ce pied-là je dis que les Latins n'ont jamais fait de controverse aux Grecs touchant leurs expressions quelques générales qu'elles fussent. Ils ont bien fait tout ce qu'ils ont pû pour introduire insensiblement parmy eux les termes de *μετουσίωσις*, & de *μεταβολὴ τῆς οὐσίας Transsubstanciation, changement de substance*. Ils se sont servis pour cela de leurs prosélytes, & des Ecoliers des Séminaires à qui ils font faire la profession de foy que nous avons rapportée dans le Livre précédent, dans laquelle ces termes se trouvent. Ils les ont mis en leur Latin dans les actes de réünion. Mais dans le Grec de ces mesmes actes, ils se sont contentez des expressions générales de *τελείωσις*,

CH. V. ἁγιασμὸς, μεταβολή, comme nous l'avons déja vû. Il ne leur ont point fait de quérelle pour des raisons qui ne sont pas difficiles à comprendre & que nous verrons dans la suite, & quand les Prosélites & les Ecoliers des Séminaires ont vû que leurs termes n'étoient pas reçûs, ils ne s'en sont pas mis en colére, mais au contraire ils se sont accommodez des autres. Il ne faut donc pas trouver étrange si cette conduite a fermé les yeux aux Grecs pour ne discuter pas plus avant les différences qui séparent les dogmes des deux Eglises. Ils convenoient en des expressions générales, que le pain est fait le Corps de Jesus Christ, qu'il est changé au vray Corps de Jesus Christ, & les Latins n'en demandoient pas davantage.

Le piége estoit caché sous cette douceur, mais quoy qu'il en soit cette conduite éloignoit les Grecs d'un examen qui d'ailleurs n'étoit pas si facile à faire. Car pour bien reconnoître la différence qu'il-y-a de la créance des Grecs à celle des Latins, & pour en bien juger il ne faut pas les examiner legérement ou superficiellement, il faut de l'application & de l'étude. Il faut lire les livres des Auteurs Latins, les comparer avec la doctrine des Anciens, & avec celle de l'Eglise Grecque, ne se laisser pas surprendre à de fausses apparences, mais considérer les deux dogmes en eux-mesmes, & particuliérement dans leurs suites, pour voir ce qu'ils ont de dissemblable. Car d'abord la différence ne semble pas estre si grande. On s'en explique quelque fois presque d'une mesme maniére, mais dans les suites elle paroît infinie, comme il a esté remarqué dans le dernier chapitre du Livre précédent. Or combien peu d'entre les Grecs ont esté capables de faire cét examen, & de ceux qui en estoient capables combien peu y-en-avoit-il qui fussent en état d'en faire un jugement juste? Nous avons vû ce que

Bozius disoit d'eux sur le rapport d'un Grégoire, *que sous l'Empire d'Andronic*, c'est-à dire à mon avis d'Andronic le jeune sous lequel la réünion des Eglises fut encore proposée, *il ne se trouva personne dans toute la Gréce qui fut capable de disputer avec les Latins sur le fait de la Religion.* Se faut-il étonner que des gens qui ne peuvent soutenir leurs anciennes disputes, sur lesquelles leurs Peres ont travaillé depuis si long-tems, dans lesquelles ils ont esté nourris, & qui leur sont comme héréditaires négligent de faire la discussion dont je parle sur de nouveaux dogmes, & qu'ils se contentent de garder leur propre créance sans se méler de celle des étrangers? CH. V.

D'ailleurs il faut considérer que les Grecs ne sont pas éloignez de laisser à Dieu la connoissance du changement qui arrive dans l'Eucharistie, sans se méler de déterminer quel il est. Cela paroît tant par leurs termes généraux, que parce que j'ay déja rapporté, de la Confession de Métrophane Patriarche d'Alexandrie, de la Profession de foy dressée pour les Satrazins Prosélytes, de la priére de leur Euchologe, du jugement que Nicétas faisoit sur la conduite du Patriarche Camatérus, & d'une dispute de Jean Patriarche de Jerusalem. Quand donc ils entendent les Latins qui déterminent l'espéce de ce changement, disant que c'est une conversion réelle de la substance du pain & du vin, il ne faut pas trouver étrange, s'ils se contentent de se renfermer dans leurs généralitez, de ne recevoir pas cette créance, de ne la condamner pas aussi, mais d'en laisser le jugement à Dieu. C'est un party qui leur semble seur & raisonnable. S'ils font en cela bien ou mal, ce n'est pas icy le lieu de l'examiner. Quoy qu'il en soit il n'est nullement étrange que des gens faits comme les Grecs en usent de X.

CH. V. cette maniére. J'ay déja dit ailleurs que celuy d'entr'eux qui s'est le plus avancé est le Patriarche Cyrille, car il est allé jusqu'à rejetter positivement la Transsubstanciation, & néanmoins il ne l'a rejettée que sous le titre de *téméraire*, ἐφευρεθεῖσα, dit-il, εἰκῆ μετουσίωσις, *la Transsubstanciation témérairement inventée.*

Qu'on joigne maintenant toutes ces choses ensemble & qu'on voye si ce que je dis que les Grecs n'ont pas impugné formellement la doctrine de la conversion des substances encore qu'ils ne la crussent pas, n'est pas fondé sur toutes les apparences du monde, & si au contraire la conséquence de M. Arnaud quelque surprenante qu'elle soit d'abord n'est pas en effet destituée de toute sorte de vray-semblance. Ils vivent depuis un tems immémorial dans une profonde & générale ignorance. Ils sont enveloppez de confusions & accablez de leurs malheurs domestiques. Ils sont pressez sans cesse par leurs propres Empereurs d'avoir de la complaisance pour les Latins, afin d'éviter leur colére & de s'attirer leur protection. Ils sont persuadez que cette complaisance n'aportera aucun préjudice à leur Religion. Ils sont d'ailleurs naturellement tres-attachez à leurs intérets temporels, préférant le soin de leur subsistance à toutes choses. Ils n'ignorent pas combien l'Eglise Romaine est sensible quand on l'accuse d'erreur, comme il paroît par la plainte de Cyrille qui parlant des Latins, dit, *Qu'ils défendent opiniâtrement les choses qu'ils ont mal faites, encore qu'on les leur fasse toucher au doigt. Qu'ils soûtiennent qu'ils ne peuvent jamais ny rien croire, ny rien faire qui ne soit bien; & ce qui est encore pis, qu'ils s'élancent contre ceux qui les admonestent chrétiennement, & qui leur veulent en quelque maniére faire connoître leurs erreurs. Qu'ils les poursuivent avec le feu & la flamme, comme s'il*

Epist. Cyrill. ad Vitembog. in Epist. viror. erud.

n'estoit pas permis de repousser l'injure qu'ils font au Christianisme ny de se munir, & se préserver contre le mal. On voit dans leur conduite ordinaire, timide & retenuë à l'égard des Latins, les effets que la crainte de les irriter produit. La question de la Transsubstanciation ne se trouve point dans leurs premiéres & originaires disputes. Ils peuvent mesme raisonnablement douter si l'Eglise Latine l'a déterminée jusques-au Concile de Constance.

Les Latins ne leur en font pas une dispute, mais s'accommodent à la forme de leurs expressions. Il ne leur est pas facile de pénétrer jusques aux véritables différences qui distinguent les dogmes des deux Eglises. Et enfin une de leurs maximes est qu'on peut fort bien laisser à Dieu la connoissance du changement qui arrive dans l'Eucharistie sans s'en méler. N'est-il pas plus vray-semblable de dire comme je fais, qu'il ne s'ensuit pas que ces gens ayent crû la Transsubstanciation encore qu'ils n'en ayent pas fait un point de controverse & qu'ils se sont tenus dans une espéce de milieu, ne la croyant, ny ne la condamnant, que de dire comme fait M. Arnaud, que s'ils ne l'ont pas combatuë, s'ils n'en ont pas fait une dispute expresse, s'ils ne l'ont pas reprochée à l'Eglise Romaine comme une erreur, il faut necessairement qu'ils l'ayent cruë, & qu'ils l'a croyent encore aujourduy.

Ch. VI

CHAPITRE VI.

Suite de l'examen des argumens négatifs de M. Arnaud. Considération particuliére de ce qui s'est passé dans les Traitez de réünion & sur tout au Concile de Florence, & aprés le Concile.

PLus on considére les principes sur lesquels M. Arnaud raisonne, plus on voit que la conséquence qu'il prétend en tirer est nulle & mal déduite. Il dit par exemple que Théophylacte *réduit tous les différens qui séparoient de son tems les deux Eglises à la seule addition du filióque dans le Symbole.* Si ce principe est bon les Grecs & les Latins ont esté d'accord sur toutes choses à la réserve du *filióque* ; Il dit que Basile Archevesque de Thessalonique écrivant au Pape Adrien IV. luy *proteste que les Grecs n'ont point d'autre sentiment que l'Eglise Romaine touchant la foy.* Si cela est vray Théophylacte nous a trompez quand il a dit qu'ils disputent sur le *filióque.* Il nous dit que l'aigreur de Balsamon qui estoit fort emporté contre l'Eglise Romaine *ne luy auroit pas permis de dissimuler cette accusation* (savoir de croire la Transsubstanciation) *qui auroit esté la plus spécieuse de toutes , & la plus propre à aliéner l'esprit des Grecs , & les empécher de se réconcilier.* Mais s'il s'en faut rapporter au silence de Balsamon, en combien de choses établirons-nous la paix où néanmoins il-y-a eû une division fort réelle. Il dit qu'Eutymius fit un Livre contre les Latins où il ne traite que de la Procession du S. Esprit, que Chrysolanus Archevesque de Milan réduisit à ce

Livr. 2. c. 9. p. 174.

Livr. 2. c. 10. p. 202

Ibid.

Livr. 2. c. 11. p. 204

Ibid.

à ce seul article tout ce qu'il reprochoit aux Grecs, que Jean Phurne écrivit contre Chrysolanus, & qu'il ne parla que du point de la Procession, & que ce mesme Phurne disputa contre un autre Archevesque de Milan nommé Pierre sur ce seul article. Mais s'il faut raisonner sur ce pied-là que deviendra la dispute de l'Azyme ? Il dit que Nicolas de Méthone répondit à Chrysolanus, & qu'il fit un autre traité sur les Azymes, qu'Eustratius Evesque de Nicée, Théodore Podromus, Nicétas Seidus & plusieurs autres Auteurs du douziéme siécle qui écrivirent contre les Latins, s'attachérent de mesme uniquement aux controverses du S. Esprit & des Azymes. Il fait un dénombrement exact de tous les Grecs du 14. siécle qui écrivirent contre l'Eglise Romaine, & il assûre qu'ils se restraignirent tous à ces deux points. Il nous déclare que dans le traité d'accommodement qui fut commencé l'an 1233. entre Grégoire IX. & Germain Patriarche de Constantinople, il n'y fut parlé que de ces deux questions, & que le Patriarche Veccus ayant esté condamné sous Andronic pour avoir favorisé les Latins, les reproches qu'on luy fit se réduisirent au seul point de la Procession du S. Esprit. S'il s'en faut rapporter à cela nous restraindrons les différences des deux Eglises à ces deux articles & nous établirons une entiére conformité dans tout le reste. A mesure que M. Arnaud produit chacune de ces choses en particulier, il ne manque pas de conclure que les Grecs & les Latins n'avoient qu'une mesme foy touchant la Transsubstanciation. Mais comment n'a-t-il pas veu que si sa conséquence estoit bonne, on pourroit aussi conclure qu'ils n'ont eû qu'une mesme foy touchant d'autres articles, où pourtant on trouve une différence manifeste. Ses preuves ont cecy de propre, que si on les prend chacune en

CH. VI. Ibid. Ibid. p. 205. Ibid. p. 204. Ibid p. 205. &c. Liv. 3. c. 7 Liv. 3. c. 2. Liv. 3. c. 4.

CH.VI. particulier elles se détruisent les unes les autres. Car si les Grecs & les Latins n'enseignent qu'une mesme chose touchant la Foy, pourquoy les fait-on disputer sur la procession du S. Esprit. Si tous leurs différens se réduisent à l'article du S.Esprit, pourquoy disputent-ils sur les Azymes ? S'ils ne sont divisez que sur ces deux points, pourquoy a-t-on parlé dans le Concile de Florence du Purgatoire, de la vision béatifique des Saints, & de la Primauté du Siége Romain ? Qu'elle certitude y-a-t-il dans tous ces argmens négatifs, puis qu'à les prendre en détail & l'un aprés l'autre ils se renversent mutuellement.

Il dira qu'il les faut prendre en gros & conclure en général que les Grecs & les Latins n'ont point de différent sur la Transsubstanciation, puisque dans toutes ces disputes agitées depuis si long-tems par tant de divers Auteurs, & en des occasions si fréquentes on ne voit pas qu'il y-ait eû de contestation sur ce point. Je répons qu'on les a prises ainsi dans le chapitre précédent ; & qu'on a trouvé qu'elles ne concluent pas mieux en gros qu'en détail. Je consens qu'on les prenne de la maniére qu'on voudra, car si on les examine chacune à part, on en découvrira bien-tôt la foiblesse par la raison que je vien de remarquer qu'elles sont contraires les unes aux autres, & si on les joint ensemble elles ne peuvent produire de plus grand effet par leur union que de nous persuader que les Grecs n'ont jamais fait de la Transsubstanciation un point de controverse avec les Latins. Or c'est ce qu'on accorde à M. Arnaud. Qu'il s'ensuive de là que les deux Eglises ayent tenu cét article d'une foy commune, c'est ce qu'on luy nie, & dont on a déja rendu raison.

Mais pour faciliter davantage le jugement qu'on en doit faire, il sera bon d'examiner quelques circonstances particuliéres par lesquelles

M. Arnaud a prétendu donner plus de couleur à son argument. Il nous dit premiérement que les Grecs se sont trouvez souvent assemblez en Concile avec les Latins pour conférer ensemble sur les différens de la Religion, & qu'on n'y a jamais parlé de la Transsubstanciation. Qu'ils se trouvérent au Synode de Barry où Anselme disputa contr'eux ; Que l'Abbé Nectaire assista au Concile de Latran sous Alexandre III. Que l'Empereur Manüel assembla un Concile à Constantinople pour la réünion, où les deux partis ne manquérent pas de se trouver. Qu'il s'en tint un à Nicée sur le mesme sujet. Que Michel Paléologue fit plusieurs assemblées en Gréce pour le mesme dessein. Qu'il envoya ses Légats & ceux de l'Eglise Grecque au Concile de Lyon où la réünion fut concluë, & qu'enfin ils se trouvérent ensemble au Concile de Florence.

CH. VI.

Livr. 2. c. 8. p. 171.
Livr. 2. c. 11. p. 210.
Ibid.
Livr. 3. c. 2. p. 261.
Livr. 3. ch. 3.
Ibid.
Livr. 4. ch. 2.

Je répons qu'il ne s'est jamais tenu de Concile, ny en Orient ny en Occident, ny des Grecs seuls, ny des Latins seuls, ny des Grecs & des Latins ensemble, où l'on se soit proposé d'examiner exactement toutes les différences des deux Eglises. On n'y-a jamais traité que des points qui estoient formellement en controverse, & de plus on n'y a mesmes jamais traité de tous ces points. On ne disputa au Synode de Barry que de la Procession du S. Esprit. Est-ce-à-dire qu'ils convenoient sur tout le reste ? *Il n'y avoit pas*, dit M. Arnaud, *d'autre différent sur les dogmes de la foy.* Mais qu'importe-t-il que les autres différens fussent ou sur la Foy ou sur les Rites, puis que les Grecs en faisoient les causes de leur séparation, & qu'ils s'y attachoient avec toute l'ardeur possible ? D'ailleurs qui a dit à M. Arnaud que les Grecs ne font pas un différent de foy de l'article des Azymes, de celuy du Purgatoire, de la Primauté du Pape, &c. Mais est-ce

CH.VI. que les Latins aussi ne les contoient pas pour des différens de foy ? *Ny les Grecs, ny les Latins,* dit M. Arnaud, *ne se sont doutez qu'il y eust d'autre différent sur les dogmes de la Foy entre les deux Eglises que celuy qu'elles avoient sur la procession du S. Esprit.* Si ne convenoient-ils ny sur le Purgatoire, ny sur la Primauté du Pape, & cela veut dire au stile de M. Arnaud que les Latins de ce temslà ne contoient pas encore ces doctrines entre les points de la foy. Je ne veux pas luy en faire un procez, mais je say bien qu'il y a des gens au monde qui ne l'en avouëront pas.

Il en est de mesme du Concile de Latran. Il l'a voulu employer parce qu'il l'a trouvé dans ses recueils, mais il luy seroit bien difficile de dire ce qui s'y traita touchant les Grecs, car il n'en peut rien savoir que par les lettres de George Evesque de Corcyre à l'Abbé Nectaire, & de l'Abbé Nectaire à George que Baronius rapporte & qui n'en disent rien.

Baron. ad ann. 1179.

Quant à ce qu'il dit du Concile de Constantinople sous Manüel Comnéne, je ne veux pour le réfuter que ce qu'il en rapporte luy mesme. *Que les Latins n'y demandoient autre chose des Grecs, sinon qu'ils fissent mention du nom du Pape dans les Mystéres, & qu'ils reconnussent sa Primauté, & le droit des appellations.* Cela veut dire que tout le reste n'estoit conté pour rien pourveu que le Pape y fust satisfait.

Livr. 2. c. 11. p. 210.

A Nicée il ne se traita que de la Procession du S. Esprit & des Azymes, les autres différens furent oubliez. Et quant à ce qui se passa sous Michel Paléologue pour la réünion des deux Eglises, M. Arnaud n'y songe pas de nous alléguer une affaire où l'on ne trouve que violence, fourberie & tyrannie du côté de cét Empereur, comme nous l'avons déja veu, une affaire qui ne réüssit que par le ministere des cruautez, des pri-

sons, des supplices & des exils, une affaire qui CH.VI.
attira sur Michel une si furieuse haine des Grecs qu'ils luy refusérent aprés sa mort l'honneur de sa sépulture, une affaire apres tout où il trompa les Grecs en leur faisant accroire que chaque Eglise garderoit ses dogmes & ses Rites, & qu'il ne s'agissoit que de donner de la fumée au Pape en luy accordant la Primauté, & le droit des appellations, & en faisant commémoration de son nom dans la Liturgie.

Pour ce qui regarde le Concile de Florence, l'Auteur de la Perpétuité s'en estant déja servy j'avois crû qu'il suffisoit de luy répondre que tout ce qui s'y passa fut un pur ouvrage de la politique tant du côté des Latins que de la part des Grecs, que le Pape Eugene & sa Cour y agirent avec violence, que l'Empereur Grec s'y ménagea d'une maniére fort timide & fort intéressée, & qu'il y eust une foiblesse pitoyable dans les Evesques Grecs dont quelques-uns furent gagnez par les Latins, & les autres signérent l'acte de réünion sans en avoir eu auparavant aucune communication, d'où je concluois qu'il n'en faloit pas tirer avantage, comme si les Grecs & les Latins eussent esté d'accord sur le point de la conversion substancielle sous prétexte que ce ne fut pas un des points debatus dans le Concile, d'autant plus que les Grecs estant de retour en leur pays renoncérent hautement à cette prétenduë union.

Rép. au Traité 2. part. c. 8.

Comme mes réponses quelques raisonnables qu'elles soient ne sont jamais du goust de M. Arnaud, il ne faut pas demander s'il a esté satisfait de celle-cy. Il faut encore moins s'informer si c'est avec préface ou sans préface qu'il a proposé ses nouvelles objections, car ce seroit une espéce de miracle si luy qui me reproche en quelque endroit mes préfaces, estoit entré seulement une

CH. VI. fois dans l'examen d'une chose sans prévenir les
Liv. 4 c. Lecteurs par de longs discours. *M. Claude*, dit-il,
p. 333. icy, *qui sait parler quand il veut le langage de la Cour dans des livres de Théologie, reproche agréablement dans la Préface de son Livre à l'Auteur de la Perpétuité qu'il décide cavaliérement les questions. Je n'examine pas presentement s'il a eu raison dans l'application qu'il fait de cette expression, je réserve cela pour le discours, où j'ay dessein de traiter des differens personnels qu'il peut avoir avec cét Auteur. Mais puis qu'il a introduit ce terme dans une dispute sérieuse, il me semble que je puis bien l'emprunter de luy pour exprimer de quelle sorte il se déméle de quelques difficultez tres-considérables, & que l'on peut dire avec beaucoup de raison que jamais homme ne s'en tira plus cavaliérement que luy.* Et un peu aprés. *Je ne puis rapporter un exemple plus remarquable de cette humeur cavaliére de M. Claude, que la maniére dont il traite ce qui se passa au Concile de Florence.*

On voit assez que M. Arnaud a eu dessein de censurer l'usage que j'ay fait du terme de *cavaliérement*, & déja l'Auteur de la Perpétuité avoit aussi critiqué quelque autre de mes expressions, *sauter aux yeux*, si je ne me trompe. Mais s'il faut que je dise ce que je pense de ces sortes de censures, il me semble que cette maniére d'agir est peu convenable à des gens qui font profession d'une littérature profonde, & qui par conséquent doivent s'attacher plus aux choses qu'aux mots pour ne pas dire que ces remarques sont tres-éloignées du sujet que nous traitons, & qu'elles ne contribuent guére à l'éclaircissement de nostre question. D'ailleurs quelle nécessité de méler la Cour & son langage dans nostre dispute. Je ne prétens point parler le langage de la Cour, ma condition & ma profession mettent une si grande distance de moy à elle, que je ne sçay quel lan-

gage on y parle. Je ne doute pas qu'on n'y parle poliment & raisonnablement, mais comme je passe ma vie hors des hostels des Grands & loin de l'honneur de leur commerce, leurs maniéres de s'exprimer me sont inconnuës. Il se peut faire aussi que je n'ayme pas assez le siécle, pour quitter mon langage ordinaire, & pour m'accommoder à celuy de la Cour. Au reste je ne prétens pas parler si purement, ny savoir si bien choisir les termes qu'il n'y-ayt beaucoup à reprendre dans ma diction. Je laisse à d'autres le desir de s'ériger en Maîtres; pour décrediter des expressions reçûës, & pour en introduire de nouvelles, si c'est avec justice, ou non, je m'en rapporte à ceux qui s'y entendent. Cependant il ne me sembloit pas que M. Arnaud deust trouver si fort à redire au terme de *cavaliérement*, dans l'usage que j'en faisois. *J'ay crû beaucoup moins*, disois-je, *que je deusse me servir de ce nouveau moyen que l'Auteur a inventé pour réfuter le Livre de M. Aubertin, en mettant en preuve ce qu'il met en objection, & en objection ce qu'il met en preuve. En effet c'est vouloir faire comme Alexandre, qui coupa le nœud qu'il ne pût dénoüer. C'est au moins traiter les matiéres fort cavaliérement.* Ce terme ainsi employé dans une Préface sembloit supportable. Je suis pourtant marry qu'il ait choqué M. Arnaud, si c'est parce qu'on a fait de son amy un *Cavalier*, on en a fait aussi un *Alexandre*.

Quoy qu'il en soit, voyons si ma réponse sur le Concile de Florence est aussi *cavaliére* qu'il le prétend. *La Politique*, dit-il, *a ses bornes, elle n'agit pas en tout, elle ne fait pas tout.* Qui en doute? Tout l'effet que j'attribuë à la Politique qui regna dans ce Concile est d'avoir obligé les Grecs de se réünir avec les Latins sans examiner auparavant toutes les différences qui sont entre les deux Eglises dans l'espérance que chacune garderoit

CH. VI. ses dogmes, & qu'il-n'y-auroit rien d'innoüé dans leur Religion. C'est la mesme Politique que Michel Paléologue inspiroit à ses Evesques comme nous l'avons déja fait voir, & qui les fit consentir à l'union qui fût arrestée au Concile de Lyon sous Grégoire X. Or cela s'appelle dans mon *Dictionnaire*, car M. Arnaud m'attribuë aussi des *Dictionnaires*, cela s'appelle, dis-je, faire une paix plâtrée, un accord externe qui n'a que l'ombre & l'apparence d'union pendant qu'au dedans il-y-a une véritable & réelle séparation.

Le jugement qu'on doit faire de ma réponse dépend de deux questions, la premiére s'il-y-a eu en effet de la politique dans cette affaire, ou non, la seconde si l'on peut dire raisonnablement que la politique soit allée jusques-là que de faire taire les Grecs sur la Transsubstanciation, encore qu'ils ne la crussent pas.

Ibid. p. 337. Pour vuider la premiére question je ne veux que M. Arnaud mesme, *Ce n'est pas*, dit-il, *un grand mystére que de nous dire que dans ce desir d'union, & dans ce dessein de traiter d'accord sur les différens qui divisoient les Grecs des Latins il se méla des veuës humaines, & des intérets politiques, &* pag. 336. *ces veuës mesmes n'estoient point injustes ny illégitimes.* Justes, ou injustes, il ne m'importe, maintenant il me suffit, qu'il y en eust. *Les Turcs*, dit-il aussi, *firent de grands progrez, qu'ils réduisirent à l'extrémité l'Empire de Constantinople.* Et plus bas, *l'Empereur aima mieux traiter l'accord avec le Pape & les Cardinaux, & les Evesques de son party, comme ayant plus de pouvoir de luy procurer le secours dont il avoit besoin & qu'il espéroit obtenir par le moyen de l'union qu'avec le Concile de Basle.* Voylà donc l'intérets & la politique du côté de l'Empereur des Grecs. *Les Peres de Basle*, dit-il encore, *eussent bien voulu relever leur assemblée par la réünion des Grecs, & ils firent pour cela les promesses les plus*

plus avantageuses qu'ils purent aux députez de l'Empereur Jean Paléologue fils & successeur de Manuël. Mais Eugene IV. successeur de Martin desirant transférer le Concile de Basle à Ferrare, & voulant faire servir la rëünion des Grecs de prétexte à cette translation, fit si bien auprés de l'Empereur Grec qu'il l'engagea à témoigner qu'il ne se pouvoit trouver à Basle. Voylà de mesme l'intérets & la Politique du costé d'Eugéne & de ses Evesques. On pourroit rapporter icy beaucoup de choses de l'état misérable des Grecs, des négociations du Concile de Basle, & du Pape Eugéne avec l'Empereur & le Patriarche, des motifs par lesquels le Pape fut préféré, & de beaucoup d'autres intérets particuliers qui se mélérent là dedans. Mais il seroit inutile de prouver davantage une chose non contestée.

Il faut donc venir à la seconde question, si l'on peut dire raisonnablement que la Politique alla jusqu'à faire taire les Grecs sur la Transsubstanciation encore qu'ils ne la crussent pas. Pour éclaircir ce point il faut se souvenir icy de ce que j'ay prouvé dans le chapitre précédent. 1. Qu'il y a de deux sortes de différentes créances entre les Grecs & les Latins, les unes qui n'ont pas passé en dispute formelle, les autres qui y ont passé. 2. Que bien que les dogmes des deux Eglises sur le sujet du changement qui arrive à l'Eucharistie soient au fond infiniment différens, si est-ce que leur différence est couverte du voyle de quelques expressions communes. Sur ces deux principes je dis qu'il ne faut pas s'imaginer qu'il se fist dans ce Concile une discussion générale de tous les points sur lesquels les deux Eglises avoient des créances contraires, ny que l'union se traitast sur ce pied-là. C'estoit bien au commencement le sentiment de George Scholarius, qui disoit à l'Empereur, *que pour faire un bon &*

CH. VI. Syrop. hist. Concil. Flor. sect. 3. c. 6

solide accommodement il faloit examiner toutes les doctrines de part & d'autre, sans obmettre aucune des différences qui estoient entre les deux partis. Mais que pour ne faire qu'une réünion politique il suffisoit d'envoyer trois ou quatre députez, & que cela produiroit le mesme effet que s'ils y alloient en corps, & peut-estre mesme avec plus d'utilité pour leur patrie. Ce conseil fut approuvé sur l'heure, mais il ne fut pas suivy. Car on ne parla dans le Concile ny de la Prédication de Jesus Christ aux Enfers, ny du salut des damnez, ny des Livres Apocryphes, ny d'aucun de ces points qui ne sont pas formellement en controverse, on ne parla que de ceux qui avoient passé jusqu'à la contestation, & de ceux-là mesme combien y en eust-il qui furent couverts du silence? On n'y parla ny de la Communion sous les deux especes, bien que les Grecs la tiennent pour nécessaire, ny du Mariage ou du Célibat des Prestres bien qu'on en eust déja disputé, ny de l'usage des Images taillées que les Grecs tiennent pour der Idoles, ny du Ministre de la Confirmation que les Latins veulent estre l'Evesque seul, au lieu que les Grecs la font administrer par les Prestres, bien que Photius en eust fait une des causes de sa séparation. On n'y parla point aussi, ny de l'usage du sang & des choses étouffées que les Grecs tiennent pour illicites, bien que Cérularius en eust fait un chef d'accusation, ny de la lumiére visible qui resplendit au corps de Jesus Christ sur le Thabor, que les Grecs tiennent estre un rayon de la lumiére éternelle de Dieu, ny de quelques autres erreurs de Palamas que les Grecs ont adoptées, ny du pouvoir du Pape à donner des Indulgences dont les Grecs se mocquent, ny des trois immersions qu'ils croyent nécessaires au Baptéme. On n'y parla que de la Procession du S. Esprit, des Azymes, du Purgatoire, de la Vision beatifique des

Saints, & de la Primauté du Siege Romain. Mais encore de ces cinq points il n'en fut discuté que deux, celuy du Purgatoire, & celuy du S. Esprit, les autres passérent dans le Decret sans dispute & sans examen, comme il paroît par les Actes mesmes du Concile. Apres cela M. Arnaud nous voudra-t-il faire accroire que la Politique n'a pû aller jusqu'à faire taire les Grecs sur le sujet de la Transsubstanciation ? Elle les fait taire sur des points qui sont couchez formellement dans leurs livres Ecclesiastiques, sur d'autres qui estoient ouvertement en question entr'eux & les Latins sur d'autres qui avoient esté agitez au tems de la séparation, & elle ne pourra pas leur avoir fermé la bouche touchant un article sur lequel ils ne voyoient de déterminé dans leur Eglise ny pour ny contre, sur lequel ny eux ny leurs peres n'avoient pas encore disputé, & dont ils ne connoissoient mesme pas assez l'importance pour en bien juger.

D'ailleurs, s'il se fust agy d'approuver actuellement la Transsubstanciation, ou d'y souscrire, peut-estre y auroit-il quelque couleur à l'argument de M. Arnaud. Je dis peut-estre, car apres tout si leur Politique fut assez forte pour leur faire signer contre leur propre conscience un decret où ils renoncérent à leurs anciennes créances sur les cinq articles, & receurent celle des Latins, qui ne voit qu'elle eust bien pû les obliger à recevoir la doctrine de la conversion substancielle ? Mais quoy qu'il en soit il ne s'agissoit pas de la recevoir, leur silence ne pouvant aller plus avant que de laisser en repos l'Eglise Romaine avec son dogme, & de garder le leur. Car il ne faut pas s'imaginer qu'ils prétendissent approuver en vertu de leur union toutes les créances des Latins, & l'on n'en peut conclure tout au plus qu'une simple tolérance, comme des autres points

CH.VI. qui ne furent pas discutez ; Or si les Grecs ont esté capables par des interets humains d'abjurer leurs propres opinions, & d'en embrasser extérieurement de contraires, peut-on trouver étrange qu'ils ayent passé sous silence un article dont ils ne se chargeoient pas. Il semble au contraire que le zéle de leur Religion, s'ils en avoient encore quelque étincelle de reste, les obligeast à restraindre la dispute à peu de points, car ils en perdoient autant qu'il s'en proposoit. La nécéssité de leurs affaires en faisoit un sacrifice aux Latins, de sorte que tous ceux qu'ils pouvoient soustraire par le silence, estoient autant de points gagnez, parce qu'ils n'estoient pas perdus.

Liv. 4. c. 2. p. 337. M. Arnaud nous dit ; *que leurs intérets politiques n'estoient pas si vifs ny si agyssans qu'ils leur ôtassent toute sorte de liberté, & qu'ils les portassent à trahir leur sentiment sans aucune résistance, qu'ils ménagérent au contraire leurs prétentions, & que la question du S. Esprit fut examinée dans ce Concile avec autant d'exactitude que question ayt jamais esté examinée dans aucun Concile.* Pag. 339. *Que s'ils ont trahy leur conscience, ils l'ont trahie d'une maniére humaine, & aprés avoir rendu à leurs opinions tous les témoignages que des personnes foibles leur pouvoient rendre.* Mais que peut-on dire de plus inutile. Tout cela est bon à l'égard des dogmes qu'ils ont esté contraints d'abandonner pour en souscrire de contraires, mais cela n'a pas de lieu à l'égard de ceux dont on ne parla pas, & que par conséquent il ne leur faloit pas embrasser, du nombre desquels est la Transsubstanciation ; Encore est-il vray que cette résistance & ce ménagement dont il parle, ne parut que sur le dogme de la procession & non sur les autres points contenus dans le decret, car ils les passérent sans examen & sans discussion, à la reserve de celuy du Purgatoire,

qu'on examina fort legerement. CH. VI.

M. Arnaud s'empresse ensuite à nous faire voir que les Latins ne soupçonnérent point les Grecs de ne pas tenir la Transsubstanciation qu'ils ne trahirent point leurs sentimens, ny ne voulurent ignorer ceux des Grecs. Nous parlerons bien-tôt de la conduite des Latins. Achevons d'examiner celle des Grecs. *M. Claude*, dit-il, *songe-t-il à ce qu'il dit quand il fait des suppositions si déraisonnables? Pense-t-il bien aux absurditez insupportables ausquelles il s'engage? Est-ce qu'il prétendra que les Grecs avoient fait un complot & une resolution fixe de cacher aux Latins leur sentiment sur ce point avant que de partir de Constantinople, & qu'ils exécutérent ce dessein avec tant d'adresse, que de tant de Grecs il n'y en eust aucun qui découvrit ce secret aux Latins?* Pag. 341. Il-y-a encore assez de gens éclairez dans le monde pour juger lequel de nous deux songe mieux à ce qu'il dit. Je ne prétens ny que les Grecs ayent fait de complot à Constantinople, ny qu'ils ayent esté si bien servis à Florence que les Latins n'ayent fort bien pû savoir, s'ils ont voulu s'en informer, quelle estoit leur créance sur l'Eucharistie. Leurs livres parloient pour eux. Ces complots & ces conspirations sont des phantômes qui apparoissent à M. Arnaud dans l'effort de sa méditation. Je prétens seulement ce qui est vray, que les Grecs passérent sous silence beaucoup d'articles sur lesquels ils n'avoient pas le mesme sentiment que les Latins, & je croy que la Transsubstanciation a pû estre du nombre. S'il prétend le contraire c'est à luy à nous en donner les raisons. Qu'il nous dise luy-mesme quel complot il y eust entre les Grecs & les Latins pour se taire sur tant d'autres points qui ne furent pas discutez. Qu'il nous dise au moins pourquoy dans les Actes du Concile, & dans les lieux où il est parlé de l'Eucharistie,

CH.VI. quand les Latins disent, *Transsubstancier*, les Grecs au contraire disent seulement, *consacrer & sanctifier.* Pourquoy dans le Decret d'union soit qu'on le lise en Latin, soit qu'on le lise en grec, on ne trouve pas qu'il se soit fait aucune mention de la conversion substancielle. Pourquoy l'article du Sacrement y fut-il conçû en ces termes generaux; *Corpus Christi veraciter confici*, τὸ τοῦ Χριστοῦ σῶμα τελεῖσθαι ἀληθῶς. Fut ce *politique* ou *ignorance*, ou *complot*, ou *conspiration*, qui leur fit rejetter les termes de Grégoire VII. *Le pain* (+) *le vin sont changez substanciellement en la vraye propre & vivifiante chair, &c.* Ou ceux d'Innocent III. *Le pain est transsubstancié au Corps & le vin au Sang.* Car de nous dire que les Grecs entendoient par leur τελεῖσθαι, une vraye & réelle Transsubstanciation, parce que c'estoit ainsi que les Latins entendoient leur *Confici*, c'est une échappatoire frivole que j'ay déja réfutée.

M. Arnaud se met fort en peine de nous prouver que les Latins ne pouvoient ignorer le sentiment des Grecs, ny les Grecs celuy des Latins. Mais c'est une peine inutile. Il ne m'importe qu'ils ayent ou connû, ou ignoré la créance les uns des autres. Qu'ils en ayent fait s'il veut une étude particuliére, nostre question ne dépend pas de là. Il me suffit qu'ils se soient réünis sans témoigner formellement leur uniformité sur ce point, car comme on ne peut pas conclure de leur silence touchant les autres points, qu'il n'y eust entr'eux aucune différence de sentimens, on ne le peut pas aussi conclure touchant la Transsubstanciation. M. Arnaud raisonne mal parce qu'il raisonne sur ce principe que les Grecs disputoient sur tout ce dont ils savoient qu'ils ne convenoient pas avec les Latins. C'est un principe faux, comme il paroît par les exemples que j'ay rapportez. On voit par les Actes mes-

mes du Concile que l'Empereur ennuyé de la dispute, se hâtoit de venir aux expédiens & aux moyens de conclure l'union. *Nous avons laissé*, disoit-il à ses Grecs, *nos maisons dans le peril, exposées aux armes des Infidéles. Le tems se passe & nous ne faisons rien en nos affaires, laissons ces disputes & ces contestations à part, & cherchons quelque milieu.* C'est ce qui obligea les Grecs à dire aux Latins, *qu'ils ne vouloient plus disputer, parce que la dispute n'engendroit que du trouble. Mais qu'ils vissent entr'eux s'il y avoit quelque autre moyen d'union. Nous vous avons déja déclaré*, disoit l'Empereur au Cardinal Julien, *que nous ne voulons plus disputer, car les paroles ne vous manquent jamais. Vostre Dialectique ne vous permet pas d'acquiécer à quoy que ce soit, toûjours prests à répondre & à parler les derniers. Laissons donc ces longues disputes & cherchons quelque autre moyen de nous réünir.*

CH. VI.

Conc. Flor. sess. 25.

Sess. 25.

Sess. 25.

Mais les Grecs assistérent au service des Latins, & *ils adorérent la Messe à la maniére de l'Eglise Romaine, dit André de Sainte Croix.* Je répons qu'ils assisterent au service des Latins, non pas comme pour donner une marque qu'ils approuvoient leur dogme touchant la conversion, mais simplement en témoignage de leur union, chaque Eglise gardant au reste ses propres sentimens. Qui trouvera étrange que des gens qui avoient pû trahir leur propre conscience jusques à signer un decret où ils renonçoient formellement à cinq de leurs créances pour se reconcilier avec l'Eglise Romaine, ne se soient pû deffendre d'assister une seule fois à son service? Ce ne fut pourtant pas sans se faire violence, car Syropulus remarque *que le Pape leur ayant dit que le lendemain ils célébreroient la liturgie & consommeroient l'union, & que s'il-y-avoit quelques-uns d'entr'eux qui voulussent participer aux mystéres des Latins, ils s'y préparassent, les Grecs entendant cette*

Livr. 4. c. 2. p. 343.

Hist. Conc. Flor. sect. 10. cap. 9.

CH. VI. *parole furent saisis d'horreur* , ἡμεῖς ἀκούοντες ἐξεπλάγημεν. Au reste je ne say si ce que dit André de Sainte Croix *qu'ils adorérent la Messe à la maniére des Latins* est veritable, car le mesme Syropulus rapporte qu'ils demeurérent debout pendant tout l'Office ; *Nous fusmes debout*, dit-il, *revestus de nos ornemens pendant toute la Liturgie.*
Sect. 10. cap. 12. Mais quand il seroit vray qu'ils auroient pratiqué les mesmes ceremonies extérieures que les Latins, il ne s'ensuivroit nullement ny qu'ils crussent le dogme de la Transsubstanciation, ny qu'ils rendissent à l'Eucharistie dans leur célébration ordinaire l'adoration souveraine. Car se mettre à genoux devant un objet n'est pas au sens mesme des Grecs & des Latins une marque qu'on l'adore ny d'une adoration de latrie ny d'une adoration absoluë.

Je n'excuse pas cette action des Grecs, je la tiens au contraire inexcusable devant Dieu & devant les hommes. Mais quelque grande qu'ait esté leur faute d'assister à un service pour lequel ils avoient de l'horreur, il paroît que ce qu'ils en firent fut non pour témoigner qu'ils croyoient les mesmes choses que les Latins, & qu'ils pratiquoient le mesme culte, mais seulement pour témoigner que l'union estoit faite de quelque maniere que ce fust. Car ils n'assisterent à ce service que dans l'esperance que les Latins aussi assisteroient publiquement au leur, & en effet l'Empereur pressa le Pape avec beaucoup d'instance. Le Pape répondit qu'avant que d'en venir là, il vouloit premierement examiner leur Liturgie, & voir en particulier de quelle maniere ils celebroient; que s'il estoit satisfait il leur accorderoit ce qu'ils demandoient, mais qu'autrement cela n'estoit pas facile. Surquoy l'Empereur se voyant joüé,
Sect. 10. cap. 11. dit, *Nous espérions que les Latins se corrigeroient de plusieurs erreurs, mais je voy maintenant que bien*

qu'ils soient des Innovateurs, & qu'ils péchent en beaucoup de choses, ils nous veulent néanmoins réformer. Il faut remarquer en passant de quelle nature fut cette union, apres laquelle le Pape déclare de son côté que ny luy ny ses Latins ne savent pas quelle est la Liturgie des Grecs, & qu'il faut l'examiner, & l'Empereur proteste du sien que les Latins sont des Innovateurs, & qu'ils péchent en beaucoup de choses. CH. VI.

Mais, dit M. Arnaud, *si c'est par politique que les Grecs ne se soient point élevez contre la Transsubstanciation, par quelle politique Syropulus nous a-t-il voulu cacher ce Mystére? Pourquoy nous découvrant toutes les foiblesses de ceux de sa nation n'a-t-il pas dit un mot de celle qui devoit estre le principal sujet de son histoire & de son zéle? Pourquoy ne blâme-t-il point les cérémonies des Latins? Pourquoy n'a-t-il point détesté dans son histoire l'adoration de l'Hostie & la feste du S. Sacrement dont il a esté témoin? Pourquoy n'a-t-il point déploré le sacrilége de ceux de sa nation qui assistérent à la Messe du Pape avec la mesme révérence que les Latins, c'est-à-dire qui y adorérent l'Eucharistie?* Liv. 4. c. 2. p. 343.

A tous ces Pourquoy, j'en oppose d'autres. Pourquoy Syropulus n'a-t-il pas parlé du silence des Grecs & des Latins sur le salut des damnez, & sur la Prédication que Jesus Christ leur fit aux Enfers de la doctrine de son Evangile? Pourquoy n'a-t-il pas censuré la négligence des uns & des autres de n'avoir pas dit un mot du mariage des Prestres, ny de la Communion sous les deux especes, ny de tous ces autres articles que j'ay remarquez dans ce chapitre? Ces sortes de questions que fait M. Arnaud, ne sont propres qu'à éblouïr les ignorans, Syropulus est un Historien qui se contente de raconter ce qui se passa de plus considérable dans cette affaire, & d'en dire aussi quelquefois son avis en general,

CH. VI. mais il ne s'étoit pas proposé de faire sur ce Concile & sur la conduite de ceux de sa nation toutes les réflexions qui s'y peuvent faire. Une histoire n'est pas une dispute, pourquoy y eust-il parlé de la Transsubstanciation, pourquoy y eust il blâmé les cérémonies des Latins, ou détesté l'adoration du Sacrement & sa feste ? Pourquoy eust-il parlé de l'adoration que les Grecs rendoient à l'Hostie des Latins, puis qu'il assure au contraire, *qu'ils y furent debout durant toute la Liturgie ?* M. Arnaud qui exhorte tant les autres de songer à ce qu'ils écrivent a-t-il songé luy-mesme à ce qu'il nous met en avant touchant la Feste du S. Sacrement ? *Pourquoy*, dit-il, *Syropulus n'a-t-il pas détesté la Feste du S. Sacrement dont il a esté témoin ?* Car je ne veux que cette question pour luy fermer la bouche sur toutes les autres. Il n'en a pas parlé en effet, & neanmoins il est certain que les Grecs ne l'approuvent pas, qu'au contraire ils l'a condamnent comme je l'ay fait voir dans le Livre précédent. Il ne s'ensuit donc pas que les Grecs tiennent la Transsubstanciation encore que Syropulus n'en ayt pas parlé, encore qu'il n'en ayt esté rien dit dans le Concile de Florence, puisque ny Syropulus ny le Concile n'ont rien dit de la Feste du Sacrement que les Grecs néanmoins n'approuvent ny ne pratiquent, & qu'ils rejettent mesme formellement.

Voylà pour ce qui regarde le Concile de Florence. M. Arnaud tire aussi quelques argumens de ce qui se passa dans la suite lors que les Grecs renoncérent à cette union. Et premiérement il suppose comme une chose bien approuvée que la Transsubstanciation fut établie au Concile, & que les Grecs l'approuvérent solemnellement. Sur ce principe il argumente à perte de veuë, que ceux qui rompirent l'accommodement devoient

éclater contre cette doctrine des Latins, & contre ceux qui l'avoient approuvée. Il reproduit encore Syropulus, il allégue Marc d'Ephése dont il exaggére la haine contre les Latins. Il nous parle d'un Synode tenu à Jérusalem contre le Patriarche Métrophane & ceux de son party. *C'étoit-là*, dit-il, *le tems ou jamais de reprocher à ceux qui avoient consenty à l'union, la Transsubstanciation qu'ils avoient approuvée dans le Concile de Florence.* Il se fait mesme de ce soulévement des Grecs une nouvelle benediction de Dieu, & une grace particuliére préparée dés-long-tems dans le conseil de la providence pour luy donner moyen de grossir son Volume. *Tout ce que nous avons*, dit-il, *rapporté de l'approbation que les Grecs firent de la Transsubstanciation, auroit infiniment moins de force si cét accord avoit subsisté. On diroit que l'interest de la Politique ayant fait consentir les Grecs à recevoir cette doctrine, la crainte ensuite les auroit empéchez de la condamner, & qu'ils s'y seroient insensiblement accoûtumez n'ayant pas osé le rejetter d'abord à cause du mauvais état de leurs affaires. Ainsi afin que l'on vit mieux leur veritable sentiment sur ce sujet, il estoit utile que cét accord fust troublé, que leur passion fust en liberté d'agir & d'éclater, qu'ils tâchassent de ruyner tout ce qu'ils avoient signé à Florence, qu'ils attaquassent l'union en toutes les maniéres possibles, qu'ils marquassent tout ce qu'ils y trouvoient à redire, qu'ils chargeassent de reproches & de calomnies, & les Latins avec qui ils avoient traité & les Grecs qui avoient consenty à l'union, que leur haine & leur rage se produisist toute entiére sans déguisement & sans contrainte.*

CH. VI.

Livr. 4. c. 3. p. 315.

P. 347.

Admirez, je vous prie, cette pénétration d'esprit & cette vaste étenduë de pensées. Les biens & les maux qui arrivérent au Monde Chrétien il y a plus de deux cens ans, paroissent à M. Arnaud destinez pour la gloire de son Livre avec

cette difference seulement que les maux y contribuent encore beaucoup plus que les biens, car c'est le schisme, la passion, la haine & la rage des Grecs qui luy donnent une pleine victoire. *Il estoit utile*, dit-il, qu'ils entrassent dans cette fureur, c'est-à-dire qu'il estoit bon que la moitié du monde fut damnée selon luy, que Dieu fust deshonoré par mille crimes, & son Eglise déchirée par une division funeste. Et pourquoy? Pour fournir à M. Arnaud un argument, & pour luy donner moyen d'ajoûter un chapitre à son livre.

Mais on sera bien étonné quand on saura que cét argument acheté à si grand prix ne conclut rien, parce qu'il est fondé sur une fausse supposition. Car il est faux que les Grecs ayent approuvé la Transsubstanciation dans le Concile de Florence. Ils n'en ont pas disputé, je l'avoüe, donc ils l'ont approuvée, je le nie. Bessarion parlant de leur part a dit que le pain *est consacré & fait le Corps de Jesus Christ*, & le Decret porte *que le Corps de Jesus Christ est vrayment consacré.* Donc ils ont approuvé la Transsubstanciation. Quelle conséquence? M. Arnaud a un secret que je ne comprens pas, car des plus grandes choses il en tire de fort petites, & des plus petites il en tire de fort grandes. Le mal est qu'en tout cela il n'y a pas une étincelle de bon raisonnement. Pourquoy veut-il que le nouveau Schisme des Grecs soit arrivé pour luy fournir un argument? On ne savoit pas encore en ce tems-là qu'il deust faire un livre. Pourquoy veut-il que les Grecs ayent approuvé la Transsubstanciation à Florence? Ils n'en ont parlé ny prés ny loin. Pourquoy veut-il que ceux qui rompirent l'union ayent reproché aux autres d'avoir approuvé la doctrine des Latins? Il n'estoit pas vray qu'ils l'eussent approuvée. Pourquoy veut-il que Syropulus, Marc d'Ephese, & le Concile de Jerusalem, ayent déclamé sur ce

point ? Ils n'en avoient aucun sujet. En vérité des illusions si grossiéres ne méritoient pas qu'on fit tant de bruit. CH. VI

Il ne me reste pour finir ce chapitre & cette matiére des argumens négatifs que de rendre raison du silence des Latins, ce qui ne sera pas malaisé. Les Latins ont innové dans la doctrine de l'Eucharistie. Ils ont fondé leur innovation sur quelques expressions des Peres qui portent que le pain est le Corps de Jesus Christ, qu'il est fait le Corps de Jesus Christ, qu'il est changé au Corps de Jesus Christ. Ils ne s'occupent depuis quelques siécles qu'à persuader au monde que ces termes signifient une réelle & véritable convérsion de la substance du pain en celle du Corps de Jesus Christ, pour se garantir par ce moyen du reproche d'avoir innové. Voyant donc que les Grecs se servent communément de ces expressions, & qu'ils-y-en ont mesme ajoûté d'autres qui leur semblent plus fortes, comme que le pain n'est pas une figure, qu'il est le vray Corps de Jesus Christ, & que le Corps né de la Vierge & le pain ne sont pas deux corps mais un seul, ils ont bien reconnu qu'ils avoient un intérest tout particulier de se contenter de ces maniéres de parler générales, bien qu'en effet elles ne signifient rien moins que la Transsubstanciation. S'ils les eussent condamnées comme insuffisantes, & qu'ils eussent hautement pressé les Grecs d'admettre les leurs, ils se fussent en mesme tems condamnez eux mesmes comme des Innovateurs. Ils ont donc mieux aymé passer doucement sur cét article, que de tomber dans un écueil où la perte de leur cause étoit assurée. C'est-ce qui les a obligez quand ils ont agy avec les Grecs de se contenter de leurs expressions, & mesme de s'y accommoder pour ne les effaroucher pas, comme il paroît par le formulaire des réünions dont il a esté déja parlé, & par

CH. VI le Decret du Concile de Florence où l'on n'employe que le mot de τελεῖσθαι, en grec & celuy de *Confici* en latin.

Cependant il ne faut pas s'imaginer que les plus éclairez d'entre les Latins, & particuliérement ceux qui ont en main le gouvernement des choses ne voyent bien la différence qu'il-y-a de ces généralitez des Grecs, aux expressions précises & déterminées de l'Eglise Romaine. Cét homme Savant dont j'ay parlé dans le Livre précédent au chap. 7. qui fut consulté sur les articles que les Russes de Pologne demandoient pour se réünir à l'Eglise Romaine, entre lesquels estoit celuy-cy, qu'ils ne seroient pas obligez à célébrer la Feste-Dieu, ny à porter le Sacrement en procession répondit. *Qu'il ne se mettroit pas en peine de la procession, mais qu'il-y avoit bien des choses à examiner sur le sujet du S. Sacrement. De processione in festo corporis non laborarem multa tamen circa hoc Sacramentum examinanda sunt.* De là vient que quand des particuliers d'entre les Grecs embrassent la Religion Romaine on ne se contente pas des termes ordinaires de leur Eglise, mais on leur fait reconnoître précisément la conversion substancielle & recevoir le terme de Transsubstanciation comme nous avons vû dans la Profession de foy qu'on leur fait faire. De là viennent tous les efforts qu'on fait depuis si long-tems d'introduire insensiblement cette créance parmy les Grecs par le moyen des faux-Grecs, comme il paroît par l'exemple de ce Moyne dont M. Basire nous parloit qui avoit fait glisser le mot de μετουσίωσις, dans son Catéchisme, & qui en fut censuré par les autres. Quand on envoye en Gréce les Ecoliers des Séminaires pour y vivre entre les Schismatiques & y procurer l'établissement de la Religion Latine, on leur fait signer l'acte de la profession dont je viens de parler, qui porte expressément la

Thomas à Iesu l. 6. p. 3. chap. 1.

Transſubſtanciation. Auſſi leur langage eſt-il bien différent de celuy des véritables Grecs, comme il paroît par l'exemple du grand Payſius Ligaridius, & du terrible Baron de Spatari. Et cela meſme ſe voit dans les Grecs qui embraſſent la Religion Romaine, car ils ne parlent pas comme les autres, ny comme ils faiſoient eux-meſmes avant leur changement ainſi que je l'ay déja remarqué de Beſſarion, de Manuël Calécas, & de Jean Pluſiadéne.

Le grand intéreſt des Latins n'eſt pas de diſputer contre les Grecs, ſur tous les points, où les deux Egliſes tiennent de différentes choſes. Au contraire ils donnent pour maxime aux Miſſionnaires de ne traiter la controverſe que fort ſobrement. *Il eſt bon quelquefois de parler des controverſes*, dit Poſſevin, *mais il n'en faut parler que peu, & que ce ſoit meſme bien-à-propos & doucement. Il ne faut pas auſſi parler de tous ces cinq articles qui furent autrefois les principaux, & que le Synode de Florence & Gennadius ont traitez. Car aujourd'huy on n'entend plus parler en Candie, ny meſme à mon avis dans tout le reſte de l'Orient de la queſtion de l'Azyme & de l'Euchariſtie. Si cette controverſe n'eſt pas éteinte elle eſt au moins aſſoupie, & c'eſt pourquoy l'on ne pourroit ſans ſcandale remettre encore en queſtion une choſe qu'on a oubliée. Quant à l'article de la proceſſion du S. Eſprit, il y-a peu de gens qui l'entendent, & ſi l'on en émouvoit la queſtion il arriveroit que ceux qui auparavant ignoroient cela voudroient enſuite paſſer à des choſes plus curieuſes.*

Poſſevin Bibl. ſelect. l. 5. c. 24.

Le grand intéreſt donc conſiſte en deux choſes, l'une de ſoûmettre les Grecs à quelque prix que ce ſoit au Siége Romain, & l'autre de changer inſenſiblement & peu à peu la forme ancienne de leur Religion, & d'introduire doucement parmy eux les créances & les cultes de l'Egliſe Latine. Pour parvenir au premier il-n'y-a preſque

CH. VI rien que les Latins ne fassent, ny rien qu'ils n'accordent autant que la bien-séance & l'honneur de leur Eglise le peut permettre, plus ou moins selon qu'ils y trouvent plus ou moins de difficultez. M. Arnaud en a luy mesme découvert quelque chose quand il a dit qu'au Concile de Constantinople tenu sous Manuël Comnéne, *les Latins ne demandoient des Grecs sinon qu'ils fissent mention du nom du Pape dans les Mystéres, & qu'ils reconnussent sa Primauté & le droit des Appellations*, le reste n'étoit alors conté pour rien. Nous avons aussi veû que Michel Paléologue persuadoit à ses Evesques qu'il ne s'agissoit que de ces trois points. Néanmoins comme le point du S. Esprit avoit fait beaucoup d'éclat, il estoit bien difficile de se réünir sans en parler & les Grecs eux-mesmes le mettoient en avant parce que ç'avoit esté une des principales causes de la séparation. Les Latins donc ne pouvant passer ce point sous silence offroient quelquefois aux Grecs que pourveu qu'ils receussent cette doctrine dans leur créance que le S. Esprit procéde du Pere & du Fils, ils pouvoient garder leur Symbole en la forme qu'ils l'avoient, sans y ajoûter expressément le *filióque*. C'est-ce que les Légats du Pape envoyez à Nicée apres la prise de Constantinople, leur dirent de sa part comme Monsieur Arnaud le rapporte. *Le Pape*, disent-ils, *ne contraindra pas les Grecs d'ajoûter cette clause expressément dans le Symbole, lors qu'ils le chanteront dans l'Eglise*. Ce fut aussi sous cette condition que la réünion se fit au Concile de Florence. Mais quand les Latins voyoient l'occasion plus favorable, ils poussoient leurs prétentions plus avant & changeoient de maniere, comme il paroîtra par ce que je vay dire. Nicolas III. envoya des Légats en Gréce vers l'Empereur Michel Paléologue pour le soliciter d'obliger son Patriarche & ses Prélats à faire leur profession

Liv. 2. c. 11. p. 210.

Liv. 3. c. 2. p. 274.

fession de foy qu'ils n'avoient pas encore faite, & à renoncer à leur schisme. L'Empereur avoit instamment demandé qu'on laissast aux Grecs leur Symbole comme il estoit, & qu'on ne les obligeast point à le chanter avec l'addition du *filióque* de peur que cela ne causast du tumulte parmy le peuple. Mais parce qu'on savoit bien que Michel estoit un Prince dévoüé pour ses intérets à l'Eglise Romaine, & qu'on luy faisoit faire ce qu'on vouloit, le Pape donna par écrit des ordres précis à ses Légats de luy répondre sur cét article. *Que l'unité de la foy ne souffre pas de diversité dans les Confessions qu'on en fait, soit dans l'acte de la profession, soit dans le chant, ou de quelque autre maniére qu'on déclare cette foy. Que cela se peut beaucoup moins souffrir dans le chant public du Symbole où l'uniformité doit d'autant plus paroître, que ce chant revient plus souvent. C'est pourquoy*, ajoûte-t-il, *l'Eglise Romaine a délibéré & elle veut, que le Symbole soit chanté en conformité tant par les Grecs que par les Latins, avec cette addition, filióque.* On n'avoit pas esté si rigoureux à Nicée, on ne le fut pas aussi à Florence. L'unité de la foy souffrit sous Grégoire IX. & sous Eugéne IV. ce qu'elle ne pouvoit souffrir sous Nicolas III. Cela veut dire que la foy céde quand il faut à ce grand intérest de soumettre les Grecs au Siége Romain. On s'accommode quand on ne peut faire autrement & l'esprit de la domination est le Maître de celuy de la dispute.

Allat. de perp. conf. l. 2. c. 15.

Quant au second intérest qui est de changer insensiblement la Religion des Grecs & d'y introduire peu à peu sans dispute & sans controverse les créances & les cultes de l'Eglise Romaine, il paroit par les choses qui se pratiquent que c'est-là l'intention des Latins. C'est pour cela qu'on a étably les Séminaires à Rome & ailleurs, & qu'on a couvert depuis long-tems tout l'O-

CH.VI rient de Missions. C'est pour cela que les Missionnaires s'appliquent à gagner les Evesques Grecs, & à instruire les jeunes gens en la Religion Romaine sous prétexte de leur enseigner les langues & la Philosophie. Et c'est pour cela mesme qu'on se sert des Ecoliers des Séminaires, & qu'en les envoyant en Gréce, on leur donne la liberté de prendre les ordres de la main des Evesques Schismatiques, qu'on tâche d'en remplir les Eveschez & qu'on les pousse mesme jusques aux Patriarchats. Il est clair que quand on suit cét ordre on n'a pas besoin de controverse.

Il ne sera peut-estre pas hors de propos que je rapporte icy ce que Thomas à Jesu Carme déchaussé qui a fait un livre touchant les moyens de convertir les infidéles, les hérétiques, & les Schismatiques a écrit de la maniére dont il se faut servir pour rendre toute la Gréce dans peu de

Lib. 6. cap. 4. tems Catholique. *Sa Sainteté*, dit-il, *qui veille avec tant de diligence sur le salut des ames doit avoir soin, dés que l'Eglise Patriarchale de Constantinople sera vacante de jetter les yeux sur quelques-uns des Echoliers du Séminaire, ou sur quelques-uns des Moynes qui sont pourvûs des charges Ecclésiastiques dans la Gréce. Elle en choisira celuy qui luy semblera le plus propre pour estre élû, & elle luy fera savoir, mais le plus secrettement qu'il se pourra, de peur que les Grecs ne le découvrent, qu'elle luy donne l'Eglise de Constantinople, & qu'elle l'élit & le confirme Patriarche. Pour cét effet elle luy ordonnera de se rendre à Constantinople où il trouvera des Ambassadeurs déja préparez par sa Sainteté, lesquels par des presens qu'ils feront au Turc de qui l'élection & la confirmation des Patriarches dépend, quoy qu'injustement obtiendront de luy, en ajoûtant mesme quelque chose au tribut ordinaire, qu'il commande aux Grecs d'élire pour Patriarche, celuy que sa Sainteté aura désigné. Ils n'auront pas plûtôt demandé cela qu'ils*

l'obtiendront, car l'argent est tout puissant sur l'esprit du Tyran, comme il paroit par le peu de difficulté qu'il fait d'ôter la dignité Patriarchale à ceux qui l'ont déja, & par plusieurs autres bons offices qu'on retire d'eux par cette voye. Au reste on ne doit faire aucun scrupule d'en user ainsi, ni s'imaginer que ce soit une simonie. Car ce n'est pas mettre le Patriarchat à prix, puis que déja sa Sainteté l'a donné, c'est seulement se servir de l'argent, pour lever des difficultez. Or l'opinion commune des Docteurs, & qui d'ailleurs est véritable, est qu'on peut avec de l'argent se rédimer de véxation, & ôter des empéchemens. On ne peut pas dire aussi que les Métropolitains soient par ce moyen fraudez de leur droit d'élection, car il est clair que leur élection est invalide, puis qu'ils sont Schismatiques, n'ayant aucune Jurisdiction. C'est pourquoy lors qu'ils consacrent celuy qu'ils élisent, ils ne font pas un Patriarche, mais un simple Evesque. D'ailleurs il semble que c'est le Turc qui fait l'élection plûtôt qu'eux, car ils consacrent à son gré celuy qu'il leur présente. Or il réüssira cecy de l'Election dont je parle. Premierement, qu'à mesure que les Evesques Schismatiques mourront, les Ecoliers du Séminaire, ou autres, de la foy desquels on ne sera pas en doute, prendront leurs places. Secondement, qu'on pourra travailler heureusement dans les Synodes particuliers à la réformation des Schismatiques & à l'extirpation des erreurs. Mais il faut bien que sa Sainteté se donne de garde de se lasser ou de s'ennuyer, ou de s'arréter à l'élection d'un Patriarche. Il faut au contraire en faire substituer à celuy-là un autre, puis un autre, & encore un autre, mettant toûjours des Ecoliers du Séminaire en la place de ceux qui mourront, jusques-à-ce que tous les vieux Prélats Schismatiques estant morts, toutes les places soient remplies de Catholiques. Et puisque l'élection des Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche dépend aussi du Turc, parce qu'ils sont

CH. VI *Grecs, & que le gouvernement de ces Eglises est entre les mains des Grecs, il faut observer la mesme chose à leur égard par le moyen des Ambassadeurs. Il est certain que cette affaire aura un succez avantageux, car l'argent fait tout en ce pays-là. Ainsi tous les Patriarches devant estre bien-tôt Catholiques, & leur devoir les obligeant d'établir des Evesques & des Curez Catholiques selon leur prudence, rien n'empéche que nous ne puissions espérer que bien-tost on dira, un seul troupeau, & un seul Pasteur. Les Prélats Schismatiques se trouveront extirpez, & ceux qui dés leur enfance auront esté élevez en la piété dans le sein de l'Eglise Catholique occuperont leur place. Ces nouveaux Prélats par l'intégrité de leur vie & de leur doctrine gouverneront un peuple qui n'est en erreur que parce qu'il est naturellement facile & enclin à croire ce que ses Evesques luy disent.* C'est-là la voye que Thomas à Jesu veut qu'on tienne & non pas celle des disputes, ou des controverses.

C. VII.

CHAPITRE VII.

Examen des passages des Auteurs Grecs produits par M. Arnaud.

CE qui reste à examiner de la dispute de M. Arnaud sur cette matiére des Grecs depuis l'onziéme siécle ne nous sauroit arréter longtems. Il produit quelques passages de Théophylacte, d'Euthymius, de Nicolas de Méthone, de Cabasilas, de Siméon de Thessalonique, de Jérémie Patriarche de Constantinople, & de quelques Livres Ecclésiastiques des Grecs. Ce sont à peu prés les mesmes qu'on trouve dans tous les Controversistes, dans Bellarmin, dans le Cardinal du Perron, dans Coccius, dans le P. Nouët,

& particuliérement dans Allatius, d'où il semble que M. Arnaud les ayt extraits plûtôt que de leurs originaux. Au reste ce seroit une chose fort importune & fort inutile que de les rapporter tout du long & l'un aprés l'autre avec les Commentaires de M. Arnaud. Il suffit à mon avis que je les examine autant qu'il sera nécessaire pour en donner le véritable sens, & pour découvrir aussi les erreurs de M. Arnaud, & c'est-ce que j'espere de faire si clairement que les Lecteurs en demeureront satisfaits. C. VII.

Premiérement Théophylacte, Euthymius, Cabasilas & Jérémie assurent que le pain de l'Eucharistie n'est pas un *Antitype*, c'est-à-dire une figure, ou une image, mais que c'est *le Corps mesme de Jesus Christ*, parce qu'il n'a pas dit *Cecy est l'Antitype*, mais qu'il a dit, *Cecy est mon Corps.* Je demeure d'accord de tout cela, & je joints ces quatre Auteurs ensemble sur ce chef pour ne tomber pas dans la longueur de M. Arnaud qui les ayant proposez l'un apres l'autre, a esté obligé de répéter souvent les mesmes inductions & les mesmes argumens. Une seule réponse servira pour tous. *Théophylacte*, dit-il, *s'attache à la proprieté des paroles, il exclud tout ce qui s'en éloigne. Il détruit & rejette absolument toutes les significations métaphoriques, & il s'attache absolument à la signification littérale du mot*; Est. *Euthymius*, dit-il, *exclut là clef de figure, & il fait voir qu'il n'a pas pris dans les paroles de l'institution le mot* Est *dans le sens de, significat. C'est à-dire qu'il ne les a pas prises dans un sens de figure. Donc il les a prises dans un sens de réalité.* De là il conclut que ces Auteurs ne peuvent pas avoir entendu que le pain soit le Corps de Jesus Christ en vertu, parce qu'ils raisonneroient contre leur intention, *car comme il n'a pas dit, Cecy est la figure, ny que le pain qu'il donneroit fust la figure, il n'a pas dit aussi,*

Liv. 1. et 9. p. 180.

Chap. 12. pag. 25.

C.VII. *qu'il donneroit la vertu de sa Chair, ou que le pain qu'il donneroit contiendroit la vertu de sa chair.*

Je répons que Monsieur Arnaud n'a que faire de s'empresser à nous faire voir que les Grecs n'admettent pas le sens de figure dans les paroles de Jesus Christ, & qu'ils ne prennent pas le terme, *Est* dans le sens de *Significat.* On le luy accorde facilement. On luy accorde aussi qu'en cela nous ne sommes pas d'un mesme sentiment avec eux. Il s'agit seulement de savoir si de là il s'ensuit qu'ils croyent la Transsubstanciation. Or je soutiens que non seulement cela ne s'ensuit pas, mais que le contraire s'en ensuit, car ils tiennent un milieu entre le sens de figure & le sens de la Transsubstanciation. En un mot ils veulent que le pain demeurant pain quant à sa substance, soit néanmoins le propre Corps de J. Christ par cette voye d'augmentation du corps naturel comme on a fait voir dans le dernier chapitre du livre précédent. Que desire M. Arnaud davantage? Veut-il qu'on montre que le sentiment des Grecs est que le pain est fait le Corps de Jesus Christ par ce moyen, de mesme que l'aliment est fait nôtre corps? Ils le disent en termes exprés. Veut-il qu'on luy fasse voir que par ce moyen la substance du pain ne cesse pas d'estre, & qu'elle n'est pas changée en la propre substance du corps qui estoit auparavant? La chose parle d'elle mesme, & l'on l'a démontrée en son lieu aussi clairement qu'une chose de cette nature se peut démontrer. Doute-t-il que les Grecs croyent par ce moyen conserver le sens précis & littéral des paroles de Jesus Christ. Ils déclarent eux-mesmes qu'ils ne l'entendent pas autrement. Veut-il enfin que ce ne soit pas un bon moyen de garder le sens littéral? Les Grecs aussi soutiennent le contraire, & alléguent pour cét effet l'exemple de l'aliment qui est fait un avec nostre corps par cette mesme

voye d'assimilation & d'augmentation, sans qu'on puisse dire que ce soit deux corps, mais un seul corps & le mesme. C.VII.

Mais, dit-il, *comme Jesus Christ n'a pas dit cecy est la figure, il n'a pas dit aussi, cecy est la vertu de mon corps, mais Cecy est mon Corps.* 1. C'est disputer contre les Grecs & non contre nous, qui ne nous sommes pas rendus garants de la vérité de leur opinion. 2. Ils luy répondront que cette impression de vertu suffit pour faire que le pain soit le corps du Seigneur sans figure, & qu'il n'est pas besoin d'un changement de substance, parce que l'aliment dont la substance n'est pas précisément changée en celle que nous avions déja, mais luy est seulement ajoûtée pour faire un accroissement, devient néanmoins nostre corps en un sens littéral & propre, non une figure, mais nostre corps mesme, non un autre corps, mais le mesme que nous avions auparavant. Or pourquoy, diront-ils, ce qui se fait par l'impression de la forme naturelle de nostre corps sur le pain que nous mangeons, ne se fera-t-il pas par l'impression de la forme surnaturelle du Corps de Jesus Christ, c'est-à-dire de sa vertu sur le pain? Outre cela ils soutiendront que le sens de l'Eglise Romaine n'est pas un sens littéral. Car le sens littéral des paroles de Jesus Christ doit conserver deux choses, l'une que c'est du pain, & l'autre que c'est le Corps de Jesus Christ, ce que la Transsubstanciation ne fait pas.

Mais, dit Monsieur Arnaud, *le Baptéme contient la vertu du Sang de Jesus Christ, & pourtant on ne dit pas que le Baptéme n'est pas la figure mais le Sang mesme de Jesus Christ.* Je répons que c'est toûjours disputer contre les Grecs & non contre moy. Car quand il seroit encore plus vray qu'il n'est, qu'on ne parlast pas de l'eau du Baptéme comme les Grecs parlent du pain de l'Eucharistie, Liv. 2. c. 9. p. 179.

C. VII. deux choses demeurent toûjours constantes, l'une qu'ils veulent que le pain soit le Corps de Jesus Christ par cette impression de vertu, & l'autre que c'est ainsi qu'ils entendent les paroles, Cecy est mon Corps. Elie de Créte ayant dit que *Dieu change les choses proposées en l'efficace de sa Chair*, ajoûte tout aussi-tôt, (t) *ne doutez pas que cela ne soit vray, puis qu'il dit luy mesme ouvertement, Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang*. Il fonde comme chacun voit ce changement du pain en l'efficace de la chair, sur la parole expresse du Sauveur, d'où il s'ensuit que c'est ainsi qu'il les entend. Cyrille d'Alexandrie, de mesme apres avoir dit *que Dieu change les choses offertes en l'efficace de sa Chair*. Ajoûte *que nous ne devons pas douter que cela ne soit vray, puis qu'il l'a dit luy-mesme*, ce qui marque évidemment que selon luy, Cecy est mon Corps ne veut dire autre chose si ce n'est, Cecy est mon Corps en efficace. Si néanmoins on vouloit répondre de la part des Grecs à l'instance ou à l'exemple que M. Arnaud apporte du Baptéme; On luy diroit que ce qu'on ne tient pas à l'égard de l'eau, le mesme langage, qu'à l'égard du pain, c'est parce que Jesus Christ n'a pas dit d'elle, Cecy est mon Sang, comme il a dit du pain, Cecy est mon Corps, & que comme l'Ecriture Sainte s'est expliquée autrement du Baptéme que de l'Eucharistie, il ne faut pas trouver étrange si les Auteurs Ecclésiastiques ont pris d'autres veuës, & en ont parlé d'une autre maniére. On luy diroit d'ailleurs que la mesme œconomie qui a esté observée sur le Corps & le Sang de Jesus Christ n'est pas observée sur l'eau du Baptéme, comme elle l'est sur le pain & sur le vin de l'Eucharistie, ce qui fait qu'on ne peut pas si bien dire que l'eau soit faite le Sang mesme par cette voye d'accroissement & d'augmentation comme on le dit du pain, encore qu'elle reçoive l'impression de la vertu du Sang.

Com-ment. in Orat. 1. Greg. Naz.

Cyril. apud Victor, Ant. MS. in Bibl. Reg.

Quant

Quant à ce que M. Arnaud ajoûte que les Ministres reconnoissent qu'il faut entendre ces paroles, Cecy est mon Corps, ou dans un sens de réalité, ou dans un sens de figure, & de signification, d'où il s'ensuit selon luy qu'il faut que Théophylacte les ayt entenduës en l'une, ou en l'autre. Je dis que ce raisonnement est vicieux, tant en son principe qu'en sa conséquence. Car les Ministres ne reconnoissent point ny qu'on doive ny qu'on puisse entendre ces paroles dans ce sens de réalité que l'Eglise Romaine leur donne. Nous tenons tous que c'est un sens nul & impossible, & qu'il n'y-a que le figuré qui puisse subsister. Mais quand les Ministres diroient ce qu'il leur impute, pourquoy veut-il que nous réglions sur ce pied là le sens de Théophylacte & des autres Grecs? Ils ont raisonné sur leur propre hypothése & non sur celle des Ministres. Si leur hypothése est soutenable, ou non, ce n'est pas avec les Ministres qu'il le faut disputer, car on n'a jamais dit à M. Arnaud qu'ils fussent d'accord en toutes choses avec nous. Il suffit que d'un côté on luy fasse voir de quelle maniére les Grecs prétendent que le sens propre des paroles de Jesus Christ soit gardé, & que de l'autre on luy montre que cette maniére quelle qu'elle soit bonne ou mauvaise soutenable, ou insoutenable, conforme, ou non conforme à ce que les Ministres disent, soit directement opposée à la Transsubstanciation, car nostre unique question est si les Grecs tiennent la Transsubstanciation, ou non. C. VI. Liv. 2. c. 9 p. 180.

C'est donc une pure illusion que de vouloir qu'on explique Théophylacte, parce que les Ministres disent ou ne disent pas, & c'en est encore une plus grande de nous dire comme si c'estoit une chose fort disputée entre luy & nous, *qu'Euthymius exclut la clef de figure, & qu'il ne prend pas le mot* Est *dans le sens de significat, qu'il n'y a pas* Liv. 2. ch. 12.

C.VII. *d'apparence que pour instruire un homme à nostre opinion on empruntast les paroles d'Euthymius, qu'il ne nous est jamais arrivé de dire que Jesus Christ ne nous avoit pas donné la figure de son Corps mais son Corps, parce qu'il avoit dit, Cecy est mon Corps.* C'est ainsi qu'on fait quand on se veut jouër du monde, ce qui arrive perpétuellement à Monsieur Arnaud.

Aprés ces premiers argumens qui ne luy ont pas à mon avis trop bien réüssi, il nous en produit d'autres tirez des doutes ou des difficultez que les Grecs se proposent comme naissant de leur sentiment, & qu'ils tâchent de résoudre le

Liv. 2. c. 9. p. 183. mieux qu'ils peuvent. *Théophylacte*, dit-il, *témoigne que de ce que la foy nous enseigne de ce mystére que le pain est véritablement la Chair de Jesus Christ, & qu'il est changé dans la Chair, mesme de Jesus Christ, il en nait naturellement un doute qu'il exprimé par ces paroles. Quomodo, inquit, neque enim caro videtur? Comment cela peut-il estre? Car ce pain ne me semble point du tout de la chair. Par où il marque que la suite naturelle de ce changement devroit estre que le pain estant chair parust chair, & qu'ainsi il est étonnant qu'il ne paroisse point chair, comme il l'a dit luy mesme en termes formels. Et quomodo, inquit aliquis, non apparet caro sed panis? Qu'on prenne maintenant*, ajoûte-t-il, *l'esprit d'Aubertin ou de M. Claude pour expliquer Théophylacte dans leur sens, & selon leur opinion, & l'on verra que l'extravagance ne peut guéres aller plus loin. Car cela voudra dire selon eux, s'il est vray que le pain contienne la vertu du corps de Jesus Christ, comment donc ne nous paroît-il point chair? D'où vient que nous ne voyons que du pain & non de la chair? N'est-ce pas se mocquer du monde que de faire raisonner les gens d'une maniére si insensée? Et pourquoy ce pain ne contenant que la vertu du Corps de Jesus Christ paroîtroit-il de la chair, puis que ce n'en seroit pas?*

S'ensuit-il de ce qu'un pain participe à une qualité spirituelle de la Chair de Jesus Christ, ou moralement, ou physiquement, qu'il doive paroître chair. Ne seroit-ce pas au contraire un prodige épouventable, si la Chair de Jesus Christ n'estant qu'en vertu dans le pain Eucharistique, il paroissoit de la chair. C. VI.

Voylà le raisonnement de Monsieur Arnaud enrichy de ses douceurs ordinaires, c'est-à-dire d'extravagance, & de maniére insensée, qu'il impute à l'esprit de Monsieur Aubertin & au mien. Je répons qu'il se trompe, & qu'il se trompe mesme un peu plus grossiérement que je ne voudrois pour son honneur, car il prend pour le fondement du doute que Théophylacte se propose, ce qui en est au contraire la solution comme il paroîtra par la suite. Or on ne sauroit guéres tomber dans une plus grande erreur que de prendre pour la cause d'un doute, ce qui l'éclaircit, ou qui le fait cesser. Pour dissiper donc cette vaine ombre dont il a couvert le passage de Théophylacte, on n'a qu'à examiner les parties du discours de cét Auteur, & à faire voir les dépendances qu'elles ont les unes des autres. D'abord s'agissant des paroles de Jesus Christ, il rejette le sens de figure. *Jesus Christ*, dit-il dans son Commentaire sur S. Matthieu, *par ces paroles, Cecy est mon Corps, fait voir que le pain qui est consacré sur l'Autel est le Corps mesme du Seigneur & non un Antitype. Car il n'a pas dit, Cecy est l'Antitype, mais il a dit, Cecy est mon Corps, ce pain estant changé par une opération ineffable, quoy qu'il ne laisse pas de nous paroître du pain.* Il dit la mesme chose sur le chap. 6. de S. Jean, & sur le chap. 14. de S. Marc. Jusques-là il enseigne que le pain est le Corps mesme & la chair de Jesus Christ, mais il n'explique pas de quelle maniére il l'est. Or parce que de cette proposition ainsi généralement conceuë & non expliquée, il en peut naître deux difficultez,

Comm. in Matt. cap. 26.

C.VII. l'une, Comment une mesme chose peut-estre pain & chair, l'autre, Comment elle ne nous paroit pas chair, mais pain; Théophylacte les propose toutes deux, & il les résoud. Il propose la premiére en ces termes, *Le pain est changé en la chair du Seigneur par les paroles secrettes, par la benédiction mystique, & par l'avénement du S. Esprit. Et que personne ne soit troublé d'estre obligé de croire que le pain soit la chair.* Il la résout par l'exemple du pain que Jesus Christ mangeoit qui estoit changé en son Corps, & estoit fait semblable à sa chair en l'augmentant, & la soûtenant. *Le Seigneur*, dit-il, *estant encore au monde & recevant encore sa nourriture du pain, ce pain qu'il prenoit estoit changé en son Corps & devenoit semblable à sa chair, & contribuoit à l'augmenter & à la soûtenir d'une maniére humaine, de mesme ce pain est changé maintenant en la chair du Seigneur.*

Comm. in Ioan. 6.

Ibid.

L'on voit déja que cette réponse suppose que le pain est fait le Corps de Jesus Christ par voye d'augmentation & par une espéce d'assimilation, comme le pain qu'il mangeoit pendant qu'il estoit sur la terre estoit fait son Corps. Or premiérement on voit bien que ce n'est pas là la Transsubstanciation Romaine. La substance du pain que le Seigneur mangeoit n'estoit pas changée en la mesme substance qu'il avoit auparavant, elle luy estoit jointe seulement & faite semblable. Mais d'ailleurs quel rapport auroit cela avec la difficulté que Théophylacte s'estoit proposée? N'est-il pas évident qu'il la faloit soudre d'une autre maniére, supposé qu'il crust la Transsubstanciation? Car il faloit dire que le pain n'est la chair qu'entant qu'il est réellement & substanciellement converty en la substance mesme de cette chair. L'hypothése de Rome le conduisoit là nécessairement, mais au lieu de cela il répond par un exemple où la Transsubstanciation n'a

point de lieu, & cela montre clairement qu'il n'a- C. VII.
voit pas cette Transsubstanciation dans l'esprit.

Quant à la seconde difficulté qui consiste en ce que si le pain estoit la chair il nous dévroit paroître chair, comme elle peut naître également & de la solution qu'il venoit de donner au premier doute, & de la proposition générale qu'il avoit établie au commencement que le pain est la chair & le Corps mesme de Jesus Christ, non son image, il la considére aussi comme venant de l'un & de l'autre de ces deux principes. Il la propose dans ses Commentaires sur S. Jean comme naissant de la solution qu'il avoit donnée. Car aprés avoir rapporté cét exemple du pain que J. Christ mangeoit qui estoit fait son Corps, il ajoûte, *Comment donc dira-t-on, ne nous paroit-il pas aussi chair, mais pain.* En effet s'il en est du pain de l'Eucharistie comme de celuy que J. Christ mangeoit, il semble qu'il nous doit paroître chair comme faisoit l'autre. A cela Théophylacte répond que s'il nous paroissoit chair nous en aurions horreur. *C'est,* dit-il, *afin que nous n'ayons pas horreur au manger. Car s'il nous paroissoit chair nous ne nous pourrions empécher d'avoir de l'horreur pour la communion. C'est donc par un effet de la condescendance de Dieu pour nostre foiblesse que la viande mystique nous paroit telle que nostre maniére ordinaire le porte.* Cette réponse laisse à conclure que ce n'est donc pas la forme physique ou naturelle de la chair qui est communiquée au pain de l'Eucharistie, mais une autre. Car s'il recevoit la forme physique, comme faisoit le pain que J. Christ mangeoit, il paroîtroit chair de mesme que ce pain là. Tout cela s'accorde encore fort bien à l'hypothése des Grecs.

Mais dira-t-on, cette réponse est courte, car elle n'explique pas assez quelle est cette autre forme que le pain de l'Eucharistie reçoit, & qui le fait estre la Chair de Jesus Christ? Je répons que la

C. VII. réponse seroit courte en effet, si Théophylacte ne s'en estoit déja clairement expliqué dans son Commentaire sur S. Marc, où il avoit proposé le mesme doute comme naissant de la proposition générale que le pain est la chair. *Ce pain*, dit-il, *n'est pas une figure du Corps du Seigneur, mais il est changé au Corps du Seigneur. Le pain que je donneray c'est ma chair. Il n'a pas dit, c'est la figure de ma chair, mais c'est ma chair. Et en un autre lieu, si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme. Mais comment dira-t-on ne paroit-il pas chair? O homme c'est à cause de nostre infirmité. Car parce que le pain & le vin sont des alimens qui nous sont familiers, & que nous aurions peine à souffrir devant nous du Sang & de la Chair. Dieu plein de miséricorde s'accommodant à nostre foiblesse conserve l'espéce du pain & du vin, mais il la change en la* VERTU DE SA CHAIR ET DE SON SANG. Il est clair qu'il veut dire que nostre infirmité ne nous permettant pas de manger un pain qui eust receu la forme naturelle de la chair, Dieu conserve le pain & le vin en leur propre espéce, mais que pour les faire estre sa chair & son Sang, il leur imprime cette vertu surnaturelle. Qui ne voit que toute la suite de ce discours revient à cecy. Le pain est la Chair mesme de Jesus Christ non une image, parce qu'il faut donner un sens propre aux paroles du Seigneur. Mais s'il est cette chair mesme, pourquoy ne paroit-il pas chair? C'est par un effet de la condescendance de Dieu, lequel voyant que nous ne pourrions souffrir de voir de la chair & du sang, fait le pain sa chair par une impression de vertu.

Comm. in Marc. 14.

Il paroît donc de l'explication que je viens de donner au discours de Théophylacte. 1. Que Monsieur Arnaud s'est étrangement méconté quand il s'est imaginé que pour l'expliquer dans nostre sens, il luy faloit faire dire, s'il est vray que

le pain contienne la vertu du Corps de Jesus C. VII.
Christ, comment ne nous paroît-il pas chair? Car ce doute ne vient pas de ce que le pain est la chair en vertu, au contraire c'est ce qui dissipe le doute & qui le fait évanoüir. Il vient ou de la proposition générale que le pain est la chair, & non la figure de la chair, ou de cette autre proposition qu'il est la chair de mesme que le pain que Jesus Christ mangeoit estoit changé en sa Chair, mais le doute se résout par cette derniére proposition qu'il est changé en la vertu de la chair & du Sang.

2. Il paroît aussi de là que Théophylacte n'a point eu la Transsubstanciation dans la pensée. Car il eust falu résoudre la difficulté d'une autre maniére. Il eust falu dire que l'apparence du pain demeure, mais que sa substance est changée en la chair du Seigneur, & que c'est pour cela qu'il ne paroît pas chair, mais pain. Mais encore avec tout cela les doutes n'eussent pas cessé comme ils font, car on eust pû demander, comment cette apparence de pain subsistoit-elle seule, sans sa naturelle substance; comment nos sens pouvoient-ils étre trompez par une apparence du pain, qui n'estoit pas pain, & par une véritable substance de chair, qui ne paroissoit pas chair; comment cette mesme substance de la Chair de Jesus Christ pouvoit-elle estre au Ciel & sur la Terre en mesme tems, & beaucoup d'autres questions semblables qu'on ne trouve point dans le texte de Théophylacte. 3. Il paroit aussi que Théophylacte a cru que si le pain estoit la chair mesme autrement que par impression de vertu, il faudroit nécessairement qu'il parust chair. Car en disant que c'est pour condescendre à nostre infirmité que Dieu le change en la vertu de la chair, il laisse à conclurre facilement que sans cela nostre infirmité ne seroit pas soulagée, & qu'il faudroit que nous vissions

C.VII. la chair dans sa forme naturelle.

Monsieur Arnaud ne pouvant pas bien souffrir ce changement de vertu qui se trouve ainsi en propres termes dans le discours de Théophylacte, s'empresse à en donner trois explications différentes dont il nous donne le choix. La premiére que par la vertu de la chair il faut entendre la réalité, l'essence intérieure de cette chair. La seconde que c'est une façon de parler ordinaire aux Grecs de dire ἐνέργεια, ou δύναμις σαρκὸς *la force ou la puissance de la chair*, pour signifier la chair pleine d'efficace. La troisiéme, que *lors que deux choses sont jointes ensemble dans la vérité, & dans l'esprit de ceux à qui l'on parle il arrive souvent qu'en les exprimant on n'en marque qu'une sans exclurre l'autre, & avec dessein de faire entendre celle qu'on n'exprime pas par celle qu'on exprime.* C'est-ce qu'il explique ensuite en ces termes. *Il est certain que le pain consacré est changé au Corps de Jesus Christ. Il est certain aussi qu'il devient plein de sa vertu & de son efficace. Ces deux véritez sont jointes & sont des suites l'une de l'autre. Et c'est pourquoy il arrive quelquefois que les Auteurs les expriment conjointement comme fait Euthymius qui dit en termes formels; Que comme Jesus Christ a déifié la chair qu'il a prise par une opération surnaturelle, de mesme il change le pain & le vin d'une maniére ineffable en son propre corps qui est la source de la vie, & en son précieux Sang, (+) dans la vertu de l'un & de l'autre. Mais comme ces deux changemens sont toûjours joints en effet, & que les Peres supposoient qu'ils estoient joints dans l'esprit des Fidéles, il leur suffisoit d'exprimer l'un pour faire entendre l'autre. Ainsi ils nous disent cent fois que le pain est changé au Corps de Jesus Christ sans exprimer qu'il est remply de sa vertu parce que l'un suit l'autre, & Théophylacte aprés nous avoir dit plusieurs fois que le pain est changé au Corps de Jesus Christ, nous dit une fois qu'il est*

Liv. 2. c. 9. p. 185. & 186.

changé en sa force comme une suite du Mystére qui le C.VII.
fait concevoir tout entier, parce que la foy des Fidéles ne sépare point la vertu du Corps de Jesus Christ de son corps mesme, ny son corps de sa vertu, & qu'il ne leur est jamais venu dans l'esprit que le Corps de Jesus Christ fust dans le Ciel & que nous n'eussions dans l'Eucharistie que sa force & sa vertu, au lieu qu'ils croyent que nous n'avons cette force & cette vertu, que parce qu'il est réellement & véritablement présent dans nos Mystéres. C'est par ces machines que M. Arnaud prétend tirer la Transsubstanciation du passage de Théophylacte.

Mais en général toutes ces trois explications nous paroissent trop violentes pour en choisir aucune. Il ne faut pas tant s'agiter pour trouver le véritable sens de Théophylacte. Il veut dite simplement ce que portent ses termes, savoir, que le pain & le vin sont changez en la vertu de la Chair & du Sang de Jesus Christ, & il ne veut dire autre chose. S'il eust cru un changement de substance, il l'eust dit, aussi bien qu'un changement de vertu, d'autant plus que comme je l'ay déja montré la difficulté qu'il s'étoit proposée de résoudre, l'obligeoit à s'en expliquer netrement. Pourquoy le pain estant chair ne paroit-il pas chair? C'est parce qu'il n'y-a que sa substance de changée & que ses accidens demeurent. Un homme qui croiroit la Transsubstanciation dévroit naturellement dire cela.

En particulier la premiére explication ne peut avoir lieu, parce que quand on dit *la vertu* d'une chose pour signifier *sa vérité, sa réalité, son essence intérieure*, ce n'est que lors qu'il s'agit de cette vérité ou de cette réalité par égard à son operation ou à ses effets, & les exemples que M. Arnaud allégue confirment ce que je dis. Car quand S. Paul a dit parlant des hypocrites qu'ils ont *l'apparence de la piété*, μόρφωσιν εὐσεβείας,

C. VII. *mais qu'ils en ont renié la force* δύναμιν, il veut dire qu'ils n'en ont qu'un faux semblant, une vaine ombre, mais qu'ils n'en ont pas la vérité qui se démontre par les effets. De mesme quand Hésichius a dit *que c'est prendre la Communion par ignorance que de n'en sçavoir pas la vertu ou la dignité & d'ignorer que c'est le Corps & le Sang de Jesus Christ selon la vérité. Que c'est recevoir les Mystéres & ne savoir pas la vertu des Mystéres*, il n'a pas entendu que les Mystéres fussent le Corps & le Sang de Jesus Christ en substance, mais il a voulu dire que selon l'intelligence spirituelle, qui est ce qu'il appelle la vérité du Mystére, c'est le Corps & le Sang de Jesus Christ, parce que ce qui paroît à nos yeux n'est que l'ombre & le voyle du Mystére, mais que l'objet Divin représenté par ces choses sensibles est le Corps & le Sang de Jesus Christ. C'est ce qui appelle la vertu du Mystére, parce que toute son opération & tous ses effets ne dépendent que de là. Quant à ce qu'il nous allégue de Paschase, outre que c'est un Auteur qui cherche à s'obscurcir luy-mesme, comme font d'ordinaire les Novateurs, & qu'il n'y a pas de justice à vouloir régler sur ces expressions le sens de Théophylacte, outre cela, dis-je, il n'y-a rien qui nous empéche de dire que quand il a appellé l'essence intérieure des choses leur *vertu* ça esté par égard à leur opération & à leurs effets. Mais on ne peut pas dire cela de Théophylacte, car il ne s'agit pas dans son discours des effets de l'Eucharistie, il s'agit seulement de savoir pourquoy le pain estant la Chair de Jesus Christ il ne paroît pas néanmoins chair. Si donc il eust voulu dire, c'est parce que l'apparence du pain demeure & que sa substance est changée en la substance du Corps de Jesus Christ, à quel propos se fust-il expliqué de cette maniére, *il est changé en la vertu du corps*. Pourquoy dire vertu pour substance puis qu'en

cét endroit il n'estoit pas question de l'efficace C.VII.
du Sacrement.

La seconde explication de Monsieur Arnaud n'est pas plus recevable. Il dit que c'est une façon de parler ordinaire aux Grecs de dire ἐνέργεια, ou δύναμις σαρκὸς, *la force ou la puissance de la chair*, pour signifier la chair pleine d'efficace. Mais sans entrer en discussion de sa critique, sur laquelle il y auroit quelque chose à dire, quand ce ne seroit que ce qu'il l'a prétend prouver par deux vers d'Horace, par un passage de Paschase Ratbert, & par un autre passage de S. Bernard, je dis que quand les Auteurs s'expriment de cette maniére *la vertu d'une chose* pour signifier *une chose pleine de vertu ou d'efficace*, ce n'est que lors qu'ils considérent cette chose sous l'idée de sa vertu ou de son efficace & non autrement. Ainsi quand Horace a dit, *la vertu de Scipion, & la sagesse de Lélie* pour le vertueux Scipion & le sage Lélie, c'est parce qu'il les considéroit sous ces qualitez de vertueux & de sage, comme nous appellons le Roy sa Majesté, lors que nous sommes remplis de l'idée de sa grandeur. Il en est de mesme quand on dit ἴς ποταμοῖο, *la force ou la rapidité du Fleuve*, pour dire le fleuve rapide, βίη Ἡρακλῆος *la force d'Hercule*, pour dire le fort ou le vaillant Hercule, car alors on les considére sous l'idée de leur force. Jesus Christ a dit, *la vertu du S. Esprit* parce qu'il s'agissoit des effets de sa puissance sur les Apostres. S. Bernard a fort bien dit dans le mesme sens, *Que les Mages reconnurent la vertu de Dieu dans l'infirmité du corps d'un enfant*, parce qu'il vouloit opposer la puissance éternelle de la Divinité, à la foiblesse de l'enfance. Mais il n'y-a rien de tel dans le passage de Théophylacte, car il ne considére pas la Chair de J. Christ à l'égard des effets qu'elle déploye sur les fidéles, mais il la considére simplement par

C. VII. égard au pain qui est changé en elle, & il ne s'agissoit pas comme j'ay déja dit de savoir pourquoy ce pain produit de si grands effets, mais seulement pourquoy estant chair il ne paroît pas chair, mais pain. Ainsi ces deux explications prétenduës de M. Arnaud ne sont que des échappatoires sans raison & sans apparence.

Quant à la troisiéme, vit-on jamais rien de plus contraint, ny de plus illusoire que tout ce grand discours qu'il nous fait pour l'établir, *Lors que le pain, dit-il, est changé au Corps de Jesus Christ il devient plein de sa vertu & de son efficace.* Que veut dire cela dans la bouche de M. Arnaud? Si le pain est changé en la substance de la Chair du Seigneur il cesse d'estre. Or ce qui cesse d'estre, n'est plus remply dequoy que ce soit, parce qu'absolument il n'est plus. Il n'en reste que la figure extérieure, & quand on entendroit que c'est cette figure extérieure qui est remplie, on ne sauroit dire pourtant que ce qui est changé soit remply, car ce n'est pas la figure qui est changée. En vérité quand on est préoccupé de trop de Philosophie on ne s'entend pas soy mesme.

Il arrive quelquefois, ajoûte-t-il, *que les Auteurs expriment ces deux véritez conjointement comme a fait Euthymius.* Mais j'ay déja fait voir qu'Euthymius en disant que le pain & le vin sont changez au Corps & au Sang, & en la vertu de l'un & de l'autre, n'a pas prétendu exprimer deux choses différentes, mais qu'il s'est seulement servy de deux expressions différentes, pour signifier une mesme chose, & que la derniére n'est que l'explication de la premiére; Son *Et*, devant estre pris, pour un, *c'est-à-dire*.

M. Arnaud continuë & dit que *Théophylacte aprés avoir dit plusieurs fois que le pain est changé au Corps de Jesus Christ, nous dit une fois qu'il est changé en sa force, comme une suite du My-*

ſtere qui le fait concevoir tout entier. Mais il eſt aiſé de luy répondre que quand Théophylacte dit que le pain eſt changé au corps, & qu'il eſt changé en la vertu du corps, ce ne ſont ny deux choſes diſtinctes, ny deux parties du Myſtére, mais deux expreſſions qui ne ſignifient au fond qu'une meſme choſe, avec cette différence que l'une eſt générale & l'autre particuliére, l'une plus confuſe & l'autre plus diſtincte, l'une qui donne lieu en quelque ſorte au doute par ſa generalité, & l'autre qui le réſout. Il eſt vray qu'il a dit pluſieurs fois que le pain eſt changé au corps, & qu'il n'a dit qu'une ſeule fois qu'il eſt changé en la vertu du corps, mais il eſt vray auſſi qu'il n'a dit aucune fois qu'il eſt changé en la ſubſtance du corps. S'il n'a parlé qu'une fois du changement de vertu, cette ſeule fois ſuffit pour faire connoître ſon ſens. D'autres en ont parlé de meſme que luy, comme Théodote, Cyrylle d'Alexandrie, Victor d'Antioche, Eutychius, Euthymius, Elie de Créte. Qui pourra ſe perſuader que tous ces Auteurs qui vivoient en divers tems ayent conſpiré enſemble de dire toûjours, *la vertu*, & de ne dire jamais, *la ſubſtance*, encore qu'ils euſſent dans l'eſprit un changement de ſubſtance, & non un de ſimple vertu.

Le langage des Grecs eſt conforme à celuy des adverſaires de Paſchaſe, comme il nous l'apprend luy-meſme dans ſes Commentaires ſur S. Mattieu. Ils diſoient que le pain eſtoit changé en la vertu de la chair de Jeſus Chriſt, & Paſchaſe n'y cherche pas tant de fineſſe que M. Arnaud. Il ne dit ny que la vertu veut dire la vérité, la réalité, l'eſſence intérieure, ny que la vertu de la chair ſignifie la chair pleine de vertu, ny que ce n'eſt qu'une partie du Myſtére qui ſuppoſe l'autre. Tous ces détours n'étoient pas de l'uſage de ſon tems. Il prend de bonne foy ce

C. VII. terme selon le sens de ceux qui s'en servoient. *Je*
Paschas. *m'étonne*, dit-il, *de ce que quelques-uns veulent dire*
Ratb. in *maintenant que ce n'est pas la verité de la chair &*
Matt. 26. *du Sang de Jesus Christ en la chose mesme, mais en Sacrement, une certaine efficace de la chair, non la chair, une vertu du Sang, & non le Sang.* C'est de cette maniére que l'entendoient ceux qui parloient d'un changement de vertu, & que Paschase mesme le prenoit. Mais M. Arnaud a trouvé dans les régles de sa Grammaire qu'il le faut prendre autrement, & comme s'il estoit le maistre des pensées des hommes & le distributeur des sens, il nous assure que ce changement de vertu, signifie un changement de substance, par trois explications dont il nous donne le choix.

Liv. 2. c. 9. p. 168. Au reste je ne say pourquoy il nous dit *que la foy des fidéles ne separe point la vertu du Corps de Jesus Christ de son Corps mesme, ny son Corps de sa vertu;* Car s'il entend cela generalement comme ses
Ibid. termes le portent, il devoit se souvenir de ce
pag. 179. qu'il venoit de dire, *Que le Baptéme contient la vertu*
Livr. 2. c. 13. p. 123. *du Sang de Jesus Christ en la mesme maniére que les Ministres s'imaginent que cette vertu est contenuë dans l'Eucharistie.* Il devoit prendre garde que dans le chapitre qu'il a fait sur Nicolas de Méthone, il assure positivement, *Que la vertu du Corps de Jesus Christ est communiquée à l'eau du Baptéme, & à l'huyle de la Confirmation.* Il me semble qu'il y a là une contradiction manifeste. Car si les fidéles ne séparent point la vertu du Corps de Jesus Christ de son Corps mesme, c'est à dire comme il l'entend de la substance de son Corps, comment l'eau du Baptéme, & l'huyle de la Confirmation contiennent-elles la vertu de ce Corps, puis qu'il est hors de doute qu'elles n'en contiennent pas la substance? Mais d'où a-t-il tiré une doctrine si bizarre que la foy des fidéles ne séparent point la vertu du Corps

de J. Christ de son corps mesme ? Cette vertu n'accompagne-t-elle pas la Parole de l'Evangile que S. Paul appelle, *la Puissance de Dieu à salut*, & dans laquelle pourtant on ne se figure pas une presence de la substance du Corps de Jesus Christ? Ignore-t-il que les Peres enseignent que nous mangeons la chair du Seigneur tant dans l'ouïe de la Parole que dans la participation du Baptéme, ce qui ne se peut entendre que de la vertu séparée de la substance? Si M. Arnaud dit qu'il n'entend cela que de l'Eucharistie seule, outre que ses termes sont généraux, & en forme de principe, lequel il applique ensuite à l'Eucharistie; Outre cela, dis-je, ce n'est dire que ce qui est en question, puis qu'il ne s'agit entre nous que de savoir si la vertu du corps est dans l'Eucharistie avec la substance mesme, ou si elle y est seule, & sans la substance. Pourquoy les fidéles qui reconnoissent ailleurs cette vertu sans la substance, ne peuvent-ils pas reconnoistre la mesme chose dans l'Eucharistie. C.VII.

C'est-là ce que j'avois à répondre au passage de Théophilacte, & cela mesme doit servir pour l'éclaircissement de ce que M. Arnaud nous allégue de Nicolas de Méthone. Cét Auteur a fait un Traité qu'on a inséré dans la Bibliotheque des Péres sous ce titre. Πρὸς τοὺς διστάζοντας καὶ λέγοντας ὅτι ὁ ἱερουργούμενος ἄρτος καὶ οἶνος οὐκ ἔστι σῶμα καὶ αἷμα τοῦ κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. *Contre ceux qui doutent, & qui disent que le pain & le vin consacrez ne sont pas le Corps & le Sang de nostre Seigneur Jesus Christ.* Bibl. Patr. tom.2. Græco-Lat.

M. Arnaud, *trouve*, dit-il, *les Ministres fort embarrassez à former le plan de ce doute.* Mais c'est un embarras imaginaire. Car quelle difficulté y a-t-il là ? Ces gens doutoient que le pain & le vin fussent le Corps & le Sang de Jesus Christ, Nicolas de Méthone le dit ainsi, & il s'en faut Livr. 2. c. 13 p. 223.

C. VII. rapporter à son témoignage. Mais doutoient-ils que le pain & le vin fussent les signes ou les images du Corps & du Sang de Jesus Christ? Non, ce n'estoit pas le sujet de leur doute. Doutoient-ils que ce fust le Corps de Jesus Christ en vertu? Quand on prendroit leur doute en ce sens, ce ne seroit pas une chose aussi étrange que M. Arnaud se la figure. Il a beau faire des exclamations, *Pourquoy ne pouvoient-ils croire que*

Ibid. *Jesus Christ pûst communiquer au pain moralement la vertu de son Corps? Est-il plus difficile de communiquer au pain la vertu du Corps de Jesus Christ que de la communiquer à l'eau du Baptéme, & à l'huyle de la Confirmation?* Ce sont des paroles en l'air; car

Pallad. hist. Lus. cap. 75. on trouve dans l'histoire de Palladius qu'un Moyne doutoit de cela mesme sans avoir égard aux remonstrances de M. Arnaud. *Il doutoit*, dit Palladius, *touchant les dons, & disoit; Comment les dons sont-ils capables de me sanctifier.* Saint Ambroise dans le traité des Initiez combat de mesmes

Ambros. de iis qui myster. Inic. doutes contre la vertu du Baptéme, *Est-ce donc ce grand Mystére que l'œil n'a point veu, que l'oreille n'a point oüi, & qui n'est pas monté dans le cœur de l'homme? Je voy la mesme eau que je voyois tous les jours, est-ce donc là ce qui me doit nettoyer?* M. Arnaud ne doit pas s'imaginer qu'il soit si facile à des esprits foibles, ou profanes, de croire qu'une vertu surnaturelle soit communiquée au pain & au vin. Nous avons déja veu que Cyrille d'Alexandrie & Elie de Créte aprés avoir dit que Dieu change le pain en la vertu de son Corps, ajoûtent, *qu'il n'en faut pas douter, puisque Jesus Christ luy-mesme le dit*, ce qui marque que ce n'est pas moins un sujet de doute, que toute autre chose.

Mais il n'est pas nécessaire d'expliquer en ce sens le doute de ceux dont parle Nicolas de Méthone. Il ne faut pas changer ses termes. Ils

doutoient que le pain & le vin fussent le Corps & le Sang de Jesus Christ, & ce doute venoit des expressions generales & ordinaires des Grecs qui l'affirment positivement. Qu'y a-t-il à conclure de là ? Donc les Grecs entendoient ces expressions generales en un sens de Transsubstanciation. Je le nie, & je le nie avec raison, car il n'y a nulle conséquence de l'un à l'autre. Mais au moins, dira-t-on, ces doutans croyoient que leur Eglise les prenoit en ce sens-là, & il-y a apparence que c'estoit ce qui faisoit naître leur doute. C'est ce que je nie aussi, & avec raison, car si ç'eust esté leur pensée pourquoy ne l'eussent-ils pas déclarée. Pourquoy n'eussent-ils pas dit qu'ils doutoient de la verité de cette doctrine, que le pain & le vain soient changez en la substance du Corps & Sang de Jesus Christ. Que sert-il de tant discourir ? Cette proposition, *Le pain est le Corps de Jesus Christ*, les choquoit, & de quelque côté qu'ils la tournassent il ne leur sembloit pas qu'elle pûst avoir un sens raisonnable. Si ce doute venoit d'un défaut de méditation, ou si en effet ils avoient examiné la matiére, s'ils considéroient la proposition ou confusément en elle-mesme, ou dans l'explication que les Grecs luy donnent, c'est ce que nous ne savons pas, parce que Nicolas de Méthone n'en dit rien, & qu'on n'en peut aussi rien découvrir d'ailleurs. C'est un fait sur lequel il est permis à chacun de faire ses conjectures, mais de quelque maniére qu'on les fasse, il faut que ce principe demeure constant, que leur doute tomboit sur cette proposition, *Le pain est le Corps de Jesus Christ* & non sur cette autre, *Le pain est transsubstancié au Corps de Jesus Christ.* C. VII.

Que M. Arnaud nous éclaircisse, s'il luy plaist, comment il s'est fait qu'entre ces doutes que Théophylacte & Nicolas de Méthone proposent

C.VII. il n'y en a pas un sur le sujet de la conversion substancielle, car supposé que les Grecs la croyent, il estoit assez naturel à quelques-uns d'en douter, & de dire : Comment la substance du pain est-elle changée en celle du Corps de Jesus Christ, de mesme qu'ils ont dit, Comment du pain est-il
l. v. c. de la chair, Comment le pain est-il le corps.
13. p. 225. Les langues qui au dire de M. Arnaud *ne sont pas si pauvres que l'on n'y puisse trouver des expressions pour dire, Je doute si le pain contient la verité du Corps de Jesus Christ, Je doute si c'est la figure du Corps de Jesus Christ*, ne seront-elles pas assez riches pour fournir des termes propres à ceux qui voudront dire, *Je doute si la substance du pain est changée en la substance du Corps de Jesus Christ.*

Il n'y a donc rien dans le doute de ces gens que Nicolas de Méthone combat, qui puisse favoriser la cause de M. Arnaud. Mais il n'y a rien aussi dans sa réponse qui luy soit avantageux. Nicolas de Méthone dit, *Que le pain est changé au Corps de Jesus Christ. Que ce sacrifice Mystique tire son origine de Nostre Seigneur Jesus Christ. Qu'il ne faut pas mépriser ce qui nous a esté enseigné par cette bouche Divine qui ne peut mentir, Que c'est elle qui a dit, Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang, & si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme & ne beuvez son Sang vous n'aurez point la vie en vous. Qu'il ne luy faut pas attribuër de l'impuissance, puis qu'il est Tout-puissant. Que son Corps est né d'une Vierge au dessus de l'ordre de la Nature, & au dessus des pensées & de l'intelligence des hommes.* M. Arnaud est si content de ces expressions qu'il s'écrie comme ravy en extase,
Ibid. *Qu'elles sont justes, na-*
p. 226. *turelles, simples, propres pour un Evesque bien persuadé de la Transsubstanciation qui réfute des personnes qui ne la croyent pas!* Mais qu'y-a-t-il en tout cela qui ne s'accorde avec le sentiment des Grecs, tel que je l'ay representé dans le chapi-

tre 13. du Livre precedent ? Le pain est changé au Corps de Jesus Christ, par l'impression de sa vertu surnaturelle, & il est fait ce corps mesme, par voye d'augmentation. C'est un effet de sa toute puissance qui agit au dessus de l'ordre de la nature. Mais il ne s'ensuit pas que ce soit une Transsubstanciation. Si Nicolas de Méthone eust entendu un changement de substance, pourquoy ne l'eust-il pas dit ? Les langues que M. Arnaud a si fort enrichies quand il a esté question de la vertu du corps seront-elles tout d'un coup devenuës pauvres quand il s'agira de la substance ? Ne pouvoient-elles pas fournir à cét Evesque des termes propres pour dire que la substance du pain est changée en celle du corps ? C'est ce qu'il faloit trouver dans les expressions de Nicolas de Méthone pour avoir sujet de s'écrier, *Qu'elles sont justes, naturelles, simples & propres !* Mais M. Arnaud est en possession de faire des exclamations pour rien. C.VII.

Nicolas de Méthone continuant son discours ajoûte, *Peut-estre que vous doutez de ce Mystére, & que vous ne le croyez pas, parce que vous ne voyez pas de la chair & du Sang. Il aura voulu dire selon M. Claude*, dit M. Arnaud, *Peut-estre ne croyez vous pas que le pain & le vin contiennent la vertu du Corps & du Sang de Jesus Christ, parce que vous ne voyez pas de la chair & du sang, comme s'il faloit qu'il parust de la chair & du sang, afin qu'on croye que le pain & le vin en contiennent la vertu. Le raisonnement*, ajoûte-t-il, *de ces gens consistera selon M. Claude dans un plaisant argument, si le pain & le vin contenoient la vertu du Corps de Jesus Christ, il paroîtroit de la chair & du sang dans l'Eucharistie, Or il n'y paroît ny chair ny sang. Donc ils n'en contiennent pas la vertu.* Il rehausse cette remarque d'un exemple pris de mon livre lequel contient, dit-il, moralement ma vertu, Pag.226.

C.VII. de ſorte qu'on pourroit demander pourquoy ma perſonne ne paroît dans toutes les chambres où l'on lit mon Livre.

Il y a tant d'erreur dans tout ce diſcours qu'à peine puis-je croire qu'il ſoit de M. Arnaud. 1. Quand on attribuëroit à ces doutans l'argument qu'il a formé, il ne le ſauroit appeller *argument plaiſant & raiſonnement ridicule* comme il fait à moins que de ſe combattre luy-meſme, & de traiter de plaiſant & de ridicule la maxime qu'il a poſée dans ſon chapitre ſur Théophylacte, *Que la foy des fidéles ne ſépare point la vertu du Corps de Jeſus Chriſt de ſon corps-meſme, ny ſon corps de ſa vertu, & qu'il ne leur eſt jamais venu dans l'eſprit que le Corps de Jeſus Chriſt fuſt dans le Ciel, & que nous n'euſſions dans l'Euchariſtie que ſa force & ſa vertu, au lieu qu'ils croyent que nous n'avons cette force, & cette vertu que parce qu'il eſt réellement & véritablement préſent dans nos Myſtéres.* Suppoſons que les doutans de Nicolas de Méthone ayent raiſonné ſur le principe des fidéles de M. Arnaud, leur argument n'aura rien qui ne ſoit naturel & raiſonnable. Car ſi la vertu du Corps de Jeſus Chriſt n'eſt dans l'Euchariſtie que parce que ſon Corps meſme y eſt réellement & véritablement preſent, il s'enſuit fort naturellement qu'il y doit paroiſtre de la chair, la vertu n'y pouvant eſtre qu'accompagnée de cette chair, ſelon M. Arnaud & ſes fidéles. Ce raiſonnement ſera tout fondé ſur deux propoſitions, l'une que par tout où le Corps de Jeſus Chriſt eſt ſubſtanciellement preſent, il y doit paroître de la chair, c'eſt une ſuite de la Nature, l'autre, que la vertu de ce corps n'eſt dans l'Euchariſtie, que parce que le corps meſme y eſt ſubſtanciellement, c'eſt la foy de M. Arnaud. Si ce raiſonnement eſt *plaiſant & ridicule*, il ne le peut eſtre à cauſe de la premiére propoſition, car comme j'ay dit, elle eſt de la Na-

Pag. 188.

ture, & il faut pour le moins un miracle pour l'empécher. Il le sera donc à cause de la seconde, c'est à dire à cause de la foy de M. Arnaud. N'est-ce pas une chose assez surprenante que dés que M. Arnaud a sauté d'un chapitre à l'autre il ne se connoisse plus soy-mesme & qu'il se traite de *plaisant & de ridicule*. J'avouë qu'il peut arriver quelquefois à un homme d'ailleurs habile de tomber en contradiction, car il y a peu de personnes qui ne soient sujettes à des éblouïssemens. Mais il est assez rare qu'un homme se combatte soy-mesme & se prenne à partie, parce que quand on travaille sur un sujet avec application, les idées reviennent, & l'attention fournit ce qui ne paroissoit pas d'abord. Mais qu'un homme d'esprit comme M. Arnaud se contredise, se combatte soy-mesme, & se traite de plaisant & de ridicule dans un mesme ouvrage à trois chapitres de distance, c'est à mon avis quelque chose de fort singulier. C. VII.

2. Mais outre ce que je viens de dire, il est certain que M. Arnaud s'est visiblement trompé dans le raisonnement qu'il attribuë selon nous aux doutans de Nicolas de Méthone. On ne luy a point dit que leur doute fust fondé sur ce que le pain est le Corps de Jesus Christ en vertu. *Peut-estre*, dit Nicolas de Méthone, *doutez-vous de ce Mystére, & que vous ne le croyez pas, parce que vous ne voyez pas de la chair & du sang.* Leur doute estoit fondé sur la proposition générale des Grecs. Que le pain & le vin sont le Corps & le Sang de Jesus Christ. Nicolas dit que peut estre cette proposition leur paroissoit incroyable, parce qu'ils ne voyoient pas de la Chair & du Sang dans l'Eucharistie. Il faudroit savoir s'ils reconnoissoient en effet que ce fust-là la veritable cause de leur doute, mais supposé que cela fust par leur propre aveu, tout ce qu'on en peut

C.VII. conclurre est qu'ils raisonnoient de cette sorte, si le pain est le Corps de Jesus Christ il doit paroître chair. Or il ne le paroît pas, donc il ne l'est pas. Ce raisonnement choque l'expression des Grecs que le pain est le Corps de Jesus Christ, il choque aussi l'exemple qu'ils en donnent, savoir du pain que Jesus Christ mangeoit, mais il ne choque pas l'explication qu'ils en donnent, qui est qu'il est le Corps de Jesus Christ en vertu, au contraire nous avons déja vû que Théophilacte employe cette explication pour resoudre l'objection contenuë dans ce raisonnement. Ce qui fait voir manifestement que pendant que cette proposition, *Le pain est le Corps de Jesus Christ*, demeure seule & non expliquée, elle peut donner lieu à des ignorans de former l'objection, mais que dés qu'elle est expliquée, & que l'on fait voir en quels sens les Grecs la prennent, le doute cesse, & n'a plus de lieu.

C'est ce qui paroîtra si l'on considére la réponse que Nicolas de Méthone fait à ses doutans, car elle revient à peu prés à celle de Théophylacte. *Dieu*, dit-il, *ayant égard à nostre infirmité, de peur que nous n'eussions horreur des arrhes de la vie éternelle, ne pouvant souffrir de voir de la chair & du sang, a voulu que cela se fist par des choses familiéres à nostre nature, & il leur a joint sa Divinité, disant Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang*. Cette réponse explique en quel sens les Grecs croyent que le pain est le Corps de Jesus Christ, savoir par son union à la Divinité, ce qui résout fort bien l'argument des doutans & luy ôte toute sa force. Car s'il n'est le Corps de Jesus Christ que par ce moyen il n'y a plus lieu de dire qu'il dévroit paroistre chair.

Il est donc clair que toute cette dispute de Nicolas de Méthone renverse la Transsubstanciation, de mesme que celle de Théophylacte.

Car à l'égard des doutans s'ils eussent seu que l'Eglise Grecque eust enseigné que la substance du pain est changée en celle du corps ils eussent fondé leur doute non sur la proposition générale, *Que le pain est le corps*, mais sur la particuliére *que le pain est changé en la substance du corps*, doù il s'ensuivoit plus fortement & plus distinctement qu'il devoit paroistre chair aprés le changement. Et quant à la réponse qu'on leur fait, il eust falu leur dire que la substance seule est changée, & que les accidens du pain demeurent pour servir de voile à la Chair du Seigneur; C'est ce que naturellement on doit répondre sur l'hypothése de la Transsubstanciation, & non que le pain est joint à la Divinité. Cette réponse seroit absurde, supposé la Transsubstanciation, car la difficulté subsisteroit toûjours, pourquoy le pain estant fait en substance la propre Chair du Seigneur ne paroit-il pas chair: Cependant Nicolas de Méthone veut que ces doutans acquiescent à sa réponse, & il ne leur fait pas pousser plus avant leurs doutes. C. VII.

CHAPITRE VIII.

Examen de la profession de foy qu'on faisoit faire aux Sarrazins au douziéme siécle, des passages de Nicolas Cabasilas, de Simeon Archevesque de Thessalonique, de Iérémie Patriarche de Constantinople, & de quelques autres passages que M. Arnaud a tirez des Livres Ecclesiastiques des Grecs.

ON a déja rapporté ailleurs la profession de foy que les Grecs du 12. siécle faisoient faire aux Sarrazins qui embrassoient la Religion Chrétienne, & on l'a alléguée pour faire voir

C.VIII que les Grecs s'arrêtent quelquefois aux expressions generales que le pain & le vin sont le Corps & le Sang de Jesus Christ, & qu'ils sont changez en ce corps & en ce sang, laissant au reste à Dieu la connoissance précise de l'espéce du changement. Il est certain que c'est tout ce qu'on en peut conclurre, & neanmoins M. Arnaud n'a pas laissé de vouloir tirer cette profession de foy à son avantage. Mais puis qu'il avoit dessein de s'en faire une preuve, il me semble qu'il devoit au moins en rapporter de bonne foy les termes & non pas les alterer comme il a fait dans sa version. *Je croy*, dit le Sarrasin converty, *& je confesse le pain & le vin qui sont mystiquement sacrifiez par les Chrétiens, & dont ils participent dans leurs divins Sacremens.* Cette clause ainsi conçuë n'a pas contenté M. Arnaud, c'est pourquoy il n'a pas trouvé bon de la rapporter en cette forme, bien qu'elle soit ainsi & dans le Grec & dans la version Latine. *Je croy aussi, ajoûte le Sarrasin, que ces choses sont selon la vérité le Corps & le Sang de Jesus Christ, estant changez par sa vertu divine intellectuellement & invisiblement au dessus de toute pensée naturelle* COMME LUY SEUL LE CONNOIT. Ce sont jusques-là les veritables termes de la profession, & voicy la version de M. Arnaud. *Je suis persuadé, je croy, je confesse que le pain & le vin mystiquement consacrez parmy les Chrétiens, & ausquels ils participent dans la célébration des Saints Mysteres, sont selon la vérité le Corps & le Sang de Nostre Seigneur Jésus Christ estant changez par sa vertu divine, d'une maniére que les yeux ne découvrent point, qui n'est connuë que par l'esprit, mais qui surpasse toutes les pensées des hommes, & qui n'est* COMPRISE QUE DE DIEU SEUL, *& ainsi je promets que j'y participeray avec les autres fidéles comme estant dans la vérité sa chair & son Sang.* Par ce moyen. 1. Il confond deux choses que le proselyté

Bibl. patr. tom. 2. Græco. Lat.

Livr. 2. ch. 5. 247

proſélyté diſtingue, l'une eſt de confeſſer le pain & le vin dont les Chrétiens participent, & l'autre de confeſſer que ce pain & ce vin ſont ſelon la vérité le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt. Ces deux clauſes eſtant ainſi diſtinguées, il eſt clair que la premiére ſuppoſe que c'eſt du pain & du vin, & c'eſt ce que M. Arnaud a voulu cacher en les confondant en une. 2. Au lieu de traduire, *intellectuellement & inviſiblement*, νοερῶς τε καὶ ἀοράτως, il a pris un tour qui change le ſens, *d'une maniére*, dit-il, *que les yeux ne découvrent point, qui n'eſt connuë que par l'eſprit*, pour empeſcher les Lecteurs de reconnoître que le changement dont il s'agit eſt ſpirituel & myſtique, non ſenſible, ou materiel, car c'eſt préciſément ce que veut dire ce νοερῶς τε καὶ ἀοράτως. 3. Au lieu de ces termes *comme luy ſeul le connoît*, ὡς οἶδεν ὁ Θεὸς αὐτὸς, qui font entendre qu'il n'y a que Dieu ſeul qui ſache déterminément ce que c'eſt que ce changement ſpirituel, & myſtique, il a traduit, *d'une maniére qui n'eſt compriſe que de Dieu ſeul*, pour accommoder cela au dogme de l'Egliſe Romaine qui détermine formellement le changement d'une ſubſtance en l'autre, mais qui ne pouvant pas ſe developper des difficultez qu'elle y trouve, les renvoye à Dieu. C.VIII

Avec toutes ces altérations M. Arnaud ne ſauroit pourtant rien conclurre de cette profeſſion de foy, ſi ce n'eſt que le pain & le vin ſont ſelon la verité le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt, & qu'ils ſont changez par ſa vertu divine. Mais ce n'eſt pas ce dont on diſpute. Donc ils ſont changez à l'égard de leur ſubſtance. C'eſt cette conſéquence qu'on nie. En effet ſoit que le pain & le vin ſoient le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt par un changement de vertu, & par voye d'augmentation comme les Grecs l'expliquent, ou qu'ils le ſoient autrement, il eſt toûjours con-

C. VIII ſtant qu'ils le ſont véritablement, & non fauſſement, ou illuſoirement. Cette profeſſion ne veut donc dire ſi ce n'eſt qu'il faut croire que le pain & le vin ne ſont pas vainement & imaginairement le Corps & le Sang du Seigneur, mais qu'il le ſont véritablement, bien qu'au reſte il n'y ait que Dieu ſeul qui ſache quel eſt le changement qui leur arrive. Or cela meſme ſuppoſe d'un côté que c'eſt encore du pain & du vin, & de l'autre qu'il ne faut pas aller juſqu'à déterminer un changement de ſubſtance.

Pag. 246 C'eſt donc inutilement que M. Arnaud avertit le monde, *que dans ces ſortes d'écrits on a deſſein de repreſenter les ſentimens généraux, publics, & univerſels de l'Egliſe, & non les ſentimens particuliers des Auteurs. Que l'on y parle préciſément, exactement, ſans figure, ſans métaphore, & que l'éloquence n'y ayant point de lieu, on n'y cherche qu'à faire connoître ſimplement & exactement la foy.* Il eſt aiſé de tourner ces remarques contre luy-meſme, car puiſqu'on parle dans ces ſortes d'écrits *préciſément & exactement*, il faudroit qu'il nous y fiſt voir *préciſément & exactement*, la converſion de la ſubſtance du pain. Et puis qu'elle n'y eſt pas, & que néanmoins cette profeſſion repreſente le ſentiment *général, public, & univerſel de l'Egliſe Grecque*, il s'enſuit que ce ſentiment *général, public, & univerſel* n'eſt pas la Tranſſubſtanciation.

Pag. 247 C'eſt inutilement auſſi qu'il ajoûte, *que l'on ne vouloit pas faire entendre aux Sarraſins convertis que le pain & le vin n'eſtoient pas véritablement le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt. Mais que c'étoit ſeulement ſa figure remplie de ſa vertu.* Il ne s'agit pas de cela, il s'agit ſeulement de ſavoir ſi l'on leur vouloit faire entendre la converſion de la ſubſtance du pain en celle du corps de Jeſus Chriſt. C'eſt ce qu'il doit montrer, mais qu'il

ne montrera jamais. Car enseigner que le pain & le vin sont véritablement le Corps & le Sang de Jesus Christ, qui est précisément ce que porte cette profession de foy, n'est pas comme j'ay déja dit enseigner la conversion des substances. Au reste on ne luy a jamais dit que les derniers Grecs enseignassent que l'Eucharistie fust une figure. Et quant au changement de vertu on ne le prouve pas, il est vray par cette profession de foy, mais on le prouve par d'autres témoignages si formels, & si exprés que M. Arnaud n'y sauroit faire de réponse solide. C. VIII

Il ne nous reste maintenant de toutes les prétenduës preuves de M. Arnaud, que quelques passages de Nicolas Cabasilas Evesque de Thessalonique, de Simeon aussi Evesque de Thessalonique, de Jérémie Patriarche de Constantinople, & des Livres Ecclesiastiques des Grecs. Ils disent tous à peu prés une mesme chose, qui est, *Que le pain & le vin sont le Corps & le Sang de Jesus Christ. Ce Corps mesme & ce Sang mesme. Qu'ils sont changez en ce Corps & en ce Sang.*

Mais il faut que M. Arnaud se desabuse pour une bonne fois de la pensée qu'il a, que de ces sortes d'expressions on puisse conclurre le dogme de la conversion des substances. Car bien loin qu'on luy accorde que cette conclusion soit bonne, qu'on prétend estre en droit d'en tirer une consequence toute contraire. En effet. 1. Il n'y a rien de plus ordinaire dans les Auteurs, que de dire que les *pauvres sont Jesus Christ, Jesus Christ mesme, que l'Eglise est le Corps de Jesus Christ, le Corps mesme de Jesus Christ, que nous sommes changez en Jesus Christ, changez en son Corps, transformez en luy, changez en sa chair*, & telles autres façons de parler dont les exemples sont presqu'infinis. C'est donc une pure moquerie que de vouloir qu'on entende ces termes en un sens

C.VIII d'idendité, & de conversion substancielle comme on parle; Car comme je l'ay dit ailleurs, ces expressions pouvant estre expliquées en divers sens particuliers, ou pouvant estre prises dans un sens general & indistinct, il n'y a nulle raison de nous vouloir obliger à les prendre au sens que M. Arnaud leur donne.

2. D'ailleurs la conversion des substances du pain & du vin en celles du Corps & du Sang de Jesus Christ, forme d'elle mesme un sens si précis & si distinct, que quand des Auteurs la veulent enseigner, ils l'expriment en des termes clairs & distincts qui répondent à la pensée distincte & déterminée qu'ils en ont. D'où il s'ensuit que si les Auteurs Grecs avoient sur ce sujet la mesme créance que l'Eglise Romaine, ils s'en expliqueroient si clairement, que M. Arnaud n'auroit pas eu besoin de recourir au Baron de Spatari ny à Paysius Ligaridius, ny aux six Prestres Syriens pour nous la faire entendre.

Pendant qu'il ne produira que des passages de cette sorte, nous aurons toûjours raison de conclurre de cela mesme, que les Grecs ne croyent pas la Transsubstanciation, parce que s'ils la croyoient, ils parleroient sans doute autrement.

3. Mais quand ces raisons n'auroient pas de lieu, on a fait voir si clairement, lors qu'on a traité de la véritable créance des Grecs, en quel sens ils entendent ces expressions, & à quelle hypothése elles se rapportent, qu'on ne peut plus en estre éblouÿ. En effet, si l'on compare le dogme des Grecs avec celuy des Latins, & qu'on comprenne bien ce qu'ils ont de commun, & ce qu'ils ont de différent, on verra facilement l'illusion que M. Arnaud nous a faite, car tout ce qu'il allégue des Auteurs Grecs regarde cette partie équivoque de leur hypothése, qu'il a cruë semblable à celle des Latins, bien qu'au fond elle

ne le soit pas, mais il s'est bien donné de garde C.VIII
d'en rapporter rien qui touche cette autre partie par laquelle les deux hypothéses se distinguent, & s'éloignent l'une de l'autre. Les Grecs & les Latins conviennent dans ces expressions générales, Le pain est fait le Corps de Jesus Christ, Le pain est changé au Corps de Jesus Christ, il est fait le corps mesme, le propre corps, le véritable Corps de Jesus Christ. Ce ne sont pas deux corps, mais un seul. Jusques-là vous les voyez tenir un mesme langage.

Mais allez plus avant, demandez-leur si la nature du pain cesse d'estre, les Latins répondent qu'il ne demeure rien de sa substance, ny la matiére ny la forme intérieure, qu'il n'en reste que les accidens. Les Grecs au contraire disent que le pain est joint à la Divinité, que de cette union il en résulte un composé de deux natures, qu'il se fait une composition du pain & du S. Esprit. Demandez-leur comment le pain est fait le Corps de Jesus Christ, les Latins répondent que c'est par la conversion de toute sa substance en la substance mesme que ce corps avoit avant la conversion. Les Grecs au contraire disent que le pain est fait un accroissement ou une augmentation du corps naturel du Seigneur, & qu'il est fait par ce moyen son Corps. Demandez-leur quel est le changement que le pain reçoit, les Latins disent que c'est une réelle Transsubstanciation, c'est à dire le changement d'une substance qui passe en une autre. Les Grecs au contraire répondent que c'est une sanctification que le pain reçoit, & qu'il est changé en la vertu surnaturelle du Corps de Jesus Christ. Demandez-leur comment le pain est le corps mesme, le véritable corps, le propre corps du Seigneur né de la Vierge, les Latins répondent que c'est parce qu'en effet ce n'est que la mesme substance en

C.VIII nombre sans qu'il y ait aucune difference. Les Grecs au contraire disent que c'est parce qu'un accroissement ne fait pas un autre corps que celuy qui reçoit l'accroissement, & ils se servent de l'exemple d'un enfant qui mangeant & beuvant & croissant de cette maniere n'a pas deux corps mais un seul.

l. vi. 3. c. 6. C'est donc en vain que M. Arnaud a ramassé tous les passages de Cabasilas qui portent, *Que les dons sont changez au Corps & au Sang de Jesus Christ, que le pain est le Corps mesme du Sauveur, la Victime immolée pour le salut du monde, que le Seigneur est vû & touché par les Saints & terribles Mystéres, & que nous le recevons dans l'Eucharistie.* Ce sont des expressions communes aux Latins & aux Grecs, dont il ne peut rien conclurre, au préjudice de ces différences qu'on a remarquées, & qui sont décisives de la question.

C'est en vain qu'il nous dit *que Cabasilas disputant contre les Latins sur le sujet de cette prière qu'ils font aprés la consecration, Jube sursum ferri dona hæc in manu Angeli ad super Cœleste tuum altare, raisonne sur ces quatre principes qui enferment la presence réelle & la Transsubstanciation. 1. Que nous ne devons point souhaiter que le Corps de Jesus Christ nous soit enlevé. 2. Que le Corps de Jesus Christ estant dans le Ciel & dans la Terre, on ne doit point souhaiter qu'il soit porté au Ciel, parce qu'il y est déja. 3. Qu'il ne peut estre offert* Ibid. *par des Anges, parce qu'il est au dessus des An-* pag. 310. *ges. 4. Qu'on ne peut sans impiété souhaitter aux dons une plus grande dignité, puis qu'ils sont le Corps de Jesus Christ.* Car à l'égard du premier, Cabasilas dit seulement *qu'il ne faut pas demander que les Saints dons nous soient ôtez, qu'au contraire nous demandons qu'ils demeurent avec nous, & que nous croyons qu'ils y demeurent, parce que c'est ainsi que Jesus Christ est avec nous*

jusqu'à la consommation des Siécles, jusques là on ne voit ny Transsubstanciation ny présence réelle. A l'égard du second, Cabasilas dit, *Que si les Latins reconnoissent que c'est le Corps de Jesus Christ, ils doivent croire qu'il est avec nous, & qu'il est au dessus des Cieux assis à la dextre de son Pere en la maniére qui luy est connuë*, ce qui encore ne suppose ny présence réelle ny Transsubstanciation. Car selon les Grecs l'Eucharistie qui est en terre, estant l'accroissement du Corps de Jesus Christ, est un mesme corps avec celuy qui est au Ciel, & de cette sorte un mesme Corps est au Ciel & en terre; au Ciel à l'égard de sa substance naturelle, & en terre à l'égard du Mystere, qui est son accroissement, ce qui est fort éloigné du sens des Latins, & ne suppose aucune Transsubstanciation. Quant au troisiéme, *Comment*, dit Cabasilas, *seroit porté en haut par la main d'un Ange, ce qui est au dessus de toute Principauté & puissance, & au dessus tout nom qui se nomme*. Mais ce seroit porter un peu trop loin ce me semble l'usage des consequences que de conclurre de là que l'Eucharistie soit le Corps de Jesus Christ en proprieté de substance. Car il suffit pour établir la vérité de ce que dit Cabasilas que le pain soit le Corps de Jesus Christ en vertu & par voye d'accroissement, comme nous avons vû que les Grecs l'expliquent, puisqu'il est vray que cette dignité l'éléve en quelque sens au dessus des Anges mesmes, non à l'égard de sa natnre où de sa substance, mais à l'égard de la vertu qui l'accompagne, qui est la vertu surnaturelle du Corps du Seigneur. Quant au quatriéme, il est certain que Cabasilas a eu raison de dire que si les Latins souhaitoient aux dons apres la consecration quelque nouvelle dignité, & un changement en quelque estat meilleur, il y auroit de l'impiété dans leur priére puis qu'ils reconnoissent

C. VIII Cabas. expos. Liturg. c. 30.

C.VIII qu'ils sont déja le Corps mesme de Jesus Christ. *Car*, comme il ajoûte ensuite, *à quel état plus excellent ou plus saint peut-on croire qu'ils passent?* Son raisonnement est bon, mais je ne voy pas qu'il enferme comme M. Arnaud dit la présence réelle & la Transsubstanciation. Il le faloit montrer & non l'avancer sans preuve. Car on peut fort bien dire dans le sens des Grecs qu'il n'y a point de plus haute dignité où le pain puisse estre porté, que celle de recevoir l'impression de la vertu du Corps de Jesus Christ & d'estre fait ce corps par voye d'accroissement & d'augmentation.

Livr.3.c.8.p.315. C'est encore en vain que M. Arnaud s'empresse à montrer que dans le sens de Cabasilas Jesus Christ ne meurt pas réellement dans l'Eucharistie, car on n'a jamais imputé à cét Auteur une si étrange doctrine. On ne s'est point aussi trompé sur les participes σφαγὲν & σφαττόμενον, comme M. Arnaud se l'imagine. On a bien vû que Cabasilas appelle le Corps de Jesus Christ non σφαγέντα, comme parle M. Arnaud, c'est une faute de Grammaire échappée à sa plume sans y songer, & qu'il ne faut pas imputer à un Grec, mais σφαγὲν, on a vû aussi qu'il nie que le corps soit, non σφαττόμενος comme

Pag. 316. le dit encore M. Arnaud par une suite de sa premiére erreur qu'on impute à une pure surprise, les Grecs ne disent pas σῶμα σφαττόμενος en ce sens-là pour dire le corps immolé, ou mis à mort, non plus que σῶμα σφαγέντα, mais σφαττόμενον, c'est à dire qu'il veut que le corps ait esté mis à mort autrefois, & non qu'il le soit à présent. Mais cela n'empesche pas qu'il ne soit vray, comme je l'avois dit dans ma Réponse à la Perpetuité, que *Cabasilas met le Corps de Jesus Christ dans l'Eucharistie entant que mort*, c'est à dire sous l'égard ou sous la qualité de mort. C'est ce qui paroit par ce qu'il dit, *que ce n'est*

Rép. au 2. Traité c.8.

pas une image ou une figure du Sacrifice, mais un vray Sacrifice, non du pain, mais du Corps mesme de Jesus Christ, & qu'il n'y a qu'un seul Sacrifice de l'Agneau, celuy qui a esté fait une seule fois. D'où il s'ensuit que Jesus Christ est dans l'Eucharistie comme mort & sacrifié en la Croix, qui est précisément ce que j'avois dit. C. VIII Cabas. expos. Lit. c. 32.

M. Arnaud dira que la consequence que j'en tire, savoir que Jesus Christ n'y est pas substantiellement present, est contraire au discours mesme de Cabasilas, qui assure *que le pain est changé en la chose mesme sacrifiée, encore que l'immolation n'en soit pas faite presentement*, mais comme M. Arnaud n'a jamais bien compris l'hypothése des Grecs, ou du moins qu'il ne l'a pas voulu comprendre, il n'a pas bien entendu aussi le sens de Cabasilas dans ce discours qu'il fait du Sacrifice au chapitre 32. Les Grecs veulent que le pain passe par tous les degrez de l'œconomie par où le Corps de Jesus Christ est passé, que comme le S. Esprit survint sur la substance de la Sainte Vierge, il survient aussi sur le pain, que comme le corps de Jesus Christ fut dans un état corruptible, qu'il fut crucifié, & ensuite ensevely, le pain de mesme est premiérement corruptible, éle-vé comme sur une Croix & ensevely dans nostre estomach, comme dans un Sepulchre. Qu'enfin il devient incorruptible comme le corps de Jesus Christ le fut aprés sa Résurrection. C'est ce qu'ils établissent par ce raisonnement, que le pain est un accroissement du corps de Jesus Christ, & que comme la nature garde sur l'aliment qui nourrit, & qui augmente nostre corps, le mesme ordre qu'elle a gardé sur la premiere matiere dont nous avons esté formez. Ainsi la grace garde sur le pain Eucharistique le mesme ordre qu'elle a gardé sur le corps naturel. Par ce moyen ils veulent que le pain soit fait premiérement le corps Ibid.

C. VIII de Jesus Christ entant que mortel & corruptible, qu'il soit ensuite ce corps mort, & qu'enfin il soit ce corps incorruptible & ressuscité. Le sens donc de Cabasilas est que quand le pain est immolé mystiquement, il est fait le Corps de Jesus Christ entant que mort, ou, comme il parle luymesme, *l'Agneau égorgé*, non que le corps souffre la mort dans ce moment, mais parce que dans ce moment le pain passe sous l'œconomie de la mort. Ainsi le pain est changé au Corps mort du Seigneur, non que le Seigneur meure en effet, mais parce que le pain qui est l'accroissement de son corps, est alors changé en ce corps, entant qu'il souffrit autrefois la mort. Voilà la veritable pensée de Cabasilas conforme à l'hypothése des Grecs, & non celle que M. Arnaud luy attribuë.

Liv. 4. c. 1. C'est aussi en vain qu'il employe quelques passages de Simon de Thessalonique. Ils ne disent autre chose que ce à quoy j'ay déja souvent répondu, savoir, *que le pain est le Corps mesme de Jesus Christ, qu'il est véritablement le Corps de Jesus Christ*, & j'ay fait voir en quel sens les Grecs se servent de ces expressions, sans qu'il soit nécessaire de le répéter. J'ay aussi répondu à ce qu'il en allégue touchant l'adoration, & les particules non consacrées.

Quant à Jérémie Patriarche de Constantinople il y a dequoy s'étonner qu'il nous le mette en avant avec tant de confiance, comme un homme qui enseigne la Transsubstanciation, puis que non seulement Jerémie tient le mesme langage que les autres, mais que mesme il dit des choses qui ne s'accordent pas avec la doctrine Romaine. M. Arnaud aprés avoir fait, à son ordinaire des histoires hors de propos, dit, *que l'Article de la Confession d'Ausbourg qui regarde le Sacrement établissant tres-expressément la présence réelle*

Liv. 4. c. 4. p. 61.

mais ne parlant pas de la Transsubstanciation, Jérémie répond que la matière y est traitée fort briévement & un peu obscurement, & qu'il ajoûte que l'Eglise Catholique enseigne que le pain est changé au Corps mesme & au Sang mesme du Seigneur par le S. Esprit. Donc Jérémie a crû la Transsubstanciation. C'est ainsi que M. Arnaud tire ses consequences. Mais il ne faut pas aller si viste. Quelques Protestans d'Allemagne envoyérent la Confession d'Ausbourg au Patriarche de Constantinople sans autre Commentaire ny explication. Le Patriarche examinant l'article dixiéme qui porte ces termes, *Touchant la Céne du Seigneur, ils enseignent que le Corps & le Sang de Jesus Christ y sont vrayement présens, & qu'ils sont distribuez à ceux qui y participent, & ils improuvent ceux qui enseignent le contraire*, dit, *que cet article traite de la Céne du Seigneur fort briévement, & pour dire la vérité un peu obscurément*, car, ajoûte-t-il, *on nous dit sur ce sujet plusieurs choses de vous que nous desapprouvons.* Dire sur cela que les Luthériens entendent cét article au sens de la presence réelle, & que les Grecs ne le pouvoient pas ignorer, c'est ne rien dire. Car il paroit que le Patriarche n'a considéré que les termes de l'article simplement comme ils sont couchez, & qu'il les a trouvez obscurs. Et quant à ces choses qu'on luy avoit dites d'eux sur ce sujet & qu'il desapprouvoit, il ne les specifie pas. Quand donc il ajoûte, *Que l'Eglise Catholique enseigne que le pain est changé au Corps mesme & au Sang du Seigneur par le S. Esprit*, il est clair que son dessein est, sans vouloir entrer plus avant dans l'examen de leur créance, de leur dire celle de son Eglise, & de l'opposer à leur article, de sorte qu'il faut toûjours revenir à savoir si par ces termes, *Le pain est changé au Corps mesme*, il entend la Transsubstanciation, ou l'autre change- C.VIII.

C. VIII ment par voye d'augmentation & par impression de vertu, car il est vray que l'article de la Confession d'Ausbourg ne se rapporte ny à l'un, ny à l'autre de ces deux changemens.

Ibid. pag. 361. M. Arnaud dit, *que c'estoit-là le lieu d'enseigner que le Corps & le Sang de Jesus Christ, ne sont pas vrayement presens en la Céne, puis qu'il n'y a que leur vertu qui y soit presente.* Je répons qu'une présence de vertu est une véritable présence du Corps & du Sang de Jesus Christ, comme le Soleil nous est véritablement présent par l'efficace de ses rayons, de sorte que Jérémie n'avoit que faire d'aller choquer la vérité de la presence, mais c'estoit bien mieux le lieu de dire que les termes de la Confession estoient ambigus, & qu'on devoit nettement reconnoistre que le Corps & le Sang y sont substanciellement presens, supposé

Pag. 362. qu'il eust crû cette présence substancielle.

M. Arnaud ajoûte, *que le Patriarche ne dit pas que le pain est changé en vertu, en puissance, en force.* Je répons qu'il ne dit pas aussi qu'il soit changé *en sustance*, & il y a cette difference entre M. Arnaud & moy, c'est que j'ajoûte qu'il n'estoit pas nécessaire que Jeremie s'expliquast touchant ce changement de vertu, parce que les Grecs qui l'avoient précédé s'en estoient formellement expliquez, mais on ne peut pas dire la mesme chose touchant le changement de substance, car pas un des Grecs n'en avoit parlé avant Jeremie non plus que luy, de sorte qu'il y avoit de la nécessité de l'exprimer clairement s'il eust eû dessein de le faire entendre.

Pag. 370 Mais, dit encore M. Arnaud, *les Théologiens de Vittemberg & de Tubinge crûrent simplement sur la réponse du Patriarche qu'il enseignoit la présence réelle & la Transsubstanciation.* Quand cela seroit il ne s'en faudroit pas étonner. Car il estoit assez naturel à des Théologiens qui croyoient

la Consubstanciation de prendre les paroles de C.VIII. Jérémie en un sens qui ne choquoit qu'une partie de leur opinion, plûtôt que de les entendre en un autre qui l'eust renversée toute entiére. Leur préjugé ne tire pas à consequence, au préjudice de l'explication que les Grecs font eux-mesmes de leur sentiment.

Mais dit encore M. Arnaud, *Si les Théologiens de Vittemberg prenoient mal le sens du Patriarche, c'estoit à luy à les desabuser, & à leur dire qu'ils se trompoient.* Je répons qu'il n'y a aucun avantage à tirer du silence de Jérémie à cét égard. Car il est vray que dans la premiére réponse de ces Théologiens ils mettent entre les points dont ils estoient d'accord avec le Patriarche celuy-cy, *Que la Communion ou la Cene du Seigneur nous unit à Jesus Christ entant que nous y participons véritablement à sa chair & à son Sang*, mais c'estoient les propres termes dont ce Patriarche s'estoit servy, & il n'y-avoit pas jusques-là sujet de dire qu'ils luy imputassent de croire ce qu'il ne croyoit pas, puis qu'ils faisoient que répéter cela mesme qu'il avoit dit. Il est vray aussi qu'ils y nient que le pain soit changé, ce qu'ils appuyent sur le témoignage de S. Paul, qui l'appelle du pain, mais ils ne se servent encore que du mesme terme que Jérémie avoit employé qui est celuy de μεταβάλλεσθαι, sans parler en aucune maniére d'un changement de substance. Jusques-là encore Jérémie n'avoit nul droit de leur dire qu'ils eussent mal pris ses paroles. Aussi ne le fait-il pas dans sa replique ou dans sa seconde réponse, mais il s'attache toûjours à dire, *que le pain est changé*, sans aller plus avant. Il est vray enfin que les Théologiens ayant reparty au second écrit de Jérémie, ils combattent formellement le changement de substance, & semblent par ce moyen supposer qu'ils avoient pris le μεταβάλλεσθαι de

C. VIII Jérémie au sens d'une Transsubstanciation réelle, ce qui pouvoit alors obliger ce Patriarche à s'expliquer plus clairement qu'il n'avoit fait dans ses écrits précédens. Mais il est vray aussi qu'il ne leur fit aucune réponse particuliére sur l'article de l'Eucharistie. Il se contenta de leur dire en général touchant les Sacremens, *que puis qu'ils n'en admettoient que quelques-uns, & encore avec erreur pervertissant & changeant les expressions de l'ancienne & de la nouvelle doctrine pour aller à leur but, διαστρέφοντες καὶ μεταβάλλοντες τὰ τῆς παλαιᾶς καὶ νέας διδασκαλίας ῥητὰ, ils ne devoient pas prendre le titre de Théologiens.* C'estoit assez visiblement se plaindre qu'ils avoient mal pris ces termes en les entendant d'un changement de substance, & en mesme tems s'estoit leur faire connoître, qu'il ne vouloit quant à luy s'éloigner en aucune sorte du langage ordinaire de son Eglise.

Il est certain qu'il-y-a dans ces écrits de Jérémie des choses qui ne sauroient s'accorder avec la Transsubstanciation Romaine, comme ce qu'on en a rapporté lors qu'on a traité de la véritable créance des Grecs, *que Dieu nous a donné les Sacremens doubles, c'est-à-dire, composez d'un côté de la grace du S. Esprit, & de l'autre des choses sensibles qui sont l'eau, l'huile, le pain & le Calice par lesquels nos corps sont sanctifiez*, car un homme qui parle ainsi témoigne assez clairement qu'il entend que la substance du pain demeure. On peut aussi mettre en ce rang ce qu'il dit que *l'Eglise est marquée dans les Mystéres non comme dans des Symboles, mais comme les membres sont dans le cœur, & les branches d'un arbre dans la racine, ou comme les sarmans dans la vigne selon la parole du Seigneur. Car il n'y a pas seulement icy une simple Communion de nom ou un rapport de ressemblance, mais l'identité de la chose mesme. Car les Mystéres sont vrayment le Corps & le*

Sang de Christ, & ils ne sont pas changez en nostre corps, mais nous sommes changez en eux le plus fort l'emportant. Le fer mis dans le feu devient feu luy-mesme, mais le feu ne devient pas fer. Comme donc quand le fer est embrasé nous ne voyons plus du fer mais du feu seulement, le feu faisant évanoüir toutes les propriétez du fer, ainsi qui pourroit voir l'Eglise de Jesus Christ entant qu'elle est unie à luy, & qu'elle participe à sa chair, il ne verroit autre chose que le Corps mesme du Seigneur. C. VIII

Ces paroles qui sont tirées mot pour mot de Cabasilas, comme je l'ay remarqué ailleurs, font voir qu'il ne faut pas presser le changement du pain & du vin, comme s'il l'entendoit d'un changement de substance, puis qu'il employe le mesme terme à l'égard des Communians, disant que *nous sommes changez aux Mystéres*. Elles font voir aussi qu'il ne faut pas prendre à contresens ce qu'il dit que les Mystéres sont *vrayment le Corps & le Sang de Jesus Christ*, puis qu'il dit que l'Eglise *est le Corps mesme du Seigneur*. J'avois allégué ces derniéres paroles dans ma Réponse à la Perpétuité, & j'avois dit *que Jérémie parle de l'Eglise qui a receu l'impression de l'Esprit de Jesus Christ*. M. Arnaud m'accuse d'avoir falsifié ce passage. Mais cette accusation ne vient que de sa mauvaise humeur. Ce que j'ay rapporté des paroles de Jérémie se trouve dans l'original en propre termes οὐδὲν ἕτερον ἢ αὐτὸ μόνον τὸ κυριακὸν ὄψεται σῶμα, *on ne verroit rien que le seul corps mesme du Seigneur*. Et quant à ce que j'ay dit qu'il parle de l'Eglise qui a receu l'impression de l'Esprit de J. Christ, je soûtiens que c'est son sens, & que M. Arnaud mesme tout préoccupé qu'il est ne luy en sauroit donner un autre. Car à quoy peut-on rapporter cette comparaison du feu qui change le fer qu'à l'impression de l'Esprit de Jesus Christ sur l'Eglise, & cette union de l'Eglise à Jesus Pag. 369.

C. VIII Christ qu'à son union mystique & spirituelle? Il est vray qu'il dit *que c'est entant qu'elle est participante de sa chair*, mais cela ne change en aucune maniére son sens. Car c'est de la participation mystique de sa chair que vient l'impression de son Esprit, & c'est l'impression de l'Esprit qui fait cét admirable changement. Ces deux choses ont de la subalternation entr'elles, mais elles n'ont point de contrariété. Ainsi c'est mal-à-propos que Monsieur Arnaud m'impute d'avoir falsifié le passage de Jérémie.

Mais il n'en est pas de mesme de cét autre passage que Forbésius a allégué, & sur lequel je me suis plaint de l'Auteur de la Perpétuité. M. Arnaud a beau *dire que ma plainte n'a pas le sens commun*. On ne laissera pas de reconnoitre qu'elle est juste & raisonnable. Forbésius estoit un homme qui faisant extérieurement profession de la Religion Protestante ne laissoit pas d'écrire en faveur de l'Eglise Romaine sous le beau pretexte de paix & d'accommodement. Pour adoucir ce que nous croyons qu'il-y-a de dur dans le dogme de la Transsubstanciation, il nous assure que presque tous les Grecs la croyent, & met en avant Jérémie qui enseigne à ce qu'il dit, *Que le pain n'est ny une figure ny un Azyme, mais le vray Corps, le Corps mesme de Jesus Christ contenu* SOUS LES ESPECES DU PAIN LEVÉ. L'Auteur de la Perpétuité allégue ce Forbésius comme un homme dont le témoignage doit avoir plus de poids à nostre égard que celuy d'un autre, parce qu'il est Protestant. Le sujet donc de ma plainte est qu'on nous a voulu finement faire passer sous le nom d'un Protestant une fausse traduction de Jérémie sans nous dire ny ce qu'estoit ce Protestant, ny ce qu'est cette Traduction. Quand on veut se prévaloir d'un témoin il faut examiner ce qu'il est, & si l'on voit qu'il-y-ayt contre luy des reproches légitimes

Page 364.

légitimes, il faut s'abstenir de le produire; & C.VIII
quand on veut se prévaloir d'un passage qu'il allégue, il faut aussi prendre garde si la Traduction en est fidéle. Il ne sert de rien de dire, *Qu'on n'est pas obligé de vérifier les Traductions d'un Protestant, & que s'il se trompe c'est sa faute.* Car cela pourroit avoir lieu si l'Auteur de la Perpétuité eust dispnté contre Forbésius mesme ou qu'il eust ignoré qui estoit Forbésius, mais le caractére de cét homme se donne assez à connoître par la simple lecture de son livre. Il ne sert de rien aussi de dire, *Que Forbésius n'est pas l'Auteur de cette Traduction, & qu'il la prise mot pour mot de Socolovius.* Ce n'en est pas moins une fraude à l'égard de Forbésius mesme, qui ne devoit pas nous faire accroire que Jérémie eust dit ce qu'il n'a pas dit, & quand un homme qui fait semblant d'estre des nostres nous trompe, nous avons droit d'en parler aussi fortement que j'ay parlé de Forbésius. Il faut donc venir au fond, & savoir si la Traduction du passage de Jérémie doit estre traitée de falsification. M. Arnaúd soutient que non, & je soutiens le contraire. La question sera vuidée par les paroles de Jérémie mesme. *Le pain*, dit-il, *du Corps du Seigneur qui est administré par les Prestres n'est ny un Type, ny un Azyme, mais il est* ἔνζυμον ϗ αὐτὸ τὸ σῶμα κυρίȣ *un pain levé & le Corps mesme du Seigneur*, & la Traduction porte, *Illud ipsum verum Christi Corpus, sub speciebus formentati panis contentum, Le corps mesme, le vray Corps de Jesus Christ* CONTENU SOUS LES ESPECES DU PAIN LEVE'. M. Arnaud soutient que ce n'est pas une falsification, parce que le vray sens de Jérémie y est représenté. Car, dit-il, *ces paroles* ἔνζυμον ϗ αὐτὸ τὸ σῶμα τȣ̃ κυρίȣ *peuvent avoir deux sens différens. Le premier que ce pain soit appellé* ἔνζυμον, *levé, parce qu'il demeure effectivement pain levé, & qu'il n'est le Corps de Jesus Christ qu'en figure, ou en*

Page 365. (margin, beside "Il ne sert de rien de dire")
Page 366. (margin, beside "est représenté")

C.VIII *vertu. Le second qu'il soit appellé de ce nom, pain levé, parce qu'il a esté originairement du pain levé, & qu'il le paroit encore quoy qu'il soit réellement le Corps du Seigneur. Mais le premier de ces sens avoit esté déja plusieurs fois exclus par les paroles de Jérémie, où il avoit enseigné clairement qu'aprés la consécration le pain levé est changé au Corps mesme du Seigneur, que ce n'est point une figure, mais le Corps du Seigneur, que c'est cette chair dont il est dit, Le pain que je donneray c'est ma Chair. Il est exclus dans la suite en plusieurs maniéres différentes, & il est exclus par les paroles mesmes du passage qui portent que c'est le Corps mesme du Seigneur. D'où il s'ensuit que ce n'est donc point réellement du pain levé.*

Je répons que ce prétendu sens que Monsieur Arnaud attribuë à Jérémie est précisément ce qui est en question. Or pendant qu'on dispute d'une chose on ne doit jamais traduire un passage selon le sens d'une des parties que l'autre luy conteste. Il faut pour agir sincérement garder la signification propre & naturelle des termes, & laisser à chacun la liberté de son jugement. Car dés qu'on traduit selon la prétention d'une des parties, ce ne sont plus les paroles de cét Auteur, mais c'est le préjugé de cette partie, & par conséquent c'est une altération, quand mesme le préjugé de cette partie seroit juste & véritable au fond. D'ailleurs Monsieur Arnaud se trompe s'il croit que les autres passages de Jérémie déterminent un sens de réalité substancielle, car selon l'hypothése des Grecs le pain ne laisse pas d'estre pain en substance encore qu'il soit changé au Corps de Jesus Christ, & qu'il soit le Corps mesme de J. Christ, & non une figure, comme on l'a déja souvent expliqué, d'où il s'ensuit qu'on ne sauroit excuser la Traduction dont il s'agit.

Il ne faut pas beaucoup de lumiére pour recon-

noître que le sens de Jérémie n'est pas celuy que C. VIII
M. Arnaud luy donne. Car dans le mesme lieu où il dit *que le pain est changé au Corps mesme de Jesus Christ & le vin en son Sang*, & où il allégue les paroles de Jesus Christ, qui dit non, *Cecy est un Azyme, ou Cecy est la figure de mon Corps, mais Cecy est mon Corps*, il ajoûte par forme d'explication. *Ce n'est pas que la chair que Jesus Christ portoit alors fust donnée à manger à ses Disciples, ny son Sang à boire, ny que maintenant dans cette sacrée action le Corps du Seigneur descende du Ciel. Cela seroit blasphématoire. Mais & alors & aujourduy par l'invocation & la grace de l'Esprit Toutpuissant qui opére les Mystéres par le moyen des saintes Oraisons le pain est changé au Corps mesme du Seigneur & le vin en son Sang.* Ces paroles appliquées à l'hypothése des Grecs, que le pain demeurant pain, & recevant l'impression du S. Esprit, est changé au Corps de Jesus Christ par voye d'accroissement sont claires, & n'ont aucune difficulté. Mais si on les applique à l'hypothése des Latins qui veulent que la substance du pain soit changée en la Chair naturelle de Jesus Christ & quelle devienne la mesme chair en nombre que le Seigneur avoit quand il estoit sur la terre, comment entendra-t-on ce que Jérémie assure que la chair que Jesus Christ portoit alors ne fut pas donnée à manger à ses Disciples? Car si la Transsubstanciation a lieu il est certain que les Disciples mangérent la mesme chair que Jesus Christ portoit, & la proposition de Jérémie ne peut subsister. C'est en vain que M. Arnaud tâche d'expliquer le discours de Jérémie en disant, *Que Jesus Christ ne donna point à manger à ses Disciples la chair qu'il portoit en cessant de la porter, & de paroître devant eux en sa maniére ordinaire, en coupant son Corps par morceaux, ou n'ayant plus d'autre lieu que l'estomach de ses Apôtres.* Pour nous faire

C.VIII recevoir cette glose il faudroit la fonder sur les paroles de Jérémie mesme & non sur l'imagination de M. Arnaud. Ces corrections & ces belles explications n'empéchent pas que la proposition du Patriarche ne soit absoluë, & qu'elle ne choque la doctrine de la Transsubstanciation. Car ce que Jérémie nie n'est pas que Jesus Christ ayt disparu de devant ses Disciples, ny qu'il ayt coupé sa chair par morceaux, mais il nie formellement qu'il leur ayt donné à manger la chair qu'il portoit. Il ne s'agit pas de la maniére en laquelle le Seigneur donna sa chair à manger, il s'agit de savoir s'il la donna, & Jérémie assure que non. Qu'elle apparence qu'un homme qui croiroit la Transsubstanciation avançast si cruëment une négative directement opposée à sa créance? Quelle apparence qu'il l'avançast dans le mesme lieu, & dans le mesme discours où il voudroit enseigner la Transsubstanciation, sans s'expliquer & sans adoucir le scandale qu'on pourroit prendre de ses paroles? Mais quelle apparence enfin qu'il traitast de blasphéme la proposition contraire à sa négative? De ces deux propositions, *Jesus Christ donna à manger à ses Disciples la chair qu'il portoit*, &, *Jesus Christ ne donna pas à manger à ses Disciples la chair qu'il portoit*, la prémiere seroit la seule véritable à la lettre sans glose & sans commentaire, suppose la Transsubstanciation. L'autre prise littéralement seroit fausse & hérétique, & pour la rendre supportable il faudroit des explications & des adoucissemens contraires à ce que la lettre porte. M. Arnaud est contraint d'y changer le premier & naturel sens des termes, & de leur en donner un contraire à l'usage & à la nature. Qui pourra donc s'imaginer qu'un homme qui croiroit la Transsubstanciation & qui la voudroit enseigner positivement fust si insensé que de condamner la premiére de ces propositions qui con-

tiendroit formellement sa créance, de la condamner, dis-je, comme blasphématoire, & d'établir la seconde comme la seule véritable, sans user d'aucun correctif ny d'aucun éclaircissement? C.VIII.

C'est-ce que j'avois à dire touchant Jérémie. Il ne reste plus rien de toutes les prétenduës preuves de M. Arnaud que les passages tirez de quelques livres Ecclésiastiques, lesquels n'ayant rien de nouveau & ne contenant autre chose si ce n'est que le pain est le Corps de Jesus Christ & qu'il est changé au Corps de Jesus Christ, on n'a qu'à leur appliquer la mesme réponse qu'on a faite aux autres passages semblables.

CHAPITRE IX. CH. IX

Examen des passages d'Anastase Sinaïte, de Germain Patriarche de Constantinople, & de Damascene.

APRES avoir satisfait aux objections de M. Arnaud touchant les Grecs depuis l'onziéme siécle jusqu'à présent il ne faut pas renvoyer plus loin l'examen de son 7. Livre, où par un ordre bizarre & contraire à la Nature il remonte au 7. siécle, & redescend en suite jusqu'au 10. inclusivement. J'appelle cét ordre bizarre & contraire à la Nature, car pourquoy commencer par l'onziéme siécle, puis qu'il avoit dessein de traiter du 7. & des suivans? Pourquoy mettre à part les six premiers siécles si de bonne foy il vouloit prouver la perpétuité des dogmes de la Transsubstanciation, & de la présence réelle? Ne s'agissant que de savoir si ces dogmes ont toûjours esté crûs & enseignez dans l'Eglise Chrétienne, & en particulier

C.VIII dans la Grecque, il n'y avoit point d'autre voye naturelle pour s'en éclaircir, que celle de prendre la tradition à sa source ; & de passer du premier siécle au second, du second au troisiéme, & ainsi des autres jusques au dernier. Si cette voye luy paroissoit trop longue il valoit bien mieux l'abréger, en faisant voir ces doctrines établies dans les six premiers siécles, & supposer qu'il en avoit esté de mesme dans la suite, que de les montrer établies dés l'onziéme, & dés le septiéme, pour supposer qu'il en a esté de mesme dans les six précédens. A dire le vray on ne doit faire ny l'une ny l'autre de ces suppositions, car il ne s'ensuit pas absolument de ce qu'une chose a esté tenuë dans les premiers siécles, qu'elle ait esté tenuë aussi dans les derniers, & il ne s'ensuit pas non plus de ce qu'elle a esté tenuë dans les derniers qu'elle l'ait esté dans les premiers. Il n'y a nulle consequence juste à tirer des uns aux autres à l'égard du fait. Il est néanmoins certain qu'à l'égard du droit, qui est bien plus considérable que le fait, il y a plus d'avantage à faire voir une créance dans les commencemens de la tradition, qu'à la faire voir dans les suites. Car il s'ensuit bien plûtost de ce qu'une créance a esté tenuë dans les commencemens de la tradition, qu'on la doit tenir aujourd'huy, qu'il ne s'ensuit de ce qu'elle est tenuë aujourd'huy, ou depuis l'onziéme, ou depuis le septiéme siécle, qu'elle devoit estre tenuë, ou qu'elle estoit tenuë en effet dans les premiers tems de l'Eglise. Pourquoy donc M. Arnaud a-t-il divisé sa tradition en trois piéces, l'une depuis l'onziéme siécle, jusques à nous, l'autre depuis le septiéme jusqu'au dixiéme, & la troisiéme depuis le premier siécle jusqu'au sixiéme, puis que la tradition doit estre prise tout d'une suite ? Pourquoy dans sa division a-t-il fait de la derniére partie, la premiére, puis qu'en effet elle est de la derniere en ordre ? Pour-

quoy enfin a-t-il fait ce tort à sa cause, que d'employer tout son temps à traiter les deux les moins importantes, & qui seules ne servent de rien, pour le fond de nostre question, & renvoyer la plus importante, & qui seule fait quelque chose, la renvoyer, dis-je, à une autre fois quand sa commodité le luy permettra? Quoy qu'il en soit, on a dessein de le suivre par tout, & pour cét effet on a crû qu'on devoit examiner icy son septiéme livre, parce qu'il traite encore de la créance des Grecs, car par ce moyen les Lecteurs pourront voir tout d'une suite & sans que leur attention soit interrompuë par d'autres idées, tout ce que M. Arnaud a allegué qui regarde cette Eglise. CH. IX

Comme le monde n'a que faire de nos querelles personnelles, & que la cause que je défens ne dépend ny de ce que je suis, ny de ce que je ne suis pas, je laisseray à part toutes les invectives dont le premier chapitre est remply. La premiére chose qui y paroit c'est mon portrait, car les portraits des personnes sont une des principales armes que M. Arnaud employe dans la dispute. On peut juger que venant de sa main il n'est pas fort avantageux. Mais il peut écrire de moy ce qu'il luy plaira, je ne m'en émouveray pas davantage. Ceux qui liront nos écrits nous feront peut-estre justice à l'un & à l'autre. Je diray donc seulement que M. Arnaud a abusé captieusement de mes paroles touchant les huit premiers siécles lors que je les ay appellez, *les beaux jours de l'Eglise, les jours de benediction & de paix, où les Pasteurs avoient soin d'instruire leurs troupeaux pour éclaircir & ôter toutes les difficultez qui pouvoient naître de ce qu'on appelloit communément le Sacrement, le Corps de Jésus Christ.* 1. J'ay joint tous ces siécles ensemble, lors que j'en ay parlé de la sorte, & M. Arnaud n'en considére que les deux derniers, laissant Rép. au 2. Traité 2. p. c. 3.

CH. IX les six autres, comme s'il faloit prendre ce que j'ay dit, de ces deux derniers seuls, & à part. 2. Bien que les deux derniers soient compris dans le nombre des huit, on n'a pourtant jamais entendu que le titre de *beaux jours de l'Eglise*, *de jours de benédiction & de paix*, appartint à tous également. Les plus beaux jours ont leur déclin, & quoy que leurs derniéres heures qui approchent le plus de la nuit soient plus obscures que celles qui les ont precedées, on ne laisse pas néanmoins de les comprendre avec les autres dans le nom de beaux jours, parce qu'on sait que quand on distribuë le sens de ces sortes d'expressions à toutes les parties, ou à toutes les heures, les personnes raisonnables font cette distribution à proportion de ce que chacune en mérite. Ne se mocqueroit-on pas d'un homme qui chicaneroit en disant qu'on a tort d'appeller *beau jour* un tems où il-n'y-a presque plus de clarté, sous prétexte que la derniére heure qui touche la nuit est beaucoup plus sombre que les autres? Or c'est justement ce que fait M. Arnaud, il prétend que c'est mal-à-propos que j'ay appellé les huit premiers siécles, *les beaux jours de l'Eglise*, puis que les autres Ministres assûrent que le septiéme & le huitiéme, c'est-à-dire les deux derniers furent des siécles d'ignorance & de superstition. Pour dissiper toutes ces subtilitez il ne faut que distinguer deux égards ausquels on peut considérer ces deux siécles, ou par comparaison aux précédens, ou par comparaison aux suivans. Dans le premier ce furent des siécles d'ignorance & de superstition. Dans le second ce furent les derniéres heures des beaux jours de l'Eglise, ou les approches d'une nuit, c'est-à-dire en un mot, que quoy que la connoissance & le zéle y souffrissent beaucoup de diminution, & que plusieurs erreurs troublassent alors la pureté de la Religion, si est-ce que ce n'estoit

n'estoit rien au prix de ce qui arriva dans la suite. CH. IX
C'est le jugement que je croy qu'il en faut faire lors qu'on en parle généralement. Mais en particulier à l'égard du Mystére de l'Eucharistie je tiens pour une chose certaine que les dogmes de de la présence réelle,& de la Transsubstanciation, n'estoient point encore établis dans l'Eglise pendant ces deux siécles, qu'on y pourra trouver des expressions dures & contraires, mesme à celle des siécles précédens, mais qu'on n'y trouvera point de conversion substancielle. Qu'on y trouvera le soin d'instruire les peuples dans la véritable intelligence du Sacrement beaucoup plus relâché, en comparaison des siécles précédens, mais qu'il y en restoit encore assez pour éclaircir comment l'Eucharistie est le Corps de Jesus Christ, savoir entant que c'en est le Sacrement ou le mystére. C'est en ce sens que j'ay entendu que les septiéme & huitiéme siécles fussent compris dans les beaux jours de l'Eglise. Qu'on juge maintenant par quel esprit Monsieur Arnaud a peu prendre de là occasion de me representer comme un homme *qui ne regarde jamais comment les choses sont en effet, mais seulement comment il desireroit qu'elles fussent, qui n'a aucun égard ny à la vérité, ny mesme à la vray-semblance, mais seulement à l'utilité de sa cause, qui dispose des histoires & des évenemens réels avec bien plus de liberté qu'on ne dispose des avantures chimériques des Romains, qui bâtit sur le vuide de son imagination, comme sur le fondement le plus réel & le plus solide, qui ne se met pas en peine de faire parler & penser toute la terre d'une maniére insensée pourveu qu'elle parle & qu'elle pense conformément à ses desirs & à ses prétentions, qui préfere les plus petites raisons, aux preuves les plus fortes, & les plus claires, & qui propose tout cela d'une maniére fiére, hardie, méprisante, insultante en se donnant à luy-mesme les applaudissemens qu'il*

Liv. 7. chap. 1. p. 614.

 voudroit bien recevoir des autres, & en traitant ses adversaires comme il voudroit bien qu'on les traitast. Voylà la tempeste qui a suivy mes beaux jours. Je suis marry que Monsieur Arnaud se soit ainsi mis en colére sans sujet. Mais il ne faut pas laisser d'examiner les passages qu'il met en avant.

Le premier passage est d'Anastase Sinaïte. C'est un Moyne qui raisonne contre des hérétiques qui soûtenoient que le Corps de Jesus Christ estoit incorruptible avant sa Résurrection. Pour leur prouver qu'il estoit corruptible il suppose comme une chose avoüée par ses adversaires, *que l'Eucharistie est véritablement le vray Corps & le Sang de Jesus Christ, non de simple pain tel qu'on le vend au marché, ny une figure telle que estoit le Sacrifice du bouc qui estoit offert pour les Juifs.* A ce principe il en ajoûte un autre qui est, *que l'Eucharistie est corruptible comme l'expérience le montre*, & de ces deux propositions il conclud, *que le Corps de Jesus Christ estoit corruptible avant sa Résurrection.* Chacun voit que ce raisonnement est étably sur cette supposition, *Que l'Eucharistie est le Corps de Jesus Christ tel qu'il estoit avant sa Résurrection*, c'est-à-dire dans le mesme état. Or il est manifeste aussi que cette supposition est entiérement incompatible avec le dogme de la Transsubstanciation, & avec celuy de la présence substancielle. Car outre qu'il-y-auroit de la folie & de l'impiété à s'imaginer que le Corps du Seigneur qui est sorty de son état d'anéantissement y rentre encore aujourduy, & qu'il existe encore réellement mortel, corruptible, & passible, comme il estoit autrefois, cela mesme est directement contraire à l'état Sacramental, où il faut nécessairement qu'on le suppose, si on veut qu'il soit dans l'Eucharistie par sa propre substance. Car il n'est pas conceyable

Anast. Sin. in ὁδηγῷ.

qu'un corps qui existe à la maniére d'un esprit CH. IX
impalpable, & indivisible, qui ne peut estre ny veu, ny touché, soit en mesme tems mortel, corruptible & passible, comme il estoit avant sa Résurrection, ces deux états sont incompatibles l'un avec l'autre. D'où il s'ensuit que quel que puisse estre au reste le sens de cét Auteur, il n'a tenu ny la Transsubstanciation, ny la réalité de l'Eglise Romaine.

Cependant si nous en voulons croire M. Arnaud Liv. 7.
c'est un témoin qui dépose en sa faveur. Car dés c. 2.
qu'il trouve en quelque endroit que l'Eucharistie n'est pas une figure & qu'elle est le vray corps de J. Christ, il ne luy en faut pas davantage pour en faire une preuve, bien que d'ailleurs il y voye des choses qui luy sont absolument contraires. Un des artifices ordinaires dont il se sert pour ébloüir les Lecteurs, c'est que quand il met en avant quelque passage qui porte ce que je viens de dire, ou quelque chose de semblable, il s'applique non à faire voir que c'est la Transsubstanciation Romaine, mais à montrer que ce n'est pas nostre doctrine. C'est ainsi qu'il en use sur le passage d'Anastase, *Y-a t-il dans la raison de l'homme*, dit-il, *la* Ibid. p.
moindre lueur qui puisse porter quelqu'un qui croiroit 625.
que l'Eucharistie n'est qu'une figure efficace du Corps de J. Christ, & que ce n'est pas véritablement le vray Corps de J. Christ, à exprimer cette pensée par ces termes. L'Eucharistie n'est pas la figure, mais c'est véritablement le vray Corps de J. Christ. Y-a t-il un seul Calviniste qui ne sente malgré qu'il en ayt que ce discours renverse ses idées? Et moy je dis y-a t-il dans la raison de l'homme la moindre lueur qui puisse porter quelqu'un qui croiroit que le corps de J. Christ existe dans l'Eucharistie à la maniére d'un esprit & qu'il y est dans un état sacramental, à exprimer cette pensée en disant que l'Eucharistie est sujette à la corruption, & en concluant

CH. IX de là que le Corps de Jesus Christ estoit donc corruptible avant sa Résurrection. Y-a-t'il un seul des amis de Monsieur Arnaud qui ne sente malgré qu'il en ayt que ce discours renverse ses idées ? Quand je parle de la sorte je me tiens à l'état de nostre question, & je ne trompe personne, mais quand Monsieur Arnaud parle comme il fait il s'éloigne de ce dont il s'agit & il fait illusion au monde.

Quelle que soit la doctrine d'Anastase il est certain que ce n'est pas celle de l'Eglise Romaine, qui ne peut compâtir avec le principe sur lequel Anastase raisonne. *Il s'est exprimé*, dit M, Ibid. p. 629. Arnaud, *un peu durement sur la fin de son passage, en se servant d'un raisonnement assez foible comme il luy arrive assez souvent dans tout le reste de son Livre.* Mais s'il est contraint d'avoüer que les expressions de cét homme sont dures estant appliquées à l'hypothése de Rome, pourquoy ne veut-il pas que je puisse dire aussi qu'elles sont dures estant appliquées à nostre hypothése, & que par conséquent il ne les faut pas presser ? Si Anastase n'a pas sceû prendre garde à la conséquence qu'il tiroit luy-mesme, pourquoy aura-t'il esté assez éclairé pour prévoir celle que M. Arnaud devoit tirer un jour de son discours ? Si c'est l'ordinaire d'Anastase de raisonner foiblement, ne peut ce pas estre aussi son ordinaire de parler avec peu de précaution ? Pourquoy tirera-t-on avantage contre nous de quelqu'une de ses expressions, si l'on nous défend d'en tirer contre M. Arnaud, de toute la suite de son discours, & de la liaison de ses pensées, où l'esprit d'un homme est bien plus attentif, qu'il ne l'est à ses termes, ou à ses maniéres de parler ?

C'est en vain que M. Arnaud tâche d'adoucir le Ibid p. 630. sens d'Anastase, en disant, *qu'il conclud que le Corps de Jesus Christ estoit corruptible avant sa paſ-*

sion, puis qu'il souffre encore dans l'Eucharistie une corruption apparente par la corruption sensible des espéces qui sont le Symbole de l'état où il estoit avant sa mort. Ce raisonnement, ajoûte-t-il, *est assez foible, & assez durement exprimé, mais ce n'est pas une chose fort extraordinaire à cét Auteur de raisonner foiblement, & ce seroit une assez mauvaise conséquence que de conclurre qu'un raisonnement n'est pas de luy, parce qu'il est foible. Il suffit qu'il ne soit pas dans le dernier degré d'extravagance, comme est celuy qu'Aubertin luy attribuë.*

Le raisonnement d'Anastase selon M. Arnaud doit estre mis en cette forme. Le Corps de Jesus Christ avant sa Résurrection estoit tel, qu'est dans l'Eucharistie le Symbole de l'estat où il estoit avant sa mort; Or ce Symbole est corruptible. Donc le Corps de Jesus Christ estoit alors corruptible. Cét argument est semblable à celuy que M. Aubertin luy fait faire selon M. Arnaud, *Ce qui arrive à la figure du Corps de Jesus Christ est arrivé à son Corps avant sa passion. Or il arrive au pain qui est sa figure de se corrompre. Donc le Corps de Jesus Christ estoit corruptible avant sa passion.* Otez de cet argument le mot de figure, mettez-y celuy de Symbole que Monsieur Arnaud a mis dans le sien, les deux argumens sont une mesme chose. Cependant il luy plait que le sien soit bon, & que celuy de M. Aubertin soit dans le dernier degré d'extravagance.

Page 619.

Mais, dira-t-on, ces deux argumens qui sont semblables à l'égard des termes sont fort différens à l'égard du sens, car Monsieur Arnaud par le *Symbole* entend les accidens ou les espéces qui couvrent le corps, & M. Aubertin par la *figure* entend une vraye substance de pain. Ainsi quelques semblables que paroissent d'abord ces argumens il se peut faire que l'un sera raisonnable & l'autre extravagant. J'avouë tout cela, mais je dis que

CH. IX si celuy de M. Arnaud est bon, celuy de M. Aubertin l'est aussi, & que s'il-y-a de l'extravagance en l'un ou en l'autre, il faut qu'elle soit au premier & non au second. Pourquoy Anastase aura-t-il pû argumenter de l'état des espéces corruptibles, plûtost que de l'estat du pain mesme corruptible. Son raisonnement de quelque maniére qu'on le prenne sera fondé sur ces deux qualitez attribuées à l'Eucharistie, l'une *qu'elle est un signe*, & l'autre *qu'elle est un signe corruptible*, d'où il concluëra que le Corps de Jesus Christ avant sa Résurrection estoit corruptible comme son signe. Or ces deux qualitez de *signe*, & de *corruptible*, se trouve aussi bien & mieux dans le *pain* mesme que M. Aubertin entend, que dans les *accidens* ou dans les espéces de M. Arnaud. Il ne serviroit de rien de dire qu'Anastase nie que l'Eucharistie soit une figure, & qu'ainsi il se contrediroit luy mesme disant d'un côté que ce n'est pas une figure, & supposant de l'autre que c'en est une. Cela dis-je ne sert de rien, car il ne faut que changer le terme de figure en celuy de symbole, dont M. Arnaud s'est servy, & qu'il a crû n'estre pas compris dans la rejection du mot de figure. Il ne serviroit aussi de rien de dire qu'Anastase assure que l'Eucharistie est le vray Corps, ce qui empesche que par le terme de *Symbole*, qui entre dans son argument on ne puisse entendre le pain. Car je nie que par le vray corps dont il parle, il faille entendre le corps en propre substance. Il est donc certain que si on peut attribüer à cét Auteur l'argument de M. Arnaud, on luy peut également attribüer celuy de M. Aubertin.

Mais je dis de plus, que s'il-y-avoit de l'extravagance dans l'un ou dans l'autre de ces deux argumens, elle se trouveroit bien plûtost dans celuy que M. Arnaud luy impute que dans l'autre. C'est ce qu'on comprendra facilement si l'on con-

sidére ce que veut dire dans le discours d'Anastase le terme, *d'Eucharistie* selon le Commentaire de M. Arnaud, car il veut dire, *le Corps incorruptible, invisible & impassible de Jesus Christ couvert des espéces corruptibles du pain & du vin.* Anastase donc raisonnera de cette maniére, le Corps de Jesus Christ, avant la résurrection estoit corruptible immédiatement en luy-mesme. Pourquoy? Parce que maintenant dans l'Eucharistie il est incorruptible en luy-mesme, & corruptible à l'égard des espéces qui l'enveloppent. Vit-on jamais un raisonnement plus bizarre? L'hérétique n'auroit-il pas dit que le contraire s'en ensuivoit, car puis que Jesus Christ est incorruptible en luy-mesme dans l'Eucharistie, c'est une marque qu'il l'estoit aussi avant sa Résurrection. Et quant aux espéces comme ce ne sont que des apparences de pain, la corruption qui leur arrive n'est aussi qu'une apparence de corruption, qui ne peut tout au plus que figurer une corruption apparente, dans le corps du Seigneur avant la Résurrection, ce qui ne s'éloignoit pas de la doctrine de ces hérétiques. D'ailleurs Anastase établit dans son raisonnement ce principe, *Qu'une nature incorruptible ne peut estre ny coupée, ny blessée au côté & aux mains, ny transpercée, ny mise à mort, ny mangée. Qu'on ne peut ny la tenir ny la toucher.* Or ne seroit-ce pas la derniére de toutes les folies de vouloir appuyer cela en mettant en avant l'Eucharistie, c'est-à-dire le corps mesme de Jesus Christ qui est coupé, percé, brisé, à l'égard des apparences qui l'enveloppent, & qui ne laisse pourtant pas d'estre incorruptible. Car c'est justement prouver qu'il est nuit, en montrant au doigt le Soleil. En effet si nous introduisons l'hérétique se défendant contre la proposition d'Anastase par l'exemple de l'Eucharistie, & disant, je distingue. Une nature incorruptible ne peut estre ny

CH. IX blessée ny coupée, ny transpercée, ny mise à mort, en elle mesme immédiatement & réellement, je l'avouë, à l'égard des apparences qui l'enveloppent, je le nie, & je prouve ma négative par l'exemple de l'Eucharistie où le Corps de Jesus Christ tout incorruptible qu'il est, est néanmoins coupé, brisé, percé à l'égard des apparences qui luy servent de voyle. Si dis-je, on introduisoit l'hérétique disputant ainsi contre le principe d'Anastase, on luy feroit faire une réponse fort juste & fort raisonnable, d'où il paroît que cét exemple de l'Eucharistie à le prendre au sens que luy donne Monsieur Arnaud, est une extravagance & une folie dans la bouche d'Anastase mesme.

Monsieur Arnaud reconnoitra donc quand il luy plaira qu'il n'y a pas moyen de subsister dans cette hypothése, mais il doit avoüer aussi qu'il y en a encore moins de soutenir l'autre échappatoire qu'il a trouvée, qui est *qu'Anastase a crû que cette blancheur & les autres accidens sensibles de l'Eucharistie sont les accidens du Corps de Jesus Christ, & qu'ainsi quand le pain est rompu c'est le Corps de Jesus Christ qui est rompu.* (Ibid. p. 632.) Par le Corps de Jesus Christ, M. Arnaud entend non le corps mystique seulement, mais le corps naturel en propre substance. Or que peut-on imputer à un homme de plus extravagant que de croire que la substance du corps soit en effet de la mesme forme, & de la mesme figure que le pain de l'Eucharistie, qu'elle soit divisée & rompuë en plusieurs miettes, comme le pain est divisé, que chaque miette soit une partie de ce corps, & que la substance de ce corps ayt réellement la saveur & la couleur que le pain a ? Et puis qu'il faut croire la concomitance, comme la substance du corps sera dans le Calice liquide & fluide comme le vin, celle du Sang sera aussi dure & solide, comme le pain. En vérité si Ana-

stase a esté capable d'avoir ce sentiment, il faut dire que c'est un homme indigne de porter témoignage dans cette dispute, & M. Arnaud ne sauroit le rendre plus méprisable qu'en luy attribuant des folies de cette nature. Ce qu'il allégue de Tertulien, qu'il a crû que la Divinité est un corps est sujet à contestation. Il-y-a un nombre considérable de passages dans cét Auteur qui ne permettent pas qu'on ayt cette pensée de luy, & qui nous obligent d'expliquer en un bon sens ce qu'il peut avoir dit ailleurs un peu trop durement. Théodoret fait tomber les Euthychiens dans des contradictions il est vray, mais elles sont bien différentes de la folie que M. Arnaud impute à Anastase, car elles ne se découvrent que par la méditation & par la dispute, au lieu que celle-cy ne peut compatir avec la premiére pensée d'un sens rassis. Aprés tout si M. Arnaud ne peut se prévaloir du témoignage de ses Auteurs qu'en les accusant d'extravagance, & en les excusant en suite, par l'exemple des extravagances des autres, il me permettra de luy dire qu'il doit chercher de meilleures preuves, & ne penser pas nous étourdir par le langage de gens qui ne savent ny ce qu'ils disent ny ce qu'ils croyent.

Vit-on jamais rien de plus impertinent que le raisonnement d'Anastase si ce que M. Arnaud luy impute est véritable. Il conclut que le Corps de Jesus Christ estoit corruptible avant sa résurrection, c'est-à-dire pendant qu'il estoit au monde, parce qu'il est corruptible dans l'Eucharistie. Or afin que son état dans l'Eucharistie tire à conséquence pour celuy où il estoit avant sa résurrection, il faut dire nécessairement que quand il estoit au monde, il y estoit sous les accidens sensibles d'un pain tout tel qu'il est dans l'Eucharistie, c'est-à-dire que quand il parloit, marchoit, agissoit, il faisoit toutes ces choses sous la forme

CH. IX de pain. Car à moins que de cela il n'y auroit nulle conséquence à tirer de l'un à l'autre. Anastase ne pouvoit pas nier que le corps incorruptible de Jesus Christ ne peut prendre une forme corruptible, puis qu'il savoit que ce corps est maintenant au Ciel incorruptible, & que néanmoins selon l'hypothése que M. Arnaud luy attribuë, il devient tous les jours corruptible dans l'Eucharistie, ce qui ne se peut faire que parce qu'il change de forme. Il faloit donc nécessairement supposer qu'il estoit dans le monde en la mesme forme qu'il est au Sacrement, car si on suppose qu'il change de forme, on ne sauroit conclurre de l'un à l'autre. L'hérétique eust toûjours dit que comme il ne s'ensuit pas qu'il soit corruptible au Ciel encore qu'il le soit dans l'Eucharistie, il ne s'ensuit pas aussi qu'il le fust pendant qu'il estoit sur la terre, & que c'est la forme qu'il revest dans le Sacrement qui luy donne la corruptibilité. Ainsi l'argument d'Anastase ne conclut rien si l'on ne suppose que le corps de Jesus Christ avoit absolument la mesme forme lors qu'il conversoit dans le monde qu'il a maintenant au Sacrement. Or cette supposition estant le dernier degré de la folie, & ne pouvant tomber dans la pensée que du plus extravagant des hommes, il est aisé de voir ce que devient Anastase s'il demeure entre les mains de Monsieur Arnaud.

Il est donc juste de l'en retirer, & pour cét effet il faut reconnoistre comme une chose certaine, par ce que je vien de dire, qu'Anastase n'a pas crû la Transsubstanciation ny la présence substancielle, car s'il l'eust cruë il n'eust pas raisonné comme il a fait ny supposé comme il a fait un principe incompatible avec la doctrine Romaine de quelque côté qu'on se tourne.

Mais quel est donc le sens de cét Auteur? Je répons que quand il dit que l'Eucharistie n'est pas

de simple pain comme celuy qu'on vend au marché sa pensée est manifeste, savoir que c'est un pain consacré ; quand il ajoûte que ce n'est pas *une figure comme celle du bouc que les Juifs offroient*, il est clair qu'il rejette la figure non absolument, mais au sens de figure légale qui ne représentoit Jesus Christ que fort obscurément & imparfaitement, au lieu que l'Eucharistie est un Mystére qui représente clairement & parfaitement toute l'œconomie de l'Incarnation du Seigneur, & M. Arnaud luy mesme reconnoit *qu'encore que les Grecs nient que l'Eucharistie soit une figure du Corps de Jesus Christ, ils ne laissent pas de dire qu'elle est une représentation des mystéres de sa vie, & que les mesmes Auteurs qui enseignent l'un enseignent aussi l'autre.* Ainsi jusques-là il n'y-a rien dans le discours d'Anastase qui ne soit facile. Quand il ajoûte que c'est *le vray Corps de Jesus Christ*, il entend que c'est le mystére du corps naturel, qui non seulement en est une représentation si parfaite, qu'on doit dire que c'est le vray corps, & non une figure, mais qui mesme en a receu la forme surnaturelle, ou si vous voulez le caractére au mesme sens qu'on dit d'une cire qui a receu l'impression du cachet, ou du Seau du Roy, que c'est son véritable cachet, ou son véritable Seau. Si l'on trouve quelque dureté dans cette expression, il faut se souvenir que M. Arnaud trouve luy-mesme de la dureté dans la suite de son discours ; & que nous avons fait voir que ce qu'il appelle dureté seroit une pure extravagance. D'où il s'ensuit que s'il faut choisir entre deux duretez, il est plus raisonnable de souffrir celle qui n'est qu'une simple dureté dans les termes, & qui d'ailleurs s'accorde fort bien avec le raisonnement d'Anastase que celle où le sens commun ne se trouve point. Il faut encore se souvenir de l'explication que les Grecs donnent eux-

CH. IX

Ibid. p. 630.

mesmes à ces façons de parler que l'Eucharistie est
CH. IX le vray corps, le corps mesme, le propre Corps de Jesus Christ, savoir entant que ç'en est un accroissement qui ne fait pas un autre corps, mais qui est le mesme, comme on l'a établý dans le Livre précédent. Il faut enfin savoir que les Eutychiens contre lesquels Anastase dispute avoient accoûtumé de n'attribuër à Jesus Christ dans leurs discours lors qu'ils estoient pressez qu'un corps phantastique & imaginaire, & non un vray corps humain, ce qui a pû obliger Anastase de dire que l'Eucharistie est le vray Corps de Jesus Christ, c'est-à-dire le mystére non d'un corps chimérique, mais d'un véritable corps.

Cela estant ainsi éclaircy il n'y a plus rien de choquant dans l'argument d'Anastase. Il veut dire que puisque le pain est un mystére sur lequel est exprimée toute l'œconomie de l'Incarnation de Jesus Christ estant comme il est corruptible, il faut nécessairement conclutre que le Corps de Jesus l'estoit aussi avant sa Résurrection, parce qu'alors le pain est le mystére du corps avant sa Résurrection, & que la mesme œconomie qui fust observée sur le corps naturel pendant qu'il estoit au monde est observée sur le pain. Qu'on compare le discours d'Anastase avec celuy de Zonare que j'ay rapporté dans le chapitre 9. du livre précédent, & avec celuy de Damascene dans la petite homélie que j'ay aussi rapportée dans le chapitre de la créance des Grecs, & avec ce que j'ay dit dans le chap. 8. de ce livre pour expliquer le sens de Cabasilas, & l'on n'y trouvera aucune difficulté.

Ibid. p. 634. Quant à cét autre passage d'Anastase que Monsieur Arnaud a mis en avant où cét Auteur dispute contre un hérétique nommé Timothée qui soûtenoit que la nature de Jesus Christ aprés l'Incarnation est la seule Divinité, Il en faut

faire le mesme jugement que du précédent. Car CH.IX
ce qu'il dit, *que la Divinité ne peut estre tenuë, brisée, divisée, froissée, répanduë, vuidée, changée, coupée par les doigts cōme est l'Eucharistie, & qu'il faudroit, selon cét héretique, nier que l'Eucharistie fust dans la vérité le Corps & le Sang visible, creé & terrestre de Jesus Christ*, il veut dire que les accidens qui arrivent à l'Eucharistie, ne pouvant pas convenir à la Divinité de Jesus Christ qui n'est pas sujette au changement & à l'alteration, mais seulement à son corps, il faudroit dire que le pain ne passe pas sous la mesme œconomie sous laquelle Jesus Christ est passé, d'où il s'ensuivroit qu'on ne pourroit pas dire comme on fait, que le pain fust dans la verité le Corps & le Sang de Jesus Christ, parce qu'on ne le dit qu'à cause de l'unité & de l'identité de cette œconomie. S'il eust crû la Transsubstanciation pouvoit-il manquer de dire à son adversaire qu'il n'estoit pas concevable que la substance du pain fust réellement convertie en la substance mesme de la Divinité, & qu'il faloit necessairement, ou qu'il niast ce que toute l'Eglise croyoit, savoir la conversion de la substance du pain, ou qu'il tombast dans cette autre absurdité de soûtenir que cette conversion se faisoit en la nature Divine ? Le sens commun le conduisoit là, & pourtant on ne voit rien de tel dans son discours.

Apres Anastase vient Germain Patriarche de Constantinople. M. Aubertin l'a placé selon l'opinion commune dans le 8. siécle, mais en effet il y a plus d'apparence selon la conjecture d'Allatius, qu'il a vécu dans le 12, & les reflexions que M. Arnaud fait sur ce sujet, me semblent assez justes pour estre suivies jusqu'à ce qu'on ait plus de certitude. Quoy qu'il en soit cét Auteur ne dit rien si ce n'est *que le pain est changé au Corps de Jesus Christ, & qu'il est le Corps de Jesus* Livr.7. ch.3.

CH. IX *Christ*, & on a déja si souvent répondu à cela qu'il n'est pas necessaire de s'y arréter. M. Arnaud s'amuse à philosopher sur quelques passages que Monsieur Aubertin en avoit alléguez en sa faveur, mais c'est une illusion, car quand ce que M. Aubertin allégue de Germain pour faire voir qu'il est contraire à la Transsubstanciation ne seroit pas concluant, il ne s'ensuivroit pas qu'il l'eust cruë, ny qu'il l'eust enseignée, si cela ne paroit d'ailleurs par de bonnes preuves, & M. Arnaud est obligé de les produire, sans s'imaginer qu'il suffise de réfuter les consequences de M. Aubertin. Car réfuter n'est pas prouver.

Germain donne assez à connoistre sur la fin de son Traité en quel sens il a entendu que le pain fust le Corps de Jesus Christ. *Moyse*, dit-il, *faisoit aspersion du sang des Boucs & des Bouveaux sur le peuple, disant, Cecy est le Sang de l'Alliance du Seigneur. Mais Jesus Christ nostre Dieu a livré son propre Corps, & a répandu son propre Sang, & il a préparé le Calice du Nouveau Testament disant, Cecy est mon Corps rompu & mon Sang répandu pour la rémission des péchez. Toutes les fois donc que vous mangez ce pain & beuvez ce Calice, vous confessez ma mort, & ma Résurrection. Ayant donc cette pensée nous mangeons le pain & beuvons le Calice* COMME *la chair du Fils de Dieu, confessant la mort & la Résurrection de nostre Seigneur Jesus Christ.* On a déja remarqué dans le Livre précédent que les Grecs employent souvent sur cette matiére cette expression, COMME *la chair*, COMME *le Corps*, pour modifier & diminuër en quelque sorte la maniére de parler ordinaire, qui porte que le pain est le Corps de Jesus Christ, & pour signifier que le pain nous tient lieu de ce Corps, il paroit par la suite du discours de Germain, que son sens est que pour mieux appliquer nostre pensée à la mort & à la Résurrection

Germ. Theor. rer. Eccl. sub finem.

du Seigneur, nous mangeons le pain & beuvons le Calice en la place de son Corps & de son Sang.

Quant à Jean Damascene, l'Auteur de la Perpétuité l'ayant produit comme un témoin de la doctrine ancienne de l'Eglise, j'avois dit *qu'il ne faloit pas nous alléguer le témoignage d'un homme que nous recusons avec beaucoup de raison, puisque c'a été un des premiers qui s'est écarté du chemin battu, & des expressions ordinaires de l'Eglise pour se jetter dans des conceptions imaginaires & singuliéres qui sont autant éloignées du sentiment de l'Eglise Romaine que de celuy des Reformez.* Or cette récusation est si juste lors qu'il s'agit de savoir le véritable sentiment de l'ancienne Eglise, que si vous en exceptez M. Arnaud, je ne pense pas qu'il y ait personne au monde pour peu versé qu'il soit dans la lecture des Peres, qui n'en demeure d'accord. Car tous les Anciens ont communément appellé l'Eucharistie, une figure ou une image du Corps de Jesus Christ, & Damascene non seulement nie qu'elle en soit une, mais il nie aussi que les Peres l'ayent ainsi nommée aprés la consecration. Il est un des premiers qui a mis en crédit la comparaison de l'aliment qui se change en nostre corps pour expliquer le changement qui arrive au pain entant qu'il est fait un accroissement du Corps de Jesus Christ, celle de la Sainte Vierge que le S. Esprit énombra, & celle du bois uny avec le feu. Ses expressions comparées avec celles des Anciens sont tout à fait extraordinaires. Il nous dit que le pain du Sacrement & le Corps né de la Vierge, ne sont qu'un seul & mesme corps, parce que le pain est une augmentation du corps, & que la mesme œconomie a esté observée sur l'un & sur l'autre. Je veux croire que Damascene n'a pas esté le premier à qui ces sortes de pensées sont tombées

CH. IX dans l'esprit, puisque nous avons veu quelque chose de semblable dans le discours d'Anastase, & qu'il me semble mesme d'en reconnoistre quelque trace dans la Catéchese de Grégoire de Nysse, mais quoy qu'il en soit il faut avoüer que j'ay eu raison d'appeller ces conceptions *imaginaires & singulieres* à l'égard du commun des Peres, & de dire qu'elles s'éloignent autant du sentiment de l'Eglise Romaine que du nostre.

Cependant à n'entendre que M. Arnaud on diroit que Damascene a clairement enseigné la Transsubstanciation. Pour le prouver il allégue ces mesmes passages du Livre 4. de la foy Orthodoxe qui ont esté mille fois rebatus par tous les Controversistes & qui ne concluent rien. Damascene dit, *que Dieu fait le pain le Corps de Jesus Christ, & le vin son Sang, que c'est un effet de sa Toute-puissance qui a creé toutes choses, que puis que le Seigneur s'est fait un Corps du Sang pur & immaculé de la Vierge, il ne faut pas douter qu'il ne puisse changer le pain en son Corps & le vin en son Sang, que si on luy demande comment se fait ce changement, il répond qu'il se fait par le S. Esprit, que le Verbe de Dieu est veritable, & Tout-puissant, mais que la maniére de l'effet est incomprehensible. Que neanmoins on peut dire avec raison, que comme le pain & le vin dont l'homme se nourrit, se changent en son corps, en sorte qu'ils deviennent un autre corps que celuy qu'ils estoient auparavant, de mesme le pain & le vin meslé d'eau sont changez au Corps & au Sang de Jesus Christ d'une maniére admirable par l'invocation & par la venuë du S. Esprit, & que ce ne sont pas deux corps differens, mais un seul.*

Damasc. lib. 4. de Fid. Orth. cap. 14.

Si Damascene ne s'estoit pas luy-mesme expliqué comme il a fait, nous aurions beau dire que le changement dont il parle n'est pas la Transsubstanciation; que son sens est que le pain devient un accroissement du Corps de Jesus Christ, & qu'il

qu'il est fait par ce moyen un avec ce corps, que c'est l'effet qu'il attribuë au S.Esprit, & à la Toute-puissance de Dieu, agissant au dessus de la nature, & non pas celuy d'une conversion réelle de la substance du pain en la mesme substance que le corps avoit auparavant. M. Arnaud ne manqueroit pas de traiter cela de chimére & de réverie. Mais puis que nous ne disons rien en cela qui ne soit fondé sur les propres termes de Damascene, comme il paroit par ce qu'on en a rapporté lors qu'on a traité de la véritable créance des Grecs, cét éclaircissement suffira, sans aller plus avant, pour rendre inutile tout ce grand chapitre que M.Arnaud a fait sur des expressions équivoques de cét Auteur. En effet qu'il dise tant qu'il luy plaira, *qu'il n'est point question ny de figure ny de vertu, que cet effet qui surpasse la pensée, est dans le sens de Damascene celuy-cy, savoir que le pain est fait le Corps de Jesus Christ, qu'il est le corps vrayment uny à la Divinité, le Corps pris de la Vierge, parce que le pain & le vin sont changez au Corps & au Sang de Dieu. Que Damascene en parle comme s'il avoit eu dessein de réfuter expressément toutes les deffaites des Ministres dont les uns détournent ses paroles à un changement de vertu, & les autres à une union chimérique du S. Esprit au pain demeurant pain. Que les Péres ont parlé en deux maniéres dans leurs Ecrits en Philosophes & en Théologiens.* Tout cela est de nul usage aprés l'explication que Damascene luy-mesme nous a faite de son véritable sens dans sa lettre à Zacharie Evesque de Doare, & dans l'Homélie qui la suit. Ces deux piéces que l'Abbé Billius a données au public, & qui ont esté reconnuës comme de véritables productions de Damascene par le Jésuite Labbe, par le savant M. de Marca Archevesque de Paris, & par Leo Allatius mesme, le grand Auteur de M. Arnaud, ces deux piéces, dis-je, vuident le différent, &

CH. IX.

Liv. 7. c. 3. p. 650. 651.

CH. X. ne permettent pas qu'on s'amuse davantage à disputer sur Jean de Damas. Je diray seulement que pour agir de bonne foy il faloit en rapportant les passages du Livre 4. de la foy Orthodoxe, rapporter aussi cette lettre, & cette homelie, & non pas la passer sous un profond silence comme a fait M. Arnaud.

CHAPITRE X.

Examen des avantages que M. Arnaud tire des deux Conciles qui furent tenus en Gréce au 8. Siécle sur le sujet des Images, l'un à Constantinople, & l'autre à Nicée.

On voit sans doute avec déplaisir que M. Arnaud abandonnant sa plume à son tempérament ait eu la foiblesse de grossir son volume d'une longue suite d'injures peu dignes d'un homme de son âge & de sa profession, & de faire d'une si misérable chose les beautez & les fleurs perpetuelles de son éloquence. Mais on ne laisse pas de luy estre obligé de cette maniére d'agir, quelque injuste qu'elle soit, non seulement à cause de la joye qu'on a de souffrir patiemment ses injustices, mais aussi parce qu'il nous fournit luy-mesme un moyen asseuré de réduire ses chapitres à un peu moins que de la moitié. Car il ne faut pour cela que mettre à part toutes ses réflexions personnelles, c'est-à-dire tous ses emportemens, comme une écume qui ne fait que gâter la dispute & ne s'arréter précisément qu'à ce qui regarde nostre question. C'est ce qu'on ne sauroit pratiquer plus utilement que dans l'examen de ces quatre terribles chapitres où il a traité des deux Conciles qui se tinrent au 8. siécle, si l'un

à Constantinople contre les Images, & l'autre à Nicée pour les Images. On y considérera donc uniquement la matiére sans se mettre en peine du reste. CH. X.

Monsieur Arnaud commence par le Concile de Nicée, c'est-à-dire par un Ecrit que les Peres de ce Concile firent lire dans l'action sixiéme, & il en tire ces cinq propositions. 1. *Que l'Eucharistie n'a point esté appellée du nom d'Image ou figure par les Apostres & par les Péres aprés la consécration.* 2. *Qu'ils l'ont appellée le corps mesme & le sang mesme.* 3. *Que les dons sont proprement corps & sang.* 4. *Qu'ils ne sont pas images, mais corps & sang.* 5. *Qu'il est impossible qu'ils soient tout ensemble & l'image & le Corps de Jesus Christ, & qu'ainsi estant le corps, ils ne sont pas l'image.* Il dit en suite qu'Anastase Sinaïte s'est servy du mesme raisonnement pour montrer que l'Eucharistie n'est pas image. Que S. Jean de Damas l'avoit aussi employé & que Nicéphore Patriarche de Constantinople conclut de mesme que l'Eucharistie n'estoit pas l'Image de Jesus Christ parce qu'elle en estoit le corps. Aprés cela M. Arnaud s'écrie, *Voylà proprement de ces choses, où les raisonnemens sont inutiles, & où l'impression de la vérité est si vive & si lumineuse que ceux qui sont capables d'y résister se mettent sans peine au dessus de tous les raisonnemens du monde.* Liv. 7. c. 5. p. 661. Pag 663

Mais quelque vive & lumineuse que soit l'impression qu'il en a reçeuë, on le peut assurer qu'elle vient de sa préoccupation & non pas de la vérité. L'intelligence de tous ces discours des adversaires des Iconoclastes dépend uniquement de savoir en quel sens ils ont entendu que l'Eucharistie *est proprement le Corps & le Sang de Jesus Christ.* Car si ce point est une fois vuidé l'on verra facilement pourquoy ils ont nié qu'elle fust une image, & pourquoy ils ont raisonné de la sorte

CH. X. qu'estant une image elle ne peut estre le corps. Il faut donc remarquer que tous ces Grecs ont suivy l'opinion de Damascene, qu'ils parlent tous cõme luy, qu'ils empruntent toutes ses pensées & mesme ses termes, comme il paroît par l'écrit qui fut lû dans le II. Concile de Nicée, par le fragment de Théodore Graptus, & par Nicephore mesme, l'Auteur de M. Arnaud.

Or aprés les éclaircissemens que Damascene nous a donnez, on ne sauroit plus douter que leur sens ne soit que le pain & le vin sont faits le Corps & le Sang de Jesus Christ, entant que recevant la vertu surnaturelle de ce corps & de ce sang, ils en sont un accroissement & une augmentation, à cause dequoy ce ne sont pas deux corps, mais un seul, & mesme corps, le propre Corps de Jesus Christ, comme l'aliment est fait nostre propre corps.

C'est ce qu'on reconnoistra facilement par la simple lecture d'un passage de Nicéphore que M. Arnaud luy-mesme a rapporté, & qu'il a tiré d'Allatius, *Et s'il est besoin*, dit-il, *d'expliquer ces choses par ce qui se fait en nous comme le pain, le vin & l'eau sont naturellement changez au corps & au sang de ceux qui mangent & boivent, & ne deviennent pas un autre corps que celuy qui estoit déja; de mesme ces dons par la priére de celuy qui célébre, & par l'avenement du S. Esprit sont changez surnaturellement au Corps & au Sang de Jesus Christ. Car c'est ce que contient la demande du Prestre, & nous n'entendons pas que ce soient deux corps, mais nous croyons que ce n'est qu'un seul & mesme corps.* Voilà l'hypothése de ces Grecs, le pain est fait le propre Corps de Jesus comme la viande que nous mangeons est faite nostre corps, savoir entant qu'elle luy est unie, qu'elle en reçoit la forme, & qu'elle l'accroit & l'augmente, & non par une entiére & absoluë identité de substance.

Allat. de Eccles. Occid. & Oriét. perp. consens. lib. 3. cap. 15.

La mesme chose paroîtra si l'on compare le discours des Peres de Constantinople avec la censure qu'on en fait dans le Concile de Nicée. Les Peres de Constantinople avoient appellé l'Eucharistie, *une matiére choisie, une substance de pain.* Ceux de Nicée ne s'en formalisent pas. Ils ne se formalisent pas aussi de ce que les autres appellent l'Eucharistie *un pain remply du S. Esprit, une oblation transférée d'un état commun à un état de Sainteté, un Corps divinisé par une sanctification de grace.* Jusques-là ils sont d'accord. Mais quand les Peres de Constantinople appellent le pain *une Image*, ils ne le peuvent souffrir, ils ne peuvent souffrir aussi qu'ils disent que ce soit le corps *par institution.* Pourquoy font-ils cette différence, si ce n'est parce que ces premieres expressions qui sont contraires à la Transsubstanciation & à la presence substancielle, ne choquent pas leur hypothése de l'accroissement par impression de vertu, au lieu que les autres la choquent? Car on ne dit pas que l'aliment soit l'image de nostre corps, ny qu'il soit nostre corps par institution, mais on dit qu'il est fait nostre propre corps, non un autre, mais le mesme que nous avions auparavant.

Ce point estant ainsi éclaircy il est aisé de voir pourquoy ces gens ont nié que l'Eucharistie fust un image. Car ce n'est pas qu'ils ne crussent que la substance du pain demeure, ny qu'ils s'imaginassent que ce fust absolument & par une identité numérique comme on parle, la mesme substance du corps naturel, mais c'est parce qu'ils croyoient que le pain gardant sa propre substance estoit fait le propre Corps de Jesus Christ par cette voye d'accroissement, en recevant l'impression de sa vertu surnaturelle, de sorte qu'à cét égard c'estoit une mesme chose selon eux, que ce pain fust virtuellement le Corps de Jesus Christ, & qu'il le fust proprement. Ils ont donc

CH. X. trouvé que la simple notion d'image estoit incompatible avec celle de proprieté, & sur cela ils ont nié que l'Eucharistie fust une image.

C'est sur ce mesme principe qu'ils ont raisonné lors qu'ils ont dit qu'il n'estoit pas possible que ces dons fussent tout ensemble & le corps & l'image du corps, & qu'estant le corps ils n'en estoient pas l'image. Car ils ont crû que le terme d'image estoit exclusif de cette proprieté virtuelle qu'ils établissoient, & que de les appeller image c'estoit autant que de les considérer dans l'état qu'ils estoient avant la sanctification.

On n'aura pas beaucoup de peine à reconnoître que leur raisonnement appliqué au discours des Peres de Constantinople n'est qu'un Sophisme. Car outre que ces Peres n'avoient pas appellé l'Eucharistie, le propre Corps de Jesus Christ, & que par conséquent on ne pouvoit pas les accuser d'estre tombez en contradiction, ny leur dire, *Si imago est non potest esse hoc divinum Corpus*, outre cela, dis-je, toute leur subtilité n'est qu'une dispute de mots. Ils ne veulent pas recevoir le terme *d'image*, & cependant ils se servent de ceux *de representation, de mémoire, & de Symbole*, comme M. Arnaud luy-mesme l'a reconnu. *Nous n'appellons point*, dit Théodore Graptus Auteur du 9 siécle, *les sacrez Mystéres de Jesus Christ images de son Corps, quoy qu'ils soient faits dans des Symboles* εἰ ϗ συμβολικῶς ἐπιτελεῖται. Nicéphore dit la mesme chose. *Nous n'appellons ces dons ny images ny figures de ce corps, encore qu'ils soient faits dans des Symboles.* Ce qui fait voir qu'ils ont eû plus d'égard à la maniére de s'exprimer qu'à la chose en elle mesme.

Origin. rerumq. Constãt. variis autor. manipulus à Francisc. Con.befix. Vbi supra.

Quoy qu'il en soit voyons quel avantage M. Arnaud en prétend tirer. Premiérement il s'empresse à prouver que ces Auteurs qui ont écrit contre les Iconoclastes n'ont pas crû qu'il fust

Pag. 664 665.

contraire à la notion d'image de contenir la vertu de l'original, & qu'ils n'ont pas étably ce principe ; L'image n'est pas la chose dont elle est l'image en ce sens icy. L'image n'est pas virtuellement la chose dont elle est l'image. *Car*, dit-il, *au mesme lieu où ils établissent ce principe, l'image n'est pas la chose dont elle est l'image, ils apportent des exemples d'images qui contiennent réellement la vertu de l'original, & mesme son essence. Nicéphore Patriarche de Constantinople qui refute les Iconoclastes par le mesme argument que le second Concile de Nicée dit, Que ce qui est image d'une chose ne peut pas estre son corps, car toute image est autre que la chose dont elle est image. Il est vray, ajoûte-t-il que l'Ecriture appelle le Fils l'image du Pere, mais aussi il est distingué de luy d'hypostase & de personne.* CH. X.

Je répons que le sens de Nicépore est, que pour exclurre la notion d'image, il faut qu'on puisse dire, c'est la chose mesme, & que pour l'établir il faut au contraire qu'on ne puisse pas dire, c'est la chose mesme. Or encore que le Fils ait la mesme nature, & la mesme essence que son Pere, si est-ce qu'on ne peut pas dire, c'est le Pere mesme, car ils différent en personne. Ainsi le Fils peut estre fort bien appellé l'image du Pere. Mais encore que l'Eucharistie ne soit pas en substance le Corps de Jesus Christ, & qu'elle n'en ait que la vertu, on peut néanmoins fort bien dire que c'est ce corps mesme, parce qu'un accroissement ne fait pas un autre corps que celuy qui estoit auparavant, mais est le mesme, & ainsi l'Eucharistie ne peut pas estre appellée une image.

Mais dit M. Arnaud, *le Fils contient la vertu du Pere, Nicéphore n'entend donc pas son principe, que l'image n'est pas la chose dont elle est l'image, en ce sens chimérique de M. Claude, qu'elle n'est* Ibid.

CH. X. *pas virtuellement la chose dont elle est l'image. Car il s'ensuivroit nécessairement de là que le Fils de Dieu ne seroit point du tout image, puis qu'il contient non seulement la vertu, mais l'essence mesme de son Pere.* Cela s'ensuivroit nécessairement, selon M. Arnaud, mais non selon la droite raison, car il est vray que le Fils contient la vertu essentielle du Pere, parce qu'il n'est pas l'image de son essence, mais il n'en contient pas la vertu personnelle, car il n'a pas la vertu d'engendrer un autre Fils, ny selon les Grecs, celle de faire émaner le S. Esprit, & par consequent il peut fort bien estre appellé l'image de la Personne du Pere. Si Nicéphore eust entendu son principe en ce sens, Nulle image n'est *en substance* la chose dont elle est l'image, comme M. Arnaud le veut, & comme il faudroit en effet qu'il l'eust entendu pour pouvoir ajoûter, Or l'Eucharistie est en substance le Corps de Jesus Christ, donc elle n'en est pas l'image, il s'ensuivroit bien plûtôt & plus nécessairement que le Fils de Dieu ne seroit point du tout image; car il contient tres-réellement la nature, l'essence, & la substance de son Pere.

Nicéphore, ajoûte M. Arnaud, *suppose que l'Eucharistie n'est point distinguée réellement du Corps de* Ibid. *Jesus Christ, & il prouve par là qu'elle n'en est pas la figure. Si igitur Sanctum corpus quod in communione sumitur, imago Christi est, aliud dicitur esse præter Corpus Christi, c'est à dire si l'Eucharistie estoit image, elle seroit réellement distinguée du Corps de Jesus Christ. Or elle n'en est pas réellement distinguée. Donc elle n'est pas image.* Nicephore supposera que l'Eucharistie n'est pas distinguée *réellement* du Corps de Jesus Christ lors que nous admettons le, *c'est à dire*, de M. Arnaud, mais il ne le supposera pas lors que nous considérons que la proposition qu'il rejette est celle-cy, *Sanctum Corpus in communione quod sumitur est aliud*

præter

præter Corpus Christi. Le Saint Corps que nous prenons à la Communion n'est pas autre que le Corps de Jesus Christ, & que la proposition contraire qu'il establit est, *Sanctum Corpus quod in communione sumitur non est aliud præter Corpus Christi. Le Saint Corps que nous prenons à la Communion, n'est pas autre que le Corps de Jesus Christ*, c'est à dire en un mot, que ce ne sont pas deux corps, mais un seul, parce que l'accroissement d'un corps ne fait pas un autre corps. Mais cela ne veut pas pire qu'il n'y ait une véritable & tres-réelle difference entre la substance qui accroit, & la substance qui est accruë. CH. X.

Les Evesques de Nicée & Nicéphore, dit encore M. Arnaud, *ne savoient-ils pas que l'eau du Baptéme & le chresme sont la figure du Saint Esprit selon les Peres, ce qui fait dire à Aubertin mesme. Docent veteres aquam & oleum post consecrationem repræsentare Spiritum Sanctum? Et ignoroient-ils qu'ils en contiennent & en communique la vertu?* Il y a dequoy s'étonner qu'un homme qui a tant de confiance en ses lumiéres, se soit si grossiérement trompé dans ce qu'il allégue de M. Aubertin & qu'il n'ait pas pris garde qu'en cét endroit M. Aubertin prend le terme de *repræsentare* dans le sens que le Cardinal du Perron luy donne pour *præsens reddere, exhibere*, c'est à dire pour, *rendre present, donner communiquer*, & non pour, *figurer*, comme il paroit par toute la suite de son discours. Il s'agissoit d'un passage de Tertullien qui porte *que Jesus Christ représente son Corps par le pain*, le Cardinal du Perron avoit dit que par representer il faut entendre rendre present, communiquer exhiber. M. Aubertin apres avoir montré que dans l'usage ordinaire des Peres, ce terme signifie figurer, suppose le sens de du Perron, & fait voir qu'en ce cas mesme le passage de Tertullien ne laisseroit pas de détruire la Pag. 665

CH. X. Transsubstanciation, car il faudroit toûjours dire que le pain demeure pain. Et parce qu'on eust pû répondre que par le pain on doit entendre les accidens du pain, il réfute cette échappatoire & dit, *Docent veteres aquam & oleum post consecrationem repræsentare Spiritum Sanctum sicut ait Tertullianus pane repræsentari Corpus Christi, sic enim Cyrillus, sive Author Catecheseon illi tributarum, Oleum post invocationem, &c. Christi & Spiritus Sancti charisma est, & divinitatis ipsius præsentiæ operativum. Sic Basilius & Ambrosius in aqua Batismi præsentiam spiritus esse asserunt. Nec tamen quis dixerit per oleum & aquam intelligenda esse accidentia olei & aquæ.* Il paroit par là que Monsieur Arnaud se trompe quelquefois quand il compose ses Livres, car à moins que de se tromper, on ne peut pas alléguer ce passage de M. Aubertin, pour prouver que les Peres ont enseigné que le Baptéme & le chresme sont les figures du S. Esprit.

Albert. de Sacr Euchar. lib. 2. pag. 322.

Mais laissant à part cette équivoque, je dis qu'il ne suffit pas de montrer ce que les Peres enseignent du Baptéme & du chresme, il faut faire voir que Nicéphore, & le Concile de Nicée les ayent formellement appellez, *images du S. Esprit*, car à moins que de cela l'on ne peut rien conclurre à leur égard. *Ils savoient*, dit-il, *qu'ils sont la figure du S. Esprit selon les Peres.* Mais ils pouvoient bien savoir aussi que l'Eucharistie est la figure, & l'image du Corps de Jesus Christ selon les Peres, & cependant ils ne laissent pas de le nier, & de soûtenir mesme qu'aucun des Peres ne l'a ainsi appellée aprés la consécration. D'ailleurs Nicéphore & les Peres de Nicée pourroient luy dire que quelque vertu qui accompagne le Baptéme, & le chresme, ils ne sont pourtant pas faits l'accroissement du S. Esprit, comme le pain & le vin de l'Eucharistie sont faits

l'accroissement du Corps & du Sang de Jesus CH. X.
Christ, & que par conséquent ils ne sont pas virtuellement la mesme chose.

Ce que M. Arnaud ajoûte, *qu'il se servoient eux-mesmes des miracles operez par les images pour en établir le culte, & que l'Auteur de la Théorie des choses Ecclesiastiques dit que le pain non consacré, qui est le type du corps de la Vierge Marie, communiquoit à ceux qui y participoient une bénédiction ineffable,* cela dis-je ne mérite pas de réponse; car il ne paroit point que ces gens ayent jamais attribué aux images une vertu surnaturelle, résidente ordinairement en elles, qui ayt pû leur faire dire que les images sont changées en la vertu de Jesus Christ, ou des Saints, moins que l'image soit un accroissement de Jesus Christ ou des Saints. Et quant au pain qui selon Germain est le type du corps de la Vierge Marie, la bénédiction inéfable qu'il dit qu'il communique, n'est pas la vertu du corps de la Vierge dõt il est le type. Ibid.

Il ne sert de rien enfin de dire *que la figure se rapporte de soy-mesme à l'original, & non pas à la vertu, que c'est à l'original qu'elle est opposée, que c'est de l'original qu'elle est distinguée, que quand elle est privée de vertu c'est par accident, & qu'il est aussi ridicule de dire qu'une figure cesse d'estre figure, parce qu'elle devient efficace, que de dire qu'une statuë cesse d'estre statuë lors qu'on la dore.* Car il est vray que la premiére & la plus naturelle opposition est entre la figure, & l'original, & que la figure n'est opposée à la vertu qu'entant que par l'impression de la vertu une chose devient en quelque sorte l'original en un sens propre. Ainsi parce que l'aliment que nous mangeons devient en quelque sorte en un sens propre le corps que nous avions auparavant, bien qu'il soit en effet distingué de luy quant à la substance, ou à la matiére, d'une distinction numérique Pag. 665

CH. X. comme on parle, puisque ce n'est pas la mesme substance, ou la mesme matiére en nombre, mais une addition à nostre premiére substance, on ne laisse pas de l'opposer à la figure, & de dire que ce n'est pas l'image de nostre corps, mais nostre corps, nostre propre corps, le corps mesme que nous avions auparavant, & non un autre. Or c'est ainsi que les Peres opposent la figure au pain de l'Eucharistie, & qu'ils disent qu'il cesse d'estre figure, savoir lors que par l'impression de la vertu surnaturelle du Corps du Seigneur il devient ce propre corps, non un autre, comme on l'a déja mille fois expliqué.

C'est là ce que Monsieur Arnaud a dit de plus considérable sur le sujet du II. Concile de Nicée & des autres adversaires des Iconoclastes, Ce qu'il ajoûte ensuite ne consiste qu'en des répétitions ou en des choses peu importantes, & qu'il n'est pas difficile de réfuter par luy-mesme. Pour exemple ce qu'il dit de l'eau du Baptéme & du chresme qu'ils sont des figures qui contiennent la vertu, est une objection qu'il a faite plusieurs fois & à laquelle on a déja répondu. Ce qu'il dit que *l'estat d'image n'a de soy aucune incompatibilité, ny réelle ny apparente avec une consécration qui rempliroit le pain & le vin de la vertu du Corps de Jesus Christ* a esté déja réfuté, car dans le sens des Grecs l'état d'image est incompatible, avec ce que le pain & le vin deviennent par l'impression qu'ils reçoivent de la vertu du Corps de Jesus Christ, parce qu'ils deviennent en un certain sens le propre Corps, & le propre Sang du Seigneur. Ainsi tout ce que M. Arnaud dit en général des deux états l'un *compatible* & l'autre *incompatible*, ne sont que des paroles en l'air. On sait qu'il y a des états compatibles & d'autres incompatibles, mais il s'agit de savoir si les Grecs n'ont pû croire sans estre extravagans & insensez, qu'il

Liv. 7. c. 6. p. 67. Chap. 6. pag. 674

y avoit de l'incompatibilité entre ces deux expressions, *l'Eucharistie est l'Image du Corps de Jesus Christ*, & *l'Eucharistie est le propre Corps de Jesus Christ*, encore qu'ils entendissent une proprieté par impression de vertu. J'avouë qu'il n'y a pas entre ces deux états d'image, & de propre corps une incompatibilité réelle, mais il faut reconnoistre aussi qu'il y en a une apparente, sur tout lors qu'on l'a fait consister seulement dans les termes, comme je croy que ces Grecs ont fait. Si M. Arnaud veut qu'ils l'ayent faite consister dans la chose mesme, outre que ce different sera de tres-petite consequence pour le fond, je n'ay qu'à luy opposer ce qu'il nous a luy-mesme appris sur le sujet d'Anastase & des autres qui ont nié que l'Eucharistie fust une figure. *Que ce ne sont point deux principes incompatibles ny deux expressions contraires dans le langage de ce temps-là de dire que l'Eucharistie n'est pas la figure du Corps de Jesus Christ, & qu'elle est néanmoins une représentation des Mystéres de sa vie, & que les mesmes Auteurs qui enseignent l'un, nous enseignent aussi l'autre.* Je n'auray qu'à luy dire que dans les mesmes lieux où ils nient tres-fortement que l'Eucharistie soit une image, ils avoüent qu'elle est un symbole, & que Damascene luy-mesme qui ne peut souffrir qu'on l'appelle image ou type, ne laisse pas d'asseurer que la mesme œconomie qui fut observée sur le Corps naturel de J. Christ est observée sur le pain, ce qui établit une véritable ressemblance dans le fond. Je n'auray qu'à luy opposer l'explication que Bessarion donne aux paroles de Damascene. *Par la figure*, dit-il, *il entend une ombre qui n'est en tout qu'une figure signifiant simplement un autre sujet, sans avoir pour tout aucune puissance d'agir.*

CH. X.

Liv. 7. c. 2. p. 630.

Bessarió de Sacram. Euchar.

M. Arnaud répondant à ce passage de Bessarion que j'avois mis en avant contre l'Auteur de

CH. X. la Perpétuité dit, *Que Bessarion a eu raison de dire que*
Chap. 6. *S. Jean de Damas en niant que l'Eucharistie soit une fi-*
pag. 6. o. *gure entend une figure nuë & sans efficace. Car ce n'est pas qu'il prétende qu'une figure efficace ne fust pas une figure, mais c'est qu'il suppose que de dire que l'Eucharistie est signe de Jesus-Christ, & non son corps, ce seroit dire qu'elle est une simple figure sans vertu & sans efficace, parce que la qualité de figure n'enferme point de vertu, & qu'elle n'en auroit point d'autre qui luy donnast cette vertu. Ainsi selon Bessarion il est vray que S. Jean de Damas en niant que l'Eucharistie soit la figure de Jesus Christ, entend par le mot de figure une ombre & une figure sans efficace, parce qu'en effet si l'Eucharistie estoit simple figure, elle seroit une figure sans efficace, & il n'y auroit aucun passage de l'Ecriture qui peust prouver cette efficace comme nous le montrerons ailleurs. Cette proposition est donc vraye en un sens, si l'Eucharistie n'estoit qu'une figure elle seroit une figure vuide. Mais celle-cy n'est vraye en aucun sens, si l'Eucharistie estoit une figure efficace elle ne seroit pas figure.*

Il veut dire qu'il n'est pas possible d'attribuer à l'Eucharistie aucune vertu, si on ne reconnoit qu'elle est le Corps de Jesus Christ en substance, mais, 1. ce principe est faux en luy-mesme, & le contraire se peut prouver par l'exemple de
Rom. 2. la parole de l'Evangile que S. Paul appelle *la Puissance de Dieu à salut*, & par l'exemple du Baptéme qui est accompagné de la vertu du Sang de Jesus Christ, & qui pourtant selon l'Ecriture est le lavement de nostre régénération. En effet pour nous appliquer la vertu surnaturelle du Corps de Jesus Christ, il n'est pas nécessaire que la substance de ce corps soit localement dans l'Eucharistie, il suffit que son Esprit y soit, & qu'il y opére. 2. Il est faux qu'il n'y eust aucun passage de l'Ecriture qui pust prouver cette efficace. Cela mesme que Jesus Christ dit,

faites cecy en commémoration de moy, & ce que S. Paul ajoûte, *Que toutes les fois que nous mangerons de ce pain, & que nous boirons de ce Calice, nous annoncerons la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne*, cela dis-je, enferme la communication de sa vertu. Car Jesus Christ & sa mort ne sont pas des objets de simple considération historique. Il en est de ce divin Sauveur comme du Soleil, qu'il n'est pas possible de voir sans estre éclairé, & réjoüy de ses rayons. *Si on le regarde*, dit un Prophéte, *on en est illuminé*. Annoncer comme on doit, sa mort, est sans doute une action inséparable du sentiment de son efficace, & c'est fort peu connoître Jesus Christ que d'oser nier cette verité. 3. D'ailleurs il n'est pas vray que Damascene combatte contre ceux qui nient que l'Eucharistie soit le Corps de Jesus Christ en substance, & qui disent qu'elle ne l'est qu'en vertu, ny n'est vray que Bessarion luy impute ce raisonnement, *Si l'Eucharistie n'estoit pas la propre substance du Corps de Jesus Christ, elle ne seroit qu'une simple figure sans efficace & sans vertu*. C'est un tour de l'esprit de M. Arnaud, qui n'a nul fondement dans le passage de Damascene, ny dans celuy de Bessarion. Bessarion veut bien que Damascene ait crû la Transsubstanciation, & la présence substancielle, car estant Cardinal de l'Eglise Romaine comme il estoit, il n'avoit garde de soûtenir le contraire, mais il ne dit point que Damascene ait raisonné comme M. Arnaud le suppose. 4. M. Arnaud nous fournit luy-mesme dequoy dissiper toutes ses subtilitez sur le Concile de Nicée, car il ne faudroit qu'appliquer au Concile de Nicée ce qu'il dit de Damascene en faisant raisonner ces Peres de cette maniére ; *Dire que l'Eucharistie est une image de Jesus Christ, c'est dire qu'elle n'est qu'une simple image sans efficace, parce que la qualité d'image n'enferme point de vertu,*

CH. X. *& que l'Eucharistie ne sauroit avoir d'ailleurs cette vertu, n'y ayant aucun passage de l'Ecriture qui la luy attribuë, ny dont on la puisse conclurre. Or les Iconoclastes disent que l'Eucharistie est une image. Donc ils disent que c'est une simple image, sans efficace, & sans vertu, & par conséquent ils se contredisent quand ils l'appellent ensuite le Corps de Jésus Christ, car si c'est une simple image ce ne peut pas estre ce corps virtuellement.* Ce raisonnement attribué aux Peres de Nicée seroit mieux fondé que celuy qu'il impute à Damascene, parce qu'il ne paroit point que Damascéne dispute contre des gens qui expliquassent les paroles de Jesus Christ, *Cecy est mon Corps*, en ce sens, Cecy est la figure de mon Corps, au lieu qu'il paroit que les Iconoclastes les avoient expliquées en ce sens, Cecy est l'image de mon Corps, d'où il s'ensuit qu'on pouvoit leur dire avec plus d'apparence que Damascene n'auroit fait, que n'y ayant point d'autre passage de l'Ecriture qui pust prouver que ce fust le Corps de Jesus Christ en vertu, ce n'estoit selon eux qu'une simple image sans efficace.

Chap. 6. pa. 683. Quant à ce que M. Arnaud dit que *bien que les adversaires de Paschase expliquassent ces paroles, le Corps de Jesus Christ, de la vertu de Jesus Christ, si est-ce qu'ils ne disoient pas que ce fust le corps mesme, qu'ils ne se servoient pas de ce principe, la figure n'est pas l'original, pour montrer que l'Eucharistie estoit l'original & non pas la figure, qu'ils ne faisoient pas ce ridicule argument l'Eucharistie à la vertu du Corps de Jesus Christ, dont elle n'est pas figure.* On luy répond que ce n'est pas aussi pour cela qu'on a employé les adversaires de Paschase. On les a employez pour faire voir que ce n'est pas une chose ny nouvelle, ny extraordinaire, d'entendre par le Corps de Jesus Christ, son corps en vertu puisque des gens du 9 siécle l'en-

rendoient de cette maniére. *Mais*, dit-il, *ils ne disoient pas que l'Eucharistie fust proprement & vrayment le Corps de Jesus Christ*. Il ne nous paroit pas en effet qu'ils le dissent, ny qu'ils niassent que ce fust une figure, ny qu'ils raisonnassent comme les adversaires des Iconoclastes, & de là l'on peut bien conclurre qu'ils n'admettoient pas l'hypothése des Grecs toute entiére, qui est que ce Corps de Jesus Christ en vertu, est un accroissement du corps naturel; pour en inférer qu'il est son corps proprement & qu'il n'en est pas une figure. Mais cela n'empesche pas que par le terme de corps ils n'entendissent la vertu du corps. *Si leur erreur*, dit M. Arnaud, *les portoit à entendre par le mot de corps, la figure & la vertu, le sens commun les portoit à s'expliquer en des termes propres pour se faire entendre.* Mais je dis que les Grecs s'expliquent aussi en des termes propres, & qui ne font pas moins connoistre leur pensée. Elie de Créte qui avoit assisté au Concile de Nicée ne dit-il pas formellement *que le pain est changé en l'efficace du Corps de Jesus Christ.* Cyrille d'Alexandrie & Eutychius n'avoient-ils pas dit la mesme chose. Théophylacte n'a-t-il pas tenu le mesme langage. Damascene n'a-t-il pas dit que c'est *un pain uny à la Divinité, un accroissement du Corps de Jesus Christ.* Nicolas de Méthone n'a-t-il pas dit que Jesus Christ *joint sa Divinité à ces choses qui sont familiéres à la nature?* Et combien d'autres explications trouvera-t-on dans les passages que j'ay rapportez jusqu'icy, qui ne sont pas en petit nombre? Que M. Arnaud dise tant qu'il voudra que *ce langage est si étrangement éloigné de la nature & de l'usage, que pour le rendre intelligible il eust fallu faire crier ce prétendu sens à son de trompe dans tout l'Orient, & avertir tout le monde que l'on entendoit les mots en des sens si extraordinaires, qu'ils n'estoient jamais venus dans l'es-*

CH. X. Ibid.

Ibid.

Comm. in Greg. Naz.

Chap. 5. p. 669.

CH. X. *pris de personne. Qu'à moins que de cela tous ces Auteurs auroient dû passer pour des trompeurs & des fourbes.* Les Grecs luy répondront que sa Rhétorique est également injuste, soit qu'elle soit en belle humeur, soit qu'elle se mette en colére. Ils se sont assez clairement expliquez pour ceux qui ont des oreilles. Ils ne sont ny *trompeurs*, ny *fourbes*, car ils n'ont jamais dit une seule fois que l'Eucharistie fust le Corps naturel de Jesus Christ en propriété de substance, & ils ont dit au contraire plusieurs fois qu'elle est son corps en vertu.

Il vaut donc mieux, ce me semble, reserver ce beau *son de trompe*, dont on parle icy, pour faire savoir au public qu'on ne doit plus alléguer dans la dispute, les passages des Peres qui importunent M. Arnaud. Car puis que j'ay encouru son indignation, pour avoir allégué le passage de Facundus, il est bien juste que desormais le monde soit averty de cette nouvelle Loy. *Il faut*, dit-il, *que le passage de Facundus se trouve par tout à quelque*
Chap. 5. *prix que ce soit, fust-ce sans occasion & sans raison.....*
pag. 684 *Il s'agit de savoir si les mots de Corps de Jesus Christ peuvent estre pris pour l'efficace & la vertu de ce corps; & c'est dequoy Facundus ne parle point.* Il s'agit donc de savoir si les mots de Corps de Jesus Christ peuvent estre pris en un autre sens que pour la substance du Corps naturel de Jesus Christ, & c'est dequoy Facundus parle. Contenir le mystére du Corps de Jesus Christ, & en contenir la vertu, sont deux expressions qui signifient au fond une mesme chose dans le sens de Facundus, & c'est solidement & avec raison qu'on l'a allégué. Mais quand un passage embarrasse M. Arnaud il le faut mettre à part, parce qu'il en a la teste rompuë. Laissons donc Facundus pour cette fois pour complaire à M. Arnaud, & passons au Concile de Constantinople qu'on a appellé des Iconoclastes.

Ce Concile dit premierement, *Que Jesus Christ nous a commandé d'offrir une image, une matiére choisie, c'est à dire la substance du pain.* Il est clair que leur sens est, que ce qu'on offre dans l'action de l'Eucharistie, & ce qui est une image, est une substance du pain. Dire sur cela que leur sens est, non que ce soit en effet une substance de pain, mais seulement que c'est *une chose qui en conserve la figure & la ressemblance*, c'est à mon sens une fuite & une échappatoire frivole, car que ne peut-on pas éluder s'il est permis d'expliquer ces termes *la substance du pain*, par ceux-cy, *non la substance du pain, mais la figure & la ressemblance.* Avec tout cela M. Arnaud ne laisse pas de m'avertir, *Qu'à peine ay-je droit de proposer humblement mes doutes, & que j'ay besoin d'une extréme modestie pour empescher qu'on ne soit choqué de me voir embarrassé de si peu de chose, que je ne consulte point le sens commun sur ce que je dois dire, & que les chicanes de l'Ecole Calviniste dont je suis plein, m'empeschent de faire réflexion sur la maniére dont les autres hommes parlent.* Ensuite de cela il fait un discours de six grandes pages qui revient à peu prés à cecy, *Que quand le jugement de la raison ou de la foy est contraire aux idées des sens & de la concupiscence, il se forme deux sortes de langage qui subsistent ensemble, l'un conforme aux idées des sens & de la concupiscence, & l'autre conforme à la raison & à la foy.* Pour établir ce principe il dit, *que la foy change le jugement des sens & de la concupiscence, quelle nous fait voir que ce que nous appellons des biens sont de véritables maux, que nos maux sont de veritables biens, que ceux qu'on appelle heureux sont malheureux, les riches pauvres, les pauvres riches, les sages fous, les prudens, imprudens, & les Savans ignorans.* Il ajoûte, *que la Philosophie renverse aussi souvent les idées communes. Que les Thomistes soûtiennent que la matiére n'a point d'existence, qu'un*

CH. X. Apud. Concil. Nicen. Art. 6.

Chap. 7. p. 439.

Ibid. c. 7.

CH. X. *corps mort n'a rien de commun avec un corps vivant, Que quelques Philosophes de ce siécle enseignent que les animaux ne sont que des machines, & des automates, & que les qualitez sensibles ne sont pas dans les choses mesmes, mais que ce sont des impressions de nos sens. Qu'un grand nombre d'habiles Astronomes croyent avec Copernic que le Soleil, & les Etoiles, sont immobiles, & que c'est la terre qui par ses divers mouvemens fait le jour & la nuit, & la diversité des saisons.* Il dit ensuite, *qu'il y a en toutes ces choses un double langage, l'un qui suit l'apparence & l'autre qui suit la verité. Qu'il en est de mesme à l'égard de l'Eucharistie, parce que la foy y corrige les idées des sens, & que de là naist ce double langage, l'un par lequel on appelle l'Eucharistie pain, substance du pain, matiére de pain, & l'autre par lequel on l'appelle Corps de Jesus Christ.*

Il ne faut pas aller plus avant sans profiter de l'avertissement de M. Arnaud, de peur qu'il ne m'accuse aussi de n'avoir pas assez de docilité. Ce sera donc *humblement* je luy proposeray les doutes que le sens commun me fournit apres l'avoir consulté, sur sa prétenduë solution. 1. Il me semble qu'elle porte tous les caractéres de la contrainte, & qu'on y voit les marques d'un esprit qui s'est extraordinairement échauffé pour se délivrer d'un mauvais endroit où il se sentoit embarassé & dont naturellement il ne pouvoit sortir. Quel rapport y a-t-il des idées de la concupiscence, de celles de la Religion, & des sentimens singuliers des Thomistes, des Cartésiens & des Coperniciens avec le discours de ces bons Evesques Grecs qui vivoient au huitiéme siécle, & qui asseurément n'avoient point toute cette philosophie dans la teste? Qui pourra s'imaginer que leurs expressions, qui sont simples & de bonne foy, ayent esté formées sur le modéle de ces doubles langages, c'est à dire sur une observation

que presque personne ne s'estoit encore avisé de faire, tant ces doubles langages sont éloignez de là veuë & de l'usage ordinaire du monde.? A la verité je ne m'attendois pas que les idées de la concupiscence, ny les corps morts des Thomistes, ny les impressions, ou les automates des Carthésiens, ny le systéme de Copernic, se vinssent mesler dans nostre dispute pour décider la question si les Grecs croyent la Transsubstanciation, ou s'ils ne la croyent pas. 2. Quelle apparence y a-t-il que des Evesques assemblez en Concile dont les paroles devoient régler la foy des peuples, & qui d'ailleurs devoient parler sagement ayant des adversaires sur les bras, comme ils en avoient, eussent abandonné le stile de la Religion si nous en croyons M. Arnaud, pour suivre celuy des sens que la Religion condamne? Que sans aucune nécessité ils eussent appellé l'Eucharistie *une matière* & *une substance de pain*, la considérant mesme apres la consécration, sans y ajoûter ny explication ny adoucissement, & qu'ils eussent voulu s'exposer si imprudemment aux reproches de leurs ennemis, dont ils ne devoient attendre ny grace, ny support, & qui ne demandoient que des prétextes pour les rendre odieux aux peuples. 3. Mais comment s'est-il fait que leurs adversaires qui pour les censurer sur le terme d'image, ont osé avancer contre la vérité, qu'aucun des Peres n'avoient donné le nom d'image à l'Eucharistie aprés la consécration, ayent esté si doux & si debonnaires que de leur pardonner ceux de *substance de pain*, si en effet leur foy estoit celle de l'Eglise Romaine, que ce n'est plus une substance de pain? Est-ce qu'ils ont eu en veuë eux aussi, les corps morts des Thomistes & les automates des Cartésiens, ou qu'ils ayent épargné leurs adversaires en faveur du systéme de Copernic?

CH. X.

CH. X. 4. Si l'on examine ces exemples de *double langage* que M. Arnaud met en avant, on trouvera qu'ils sont tous défectueux, ou à l'égard d'eux-mesmes, ou dans l'application qu'il en fait. Il n'est pas vray que la Religion enseigne absolument que ce que nous appellons des biens soient de véritables maux, & que nos maux soient de véritables biens, ny qu'elle change le bonheur en malheur, la richesse en pauvreté, la pauvreté en richesse, la sagesse en folie, la prudence en imprudence, & la science en ignorance. La Religion enseigne que ces choses sont, en effet & en elles mesmes, ce que nous les appellons, parce que ce sont ou des benédictions & des graces temporelles de Dieu, ou des châtimens & des afflictions qui nous viennent de sa main, & jusques-là son langage s'accorde fort bien avec le langage ordinaire des hommes. Mais elle nous enseigne aussi que ces choses changent de nom & de nature par le bon ou le mauvais usage qu'on en fait, que les richesses deviennent une véritable pauvreté, le bonheur un malheur, la sagesse une folie, la prudence une imprudence, & la science une ignorance entre les mains des personnes vicieuses qui corrompent ces dons de Dieu, & qui changent leur naturelle destination, que les afflictions de mesme deviennent des biens, la pauvreté une richesse, & le malheur un bonheur, entre les mains d'un homme vertueux, & craignant Dieu. Si la concupiscence s'oppose à ce langage & qu'elle veüille parler autrement, la Religion ne le souffre point. Ainsi le double langage qu'il y a à l'égard de ces choses, est fondé non sur les idées de la concupiscence, mais sur la verité mesme. Quand on appelle les richesses des biens, & les afflictions des maux on considére ce qu'elles sont de leur nature, & quand on les appelle autrement on a

égard à ce qu'elles sont par accident. Ces deux langages s'accordent fort bien, & ils sont tous deux propres & véritables, sans que les idées de la concupiscence y ayent aucune part. Outrecela la Religion considére les biens & les maux temporels, ou absolument en eux-mesmes, ou par comparaison aux biens & aux maux spirituels. Au premier égard, elle dit que ce sont des biens & des maux, comme ils le sont en effet; au second elle a de la peine à leur donner ce nom, parce qu'ils ne sont pas considérables au prix des biens & des maux éternels. Si la concupiscence s'oppose à ce langage & qu'elle en parle autrement, la Religion ne le souffre point. Il est donc certain que le double langage est fondé sur de divers égards, & qu'il est toûjours véritable. Mais il n'en est pas de mesme dans le sujet dont il s'agit. Car supposé la Transsubstanciation on ne sauroit à aucun égard appeller l'Eucharistie consacrée une *substanee de pain*, ny dire que *nous offrons la substance du pain*, & que *la substance du pain est l'Image du Corps de Jesus Christ*, sans que la Religion condamne ces expressions comme fausses en tout sens, & contraires à la foy qui nous ordonne de croire que la substance du pain n'est plus. Dire que par la substance du pain on entend *la simple figure & la ressemblance*, comme avoit fait l'Auteur de la Perpétuité, cela ne se peut, car la substance & la simple apparence sont deux termes directement opposez dans le langage des hommes, & dire *la substance du pain*, c'est autant que si l'on disoit un pain réel & non simplement apparent. D'ailleurs les Peres de Constantinople comparent cette substance du pain avec la substance humaine que J. Christ a prise. *Comme Jesus Christ*, disent-ils, *a pris la matiére seule ou la substance humaine sans subsistence personnelle, de mesme il nous a commandé d'offrir une Image,*

CH. X.

CH. X. *une matière choisie, c'est-à-dire la substance du pain*, ce qui fait voir qu'ils prennent le terme de *substance* en un sens propre & non pour une simple *apparence*. Enfin ils disent que *comme la substance humaine que Jesus Christ a prise n'a pas la subsistence personnelle, de mesme cette substance n'a pas la forme ou la figure humaine*, ce qui montre clairement que comme par la substance humaine ils ont entendu un sujet capable d'avoir la subsistence personnelle, ils ont aussi entendu par la substance employée dans l'Eucharistie un sujet réel qui pourroit avoir la forme ou la figure humaine, & par conséquent une véritable substance capable de soûtenir une forme extérieure & une figure.

Dire aussi comme fait M. Arnaud que c'est le langage des sens contraire au jugement de la foy, c'est ne rien dire. Car si la foy corrigeoit le rapport des sens, elle ne souffriroit pas qu'on réglast ses expressions sur la fausseté de leur témoignage, & beaucoup moins dans un acte de Concile dont les termes suivant les maximes de M. Arnaud ou de l'Eglise dans laquelle il est, doivent servir de loy à la posterité non seulement pour bien parler, mais aussi pour bien croire. On y doit donc tenir exactement le langage de la foy, non celuy des sens, contre lesquels il faudroit au contraire se précautionner pour s'empécher de leur surprise. Quand la Religion Chrétienne est venuë au monde, & qu'elle a corrigé les erreurs des hommes, qui croyoient que leurs idoles fussent des Dieux, elle en a mesme tant corrigé leur langage. Elle n'a plus souffert qu'on parlast des *Dieux* au nombre pluriel, ny qu'on mist plus en avant Jupiter & Mercure, & ces autres fausses Divinitez, comme on faisoit auparavant, moins eust elle permis qu'on eust gardé ce style dans les Prédications, dans les instructions publiques,

publiques, où l'on traitoit ses mystéres, & beaucoup moins encore dans les arrestez des Conciles. CH. X.

Quant à l'exemple des Philosophes, il ne faut pas trouver étrange si les Philosophes s'accommodent au langage des autres hommes bien qu'il soit contraire à leurs hypothéses. Car ils n'en sont pas les maîtres, la néceſſité de s'entendre les uns les autres dans le commerce, & la crainte de paſſer pour extravagans s'ils affectoient un nouveau style, les oblige de parler comme le monde parle, puisqu'ils ne peuvent pas faire que le monde desaprenne son langage, & qu'il s'accoûtume à parler selon leurs opinions. Cela fait voir que leurs opinions ne régnoient pas quand le langage humain s'est étably, & qu'encore aujourd'huy elles ne sont point populaires, mais cela ne montre pas qu'il en eust esté de mesme dans la Religion Chrétienne à l'égard de l'Eucharistie. Le langage de l'Eglise touchant ce mystére n'a pas esté trouvé tout fait, il a esté formé sur les sentimens qu'on a commencé d'en avoir dés qu'on a commencé d'en parler. Supposé donc que dés la naiſſance du Christianisme on eust crû que le témoignage des sens estoit faux & trompeur, & que la substance du pain étoit réellement changée en celle du Corps de Jesus Christ, on se fust bien donné de garde de parler selon les sens, & la Religion qui en estoit la maîtreſſe ne l'eust nullement souffert. D'autant plus que si l'on fait la supposition que je dis, il faut néceſſairement reconnoître que ce mystére est populaire, n'y ayant aucun du peuple qui ne doive savoir que la substance qu'il reçoit est non celle du pain, mais celle du Corps de Jesus Christ. Outre cela il-y-a bien de la différence entre la Religion & la Philosophie, les opinions philosophiques n'intéreſſent pas tant ny le monde en gé-

CH. X. néral ny en particulier ceux qui les tiennent, qu'on se doive mettre en peine des expressions communes quelques contraires qu'elles soient à ces opinions, & quelques induisantes qu'elles soient à l'erreur. Personne ne sera damné quand il croira qu'un corps mort est la partie matérielle de l'homme qui reste, ny quand il croira que les animaux ne sont pas des Automates, mais de véritables corps vivans, ny quand il croira que les couleurs sont réellement dans les objets, ny quand il croira que le Soleil & le Firmament tournent, & que la terre est immobile. Les Carthésiens & les Caperniciens n'ont point encore proposé leurs sentimens comme nécessaires à salut, ny comme obligatoires pour la conscience. Ainsi quand les sentimens contraires seroient des erreurs, on ne les craint pas assez pour aller troubler le repos du langage humain. Mais si la Religion Chrétienne a proposé la Transsubstanciation ou la présence substancielle, elle a dû la proposer comme une article de foy, qu'il est nécessaire de croire pour estre sauvé comme un article qui oblige la conscience, & rejetter l'erreur contraire comme une erreur damnable incompatible avec le salut, & par conséquent elle a dû se précautionner sur les expressions, & ne laisser pas aux sens, c'est-à-dire à des témoins trompeurs & menteurs, le pouvoir de faire dire à un Concile dans une détermination de foy, que nous offrons dans l'Eucharistie une substance de pain.

Page 623. Dire enfin que ce Concile a voulu seulement *désigner l'Eucharistie & en marquer la matière* comme le dit M. Arnaud, est un autre échappatoire insoutenable. Car quand on en marque la matiére par le terme de *substance de pain*, on la considére avant la consécration, supposé qu'on croye que par la consécration ce n'est plus la substance du pain, mais celle du Corps de J. Christ. Cependant

ces Peres l'ont considérée aprés la consécration CH. X.
comme il paroit par tout leurs discours. Ceux de Nicée l'ont ainsi reconnû, car ils les censurent d'avoir appellé l'Eucharistie Image aprés la consécration. Or au mesme lieu que ceux de Constantinople l'appellent Image, ils l'appellent aussi substance de pain. Si la censure de ceux de Nicée est bonne, l'Eucharistie sera, selon le Concile de Constantinople, *imago* aprés la consécration. Elle sera donc aussi, *substance de pain* aprés la consécration. Quelle apparence y-a-t-il que M. Arnaud entende mieux aujourd'huy le sens de ce Concile que ne faisoient les Peres de Nicée, qui avoient au milieu d'eux plusieurs Evesques de ceux qui avoient assisté à l'assemblée de Constantinople, & entr'autres celuy la mesme qui y avoit présidé? Mais je veux que les Peres de Nicée se soient trompez, & que M. Arnaud l'entende mieux qu'eux, il est constant qu'ils devoient censurer l'expression de *substance de pain*, puis qu'ils ne la pouvoient prendre que comme dite de l'Eucharistie aprés la consécration. Ceux de Constantinople appellent l'Eucharistie au mesme lieu & dans la mesme période, *imago & substance de pain.* Ils prennent le nom d'image, comme une qualité donnée à l'Eucharistie aprés la consécration. Il faut donc nécessairement qu'ils ayent pris la substance du pain, comme un attribut appliqué de mesme à l'Eucharistie aprés la consécration. Cependant ceux de Nicée censurent le premier, & ne censurent en aucune maniére l'autre, ils sont choquez de l'un & ne le sont pas de l'autre, ce qui conclut comme je l'ay déja dit que leur hypothése n'estoit pas la Transsubstanciation.

Les Evésques de Constantinople comparent l'Eucharistie avec le Corps naturel de Jesus Christ, disent que *comme le Corps naturel est* Chap. 7.
Saint, estant divinisé, ainsi celuy qui est son Corps par p. 636.

CH. X. *institution savoir son Image est Saint* ὡς διά τινος ἁγιασμοῦ χάριτι θεωθὲν. J'avois traduit ces derniéres paroles, *estant rendu divin par quelque sanctification de grace. C'est une falsification à M. Claude,* dit M. Arnaud, *d'avoir traduit que l'Eucharistie est renduë divine par quelque sanctification de grace.* Si c'est une falsification à moy, elle m'est commune avec le traducteur Latin du Concile dans l'Edition de Binius, car il a mis ces propres termes, *Ut pote per quandam sanctificationem gratiæ sanctificata*, & à la marge, *deïficata*, c'est-à-dire mot pour mot, *comme estant sanctifiée* (ou *renduë divine*) *par quelque sanctification de grace.* Monsieur Arnaud qui justifioit il n'y a pas long-tems Forbése, disant qu'on ne pouvoit qu'injustement l'accuser d'avoir falsifié le passage de Jérémie Patriarche de Constantinople, puis qu'il n'avoit fait que suivre la traduction de Socolovius, a-t-il si-tost changé d'avis & oublié sa maxime, sans autre raison si ce n'est que là il s'agissoit de Forbése, & qu'icy il s'agit de moy? Ce qui estoit alors une injustice, est-il venu justice par la seule différence des personnes? Mais voyons si c'est en effet une falsification. Il dit qu'il faut traduire

Ibid. *estant divinisé par une faveur toute gratuite par le moyen d'une certaine consécration*, parce qu'il faut joindre χάριτι à θεωθὲν, mais pourquoy le joindre plûtost à θεωθὲν, qu'à ἁγιασμοῦ? Pourquoy traduire plûtost χάριτι, par *faveur gratuite*, que par le mot de *grace*? Pourquoy traduire plûtost ἁγιασμοῦ par le terme de *consécration*, que par celuy de *sanctification*? Il est certain que l'Interpréte Latin ne pouvoit mieux traduire qu'il a fait εἰκὼν αὐτοῦ ἁγία *son Image est Sainte*, pourquoy est elle sainte? ὡς διά τινος ἁγιασμοῦ χάριτι θεωθὲν *comme estant divinisé par une certaine sanctification par grace* (ou *par la grace.*) C'est la grace qui luy donne la sanctification en la divini-

sant, ce qui ne sauroit estre mieux exprimé en Latin que par ces mots, *Ut pote per quandam sanctificationem gratiæ deïficata*, & en François, *comme estant divinisée par une sanctification de grace*. Il paroît que c'est le sens de ce Concile par les paroles qui suivent immédiatement aprés; *car c'est ce que le Seigneur a eu dessein de faire, que comme en vertu de l'union il a divinisé la chair qu'il a prise par une sanctification qui luy est propre naturellement, de mesme il a voulu que le pain de l'Eucharistie comme estant la véritable image de sa chair naturelle, fust fait un Divin corps par l'avénement du S. Esprit, l'oblation estant par le moyen du Prestre, transferée d'un état commun à un état de sainteté. C'est pourquoy comme la Chair naturelle de Jesus Christ doüée d'ame & d'intelligence a esté ointe du S. Esprit estant unie à la Divinité, de mesme son image, savoir le pain divin est remply du S. Esprit.* Il est clair qu'ils opposent la sanctification que la Chair naturelle de Jesus Christ a receüe en vertu de l'union hypostatique, à la sanctification que son image reçoit par l'avénement du S. Esprit. Là disent-ils, la chair naturelle fut ointe du S. Esprit. Icy son Image savoir le pain est remply du S. Esprit. Il s'agit donc d'une sanctification que le pain reçoit en qualité d'image de la chair naturelle de Jesus Christ; & cette sanctification est la grace du S. Esprit qui remplit le pain. La sanctification que la chair naturelle a receuë n'est pas une consécration qui en ayt changé la substance en une autre, mais une sanctification inhérente laquelle laissant subsister la nature humaine a fait qu'elle est devenuë une source de grace, la sanctification aussi que le pain reçoit n'est pas une consécration qui convertisse sa substance en une autre, mais une sanctification inhérente dans le pain qui laissant subsister le pain le fait estre plein du S. Esprit. On ne pouvoit donc mieux traduire

CH. X. διά τινος ἁγιασμοῦ χάριτι θεούμενον, que par ces paroles, *estant divinisé par quelque sanctification de grace.* Il ne sert de rien à M. Arnaud de chicaner sur ces mots, *l'oblation estant transferée d'un état commun à un état de sainteté* ἐκ τοῦ κοινοῦ πρὸς τὸ ἅγιον, comme s'il faloit traduire, *d'un état commun à un état de consécration*, car il s'agit d'une sanctification, qui est l'image de celle que la chair naturelle a receuë. Il faut donc traduire, *à un état saint*, ou, *à un état de sainteté.* Aussi l'Interpréte Latin du Concile qui n'avoit pas toutes ces veuës étudiées de M. Arnaud, à traduit de bonne foy, *Oblationem de communi separans, ad sanctificationem pertingere facit.*

Je suis marry d'entretenir les Lecteurs de ces grammatications qui ne leur seront peut-estre pas fort agréables, mais outre que M. Arnaud m'ayant imputé un crime de falsification, j'étois obligé de m'en justifier, il en réüssira encore ce bien, c'est qu'on verra par là plus nettement la pensée de ce Concile, & la solidité des avantages que nous en tirons. Ils font deux corps de Jesus Christ, l'un est son corps naturel, l'autre est son corps par institution, l'un sa chair naturelle, l'autre l'image de cette chair naturelle, l'un la substance humaine, l'autre une matiére choisie, la substance du pain, l'un est Saint d'une sanctification qui luy est propre naturellement, l'autre est élevé d'un état commun à un état de Sainteté, l'un est la chair naturelle de Jesus Christ ointe du S. Esprit, l'autre est un pain remply du S. Esprit. Il n'y a rien en tout cela qui puisse s'accorder avec les idées de M. Arnaud.

Chap. 7. p. 693. Il y en a aussi peu dans ce que ces Peres appellent l'Eucharistie, *une image non trompeuse de la Chair de Jesus Christ*, par opposition aux images qu'ils appelloient trompeuses. Pour bien entendre leur sens, il faut supposer avec M. Arnaud

qu'ils disoient que les images de leurs adversaires estoient trompeuses, ou parce qu'elles représentoient l'humanité séparée de la Divinité, & subsistente par elle mesme, si on disoit qu'elles n'étoient images que de l'humanité, & ainsi elles induisoient à l'erreur de Nestorius, ou parce qu'elles figuroient la Divinité confuse & mélée avec l'humanité, si on disoit qu'elles représentoient tout Jesus Christ, & ainsi elles induisoient à l'erreur d'Eutyches qui confondoit les deux natures. Jusques là M. Arnaud ne s'est pas trompé, mais il n'a pas esté aussi heureux à découvrir comment ils entendoient que l'Eucharistie estoit une image non trompeuse. Car il est certain qu'à l'égard de l'erreur de Nestorius, leur sens est que comme la substance humaine en Jesus Christ n'avoit point de subsistence personnelle, de mesme son image savoir la substance du pain n'avoit pas les traits & la figure humaine, bien qu'il semble qu'une image les doive avoir, par là elle représentoit la nature humaine non comme une personne, mais comme une nature dépoüillée de sa personalité, & ainsi elle éloignoit de l'erreur de Nestorius. C'est ce qu'ils expriment en ces termes, *Comme Jesus Christ a pris la matiére seule ou la substance humaine sans subsistence personnelle, de mesme il nous a commandé d'offrir une image, une matiére choisie, c'est à dire la substance du pain n'ayant pas la forme ou la figure humaine.* Et à l'égard de l'erreur d'Eutyches ils vouloient que comme le Corps de Jesus Christ avoit esté, non aboly, ou confondu avec la Divinité, mais sanctifié & divinisé par le moyen de l'union hypostatique. De mesme le pain estoit sanctifié & divinisé par le S. Esprit. C'est ce qu'ils exprimoient par ces termes, *Comme en vertu de l'union, Jesus Christ a divinisé la chair qu'il a prise par une sanctification qui luy est propre naturellement, de mesme*

CH. X.

CH. X. *il a voulu que le pain de l'Eucharistie comme estant l'image non trompeuse de sa chair naturelle fust faite un corps divin par l'avénement du S. Esprit, l'oblation estant par le moyen du Prestre transferée d'un état commun à un état de Sainteté.* Or ce rapport suppose nécessairement que la substance du pain subsiste, afin de représenter contre Eutyches la subsistence de la nature humaine dans l'union hypostatique. Au reste ce n'est pas une de mes spéculations métaphysiques comme parle Monsieur Arnaud, c'est la doctrine des Peres, & particuliérement de ceux qui ont disputé contre Eutyches, & je l'avois expressément remarqué ayant pour cét effet mis en avant nommément Justin Martyr, Théodoret, Gelase, & Ephrem d'Antioche, Mais M. Arnaud a trouvé bon en rapportant mes paroles d'en éclipser cette clause de peur que les Lecteurs ne vissent que le sens que j'attribuë aux Peres de Constantinople, & qu'il luy plaît de traiter de spéculation métaphysique de Monsieur Claude, est en effet une doctrine receuë communément dans l'Eglise Grecque.

Page 699.

J'avois tiré avantage de ce que le Concile dit que *Jesus Christ a choisi une matiére qui ne représente aucune forme d'homme, de peur que l'idolatrie ne s'introduisit*, & j'avois prétendu que de quelque maniére qu'on entendist ces paroles elles estoient incompatibles avec la créance de la présence réelle. Monsieur Arnaud répond que ce passage *peut avoir trois sens. Le premier que Dieu n'avoit pas voulu que l'Eucharistie eust la figure humaine de peur qu'on n'adorast l'Eucharistie. Le second qu'il n'avoit pas voulu que l'Eucharistie eust la figure humaine, de peur qu'on ne commist une idolatrie en l'adorant sous cette figure humaine, quoy que ce ne fust pas une idolatrie que de l'adorer sous la figure du pain. Le troisiéme qu'il n'avoit pas voulu que l'Eucharistie eust la figure humaine, de peur que la juste adoration*

Liv. 7. c. 7. p. 700. 701

adoration qu'on luy rendroit sous cette figure humaine ne portast à adorer des images de bois & de pierre, qui n'estant pas Jesus-Christ mesme comme l'Eucharistie ne pourroient estre adorées sans idolatrie. Le premier, ajoûte-t-il, *de ces sens est celuy que les Calvinistes donnent aux paroles des Iconoclastes. Le second est un sens ridicule, chimerique, que personne n'y a jamais donné. Le troisiéme est le sens que les Catholiques y donnent. Sur cela M. Claude pour établir son premier sens qu'il ne prouve point, déclame à perte de veuë contre le second qui n'est pas un sens, mais une imagination grotesque qu'il a formée.*

Si M. Arnaud eust voulu rapporter de bonne foy tout ce que j'avois dit sur ce sujet, & non pas tronquer mon discours, & n'en produire que quelque partie détachée pour la tourner à contresens, chacun eust veu que j'avois mis en avant ces deux derniers sens, & que j'avois fait voir qu'ils ne peuvent compatir, ny l'un ny l'autre, avec la supposition de la presence substancielle. Qu'en suite j'avois etably le veritable sens de ces paroles en supposant que l'Eucharistie est une image réellement distincte du Corps de Jesus-Christ. Je n'ay attribué ny à l'Auteur de la Perpétuité, ny à qui que ce soit aucun sens. J'ay proposé seulement les deux qu'on peut donner à ces paroles sur la supposition de la presence réelle, & j'ay montré qu'il n'y en avoit aucun de soûtenable. Je consens que M. Arnaud appelle le second une *imagination grotesque* tant qu'il voudra, je le tiens aussi bien que luy chimerique & absurde, & c'est comme tel que je l'ay refuté. Mais le dernier n'est pas moins chimerique que le second. Car la juste adoration qu'on rendroit à l'Eucharistie si elle avoit une figure humaine, n'induiroit pas les hommes à adorer des images de bois ou de pierre. La difference seroit toute visible, l'Eucharistie seroit

CHA. X. le Corps mesme de Jesus-Christ, l'image de bois ne le seroit pas. On ne fonderoit pas l'adoration de l'Eucharistie sur la figure humaine qu'elle auroit, on la fonderoit sur la presence substancielle du Corps de Jesus-Christ. Outre cela qu'y-a-t-il de plus ridicule que la pensée que M. Arnaud impute à ces gens, qui est que Jesus-Christ auroit mis son Corps réellement dans l'Eucharistie revestu d'une figure humai-
Pag. 701 ne autre que la sienne naturelle. *Autrement*, dit-il, *ce n'auroit pas esté une image, mais Jesus-Christ mesme sans aucun voile.* Il est vray, mais cela mesme luy doit faire comprendre qu'ils ont entendu que l'Eucharistie n'estoit pas la propre substance de ce corps, mais une image qui est d'une autre substance que son original. Car on ne peut gueres avoir d'imagination plus creuse que celle-là, que le Corps de Jesus-Christ fust réellement dans l'Eucharistie revétu d'une figure humaine, non de la sienne mais d'une autre estrangere & empruntée. Ces sortes de conceptions ne tombent pas facilement dans les esprits raisonnables. Mais supposons que ç'ayt esté leur sens, comment pouvoient-ils dire que Jesus-Christ n'avoit pas voulu se revétir soy-mesme d'une figure humaine autre que la sienne de peur que l'idolatrie ne s'introduisit. Leurs adversaires ne leur pouvoient ils pas dire au contraire que cela mesme nous devoit porter d'autant plus à faire des images. Car l'original du Corps de Jesus-Christ, en quelque estat qu'il soit, éloigne les hommes des images, mais il en éloigneroit bien plus s'il avoit une figure humaine quelle qu'elle fust, car c'est ce que les yeux cherchent dans les images, & s'ils trouvoient cette figure jointe avec l'original ils n'auroient que faire de la chercher ailleurs. J'avoüe que l'original par-

lant, se mouvant, agissant sous sa propre figure produiroit encore mieux cét effet, mais cela n'empéche pas qu'il ne la produisist aussi ayant une simple figure humaine empruntée sans parole & sans action, puis qu'aussi les images n'ont ny action ny parole & que la figure qu'elles ont n'est pas moins une figure empruntée, que celle que l'Eucharistie auroit. Il est certain que cette dévotion sensuelle qui cherche des traits & des linéamens visibles seroit bien plus satisfaite si elle voyoit une figure humaine quelle qu'elle fust appliquée sur l'original mesme, que d'en voir une appliquée sur de la toile, ou sur les parois d'une maison. Il faut donc dire que le véritable sens de ce Concile suppose que l'Eucharistie est une image réellement distincte du Corps de J. C. & que J. C. a choisi pour cela une matiére, ou une substance qui n'a pas la figure humaine de peur que cette ressemblance ne portast les hommes à rendre à l'image mesme ce qui n'est dû qu'à l'original, & à en faire d'autres semblables en d'autres matiéres pour les adorer. Si on compare mon explication avec celle de M. Arnaud on reconnoitra facilement que la mienne est simple, naturelle & dans le bon sens, au lieu que la sienne est violente, & contrainte, & qu'elle impute à ces gens un raisonnement absurde & insoutenable. CHA. X.

Mais, dit M. Arnaud, *les Iconoclastes adoroient l'Eucharistie d'une adoration souveraine. Car le jeune Estienne disoit à Constantin Copronyme, ne prétendez vous point aussi bannir de l'Eglise les Antitypes du Corps & du Sang de Jesus-Christ parce qu'ils en contiennent l'image véritable, & que nous les adorons, nous les baisons, & nous sommes sanctifiez en les recevant. Estienne prouve le culte des Images par un principe commun aux* Chap. 7 p. 702.

CHA. X. *Iconoclastes. Or selon eux tout culte rendu aux Images estoit une véritable adoration, & n'estoit dû qu'à Dieu seul; & par conséquent ils rendoient à l'Eucharistie un culte qu'ils estimoient n'estre dû qu'à Dieu seul.*

Mais M. Arnaud n'a-t-il pas vû qu'on peut raisonner tout au contraire, & dire Estienne prouve l'adoration relative des Images par celle de l'Eucharistie. Ils ne rendoient donc ny les uns ni les autres à l'Eucharistie qu'une adoratiõ relative, & par conséquent ils ne croyoient ny les uns, ni les autres, que ce fust le Corps de Jesus-Christ en propre substance. Mais, dit-il, *les Iconoclastes ne reconnoissoient qu'une seule adoration qui est celle qu'on doit à Dieu; & par conséquent ils rendoient à l'Eucharistie un culte qu'ils estimoient n'estre dû qu'à Dieu.* Il n'y a rien de plus foible que ce raisonnement; Estienne ne prouve pas seulement l'adoration relative des Images par l'exemple de celle qu'on rend à l'Eucharistie, mais aussi par l'exemple de celle qu'on rend à la Croix, aux vestemens sacrez, & aux vaisseaux sacrez. Si la conséquence de M. Arnaud est bonne, il faut dire aussi que les Iconoclastes rendoient à toutes ces choses un culte qu'ils reconnoissoient n'estre dû qu'à Dieu seul, ce qui n'est pas facile à croire. Il faut donc nécessairement avoüer ou que les Iconoclastes ne rejettoient pas absolument la distinction des deux adorations l'une absoluë, & l'autre relative, ou qu'ils ne reconnoissoient pas que l'honneur que l'on rend à la Croix, aux vestemens sacrez, aux vaisseaux sacrez, & à l'Eucharistie fust une véritable adoration; & il y a bien plus d'apparence au dernier qu'à l'autre. Ainsi Estienne prouve bien l'adoration relative des Images par l'adoration relative de l'Eucharistie & des autres choses sacrées, mais ce n'est pas par un

Ibid.

principe commun aux Iconoclastes & à leurs adversaires, mais seulement par des cérémonies extérieures qui leur estoient communes, & qui estoient diversement expliquées par les uns & par les autres.

CHAPITRE XI.

Examen de diverses circonstances qui regardent le second Concile de Nicée.

APRES avoir ainsi éclaircy le sens du Concile de Nicée il importe peu de savoir si ce Concile fut convoqué & tenu dans les formes, & si sa conduite fut si sincére & si réglée qu'on n'y puisse trouver rien à redire. Je demeure d'accord qu'il fut assemblé l'an 787. dix ans aprés la mort d'Estienne Stylite si on s'en rapporte à l'Auteur Anonyme qui a écrit la vie de cet Estienne, & je reconnois par mesme moyen que, dans l'exacte Chronologie on ne peut pas dire *qu'aprés qu'Epiphane eut censuré dans le Concile de Nicée les mots de figure & d'image Estienne Stylite ne laissoit pas de dire, bannissez-vous aussi de l'Eglise les figures du Corps & du Sang de Christ.* Mais M. Arnaud n'ignore pas que l'écrit qu'Epiphane lût, n'eust esté composé avant la tenue de ce Concile, qu'il n'eust pû estre vû par Estienne, & que la clause qui y est touchant la réjection du terme d'Image sur le sujet de l'Eucharistie ne fust tirée des Ecrits de Damascene Contemporain d'Estienne. & Partisan des Images de mesme que luy. D'où il s'ensuit que quoy que l'Ecrit qui fust lû dans le Concile condamnast l'usage de ce terme, Estienne qui estoit dans le mesme interest que l'Auteur de cet Ecrit ne laissoit pas de s'en servir, ce

CH. XI. qui fait voir que cette doctrine, que l'Euchariſtie ne fuſt pas une image ou une figure, n'étoit ny la doctrine de toute l'Egliſe Grecque ny celle meſme de tout le party oppoſé au Concile de Conſtantinople. Or c'eſt ce que j'ay voulu dire au fond, & à quoy M. Arnaud eſtoit obligé de répondre.

En effet ce n'eſt pas Eſtienne ſeul qui s'eſt ſervy du terme de *figure* & qu'il n'a pas crû qui fuſt tout à fait incompatible avec la doctrine de l'Egliſe Grecque ſur le ſujet de l'Euchariſtie. Balſamon qui vivoit au 12. ſiécle s'en eſt auſſi ſervy. *Le Canon 32. dit-il, du Concile appellé in Trullo ordonne que le Sacrifice non ſanglant ſe faſſe avec du pain & du vin mêlé d'eau, parce que le pain eſt la figure du Corps de Jeſus-Chriſt & le vin la figure de ſon Sang.* André de Créte, comme le rapporte Goar, n'a pas fait difficulté de dire, *que Jeſus-Chriſt eſt immolé dans les ſymboles qui en ſont les figures* i. e. θύεται ἀμνὸς ἐν ἀντιτύποις συμβόλοις. Et Nicétas Pectoratus écrivant contre les Latins dans l'onziéme ſiécle avoit dit de meſme, *vous mangez l'Azyme des Juifs en figure de la vraye & vivante Chair du Seigneur*, & encore, *ſi comme vous dites les Apôtres ont reçû du Seigneur l'Azyme, & qu'ils vous l'ayent donné en figure du Corps de Jeſus-Chriſt pour eſtre le Myſtére du Nouveau Teſtament, &c.*

Mais pour revenir au Concile de Nicée, on demeure d'accord que ce fut Taraſe qui avant que d'accepter le Siége de Conſtantinople tira parole de l'Impératrice Iréne qu'on aſſembleroit un Concile, mais cela n'empéche pas qu'on n'ayt pû dire, *qu'il ne fut établi dans ce Siége qu'après eſtre convenu avec Iréne de la convocation de ce Synode.* Que ce fuſt à ſa réquiſition, ou non, qu'Iréne en forma le deſſein il n'importe guéres de le ſavoir, car il eſt toûjours véritable

qu'ils en convinrent, & cette condition qu'on dit qu'il exigea d'Iréne marqueroit seulement qu'il estoit engagé bien avant à soutenir la cause des Images, & qu'il avoit déja pris party. M. Arnaud ne peut pas nier qu'il ne se fust déja déclaré dans la lettre qu'il écrivit au Pape Adrien. Il ne peut pas nier aussi que le Pape ne luy répondit qu'il ne donneroit pas son consentement à son élevation au Patriarchat s'il ne rétablissoit le culte des Images. Tout cela est formellement contenu dans les lettres d'Adrien, & l'on en peut justement conclure que cét homme n'estoit plus dans sa liberté lors qu'il présida dans ce Concile, & qu'il ne peut tout au plus estre considéré que comme le chef d'un party qui se trouva le plus fort, parce qu'il fut soutenu par l'Impératrice Iréne, & par Staurace son premier Ministre. Or cela rend nul de droit tout ce que Tarase fit dans la suite. CH. XI.

M. Arnaud ne peut pas desavoüer que les deux Moynes Thomas & Jean que le Concile appelle perpétuellement *les Vicaires ou tenants les places des Trônes Apostoliques d'Orient* n'eussent esté envoyez par quelques Hermites de la Palestine & non par les Patriarches d'Antioche, d'Alexandrie, & de Jérusalem, ny par les Eglises Patriarchales, ny mesme par les autres Eglises, ny de leur consentement. D'où il paroît que c'est abusivement que ce Concile prit le titre d'Universel, & qu'il n'y a ny raison ny justice à l'appeller de ce nom, ny à le relever à cét égard au dessus du Concile de Constantinople comme avoit fait l'Auteur de la Perpétuité qui nous disoit comme une chose tres-considérable que tous les Patriarches y assistérent.

Ce fut, dit M. Arnaud, *une pure grace du Concile envers eux que de leur donner la place des Patriarches.* Si ce fut une pure grace du Concile Liv. 7. chap 8. pag. 715.

CH. XI. il ne faloit donc pas s'en prévaloir, pour fonder sur la présence de ces hommes le titre de Concile œcuménique ; & par ce moyen luy donner plus d'autorité. Il ne faloit pas que l'Auteur de la Perpétuité fit sonner si haut que tous les Patriarches y assistérent. Car il est absurd de prétendre que les Patriarches y assistérent sous prétexte qu'on donna de *pure grace* la place des Patriarches à deux Religieux qui n'avoient ny ordre, ny mission de la part de ces Patriarches. *Cette grace néanmoins*, ajoûte M. Arnaud, *avoit*

Ibid. *un fondement légitime puis que personne ne pouvoit mieux tenir cette place que ceux qui estoient témoins irréprochables de leurs sentimens & qui estoient porteurs de leurs lettres Synodiques*. Mais pour tenir dans un Concile la place des Patriarches il ne suffisoit pas d'estre témoins de leurs sentimens ny d'estre porteurs des lettres Synodiques que les Patriarches s'estoient écrites les uns aux autres, il faloit qu'ils fussent leurs députez envoyez exprés pour cela, & il ne sert de rien dire que personne ne pouvoit mieux tenir cette place qu'eux, car personne absolument ne la pouvoit tenir ny eux ny les autres, puis qu'ils n'estoient pas députez ; faire grace aux gens sur ces foibles considérations pour en prendre ensuite le titre de Concile œcuménique, & se glorifier de la présence des Patriarches, ce n'est pas faire une grace, c'est faire une illusion.

Taraſe Patriarche de Constantinople avoit envoyé des députez vers les autres Patriarches, mais ces députez s'en retournérent sans exécuter leur commission parce qu'ils virent qu'il n'y avoit pas de sûreté pour eux à achever leur voyage. *Il est faux*, dit M. Arnaud,

Pag. 716. *que c'ait esté la crainte de leur propre péril qui porta ces députez à s'en retourner, car au contraire ils protestérent qu'ils estoient prests d'exposer*

leur vie pour s'acquitter de leur commission, & ils n'en furent empeschez que parce qu'on leur representa qu'ils mettoient toute l'Eglise en danger. Mais M. Arnaud s'échauffe sans sujet. On ne luy a pas dit que ce fust la crainte de leur propre peril qui les obligea de s'en retourner. On luy a dit seulement, *qu'ils apprirent qu'il n'y avoit aucune seureté pour eux à aller trouver les Patriarches d'Antioche, & d'Alexandrie, à cause de la jalousie qu'Aron Roy Sarrazin qui dominoit presque dans tout l'Orient prendroit de leur voyage, ce qui fit qu'ils se resolurent de s'en retourner.* Les lettres des Hermites de la Palestine portent que les deputez *avoient esté prests à exposer leurs personnes, mais que leur ayant representé qu'en hazardant leurs vies ils hazardoient aussi le repos des Eglises s'estoient rendus à cette raison.* Il est donc certain que le danger qui leur fit prendre la resolution de s'en retourner, regardoit leurs personnes, qui est précisément ce que j'ay dit. Si ce fut par un motif de crainte, ou par la considération du trouble qui en pourroit revenir à l'Eglise c'est ce que je n'ay point exprimé, & M. Arnaud n'avoit pas lieu de dire, il est faux.

CH. XI.

Ibid.

Réponse au Trait. de la Per. pet. 3. part. c. 4.

Ibid.

Il est faux, dit-il encore, *qu'estans resolus de s'en retourner ils assemblerent ces Religieux, puis que ce furent au contraire ces Religieux assemblez qui leur persuaderent de s'en retourner.* C'est veiller sur une chose qui n'est au fond de nulle consequence. Quand on a rapporté cette histoire on n'a point eu en veuë si la resolution de s'en retourner preceda l'assemblée, ou si ce fut l'assemblée qui le leur inspira. Les lettres portent que d'abord ils rencontrerent deux de leurs vieux amis à qui ils se découvrirent, que ces amis les receurent avec joye, mais *qu'ils les tinrent cachez par la crainte des ennemis de la Croix, qu'estans sages ils n'oserent pas confier leur arrivée à*

Ibid. c. 8. p. 716.

CH. XI. *personne, ny leur faire achever le voyage qu'ils avoient entrepris.* Voilà déja ce me semble la resolution de leur retour à demy prise par le conseil de ces deux amis.

Ibid. *Il est faux*, dit M. Arnaud, *qu'ils ayent fait assembler ces Religieux aprés avoir appris le danger qu'il y auroit à aller à Antioche & à Alexandrie puis que ce fut de ces Religieux mesmes qui l'apprirent.* La precaution dont leurs amis userent d'abord en les faisant tenir cachez par la crainte des ennemis de la Croix, n'osant confier à personne le secret de leur arrivée, ny leur aider à achever leur affaire, leur faisoit assez connoitre le danger qu'il y avoit d'aller plus avant. Or cela est marqué dans les lettres des Religieux comme une chose qui avoit precedé leur assemblée.

Ibid. *Il est faux*, dit encore M. Arnaud, *que ces Religieux ne fussent que cinq ou six. C'est une exaggeration ridicule de M. Claude. Il y avoit alors un tres-grand nombre de Religieux dans la Palestine, & l'on ne voit pas pourquoy ils ne se seroient assemblez qu'au nombre de cinq ou six pour une si grande affaire* Il n'y a rien de ridicule dans ce que M. Arnaud appelle mon exaggeration, puis que les deux amis dont on vient de parler furent contraints de faire cacher les députez par la crainte des infideles. Il y a apparence qu'ils ne firent pas une fort grande assemblée pour cette affaire quelque importante qu'elle fust. La lettre des Religieux porte que ces deux amis aprés avoir mis les députez en sûreté *accoururent vers eux Religieux qu'ils les assemblerent en grand silence, qu'ils les firent premierement jurer de tenir secrete l'affaire qu'ils avoient à leur communiquer.* Cela fait voir assez clairement, ce me semble, que l'assemblée fut fort petite, & qu'elle ne pouvoit pas de beaucoup exceder le nombre de

cinq ou six, car une assemblée nombreuse ne s'accorderoit pas si bien avec cette grande crainte, & ce grand secret. CH. XI.

Les Epithétes d'idiots & de gens sans experience qu'il plait à M. Claude de leur donner, ajoûte M. Arnaud, *n'ont de fondement que dans sa témerité & son injustice.* Voilà ce que c'est que de se mettre en colere quand on écrit. La lettre des Religieux assemblez porte expressément qu'ayant jetté les yeux sur Jean & Thomas pour les députer au Concile ils répondirent ingenuëment. *Et comment nous qui sommes des gens idiots & sans experience, infirmes & ignorans pour une telle affaire* ἰδιῶται ϗ ἀγνῶτες ὄντες ἐ πρὸς τὴν ὑπόθεσιν ἀσθενῶς ϗ ἀμαθῶς ἔχοντες, ce que l'Interprete Latin a traduit, *idiotæ & inexpertes & ad tantam causam infirmi & indocti, comment oserions-nous nous charger de cette affaire qui surpasse nos forces?* A quoy les autres répondirent non que c'estoit leur humilité qui les faisoit parler ainsi mais bien, *Que Jesus-Christ s'estoit servy de personnes viles & idiotes pour amener toute la terre à sa connoissance, & qu'il leur mettroit parole en bouche, accomplissant l'intention & la pensée de ceux qui n'avoient peu s'appliquer aux lettres.* Quelle temerité & quelle injustice y a-t-il à se servir des propres termes couchez dans une lettre qui est inserée dans les Actes du Concile? Que M. Arnaud ne dise pas que ces Moynes parloient ainsi par modestie simplement, mais qu'il ne faut pas prendre leurs paroles au pied de la lettre. Car outre que la modestie des personnes savantes ne va jamais jusqu'à cet excez que de s'appeller *idiots & ignorans*, & de dire *qu'ils n'ont point d'étude*, outre cela dis-je les autres Religieux ne disconviennent pas qu'ils ne fussent tels qu'ils se qualifioient. Ils disent au contraire que Dieu accomplira leur intention &

CH. XI. supléera à ce qu'ils n'ont point d'étude. Est-ce donc une témérité & une injustice à moy d'en avoir parlé conformément aux termes de cette lettre ? M. Arnaud pouvoit faire quelque chose de plus solide que d'avoir remply un chapitre entier de ces bagatelles, & de les avoir poussées avec tant d'aigreur & d'emportement.

Liv. 7. chap. 9. pag. 722. &c. Il pouvoit aussi témoigner plus de sincérité qu'il ne fait lors qu'il a entrepris de soûtenir la traduction d'un passage tiré de la vie de Luc Anachoréte & rapporté par l'Auteur de la Perpétuité en ces termes, *Etendant un linge vous y mettrez les particules sacrées, & faisant brûler de l'encens vous chanterez des Pseaumes qui conviennent à ce mystére, & qui le figurent, ou bien le Cantique appellé Trisagion avec le Symbole de la foy, puis* L'ADORANT *en fléchissant trois fois les genoux & joignant les mains, vous prendrez avec la bouche le Sacré Corps de Jesus-Christ nostre Dieu.*

Perp. de la Foy 2. part. pag. 249. 250.

Rép. au 2. Traité de la Perpét. 2. part. c. 8. Je m'étois plaint que *l'adorant* écrit en gros caractéres estoit une addition au texte Grec qui porte seulement, *puis fléchissant trois fois le genou & joignant les mains vous prendrez, &c.* ἐν τρεῖς τὸ γόνυ κλίνας τὰς μὲν χεῖρας συνελεῖς μεθέξεις, &c. M. Arnaud défend cette traduction, & premiérement il dit *que M. Claude pouvoit faire encore ce reproche à Bollandus & au P. Combefix qui a traduit le premier les paroles Grecques qui ne signifient littéralement que fléchissant les genoux par celles-cy, trinaque genuflexione adorans.* M. Arnaud y peut ajoûter encore Allatius son grand Auteur, car il traduit de mesme *trinaque genuum flexione adorans*; Mais ny Bollandus, ny Combefix, ny Allatius, ne garentissent pas l'Auteur de la Perpétuité du reproche que je luy ay fait. Il ne devoit rien avancer dans une matiére de cette importance sans l'avoir bien examiné, & il ne faut jamais faire de ces sortes de

Allat. in addendis ad lib. de Perpét. conf.

faites pour prétendre après les excuser par l'exemple d'autruy. D'ailleurs il-y-a une notable différence entre la traduction de Bollandus, de Combefix, & d'Allatius, & celle de l'Auteur de la Perp. Ils traduisent *trinaque genuflexione adorans*, cet *adorans* est une addition à la lettre & une explication de ce qu'on peut prétendre que la génuflexion signifie, mais ce n'est pas une corruption du sens, car il est vray qu'en cette occasion la génuflexion est une adoration. M. Arnaud n'avoit que faire d'employer tant de discours & de distinctions pour le prouver. On en demeure d'accord. Tout ce qu'on peut dire à cet égard est que Bollandus, Combefix & Allatius, ont plutôt fait l'office de Paraphrastes que celuy de Traducteurs. Les Paraphrastes expliquent non seulement les termes, mais les choses mesmes représentées par les termes. Ils étendent les pensées, & quand deux idées sont jointes ensemble par quelque dépendance ils passent facilement de l'une à l'autre. Cela leur est permis. Mais les Traducteurs doivent estre plus exacts, ils doivent rendre fidélement les termes autant que le génie de la langue en laquelle ils traduisent le peut permettre. Sur tout ils doivent s'attacher au premier sens & à la premiére idée que la lettre donne; & ne s'émanciper jamais de passer d'un sens à l'autre ou d'une idée à l'autre quelque liaison & dépendance qu'il semble y avoir entr'elles. Car cela ne leur est pas permis. Un Paraphraste par exemple pourra fort bien dire sur les paroles de Jesus-Christ à Judas, *Trahis-tu le Fils de l'Homme par un baiser en luy rendant hommage & en luy témoignant du respect & de l'amitié.* Cela explique ce que signifioit naturellement le baiser donné à Jesus-Christ, & on y passe d'une idée à l'autre. Mais si un Traducteur avoit pris cette licence, on ne le souffriroit pas, & CH. XI.

CH. XI. en effet il ne le peut faire. Un Paraphraste peut faire dire à Jesus-Christ. *Je suis la lumiére spirituelle & mystique du monde illuminant les autres.* Un Traducteur ne le peut, car bien que ce soit le véritable sens du terme de lumiére, c'est néanmoins un sens second & explicatif qui n'est pas formellement la premiére idée que la lettre donne. Il faut dire de mesme que quand Bollandus, Combefix & Allatius ont traduit *trinaque genuum flexione adorans*, ils ont esté Paraphrastes & non pas Traducteurs, & qu'ils n'ont pas gardé le caractére qu'ils avoient revétu. On ne sauroit les excuser en disant comme fait M. Arnaud que la génuflexion dans une occasion de religion est un acte d'adoration. Car quoy que cela soit vray, ce n'est pas la premiére idée que la lettre du texte Grec donne. τρὶς τὸ γόνυ κλίνας en bonne traduction ne signifie sinon *ter genu flectens*. Il n'y faloit point ajoûter, *adorans*, c'est expliquer & non traduire, c'est passer d'une idée à l'autre, ce qui n'est pas du fait d'un Traducteur, d'autant plus qu'il n'y avoit aucune néceſſité de faire cette addition, le Latin souffrant fort bien qu'on dise *ter genu flectens*. M. Arnaud a beau dire que Combefix *n'a fait que ce que les Evangelistes ont fait. Car ce que S. Luc dit que le Lépreux se jetta la*

Ch. 9. p. 724. *face en terre devant Jesus-Christ, S. Marc le dit ainsi qu'il se mit à genoux, & S. Mattieu qu'il l'adora.* M. Arnaud se mocque de nous à son ordinaire, S. Marc & S. Mattieu ne sont pas les Traducteurs de S. Luc. Les Evangelistes sont Auteurs chacun de son Evangile, & il-y-a grande différence entre parler en Auteur, & parler en Traducteur. Si la Traduction de Mons eust mis dans S. Luc, *se mit à genoux*, ou *l'adora*, au lieu de *se prosterna contre terre*, on auroit eu juste sujet de la blâmer, & c'est mal

entendre les régles de la traduction que de se donner ces libertez ou de les vouloir défendre. CH. XI.

Voilà pour ce qui regarde Bollandus, Combefix & Allatius. Mais l'Auteur de la Perpétuité n'a pas crû qu'il falust s'arrester-là. Outre l'addition d'un terme qui n'est pas dans le texte Grec il est allé jusqu'à en altérer le sens en le déterminant. Car il traduit *puis* L'ADORANT *en fléchissant trois fois le genou & joignant les mains vous prendrez avec la bouche le sacré Corps de Jesus-Christ nostre Dieu.* Il a mesme fait écrire ce *l'adorant* en gros caractéres pour marquer qu'il estoit décisif de la question comme se rapportant au Corps de Jesus-Christ qu'on prend de la bouche, c'est-à-dire au Sacrement mesme. Les autres avoient au moins laissé aux Lecteurs la liberté de rapporter cette adoration à Dieu, ou à Jesus-Christ au Ciel. Celuy-cy n'a pas jugé que cela fust assez exprés, il a voulu qu'on ne la put rapporter qu'à l'Eucharistie. Or c'est une dépravation inexcusable. Car qui a donné droit à l'Auteur de la Perpétuité d'ajoûter un terme & d'en déterminer encore le sens par un article qui empesche qu'on ne puisse l'entendre que de la maniére qu'il veut. Est-ce de la bonne foy d'un Traducteur qui produit un passage dans une dispute, d'en user ainsi. *Il est visible*, dit M. Arnaud, *que dans ce passage ces génuflexions se rapportent au Corps de Jesus-Christ.* C'est ce que je nie, si par le Corps de Jesus-Christ il entend le Sacrement. Pourvû que M. Arnaud puisse dire, *il est visible*, *il est clair*, ou *il est faux*, les affaires sont vuidées, il ne luy en faut pas davantage. Mais pourquoy cela est-il visible? N'y a-t-il pas au contraire plus d'apparence que ces trois génuflexions se rapportent aux Personnes de la Trinité à qui l'on chante le Trisagion? *Cette repartie*, dit-il, *est encore ridicule*, Pag. 725.

CH. XI. pourquoy ridicule? *Parce que chanter des Pseaumes ou le Trisagion, reciter le Symbole, joindre les*
Ibid. *mains, sont diverses parties de l'entière cérémonie ordonnée par l'Evesque qui se rapportent toutes au S Sacrement & servent de préparation à sa réception, & non pas les unes aux autres.* Il est vray qu'elles se rapportent toutes à la célébration de l'action sacramentale, & qu'elles servent de preparation à la Communion, mais qu'elles se rapportent toutes au Sacrement c'est à dire à l'objet qui est présent devant les yeux comme autant de cultes qu'on luy rend, c'est ce qui ne se peut dire sans choquer la vérité, car le Trisagion même s'adresse à la Sainte Trinité, & non au Sacrement. Pourquoy les trois génuflexions ne seront elles pas aussi à l'honneur des trois Personnes? Ceux qui connoissent l'esprit des Grecs savent qu'ils ayment le mystére en toutes choses comme le remarque Combefix en quelque endroit, *Græci*, dit-il, *sunt valdè mystici*, il est donc fort vray semblable que le nombre de trois dans les génuflexions a une raison mystérieuse, & qu'il se
Pag.726. rapporte aux trois Personnes. Mais, dit M. Arnaud, *Il n'estoit pas nécessaire de chanter toujours le Trisagion, & quand on ne le chantoit pas on ne laissoit pas de faire ces trois génuflexions.* Je le veux, donc les trois génuflexions ne se rapportoient pas à Dieu Pere, Fils & S. Esprit, cette conclusion n'est pas bonne. Est ce qu'on ne peut penser à la Trinité ny l'adorer qu'on ne chante le Trisagion.
Pag.725. *Il faudroit*, dit encore M. Arnaud, *que M. Claude eust prouvé que ces termes du Corps de Jesus Christ ne signifient pas le vray Corps de Jesus Christ avant qu'il ayt droit d'accuser cette traduction de faux.* Vit-on jamais une prétention plus déraisonnable. Quoy! L'Auteur de la Perpetuité fera entrer son propre préjugé dans ses traductions, il y ajoutera ce qu'il luy plaira, & aprés les avoir ainsi accommodées

modées à son sens, il pourra me les donner pour de bonnes & suffisantes preuves, & je n'auray pas droit d'accuser ses traductions de faux qu'auparavant je n'aye montré que son préjugé n'est pas véritable. Y a-t-il en cela une étincelle d'équité. A ce conte M. Arnaud pourra traduire ainsi les paroles de J. C. *Cecy est mon Corps en propre substance,* car cette traduction est conforme à son préjugé, il pourra me les alléguer en cette forme comme une bonne & excellente preuve, & si je luy dis que sa traduction est fausse, & qu'il n'y a pas ainsi dans l'original, il me soûtiendra que je n'ay pas droit d'accuser sa traduction de faux que premiérement je n'aye prouvé que le terme de corps ne signifie pas le corps en propre substance. Et comme les loix de la dispute doivent estre communes aux deux partis, je traduiray les mémes paroles de cette sorte, *Ce pain est le signe de mon Corps;* & produisant ma traduction comme une preuve formelle de mon sentiment, je luy diray de méme qu'il n'a pas droit d'accuser ma traduction de faux qu'auparavant il n'ait prouvé que par le terme de corps lors qu'il s'agit d'un Sacrement il ne faut pas entendre le signe de son corps.

CH. XI.

Mais, ajoûte-t-il, *comme c'est une pretention insoutenable* (savoir la prétention que le terme de corps ne signifie pas le vray corps) *& qu'elle est particuliérement détruite par tous les Grecs de ce siécle en supposant que les mots de Corps de Jésus-Christ signifient le vray Corps de Jesus-Christ, on a eu droit de supposer que ceux de fléchissant le genou signifient une véritable adoration.* C'est à dire que les preuves de M. Arnaud seront bonnes, pourveu qu'on suppose qu'il a raison. Supposez que ces trois génuflexions se rapportent au Corps de Jesus-Christ qu'on prend de la bouche, supposez que par le terme de corps il faut entendre le corps

en propre substance, & alors la traduction de M. Arnaud sera trouvée supportable. Il y a tant de desordre en tout cela qu'il ne faut que proposer la chose pour la réfuter.

Voilà jusqu'icy tout ce que M. Arnaud a mis en avant de plus considérable dans son septiéme Livre, & dans les 2. 3. & 4. touchant les Grecs pour persuader au monde que la Transsubstanciation est une de leurs créances. On y a vû beaucoup d'illusions & beaucoup de paralogismes qui sont les deux caractéres d'un homme qui se trompe & qui veut que les autres se trompent avec luy. Il n'y a pas épargné les histoires inutiles, les fausses suppositions, les préfaces étudiées, les amplifications, les exclamations, ny en un mot aucun des artifices de la Rhétorique, & ce qui est admirable, il n'a jamais moins évité de tomber dans ces defauts que lors qu'il m'en a luy-méme fort injustement accusé. Je ne dis rien des injures, & de l'aigreur dont il a remply tous ses discours pour les rendre plus beaux & plus triomphans, ny de cette maniére ordinaire de tourner à contre sens les choses les plus solides, pour les rendre ridicules. Tout cela n'a pas empéché que je n'aye fait les trois choses à quoy je m'étois engagé, l'une de montrer qu'encore qu'il fust vray que les Grecs crussent la Transsubstanciation, il ne s'ensuivroit pas qu'elle fust perpétuelle dans l'Eglise. L'autre que les Grecs ne croyent point en effet la Transsubstanciation n'y n'adorent l'Eucharistie, & la troisiéme que tous les efforts que M. Arnaud a faits pour prouver la proposition contraire sont nuls, & que méme la pluspart de ses preuves concluent contre luy. La premiére de ces choses a esté établie par des réflexions solides sur des faits constans, la seconde l'a esté par de bonnes preuves, & la troisiéme l'a esté aussi par des réponses nettes,

& par des conséquences tres-naturelles. Ch. XI.

Il ne reste maintenant qu'à conclurre de toute cette dispute que la Transsubstanciation est en effet une innovation des Latins, & non pas une doctrine perpétuelle du Christianisme, puis qu'elle ne se trouve pas établie dans l'Eglise Grecque. Cette conclusion est comme chacun voit directement opposée à celle de M. Arnaud, mais si on les compare l'une avec l'autre, il sera facile de reconnoître que la mienne se tire de mon principe avec beaucoup plus d'évidence, & de nécessité que l'autre ne suit du sien. Car quand les Grecs croiroient la conversion des substances il n'y auroit nulle conséquence à tirer pour la perpétuité de ce dogme comme on l'a fait voir dans le second Livre. Mais s'ils ne la croyent pas, c'est une marque assez certaine que les deux Eglises ne la croyent pas non plus, ny ne la connoissoient pas avant leur séparation. Quand les Grecs ne la croiroient aujourd'huy ne l'ayant pas cruë autrefois il ne faudroit pas s'en étonner apres ce qu'on a representé de leur état depuis l'onziéme siécle, & des soins que les Latins ont pris incessamment pour la propagation des dogmes de l'Eglise Romaine dans l'Orient, à quoy ils ont employé & employent encore aujourd'huy toutes sortes de moyens. Mais supposé qu'ils l'eussent cruë autrefois, on auroit peine à concevoir qu'ils eussent cessé de la croire, soit parce que naturellement il est bien plus difficile de cesser de croire ce qu'on croyoit, que de commencer à croire ce qu'on ne croyoit pas, soit aussi parce que le moindre effet que pouvoit produire ce commerce des Latins avec les Grecs que nous avons remarqué, eust esté d'entretenir & de conserver un dogme de cette importance au milieu des Grecs mémes & d'empécher qu'il ne s'abolist.

LIVRE CINQUIE'ME.

Où il est traité de la creance des Moscovites, Armeniens, Nestoriens, Jacobites & autres Eglises qu'on appelle Schismatiques, de la creance des Latins au septiéme & huitiéme Siecles, & des consequences que M. Arnaud tire du pretendu consentement des Eglises dans les dogmes de la presence reelle & de la Transsubstanciation.

CHAPITRE I.

DES MOSCOVITES.

Que les Moscovites ne croyent pas la Transsubstantiation.

APRES avoir ainsi éclaircy la question touchant les Grecs l'ordre veut que nous revenions au cinquiéme Livre de M. Arnaud, où il traite des autres Eglises qu'on appelle Schismatiques qui sont également séparées de la Romaine & de la Grecque. La premiere de ces Eglises qu'il met en avant est celle des Moscovites, & d'abord il avouë qu'elle fait partie de la Grecque, & que les mesmes preuves qui servent pour l'une

suffisent pour l'autre. Mais comme cet aveu ne s'accordoit pas bien avec le dessein qu'il avoit d'en faire la matiere de quatre chapitres, il dit ensuite, *qu'il a crû en devoir traiter en particulier tant parce que les faux raisonnemens que M. Claude fait sur leur sujet méritent bien qu'on les represente, que parce que l'opinion des Moscovites luy paroît extrémement considérable en cette matiére.* A dire le vray il n'y a rien de plus frivole que ces prétextes comme il paroîtra dans la suite, & à moins que de s'imaginer que cette multiplication d'objets contribuëroit quelque chose à sa gloire, & en relévroit davantage l'éclat il n'y avoit nulle nécessité de parler des Moscovites séparément, car s'il est vray que ces peuples fassent profession de suivre la Religion des Grecs comme il le dit, dés qu'on est éclaircy de la doctrine de ces derniers, on ne doit plus se tant mettre en peine de la créance des autres. Il faut néanmoins s'accommoder à M. Arnaud & traiter des Moscovites puis qu'il le veut. CHAP. I.

Pour commencer par l'état de ces peuples, la Moscovie est une grande Nation où l'on fait profession de la Religion Chrétienne, mais où au reste l'on vit dans la derniere barbarie & dans une tres-profonde ignorance des Mystéres du Christianisme. Quelques-uns ont mis en question si l'on pouvoit raisonnablement leur donner le nom de Chrétiens? Surquoy M. Oléarius a dit assez plaisamment, *Qu'on pourroit de même disputer si les Moscovites sont hommes, puis qu'il n'y a pas une si grande différence de leur Religion avec celles de quelques autres Chrétiens, que de leur morale & de leur façon de vivre avec celle de plusieurs autres hommes, mais que comme ils sont hommes par le Ris, & par la parole, aussi sont-ils Chrétiens par le Baptéme & par la profession extérieure de la Religion Chrétienne.* Ils se rappor- Voyage de Mosc. liv. 3. p. 234.

CHAP. I. tent de toutes choses à leur Prince cōme à leur Oracle disant quand on les interroge de quelque point, *Que Dieu & leur grand Czar le savent, & que c'est par la grace de leur Czar qu'ils sont en santé & qu'ils se tiennent bien à cheval.* Une de leurs principales maximes est qu'il ne faut point de prédicateurs, & en effet ils n'en ont point, mais ils se contentent de la simple lecture de quelques Pseaumes, de quelques chapitres de l'Ecriture & du Symbole de S. Athanase, à quoy ils ajoûtent quelquefois une homélie de S. Chrysostome, ou quelque vie de leurs Saints. M. Oléarius ajoûte *qu'un de leurs Prestres s'estant amusé à prêcher, & à se servir de la Parole de Dieu pour exhorter le peuple à la priére, le Patriarche le déposa avec les autres Prestres qui avoient voulu suivre son exemple qu'il les excommunia & les relégua en Sibérie.*

Possevin Bibl. sel. l. 6. c. 5. & lib. de reb. Mosc. Thomas Jesu lib. cap. 5. Olearius voyage de Mosc. liv. 3. pag. 237. & 248 Possevin de reb. Mosc. pag. 5. Olear. l. 3. p. 249.

Il n'y a parmy eux ny Colléges, ny Académies & ce seroit un crime punissable par les Loix du Royaume que de vouloir s'appliquer à l'étude des Sciences. Ils ont seulement quelques petites Ecoles où l'on enseigne aux enfans à lire & à écrire, & peut estre un peu de Grec & de Latin dans un seul endroit du Royaume.

Possev. ubi supra page 5.

Olear. l. 3. p. 234. De là vient que leurs Ecclésiastiques se trouvent tous ensévelis dans une si épaisse ignorance que M. Oléarius a esté obligé de dire, *Qu'il n'y en a quasi point mesme parmy leurs Moynes & leurs Prestres qui puissent rendre raison de leur foy, parce qu'ils n'ont personne qui leur préche la parole de Dieu. Qu'à cause de cela le Patriarche ne souffre point qu'ils disputent de la Religion, ny qu'ils s'informent de celle des Etrangers.* Possevin rapporte aussi qu'ayant voulu demander à leurs Moynes qui estoit l'Auteur de leur Ordre il n'avoit trouvé personne qui luy eust sçu répondre. La Rélation de l'Ambassade de M. de Carlisle n'en

Olear. l. 3 p. 237.

Possev. ubi supra page. 1.

dit pas moins, *La Religion des Moscovites est celle dont les Grecs font profession, car ils suivent leur foy, leurs rituels, & leurs ceremonies, mais ils y sont si mal instruits qu'à peine savent-ils eux-mesmes de quelle Religion ils sont.* CHAP. I. Relation des Ambassades du Comte de Carlisle. p. 82.

Leur superstition n'est pas moins grossiere que leur ignorance, témoin ce qu'ils appellent leurs images leurs Dieux, disant quand ils entrent dans une maison, *I. est le Bosch, Où est le Dieu.* Témoin aussi ce qu'ils se rebaptisent tous les ans, & non seulement eux, mais aussi leurs images & leurs chevaux. Et ce qu'ils donnent un passeport en bonne & deuë forme à leurs morts, attestant *qu'ils ont vécu en bons Chrétiens, & qu'ils ont bien observé la Religion Grecque, afin que S Pierre en voyant cette attestation leur ouvre la porte à la joye eternelle.* Témoin encore ce Livre fabuleux & impie dont parle M. Olearius où ils ont corrompu les histoires de l'Evangile en les accompagnant de circonstances sâles & abominables, comme est entre autres celle-cy, Que Marie Madelaine s'estant un jour prostituée à un homme pour l'amour de Dieu, son act on fut si meritoire envers Dieu, qu'elle expia tous ses pechez passez, & la fit mettre en lettre rouge dans le Livre des Saints. Olear. liv. 3. p. 261. Olear. liv. 3. p. 268. Olear. p. 249.

On s'abstiendroit volontiers de rapporter des choses si peu édifiantes, si l'on ne voyoit que M Arnaud parlant de ces peuples semble avoir voulu donner l'idée de la plus heureuse & de la plus florissante Eglise du monde. *C'est,* dit-il, *un grand Royaume presque entierement separé de tous les autres. C'est une Nation qui a toûjours eu peu de commerce avec toutes les autres nations du monde, peu de personnes voyagent en Moscovie, & peu de Moscovites voyagent dans l'Asie & dans l'Europe. Il n'y a jamais eu dans ce pays de mélange de personnes de diverses communions.* Livre 5. chap. 1. p. 425.

& le moins propre à embrasser une opinion nouvelle. Le mesme Possevin rapporte que le Grand Duc Basile ayant fait venir dans son pays un Prestre Grec que le Patriarche de Constantinople luy envoya il le mit en prison & ne le voulut jamais relacher quelque instance que l'Empereur des Turcs fist pour sa liberté, parce que ce Prestre luy avoit dit qu'il trouvoit que les Moscovites s'estoient éloignez des doctrines & des cérémonies de l'Eglise Grecque, & que dés-lors on cessa d'avoir recours au Patriarche de Constantinople pour avoir de luy la confirmation du Métropolitain de Moscovie. Dans un autre endroit il reconnoit aussi formellement qu'ils différent en beaucoup de choses des Grecs. C'est ce qui a fait dire à Sacranus Chanoine de Cracovie, *qu'ils abusent en plusieurs choses du Rite des Grecs, & qu'ils ont toûjours esté tenus & reputez des Grecs mesmes jusqu'à maintenant pour des hérétiques qui sont sortis de parmy eux.* Il peut y avoir de l'excez dans cette proposition de Sacranus, mais on en peut pourtant fort bien conclure que les Moscovites sont à la vérité de la Religion des Grecs, mais qu'ils ne l'ont pas gardée avec tant de soin qu'elle n'ayt degenéré en beaucoup de choses.

CHAP. I. Possev. de reb. Mosc. p. I.

Ibid. p. 18.

Elucidar. error. ritus Ruth. Joann. Sacr.

Comme cette prétenduë fermeté que M. Arnaud leur attribuë n'a pas empéché que la Religion Grecque ne se soit corrompuë parmy eux, elle n'a pas empéché aussi que les Latins n'ayent fait tous leurs efforts pour y faire passer leurs dogmes, ny que Possevin n'ayt dressé le plan des moyens qu'il a crû qu'on devoit pratiquer pour cela. Elle n'a pas empéché que les Papes n'y ayent souvent envoyé des Missions comme je l'ay fait voir dans le second Livre, ny qu'ils ne se soient servis des Marchands qui sous prétexte de commerce avoient plus d'accez en ces

Possev. de reb. Mosc. Comm. 1. & 2. Chap. 4.

CHAP. I. pays là, comme il paroit par l'Histoire de Paul Jove, ny qu'Arcudius Grec Latinisé n'ayt employé vingt années dans la Lituanie, dans la Russie, & dans la Moscovie à la propagation de la Religion Romaine comme il le témoigne luy-mesme dans sa lettre à Sigismond Roy de Pologne, ny qu'on n'ayt dressé des Séminaires dans la Lituanie & ailleurs pour y élever des enfans Moscovites, & leur enseigner la Religion Romaine comme le rapporte Possevin. Cette fermeté n'empéche pas qu'on ne se serve aussi pour la réduction de ces peuples non seulement des Polonnois qui ont beaucoup de communication avec eux, mais particuliérement des Russes réünis qui paroissent moins suspects aux Moscovites parce qu'ils gardent encore le Rite Grec. Enfin elle n'empéche pas que les faux-Grecs qui aprés avoir fait leurs études dans le Séminaire de Rome s'en retournent en Gréce, pour y avancer les affaires de l'Eglise Romaine sous l'habit & la fausse apparence de Grecs schismatiques ne puissent passer & ne passent en effet de la Gréce dans la Moscovie lors qu'il s'en offre quelque occasion, comme il paroit par l'exemple de Paysius Ligaridius qui a écrit à Moscou mesme son Traité de l'Eucharistie en faveur de M. Arnaud, & à la solicitation de M. de Pompone.

Paul. Iov. lib. de legat. Mosc.

Arcud. Epist. dedicat. ad Sigis.

Possev. Bibl. select. lib. 6. c. 1.

N'est-ce donc pas une remarque illusoire que celle que M. Arnaud fait, *Que l'on ne peut dire que les Latins y ayent porté leurs opinions par des croisades.* Cela est vray, mais s'ils ne les y ont portées par des croisades ils ont fait au moins tout ce qu'ils ont pû pour les y faire entrer par la voye des Missions & des Séminaires, par celle du commerce des Marchands, par la Pologne, par la Russie, & par la Gréce mesme qui est leur Eglise matrice. Seroit-ce une chose fort

étrange si avec toutes ces machines & en abusant de l'ignorance & de la grossiéreté de ces peuples on leur avoit fait accroire que la Transsubstanciation est un dogme de la Religion Grecque & par conséquent de la leur? Et croit-on que nous soyons assez étourdis pour faire dépendre nostre foy de celle de ces gens-là? Au reste ce que M. Arnaud ajoûte. *Qu'on n'y lit guére que les œuvres de quelques Peres Grecs traduits en langue Esclavonne* ne s'accorde pas trop bien avec ce que Possevin assure, *qu'ils n'entendent pas la langue Esclavonne si ce n'est entant qu'elle a du rapport avec la leur ou avec la Polonnoise.* Que serviroit-il de lire des Peres Grecs traduits en une langue que le peuple n'entendroit pas?

CHAP. I.

Possev. de reb. Mosc. Comm. 1.

Voyons pourtant quelles sont les preuves que M. Arnaud apporte pour nous convaincre que les Moscovites croyent la Transsubstanciation. La premiére qu'il met en avant est le silence de tous les Auteurs qui ont traité de la Religion de cette Eglise, qui ne marquent pas qu'elle soit en ce point différente de la Romaine. Pour relever la force de cette preuve d'abord il se plaint de ce que je n'ay rien allégué de réel & de positif pour deffendre ma thése. *Il est étrange,* dit-il, *que M. Claude en traitant expressément cette matiére ait mieux aimé deviner l'opinion de ces peuples sur des conjectures en l'air que de s'informer s'il ne rencontreroit point en tant de livres qui ont parlé de la Religion des Moscovites des preuves réelles de ce qu'il auroit bien voulu trouver.* Il me reproche ensuite ma négligence de n'avoir pas lû ces livres, & il proteste qu'il n'en a pas fait de mesme, qu'il a lû tout ce qu'il a pû trouver sur ce sujet, huit Auteurs d'un costé, divers traitez de l'autre. Possevin, Baronius, Raynaldus, Botter, Brérevod, Hornbec, & plusieurs autres.

Liv. 5. c. 1. p. 425.

CHAP. I. Il n'estoit pas nécessaire de nous faire ce dénombrement. Personne ne songe à diminuer le mérite de la diligence de M. Arnaud & comme l'on ne doute p[illegible] qu'il ne se soit bien donné de la peine, on le plaint de s'estre tant fatigué pour rien. Pour moy qui ne croy pas que le monde prenne grand intérest à savoir si je suis diligent ou paresseux, je n'en feray pas une question, je diray seulement que M. Arnaud avec toute sa lecture ne seroit pas moins embarrassé que moy quelque négligent que je sois si l'on nous obligeoit luy ou moy de produire le témoignage d'un seul Auteur Moscovite qui parle formellement de la Transsubstanciation ny en bien ny en mal. Si donc par des preuves réelles il entend des passages des Moscovites mesmes, je le suplie de m'enseigner quels sont les Auteurs de cette Nation qui ont traité des Mystéres du Christianisme, car si vous en exceptez la lettre de Jean Métropolitain de Moscou que Sigismond d'Heberstein a rapportée avec les Canons d'un autre Jean, & les réponses d'un Niphon Evesque de Novograd, je n'en say point qui ayent écrit ny sur la religion ny sur autre chose, & ces trois piéces que je viens de dire ne sont que de cinq pages de papier en tout. Mais si par ces preuves réelles M. Arnaud entend des témoignages de ceux qui ont décrit la Religion de ces peuples, sa plainte n'est pas solide. On luy a déja dit que les Voyageurs & ceux qui font des Relations des Nations éloignées ne rapportent guéres que ce qu'ils ont remarqué de positif dans leurs dogmes, ou dans leurs pratiques, mais qu'ils décendent rarement jusqu'à spécifier exactement & en particulier tous les articles qu'on n'y enseigne pas, bien qu'on les enseigne ailleurs. Ils marquent ce que les peuples font profession de croire, ou de rejetter actuel-

Sigism. Comm. rer. Mosc.

lement, mais il ne marquent pas toutes les cho- CHAP. I.
ses que ces peuples ne tiennent, ny ne rejettent, telle qu'est la Transsubstanciation à l'égard des Moscovites. Il-n'y-a donc icy rien de solide à conclurre du silence de ces Auteurs.

Il est inutile de dire que *dans les comparaisons qu'ils font des Religions c'est toûjours avec la Religion Catholique & Romaine qu'ils comparent toutes les autres, & que dans cette comparaison on a pour but de marquer les principales differences.* Car supposé qu'ils agissent tous sur ce pied-là, il est certain qu'il faut réduire ces *principales differences*, à celles qui naissent d'une opposition formelle & actuelle, où d'un côté l'Eglise Romaine fait profession de croire un tel point, & l'Eglise qu'on luy compare fait au contraire profession de le combattre & de le rejetter. Ainsi il ne faut pas s'étonner si ceux qui ont parlé de la Religion des Moscovites ont remarqué qu'ils tiennent pour fabuleux le feu du Purgatoire, qu'ils ne reconnoissent pas l'autorité du Pape, qu'ils communient sous les deux espéces, qu'ils donnent la Communion aux enfans, & n'ont pas remarqué qu'ils ne tiennent pas la Transsubstanciation. Ces points-là sont en contestation formelle entre l'Eglise Grecque dont la Moscovite fait partie, & la Latine, mais celuy de la Transsubstanciation ne l'est pas. Ils ne l'enseignent pas, mais ils n'en font pas aussi une controverse.

Liv. 5. ch. 1. p. 427.

S'il-y-a quelque usage raisonnable à faire du silence de ces Auteurs il ne peut estre qu'en ma faveur. Car estant pour la pluspart Catholiques Romains & n'ignorant pas d'ailleurs de quelle importance est cet article, & combien il est contesté dans nostre Occident, il n'y-a pas apparence que s'ils l'eussent trouvé tenu, étably &

CH. I. enseigné positivement parmy les Moscovites, ils ne l'eussent remarqué pour gratifier en cela l'Eglise Romaine, & tâcher de la justifier du reproche d'innovation, & M. Arnaud ne doit pas s'imaginer qu'il soit le seul qui ait eu en veuë les Eglises Schismatiques pour la défense des points controversez dans nostre Europe. Ces Auteurs dont il s'agit ne manquent pas de nous parler de la devotion que ces peuples ont pour les images, du culte qu'ils rendent à leurs Saints, des prieres qu'ils font pour les morts, de leurs Jeusnes, de leurs Moynes, de leur Confession, de leur Extreme-Onction, en un mot de tous les points qu'ils tiennent en conformité avec l'Eglise Romaine, & en contrarieté avec les Protestans. Pourquoy auroient-ils oublié celuy de la Transsubstanciation? Il ne sert de rien de dire comme fait M. Arnaud qu'ils ne marquent pas precisément les articles de la Trinité, de l'Incarnation, de la mort de Jesus-Christ, ny les autres du Symbole, car outre que cela n'est pas absolument vray y ayant quelques-uns de ces Auteurs qui témoignent que les Moscovites tiennent le Symbole de S. Athanase & les sept premiers Conciles, & par consequent la Trinité, l'Incarnation, &c. Outre cela, dis-je, ces Articles ne sont pas en contestation entre l'Eglise Romaine & les Protestans, comme sont les autres, & en particulier celuy de la conversion des substances.

Ibid. page 426. Mais, dit M. Arnaud, *nous ferons voir à M. Claude qu'ils ne gardent pas tous le silence sur ce point, & qu'il y en a qui déposent bien clairement que les Moscovites tiennent la Transsubstanciation.* C'est ce qu'il faut examiner. Il nous dit donc que Paul Jove aprés avoir remarqué qu'ils rejettent le Purgatoire, qu'ils ne reconnoissent pas l'autorité du Pape & qu'ils suivent les

Page 428

cérémonies Grecques, *conclut généralement sur tous les autres articles qu'ils croyent les mesmes choses que nous, In cæteris eadem quæ à nobis de religione sentiuntur constantissimè credunt. Je pense*, ajoûte M. Arnaud, *que la présence réelle & la Transsubstanciation sont des articles assez importans pour estre compris sous cette proposition générale.* Si cette conséquence estoit legitime il s'ensuivroit aussi que les Prestres des Moscovites ne sont pas mariez, non plus que ceux des Latins, car Paul Jove n'en dit rien. Il s'ensuivroit qu'ils ne baptisent pas avec trois immersions, & qu'ils ne tiennent pas tout autre baptéme pour nul, car Paul Jove ne le remarque pas. Il ne remarque pas non plus qu'ils rejettent la Confirmation de l'Evesque, qu'ils tiennent pour un grand crime de jeusner le Samedy, qu'ils ont en horreur de manger des animaux suffoquez, & néanmoins ces articles sont aussi importans à l'égard des Moscovites que tout autre puis qu'ils en font des controverses capitales, ne pouvant souffrir ceux qui sont dans des sentimens contraires. Il ne faut pas estre si prompt à tirer ses conséquences, ny s'imaginer que Paul Jove ait esté exact en tout ce qu'il a écrit des Moscovites. Car il nous assure qu'ils ont les Livres de S. Ambroise, de S. Augustin, de S. Hiérome & de S. Grégoire traduits en langue Esclavonne, & qu'ils les gardent religieusement, & néanmoins le Jésuite Possevin témoigne *qu'apres s'estre diligemment informé de cette particularité il n'en a pû rien découvrir, qu'il ne croit pas mesme que les noms de ces Auteurs soient connus de ces peuples, bien que ceux de S. Ambroise & de S. Grégoire se trouvent dans leur Calendrier, & qu'à la Cour du Prince on ne sait ce que c'est.*

CHAP. I.

Paul Jov Comm. de legat. Mos.

Poss. Com. 1. de reb. Mosco.

Sacranus Chanoine de Cracovie, ajoûte M. Arnaud, qui a fait un Catalogue le plus ample

qu'il a pû des erreurs des Moscovites, dit dans l'erreur 8. *Que selon les Moscovites le Corps de Jesus-Christ ne se peut consacrer avec des Azymes*, & dans l'erreur 16. *Que du pain préparé pour le sacrifice ils en coupent un morceau en forme de triangle, & qu'ils le consacrent pour en faire le Corps de Jesus-Christ, in Corpus Christi consécrant.* & dans l'erreur 18. *Consécrant panem in Corpus Christi.*

Liv. 5. cha. 1. p. 431.

Il faut avoüer que M. Arnaud se fait des preuves de peu de chose. Les Moscovites consacrent le pain *in Corpus Christi, au Corps de Jesus-Christ, ou pour estre le Corps de Jesus-Christ.* Donc ils croyent la Transsubstanciation. Il n'y-a personne qui ne voye que pour établir cette conclusion il faudroit quelque chose de plus précis. *Mais*, dit-il, *c'est un Catholique qui parle & qui entend parler du vray Corps de Jesus-Christ, & qui attribuë cette mesme créance aux Moscovites.* Lors que Sacranus & tout autre qui fera profession de la Religion Romaine parlera de son chef, & qu'il s'agira de sa propre foy, on ne fera nulle difficulté de croire que dans un discours de l'Eucharistie, par le Corps de Jesus-Christ il entend la propre substance de ce corps, car on sait d'ailleurs que c'est le sens & le stile de l'Eglise Romaine. Mais quand il parlera des Moscovites, & qu'il s'agira de la foy des Moscovites, on croira toûjours qu'en disant qu'ils consacrent le pain *in Corpus Christi* il prétend seulement se servir des mesmes termes dont se servent les Moscovites, sans toucher à la question du sens auquel ils prennent ces termes. Il les faut prendre au sens que les Moscovites les entendent. Quel est ce sens? C'est ce que Sacranus ne décide point, & de le vouloir décider parce que Sacranus croyoit luy-mesme du Sacrement, c'est une pure illusion.

Ibid.

Quant à ce que Jean le Févre Confesseur de

l'Archiduc Ferdinand rapporte dans sa Relation, *Que la consécration se fait parmy eux par les paroles que Jesus-Christ a prononcées, & qu'ils leur attribuent une telle force qu'aussi tost qu'elles ont esté prononcées par le Prestre, ils croyent que la créature céde au Créateur*, on est obligé de dire à M. Arnaud, qu'il n'y-a pas assez de sincérité à nous alléguer une Relation fabuleuse comme est celle de Jean le Févre. Cet Auteur assure, *que les Evesques seuls parmy les Moscovites administrent la Confirmation, qu'ils l'administrent en imposant les mains, en faisant le signe de la Croix, & en oignant le Confirmé au front. Qu'une des principales fonctions des Prestres est d'annoncer l'Evangile de Jesus-Christ au peuple. Que c'est ce qu'ils font non seulement tous les Dimanches, mais aussi toutes les Festes de la Vierge & des Apostres. Que la parole de Dieu y est prêchée, & écoutée avec une grande dévotion. Qu'ils tiennent sans doute la doctrine du Purgatoire. Qu'ils reconnoissent le Pontife Romain, pour le Vicaire de Jesus Christ & successeur de S. Pierre. Qu'ils assistent de bon cœur à la Messe des Latins.* Il n'y-a en tout cela rien de véritable, comme on le reconnoîtra facilement si on prend soin de consulter les autres Relations qui traitent de la Religion de ces peuples. Aussi Possevin n'a pas fait difficulté de mettre ce Jean le Févre au nombre des Auteurs peu dignes de foy, & dont il ne faut pas faire beaucoup de cas, *Parce*, dit-il, *qu'ils ont appris les choses autrement qu'elles ne sont, ou qu'ils n'ont pas écrit dans la veuë de découvrir le venin, pour y appliquer le remède.* Quelle assurance y-a-t-il à prendre sur le témoignage de telles gens?

CHAP. I. Mosco-vit. relig.

Possevin Com. 2. de reb. Mosc.

Je laisse à part que ces termes. *La créature céde au Créateur*, n'ont rien d'assez fort pour nous obliger d'en inférer la Transsubstanciation. C'est une expression générale qui peut rece-

CHAP. I. voir plusieurs sens. Car quand on dira avec Théodoret que la grace est ajoûtée à la Nature, ou avec S. Augustin que le pain est fait d'un aliment un Sacrement, ou avec les Grecs, qu'il est changé en la vertu du Corps de Jesus-Christ, la créature cédéra toûjours au Créateur sans qu'il s'y fasse aucune conversion de substance. Ainsi de quelque maniére qu'on prenne le témoignage de Jean le Févre il est nul & de nul effet pour la cause de M. Arnaud. Cependant comme il a tout ramassé bon & mauvais, Jean le Févre a trouvé sa place dans la dispute.

J'avouë que Lasicius Polonnois qui rapporte ce témoignage l'a pris en un sens de Transsubstanciation, & comme il ne faut pas douter que l'intention de Jean le Févre n'ayt esté de faire comprendre au monde que les Moscovites tiennent ce dogme, il ne faut pas aussi trouver étrange que ceux qui s'en rapportent à sa simple autorité comme a fait Lasicius ne le prennent pas autrement. Si Lasicius eust bien examiné cette Relation de Jean le Févre, il l'eust trouvée pleine de faux faits, & il eust facilement reconnu que son Auteur n'avoit eû pour but que d'y rendre la Religion des Moscovites la plus conforme qu'il pourtoit à la Religion Romaine, & de tromper par ce moyen les Lecteurs, & particuliérement les Protestans qu'il avoit alors en veuë. Il eust donc absolument rejetté l'autorité d'un tel homme qui s'est si visiblement éloigné de la verité. Il pouvoit au moins distinguer à l'égard des paroles dont il s'agit, le sens de Faber, d'avec le sens des Moscovites mesmes, supposé que les paroles soient d'eux. Mais c'est ce qu'il n'a pas fait bien qu'il le deust faire, & de là vient que sur ce simple témoignage sans autre preuve, & sans y faire beaucoup de réfléxion, Lasicius à crû que l'opinion des Moscovites

panchoit vers la Transsubstanciation. Or il s'ensuit bien de là qu'on ne doit pas legérement ajoûter foy à tout ce qu'un Auteur suspect nous rapportera touchant la Religion des Etrangers, mais il ne s'ensuit pas qu'il soit vray au fond que les Moscovites croyent la conversion des substances. CHAP. I.

Il faut donc venir aux témoignages de Dannaverus Professeur de Strasbourg, & de M. Oléarius Bibliotécaire du Duc d'Holstein qui sont de meilleurs noms. L'un & l'autre disent que les Moscovites tiennent la Transsubstanciation. *Ils mettent*, dit Dannaverus, *dans le vin contenu au Calice, le pain rompu en morceaux, ils le benissent, ils croyent qu'il est transsubstancié. Ils croyent la Transsubstanciation*, dit M. Oléarius. Voylà deux témoignages qui paroissent exprés, & contre lesquels il semble qu'il-y-a peu de chose à dire. A l'égard de Dannaverus, il n'a fait que suivre l'autorité d'Oléarius n'ayant eu aucune connoissance de la Religion des Moscovites que par la lecture des Auteurs qui en ont parlé, comme il paroit par son traité. Mais quant à M. Oléarius c'est un homme de lettres, qui a esté dans ce pays-là, qui y a fait quelque sejour, qui a pris soin de s'en informer, & qui non seulement a fait ce rapport dans son Livre, mais qui l'a aussi confirmé dans une lettre écrite à un des amis de M. Arnaud sur le sujet de cette contestation, & M. Arnaud n'a pas manqué de s'en faire la matiére d'une exaggération, ou pour mieux dire d'un triomphe.

Il est bien aisé néanmoins de répondre au témoignage de M. Oléarius, & de démêler tout l'embarras qu'il pourroit avoir causé. Car il ne faut pour cela que considérer ses paroles tant dans son Livre que dans sa lettre. Celles de son Livre comme le rapporte l'Auteur de la

CHAP. I. Perpét. de la Foy part. 3. ch. 8. Liv. 5. ch. 3. p. 438.

Perpétuité selon l'original Allemand sont. *Ils croyent la Transsubstanciation, c'est-à-dire, que le pain & le vin sont véritablement changez au Corps & au Sang de Jesus-Christ.* Celles de sa lettre rapportée par M. Arnaud. *J'ay écrit expressément dans la Relation de mon voyage que les Moscovites croyent la Transsubstanciation, c'est-à-dire qu'ils croyent que le pain est changé au Corps de Jesus-Christ, & le vin en son Sang.* Distinguez donc en M Oléarius son témoignage & son jugement particulier, & vous éclaircirez la difficulté. Son témoignage est que les Moscovites croyent que le pain & le vin sont changez au Corps & au Sang de Jesus-Christ, c'est ce qu'il a voulu marquer par ces termes, *c'est-à-dire ils croyent que le pain est changé au Corps de Jesus-Christ & le vin en son Sang.* Son jugement particulier est que cela s'appelle croire la Transsubstanciation, c'est ce qu'il signifie par ces autres termes, *Ils croyent la Trassubstanciation.* Ainsi tout le fond de son témoignage ne consiste qu'au changement du pain au Corps & du vin au Sang, & ce qu'il dit qu'ils croyent la Transsubstanciation n'est que parce qu'il s'est persuadé que c'estoit en effet une conversion de substance. Il ne la leur attribuë que sous le benéfice de son *c'est-à-dire. Ils croyent la Transsubstanciation,* dit-il, *c'est-à-dire que le pain est changé au Corps de Jesus-Christ & le vin en son Sang.* Ce *c'est-à-dire* explique ce qu'il entend par la Transsubstanciation & détermine précisément ce que les Moscovites tiennent. Si *changer* & *Transsubstancier* sont une mesme chose, sa proposition doit estre receuë dans toute son étenduë, s'ils ne le sont pas le *changer* est des Moscovites le *transsubstancier* est du jugement particulier de M. Oléarius. On reçoit donc avec honneur son témoignage sans révoquer en doute sa bonne foy, mais

quand à son jugement particulier on espére que desormais il sera assez équitable pour ne nous imposer aucune nécessité de le suivre. Car quand on jugera tout autrement qu'il n'a fait il n'aura pas sujet d'en estre faché. Il n'en a pas eû aussi de se choquer de la réponse que j'avois faite à l'Auteur de la Perpétuité. *Qu'il y avoit apparence qu'il s'estoit trompé sur de fausses conjectures. & qu'ayant oüi parler du changement du pain, il s'estoit imaginé que c'estoit un changement de substance.* C'est la mesme chose que ce que je dis maintenant. La distinction que je fais de son témoignage & de son jugement est fondée sur ses propres termes, & la liberté que je prens de rejetter l'un, en recevant l'autre est de la justice commune. On ne voit donc pas ce qui l'a pû obliger à remplir sa lettre d'expressions dures & farouches, qui ne sont pas bien dignes de luy-mesme & qu'il ne peut avoir apprises que parmy des barbares. Pourquoy voudroit il nous contraindre à croire que le changement du pain au corps, est la Transsubstanciation des Latins, puisque nous voyons au contraire que c'est le *μεταβάλλεσθαι* des Grecs dont on a déja si souvent fait voir le véritable sens. Les Moscovites suivent la Religion Grecque nous en convenons, les Grecs disent que le pain est changé, les Moscovites le disent aussi, il ne s'agit que de savoir si changer est le mesme que transsubstancier. Or j'ay fait voir nettement la différence qu'il-y-a de l'un à l'autre à l'égard des Grecs, il faut donc conclurre le mesme à l'égard des Moscovites. Il paroît par la propre Relation de M. Oléarius ce qu'on doit croire de son exactitude. Car au mesme lieu où il dit que les Moscovites croyent la Transsubstanciation, il ajoûte, *Que le reste du pain consacré sert de pain benit*, Or ce seroit une impiété de faire servir

CHAP. I.

Rep. à la Perpet. part. 3. ch. 8.

CHAP. I. de simple pain benit, la propre substance du Corps de Jesus-Christ, mais en cela mesme il s'est trompé, car ce qui sert parmy ces peuples de pain benit n'est que le reste du pain dont on a tiré la grande particule qu'en suite on consacre, & qu'ils appellent le Corps de Jesus-Christ, & non le reste du pain consacré.

Mais pour opposer au jugement particulier de M. Oléarius quelque chose encore de plus précis, je n'ay qu'à rapporter icy ce que l'Auteur de la Relation des trois Ambassades de M. de Carlisle a écrit sur ce sujet. C'est le témoignage d'un homme d'honneur, savant, sincére, exact, qui a beaucoup de politesse, qui a esté sur les lieux depuis M. Oléarius, qui a fait un sejour considérable, & qui a pris soin en particulier de s'informer de la créance de ces peuples sur l'article de la Transsubstanciation sans aucun égard à la dispute qui est entre M. Arnaud & moy, & n'ayant en veuë que de s'éclaircir de la vérité. *Au reste*, dit-il, *je n'ay point aperçû ce qu'Oléarius allégue qu'ils croyent la Transsubstanciation, & il-y-a trois choses principalement qui me persuadent qu'ils ne sont pas de cette opinion.* (Relat. des Amb. de M. de Carlisle p. 85.) *1. Car quand on leur parle des suites de cette créance, ils témoignent qu'elle choque trop leur sentiment pour en estre, & pour la soûtenir, ils ne recourent pas comme font ordinairement les Catholiques Romains à la Toute-puissance de Dieu. 2. Il-y-a toute apparence que s'ils croyoient la Transsubstanciation, ils auroient plus de respect qu'ils n'ont pour ce mystére, & il seroit fort étrange que dans une religion si superfticieuse qu'est la leur on manquast de zéle & d'adoration, là où tous deux devroient éclater le plus, comme on voit parmy ceux de la Communion de Rome. Enfin s'ils avoient cette créance qu'Oléarius leur attribuë, ils l'auroient des Grecs*

dont ils ont receu les dogmes de leur Religion. Mais on ne trouve point que les Grecs ayent esté de ce sentiment là. Que M. Arnaud juge luy-mesme aprés cela s'il a raison de se prévaloir du *c'est à-dire*, de M. Oléarius.

Il faudroit maintenant venir au témoignage de Paysius Ligaridius, mais parce que déja il a trouvé sa place parmy les illusions de M. Arnaud qu'on a représentées dans le Livre précédent, on n'en parlera pas davantage. Il ne faut pas douter qu'on ne puisse faire en Moscovie la méme chose qu'en Gréce, c'est-à-dire qu'on n'y puisse faire passer des personnes qui auront fait leurs études dans quelques uns des Séminaires qu'on a dressez pour cét effet. Il est certain que si l'on s'adresse à ces gens-là qui non seulement sont imbus des doctrines de l'Eglise Romaine & qui ont juré sa profession de foy, mais qui mesme sont envoyez exprés pour les communiquer aux autres en se prévalant de leur ignorance, il est dis-je certain que soit en Moscovie, soit en Gréce ou ailleurs, ils donneront tous les témoignages qu'on voudra. Mais chacun voit que ces témoignages ne sont dignes d'aucune considération. On passera donc au Prestre Moscovite qui accompagnoit il n'y a pas long tems l'Ambassade du grand Duc vers sa Majesté, & à qui *apres avoir disné* comme on le dit chez M. l'Archevesque de Sens on fit déclarer ce que les Moscovites croyent de l'Eucharistie. Il y auroit bien des réfléxions à faire sur cette histoire de la maniére qu'on la raconte, mais sans entrer dans le menu, je dis que le témoignage de cét homme n'est pas assez autentique pour décider nôtre question. Nous avons déja veu par le rapport de M. Olearius que l'ignorance des Prestres Moscovites est si universelle, *qu'il n'y en a presque point parmy eux qui puissent rendre raison*

CHAP. I. *de leur foy, ny qui sachent la créance des Etrangers.* Ce sont deux caractéres qui ne s'accordent pas bien avec l'usage que M. Arnaud a voulu faire de ce Prestre-cy. Car pour déterminer si la Transsubstanciation est un dogme de la Religion Moscovite, il faut savoir d'un costé ce que c'est que les Latins appellent Transsubstanciation, ce qu'ils en disent, & ce qu'ils en croyent, & de l'autre il faut savoir ce que la Religion Moscovite enseigne sur le sujet de l'Eucharistie. Il n'est pas mal-aisé de faire accroire à un Prestre ignorant qui aura parlé d'un changement du pain au Corps de Jesus-Christ, qu'il a reconnu une Transsubstanciation. Mais pour ne nous éloigner pas du fait dont il s'agit, il y a toutes les apparences du monde que ce qui se passa chez M. l'Archevesque de Sens est une pure illusion. Il ne faut pour en juger que considérer avec un peu d'attention les termes de la Relation que M. Arnaud en a produite. *Apres le disner on se retira dans la chambre de M. l'Archevesque où l'on commença de former avec eux une assez longue conversation sur les différens usages, & les différentes coutumes de leur Eglise, touchant la Communion, de leur Patriarche avec les autres Patriarches Grecs, le Jeusne, le Célibat, la Priére, la Liturgie, &c. Mais enfin M. l'Archevesque voulant venir au principal point sur lequel il avoit dessein d'estre éclaircy pria l'Interpréte de leur dire mot pour mot ce qu'il alloit leur demander, & de redire aussi mot pour mot leur réponse sans y rien ajoûter. Apres avoir pris cette sage précaution, il les pria de luy dire ce qu'ils croyoient touchant le Sacrement de l'Eucharistie. Le Prestre Moscovite répondit sans hésiter le moins du monde (ce qui nous surprit un peu, car il avoit jusqu'alors toujours esté sur ses gardes, comme s'il eust eu peur de s'engager trop avant dans quelque point de controverse & de n'en pas sortir à son*

Livre 12. pag. 75.

à son honneur) que c'estoit le véritable Corps & le CHAP. I.
véritable Sang de Jesus-Christ, & qu'apres que le Prestre avoit prononcé ces paroles de nostre Seigneur, Cecy est mon Corps, le pain estoit changé au Corps de Jesus-Christ, & apres qu'il avoit prononcé sur le Calice ces autres paroles, Cecy est mon Sang, le vin estoit changé en son Sang. Quand l'Interpréte eust dit cecy, M. l'Archevesque luy dit, je vous prie dites moy mot pour mot les mesmes paroles qu'il a dites. L'Interpréte dit au Prestre Moscovite ce que ce Prélat exigeoit de luy, ce qui l'obligea de répéter ce qu'il venoit de dire, & l'interpréte les mémes paroles pour la seconde fois. Et comme il ajouta que le pain & le vin estoient TRANSSUBSTANCIEZ *au Corps & au Sang de J. C. on luy demanda si le Prestre Moscovite s'estoit servy d'un mot qui dans sa langue eust la force de celuy de transsubstancié dans la nostre. Il repliqua que ouy, & répéta le mot Moscovite qui signifie cela, en regardant le Prestre & le Secrétaire, qui tous deux firent signe que ce mot estoit propre dans leur langue & signifioit un changement de substance.*

Il résulte de ce discours. 1. Que ce que le Prestre Moscovite a dit est que c'estoit le véritable Corps & le véritable Sang de Jesus-Christ, & que le pain estoit changé au Corps de J. C & le vin en son Sang. 2. Qu'il ne répéta que les mémes paroles pour la seconde fois. 3. Que l'Interprére y ajoûta que le pain & le vin sont transsubstanciez. 4. Que ce fut l'Interpréte qui assura que le mot Moscovite avoit la force de celuy de transsubstancié. 5 Qu'à l'égard de cette assurance qu'il donnoit touchant la force du mot, il en demanda le consentement au Prestre & au Secrétaire par un simple regard, sans parler à eux. 6. Que le Prestre & le Secrétaire luy répondirent par signe, sans parler. 7. Que ce signe vouloit dire que ce mot estoit propre dans leur langue, & signifioit un changement de substance.

CHAP. I. Il faut remarquer que cét Interprete estoit un Moyne, non de Religion Moscovite, mais de Religion Romaine, & de l'ordre des Jacobins, & qu'il expliquoit en François ce que les Moscovites disoient en leur langue, & en Moscovite ce que M. l'Archevesque de Sens disoit en François, les Moscovites n'entendent non plus le François, que les François, n'entendoient le Moscovite; sur cette remarque qui ne peut estre contestée, car c'est un fait connu de tout Paris, je demande à M. Arnaud pourquoy cét Interpréte apres avoir expliqué la réponse du Prestre Moscovite, laquelle il répéta par deux fois en mémes termes, sans y rien changer, apres l'avoir, dis-je, expliquée par ces paroles, *le pain est changé au Corps de Jesus-Christ & le vin est changé en son Sang*, pourquoy ajoûta-t-il que le pain & le vin estoient transsubstanciez? Pourquoy quand on l'interrogea si le Prestre s'estoit servy d'un mot qui dans sa langue eust la force de transsubstancié, demanda-t-il par un simple regard le consentement du Prestre & du Secrétaire au *oüi* qu'il répondoit, puisque le Prestre & le Secretaire n'entendoient ny le *transsubstancié* qu'il avoit ajoûté, ny la question qu'on avoit faite a l'Interpréte, ny le, *oüi* qu'il y répondoit? Est-ce qu'en Moscovie on entend le langage des regards, ou est ce qu'ils estoient convenus auparavant que ce regard voudroit dire transsubstancié? Pourquoy le Prestre & le Secrétaire répondirent-ils sur ce qu'ils n'avoient pas entendu, car ils n'entendoient pas le François, pourquoy répondirent-ils par signe, & pourquoy ce signe qui répondoit à une question fort obscure puisqu'elle ne s'estoit faite que par un regard, vouloit-il dire que ce mot estoit propre dans leur langue & signifioit un changement de substance? En vérité nous sommes de pauvres

gens dans nostre Occident au prix de ces Mos-covites qui savent traiter un des principaux points de la Religion par des signes & par des regards, & si M. Arnaud & moy avions appris ce secret nostre dispute en seroit fort abregée. Mais quoy qu'il en soit dans la nécessité où nous sommes d'employer les paroles je le trouve fort heureux, car la Transsubstanciation sort de toutes parts pour se présenter à luy, & l'on peut bien dire cette fois qu'elle luy *saute aux yeux*, puisqu'elle luy paroît dans les regards mesmes, & dans les signes. Si cela n'est pas illusoire je ne say guére à quoy l'on peut donner le nom d'illusion. CHAP. I.

Il est certain que les Moscovites font profession de suivre la Religion Grecque bien qu'ils l'ayent en quelque sorte altérée. C'est ce que j'avois dit à l'Auteur de la Perpétuité, & en cela je ne me suis point fondé sur des conjectures en l'air comme M. Arnaud m'en accuse puisque je n'ay rien dit que ce qu'il avouë luy-méme. C'est un principe qui nous est commun, il est vray que nous en tirons des conséquences contraires, mais les choses sont maintenant dans un tel dégré de clarté qu'on peut facilement juger qui de nous deux a mieux étably son sentiment.

J'avois dit aussi que Lasicius assure que les Arméniens bien qu'ils nient la Transsubstanciation révérent néanmoins le Sacrement plus religieusement que les Russiens, d'où j'avois tiré cette conclusion qu'il n'y avoit pas d'apparence que ces derniers plus froids en leur dévotion portassent leur créance plus loin que les autres, & que les autres eussent plus de respect pour une substance de pain que ceux-cy n'en auroient pour ce qu'ils estimeroient estre la propre substance du Fils de Dieu. Je ne say ce qui peut avoir obligé M. Arnaud a dire, *Qu'on ne s'imagi-* Rep. à la Perp. part. 3. chap. 8.

CHAP. I. *neroit pas aisément combien il y a de déguisemens & de fausse tez dans ce raisonnement.* Car il est certain

Liv. 5. c. 4. p. 448. qu'on l'a proposé de bonne foy, & qu'on n'y a point entendu d'autre mystére que celuy de tirer d'un principe véritable une conséquence qui s'en déduit naturellement. Il est constant que Lasicius dit deux choses, l'une que les Arméniens de Léopolis nient que le pain & le vin perdent leur nature, *In Sacramento Eucharistiæ elementa naturas suas amittere negant.* Ce sont ses termes: l'autre qu'ils vénérent le Sacrement plus religieusement que les Russiens, *Sacramentum religiosius Russis venerantur*, ce sont aussi ses termes. J'en conclus qu'il n'y a pas d'apparence que les Russiens ou les Moscovites croyent la Transsubstanciation, la raison sur laquelle je me fonde est assez évidente, savoir que ceux qui tiennent le Sacrement pour la propre substance du Fils de Dieu, ne peuvent qu'ils ne luy rendent plus de respect que ceux qui le tiennent pour une substance de pain.

Joann. Lazic. Relig. Arm.

Liv. 5. c. 4. p. 448. C'est en vain que M. Arnaud dit, *que mon raisonnement suppose que selon cét Auteur les Arméniens ne tiennent ny la présence réelle, ny la Transsubstanciation, & que si je ne supposois cela rien ne seroit moins raisonnable que mon discours. Car si les Arméniens*, ajoûte-t-il, *avec la substance du pain admettent encore la présence réelle de Jesus-Christ, il n'est nullement, sans apparence qu'il ayent plus de respect pour l'Eucharistie que ceux qui n'admettent point cette substance du pain. Le respect envers l'Eucharistie vient uniquement de la présence de Jesus-Christ, & la présence ou l'absence du pain n'y contribuë rien du tout.*

Que M. Arnaud ne s'offense pas s'il luy plaist si je luy dis que son autorité n'est pas encore assez grande dans l'Eglise Romaine pour pouvoir balancer celle de Thomas d'Aquin. Or la

doctrine de Thomas est directement opposée à la sienne. *Contrariatur*, dit cét Auteur, *venerationi hujus Sacramenti si aliqua substancia creata esset ibi quæ non posset adoratione latriæ adorari. Il seroit contraire à la vénération de ce Sacrement s'il y avoit là quelque substance creée à qui l'on ne pût rendre l'adoration de Latrie.* Accordez je vous prie cela si vous pouvez avec cette proposition de M. Arnaud, que le respect envers l'Eucharistie vient uniquement de la présence de Jesus-Christ, & que la présence ou absence du pain n'y contribuë rien du tout, si la subsistence du pain est contraire à la vénération de ce Sacrement comme elle l'est selon Thomas, ne peut on pas justement conclurre que ceux qui vénérent moins le Sacrement que d'autres, qui croyent cette subsistence, croyent encore moins qu'eux que la substance du pain cesse d'estre. Que les Arméniens donc croyent ou ne croyent pas la présence réelle cela ne fait rien à mon raisonnement. Il est clair selon Lazicius qu'ils ne croyent pas la Transsubstanciation, & par conséquent il est clair selon Thomas qu'ils ont une opinion qui s'oppose à la vénération du Sacrement. Ils vénérent néanmoins le Sacrement plus religieusement que les Moscovites Il n'y a donc nulle apparence d'attribuër la Transsubstanciation aux Moscovites. Car s'ils la tenoient il ne se pourroit faire qu'ils n'eussent plus de vénération pour le Sacrement que les autres. On ne sauroit choquer ce raisonnement qu'on ne combatte la doctrine de Thomas. Ainsi pour cette fois en me tirant hors des rangs je livreray ou Thomas à M. Arnaud, ou M. Arnaud à Thomas, c'est à dire ou le Maître au disciple, ou le disciple au Maître.

CHAP. I.

Thom. Summ. 3. par. quæst. 75. art. 2.

Au reste nostre question touchant les Moscovites n'estant que sur la Transsubstanciation,

CH. II. chacun voit que c'euſt eſté s'écarter hors du ſujet que de diſcuter le paſſage de Laſicius tout entier pour ſavoir s'il impute aux Armeniens la preſence reelle ou non. On verra par les choſes que nous dirons dans les chapitres ſuivants ce qu'il faut juger d'eux touchant cet article. Il ne s'agit maintenant que des Moſcovites, & ce que Laſicius dit d'eux qu'ils venerent moins religieuſement le Sacrement que les Armeniens eſt inconteſtable aprés les témoignages que nous avons rapportez dans le ſecond livre, de Sacranus Chanoine de Cracovie, de Jean de Lasko Archeveſque de Gneſne, & du Jeſuite Scarga, qui dépoſent formellement que les Ruſſiens dont les Moſcovites font partie adorent bien le pain avant la conſecration, mais qu'aprés la conſecration ils ne luy rendent ny honneur ny veneration, & qu'ils jettent à terre les reſtes de la Communion. M. Arnaud a beau dire que ce qui les empeſche de rendre à l'Euchariſtie aprés la conſecration un honneur exterieur eſt que la conſecration ſe fait en un lieu ſeparé du peuple, & que c'eſt par un Souverain honneur que l'on prive le peuple pour quelque tems de la veuë des myſteres. Il n'y a perſonne qui ne voye que ce ſont des fuites. S'ils adoroient le Sacrement d'une adoration interieure, ils s'en déclareroient eux-meſmes, ſans laiſſer à M. Arnaud la peine de penetrer leurs penſées ſecretes. Ils le témoigneroient par quelque honneur exterieur, & pour cet effet ils expoſeroient le Sacrement aux yeux du peuple, le peuple feroit au moins profeſſion de l'adorer avant que de le recevoir, & les Eccleſiaſtiques l'adoreroient dans le Sanctuaire aprés l'avoir conſacré. Cependant ces Auteurs diſent abſolument qu'ils

Liv. 5. c. 1 pag. 452. ne luy rendent aucun culte. *Cela méme*, dit M. Arnaud, *n'eſt pas veritable, car Oderborne dit que le*

Prestre sort du Sanctuaire & marchant lentement C H.
montre à tout le peuple ce qu'il a consacré en secret, que tout le peuple alors se met à genoux le Prestre leur disant en langue Moscovite, voilà le Corps (+) voilà le Sang de nostre Seigneur Jesus-Christ que les Juifs ont fait mourir tout innocent qu'il estoit. Mais on a fait voir dans le second livre lors qu'on a traité de l'adoration du Sacrement qu'Oderborne s'est visiblement trompé, & qu'il a pris une ceremonie qui se pratique avant la consecration du pain, comme si elle se pratiquoit aprés cette consecration. Les Moscovites non plus que les Grecs ne montrent au peuple le pain & le Calice en faisant le tour dans l'Eglise qu'une seule fois, qui est avant la cõsecration, ce qu'ils appellent la grande entrée. Si M. Arnaud l'ignore, il ignore une chose assez commune, & s'il ne l'ignore pas il témoigne peu de sincerité de se vouloir prévaloir d'une méprise d'Oderborne.

CHAPITRE II.

DES ARMENIENS.

Que les Armeniens ne croyent pas la Transsubstanciation. Premiere preuve tirée de ce que les Armeniens croyent que la nature humaine de Jesus-Christ a esté engloutie par la Divinité.

ON ne traitera pas icy en particulier des Melchites ou Syriens tant parce que M. Arnaud reconnoit luy-méme *qu'ils ne sont en rien differens des Grecs touchant la foy* & la religion, que parce aussi que ce qu'il en allegue tiré des Notes d'Abraham Echellensis Maronite sur le Catalogue des livres Caldéens fait par Abedjesu Evesque Nestorien, ne merite pas qu'on s'y

Livre 5. c. 5 p. 451

CHA. II. arreste. Le témoignage d'Abraham Echellensis n'est digne d'aucune foy, & je m'en rapporte à Gabriel Sionita son compatriote qui l'a dépeint comme un ignorant, un broüillon, un fripon, un menteur, un imposteur, & un fourbe. Ces deux hommes avoient l'un & l'autre étudié dans le Seminaire des Maronites à Rome, & ils s'estoient l'un & l'autre absolument attachés aux interests de l'Eglise Romaine, mais s'estant broüillez sur le sujet d'une Edition de la Bible en Syriaque, Gabriel se crût obligé de dire à Abraham ses veritez, & de les faire connoitre au public. Il luy adressa pour cet effet un écrit qu'il appelle, *Commonitorium Apologeticum*, où il le represente de la maniere que je viens de rapporter. Il luy reproche d'avoir mis en division tout le Seminaire de Rome, d'avoir trahy le Patriarche des Maronites, d'avoir trompé le Prince Fachraddin, d'avoir fourbé le Duc de Florence, d'avoir esté banny de son pays, d'avoir esté emprisonné à Florence pour ses crimes; & enfin il le menace pour sa derniere cõfusion de faire imprimer des lettres qu'il a receuës du Mont-Liban, de Rome, & de Florence touchant sa vie. En voilà, ce me semble, assez pour pouvoir révoquer en doute la sincerité d'un homme. Mais outre cela il n'y a rien dans ces passages qui ne puisse facilement s'accorder avec l'hypotése des Grecs, telle qu'on l'a expliquée dans les deux livres precedens, comme il paroîtra si on veut prendre la peine de les voir dans le livre de M. Arnaud, & de leur appliquer les réponses que j'ay faites à beaucoup d'autres passages semblables, & qu'il n'est nullement necessaire de repeter.

Il faut donc venir aux Arméniens, j'insisteray un peu plus sur leur sujet, tant parce que M. Arnaud s'y est fort attaché, que parce que c'est un grand peuple, qui fait une Eglise à part.

Ils

ils sont séparez depuis long-tems de l'Eglise Grecque, & il y a mesme une aversion extréme & insurmontable sur le sujet de la Religion entre les uns & les autres. Les uns & les autres néanmoins vivent dans une ignorance prodigieuse des mystéres du Christianisme, & celle des Arméniens est encore, si vous voulez plus épaisse que celle des Grecs, comme il paroit par les témoignages que j'ay rapportez dans le second livre. J'y ajoûteray celuy de M. l'Evesque d'Héliopolis dans sa Relation imprimée à Paris 1668. *Je rendis*, dit-il, *visite au Patriarche des Arméniens prés de la Ville d'Hérivan dans un fameux Monastére d'hérétiques Eutychiens qui ne sont pas moins opiniâtres qu'ignorans. J'y en trouvay entr'autres un certain qui ayant esté en Pologne avoit quelque teinture de la Langue Latine, je voulus entrer en conférence avec luy sur le point principal de l'hérésie d'Eutyches, mais il éluda avec adresse mes demandes. Je sortis de ce Monastére peu édifié de ces Religieux qui ne font pas paroître beaucoup de piété, quoy que d'ailleurs leur vie soit fort austére.* Aussi Cyrille Patriarche d'Alexandrie, & ensuite de Constantinople, décrivant dans une de ses lettres à Vytenbogard les quatre sectes de Chrétiens Orientaux avec lesquels les Grecs ne communient point, savoir les Arméniens, les Cophtes, les Maronites, & les Jacobites dit entr'autres choses, *qu'ils ménent une vie semblable à celle des bestes, & qu'ils sont envelopez de tant de ténébres d'ignorance qu'à peine savent-ils ny s'ils croyent, ny ce qu'ils croyent.*

CH. II.

Relat. des Miss. & voyag. des Evesques François par M François Pallu Evesque d'Hel. pag. 15.

Epist. vir. erudit. Epist. 2. Cyrill. ad Vytenbog.

Les Latins ont fait depuis long-tems tout ce qu'ils ont pû pour réünir à eux les Arméniens, & les soûmettre au Siége de Rome. Ils y ont pour cét effet envoyé des Missions, qu'ils ont ou renouvellées, ou augmentées selon les occasions. Ils se sont servis de la voye des Séminaires, & ils ont de tems en tems ménagé pour cela mesme

CH. II. les intérets des Princes & des Roys d'Armenie, ce qui leur a quelquefois réüssi. De sorte qu'encore aujourd'huy comme il y a de deux sortes de Grecs, les uns qu'on appelle réünis, & les autres qu'on appelle Schismatiques, il y a aussi de deux sortes d'Arméniens, les uns qui reconnoissent l'autorité du Pape, on les appelle franc-Arméniens, car en Orient on appelle tous les Latins de quelque Nation qu'ils soient Franki, les autres sont ceux qui ne reconnoissent que leurs Patriarches ou leurs *Catholiques* comme ils parlent & on les appelle simplement Arméniens.

Il ne s'agit donc que de ces derniers, & de savoir s'ils croyent, ou ne croyent pas la Transsubstanciation Romaine. La premiére preuve que je mets en avant pour appuyer la négative que je soûtiens est que la Transsubstanciation est incompatible avec l'hérésie d'Eutyches dont les Arméniens font profession. Ils croyent qu'il n'y a qu'une seule nature en Jesus Christ qui est la divine, que la nature humaine a esté mélée ou confonduë dans l'essence de la Divinité. Comment seroit-il possible qu'ayant cette opinion ils pussent en mesme tems croire que la substance du pain se change en la substance du Corps de Jesus Christ. Car si Jesus Christ n'a plus de Corps, si la nature humaine ne subsiste plus selon eux, ce seroit leur imputer la derniére de toutes les extravagances, c'est à dire une contradiction formelle & manifeste, que de s'imaginer qu'ils crussent le changement dont il s'agit, puisque pour le croire il faut nécessairement supposer non seulement que Jesus Christ a un corps, mais aussi que son corps est distinct de la Divinité.

M. Arnaud qui a veu la force de cette preuve a voulu la prévenir par deux réponses qu'il faut examiner l'une apres l'autre distinctement. La premiére revient à cecy. *Que quand il seroit vray*

que les Arméniens fussent de véritables Eutychiens, il ne s'ensuivroit pourtant pas que leur opinion fust incompatible avec la Transsubstanciation, ny qu'ils ne l'admissent à leur mode. Car encore qu'ils dissent qu'il n'y avoit apres l'union qu'une nature en Jesus Christ, & que la nature humaine avoit esté engloutie par la Divine, ils ne laissent pas de dire que la Vierge Marie avoit enfanté un Fils qui avoit paru avoir un corps comme les autres, que les Apostres avoient conversé avec Jesus Christ en le voyant comme un homme, que les Juifs l'avoient pris pour un homme, qu'ils l'avoient crucifié comme un homme. CH. IV. Livr. 5. c. 6. p. 454.

De là il conclut que cét engloutissement de la nature humaine selon les Eutychiens, consistoit plûtôt *dans le changement de l'amas des proprietez naturelles qu'ils appelloient nature, que dans l'aneantissement de la nature mesme prise pour la substance, & pour l'estre intérieur. Que cela paroit manifestement par tous les ouvrages de ceux qui ont réfuté les Eutychiens, & par les Eutychiens mesme. Car les Gajanites qui estoient des Eutychiens les plus éloignez des Catholiques ne laissoient pas d'avoüer que l'on recevoit dans la sacrée Communion le Corps mesme, & le Sang mesme de Jesus Christ Fils de Dieu Incarné, & né de la Sainte Vierge Marie Mere de Dieu.* Ensuite appliquant cela à la question de l'Eucharistie il dit, *Qu'ils croyoient comme tous les chrétiens que ce mesme J.C. né de la Vierge venu dans le monde, crucifié, ressuscité, estoit réellement present dans l'Eucharistie, & que le pain estoit réellement changé dans ce Jesus Christ. Mais que comme ils ne vouloient pas que le Corps de Jesus Christ fust une nature distincte de la Divinité, ils ne vouloient pas aussi que le pain transsubstancié en Jesus Christ fust une autre nature que la Divinité. Mais qu'ils vouloient que ce fust un corps qui n'eust plus d'autre nature que celle de la Divinité, c'est à dire un corps divinisé, un corps meslé & confondu avec la*

CH. II. *Divinité par la perte de ses propriétez naturelles plûtôt que de sa substance.* M. Arnaud nous promet aussi que dans l'examen de Théodoret il expliquera plus distinctement en quoy consistoit cét engloutissement de la nature humaine, selon les Eutychiens.

Je ne sçay quels seront ces éclaircissemens qu'il nous donnera un jour, mais s'ils ne sont meilleurs que ce qu'il nous dit maintenant, on ne peut pas faire grand fond là dessus, car il est vray qu'on ne vit jamais de discours plus mal médité que celuy qu'il vient de nous faire. 1. A quoy bon nous dire que les Eutychiens ne laissoient pas d'avoüer que la Vierge Marie avoit enfanté un Fils qui avoit paru avoir un corps comme les autres, que les Apostres avoient conversé avec luy, comme avec un homme, & que les Juifs l'avoient pris pour un homme ? Que fait cela pour établir qu'ils ne nioient pas que la substance interieure de l'humanité ne fust demeurée en Jesus Christ, mais qu'ils disoient seulement que l'amas des propriétez naturelles qu'ils appelloient nature avoit esté changé ? Il y auroit bien plus d'apparence à conclurre de là tout au contraire, que selon les Eutychiens, la substance interieure avoit esté changée, & que les propriétez naturelles éstoient demeurées, car si on distingue réellement ces propriétez, d'avec la substance, c'est d'elles immédiatement & non de la substance interieure que dépend qu'on paroisse homme, & qu'on soit pris pour un homme. Ainsi M. Arnaud établit un principe qui non seulement ne conclut rien de ce qu'il prétend, mais qui conclurroit plûtost le contraire, ce qui fait voir à mon avis qu'il estoit fort embarrassé quand il écrivoit son chapitre. 2. Ignore-t-il que les Eutychiens & en particulier les Arméniens quand ils se sentent pressez par les passages de l'Ecriture

qui attribuent à Jesus Christ tous les caractéres extérieurs d'un véritable homme, qu'il est né, qu'il a conversé avec ses Apostres, qu'il a bû & mangé, qu'il est mort & est ressuscité, que son ame a esté saisie de tristesse &c. d'où l'on conclut qu'il avoit une véritable nature humaine, répondent que toutes ces choses ne se faisant qu'en apparence, & que c'estoit la Divinité mesme qui revétoit toutes ces formes extérieures, lesquelles pourtant n'avoient en elles-mesmes aucune réalité. Le Pape Jean II. parlant du dogme d'Eutyches, *Nous confessons*, dit-il, *que la Sainte Vierge est proprement & véritablement la Mére de Dieu, & incarné, & né d'elle. Je dis véritablement afin qu'on ne s'imagine pas qu'il ait pris de la Vierge un phantôme ou une chair non véritable qui n'est chair qu'en quelque maniére, comme l'a enseigné l'impie Eutyches? Les Sectateurs d'Eutyches & de Dioscore*, dit Harménopulus, *disoient que le Fils de Dieu avoit esté fait homme en apparence n'ayant qu'une seule nature.* Nicéphore de Calliste confirme cela mesme. *Le mal-heureux Eutyches*, dit-il, *confessoit bien que Dieu est né de la Sainte Vierge, & que la Vierge est mere de Dieu, & en cela sa doctrine estoit droite & sainte, mais il croyoit aussi que la chair de Jesus Christ estoit feinte, que le Verbe avoit esté changé & fait chair d'une maniére immuable; qu'il avoit feint en apparence toute l'œconomie de nostre salut, & que tout ce qui paroissoit en luy de corporel n'estoit qu'un phantôme & une fiction.* La mesme chose paroit à l'égard des Arméniens par l'information que le Pape Benoist XII. fit faire touchant leurs erreurs. Car l'article 28. porte expressément ces termes. *Les Arméniens ne sachant que répondre aux passages de l'Evangile qui enseignent que Jesus Christ a eû un véritable corps humain aprés sa Resurrection, contre ce qu'ils assurent qu'au moment de l'union, la nature*

CH. II.

Epist. Joan. 2. Episcop. Rom. ad avien. &c. Bibl. Patr. tom. 4. edit. 4. Harmenop. de sect. ait. 5. Niceph. Callist. hist. Eccles. lib. 18. cap. 48. Raynald. ad ann. 1341

CH. II. *humaine fut convertie en la Divinité, répondent que la volonté Divine selon qu'il luy plaisoit faisoit des choses par lesquelles il sembloit qu'il avoit un corps humain, bien qu'en effet il n'en eust point.* Et dans l'article suivant. *Encore que les Arméniens tiennent qu'aprés l'union il n'y a eû en J. C. que la nature divine en laquelle la nature humaine a esté convertie, ils disent toutefois & tiennent que la nature divine dépendoit tellement de la volonté de J. C. qu'il en faisoit ce qu'il vouloit, & ainsi à ce qu'ils disent, la nature divine a esté mortelle, & est morte quand il a voulu, & quand il a voulu elle a esté faite immortelle comme il est arrivé apres sa Resurrection.* Il ne faut pas s'imaginer qu'ils entendissent une mort ou une mortalité réelle, ils ne l'entendoient que de l'apparence, voulant dire que bien qu'il n'y eust en J. C. que la nature divine, il avoit néanmoins paru, aux yeux des hommes mortel & mort, & ressuscité quand il luy avoit plû. Cyrille dans sa lettre à Vyttembogard rapporte qu'il eut une conférence avec un des principaux Docteurs Arméniens nommé Barsabas, dans le Temple de Jérusalem, en presence de tout le peuple, & que le sujet de leur dispute fut la question, *si J. C. avoit conversé avec les hommes, & estoit mort en apparence seulement κατὰ [illegible]. parce*, ajoûte-t-il, *que les Arméniens croyent qu'il a souffert la mort κατὰ φαντασίαν, en apparence & non réellement.* Les Jacobites qui sont Eutychiens de mesme que les Arméniens disent aussi la mesme chose sur ce sujet comme le raporte Jean Cottovic. *Ils soûtiennent*, dit-il, *que la chair que J. C. a prise n'estoit pas de mesme nature que la nostre, & que le Verbe n'a pas esté changé en une véritable chair, mais en je ne say quelle chair aparête & phantastique, & qu'il a plûtost fait semblant d'estre hôme, & de naistre & de mourir, qu'il ne la fait véritablement. De sorte qu'ils enseignent que tous les mystéres de nostre salut, l'Incarnation, la Passion, la Résurrection de J. C. son Ascension au Ciel & son second avénement, sont des feintes & des apparences, & par ce moyen ils*

Cyrill. Epist. 2. ad Vitẽ in Epist. viror. eruditor.

Itinerar. Hier. & Syria. auct. Ioanne Cottov. lib. 2. cap. 6. p. 202.

rendent tous ces mystéres illusoires. C'est là la véritable opinion des Eutychiens, & bien loin que M. Arnaud en puisse conclurre qu'ils conservent en J. C. la substance intérieure de l'humanité, qu'au contraire il paroit qu'ils n'ont recours à ces vaines apparences que pour se défendre des passages de l'Ecriture par lesquels on leur prouve la réalité de la substance humaine dans ce divin Sauveur. CH. II.

3. Si leur sentiment estoit tel que M. Arnaud le suppose, d'où viendroit, je vous prie, qu'ils ne s'en sont jamais expliquez. D'où viendroit qu'ils ont toûjours dit que la nature humaine avoit esté engloutie par la divine, qu'elle avoit esté changée en la Divinité, qu'elle avoit esté mélée & confonduë avec la Divinité sans s'aviser jamais d'éclaircir cette équivoque en disant que par la nature ils n'entẽdoient pas la substance intérieure, mais seulement l'amas des propriétez naturelles, & qu'ils confessoient que cette substance estoit demeurée en son entier? D'où viendroit que ceux qui ont disputé contr'eux, ou qui ont raporté leurs erreurs, n'ont pas fait cette prétenduë distinction de M. A. ny déclaré ce nouveau sens auquel il faloit prendre le terme de nature, savoir pour l'amas des propriétez naturelles, distinctes & séparées réellement de la substance intérieure? Comment M. Ar. qui s'est si fortemẽt déclaré cõtre les prétenduës équivoques des Grecs & des Latins, a-t-il maintenant trouvé bon d'en admettre une perpétuelle entre les Ortodoxes & les Eutychiens, les uns prenãt le terme de nature en un sens, & les autres en un autre, & disputãt depuis tant de siécles les uns cõtre les autres sans s'expliquer ny s'entendre? Car il ne paroit point par la lecture des Auteurs qui ont écrit contre les Eutychiens qu'ils ayent pris dans cette occasion le terme de nature pour les propriétez naturelles par opposition à la substance intérieure, comme il plait à M. Arnaud de le supposer sans

CH. II. preuve. Il paroit au contraire qu'ils l'ont pris pour la substance mesme avec ses proprietez. *Si la substance humaine*, dit Gelase, *a cessé d'estre l'humanité ayant esté transfuse ou entiérement changée en la Divinité comme ils s'imaginent, il s'ensuit que la forme humaine n'ayant plus son propre sujet a cessé d'estre aussi.* Et dans un autre endroit du mesme Traité. *S'ils ne nient pas*, dit-il, *que Jesus Christ ne soit vray homme, il s'ensuit qu'il est demeuré naturellement en la propriété de sa substance, car autrement il ne seroit pas un vray homme. Quand vous dites*, dit Vigile, *que le Verbe & la chair ne sont qu'une seule substance, il semble que vous insinuez deux personnes en Jesus Christ.* Et un peu aprés. *Si le Verbe & la chair sont une mesme substance selon vôtre impie opinion, ce seront deux personnes l'une du Verbe, & l'autre de la chair qui auront une mesme nature commune.* Théodoret dispute de mesme contr'eux en supposant qu'ils soûtenoient que la substance humaine avoit esté engloutie par la Divinité, & il conclut son raisonnement tiré de l'Eucharistie en ces termes; *Le Corps donc de Jesus Christ garde sa premiére forme, sa premiére figure, sa premiére circonscription, & en un mot il a la substance d'un corps.* Euthymius rapporte sur ce sujet un passage de S. Maxime, qui dit formellement, *Qu'Eutyches confessoit l'unité des natures, mais qu'il nioit qu'elles fussent différentes en essence, introduisant la confusion des natures.* Le Cardinal du Perron mesme quelque ardent Zélateur qu'il ait esté de la Transsubstanciation a reconnu cette verité, que les Eutychiens tenoient que la substance humaine avoit cessé d'estre en nostre Seigneur Jesus Christ. Car il dit que les Orthodoxes prouvoient contre les hérétiques que cette substance avoit demeuré, parce que la forme, la figure, & la circonscription du corps qui ne pouvoient pas estre en Jesus Christ sans la sub-

Gelas. Episc. Rom. adver. Eutych. & Nest.

Ibid.

Vigil. lib. 5. contr. Eut. ch.

Theod. Dial. 2.

Euthym. Panop. tit. 20.

Du Perron de l'Euch. liv. 2. ch. 13.

ſtance naturelle, ſe trouvoient encore en luy. Si M. Arnaud en eſtoit crû il faudroit avoüer que le monde auroit eſté dans une étrange erreur, de s'imaginer que les Eutychiens aboliſſoient la ſubſtance humaine en Jeſus Chriſt lors qu'ils diſoient, que la nature creée avoit eſté engloutie dans l'abiſme de la Divinité, au lieu que ſelon luy par le terme de nature ils n'entendoient que les proprietez naturelles. Mais il faudroit avoüer auſſi que les Eutychiens auroient eſté juſqu'à preſent fort aveugles de ne reconnoiſtre pas cette erreur des Orthodoxes, & fort peu charitables de ne tâcher pas à les en retirer par un éclairciſſement qui leur auroit ſi peu coûté. Mais pour mieux dire il faut avoüer que M. Arnaud n'eſt pas ſi ennemy des équivoques que quand elles luy font beſoin, il ne ſache bien s'en accommoder quelques *terribles & effroyables* qu'il les ait faites en d'autres occaſions, où il croyoit que ſon interêt eſtoit d'établir qu'il n'y en pouvoit avoir eu entre les Latins & les Grecs.

4. Quant à ce qu'il nous dit des Gayaniſtes ſur le rapport d'Anaſtaſe Sinaïte, qu'ils ne laiſſoient pas d'avoüer que l'on recevoit dans la communion *le Corps meſme & le Sang meſme de Jeſus Chriſt Fils de Dieu incarné & né de la Sainte Vierge Marie mere de Dieu*, il y a bien plus de raiſon à dire que par ce corps ils entendoient un myſtére qui repreſentoit le corps englouty par la Divinité, qu'à dire qu'ils entendoient ſa ſubſtance meſme. Car ſi ce que M. Arnaud dit d'eux eſt vray qu'ils eſtoient *des Eutychiens les plus éloignez des Catholiques*, on vient de voir que les Eutychiens ne croyoient pas que cette ſubſtance ſubſiſtaſt encore diſtincte de la Divinité. Pourquoy donc n'expliquerons-nous pas ce qu'Anaſtaſe Sinaïte fait dire aux Gayaniſtes, parce que de tres-bons & tres-conſidérables Auteurs rapportent des

Livr. 5. ch 6. p. 455.

CH. II. Eutychiens, plûtôt que de donner un démenty à ces Auteurs & de corriger ce qu'ils disent par le discours d'un homme impertinent tel qu'est cét Anastase que M. Arnaud luy-mesme a esté contraint de mépriser au dernier point en le produisant, comme il paroit par ce que nous en avons veu dans le livre précédent.

Liv. 5. c. 6. p. 456. Voilà la premiére réponse de M. Arnaud détruite. Voyons s'il y aura plus de force dans la seconde. Elle consiste à soûtenir *que la plusspart des Arméniens n'étoient que demy-Eutychiens, c'est-à-dire qu'ils n'admettoient nullement la confusion des natures, qu'ils condamnoient Eutyches, & que leur erreur consistoit seulement en ce qu'ils refusoient de se servir de l'expression de deux natures, & qu'ils vouloient que l'on dit que Jesus Christ n'en avoit qu'une.* C'est donc une question de fait que nous ne pouvons éclaircir que par le témoignage des Auteurs. On verra dans la suite qui sont ceux que M. Arnaud allégue en sa faveur. Il faut seulement remarquer icy, qu'il s'inscrit en faux contre Euthymius Zigabénus Moyne Grec, & contre un certain Isaac Catholique d'Arménie qui ont attribué purement & simplement l'erreur d'Euthyches aux Arméniens, & qu'il les accuse de leur avoir imposé. De sorte que pour maintenant nous mettrons à part l'autorité de ces deux hommes, puisqu'il luy a plû de les prendre à partie, & nous aurons recours à d'autres témoins pour la décision de ce différent. En voicy donc d'autres qui ne sont pas à mépriser soit qu'on ait égard à leur nombre, soit que l'on considére leur qualité. Le premier que je mets en avant est un Auteur Grec nommé S. Nicon qui vivoit au 7. siécle. Il y a dans la Bibliotéque des Péres une lettre ou un traité de luy sous le titre. *De pessimorum Armeniorum pessima religione.* Il y décrit assez exactement les erreurs de cette nation, &

S. Nicon Epist. ad Eucli-stium Bibl. patr. tom. 3. edit. 4.

entr'autres il y met celle-cy, *Qu'ils tiennent la confusion des deux natures de Jesus Christ, dans l'union. Idem*, dit-il, *& in duarum Christi naturarum unione confusionem decernunt.* Il dit aussi qu'ils tiennent *que la nature Divine est passible, qu'estant tombez dans l'erreur des Aphtartodocites, ils croyent que la Trinité a souffert, & qu'encore qu'ils n'osent pas s'en expliquer ouvertement ils le déclarent néanmoins par les choses qu'ils font, car ils prennent trois crois, & les attachant à un bois ils appellent cela, La Sainte Trinité.* Voilà un troisiéme imposteur selon M. Arnaud. Mais s'il persévére dans cette humeur chagrine il n'est pas encore au bout de ces accusations. CH. II.

A Nicon il faut ajoûter Nicéphore Calliste Historien celebre entre les Grecs, parlant de ces mesmes Arméniens, il rapporte l'origine de leur hérésie à un certain Jacob Auteur de la secte des Jacobites, puis il ajoûte, *Quelquefois ils disent que le Verbe a pris un corps incorruptible, increé, céleste, impassible, subtil, qui n'est pas d'une mesme substance avec le nostre, qui a eu néanmoins tous les accidens de la chair, mais en apparence seulement & à la maniére d'un Spectre. Quelquefois aussi ils soûtiennent que la chair du Verbe a esté convertie en la nature de la Divinité, & qu'elle luy a esté faite consubstancielle. Le plus souvent ils nient que le Verbe ait pris un corps humain de la Vierge, & disent qu'ayant esté changé sans changement, & fait chair, il a seulement passé par la Vierge, & qu'ayant attaché à la Croix sa Divinité quoy qu'elle ne soit ny finie, ny circonscrite il la déposée dans le Sepulcre. Ils rejettent la naissance de Jesus Christ selon la chair, soûtenant qu'elle n'est arrivée qu'en apparence seulement. Dans la célébration de l'Eucharistie ils employent de l'Azyme & non du pain. Ils ne mettent point d'eau dans le Calice voulant représenter par là qu'il n'y a qu'une nature en Jesus Christ,* Nicéph. Call hist Eccles. lib. 1. cap. 53.

CH. II. *au lieu que nous par le mélange de l'eau avec le vin nous representons l'union des deux natures.* On ne sauroit dire plus clairement que les Armeniens sont de veritables Eutychiens puisque non seulement il leur attribuë de croire que la nature humaine a esté convertie en la nature de la Divinité, mais qu'elle luy a esté faite consubstancielle, & c'est encore un terrible calomniateur si nous en croyons M. Arnaud. Ne laissons pourtant pas d'aller plus avant.

Guido Carmel. summa de hær. de hær. Arm. cap. 12.

Guy le Carme qui vivoit environ l'an 1340. & qui a fait un assez exact dénombrement des erreurs des Arméniens dans son Livre des héréfies, dit formellement *qu'ils suivent les opinions de Dioscore, niant avec luy qu'il y ait deux natures en Jesus Christ, savoir la Divine & l'Humaine en unité de Personne. Qu'ils n'admettent en Jesus Christ qu'une seule nature, savoir la Divine, une volonté, & une opération.* Et dans l'erreur 12. il remarque, *Qu'ils tiennent qu'aprés l'union la nature humaine a esté convertie en la divine, de sorte que comme il n'y a en Jesus Christ qu'une personne, il n'y a aussi en luy qu'une nature, savoir la divine, & qu'ils persecutent fortement ceux qui confessent en Jesus Christ deux natures, la Divine & l'Humaine.*

L'an 1341. le Pape Benoist XII. fit faire cette information touchant les erreurs des Arméniens dont on a déja parlé, & dont on aura lieu de parler encore dans la suite. Le second article porte expressément, *Qu'il avoit esté tenu autrefois un Concile dans l'Arménie où avoient assisté le Catholique c'est à dire le Patriarche des Arméniens avec leurs Evesques, leurs Docteurs, & le Patriarche des Suriens. Que dans ce Concile on avoit rejetté le Concile de Chalcedoine, principalement à cause qu'il avoit déterminé qu'il faut croire deux natures en Jesus Christ savoir l'Humaine & la Divine, & une seule Personne subsistente en deux natures.*

Raynal. ad ann. 1341.

Que le Concile des Arméniens avoit déterminé de son costé, que comme en Jesus Christ, il-n'y-a qu'une seule Personne, il-n'y-a aussi qu'une seule nature savoir la Divine, une seule volonté, & une seule opération, qu'il avoit anathématizé ceux qui disoient le contraire, & qu'on les avoit persécutez non seulement en les mettant en prison & en les chargeant de chaisnes, mais mesme jusqu'à les faire mourir. Que dans ce Concile ils avoient condamné le Pape Leon & ses lettres aux Peres de Chalcedoine & à Flavien Patriarche de Constantinople, parce qu'il y enseignoit deux natures & une Personne, deux volontez & deux opérations en Jesus Christ. Qu'enfin ils avoient canonisé Dioscore que le Concile de Chalcedoine avoit condamné, & qu'encore alors les Arméniens célébroient sa feste trois fois l'an comme d'un Saint, qu'ils luy donnoient des loüanges comme à un Saint, & qu'ils maudissoient Leon & le Concile de Chalcedoine qui avoient condamné Dioscore, l'article 20. porte, *Que les Arméniens croyent & tiennent que le Fils Eternel de Dieu engendré de la substance du Pere, a uny à soy dans le tems la nature humaine, & a esté fait homme en telle sorte toutefois que dans l'union la nature humaine a esté convertie en la nature Divine, & apres l'union comme il-n'y-a qu'une Personne en Jesus Christ, il n'y a aussi qu'une nature savoir la Divine & non l'Humaine. Qu'ils maudissent tous ceux qui disent le contraire, détestant si fortement ceux qui tiennent deux natures en Jesus Christ, aprés l'union, savoir la Divine & l'Humaine, que si quelque Arménien baptisé parmy eux disoit cela, ils ne Communieroient pas avec luy, mais le tiendroient pour un Payen, & s'il vouloit retourner à la foy des Arméniens, ils le rebaptiseroient ne plus ne moins que s'il venoit du Paganisme, & aprés ce second Baptesme ils luy imposeroient une penitence de vint années.* Et dans l'article 21. *Que les Arméniens croyent & tiennent que parce qu'aprés*

CH. II. *l'union des natures en Jesus Christ la nature humaine a esté convertie en la Divine, en telle sorte qu'il n'y a eu dés ce moment en luy que la seule nature Divine, la Divinité a esté passible & impassible, mortelle & immortelle, selon qu'il plaisoit à Jesus Christ, & qu'ainsi il a souffert & est mort en la nature Divine, parce qu'il l'a voulu, n'y ayant point eu de nature humaine lors qu'il a souffert & qu'il est mort.* Monsieur Arnaud s'imagine-t-il que nous l'en croirons quand il nous dira que tout cela ne sont que des impostures?

Ad calcem Concil. Florent. Eugene IV. instruisant les Arméniens au Concile de Florence, témoigne assez qu'il les tenoit pour de veritables & parfaits Eutychiens, car il s'attache particuliérement à leur donner les décisions du Concile de Chalcedoine, & à leur enseigner que Jesus Christ nous est consubstanciel, & qu'ayant pris une véritable nature humaine, cette nature a subsisté & subsiste encore dans l'union hypostatique sans confusion ny conversion. Il ne faut que lire cette instruction pour reconnoître qu'il a eu pour but d'opposer aux erreurs des Arméniens les doctrines contraires qu'on doit tenir pour estre conforme à l'Eglise Romaine, & qu'un des principaux points sur lesquels il a voulu insister, a esté celuy des deux natures en Jesus Christ contre l'hérésie d'Eutyches. C'est le jugement qu'en a fait M. de Sponde Evesque de Pamiers. *Il ne leur donne pas*, dit-il, *dans son decret tous les articles de la foy Chrétienne, mais il se contente à mon advis de ceux sur lesquels ils estoient ou en erreur ou en doute. Et premiérement il leur donne le Symbole du Concile de Constantinople avec l'addition du filioque pour le chanter dans les Eglises, en suite la définition du Concile de Chalcedoine touchant les deux natures de Jesus Christ unies en unité de Personne; pour un troisiéme la définition du sixiéme Concile touchant*

Spõdan. annal. Eccles. tom. 2. ad ann. 1439.

les deux volontez, & les deux opérations en Jesus Christ. En quatriéme lieu, parce que les Arméniens n'avoient receu jusques alors que les trois premiers Conciles, celuy de Nicée, celuy de Constantinople & celuy d'Ephése, rejettant les autres qui furent tenus aprés, il leur montre que celuy de Chalcedoine qu'ils avoient crû favoriser l'hérésie de Nestorius, condamnoit également Nestorius & Eutyches, & qu'il le faloit recevoir. CH. II.

Pratéolus qui a fait un Catalogue de toutes les sectes, dit *qu'il est aisé de conjecturer par la lecture de l'Histoire, pourquoy les Arméniens se sont séparez de l'Eglise. Que c'est à cause du Concile de Chalcedoine, parce que dans ce Concile on condamna Eutyches & Dioscore les opinions desquels ils suivoient.* Prateol. Eleuch. hæret. de Armen.

Jean Cottovic Voyageur célébre qui rapporte ce qu'il avoit appris sur les lieux témoigne de mesme, *Que les Arméniens non plus que les Jacobites, ne reconnoissent en Jesus Christ qu'une seule nature, une volonté, & une opération, & qu'ils disent que l'Humanité a esté engloutie dans l'abysme de la Divinité, en telle sorte que de la Divinité & de la chair il s'est fait une seule chose.* Cottovic. Itiner. hierof. & Syr. lib. 2. de Armen.

C'est dans ce mesme sens que Pietro Della Vallé comparant les Arméniens avec les Georgiens dit, *Qu'il ny-a nul doute que les Georgiens ne soient beaucoup meilleurs que les Arméniens qui suivent le party de Dioscore dont les erreurs sont plus pernicieuses, plus grossiéres & en plus grand nombre que celles de toutes les autres Nations Chrétiennes de l'Orient.* Les Voyages de Pietro Della Vallé, tom. 5. pag. 107.

Il me semble aussi qu'à moins que d'estre tout à fait opiniastre, on ne peut s'empescher de déférer au témoignage que j'ay déja rapporté de Cyrille alors Patriarche d'Alexandrie qui vivoit au milieu de ces gens-là, & qui assure qu'un de leurs dogmes est que tous ces accidens humains que Epist. 2. ad Vytemb.

CH. II. l'Evangile remarque en Jesus Christ, comme d'estre né, d'avoir conversé avec les hommes, d'estre mort, ne luy sont pas arrivez réellement mais seulement en apparence, *κατὰ φαντασίαν.* Quelque aversion que Monsieur Arnaud ayt pour la personne de Cyrille, je ne croy pas qu'il s'imagine que ce Patriarche ayt eu en veuë nostre dispute, ny que ce soit en ma faveur qu'il ayt écrit sa conférence avec le Docteur Arménien Barsabas dans le Temple de Jérusalem. Cependant de son témoignage il s'en recueille évidemment que les Arméniens sont des Eutychiens parfaits, car s'ils croyoient qu'il-y-eust eu en Jesus Christ une véritable nature humaine, c'est-à-dire, qu'il eust esté veritablement homme & que toute la difficulté ne consistast que dans le terme de nature qu'ils ne voudroient pas recevoir, à quel propos soutiendroient-ils que sa conversation en terre, sa mort & sa résurrection n'ont esté qu'en apparence? Chacun voit qu'ils n'admettent ces fausses & trompeuses apparences, que parce qu'ils nient la réalité de la substance ou de la nature humaine.

Thom. à Iesu de procuranda salute omnium gent lib. 7. part. 1. cap. 17. Lettres des Pays étrâgers au Procureur des Miss. lettr. 1.

Quelque porté que soit Thomas à Jesu à adoucir les opinions extravagantes des sectes Orientales, il n'a pû pourtant s'empécher de dire des Arméniens, *Qu'ils ne croyent qu'une nature, une volonté, & une opération de nostre Seigneur Jesus Christ.* Et tout fraîchement le Jésuite Barbereau Missionnaire de Constantinople écrivant en France à quelqu'un de sa Compagnie témoigne la mesme chose. *Que diray-je*, dit-il, *des Arméniens qui sont icy* (à Constantinople) *au nombre de plus de soixante mille dans un abandon encore plus grand que les Grecs. Car outre les ténébres qu'ils ont communes avec les Grecs, en tout ce qui regarde leurs Schismes & leurs erreurs, ils ont une hérésie particuliére qui les sépare d'avec les autres, c'est*

c'est qu'ils tiennent qu'il-n'y-a qu'une nature en Jesus Christ & tout ignorans qu'ils sont ils demeurent si aheurtez à cette fausse opinion, que c'est un crime seulement que de leur parler du contraire. Il ne dit pas que c'est une simple équivoque sur le mot de nature comme M. Arnaud le veut persuader, il dit que c'est une hérésie, une fausse opinion, & une opinion à laquelle ils sont si fort attachez qu'ils tiennent le contraire pour un crime. Comment cela peut-il estre s'ils condamnent Eutyches & Dioscore, s'ils ne veulent point que la nature humaine ayt esté confonduë, ny détruite, ny absorbée, s'ils l'admettent aussi réelle que les Catholiques, & si leur erreur ne consiste seulement qu'en ce qu'ils refusent de se servir de l'expression de deux natures, comme l'assure Monsieur Arnand? CH. II.

Apres tous ces témoignages il me semble que nous sommes maintenant en droit de rétablir en nostre faveur l'autorité d'Eutymius Zigabenus Moyne Grec, & celle d'Isaac Catholique d'Arménie qui ont écrit l'un & l'autre contre les Arméniens Schismatiques & qui disent la mesme chose que les autres. Monsieur Arnaud dit qu'ils imposent & qu'ils imputent, mais ce que je viens de rapporter les justifie assez de cette accusation. *Aprés le Concile de Chalcedoine*, dit Euthymius, *les Arméniens à l'instigation d'un certain Hilarius Mandacunes & de quelques autres Prestres prophanes qui estoient avec luy, se separérent de l'Eglise Catholique, & ayant embrassé l'opinion impie d'Eutyches, de Dioscore & des autres hérétiques Monophysites qui tiennent qu'il n'y-a qu'une seule nature en Jesus Christ, ils y ajoûterent d'autres dogmes impies, comme pour rendre leur hérésie plus pleine & plus célébre. Car ils disent que Jesus Christ a pris un corps qui n'est pas d'une mesme essence que les nostres, que le sien est incorruptible, impassible, subtil, increé & celeste qui* Euthym. pan. tit. 20.

CH. II. *sembloit faire les fonctions humaines, comme voir, manger, boire, & qui néanmoins ne faisoit rien de tout cela. Ils disent de plus que la chair de Jesus Christ a esté changée en la Divinité, & qu'elle a esté faite d'une mesme essence avec la Divinité mesme. Que comme une goute de miel ou de vinaigre jettée dans la mer ne se voit plus, ne subsiste plus, de mesme le Corps de Jesus Christ estant plongé & obysmé dans l'Ocean de la Divinité, ne conserve plus sa nature & sa proprieté, & qu'ainsi il n'y-a point deux natures en Jesus Christ, mais qu'il n'y en a qu'une qui est toute de la Divinité. A cause dequoy ils nient que le sacrifice du pain qui est la chair de Jesus Christ soit le Corps de Jesus Christ, mais ils l'appellent le Corps de la Divinité. Que si quelquefois vaincus & contraints par la force des preuves, ils avoüent que J. Christ est Dieu & homme, ils ne le font que par feintise. Car comment peuvent-ils sérieusement reconnoistre qu'il est homme, puisque comme je viens de dire ils soûtiennent que son essence est differente de la nostre. Ils changent, dit Isaac, les traditions de l'Eglise Catholique & des mystéres de Christ selon leur blasphéme d'une nature en Jesus Christ, & ils n'appellent pas la participation des mystéres, ou le sacrifice du pain qui est la Chair de Jesus Christ, le Corps de J. Christ Dieu comme Jesus Christ mesme l'a appellé, mais ils le nomment Divinité.*

Liv. ·. c. 6. p. 455. Que M. Arnaud dise tant qu'il luy plaira *que ces deux Auteurs imposent aux Arméniens en leur imputant generalement d'avoir crû que la nature humaine avoit esté absorbée par la Divine, & d'avoir esté ainsi purement Eutychiens:* Qui luy a dit que le monde se deust contenter d'une telle réponse, comme s'il suffisoit pour la rejection des Auteurs de former contr'eux des accusations sans fondement & sans preuve, & de soûtenir par caprice qu'ils imposent & qu'ils imputent?

Ibid. p. 420. *Brérevod*, dit-il, *& les autres Auteurs nouveaux*

en demeurent d'accord. Mais quant à Brérevod, il est vray qu'il dit, *qu'il semble par leur confession que nous avons encore à present touchant la Trinité envoyée par le mandat du Catholique d'Arménie au Patriarche de Constantinople il n'y-a pas encore cinquante ans, qu'ils ont pour le present entiérement renoncé à cette fantaisie.* Or cette confession sur laquelle Brérevod se fonde ne peut estre au plus que le sentiment particulier de ce Catholique d'Arménie, & non le sentiment de cette Eglise. Si Brérevod ajoûte quelque chose de son chef sans preuve, il n'est pas juste de préférer son simple témoignage à celuy de tant d'autres Auteurs que nous avons alléguez. Ce que nous avons veu de Cyrille & de sa dispute contre Barsabas en presence de tout le peuple, & dans le Temple mesme de Jérusalem, est postérieur à la Confession dont il parle. Ce qu'en rapporte Cottovic luy est postérieur aussi. La lettre du Jésuite Barbereau est de l'an 1667. La Relation de M. l'Evesque d'Héliopolis qui porte comme nous avons déja veu *que le Patriarche des Arméniens à qui il rendit visite résidoit prés de la ville d'Hérivan dans un fameux Monastére d'hérétiques Eutychiens qui ne sont pas moins opiniâtres qu'ignorans, & qu'il voulut entrer en conférence avec un de ces Moynes sur le point principal de l'hérésie d'Eutyches, mais qu'il élude avec adresse ses demandes*, cette Relation dis-je est de l'an 1668. Tous ces témoignages font voir que les Arméniens gardent encore leur ancienne erreur, & qu'ils n'ont nullement changé de créance.

Brérevod recherches curieuses des Langues & des Religions c. 24.

Mais quand ils en auroient changé depuis cinquante ou soixante ans, l'argument qu'on tire de leur doctrine touchant l'unité de la nature de J. C. pour montrer qu'ils ne croyent pas la Transsubstanciation ne laisseroit pas de subsister en sa force à l'égard du temps précédent, & tout ce que

CH. II. M. Arnaud en pourroit conclurre, seroit qu'il peut fort bien arriver que tout un corps d'Eglise change de sentiment & passe d'une opinion à une autre opinion, toute opposée sans bruit & sans éclat, d'où il s'ensuivroit que les prétentions de l'Auteur de la Perpétuité touchant l'impossibilité d'un changement seroient vaines & chimériques. Quant à ces autres Auteurs nouveaux dont M. Arnaud parle, lors qu'il luy plaira de les marquer en particulier on les examinera, mais apres ce que je viens de rapporter il n'y a personne qui ne voye qu'il ne faloit pas dire aussi généralement qu'il a fait, *Que les autres Auteurs nouveaux en demeurent d'accord*, Jean Cottovic, Piétro Della Vallé, Cyrille, Thomas à Jesu, Barbereau, l'Evesque d'Héliopolis, sont des Auteurs nouveaux, & cependant ils déposent tout le contraire.

Il ne faut pas aussi que M. Arnaud se prévalle de l'écrit qui fut envoyé par un Patriarche d'Arménie à l'Empereur Manuël, ny de la conférence que Théorien député de cét Empereur eut avec ce Patriarche, car il est vray que cét écrit porte ces termes, *Nous disons qu'il n'y a qu'une nature en Jesus Christ, non en la confondant comme Eutyches, non en ostant à Jesus Christ la nature humaine comme Apollinaire, mais selon Cyrille Patriarche d'Aléxandrie dans les Livres qu'il a écrits contre Nestorius, en disant qu'il n'y avoit qu'une nature du Verbe qui est incarnée.* Mais il ne faut pas d'abord s'imaginer que ce fust là le sentiment de l'Eglise Arménienne. C'estoit celuy du Patriarche en particulier, comme il paroit par le Dialogue mesme de Théorien. Car apres que Théorien eut assez longuement disputé pour établir en J.C. deux natures, deux volontez, & deux opérations, le Patriarche luy confessa, que ç'avoit esté toûjours son opinion depuis qu'il avoit lû les

Theor. Dial. adverſ. Arm. Bibl. Patr. Græco-lat. tom. 1.

livres Sacrez. Surquoy Théorien luy ayant demandé pourquoy donc il avoit mis dans sa lettre à l'Empereur qu'il n'y avoit qu'une seule nature en Jesus Christ, le Patriarche répondit qu'il avoit eu égard à l'exemple qu'on propose d'ordinaire de l'homme qui est composé de corps & d'ame, dont on dit qu'il n'a qu'une nature, bien que les deux natures dont il est composé, demeurent sans confusion & sans changement, & qu'il avoit crû que S. Cyrille vouloit dire cela mesme. Ensuite il dit qu'il luy vouloit déclarer un secret qui n'avoit pas encore esté divulgué parmy son peuple ; C'est qu'il y avoit eu un Patriarche d'Arménie nommé Jean qui avoit esté grand ennemy des Monophysites, c'est à dire de ceux qui ne croyent qu'une nature en Jesus Christ, & qu'il avoit entre ses mains les écrits de ce Jean, avec l'approbation d'un autre de ses prédécesseurs nommé Grégoire, qui y avoit ajoûté ces termes. *Je croy moy aussi ce que le S. Patriarche Jean a icy écrit, & j'anathématise ceux qui ne le croyent pas.* Il est clair par toutes ces circonstances que la créance de deux natures en Jesus Christ ainsi unies pour n'en faire qu'une estoit non le sentiment public de l'Eglise Arménienne, mais le sentiment particulier du Patriarche qui disputoit avec Théorien, & qu'il avoit puisé ce sentiment des écrits secrets de ce Jean, & de ce Grégoire. CH. II.

Mais comment cét homme, dira-t-on, eust-il pû en bonne conscience demeurer Patriarche des Arméniens, s'il eust eu des sentimens opposez à ceux de son Eglise ? Pour répondre à cette objection, je n'ay qu'à faire voir le caractére de ce Personnage, tel qu'il paroit dans cette mesme conférence, & cela mesme confirmera de plus en plus la vérité de ce que je viens de dire. *Voicy*, dit-il, *ce que j'ay dessein de faire. Je m'en vay*

CH. II. *dés-à-présent écrire à tous les Evesques Arméniens en quelque lieu qu'ils soient, pour les assembler en Concile. Et quand le Concile sera assemblé je mettray en avant toutes les autoritez que les Arméniens alléguent pour eux, & qui en effet semblent les favoriser. En suite je proposeray d'autre costé tous les témoignages contraires que vous venez de m'alléguer, & au commencement je tiendray le party des Arméniens, & disputeray contre vous. Mais apres peu-à-peu, insensiblement, & avec beaucoup de ménagement choisissant les tems & les moyens les plus propres, je commenceray à découvrir l'erreur des Arméniens, laquelle a eu jusques-à-présent la vogue. Je les convaincray par le Livre de Jean le Patriarche, & par toutes les autres preuves que vous m'avez fournies. Enfin je me déclareray ouvertement pour les Grecs, ou pour mieux dire je combatray pour la vérité contre les Arméniens. J'espére avec l'ayde de Dieu que mes brebis orront ma voix, & qu'elles me suivront, & qu'ainsi il n'y aura qu'un seul troupeau & un seul Pasteur. Si tous les Evesques sont pour moy, la chose ira le mieux du monde, & j'en beniray Dieu, si au contraire il-y-en a qui s'écartent, ce que je ne voudrois pas, je ne laisseray pas de confirmer la véritable doctrine avec ceux qui me suivront, & j'envoyeray à l'Empereur & à vostre Patriarche un écrit signé de ma main, & de la main de mes Evesques, contenant la foy Orthodoxe. Or cét écrit contiendra cét article entr'autres, Que nous recevons le Saint & universel Concile de Chalcedoine, & tous les Saints Péres que le Concile a receus: Que nous anathématisons tous ceux que le Concile a anathématisez, savoir Eutyches & Dioscore, & outre ceux-là Sevére & Timothée Ælurus, & en general tous ceux qui se sont élevez contre le Concile.* Ce discours fait voir assez clairement ce me semble que ce bon Patriarche estoit un peu fourbe, & qu'il ne faisoit pas un cas de conscience de joüer la comédie

dans son Concile & beaucoup moins dans son Eglise. Mais il est aisé aussi d'en recueillir que le sentiment qu'il avoit au commencement proposé dans sa lettre à l'Empereur, & qui avoit donné lieu à toute cette intrigue, estoit non celuy de son Eglise, mais le sien particulier. Car si le différend des Arméniens & des Grecs n'eust consisté qu'en l'usage de quelques termes comme Monsieur Arnaud le dit, il-n'y-avoit aucune nécessité d'employer tout ce stratagéme pour en venir à bout. Il ne faloit que faire voir de bonne foy que ce n'estoit qu'une équivoque, un mal-entendu, ou tout au plus une question de mots qui ne pouvoit pas empescher l'effet de la charité chrétienne. Il-n'y-avoit aussi aucune nécessité de promettre au député de l'Empereur qu'on mettroit dans cette nouvelle Confession de foy un article exprés, contenant la condamnation d'Eutyches & de Dioscore, si en effet les Arméniens n'en eussent pas suivy l'opinion.

Il paroit donc par tout ce que je viens de dire qu'Eutymius & Isaac n'ont esté ny des imposteurs ny des calomniateurs quand ils ont attribué aux Arméniens l'hérésie d'Eutyches, & qu'ils ont dit que leur créance estoit qu'il n'y a en Jesus Christ aucune véritable nature humaine, & que son humanité a esté engloutie ou changée en la nature Divine. Apres la déposition formelle des Auteurs que j'ay mis en avant, il-n'y-a pas moyen de révoquer en doute une chose si constante. Or il s'ensuit de là manifestement que les Arméniens ne peuvent pas croire la Transsubstanciation des Latins, c'est-à-dire la conversion du pain en la substance du Corps de Jesus Christ, puis qu'ils tiennent que Jesus Christ n'a plus de Corps, & toutes les exceptions de M. Arnaud sont vaines & de nul effet.

CH. III

CHAPITRE III.

Témoignages de quelques Auteurs qui disent formellement ou qui supposent que les Arméniens ne croyent pas la Transsubstanciation.

BIEN que la preuve qu'on a proposée dans le chapitre précédent soit décisive de la question, & qu'elle n'ait pas besoin d'estre fortifiée par d'autres, il ne faut pourtant pas laisser de rapporter icy le témoignage de plusieurs Auteurs non suspects qui déposent unanimement que les Arméniens ne croyent ny la Transsubstanciation ny la présence réelle.

Guido Carmel. summa de hær. de hær. Arm. cap. 22.

Le premier est Guy le Carme qui l'assure en termes exprés. *La 22. erreur des Arméniens consiste en ce qu'ils ne croyent pas qu'apres que la consecration a esté faite par les paroles de Jesus Christ, prononcées sur le pain, & sur le vin, le Corps de Jesus Christ soit vrayement & réellement contenu sous les especes du pain & du vin, mais ils tiennent qu'il y est seulement en ressemblance & en signe, disant que Jesus Christ ne transsubstancia point le pain & le vin en son vray Corps & en son vray Sang, mais qu'il établit seulement une ressemblance & une figure.* Et un peu apres disputant contre leur opinion, *Les Arméniens*, dit-il, *ne sauroient sauver la vérité de ces paroles qu'ils prononcent eux mesmes dans le Canon de leur Messe, savoir, & qu'ils soient faits le vray Corps & le vray Sang de Jesus Christ. Ils l'expliquent ainsi, le vray corps, c'est à dire, la vraye ressemblance du corps, mais cette explication ne peut subsister, parce que la vraye ressemblance du Corps de Jesus Christ n'est pas le vray Corps de Jesus Christ, comme l image d'un homme*

homme n'est pas un vray homme. L'homme est la vraye image & la vraye ressemblance de Dieu, mais il n'est pas vray Dieu par nature. Si donc ce n'estoit que la ressemblance & non la vérité, ou le vray Corps de Jesus Christ comme les Arméniens le disent faussement, on ne pourroit pas l'appeller le vray corps. CH. III

L'Auteur de la Perpétuité & M. Arnaud rejettent ce témoignage; demandez leur en la raison, ils n'en ont point d'autre si ce n'est qu'ils s'imaginent que Guy le Carme s'est trompé? C'est bien mon sentiment qu'il ne faut pas décider des questions de cette importance par le témoignage de quelques particuliers qui peuvent ou tromper ou estre trompez. Mais pour Guy le Carme quelle apparence y-a-t-il qu'un Religieux qui fut toute sa vie fort attaché aux intérets de l'Eglise Romaine, qui fut souvent employé par le Pape dans des occasions particuliéres comme un serviteur tres-fidéle, qui d'ailleurs estoit habile & savant pour son siécle, qui fut Prieur général de son Ordre, Inquisiteur général de la foy, & Evesque de Majorque dans les Isles Baleares, qui a traité expressément des Arméniens dans un Livre qu'il a fait des hérésies, quelle apparence dis-je qu'il ayt écrit une chose aussi précise & aussi nette que celle-cy, que les Arméniens nient la présence réelle, sans en estre bien assuré? Quel intérest avoit-il à imputer faussement à toute une Eglise Orientale une opinion qu'il tenoit luy-mesme pour une erreur damnable, au mesme tems qu'on persécutoit dans l'Occident ceux qui en estoient imbus, & pourquoy eust-il voulu contre la vérité donner cét avantage à ceux qu'on appelloit hérétiques? Il faut encore remarquer que Guy le Carme florissoit sous le Pontificat de Jean XXII. c'est-à-dire en un siécle où tout l'Orient estoit couvert de Missions, & particuliérement l'Arménie dont le Roy Ossinius embrassa la

CH. III Religion Romaine, receut les Prescheurs que le Pape luy envoya pour l'instruction de son peuple, & fit dresser des Ecoles par toute l'Arménie pour y enseigner & la Langue & la Religion des Latins. Il n'estoit donc pas difficile à un homme tel que Guy le Carme qui travailloit à une compilation des diverses hérésies de s'informer exactement quelles estoient les opinions des Arméniens.

Raynald ad ann. 1318.

L'Auteur de la Perpétuité pour se défaire de ce témoignage s'étoit avisé de dire que Guy le Carme estoit *le seul* Auteur qui leur attribuoit de ne convenir pas avec l'Eglise Latine sur le sujet de la Transsubstanciation. Despense & Alphonse de Castro avoient dit la mesme chose avant luy, & il-y-a de l'apparence qu'il s'en estoit rapporté à leur témoignage. Mais une proposition si hardie méritoit peut estre bien qu'il l'examinast avant que de l'avancer, & l'autorité de deux hōmes préoccupez ne devoit pas estre d'un si grand poids, qu'il ne falut considérer si ce qu'ils disoient estoit vray. M. Arnaud a esté un peu plus circonspect que l'Auteur de la Perpétuité. *Je ne veux pas dissimuler,* dit-il, *que divers Auteurs tant Catholiques qu'hérétiques ont accusé les Arméniens de ne pas croire la présence réelle, Guy le Carme leur impute expreßément cette erreur. Pratéolus dit la mesme chose, parce qu'il copie Guy le Carme.* On verra bien-tost que Pratéolus n'est pas le seul qui ait suivy Guy le Carme. Il suffit de remarquer icy que M. Arnaud n'a pas crû que la thése de l'Auteur de la Perpétuité fust soutenable, & qu'il a mieux aimé l'abandonner de luy-mesme doucement & sans bruit que de s'y voir obligé par un nombre considérable de témoins. Mais il faut continuer nos preuves.

Perp. de la foy part. 3. ch. 8.

Liv. 5. c. 9. p. 453.

La seconde sera tirée du témoignage du Pape Jean XXII. l'Historien Raynaldus raporte que de son temps non seulement les Arméniens qui

habitoient dans la Cilicie & dans l'Arménie embrassérent les dogmes de l'Eglise Romaine, mais que ceux aussi qui ayant esté chassez par les Sarrasins s'estoient retirez dans la Chersonnese Taurique, se soumirent à l'Evesque de Capha qui estoit Latin. Qu'il les reçeut au nom de l'Eglise Romaine. Que le Pape leur en témoigna sa joye, *& qu'il leur enseigna que dans les Mystéres divins la substance du pain & du vin est changée au Corps & au Sang de Jesus Christ, & qu'il faut ajouter un peu d'eau avec le vin avant que de le consacrer.* En suite il rapporte la lettre de ce Pape à l'Archevesque & aux Prestres Arméniens qui estoient dans le Diocése de Capha. *Nous avons receu*, dit Jean, *une extréme satisfaction en apprenant la nouvelle que le Tout-puissant Créateur de la lumiére déployant en vous sa vertu avoit éclairé vostre esprit de ses véritables rayons, en ce que vous avez promis avec serment de tenir inviolablement la Foy Catholique que la Sainte Mere Eglise Romaine tient véritablement, qu'elle enseigne fidélement, & qu'elle presche, & que vous avez promis obeïssance au Pontife Romain & à son Eglise, entre les mains de nostre vénérable frére Jérôme Evesque de Capha. C'est pourquoy nous desirons ardemment que gardant les salutaires doctrines de cette Eglise vous gardiez ses usages, particuliérement en ce qui regarde le plus excellent des Sacremens qui est le Sacrement ineffable de l'Autel. Car encore que tous les autres Sacremens conférent la grace sanctifiante, en celuy-cy néanmoins est contenu tout Jesus Christ sacramentalement sous les espéces du pain & du vin, lesquelles demeurent, le pain estant transsubstancié au Corps de Jesus Christ & le vin en son Sang.* Apres cela il leur enseigne qu'il faut méler de l'eau avec le vin dans le Calice, parce que ce mélange est une commémoration de la mort du Seigneur, & du Sang & de l'eau qui sortirent de son côté. Qui ne

CH. III
Raynald ad. ann. 1318.

CH. III voit que ce Pape ne s'arreste précisément à ces deux articles, que parce que les Arméniens ne tenoient ny l'un ny l'autre, & que c'estoit à leur égard un nouveau dogme, & une nouvelle pratique dont ils avoient besoin d'estre instruits? Car à quel propos leur recommander la Transsubstanciation s'ils la tenoient auparavant comme une doctrine fondamentale de leur ancienne Religion? à quel propos laisser tous les autres points controversez entre les deux Eglises comme celuy de la Procession du S. Esprit, celuy des deux natures en Jesus Christ, celuy du Purgatoire, celuy du Ministre de la Confirmation, & beaucoup d'autres pour s'attacher à la Transsubstanciation, & au mélange de l'eau? La chose parle d'elle mesme.

Monsieur Arnaud qui est l'homme du monde le plus admirable en preuves s'en fait une de cela mesme. *Le Pape, dit-il, avoit si peu de défiance que les Arméniens ne crussent pas la Transsubstanciation, que quoy qu'il la leur propose expressément, il ne le fait néanmoins qu'incidemment & par maniere de principe, pour établir qu'il faloit mettre de l'eau dans le Calice avec du vin. Et ce dernier point est celuy auquel il s'arreste & qui fait le capital de sa lettre; au lieu que s'il eust eu la moindre pensée que les Arméniens n'eussent pas crû la Transsubstanciation, il se seroit sans doute mis en peine de la prouver & de l'éclaircir avec encore bien plus de soin qu'il ne fait le mélange de l'eau dans le Calice.*

Liv. 5. c. 6. p. 469

Que Monsieur Arnaud me pardonne si je luy dis qu'il n'est pas vray que le Pape ne propose la Transsubstanciation qu'incidemment, & par maniére de principe pour établir le mélange de l'eau. Raynaldus qui rapporte cette histoire en a mieux jugé que luy, *Ipsos instruxit*, dit-il, *ut in divinis mysteriis substantia panis & vini integris speciebus, cum Christi corpore & sanguine commutaretur, &*

vino consecrando aqua modica affundenda esset. Je ne croy pas que ce soit mal fait d'opposer à une illusion de M. Arnaud une vérité attestée par un Historien qui parle de bonne foy, & sans aucun égard à nostre dispute. D'ailleurs qu'y-a-t-il de moins raisonnable que de dire comme fait Monsieur Arnaud, que le Pape ne propose la Transsubstanciation *qu'incidemment & par maniére de principe pour établir qu'il faloit mettre de l'eau dans le Calice?* Quel raport y-a-t-il entre ces deux choses, & qu'elle conséquence peut-on tirer de l'une à l'autre? Il ne s'ensuit pas de ce qu'on croit la Transsubstanciation qu'on doive mettre de l'eau dans le Calice, ny que ceux qui n'en mettent pas choquent pour cela ce dogme. Ce sont deux points distincts qui ont leurs preuves séparées sans liaison ny dépendance mutuelle, & l'on ne sauroit peut-estre rien imputer à un Pape moins digne des lumiéres, & de l'infaillibilité du Chef de l'Eglise, que de le faire raisonner de cette maniére. *Le pain & le vin sont transsubstanciez. Donc il faut mettre de l'eau dans le Calice.* M. Arnaud devoit un peu mieux ménager l'honneur de ce Pontife, & prendre garde que la Transsubstanciation & le mélange de l'eau ne sont point dans son discours *une maniére de principe*, & une conclusion, cela seroit ridicule, mais une doctrine & une pratique que le Pape recommande également aux Arméniens, afin que desormais ils soient conformes à l'Eglise Romaine sur le sujet du Sacrement de l'Autel, & c'est ainsi que l'a entendu Raynaldus, plus sincére en cela que M. Arnaud. Quant à cette petite observation que le Pape insiste plus sur le mélange de l'eau que sur la Transsubstanciation, elle est de nulle considération, car cela ne vient pas de la cause que M. Arnaud s'imagine, mais seulement de ce que ce Pape vouloit déclarer aux Arméniens les significations mysti- CH. III

CH.III ques de ce mélange, ce qui requéroit quelque discours, & c'est ce qu'à fort bien remarqué Raynaldus qui distingue ces trois chefs dans l'instruction du Pontife, la Transsubstanciation, le mélange de l'eau & les significations mystiques. *Ipsos instruxit ut in divinis mysteriis substantia panis & vini integris speciebus; cum Christi corpore & sanguine commutaretur, & vino consecrando aqua modica affundenda esset, ac divina ea re adumbrata mysteria aperuit*, c'est à dire qu'il leur enseigna la Transsubstanciation, le mélange de l'eau, & qu'il leur déclara les mystéres représentez par ce mélange.

Ma troisiéme preuve est prise de l'information que Benoist XII. successeur de Jean XXII. fit faire touchant les erreurs des Arméniens, non à Rome comme M. Arnaud l'a écrit sans y prendre garde & sans que je luy en veüille faire une affaire, comme il me feroit si une pareille faute m'étoit échapée, mais à Avignon où il tenoit son Siége & d'où sa Bulle est dattée. Le 67. article est conçeu en ces termes, *Les Arméniens ne disent point qu'aprés les paroles de la Consécration, il-y-ait une Transsubstanciation du pain & du vin au uray Corps & au Sang de Jesus Christ né de la Vierge, qui a souffert & qui est ressuscité. Mais ils tiennent que ce Sacrement est une representation, une ressemblance ou une figure du vray Corps & du Sang du Seigneur. Et c'est particuliérement ce que quelques-uns des Docteurs Arméniens ont dit, savoir que le vray Corps & le Sang de Jesus Christ ne sont pas dans l'Eucharistie, mais que c'est une représentation & une ressemblance. Ils disent aussi que quand Jesus Christ institua ce Sacrement il ne transsubstancia pas le pain & le vin en son Corps, mais qu'il institua seulement une représentation ou une ressemblance de son Corps & de son Sang, à cause dequoy ils n'appellent pas le Sacrement de l'Autel le Corps & le Sang du Seigneur,*

Raynald ad ann. 1341.

mais l'Hostie, le Sacrifice, ou la Communion. Un de leurs Docteurs appellé Narces a écrit dans ses livres que quand le Prestre dit ces paroles, Cecy est mon Corps, alors le Corps de Jesus Christ y est mort, mais que quand le Prestre ajoûte, Par lequel S. Esprit, &c. alors le Corps de Jesus Christ y est vivant, cependant il n'a point exprimé si c'estoit le vray Corps ou la ressemblance du Corps. Les Arméniens disent aussi qu'il faut expliquer ce qui est dit dans le Canon de leur Messe, Par lequel S. Esprit le pain est fait le vray Corps de Jesus Christ en ce sens, que par le vray Corps de Jesus Christ il faut entendre la vraye ressemblance ou représentation du Corps & du Sang de J. C. C'est pourquoy Damascéne les censurant de cela, a dit qu'il y avoit déja 200 ans que les Arméniens avoient aboly tous les Sacremens, & que leurs Sacremens ne leur avoient point esté donnez par les Apôtres, ny par l'Eglise Grecque ou par la Latine, mais qu'ils se les estoient faits comme ils avoient voulu. CH. III

M. Arnaud qui en parcourant son Raynaldus a trouvé un témoignage si convaincant n'en a pourtant pas esté embarrassé. Car son esprit luy fournit toûjours non seulement dequoy éluder les choses les plus claires, mais aussi dequoy les tourner à son avantage. Il dit qu'apres avoir cherché avec le plus de soin qu'il luy a esté possible ce qui avoit pû donner lieu à Guy le Carme d'imputer cette erreur aux Arméniens, il en a enfin trouvé l'origine dans cette information que fit faire le Pape Benoist XII. Il ajoûte, *que si cette origine a esté connuë des Ministres, ils ont néanmoins trouvé plus davantage de s'arrester au témoignage de Guy le Carme qu'à remonter jusqu'à cette source.* Chap. 5. p. 484. & 485.

Mais tout ce discours n'est qu'un amusement. Car quand la conjecture de M. Arnaud seroit juste, il ne s'ensuivroit ny que le témoignage de Guy le Carme fust nul, ny que les Ministres n'eussent eu droit de l'alléguer, ny que l'information

CH. III dont il s'agit imputast aux Arméniens des doctrines qu'ils n'avoient pas. Il n'y-a pas beaucoup d'apparence que Guy le Carme se soit réglé sur cette information, car outre qu'il n'en dit rien, il ne conte que trente erreurs des Arméniens au lieu que l'information les fait monter jusqu'à 117. Mais quand cela seroit, tout ce qu'on en pourroit conclurre seroit que dans le quatorziéme siécle on ne révoquoit pas en doute la vérité des choses contenuës dans cét Acte, & qu'elles passoient pour si constantes que les Ecrivains d'alors ne faisoient pas difficulté d'en faire la matiére de leurs Livres. C'est tout l'usage légitime qu'on peut faire de la remarque de M. Arnaud.

Quoy qu'il en soit, qu'y-a-t-il à dire contre un acte aussi autentique que celuy de Benoist, qui n'est pas fondé sur des bruits confus ou incertains, mais sur le témoignage de gens dignes de foy, Arméniens ou Latins qui avoient esté en Arménie, & que le Pape voulut oüir luy-mesme pour s'éclaircir de la vérité?

Pour bien reconnoître de quel poids ou de quelle autorité est cette piéce, il ne faut que lire ce que le Pape écrivit sur ce sujet au Catholique ou Patriarche d'Arménie. *Il-y-a long-tems*, dit-il, *que nous avons appris par la relation de quelques personnes dignes de foy que dans l'une & dans l'autre Arménie on tient des erreurs détestables & exécrables; & qu'on soûtient ces erreurs contre la foy Catholique que tient & enseigne la Sainte Eglise Romaine, qui est la mere & la maistresse de tous les fidéles. Et bien qu'au commencement nous n'ayons pas voulu ajoûter foy legérement à ces rapports, nous avons pourtant dans la suite esté obligez de le croire par le témoignage de quelques-uns qui nous ont dit avoir une parfaite connoissance de l'état de ces pays-là. Néanmoins avant que d'y ajoûter une entiére foy, nous avons crû qu'il faloit faire une exacte &*

Raynald ibid.

pleine recherche de la vérité par voye d'information judiciaire & solemnelle, soit en procédant à l'audition de plusieurs témoins qui ont dit de mesme avoir connoissance de l'état & des usages de ces pays-là, ayant fait fidélement rédiger par écrit leurs dépositions, soit aussi par le moyen des livres dont on asseure que les Arméniens se servent communément, & nous les estant fait représenter il nous a paru évidemment qu'on y enseigne ces erreurs. Il dit la mesme chose dans sa lettre au Roy d'Arménie, & dans son information il est dit expressément, *que le Pape fit comparoître ces témoins en personne devant luy-mesme, & qu'il leur fit prester serment de dire la vérité de ce qu'ils sçavoient sur le sujet des dogmes des Arméniens, que ces témoins estoient non seulement des Latins qui avoient esté en Arménie, mais des Arméniens mesmes, & que les livres qu'on produisit, écrits en langue Arménienne, estoient du nombre de ceux dont on se servoit communément dans les deux Arménies.* Voilà ce me semble autant de formalitez qu'on en pouvoit observer, & toutes ces circonstances ne permettent pas de révoquer en doute la vérité des faits contenus dans cét acte. Cependant Monsieur Arnaud n'en veut pas tomber d'accord. Il dit, *Que dans cét amas monstrueux d'erreurs il-y en a quantité d'insensées, de Sociniennes, d'extravagantes. Que le peché originel, l'immortalité de l'ame, la vision de Dieu, l'Enfer, & presque tous les points de la Religion y sont détruits. Qu'il-y a mesme des erreurs toutes contraires, de sorte qu'il est visible que ce n'est point la religion d'un peuple, ou d'une nation, mais tout au plus celle de divers particuliers qu'on a ramassée.* J'avouë qu'il y-a dans ces articles quantité d'opinions absurdes, quelques-unes mesme qui approchent du Socinianisme; mais il ne s'ensuit pas de là que ce ne fussent que les opinions de quelques particuliers. Le Pape distingue formel-

CH. III

Raynald. ibid.

Liv. 5. c. 9. p. 484.

CH. III lement dans sa Bulle trois sortes d'erreurs que son information à recueillies, les unes qui sont communément tenuës dans l'une & dans l'autre Arménie, les autres qui ne sont tenuës que dans l'une des deux Arménies, & les troisiémes qui ne sont tenuës & enseignées que par quelques particuliers. Et cette distinction est fort bien observée dans les articles mesmes, où les opinions particuliéres sont marquées en ces termes *quidam*, ou *aliqui tenent*, comme dans l'art. 106. *Quidam Catholicon Armenorum dixit & scripsit quod in generali resurrectione omnes homines consurgent cum corporibus suis, sed tamen in corporibus eorum non erit sexuum discretio*, & dans l'art. 108. *Aliqui magni homines Armeni Laici dixerunt quod sicut bestiæ in morte expirant, & sic moriuntur, ita & homines, & sicut bestiæ cum semel mortuæ fuerunt, numquam resurgent, ita nec homines.* Les opinions qui régnent seulement dans quelqu'une des deux Arménies, sont marquées de mesme précisément par ces termes, *In majori Armenia*, *In minori Armenia*, ou *Catholicon majoris Armeniæ*, *Catholicon minoris Armeniæ*. Les opinions communes sont exprimées en ces termes, *Armeni dicunt*, *Armeni tenent*. Or encore que dans l'article qui regarde la présence réelle & la Transsubstanciation on trouve ces mots, *Et hoc specialiter aliqui Magistri Armenorum dixerunt videlicet quod non erat ibi Corpus Christi verum & Sanguis, sed exemplar, & similitudo ejus*, si est-ce que ce mesme sentiment y est imputé généralement aux Arméniens, car l'article commence ainsi, *Item quod Armeni non dicunt quod post verba consécrationis panis & vini sit facta Transsubstanciatio panis & vini in verum Corpus Christi & Sanguinem.* Et sur la fin de ce mesme article il-y-a. *Quod etiam Armeni illud quod ponitur in eorum Canone Missæ, per quem panis benedictus efficitur verum Corpus Christi,*

sic ly verum Corpus Christi, exponunt quia efficitur ibi vera similitudo, & exemplar Corporis & Sanguinis Christi. Unde & Damescenus propter hoc reprehendens eos dixit, quod ducenti tunc anni erant quod Armeni perdiderunt omnia Sacramenta, &c. Il est donc clair que cette information attribuë cette opinion non à quelques particuliers, mais au corps des Arméniens, puis que d'un côté cét article porte le caractére des erreurs communes aux Arméniens, & que de l'autre on y applique ce que Damascéne avoit dit d'eux si long-tems auparavant, *qu'ils avoient perdu tous les Sacremens.* Que M. Arnaud s'agite tant qu'il luy plaira, il ne sauroit éviter qu'on ne voye que si cét article ne regardoit que de simples particuliers, des témoins du 14. siécle qui déposent ce qu'il contient, ne fussent jamais allez chercher dans le 8. siécle l'autorité de Damascéne pour confirmer ce qu'ils déposoient, & pour le confirmer mesme par un passage qui regarde en général l'Eglise des Arméniens, & qui l'accuse de n'avoir plus aucun véritable Sacrement. CH. III

Monsieur Arnaud remarque en suite que dans ce mesme article on accuse un autre Docteur d'Arménie nommé Narces, d'avoir dit que quand le Prestre prononce ces paroles, *Hoc est Corpus meum*, le Corps de Jesus Christ y est en état de mort, & que quand le Prestre ajoûte, *Per quem*, le Corps de Jesus Christ s'y trouve vivant. *Il est vray*, dit-il, *que l'information ajoûte que ce Docteur n'exprime pas s'il parle du véritable Corps de Jesus Christ ou de la figure. Mais la différence de ces deux états de vie & de mort, ne pouvant se trouver dans une figure qui ne change point, marque assez qu'il parloit du véritable Corps de Jesus Christ.* Si ces deux états de vie & de mort ne se peuvent trouver dans une figure, ils peuvent encore moins se trouver dans le véritable Corps de Chap. 9. p. 486.

CH.III Jesus Christ, qui n'est plus ny sujet à la mort, ny dans la nécessité de ressusciter. M. Arnaud est-il si préoccupé qu'il ne voye pas que le sens de ce Docteur estoit que l'Eucharistie est un Mystére qui exprime toute l'œconomie de Jesus Christ & particuliérement sa mort, & sa résurrection, selon la doctrine commune des Grecs, de laquelle à cét égard les Arméniens ne s'éloignent pas?

Ibid. *Dans l'erreur 70.* dit-il encore, *on impute aux mesmes Arméniens de croire que quand quelqu'un reçoit l'Eucharistie, le Corps de Jesus Christ entre en son corps, & est converty en son corps comme les autres alimens; ce qui est une hérésie opposée à celle de Bérenger.* Comme Bérenger n'eust pas fait difficulté d'appeller le pain qui est le Sacrement du Corps de Jesus Christ, le Corps de Jesus Christ, il n'eust pas fait aussi difficulté de tenir le mesme langage que cét article fait tenir aux Arméniens, *Que le Corps de Jesus Christ*, c'est-à-dire le pain qui en est la figure, *entre en nos corps, & qu'il est changé en nos corps.* Ainsi cette opposition que Monsieur Arnaud s'imagine est chimérique. Mais il y en a une bien réelle entre ce discours des Arméniens que le Corps de Jesus Christ est changé en nos corps comme les autres alimens, & l'opinion de la Transsubstanciation, car comment peut-on concevoir que la propre substance du Corps de Jesus Christ qui est au Ciel se convertisse en nostre corps, qu'une substance incorruptible se digére & se change, qu'une substance qui existe à la maniére d'un esprit nous nourrisse & nous serve d'aliment? Il paroit donc de cela mesme que par le Corps de Jesus Christ les Arméniens entendent seulement le Sacrement ou le Mystére de ce corps, qui à l'égard de sa substance est de véritable pain.

Il ne sert de rien aussi de remarquer comme fait

M. Arnaud que ceux à qui l'on attribuë d'avoir cru que l'Euchariſtie ne fuſt que la figure du Corps de Jeſus Chriſt, n'avoient pas accoûtumé d'appeller l'Euchariſtie le Corps de Jeſus Chriſt, & que pourtant le commun des Arméniens l'appelle ainſi, comme il paroit par leurs Liturgies. Car il eſt évident que le ſens de l'article eſt, non qu'abſolument les Arméniens rejettaſſent cette expreſſion, puis qu'immédiatement aprés il la leur attribuë, mais qu'elle n'eſtoit pas ordinaire parmy eux, ſur tout depuis qu'ils avoient veu que les Latins en abuſoient, & qu'ils aimoient mieux ſe ſervir de celles d'Hoſtie, de Sacrifice & de Communion. Ch. III Ibid.

Il eſt de meſme inutile de dire que la Liturgie des Armeniens eſtoit contraire à cette opinion, puiſqu'elle portoit que le pain eſtoit fait le vray Corps de Jeſus Chriſt. Car ils l'expliquoient en ce ſens que le pain eſtoit fait la vraye reſſemblance ou repreſentation du Corps de J. Chriſt. *Cette explication*, dit M. Arnaud, *eſt ſi bizarre & ſi ridicule, qu'elle ne pouvoit pas eſtre fort commune, eſtant impoſſible qu'elle tombaſt jamais dans l'eſprit du peuple.* Mais M. Arnaud croit-il que la Tranſſubſtanciation eſtant expliquée naïvement telle qu'elle eſt & en elle meſme, & à l'égard de ſes ſuites & de ſes dépendances, puiſſe beaucoup mieux tomber dans l'eſprit d'un peuple que ce ſens que les Arméniens donnoient aux termes de leur Liturgie? Ibid.

Quant à ce qu'il ajoûte, *qu'il eſt dit dans l'article 70. que ſelon les Arméniens l'Euchariſtie n'opére point la remiſſion des péchez, & ne confére point la grace, & que cela eſt contraire aux paroles de la Liturgie des Arméniens de Léopolis, & à un paſſage du Catholique d'Arménie dans la conférence de Théorien qui porte que l'on ſacrifie dans l'Egliſe le Fils de Dieu pour le ſalut de tout le monde*; tout ce Ibid.

CH. III que M. Arnaud en pourroit conclurre, seroit que les Arméniens résidans en Arménie ne s'accordent pas bien en ce point avec ceux de Léopolis en Pologne, & que le Catholique qui conféra avec Théorien n'estoit pas en grande considération parmy eux ; mais il ne s'ensuivroit pas que les choses que ces articles contiennent ne fussent que les opinions de quelques particuliers.

Ibid. *Mais*, dit encore M. Arnaud, *les Arméniens se justifiérent eux-mesmes par des actions, des decrets & des déclarations formelles, le Roy d'Arménie fit dresser par un Religieux nommé Daniel, un mémoire dans lequel il desavouë ces erreurs, & se plaint qu'on les eust imputées à sa Nation. Le Patriarche & les Evesques s'estant assemblez les condamnerent. Le Patriarche de l'Arménie mineure déclara à Clément VI. sa foy sur l'Eucharistie en ces termes, Que le Corps de Jesus Christ né de la Vierge, mort dans la Croix, & qui est maintenant vivant dans le Ciel, aprés les paroles de la consécration du pain qui sont, Cecy est mon Corps, est dans le Sacrement de l'Autel sous les espéces, & les apparences du pain.*

Il y a de l'illusion dans tout ce discours. Il est vray que le Roy d'Arménie qui avoit besoin de la protection du Pape, fit dresser ce mémoire dont parle M. Arnaud. Mais comme il a tiré cette remarque de Raynaldus, il ne devoit pas

Raynald ubi supra supprimer ce que le mesme Raynaldus ajoûte, *Cæterum non falsò subornata erant hæc crimina in Armenos, nec temere credita à Benedicto, fassos enim Clementi VI. Armeniæ Regis Oratores plures errores in Armenia pullulasse, & Clementem studia sua ut abolerentur applicuisse visuri sumus. Au reste on n'avoit pas faussement inventé ces crimes pour les imputer aux Arméniens, & ce n'estoit pas témérairement que Benoist les avoit crus veritables.*

Car les Ambassadeurs du Roy d'Arménie confessérent à Clement VI. que plusieurs erreurs avoient pullulé dans l'Arménie, & Clément prit beaucoup de soin pour les abolir, comme on verra dans la suite. Ce desaveu donc du Roy, & cette plainte que Daniel faisoit qu'on avoit imputé aux Arméniens des créances qu'ils n'avoient pas, n'estoient qu'une conduite de Politique qui n'empeschoit pas que ce que portoit l'information de Benoist ne fust véritable. Je ne doute pas que le Roy dans la nécessité de ses affaires, menacé des armes des Sarrasins, & n'ayant d'autre espérance qu'en la protection des Latins, ne fit assembler ses Evesques que pour donner au Pape la satisfaction qu'il demandoit, & pour condamner les erreurs contenuës dans sa Bulle. Mais si M. Arnaud veut conclurre que donc il ne les avoit pas auparavant, Raynaldus en tirera une conséquence contraire, que donc il les avoit. Car aprés avoir dit, comme je viens de le rapporter, qu'on n'avoit pas faussement imputé ces erreurs aux Arméniens, il adjoûte tout d'une suite comme une raison qui confirme sa proposition, *Quin etiam commoti Pontificiis monitis Armeni præsules coacta solemni Synodo numeratos superius errores Ecclesiastica execratione damnaverunt, ac decreta insigni ad sedem Apostolicam legatione imperiis se Pontificiis adhæsuros professi sunt. Mais de plus, les Arméniens touchez des remontrances du Pape, assemblérent un Synode, où ils condamnérent avec anathéme les erreurs contenuës dans cette information, & envoyérent au Pape des Ambassadeurs pour faire profession de leur obeïssance à ses commandemens.* Il faut avoüer qu'il-y-a une grande différence entre un homme préoccupé, & un autre qui ne l'est pas. Raynaldus ne nous est pas naturellement plus favorable que M. Arnaud, l'un est Prestre de l'Oratoire, & l'autre est Docteur de Sorbonne, &

CH. III néanmoins ils tirent d'un mesme fait des conclusions opposées, l'un s'en sert pour faire voir que les Arméniens estoient innocens des choses dont on les accusoit, & l'autre s'en sert pour prouver qu'ils en estoient coupables. C'est parce que l'un a en veuë la dispute, & que l'autre ne l'a pas ; que l'un raisonne de sang froid, & que l'autre est dans l'émotion.

Quant à ce que M. Arnaud dit du Patriarche de l'Arménie mineure qui déclara si autentiquement sa foy touchant l'Eucharistie au Pape Clement VI. on ne peut s'empécher de demander aux Lecteurs un peu d'attention sur ce sujet, car c'est icy une des plus insignes illusions de M. Arnaud. Il faut donc savoir qu'apres que Benoist XII. eust envoyé dans l'Arménie le Catalogue des erreurs de ce peuple, les affaires des Arméniens allant tous les jours de mal en pis, ils résolurent pour se rendre les Latins favorables de faire dans un Synode quelque acte simulé par lequel ils feignoient de renoncer à ces erreurs, & de les abjurer, ce qui obligea le Pape Clement VI. Successeur de Benoist de leur envoyer Antoine Evesque de Gayette, & Jean Archevesque de Pize en qualité de Légats Apostoliques pour achever, s'il se pouvoit, l'ouvrage de leur réduction. Raynaldus parle de cét acte comme d'une piéce, non par laquelle ils se justifierent d'une fausse accusation, mais par laquelle ils renoncerent à leurs opinions, *post habitam*, dit-il, *Synodum atque in ea repudiatos errores*, & Clement en parle de mesme dans la lettre qu'il leur adresse, *vestra Synodo prout per vos commode fieri potuit convocata, errores abjecistis & condemnastis prædictos, sicut in libello quem nobis transmisistis continetur*, remarquez ces termes *repudiatos errores*, & *errores abjecistis*. Car ils signifient formellement un changement d'opinion une renonciation à leurs

Raynal. ad. ann. 1346. num. 67. 68. &c.

leurs premieres erreurs, & non une simple condamnation d'erreurs dont ils avoient esté à l'égard du genera lde leur Eglise mal à propos accusez, comme M. Arnaud le veut faire croire. Cependant le Roy d'Arménie pressoit le Pape de le faïre secourir contre le Soudan de Babylone qui s'estoit jetté dans son Royaume, & le Pape le pressoit de son côté de travailler avec ses Légats à l'extirpation des erreurs qui avoient la vogue dans l'Arménie ; Il écrivit mesme aux Légats de luy faire savoir ce qu'ils avançoient en ce pays-là, mais il apprit qu'ils y perdoient leur tems & leur peine, & que quelque déclaration que les Arméniens eussent faite, ils perseveroient toûjours dans leurs opinions, c'est ce qui paroit par une lettre de Clement à l'Evesque de Nicosie, *Ab eorum erroribus*, dit-il, *iidem Rex, Catholicus, & populus minime resipuisse dicuntur, sicut per quasdam litteras missas & scripturam exhibitam nobis luculenter apparet.*

CH. III

Raynald ad. ann. 1350. n. 37.

Le Pape avoit chargé ses Légats de quelques articles opposez aux erreurs des Arméniens, pour les leur faire recevoir, & celuy qui regarde l'Eucharistie portoit expressément. *Que le mesme Corps de Jesus Christ en nombre, idem numero, qui est né de la Vierge, & qui a esté attaché en la Croix, est contenu dans l'Eucharistie.* Antoine l'un des Légats mourut en chemin, & Jean ayant achevé son voyage ne manqua pas de proposer ces articles au Catholique de l'Arménie mineure, & à ses Evesques. Mais le Catholique refusa de les approuver, il en rejetta absolument quelques uns, il fit sur les autres des réponses captieuses, & obscures ; il ne voulut jamais passer l'article de l'Eucharistie qui disoit, *Qu'apres la consécration c'estoit le mesme Corps de Jesus Christ, en nombre que celuy qui est né de la Vierge, & qui a esté immolé sur la Croix.* Il écrivit une lettre dans laquelle

Raynald ad ann. 1351. n. 1.

CH. III de 53. articles qu'on luy avoit proposez, il en rejetta 16. entre lesquels est celuy de l'Eucharistie, & dans les réponses qu'il fit aux instructions du Pape, il ne voulut point admettre la Transsubstanciation, mais dit simplement, *Qu'il croyoit & tenoit que le Corps de Jesus Christ né de la Vierge, mort en la Croix, & qui est maintenant vivant dans le Ciel, aprés les paroles de la consécration du pain, qui sont, Cecy est mon Corps, est au Sacrement de l'Autel sous l'espéce & la ressemblance du pain, sub specie & similitudine panis.* Or c'est sur cela que se fonde M. Arnaud, taisant tout le reste de cette histoire, ne produisant que ces derniéres paroles, & tirant de là sa conclusion à sa maniére en ces termes, *Je ne voy pas qu'aprés une telle déclaration il-y-eust aucun lieu de douter de la foy de ce Patriarche*, c'est-à-dire qu'on ne peut plus révoquer en doute qu'il ne crut la Transsubstanciation & la presence substancielle du Corps de J. Christ dans l'Eucharistie.

Liv. 5. c. 9 p. 488.

Mais les conséquences de M. Arnaud vont un peu trop vite. Car 1. il ne faloit pas dissimuler que dans toute cette affaire il s'agissoit non de savoir si les Arméniens tenoient ou ne tenoient pas les choses contenuës dans l'information de Benoist XII. mais seulement de savoir s'ils y avoient sincérement renoncé, & si l'acte de renonciation qu'ils avoient envoyez au Pape estoit une feinte, ou une vérité. 2. Il ne faloit pas dissimuler aussi que toute la conduite des Arméniens n'étoit à cét égard qu'une pure fourberie, à laquelle ils estoient portez par le desordre de leurs affaires, & par la nécessité du secours des Occidentaux. Que le Pape se servoit de l'occasion pour leur faire embrasser la Religion Romaine, & qu'eux de leur côté tâchoient de tromper le Pape, & de tirer de luy ce qu'ils en desiroient, en éludant ses poursuites. C'est ce qui se justifie

par la lettre mesme de Clement au Catholique d'Arménie. *Au reste*, dit-il, *il nous a esté rapporté plusieurs fois, & par plusieurs personnes dignes de foy, mesme par des Arméniens, que vous & vos prédécesseurs les Catholiques d'Arménie, & les Arméniens qui vous obéïssent, n'observez en aucune maniére rien de ce qui est porté par vos lettres, & que vous avez promis à nous & à nos prédécesseurs les Pontifes Romains, d'observer touchant la foy. Et ce qui est encore plus détestable, & que nous déplorons davantage, que vous avez méprisé & entiérement rejetté les salutaires avertissemens des Nonces & des Légats du S. Siége qui vous ont esté envoyez par le soin que nous avons de vostre salut, & la saine & Catholique doctrine qu'ils vous ont communiquée & laissée, vous estant d'une maniére damnable, mocquez de la foy de l'Eglise Romaine, hors de laquelle il-n'y-a ny grace ny salut.* La mesme chose paroit par la lettre du mesme Clement au Roy d'Arménie, dans laquelle, aprés l'avoir exhorté à travailler de tout son pouvoir à faire que son Patriarche receust la doctrine Romaine *sincérement & purement, sans duplicité de cœur, afin que son Clergé & son peuple fut réüny à l'Eglise Latine*, il ajoûte, *que par ce moyen on fermera la bouche à plusieurs Catholiques, mesme à des Arméniens, qui disent au contraire que le Patriarche, & les autres Arméniens ne procédent en cette affaire de la foy, ny dans la simplicité, ny dans la vérité, mais par feintise, & ce qui est encore plus détestable & plus déplorable, ils affirment que les Arméniens ont tourné en dérision & en mépris la doctrine salutaire que les Légats du S. Siége leur ont communiquée.* 3. Il ne faloit pas taire que le Patriarche d'Arménie, qui se vouloit sauver par des réponses ambiguës, rejetta l'article de l'Eucharistie qui portoit, *que c'estoit le mesme corps en nombre que celuy qui est né de la Vierge, & qui a esté crucifié,*

CH. III

Raynald ibid. n. 17.

Raynald ibid. numer. 18.

Raynald ibid. numer. 15.

CH. III & qu'il ne voulut point auſſi recevoir l'article de la Tranſſubſtanciation, parce que l'un & l'autre choquoient trop ouvertement ſa foy, & qu'il ne luy ſembloit pas qu'ils laiſſaſſent plus aucun lieu à ſes équivoques. Enfin il ne faloit pas conclurre ſi bruſquement des termes de ſa réponſe qu'aprés cette déclaration on ne peut plus douter que ce Patriarche n'euſt la meſme foy que l'Egliſe Romaine. Car nonobſtant cette déclaration, Clement VI. ne laiſſa pas d'en douter, & les Cardinaux, les Patriarches, les Archeveſques, les Eveſques, les autres Prélats, les Profeſſeurs en Théologie, & les Docteurs avec qui le Pape délibera ſur ce fait, ne laiſſerent pas d'en douter. Voicy ce que porte la lettre de Clement à ce Catholique d'Arménie. *Nous avons*

Raynald ibid. n. 2. *bénignement receu vos réponſes, & celles de l'Egliſe de l'Arménie mineure, réduites à de certains chefs, & ayant meurement déliberé ſur elles avec nos vénérables freres les Cardinaux de l'Egliſe Romaine, quelques Patriarches, Archeveſques, Eveſques, & autres Prelats Eccleſiaſtiques, & avec les Profeſſeurs en Théologie, & les Docteurs nous n'avons pu, ny ne pouvons tirer de telles réponſes juſques à un plus plein éclairciſſement, ce que vous, & l'Egliſe de l'Arménie mineure, croyez & tenez purement & ſincérement.* Il adjoûte en ſuite que cela l'obligeoit à luy faire ſur chaque article des interrogations, ſur leſquelles il luy demandoit des réponſes ſimples. En effet il les luy propoſe, & venant à l'article de l'Euchariſtie aprés avoir mis la premiere réponſe du Patriarche aux termes que

Ibid. numer. 11. je l'ay déja rapportée, il adjoûte, *ſur cela nous vous demandons premierement, ſi vous croyez que le pain eſt tranſſubſtancié au Corps de Jeſus Chriſt.* Puis venant à parler d'une certaine lettre que le Patriarche avoit écrite où il avoit rejetté ſeize articles des cinquante trois qu'on luy avoit propoſez

pour les luy faire recevoir, & entre les seize celuy-cy, *Quod Corpus Christi post verba consecrationis sit idem numero, quod corpus natum de Virgine & immolatum in cruce*, il luy dit, *Les termes de vostre lettre où vous écrivez que vous avez ôté 16. articles des 53. qui vous avoient esté donnez par nôtre Archevesque & nôtre Evesque, sont confus & obscurs, de mesme que les réponses particuliéres que vous avez faites par écrit. C'est pourquoy nous desirons sçavoir de vous clairement & sans ambiguité si vous avez rejetté ces 16. articles, parce que vous ne les croyez pas véritables & Catholiques, ou pour quelle cause vous les avez retranchez du nombre des autres.* Aprés cela M. Arnaud plus éclairé que ce Pape avec ses Cardinaux, ses Prélats, & ses Docteurs, & mieux instruit des intentions du Patriarche d'Arménie, que tout ce qu'il y avoit alors de gens au monde, nous viendra dire fiérement, *qu'il ne voit pas qu'il y eust aucun lieu de douteur de la foy de ce Patriarche, & qu'il pense que M. Claude en sera luy-mesme persuadé*, & supprimant tous ces faits rapportez par le propre Historien dont il s'est servy, il chantera ses victoires, & affirmera plus que jamais que les Arméniens ont toûjours cru la presence réelle, & la Transsubstanciation.

CH. III

Ibid. num. 25.

Raynaldus en a fait un tout autre jugement, car aprés avoir rapporté toute l'histoire de ce qui se passa entre Clement VI. & le Patriarche Arménien, qui ne fut qu'une suite de l'information de Benoist, il ajoûte, *Qu'on peut reconnoître par là en combien de sales erreurs tombent facilement ceux qui se séparent de l'Eglise Romaine. Que les Novateurs ne se doivent pourtant pas glorifier de l'antiquité de leurs hérésies, ny se vanter pour séduire les infirmes, que les Arméniens & les autres Orientaux ont les mesmes sentimens qu'eux. Car encore qu'ils tiennent quelques-unes de ces erreurs, si est-ce qu'ils*

Raynald ibid. numer. 18.

CH. III *ne les admettent pas toutes, & qu'ils different des Arméniens en des points tres-considérables. Qu'il faut plûtost admirer la justice Divine qui a permis que les Arméniens infectez de ces erreurs soient tombez sous la domination des Barbares.* Ce n'est pas icy le lieu de répondre à Raynaldus, il suffit qu'il avouë que les Arméniens tenoient en effet toutes ces doctrines qui leur sont attribuées dans l'acte de Benoist, dans les instructions de Clement, & par conséquent qu'ils nioient la Transsubstanciation & la presence réelle.

On peut donc conter pour une quatriéme preuve le témoignage de Raynaldus joint à celuy du Pape Clement, & à celuy du Catholique d'Arménie. La cinquiéme sera prise du Pape Eugene IV. qui dans les instructions qu'il donna aux Arméniens dans le Concile de Florence, n'oublia pas l'article de la Transsubstanciation, *La forme*, dit-il, *de ce Sacrement consiste dans les paroles du Sauveur par lesquelles il a accomply ce Sacrement. Le Prestre parlant en la Personne de Jesus Christ l'opere. Car par la vertu de ces paroles la substance du pain est changée au Corps de Jesus Christ, & la substance du vin en son Sang, de sorte que Jesus Christ tout entier est contenu sous l'espèce du pain, & tout entier sous l'espece du vin, & qu'il est tout entier sous chaque partie soit de l'Hostie consacrée, soit du vin consacré mesme lors que les especes sont separées.* M. Arnaud dit, *que ce n'est pas de cette manière que l'on propose des points capitaux qui sont contestez. Qu'on ne les met point à la queuë d'un autre article, qu'on ne les passe pas si legerement, qu'on s'y arreste, qu'on les establit, qu'on les fortifie.* Mais M. Arnaud n'y songe pas. Qu'il nous apprenne comment le Pape établit & fortifia l'addition du *filióque* au Symbole, laquelle il leur ordonna de recevoir, bien que ce fust un point contesté. Comment établit-il l'article des

Eug. ad Calcem Concil. Florent.

Livr. 5. ch. 7. p. 471.

deux natures en Jesus Christ autrement qu'en CH. III
leur donnant la définition du Concile de Chalcedoine & la lettre du Pape Leon ? De quelles raisons appuya-t-il l'article de la rémission du peché originel au Baptéme, bien que les Arméniens eussent sur ce sujet une erreur capitale comme il paroît par l'information de Benoist XII. Quelles preuves apporta-t-il pour leur montrer que la consécration de l'Eucharistie se fait par les paroles du Sauveur, quoy que les Arméniens crussent le contraire, comme on le voit dans la mesme information ? Ces sortes de remarques n'ont aucune solidité. Eugene est excusable quoy qu'en dise M. Arnaud, il ne pensoit pas qu'il fust nécessaire d'insérer des lieux communs dans son decret, ny d'y observer scrupuleusement la *teste & la queue* comme on fait au Dragon du Firmament. Il n'avoit en veuë que de donner aux Arméniens la forme de la doctrine qu'ils devoient desormais tenir sur les points sur lesquels il croyoit qu'ils fussent en erreur suivant le jugement qu'en a fait l'Evesque de Pamiez dans le passage que j'en ay rapporté au chapitre précédent, & dont M. Arnaud mesme ne s'éloigne pas. Or le point de la Transsubstanciation s'y trouvant formellement exprimé, c'est une marque que les Arméniens ne la croyoient pas.

CH. IV

CHAPITRE IV.

Suite des témoignages des Auteurs qui rapportent que les Arméniens nient la Transsubstanciation & la présence réelle.

LA sixiéme preuve que j'apporte pour établir la verité de la proposition que je défens, est tirée des Auteurs de la Communion Romaine, qui bien loin de révoquer en doute le témoignage de Guy le Carme, l'ont au contraire suivy, & l'ont confirmé de leurs suffrages. Il faut mettre en ce rang Thomas Valdensis Auteur celebre du 15. siécle, & grand défenseur de la Transsubstanciation, lequel écrivant contre Viclef, appelle les Arméniens, *Nepotes Berengarii*, les enfans, ou les disciples de Berenger. *Je les remarque*, dit-il, *en parlant de cette héréſie, afin qu'on s'en donne de garde. Et c'est pourquoy aussi Guy le Carme parlant d'eux, dit que la 22. de leurs erreurs est que aprés la consécration le Corps de Jesus Christ n'est pas véritablement sous les espéces du pain & du vin, mais seulement en representation & en signe. Que Jesus Christ ne transsubstancia pas réellement le pain & le vin en son Corps & en son Sang, mais seulement en ressemblance & en figure.*

Thomas Vald. t. 2. c. 32.

Prateol. Elench. hæret. p. 63. in Armen. art. 12. Bzov. ad ann. 1318. numer. 16.

Pratéolus Docteur en Théologie qui vivoit il y a environ un siécle, témoigne la mesme chose, *Ils nient*, dit-il, *parlant des Arméniens, que le véritable Corps de Jesus Christ soit contenu réellement au Sacrement de l'Eucharistie sous les espéces du pain & du vin.*

Bzovius Historien de nostre siécle, Continuateur de Baronius, n'a pas fait difficulté de suivre Pratéolus sur ce point ; il marque de mesme que

que luy pour la douziéme de leurs hérésies, *Que le vray Corps de Jesus-Christ n'est point sous les espéces du pain & du vin de l'Eucharistie.* CHA. IV.

Jodocus Coccius Chanoine de Juliers, dans cet amas confus qu'il a fait des passages des Peres sur les matiéres controversées suit Guy le Carme, & appuyé sur son témoignage assure de mesme, *que les Arméniens nient que l'Eucharistie soit le vray Corps & le vray Sang de Jesus-Christ, & qu'ils disent que ce n'en est que le signe.*

Coccius Thes. Cathol. tom. 2. pag. 601.

Thomas à Jesu Carme Déchaussé qui a recherché fort curieusement toutes les opinions des Orientaux Schismatiques n'a pas crû non plus que les autres qu'il deust s'éloigner du sentiment de Guy le Carme, ny qu'on peust raisonnablement douter de la vérité de son témoignage. Il le rapporte & l'approuve, & dit, *Que les Arméniens nient que le vray Corps de Jesus-Christ soit réellement contenu au Sacrement de l'Eucharistie sous les espéces du pain & du vin.*

Thomas à Jes. lib. 7. part. 1. cap. 17.

D'Avity dans le dénombrement qu'il a fait des hérésies anciennes & modernes a suivy de mesme Guy le Carme & n'a pas fait difficulté d'assurer sur son témoignage, *Que les Arméniens enseignent que le Corps de Christ n'est point réellement sous le pain & le Sang sous le vin.*

D'Avity tom. 1. des hérésies anciennes & modernes p. 349.

Comment se fait-il que ces Auteurs qui paroissent d'ailleurs si ardens & si zélez pour les intérets de l'Eglise Romaine n'ayent pas pris garde à ce prétendu mensonge de Guy le Carme? Comment se sont-ils tous laissez si grossiérement abuser ou pour mieux dire quelles sont ces nouvelles & extraordinaires lumiéres qui ont éclairé M. Arnaud, & qui luy ont fait voir tout le contraire de ce que les autres ont veu?

On examinera dans le chapitre suivant les fondemens de son opinion, & les preuves qu'il en apporte, & cependant on peut bien parler

CH. IV. icy de plusieurs Auteurs Protestans dont le témoignage est d'autant moins suspect que ce qu'ils ont écrit, ils ne l'ont nullement écrit en veuë de nos controverses. Nous avons déja veu sur le sujet des Moscovites que Lasicius Polonnois parlant des Armeniens de Leopolis dit qu'ils croyent que le pain & le vin conservent leur premiere nature. *Ils nient*, dit-il, *que dans le Sacrement de l'Eucharistie les élémens perdent leur nature. Ils communient le peuple avec du pain de froment qu'ils trempent dans le Calice. Ils ne mélent point d'eau auec le vin. Ils venerent le Sacrement plus religieusement que les Russes, persuadez que Jesus-Christ y est tel que Marie l'a enfanté, & qu'aprés l'Incarnation il y a eu une telle conjonction & une telle societé entre la nature Divine & l'humaine qu'elles n'ont pas mesme esté separées dans les souffrances de Jesus-Christ, & qu'elles ne le peuvent jamais estre. Ils ont tiré de Chrysostome que Jesus-Christ souffre quelque chose de plus dans l'Eucharistie qu'il ne souffrit en la Croix, parce que dans l'Eucharistie il souffre la fraction Sacramentale. Et lors que je leur demandois comment cela se pouvoit faire puisque les natures du pain & du vin demeurent sans estre changées aprés la consecration, ils me répondoient que cela se faisoit par la vertu Divine à laquelle il falloit ajoûter foy.* Voilà le passage de Lasicius non tout à fait tel que M. Arnaud l'a rapporté, mais tel au moins qu'il est dans l'original. Il s'agit maintenant de savoir quel avantage, ou quel préjudice il en revient à la cause que je défens, car si d'un côté j'en prétens prouver que les Armeniens ne croyent pas la Transsubstanciation. M. Arnaud en prétend aussi prouver qu'ils croyent la presence réelle. Mais quant à ma pretention il me semble qu'elle est assez bien fondée pour n'estre pas révoquée en doute puisque cet Auteur dit

Joann. Lazicius de Rel. Armen.

formellement qu'ils nient que les élémens perdent leur nature. *Il n'a peut-estre*, dit M. Arnaud. *entretenu que quelques ignorans de Leopolis.* Si cette raison suffit pour rejetter le témoignage de Lasicius à l'égard de la Transsubstanciation, pourquoy M. Arnaud se sert-il de ce mesme témoignage pour montrer que les Armeniens croyent la presence reelle? Est-ce que cet Auteur aura entretenu des ignorans pour l'une, & des Savans pour l'autre? *Peut-estre*, dit-il encore, *il n'a pas compris que par le mot de nature ils n'entendoient que l'amas des accidens exterieurs*; mais il faudroit dire des choses plus vray-semblables. Où trouvera-t-il que les Armeniens ayent jamais pris le terme de *nature* pour *l'amas des accidens exterieurs* separez de leur substance? L'existence des accidens sans sujet est une de ces difficultez dont il nous dit luy-mesme ailleurs *que les Grecs, les Armeniens & les Cophtes de ce tems-cy ne parlent point.* Pourquoy donc veut-il que dans un entretien familier ils ayent employé le mot de Nature pour signifier une chose qui leur est inconnuë, ou donc au moins ils ne parlent pas? M. Arnaud fait & défait ces principes selon les occasions. *Diruit ædificat, mutat quadrata rotundis.* Ce qui fait voir que ses réponses ne sont que des fuites, & en effet il n'y a personne qui lisant ces paroles de Lasicius ne comprenne d'abord qu'elles veulent dire que les Armeniens nient la Transsubstanciation. Or c'est precisement ce qui estoit en question entre l'Auteur de la Perpetuité & moy. Il ne s'agissoit pas jusqu'icy de la presence reelle.

Mais puis qu'il veut que nous en traitions, je lui diray qu'il y a cette difference entre sa pretention & la mienne, que la mienne est fondée sur des expressions claires qu'on ne peut détourner ailleurs, & que la sienne au contraire est

Ch. IV. Livre 5. chap. 4. p. 449.

Ibid.

Liv. 10. ch. 8.

CH. IV. établie sur des termes obscurs & ambigus dont il n'a pas compris le sens. Car ces gens disent seulement que *Jesus Christ est dans l'Eucharistie tel que Marie l'a enfanté.* Or nous avons déja veu que selon eux Marie n'a enfanté que la nature Divine qui n'avoit un corps qu'en apparence, κατὰ φαντασίαν & non réellement. Sur cette hypothése leur sens sera que comme la Divinité est par tout elle est aussi dans l'Eucharistie. Et à cela se rapporte ce qu'ils ajoûtent, *qu'aprés l'Incarnation il-y-a eu une telle conjonction & une telle société entre la nature Divine & l'humaine qu'elles n'ont pas mesme esté separées dans les souffrances de Jesus-Christ.* Car par cette conjonction ils n'entendent pas une union qui laisse les deux natures distinctes, ils ne diroient rien en cela qui ne fust dans le sens des Orthodoxes, mais ils entendent une confusion de la nature humaine avec la Divine, un engloutissement de cette nature humaine dans l'abyme de la Divinité, selon que nous avons veu qu'ils le tiennent communément. Ainsi toute la présence réelle qu'ils entendent au Sacrement n'est autre que la présence de la Divinité qui est par tout, mais d'une façon plus particuliére dans le Sacrement. Il-y-a de l'apparence que c'est sous cette équivoque que se cachoit le Patriarche de l'Arménie mineure dans la réponse qu'il faisoit aux articles du Pape Clement VI. qu'on a rapportée dans le chapitre précédent. *Le Corps de Jesus-Christ*, disoit-il, *né de la Vierge, mort dans la Croix, & qui est maintenant vivant dans le Ciel est dans le Sacrement de l'Autel sous l'espéce & la représentation du pain.* Le Corps né de la Vierge & mort dans la Croix, c'estoit-à-dire selon eux la Divinité qui en naissant de la Vierge avoit l'apparence d'un corps & qui mourut apparemment en la Croix. Mais quand on le pressa d'avoüer

que c'estoit le mesme corps *en nombre* il n'en voulut rien faire, parce qu'il crut que le terme de *nombre* mettoit le Corps de Jesus-Christ dans l'ordre des autres corps humains, & par conséquent le faisoit estre un corps véritable. M. Arnaud dira que c'est une de mes conjectures qui n'est pas plus considérable que ses *peut-estre*. Mais il ne donne à ses *peut-estre* d'autre fondement que son imagination, & moy j'établis ma conjecture sur l'hypothése mesme des Arméniens, aprés avoir solidement montré qu'elle est telle que je la dis.

On peut ajoûter au témoignage de Lasicius celuy de Brétevod Professeur de Londres dans son Traité des Religions. Car il dit expressément, *Que les Arméniens nient que le vray Corps de Jesus-Christ soit réellement au Sacrement de l'Eucharistie sous les espéces du pain & du vin.* J'avouë qu'il se fonde sur l'autorité de Guy le Carme, mais cela fait voir qu'il l'a tenuë pour incontestable, & n'a nullement révoqué en doute la vérité de son témoignage.

Brétevod des langues & des Relig. ch. 24.

M. Alexandre Ros Anglois qui a donné depuis peu au public un Livre intitulé les *Religions du Monde*, marque de mesme formellement *Que les Arméniens ne veulent pas que le Corps de Christ soit réellement present sous la forme du pain & du vin.*

Les Religions du Monde par Alexandre Ros Amsterdam 1666.

M. de Vicqfort Gentilhomme connu dans toute l'Europe pour avoir beaucoup de mérite & d'érudition, & qui sait parfaitement les langues, a donné au public une traduction du Voyage de Thomas Herbert Anglois, dans laquelle on trouve ces paroles, *Les Arméniens administrent le Sacrement de la sainte Cene sous les deux espéces pain & vin, & nient la presence réelle du Corps de Christ, & ne reconnoissent que les deux Sacremens du Baptéme & de la Cene.* Il s'est passé sur le sujet de cette Traduction quelque chose

Voyages de Thomas Herbert de la Traduction de M. de Vicqfort liv. 2. p. 244.

CH. IV. d'assez considérable, & qui a fait bruit dans le monde. L'histoire est que M. Arnaud dans la premiére édition de son Livre s'estant fait luy-mesme cette objection du passage d'Herbert, & l'ayant relevée autant qu'il luy estoit possible jusques à dire, *qu'il s'estonnoit que M. Claude ne l'eust pas proposée; qu'elle estoit capable de surprendre beaucoup de monde, qu'il ne sembloit pas qu'il y eust rien à repliquer à un passage si formel, & que ce témoin parloit de ce qu'il avoit appris sur les lieux*, ayant dis-je proposé de la sorte cette objection il-y-avoit répondu en disant, *que c'est une insigne & une pure imposture du Traducteur Calviniste. Qu'ayant prié quelques personnes de traduire sur l'Anglois mesme tout ce qu'il-y-a des Arméniens dans l'Original, il avoit reconnu par leur traduction que non seulement il ne parle en aucune sorte de la présence réelle, mais mesme que presque tous les discours contenus dans la page 249. & 250. estoient ajoûtez par le Traducteur, qui avoit esté bien aise de faire passer ses fantaisies & ses songes pour les nouvelles d'un voyageur. Qu'il y avoit de l'apparence qu'il avoit fait de mesme en une infinité d'autres lieux, & qu'ainsi tout ce livre estoit plûtost un Roman du Traducteur que l'histoire d'un voyage.* Comme tout ce discours est extrémement choquant, & qu'il s'en prend à l'honneur d'un homme célébre qui a toûjours fait paroître dans ses ouvrages & dans toute sa conduite une sincérité exemplaire, il est arrivé que M. de Vicqfort ayant veu cette accusation dans le Livre de M. Arnaud s'en est hautement justifié. Pour cét effet il a produit devant M. de Pompone Ambassadeur de sa Majesté en Hollande, neveu de M. Arnaud, un exemplaire Anglois du Livre de Thomas Herbert, imprimé à Londres l'an 1638. par Richard Bishop, où l'on trouve précisément

Liv. 5. chap. 8. p. 481. 482. edition premiére.

ces paroles, *They administer the lords supper in* CH. IV.
both kinds, bread and Vvine; and deny a reall presence: They allovv but our tvvo Sacraments, c'est-à-dire, *ils administrent la Cene du Seigneur sous les deux espéces du pain & du vin.* ILS NIENT LA PRESENCE RE'ELLE. *Ils reconnoissent seulement nos deux Sacremens.* Aprés avoir produit cet exemplaire, il a fait aussi imprimer une lettre qu'il m'adresse, dans laquelle il se plaint en termes forts de l'injustice de M. Arnaud, & il proteste, *qu'il n'est pas d'humeur à s'aider de faussetez pour appuyer la vérité de la Religion dont il fait profession, qu'il sait qu'elle les déteste, & qu'elle ne fait point de distinction entre les fraudes que la Théologie moderne de quelques-uns appelle pieuses, & entre le mensonge qui tuë l'ame de celuy qui le prononce.* Il rapporte en suite les propres paroles dont M. Arnaud s'estoit servy contre luy, il les repousse comme outrageantes & calomnieuses, & il propose pour sa justification les termes mesmes de l'Original d'Herbert de la maniére que je viens de les representer. Aprés quoy il dit qu'il ne croit pas que M. Arnaud *ose encore soûtenir qu'en l'Original Anglois il n'est point parlé de la présence réelle, ny asseurer que ce soit une pure imposture du Traducteur Calviniste. Qu'il soûtient aussi que tout ce qui se trouve en la page 249. & 250. du Baptéme des Arméniens, de leurs Prosélytes, de leurs Jeusnes, de leurs Images, de leurs Prestres, de leur créance touchant le Purgatoire, de leurs superstitions & des efforts que les Jesuites ont fait pour les assujettir au Siége de Rome se trouve effectivement dans l'Original Anglois, sans qu'il y ait rien de son invention,* & pour le justifier il rapporte tout du long l'Anglois de Thomas Herbert.

Une deffence si bien établie a obligé M. Arnaud à rétracter dans la seconde édition de son

CHA.IV. Livre cette accusation qui se trouvoit dans la premiére. Il en a fait ôter tous ses discours injurieux contre l'honneur & la bonne foy de M. Vicqfort, & il a reconnu que la traduction estoit fidéle,& qu'elle contenoit *mot à mot* ce qui estoit dans l'original. En méme tems il nous a découvert la cause de sa méprise savoir qu'y ayant deux éditions du Livre d'Herbert l'une de 1634 ou de 1635. dans laquelle l'Auteur s'estoit seulement renfermé dans son voyage, & la seconde de 1638. où il y avoit ajoûté beaucoup de choses de la Religion & de l'Histoire,ceux qu'il avoit consultez n'avoient veu que la premiére édition, mais que M. de Vicqfort avoit traduit sur la seconde dans laquelle se trouvoit le passage dont il s'agit.

Je suis fort éloigné de vouloir dans cette occasion insulter à M. Arnaud ny me prévaloir comme je le pourrois de ce que sa précipitation, & une trop grande apreté à rechercher les fautes des Auteurs, de ceux mesmes qui ne songent pas à luy, luy a fait faire. Je ne doute pas qu'il n'ayt eu du deplaisir de s'estre laissé surprendre à un rapport peu exact, & d'avoir fondé un crime de cette importance sur une supposition qui ne s'est pas trouvée véritable, sans avoir songé à examiner s'il y avoit plusieurs éditions du Livre d'Herbert, ou s'il n'y en avoit qu'une. Mais il me permettra bien de luy dire que ce qu'il a mis dans sa note marginale n'est pas une excuse suffisante pour le mettre à couvert, *La Traduction françoise*, dit-il, *n'ayant pas marqué qu'il y eust eu deux différentes éditions de ce Livre Anglois, on ne le pouvoit pas deviner.* Mais le Traducteur pouvoit encore moins deviner qu'on deust l'accuser d'imposture, pour n'avoir pas marqué ces deux éditions. Ces sortes d'accusations capitales prononcées d'un ton si

Liv. 5. c. 8. édition seconde.

affirmatif & pouſſées auſſi vertement que celle-cy l'a eſté, demanderoient au moins qu'on euſt fait auparavant une recherche auſſi exacte qu'il eſt poſſible de la faire, & ſi M. Arnaud en euſt fait la moindre dans cette occaſion, il luy eſtoit aiſé de découvrir qu'il y avoit une ſeconde édition de Thomas Herbert, & d'y trouver ce qu'on luy a enfin fait voir. Il ne s'agiſſoit pas de deviner, il ne s'agiſſoit que de s'en informer, car ce livre eſtant imprimé à Londres l'an 1638. & eſtant d'ailleurs tres-célébre entre les Voyageurs, il eſtoit expoſé à la connoiſſance publique. Mais quand M. Arnaud n'auroit pû s'en aſſeurer, il ne faloit pas d'abord crier à *l'impoſture*. Il pouvoit propoſer ſes ſoupçons, & demander éclairciſſement à M de Vicqfort luy méme, cela eſt permis, mais non pas intenter une accuſation formelle & poſitive contre l'honneur d'un homme de bien, qui ne l'avoit point offenſé. Je me fuſſe volontiers abſtenu de parler de cette affaire, M. de Vicqfort n'ayant nul beſoin de ma défenſe, ſi l'intéreſt de ma cauſe ne m'obligeoit de faire connoître à tout le monde le peu de confiance qu'on doit prendre aux diſcours de M. Arnaud, s'ils ne ſont appuyez de preuves ſolides & convaincantes, ce qu'ils ne ſont preſque jamais, comme il paroît par toute cette diſpute. CHA.IV.

Mais laiſſant à part ce démélé voyons ce que M. Arnaud oppoſe à l'autorité de Thomas Herbert qui dit formellement que les Arméniens nient la preſence réelle. *On ne ſe met*, dit-il, *guére en peine de l'avantage que les Calviniſtes voudroient prendre de ce témoignage d'Herbert, qui pour groſſir ſon Livre dans la ſeconde édition a ajoûté ce qui luy a plû de la Religion des peuples par où il a paſſé, ſans dire de qui il avoit appris ſur les lieux ce qu'il en rapporte, & qui n'en parle apparemment que*

Chap. 8. Edition ſeconde.

CHA. IV. *sur les livres de ceux de sa Secte qui en ont traité comme Brérevod. Les preuves si autentiques qu'on a rapportées de la foy des Arméniens mettent ce point hors de toute contestation. Et sans parler des autres, il n'y a aucune comparaison entre un Calviniste qui parle en sa propre cause, & selon ses intérets sans témoins & sans preuves, & un Luthérien comme M. Oléarius qui parle contre luy-mesme & ses propres intérets, & qui cite les personnes dont il a appris ce qu'il rapporte.*

M. Arnaud a bien-tôt oublié ce qu'il avoit écrit sur ce mesme sujet dans sa premiére édition, *Il a lieu*, disoit-il, *de s'étonner que M. Claude qui propose des objections si peu vray semblables, en obmette une qui est tout autrement forte dans l'apparence, & qui seroit capable de surprendre beaucoup de monde, parce que la solution en est si difficile à deviner que l'on ne luy pourroit faire justement aucun reproche quand il l'auroit ignorée. Cette objection est que l'on lit en termes formels dans la traduction d'un voyage d'un Anglois nommé Thomas Herbert, Que les Arméniens nient la présence réelle du Corps de Christ. Il semble qu'il n'y a rien à repliquer à un passage si formel, & que ce témoin qui parle de ce qu'il a appris sur les lieux aussi bien que M. Oléarius, peut au moins affoiblir son autorité.*

Chap. 8. Edition premiere.

D'où vient je vous prie une si manifeste contrarieté de jugement? Pendant que la prétenduë imposture du Traducteur subsiste dans la pensée de M. Arnaud, l'autorité de Thomas Herbert est *forte & capable de surprendre le monde, la solution en est difficile à deviner, & il semble qu'il n'y a rien à repliquer à un passage si formel.* Mais dés que cette prétenduë imposture s'évanoüit, *on ne se met guére en peine de ce témoignage d'Herbert, & les personnes judicieuses n'y doivent ajoûter aucune foy.* Alors c'est un témoin qui *parle de ce*

qu'il a appris sur les lieux, maintenant c'est un homme *qui pour grossir son livre dans la seconde édition a ajoûté ce qui luy a plû*. Alors c'est un témoin *qui peut au moins affoiblir l'autorité de M. Oléarius*, maintenant c'est un *Calviniste qui ne peut entrer en aucune comparaison avec un Luthérien comme M. Oléarius*. Comment s'appelle cela si ce n'est se jouër des Auteurs, les élever, les abaisser, les faire forts ou foibles selon qu'il importe à M. Arnaud qu'ils le soient. On voit bien qu'il luy faut un objet à sa colére, si ce n'est le Traducteur il faut que ce soit l'Auteur, & quand le vivant luy échappe, il ne peut plus épargner le mort. Qui a dit à M. Arnaud que ce que Thomas Herbert a ajoûté à sa seconde édition ne soit pas ce qu'il a appris sur les lieux, mais ce qu'il en a trouvé dans Brérevod? *Il n'a pas osé dire*, dit-il, *de qui il avoit appris sur les lieux ce qu'il en rapporte*. Si cela suffit pour rejetter le témoignage des Voyageurs, nous ne pouvons nous assurer de rien de ce qu'ils disent touchant les coûtumes des peuples, & leurs Religions, car il arrive peu souvent que les Voyageurs marquent les personnes de qui ils ont appris les choses qu'ils disent, & s'ils estoient infidéles à l'égard des choses ils le pourroient bien estre à l'égard des personnes.

CHA. IV.

Thomas Herbert estoit une personne de qualité, qui avoit du savoir, qui faisoit profession d'honneur, & qui a toûjours passé dans l'Angleterre & ailleurs pour un homme de bonne foy. Il avoit veu tout ce qu'il y avoit de curieux dans l'Asie & dans l'Afrique, il s'estoit instruit exactement des coûtumes & des Religions des peuples & il n'a écrit les choses que quand il en a esté bien informé. A quoy s'amuse M. Arnaud d'attaquer ainsi sa mémoire, & de nous dire qu'un homme de cette sorte a copié le recueil

CHA. V. de Brérevod, c'est-à-dire d'un Professeur qui n'estoit peut-estre jamais sorty de Londres.

CHAPITRE V.

Examen des preuves que M. Arnaud apporte sur le sujet des Arméniens.

Liv. 5. c. 6. p. 457. MAis voicy, dit M. Arnaud, *des preuves certaines & positives qui font voir que les Arméniens ont toûjours crû effectivement l'un & l'autre point, & qu'il n'y a nul sujet de les accuser d'avoir nié la présence réelle, ou la Transsubstanciation.* C'est ce que nous allons examiner dans ce chapitre.

Ibid. La premiére de ces preuves est prise du témoignage de Lanfranc, lequel disputant contre Bérenger dit, *Que les Grecs & les Arméniens, & généralement tous les Chrétiens tenoient la mesme foy que l'Eglise Romaine.* Mais M. Arnaud n'a pas considéré que Lanfranc n'impute pas directement la Transsubstanciation ny aux Arméniens, ny aux Grecs, il la leur impute seulement par une conséquence tirée de ce qu'ils se glorifient tous de recevoir au Sacrement *le vray Corps & le vray Sang de Jesus-Christ pris de la Vierge.* Or on a déja veu tant par le rapport de Guy le Carme, que par l'information de Benoist, que les Arméniens donnoient à cette expression un sens tout contraire à la conséquence de Lanfranc, de sorte que cette preuve a esté déja détruite par le témoignage des Arméniens mesmes.

Ibid. p. 458. La seconde est tirée de ce que les Bérengariens n'ont jamais allégué qu'ils fussent du sentiment des Arméniens ou de quelqu'autre

Societé d'Orient. Qu'il estoit cependant impos- CHA. V.
sible qu'ils ne seussent quelle estoit leur opinion puisque de toutes les Provinces de l'Europe on faisoit le voyage d'Orient, & que ç'eust esté un prétexte favorable aux Henriciens, & aux Albigeois pour éviter la rigueur des supplices qu'on leur faisoit souffrir. Mais pour reconnoitre la foiblesse de ce raisonnement on n'a qu'à se souvenir que dans le 14. siécle sous Jean XXII. Benoist XII. & Clément VI. on tenoit dans l'Occident pour une chose constante que les Arméniens nioient la Transsubstanciation, & la présence réelle, comme nous l'avons veu dans le chapitre précédent. Que c'estoit le rapport unanime des Arméniens mesme qui estoient à la Cour du Pape, & des Latins qui avoient esté en Arménie. Néanmoins bien qu'on ayt poursuivy rigoureusement dans ce siécle les Sectateurs de l'opinion de Bérenger, on ne trouve ny qu'ils se soient jamais défendus par l'exemple des Arméniens, ny que la Cour de Rome les traitast plus doucement pour cette conformité. On trouve au contraire que leurs adversaires leur ont reproché de suivre l'hérésie de ces Orientaux comme il paroit par ce que j'ay déja rapporté des disputes de Thomas Valdensis contre Viclef, de sorte qu'on leur faisoit un crime de ce dont M. Arnaud voudroit qu'ils se fussent fait une Apologie.

La 3. & la 4. preuve ne sont pas plus con- Ibid.
cluantes que les deux premiéres. Elles portent p. 459.
que Grégoire VII. marquant en particulier les erreurs que les Arméniens devoient condamner afin d'estre receus à la Communion de l'Eglise ne fait aucune mention d'aucune erreur contre la présence réelle & la Transsubstanciation. Que l'an 1145. le Patriarche & les Evesques d'Arménie envoyérent des Ambassadeurs

CHA. V. au Pape Eugéne III. pour luy rendre toutes sortes de soûmissions, & pour le faire juge des différens qu'ils avoient avec les Grecs. Que si ce Pape eust crû qu'ils eussent esté dans l'erreur de Bérenger il ne se seroit pas contenté de les instruire sur les cérémonies de l'Eglise & sur la

Báron. ad ann. 1141 maniére de célébrer le Sacrifice. Qu'Othon de Frisinge qui rapporte cette histoire n'auroit pas tû une circonstance si importante. Je répons que Grégoire VII. ne marque que quatre erreurs dont il censûre les Arméniens. 1. Qu'ils ne méloient point d'eau dans le Calice. 2 Qu'ils composoient le Chréme avec du beurre, & non avec du baume. 3. Qu'ils honoroient Dioscore comme un Saint bien qu'il eust esté condamné. Enfin qu'ils ajoûtoient la Croix au *Trisagios*, à la maniére des hérétiques. Combien d'autres doctrines & d'autres usages ont les Arméniens outre ces quatre articles, que l'Eglise Romaine n'approuve pas? Ils ont les opinions d'Eutyches. Ils ne croyent point la propagation du peché originel. Ils nient le Purgatoire. Ils font encore des sacrifices d'animaux à la maniére des Juifs. Ils condamnent les troisiémes nopces comme une fornication. Ils nient le Sacrement de Confirmation. Ils ne croyent pas que la consécration du pain se fasse par les seules paroles de Jesus-Christ. Ils tiennent que le S. Esprit procéde du Pere seul, & beaucoup d'autres points qui les séparent d'avec les Latins, & dont ny Grégoire VII. ny Eugéne III. ny Othon de Frisinge ne disent rien. Ce qui fait voir qu'on ne peut tirer aucune conclusion de leur silence, & que M. Arnaud pouvoit mieux employer son tems qu'à receuillir ces sortes de preuves.

Ibid. p. 460. La 5. est prise de quelques expressions d'un Catholique d'Arménie, qui dit, dans la Conférence de Théorien, *que le vin devient par la*

consécration le Sang de Jesus-Christ, & que le Fils de Dieu est sacrifié au dedans de l'Eglise pour le salut de tout le monde. Mais cette preuve est trop foible pour établir ce que M. Arnaud prétend. Car premiérement on luy a déja fait voir que ce Catholique parloit de son chef, & non de la part de son Eglise. Mais de plus, ce qu'il dit ne conclut ny la présence réelle, ny la Transsubstanciation. Le vin devient par la consécration le Sang de Jesus Christ en représentation & en mystére, selon l'explication que les Arméniens mesme donnent à ces façons de parler, comme on la veu dans le chapitre précédent, & le Fils de Dieu est immolé dans l'Eglise en commémoration, entant que l'action de l'Eucharistie est un mystére qui représente sa mort. Que M. Arnaud consulte, s'il luy plaist, la note marginale qui est à côté de ce dernier passage, & il y trouvera la solution de sa difficulté. Le texte Grec porte θύεται γὰρ ἔνδον ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ ὑπὲρ τῆς τοῦ κόσμου παντὸς σωτηρίας, le Latin, *Mactatur intus Dei Filius pro totius mundi salute*, & la note marginale, *Hoc est repræsentatur in Sacra cœna mactatio Christi.*

CHA. V.

Theorian. Dial. adve. Armen.

La sixiéme preuve est tirée de ce que durant le tems des Croisades les Papes ont eu une union tres-étroite, tres-longue & tres-sincére avec l'Eglise d'Armenie. Que le Catholique d'Arménie rendit obeïssance au Pape Eugene III. Que cette union se confirma sous Innocent III. Lequel envoya une Couronne à Leon Roy d'Arménie, & tant ce Roy, que Grégoire Patriarche d'Arménie envoyérent une Ambassade à Innocent pour reconnoître la primauté de l'Eglise Romaine. Qu'il se faisoit des alliances entre les Princes Latins, & les Princes d'Arménie. Que le Pape Innocent excommunia le Roy d'Arménie pour l'intérest des Templiers,

Ibid. p. 462.

CH. V. & luy donna l'absolution quelque tems aprés. Que cette union dura sous Grégoire IX. & sous Clement IV.

Mais cela s'appelle vouloir conter des histoires, & copier Raynaldus à quelque prix que ce soit. Si la preuve que M. Arnaud prétend tirer de cette union est bonne pour conclurre que les Arméniens estoient conformes à l'Eglise Romaine sur la présence réelle, & la Transsubstanciation, elle conclut aussi qu'ils luy estoient conformes dans tous les autres points sur lesquels on ne trouve point que ces Papes se soient mis en peine de les corriger, ny d'en faire la moindre enqueste. Ils se contentoient que les Rois & les Patriarches d'Arménie reconnussent leur autorité, espérant par ce moyen d'introduire en suite doucement au milieu d'eux la Religion, & les dogmes des Latins, & cependant ils se servoient d'eux pour d'autres intérests. Les Rois d'Arménie d'autre côté estoient bien aises de donner aux Papes des espérances qu'ils raméneroient leur Royaume à l'obeyssance du Siége Romain, & cependant ils profitoient de l'ayde & de la protection des Latins dont la puissance estoit alors redoutable à tout l'Orient. Mais cela n'empeschoit pas que les Arméniens ne gardassent toûjours leurs dogmes & leurs coûtumes, comme il paroît par ce qu'on a veu dans le chapitre précédent de Jean XXII. de Benoist XII. & de Clement VI. L'article 79. de l'information de Benoist dit expressément, *Que les Prestres & les Evesques Arméniens imposoient une penitence de quelques années à ceux qui avoient receu le Baptéme de la main des Latins, & qu'il condamnoient à cinq années de penitence ceux qui avoient receu l'Eucharistie des Latins.* Et l'article 86. *Que les Arméniens disent & tiennent, que depuis le Concile de Chalcedoine le Pontife Romain n'a*

n'a pas plus d'autorité sur ceux qui luy sont soumis CH. V.
que le Patriarche des Nestoriens sur les Nestoriens, ou que le Patriarche Grec sur les Grecs, que le Pape sait ce qu'il peut, & que les Armeniens aussi savent ce qu'ils peuvent. Et l'Art. 99. *Que les Armeniens persecutent ceux d'entre eux qui ont esté baptisez selon la forme de l'Eglise Romaine, & ceux qui tiennent la foy de l'Eglise Romaine, & qu'ils disent que l'Eglise Romaine erre, & qu'eux Armeniens tiennent la bonne & droite foy,* & l'article 117. *Que les Armeniens n'ont nullement la vraye foy que tient l'Eglise Romaine, ny ses Sacremens, & qu'ils blaspement contre l'Eglise Romaine, le Pape, & ses Cardinaux, disant qu'ils sont hérétiques. Que le Catholique de l'Armenie mineure disoit, que le Pape & tous les Cardinaux faisoient mourir tous les jours plus d'hommes qu'il n'avoit de cheveux en la teste. Et qu'encore qu'ils preschent contre la simonie, si est-ce qu'ils ne font aucune grace sans commettre simonie, que quant à eux Armeniens ils s'estoient conservez purs dans l'Armenie mineure à la reserve du Roy & de quelques Nobles qui tenoient la foy Romaine.* C'est donc en vain que M. Arnaud dit qu'Innocent III. & les autres Papes n'auroient pas entretenu une union si étroite avec l'Eglise d'Armenie s'ils eussent cru que les Armeniens estoient Berengariens pendant qu'ils soulevoient toute la France contre les Albigeois, & qu'ils les faisoient exterminer avec le fer & le feu. Ces belles raisons n'empeschent pas 1. Que les Armeniens ne se soient trouvez imbus de toutes leurs opinions contraires aux dogmes de l'Eglise Romaine sous le Pontificat de Benoist XII. 2. Qu'entre ces opinions celle qui nie la Transsubstanciation & la presence reelle ne soit précisément remarquée. 3. Que bien que les Roys & quelques Nobles eussent

CH. V. embrassé la Religion des Latins, le Corps de l'Eglise Armenienne n'eust conservé son ancienne Religion jusques à blaspheмer contre l'Eglise Romaine, le Pape, & les Cardinaux suivant les termes de l'article que je viens de rapporter. 4. Enfin il ne se trouvera point qu'Innocent III. ny les autres Papes ayent exigé des Armeniens aucune particuliere renonciation à leurs erreurs quelles qu'elles fussent. Il semble ou que ces Papes ayent supposé que les Armeniens avoient absolument la mesme foy que l'Eglise Romaine, ou qu'ils ayent fait semblant d'ignorer ces erreurs, sur l'esperance comme j'ay dit qu'en établissant leur autorité dans l'Armenie, ils introduiroient parmy eux la Religion des Latins par le moyen de leurs Missionnaires que les Roys favorisoient & à qui quelques Evesques donnoient la liberté de prescher au peuple, comme il paroit par l'article 78 de l'information de Benoist. *Le Catholique de l'Armenie mineure*, dit cet article, *consacrant six Evesques a tiré d'eux un acte public par lequel ils s'engageoient de ne permettre plus que les jeunes enfans apprissent la langue Latine, & de ne donner plus vocation aux Predicateurs Latins, qui preschent la verité de la Sainte Eglise Romaine dans leur Diocese, ou dans leur Province. D'ailleurs il oblige chaque Evesque qu'il consacre d'anathematiser les Armeniens qui se veulent faire vrays Catholiques & obeyr à l'Eglise Romaine. Il leur deffend de prescher que le Pape de Rome soit le chef de l'Eglise en Orient, & il se dit luy mesme Pape, & agit en cette qualité dans les pays Orientaux depuis la Mer jusques en Tartarie.*

Ibid. p. 465.466. Quant à ce que M. Arnaud dit du silence de Jacques de Vitry & de Brocard qui n'imputent pas aux Armeniens de nier la Transsubstanciation, on luy peut répondre que leur silence

ne doit pas estre mis en comparaison avec le témoignage de tant d'Auteurs qui disent formellement qu'ils la nient. D'ailleurs Brocard ne parle point de leurs opinions, & Jacques de Vitry ne remarque que leurs ceremonies & les usages qui appartenoient à l'exterieur de leur Religion sans toucher à leurs dogmes. Mais M. Arnaud qui vient de nous proposer comme une preuve demonstrative l'union des Armeniens avec les Papes du tems des Croisades ne devoit pas taire ce que Jacques de Vitry a écrit sur ce sujet, *encore que les Armeniens*, dit-il, *eussent promis obeyssance au Souverain Pontife & à l'Eglise Romaine lors que leur Roy receut le Royaume de l'Empereur Henry & la Couronne Royale de la main de l'Archevesque de Mayence, si est ce qu'ils ne voulurent rien changer de leurs anciennes ceremonies ny de leurs coûtumes.* Voilà quelles ont esté leurs réünions avec l'Eglise Romaine.

CH. V.

Jacob. à Vitriaco histor. Orient. cap. 79.

Il est vray qu'il y eut en ce tems-là un de leurs Roys nommé Hayton qui favorisa merveilleusement les Latins & il y a apparence que ce fut celuy-là mesme dont parle M. Arnaud qui prit enfin l'habit de S. François. Quoy qu'il en soit ce Roy Hayton fit tout ce qui luy fut possible pour introduire dans l'Armenie la Religion Romaine, mais ce fut inutilement. Voicy ce qu'en dit l'information de Benoist art 116. *Un Roy d'Armenie nommé Hayton assemble tous les Evesques & les Docteurs de son Royaume avec le Patriarche pour les unir à l'Eglise Romaine, & afin qu'ils disputassent avec le Legat que l'Eglise Romaine leur avoit envoyé; Mais la dispute ayant esté faite, le Roy connut que la verité estoit du côté de l'Eglise Romaine, & que les Armeniens estoient en erreur, c'est pourquoy depuis ce temps-là les Roys de l'Armenie mineure embrasserent la foy de l'Eglise Romaine. Toutefois les Evesques, les*

CHA. V. *Docteurs &c. les Princes ne furent pas satisfaits de cela, & aprés le depart du Legat un Docteur nommé Vartan composa un Livre contre le Pape & son Legat, & contre l'Eglise Romaine, dans lequel il appelle le Pape un superbe Pharaon qui avec tous ses sujets a esté submergé dans la mer de l'hérésie. Il dit que le Légat Ambassadeur de Pharaon s'en estoit retourné avec beaucoup de honte, &c.* Il faut remarquer que ce Livre du Docteur Vartan, quoy que plein de tels discours violens & emportez contre l'honneur du Pape & de son Eglise, fut néanmoins receu dans l'Arménie comme si ç'eust esté les Canons des Apôtres mesmes.

Aprés cela je ne voy pas qu'on doive faire beaucoup d'état de ces feintes soumissions que les Roys d'Arménie ont quelquefois fait aux Papes par leurs Ambassadeurs comme est celle que le Roy Ossinius fit faire à Jean XXII. par un Evesque qui au nom du Roy & de son Royaume fit une profession de foy telle qu'on voulut. Vouloir faire de cela une preuve comme fait M. Arnaud, c'est ignorer, ou faire semblant d'ignorer le genie de cette nation. Les Arméniens dans la nécessité de leur affaires ne faisoient pas difficulté d'envoyer aux Papes des gens qui leur promettoient toutes choses, mais dés que le danger estoit passé ou qu'ils avoient obtenu des Latins ce qu'ils demandoient ils se mocquoient de leurs promesses, comme Clement VI. le leur reproche formellement dans ses lettres au Roy, & au Catholique d'Arménie qu'on a rapportées dans le chapitre précédent. C'est ce qu'a fort bien reconnu l'Auteur de l'Ambassade de D. Garcias de Sylva Figueroa, *La Religion*, dit-il, *des habitans de la nouvelle Zulpha qui sont Arméniens de naissance est la Chrétienne, avec les opinions que le Pape leur a permis*

L'Ambassade de D. Garcias de Sylva Figueroa de la Traduct. de M. de Vicqfort pag. 193.

de garder. Mais pour dire la verité il y en a fort peu qui reverent, ou qui connoissent mesme le Pape, retenant presque tous avec beaucoup d'opiniatreté leur propre & ancienne Religion. Car encore que bien souvent quelques-uns de leurs Evesques, & quelques Prestres de leur Nation ayent passé en Europe tant à cause de la grande pauvreté qu'ils ont soufferte en allant çà & là par le païs, que pressez par les persecutions insupportables des Turcs dont ils ont esté & sont encore aujourdhuy affligez pendant les guerres continuelles entre les Turcs & les Persans, ayent souvent offert de se réduire à l'obeïssance de l'Eglise Romaine, si est ce que quand on a voulu aprés cela conclurre avec eux, ils ont refusé de la reconnoistre, & n'ont voulu obeyr qu'à leur Patriarche retenant avec grande obstination leurs premieres ceremonies, & leur ancienne Liturgie. C'est la plainte perpetuelle des Latins. Mais M. Arnaud s'est imaginé que c'estoit un secret pour nous.

Il y avoit peut estre un peu plus de couleur en ce qu'il allégue d'un certain homme nommé Gerlac qui estoit à la suite de l'Ambassade de l'Empereur à Constantinople il y a environ un siécle. Ce Gerlac rapporte dans une de ses lettres un entretien qu'il eut sur les matieres de Religion avec le Patriarche des Armeniens de Constantinople, & entr'autres choses il dit, *Qu'ils tiennent que le vray Corps de Jesus Christ est present dans la Cene en sa propre substance,* (Il entend comme ceux de la Confession d'Ausbourg) *mais qu'il semble qu'ils admettent la Transsubstanciation. In Cœna Domini verum & substantiale Corpus & Sanguinem Christi adesse dicunt sed videntur Transsubstanciationem probare* Mais quand on lit cette lettre on reconnoit facilement que ce Patriarche avec qui il s'entretint luy debita ses sentimens particuliers, & non les

CHA. V. dogmes de la Religion Arménienne. Car il luy dit *qu'il croyoit & confessoit que le S. Esprit procéde du Pere & du Fils, contre ce que tiennent les Grecs.* Cependant il paroît par le témoignage constant des Auteurs qui ont traité de la créance des Arméniens, qu'ils tiennent que le S. Esprit procéde du Pere seul, & qu'ils sont en ce point d'accord avec les Grecs contre les Latins. C'est ainsi que le disent formellement Guy le Carme, l'Information de Benoist XII. Pratéolus, Brérevod & quelques autres, & de là vient que la premiére chose que fait Eugéne IV. dans le Concile de Florence lors qu'il donne ses instructions aux Armeniens est de les obliger à recevoir le Symbole avec l'addition du *filióque.* Outre cela le Patriarche de Gerlac declare formellement qu'il tient le dogme de l'ubiquité, c'est à dire de la présence de la nature humaine en Jesus-Christ, par tout où est la Divinité, ce qui n'est pas la véritable créance des Arméniens qui croyent au contraire qu'il n'y a plus depuis l'union de véritable nature humaine en Jesus-Christ, comme on l'a déja suffisamment prouvé. Gerlac ajoûte, *Qu'ils reconnoissent le Pontife Romain pour le chef de l'Eglise universelle*, ce qui n'est pas vray comme il se void tant par l'Information de Benoist, que par le témoignage de plusieurs Auteurs. Au reste il paroît clairement que ce qu'il leur attribuë de croire la presence substancielle du Corps de Jesus-Christ au Sacrement n'est fondé que sur ce prétendu dogme de l'ubiquité qui met ce corps generalement par tout, & par conséquent au Sacrement. Et quant à la Transsubstanciation il ne la leur impute pas absolument, mais il dit qu'il semble qu'ils l'admettent, *Videntur*, dit-il, *transsubstanciationem probare.* M. Arnaud a traduit ce *videntur* par,

il paroît, Il paroît qu'ils admettent la Transsubstanciation. Je laisse aux Lecteurs à juger s'il y a de la fidélité dans cette traduction. *Il paroît*, est une expression qui donne l'idée d'une chose claire & évidente au lieu que chacun sait que le *videntur* des Latins qui répond au, *Il semble* des François, donne l'idée d'une chose qui a de la vray semblance & de la couleur, mais qui n'est pas absolument hors de doute, d'une chose dont on peut avoir opinion, mais dont on n'a pas de certitude. Il y a apparence que Gerlac a fondé son *videntur* sur le terme general de *changer* dont le Patriarche Arménien s'étoit servy, mais en effet ce terme ne signifie pas une Transsubstanciation, & ce n'est que la préoccupation de Gerlac qui le luy a persuadé.

C'est cette même préoccupation qu'on peut reconnoître aussi dans M. Oléarius comme il se voit par ses propres termes, *J'ay appris*, dit-il, *du Patriarche d'Armenie qui nous visitoit à Scamachie ville de Médie que les Arméniens croyoient la Transsubstanciation. Or croyant la Transsubstanciation, c'est à dire le changement du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, il est indubitable qu'ils tiennent la présence réelle & véritable.* Son autorité à l'égard des Arméniens n'est établie que sur un c'est à dire non plus qu'à l'égard des Moscovites. Si vous niez le c'est à dire son témoignage ne conclut rien.

Quand aux attestations que M. Arnaud met en avant de Monseigneur Hacciadour Patriarche des Arméniens réüny à l'Eglise Romaine, & qui est à présent à Rome où M. Arnaud nous dit qu'il a eû soin de le faire consulter, & de M. Uscanus Vardapet Evesque Arménien qui estoit il n'y a pas long-temps à Amsterdam,

CH. V. on sait assez qu'il y a peu de creance à prendre en ces sortes de gens qui ne viennent d'ordinaire dans nostre Occident que pour leurs interests, & qui ne manquent jamais de parler de la maniere qu'on veut. Les Latins, & les Papes mesmes y ont esté fort souvent trompez, & si on ne m'en veut pas croire, qu'on en croye au moins Antoine de Gouvea Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, Missionnaire d'Hispahan, dans l'histoire qu'il a faite de la réduction des Armeniens de Perse, *Encore*, dit-il, *qu'en l'union qui se fit au Concile de Florence, les Armeniens se reünirent & la plus grande partie de l'Eglise Grecque aussi, ces peuples n'y procederent pourtant pas avec la ferveur & l'efficace convenable en une autre matiere si necessaire, au contraire on en eut si peu de soin par la malice ou la negligence de leurs Prelats, que je ne trouve entr'eux aucune memoire de cette reduction, ny que ce Concile y ait esté publié, ny cette obeyssance preschée. Il n'en appatoit aucune chose par leurs livres & par leurs traditions, il ne se vois rien qui en fasse aucune mention. Et suis étonné comme Jean Laurens d'Anavie en sa* Fabrique Universelle 1 Part. Traité 2. *rapporté par Antoine de Herrera au liv 9 c.14. de son histoire, dit que les Arméniens ont quasi tous receu nouvellement le Concile de Trente, veu que le nom n'en est pas mesme connu de leurs Evesques, ny de leur Patriarche, & qu'ils n'ont en rien changé leurs bonnes ou mauvaises coûtumes depuis plusieurs centaines d'années jusqu'à present. Mais peut-estre que cet Auteur a esté informé de quelques Armeniens passant par nostre Europe, ou qui y habitent à cause du trafic, lesquels pour l'ordinaire parlent selon le desir de ceux qui les enquestent, & pour ne manquer pas à celuy-cy* (c'est à dire à ce desir) *manquent bien souvent à la verité. Ce que font aussi le plus souvent les Evesques & Prelats de ces Schismatiques*

Relation d'Antoine de Couvea liv.3.c.3.

tiques qui viennent à Rome & rendent obeyssance CHA. V.
au Souverain Pontife, promettant la faire rendre par leurs peuples, mais quand ils s'en retournent ils s'oublient, ou se refroidissent. On laisse maintenant aux personnes raisonnables à juger de quel poids doivent estre les attestations qu'on tire de ces gens-là, & si les discours de *Monseigneur Hacciadour* & de *Monsieur Vardapet*, peuvent l'emporter sur tant d'autres témoignages convaincans qui établissent le contraire de ce qui est porté par leurs actes.

CHAPITRE VI.

Des Nestoriens, Maronites, Jacobites, Cophtes & Ethiopiens. Qu'ils ne tiennent pas la Transsubstanciation.

ON traitera dans ce chapitre des autres Sectes Orientales qui font profession de la Religion Chrétienne. M. Arnaud prétend qu'elles tiennent toutes la présence réelle & la Transsubstanciation. A l'égard des Nestoriens il se fonde sur le silence des Auteurs Anciens & nouveaux qui n'ont point remarqué que les Nestoriens eussent des sentimens contraires à ceux de l'Eglise Romaine sur le mystére de l'Eucharistie. Il ajoûte que les Missionnaires que les Papes ont envoyé en ces pays-là pour tâcher de réduire ces peuples à l'obeyssance de leur Siége n'ont jamais rien découvert qui leur ayt donné lieu d'avoir pour suspecte la foy des Nestoriens sur le sujet de l'Eucharistie. Il dit enfin que lors que les Nestoriens se sont réünis à l'Eglise Catholique on n'a jamais exigé d'eux aucune déclaration particuliére sur l'Eucharistie. Liv. 5. ch. 10. p. 491.

cié au Corps & le vin au Sang de nostre Seigneur Jesus-Christ. CH. VI.

Les Papes ont toûjours soigneusement recommandé aux Missionnaires d'instruire les Nestoriens & les autres peuples Orientaux vers lesquels il les envoyoient selon ce formulaire, ils l'ont envoyé aux Evesques Nestoriens proselytes, leur ordonnant de l'avoir sans cesse devant les yeux, & de l'enseigner à leurs peuples, comme on le peut voir dans l'histoire de Raynaldus. Dans la Profession de foy que fit Timothée Archevesque Nestorien de l'Isle de Chypre l'an 1445. peu de tems aprés le Concile de Florence, on luy fit dire *qu'il confessoit & approuvoit les sept Sacremens de l'Eglise Romaine, de la maniére qu'elle les tient, qu'elle les enseigne, & qu'elle les préche.* Et dans la réünion qu'on fit l'an 1583. de quelques Chrétiens de Saint Thomas Nestoriens que les Portugais trouvérent dans les Royaumes de Cochin, de Coulan & de Cranganor, du Jarric remarque expressément qu'on fit faire profession à leur Archevesque *de ce que le Concile de Florence avoit decrété touchant la doctrine qu'on doit tenir des Sacremens de l'Eglise.* Il veut dire sans doute ce qui en est couché dans l'instruction qui fut donnée aux Arméniens, dans laquelle on voit l'article de la Transsubstanciation. Tout cela fait voir qu'on a fort bien reconnu la nécessité qu'il-y-avoit d'introduire la Transsubstanciation dans l'Eglise Nestorienne, pour la rendre conforme à la Romaine, d'où il n'est pas difficile de conclurre que ce dogme n'y estoit pas auparavant étably.

Raynaldus ann. 1288. & 1289.

Raynaldus ad ann. 1445

Du Jarric hist. des Indes Orient. livr. 2. ch. 18.

En effet si les Missionnaires & les autres Voyageurs qui ont esté en ces pays-là y eussent trouvé la créance de la conversion substancielle établie, ils n'eussent pas manqué d'en avertir

CH. VI. le monde, & de tirer de là une preuve de l'antiquité de cette doctrine. M. Arnaud n'eust pas esté réduit à la nécessité de prendre droit de leur silence, ils eussent parlé, & eussent dit positivement qu'ils avoient trouvé ces peuples imbus de ce sentiment que la substance du pain est changée en la propre substance du Corps de Jesus-Christ. Les Papes s'en seroient hautement glorifiez, & il s'en seroit au moins trouvé quelqu'un qui auroit eu en veuë les contradictions des Protestans de l'Europe, mais au lieu de cela les Papes ny les Missionnaires ne disent rien de cette prétenduë conformité, & M. Arnaud philosophe sur ce qu'ils n'imputent pas aux Nestoriens d'estre Calvinistes, & sur quelques passages des Liturgies fort incertaines, & qui au fond ne sont de nulle considération pour nostre différent.

Leontius de Byzance rapporte un discours de ces Nestoriens dont il est aisé de recueillir quelle est leur opinion touchant le pain de l'Eucharistie. Ils pressoient à ce qu'il dit un Orthodoxe de communier avec eux, & l'Orthodoxe leur disant qu'il ne pouvoit pas avoir communion en mesme tems avec l'Eglise Catholique, & avec la leur, ils luy répondirent, *que cela ne le devoit pas troubler, parce que le pain qui est proposé comme un type du Corps de Jesus-Christ avoit plus de benédiction que celuy qu'on vendoit au marché, ou que les pains que les Philomarianites offroient au nom de Marie.* On voit bien que ce ne sont pas là les expressions des gens qui croiroient la présence réelle que croit l'Eglise Romaine. Leur sens est qu'il y avoit plus de Sainteté dans leur Eglise que dans les autres, comme il y en a plus au pain de l'Eucharistie que dans le pain qu'on vend au marché, ou dans le pain des hérétiques. Cela mon-

Leontius Biz. advers. Nestor. & Eutych. lib. 3. Bibl. pat. tom. 4

tre qu'ils ne reconnoissoient autre effet de la consécration que de répandre une vertu de benédiction, ou de grace sur le pain, mais il est aussi fort remarquable que dans ce raisonnement ils ne donnent autre titre au pain du Sacrement que celuy de type du Corps de Jesus-Christ, en quoy ils suivent l'expression de Nestorius mesme l'Auteur de leur secte qui parlant du pain de l'Eucharistie dit *que le Corps de Jesus-Christ en est l'original*, ce qui veut dire comme chacun voit que le pain est une figure qui représente ce corps. Voilà pour ce qui regarde les Nestoriens.

Apud Cyrill. Alex. cõtra Nest. lib. 4. cap. 6. Voyez le chap. 8. où l'on rapporte plusieurs passages de la Liturgie des Nestoriens Indiens.

Quant aux Maronites la profession qu'ils font depuis plusieurs siécles d'estre soumis au Siége de Rome recevant leurs Patriarches de la main des Papes les exclut évidemment de cette dispute. Mais on ne peut s'empécher de remarquer icy le peu d'exactitude de M. Arnaud, qui voulant montrer que les Maronites croyoient la Transsubstanciation & la présence réelle avant mesme leur réünion à l'Eglise Romaine, dit *que Thomas à Jesu rapporte un extrait fait par les Légats du Pape des mauvaises propositions qu'ils avoient trouvées dans les livres des Maronites, parmy lesquelles ils comprennent mesmes des cérémonies différentes, comme de communier sous les deux espéces, de donner la Communion aux enfans. Que cependant dans ce Catalogue de propositions suspectes, il n'y en a aucune qui regarde la foy de l'Eucharistie.* Il est certain que M. Arnaud s'est trompé, & qu'il a lû cet extrait un peu trop négligemment, car s'il y eust bien pris garde il eust remarqué trois propositions qui font voir manifestement que ces peuples ne croyoient pas la Transsubstanciation, ny mesme la présence substancielle. La premiére est, *que Jesus-Christ trempa le pain qu'il devoit donner à Judas, afin d'en ôter par ce moyen la consécration. Christus intinxit panem quem*

Liv. 5. ch. 12. p. 508.

Thomas à Jesu l. 7 part. 2. cap. 7.

CH. VI. *erat Judæ porrecturus ad consecrationem tollendam.* On a déja remarqué que cette erreur toute grossiére qu'elle est ne peut avoir esté bâtie que sur ce principe que le pain est un sujet qui reçoit la grace comme une qualité laquelle s'imprime en sa substance, & qu'on peut effacer en lavant le pain. Car quelle apparence y a-t-il que s'ils eussent cru que l'effet de la consécration estoit de changer la substance du pain en celle du Corps de Jesus-Christ, ils se fussent imaginez qu'en trempant le pain la substance du Corps de Jesus-Christ eust esté emportée.

La seconde proposition dont les Légats du Pape purgérent les Livres des Maronites estoit, *Que quand nous prenons l'Eucharistie elle ne décend pas dans l'estomac, mais qu'elle se répand d'abord par tous les membres de nostre corps.* On jugea cette proposition hérétique, & en effet, on ne sauroit croire que la matiére du Sacrement se répande dans tous les membres de nostre corps sans supposer que c'est la substance du pain, y ayant trop d'inconvéniens à faire passer la propre substance du Corps de Jesus-Christ en la substance de nostre chair. Ce sentiment néanmoins est fondé sur la doctrine de Damascene qui enseigne expressément *Que le Sacrement passe en la consistence de nos ames & de nos corps, qu'il ne se consume ny ne se corrompt, ny ne passe en excremens, mais qu'il passe en nôtre substance & pour nôtre conservation.* On avoit employé ce passage de Damascene pour montrer qu'il croyoit que l'Eucharistie estoit une véritable substance du pain, puis qu'elle passe en celle de nos corps. M. Arnaud se mocque de cette conséquence en quelque endroit. *M. Claude*, dit-il, *prétend-il que S. Jean de Damas ait cru que le pain Eucharistique passoit en nostre ame pour en faire partie? Je ne croy pas qu'il en vienne jusques-*

Damascen. lib. 4. de fide Orthod. c. 14.

Livre 7. chap. 4.

là. Comment conclurra-t'il donc qu'il entre dans nostre corps pour faire partie de sa substance ? Et comment ne conclut il point au contraire, que comme ces paroles, In consistentiam animæ vadit, ne signifient autre chose à l'égard de l'ame sinon que le Corps de Jesus-Christ s'unit à l'ame pour la conserver, pour la fortifier, pour y opérer des graces, de mesme cette expression, In consistentiam corporis vadit, ne signifie autre chose, sinon que le Corps de Jesus-Christ s'unit à nostre corps pour le conserver, & luy imprimer selon les Peres les semences de l'immortalité glorieuse. CH. VI.

Mais M. Arnaud s'abuse, n'ayant pas compris que selon Damascene & les Grecs il y a deux choses dans l'Eucharistie, la substance, & la vertu spirituelle & divine qui luy est communiquée par la consécration, de sorte que Damascene faisant la distribution de ces deux choses en donne l'une à l'ame, savoir la vertu divine, & l'autre au corps, savoir la substance, & que c'est à l'égard de cette derniére qu'il dit οὐ δαπανώμενον, οὐ φθειρόμενον, οὐκ εἰς ἀφεδρῶνα χωρῶν, μὴ γένοιτο, ἀλλ' εἰς τὴν ἡμῶν οὐσίαν καὶ συντήρησιν. *Ne se consumant point, ne se corrompant point, ny ne passant en excremens, à Dieu ne plaise, mais passant en nostre substance & en nostre conservation.* Il dit formellement qu'elle passe en nostre substance. Pourquoy M. Arnaud ne veut-il pas que je le dise aprés Damascene mesme ? S'il eust bien examiné la doctrine des Peres, il y eust trouvé cette distinction des deux choses qui composent le Sacrement, dont l'une regarde immediatement le corps, & l'autre immediatement l'ame. *Sous la Loy nouvelle*, dit Cyrille de Jerusalem, *le pain Celeste & le Calice du salut sanctifient l'ame & le corps, car comme le pain se rapporte au corps, de mesme la parole,* (c'est à dire la consécration qui se fait par la parole) *se* Cyrill. Hier. Cat. myst. 4.

CH. VI. *rapporte à l'ame. Le pain,* dit Epiphane, *est un aliment, mais il y a en luy une vertu vivifiante.* Et Origene avant eux avoit expressément distingué le pain de l'Eucharistie, *à l'égard de ce qu'il a de materiel, & à l'égard de l'invocatiō qui a été faite sur luy.*

Epiphan. in Anacephal. Origen. Comm. in Matt. 15.

La troisiéme proposition censurée dans les Livres des Maronites, est contenuë dans un article de l'extrait, qui a pour tître, *Nonnulla loca sacræ scripturæ pravè intellecta, quelques passages de l'Ecriture mal entendus*, & elle est couchée en ces termes, *Asserunt legendum esse, hoc est Sacramentum corporis, &c. Ils soûtiennent qu'il faut lire, Cecy est le Sacrement de mon Corps, &c.* Que M. Arnaud se desintéresse pour un moment, & qu'il considére sans chaleur de quelle conséquence est cette proposition. Car soit que ces gens prétendissent qu'il falust lire dans le texte mesme de l'Evangile, non; *Cecy est mon Corps*, mais, *Cecy est le Sacrement de mon Corps*, soit qu'ils entendissent seulement que c'estoit le sens qu'il faloit donner aux paroles de Jesus-Christ, comme le tître de l'article l'insinuë, est-il possible que des personnes qui auroient crû la présence substancielle & la Transsubstanciation de l'Eglise Romaine, se fussent jamais portez ou à vouloir faire cette correction, ou à rechercher cette explication? Y-a-t-il quelqu'un des Latins à qui une semblable pensée soit venuë dans l'esprit qu'il ne faut pas lire, Cecy est mon Corps, mais, Cecy est le Sacrement de mon Corps. Ne soûtiennent-ils pas tous au contraire qu'il se faut tenir religieusement au sens littéral? Que M. Arnaud se consulte luy-mesme sur cela, & qu'il nous dise s'il seroit capable d'avancer une telle proposition, & si mesme il ne la tiendroit pas pour scandaleuse & pour hérétique quand quelque autre la mettroit en avant.

Cependant il faut remarquer que Thomas à Jesu qui rapporte l'Extrait que firent les Légats du Pape, dit expressément que ces propositions qu'ils trouvérent ou couchées en propres termes dans les Livres des Maronites, ou receuës par le consentement public, & par la tradition, & qu'ils condamnérent comme manifestement hérétiques ou erronées, ou superstitieuses, *estoient des erreurs communes aux autres Nations Orientales*, de sorte que ce que nous venons de voir des Maronites doit estre étendu généralement à toutes les Eglises Schismatiques. CHA.VI.

Quant aux passages rapportez par Abraham Echellensis Maronite qui avoit fait ses études dans le Séminaire de Rome. M. Arnaud me permettra de luy dire qu'aprés le portrait que Gabriël Sionita nous a fait de ce personnage qu'il connoissoit parfaitement estant tous deux d'un mesme pays, & ayant passé une partie de leur vie ensemble, on doit avoir quelque pudeur de ne nous rien produire qui soit appuyé sur ces sortes de témoignages, & que ce seroit une grande simplicité à nous que de nous fier aux rapports d'un homme si decrié.

Venons enfin aux Jacobites, aux Cophtes & aux Ethiopiens. M. Arnaud ramene sur le sujet de ces trois Eglises les mesmes argumens négatifs tirez du silence des Auteurs & des Missionnaires qu'il avoit employez sur le sujet des Moscovites & des Nestoriens. Mais on n'a qu'à luy faire les mesmes réponses qu'on a déja faites, & que si ces peuples avoient la mesme créance que l'Eglise Romaine touchant la substance du Sacrement, les Auteurs & les Missionnaires n'auroient sans doute pas manqué d'en avertir le monde, & de tirer avantage de cette conformité qu'ils auroient découverte entre les Latins & eux.

CH. VI. On luy dira aussi comme on a fait ailleurs que quand les Missionnaires sont allez vers ces peuples, pour les instruire, ils y sont toûjours allez chargez de la Profession de foy de Clement IV. qui contenoit expressément l'article de la Transsubstanciation, que les Papes l'ont envoyée à leurs Patriarches & à leurs Evesques prosélytes, & que quand Eugéne IV. réünit à l'Eglise Latine Jean le Patriarche des Jacobites, il luy fit recevoir le Decret de la réünion des Arméniens qui porte en propres termes la doctrine de la Transsubstanciation.

Raynaldus ad ann. 1442.

Mais apres tout cela on luy dira qu'il n'est pas concevable que les Jacobites ny les Cophtes, ny les Ethiopiens soient conformes à l'Eglise Romaine sur le point de l'Eucharistie tenant comme ils font pour une chose constante qu'il n'y a en Jesus-Christ qu'une seule nature qui est la Divine suivant l'erreur d'Eutyches & de Dioscore. On ne peut sans les accuser de la derniére extravagance leur imputer de croire que la substance du pain est réellement convertie en la substance du Corps de Jesus-Christ, & de soûtenir néanmoins en mesme tems que Jesus-Christ n'a point de corps, & qu'il n'y a en sa personne que la seule nature Divine. Or qu'ils soient dans cette derniére erreur, c'est un fait qu'on pourroit justifier par un nombre presque infiny de témoignages.

a Nicéphor. Call. Ecclesf. hist. lib. 18. cap. 52.

b L'histoire merveilleuse du grand Cham de Tartarie l. 4. contenant le voyage de Frere Bieul traduit en François par Jean le Long Moyne de Saint Bertin, ch. 17. fol. 41.

a Nicéphore Historien Grec attribuë formellement aux Jacobites, d'enseigner *qu'aprés l'union il n'y a eu qu'une seule nature en Jesus-Christ.*

b Frere Bieul de l'Ordre des Prescheurs assure la mesme chose dans son voyage. *Les Jacobites*, dit-il, *sont Hérétiques & Schismatiques. Ils disent qu'en Christ n'a qu'une substance, une opération & une volonté, c'est la substance, opération & volonté Divine sans plus. C'est faux & contre nostre foy*

Catholique. Car en Christ avec la Divinité est vraye substance, & vraye nature, vraye opération, & humaine volonté. Car nostre foy vraye est que Dieu fust vray Dieu & vray homme. Et un peu aprés parlant d'une dispute qu'il eust avec eux. *Nous leur montrâmes*, dit-il, *en quoy ils errent quand ils nient que Jesus-Christ fust vray Dieu & vray homme, & pourtant veulent-ils tenir & maintenir qu'en J. C. avoit une seule substance, une opération, une nature, une volonté, & c'est la divine comme ils dient.* CH. VI.

Le Pape Jean XXII. écrivant à Raymond Patriarche de Jerusalem, se plaint à luy de ce qu'on souffroit des Jacobites dans le Royaume de Chypre, & il fonde sa plainte sur ce que ces hérétiques *osoient soûtenir contre la verité de la foy Orthodoxe qu'il n'y-a qu'une seule nature en Jesus-Christ.* Raynal. ad ann. 1326. num. 28.

Guy le Carme conte formellement entre leurs erreurs cela mesme, *Qu'ils affirment qu'il n'y-a en Jesus-Christ qu'une seule nature, non plus qu'une seule Personne, & que c'est pour cela qu'ils ne font le signe de la Croix qu'avec un doigt seulement.* Guid. Car. summ. de hæref. tit. de Jacob.

On trouve la méme chose dans Barthelemy de Salignac dans son voyage de la Terre Sainte, *Ils tiennent*, dit-il, parlant des Jacobites, *qu'il n'y a en Jesus-Christ qu'une nature qui est la Divine.* Barthol. à Saligniaco Itiner. terræ Sanctæ fol. 31. de Jacobitis.

Ils font profession de ne croire qu'une nature en Jesus-Christ, dit Pratéolus. Prateol. Elench. hæret. l. 7 de Jacob. Art. 3.

Ils sont entachez de plusieurs erreurs, dit Cottovic, *& particuliérement à l'égard de Jesus-Christ. Car ils mélent la nature Divine & l'humaine, & de deux natures ils n'en font qu'une, une volonté & une opération Ils nient qu'il y ait eû en Jesus-Christ apres l'union du Verbe avec la chair deux natures entiéres & parfaites sans confusion & sans mélange en unité d'hypotase ou de Personne. D'ailleurs ils soûtiennent que la chair que Jesus-Christ a* Joann. Cottov. Itiner. hierof. & Syriac. l. 2. c. 6.

CHA. VI. *prise n'estoit pas de mesme nature que la nostre, & que le Verbe n'a pas esté changé en une véritable chair, mais en je ne say quelle chair apparente & phantastique, & qu'il a plûtôt fait semblant d'estre homme, & de naistre & de mourir qu'il ne l'a fait véritablement. De sorte qu'ils enseignent que tous les mystéres de nostre salut, l'Incarnation, la Passion, la Resurrection de Jesus-Christ, son Ascension au Ciel & son second avénement sont des feintes & des apparences, & par ce moyen ils rendent tous ces mystéres illusoires. Et pour confirmer leur hérésie par un témoignage extérieur ils font le signe de la Croix avec un doigt seulement pour représenter qu'il n'y a qu'une nature en Jesus-Christ.*

Cottovic. Ibid. Il témoigne la méme chose des Cophtes *Ils suivent*, dit-il, *l'hérésie de Dioscore & d'Eutyches qui leur est commune avec les Jacobites.*

Voyages & Observation du sieur de la Boulaye le Goux 3. part. c. 12. page 371. *Les Cophtes sont Chrétiens Schismatiques*, dit le sieur de la Boulaye le Goux, *& tiennent les mesmes erreurs que les Arméniens, Jacobites, & Ethiopiens, suivant en tout l'opinion de Dioscore & d'Eutyches.*

Voyages de Thevenot p. 2. ch. 75. pag. 501. *Les Cophtes*, dit M. Thévenot, *sont Chrétiens, mais Jacobites, c'est à dire qui suivent l'opinion d'Eutyches & de Dioscore.*

Mais il seroit inutile de ramasser plus de témoignages d'une chose si constante que M Arnaud ne sauroit desavouër, & il ne seroit pas mesme nécessaire de la prouver à l'égard des Ethiopiens qui sont en tout semblables aux Cophtes, & qui reçoivent d'eux leur *Abuna*, c'est à dire leur Patriarche, comme M. Arnaud le reconnoit. Je ne laisseray pourtant pas de rapporter icy les réponses que fit un Prestre Abyssin nommé Thécla Maria aux questions qui luy furent faites à Rome par quelques Cardinaux qui l'interrogerent par l'ordre du Pape Sixte V. l'an 1594. comme on les trouve dans Thomas à

Jesu, Interrogé, dit-il, combien de natures, de volontez d'opérations tiennent les Ethiopiens en nôtre Seigneur Jesus-Christ. Il répondit que les Ethiopiens faisoient profession de ne croire en Jesus-Christ apres l'union qu'une nature, une volonté & une opération sans mélange pourtant & sans confusion, & il ajoûta qu'il savoit bien que les Ethiopiens, les Cophtes, & les autres Orientaux qui tiennent cette opinion s'éloignent grandement de la vérité Interrogé si les Ethiopiens croyent en Jesus-Christ une nature resultante des deux. Il répondit que les Ethiopiens ne disent pas cela, mais qu'ils professent simplement une nature sans mélange & sans confusion, & qu'ils affirment que c'est la Divine. Interrogé si les Ethiopiens reçoivent le Concile de Chalcedoine, & ce qui y a esté définy. Il répondit que les Ethiopiens condamnent ce Concile parce qu'on y détermina qu'il y avoit en Jesus-Christ deux natures, deux volontez & deux opérations, & qu'on y condamna Dioscore Patriarche d'Alexandrie. Les Relations d'Ethiopie confirment la mesme chose.

CH. VI. Thomas à Jesu l. 7. p. 1. c. 13.

Il s'agit de savoir si toutes ces nations, Jacobites, Cophtes & Ethiopiens peuvent tenir la Transsubstanciation, c'est à dire qu'il s'agit de savoir s'ils ont encore quelque reste de sens commun qui les empéche de tomber dans une contradiction qu'on peut appeller formelle s'il y en eust jamais de formelle. Car que peut-on trouver de plus directement opposé que de soûtenir d'un côté que Jesus-Christ n'a point de véritable corps, qu'il n'y a rien en luy que la seule nature Divine, que tout ce qui a paru de sa conversation au monde, de sa naissance, de sa mort, de sa résurrection, n'estoient que de simples apparences sans réalité, & de croire de l'autre que la substance du pain se change réellement en la propre substance de son corps,

CH. VI. en la méme ſubſtance qu'il a priſe de la Vierge, & qui ſubſiſte encore maintenant au Ciel. M. Arnaud nous dira qu'ils croyent la Tranſubſtanciation à leur maniére. Mais qu'il nous apprenne donc quelle eſt cette maniére. Veut-il qu'ils croyent que la ſubſtance du pain eſt intérieurement changée en la ſubſtance de ces apparences dont ils diſent que la Divinité ſe revétit autrefois? Outre qu'il ſeroit ridicule d'attribuër une ſubſtance, à de ſimples apparences, qui ne ſont rien, & que meſme ſelon eux ces apparences ne ſont plus maintenant ayant ceſſé avec l'œconomie, ne ſeroit-ce pas un plaiſant galimathias de dire que la ſubſtance du pain ſe change en des apparences qui n'apparoiſſent pas, car elles ſeroient elles meſmes couvertes du voile des accidens du pain, c'eſt à dire que ce ſeroient des apparences inviſibles cachées ſous d'autres apparences.

M. Arnaud dira-t'il qu'ils tiennent la Tranſſubſtanciation du pain en la nature meſme de la Divinité, c'eſt à dire que la ſubſtance du pain devient elle meſme l'eſſence Divine. Mais s'il eſt vray que ces peuples ſoient dans une opinion ſi monſtrueuſe d'où vient que les Auteurs anciens & nouveaux n'en diſent rien, qu'ils n'ont jamais examiné les ſuites d'une telle converſion, qu'ils ont fortement argumenté contre la converſion de la nature humaine en la Divine pour montrer qu'elle eſt poſſible, & qu'ils n'ont rien dit de cette converſion du pain en la Divinité? D'où vient que les Miſſionnaires ne nous ont pas appris un ſecret ſi important, qu'ils n'ont pas diſputé contre eux ſur ce point, & que les Papes ne leur ont pas fait abjurer une erreur ſi folle dans les réünions qui ſe ſont faites de ces peuples avec l'Egliſe Romaine? D'où vient que les Grecs qui ſont mélez avec eux depuis

tant de siécles ne leur ont jamais reproché cette maniére de Transsubstanciation sur laquelle il y auroit dequoy faire des Volumes? M. Arnaud qui sait si bien argumenter du silence de tous ces gens-là, Auteurs, Voyageurs, Missionnaires, Papes, Grecs, nous doit dire pourquoy pas un d'eux n'a parlé de ce changement pretendu du pain en la nature de la Divinité.

Tout cela devoit ce me semble obliger M. Arnaud à suspendre un peu son jugement sur la lettre de Monsieur Picquet qui l'assure *Que toutes les Nations Chrétiennes du Levant qui sont dans l'hérésie bandez par conséquent contre l'Eglise Romaine croyent comme article de foy, la présence réelle de Jesus-Christ, & la Transsubstanciation du pain & du vin au Corps & au Sang de nôtre Seigneur.* Il devoit au moins le prier de s'éclaircir avec eux pour savoir comment ils entendent qu'il n'y ait en Jesus-Christ que la seule nature Divine; & que pourtant la substance du pain soit réellement changée en la substance de son corps.

Elle est rapportée par M. Arnaud au livre 12.

Mais cela le devoit obliger aussi à ne tirer pas si legérement ses conséquences de quelques passages des Liturgies qu'on attribuë à ces peuples, où l'Eucharistie est appellé le Corps & le Sang de Jesus-Christ, & où il est dit que c'est vrayment ce corps & ce sang. Car outre que ces expressions n'emportent pas la Transsubstanciation, comme je l'ay souvent étably, & comme je le confirmeray encore dans la suite, je mets en fait que nous n'avons aucune certitude que ces piéces soient sincéres ou qu'elles soient fidélement traduites, puis qu'en ce peu mesme que M. Arnaud en rapporte, on y peut remarquer une différence notable. La Liturgie qui est dans la Bibliotéque des Peres sous le titre de, *Canon generalis Æthiopum*, porte que le peuple dit apres que le Prestre a consacré, *Amen*,

CH. VI. *Amen, Amen, Credimus, & confidimus, & laudamus te Deus noster, hoc verè Corpus tuum est, Nous le croyons, nous nous fions en toy, & nous te loüons; ô nostre Dieu. Cecy est véritablement ton Corps*; mais Athanase Kircker rapporte autrement ces paroles, *Amen, Amen, Amen, credimus, & confidimus, & laudamus te, ô Domine Deus noster, hoc est in veritate credimus, caro tua, Nous te croyons, nous nous fions en toy, nous te loüons, ô nostre Dieu, Cecy, nous le croyons véritablement, est ta chair.* Là on fait dire à ce peuple qu'il croit, *que c'est véritablement le Corps de Jesus-Christ*, icy on luy fait dire, *qu'il croit véritablement, que c'est le Corps de Jesus Christ.* Or il-y-a de la différence entre ces deux propositions, car en l'une l'adverbe *véritablement*, se rapporte au corps, & en l'autre il se rapporte à la foy du peuple. Cette altération n'est pas si peu considérable qu'on ne voye bien par cet exemple que ceux qui nous ont donné cette Liturgie qui est dans la Bibliotéque des Peres n'ont pas fait scrupule d'accommoder leur traduction autant qu'ils ont pû au sens de l'Eglise Romaine, & de tordre pour cet effet les termes de l'Original. On n'a jamais dit que toute cette piece fust absolument supposée comme M. Arnaud le voudroit bien faire accroire. On a dit seulement que l'endroit qui parle de l'élévation de l'Hostie est *une pure supposition*, & c'est ce qu'on a prouvé par le témoignage d'Alvarez & de Zaga Zabo, dont l'un nie formellement que les Ethiopiens élévent le Sacrement, & l'autre déclare qu'ils ne le montrent point. C'est en vain que M. Arnaud veut deffendre cette altération en disant qu'il se peut faire qu'il-y-ait diversité de cérémonies dans l'Ethiopie, qu'on éléve le Sacrement en quelques lieux, & qu'on ne l'éléve pas en d'autres, qu'il peut estre aussi qu'on s'y éléve d'une

M. Arnaud liv. 5. c. 13. p. 518.

Rep. à la Perpét. part. 2. ch. 8.

Liv. 5. ch. 13. p. 516.

maniere

manière si peu remarquable qu'elle a donné su- CH. VI.
jet à Alvarez & à Zaga Zabo en la comparant avec l'élévation de l'Eglise Romaine de dire qu'on ne l'éléve pas, c'est-à-dire qu'on ne l'éléve pas j'usqu'à le faire voir comme on fait parmy les Latins. On voit que ce sont des fuites & des conjectures en l'air. Si Alvarez & Zaga Zabo l'eussent entendu ainsi ils s'en fussent expliquez, & ils eussent distingué les lieux, ou la manière de l'élévation, au lieu qu'ils parlent absolument. M. Arnaud n'en fait pas plus que ces deux Auteurs, & s'il avoit à les corriger ou à les expliquer il faloit au moins mettre en avant quelque chose pour soûtenir sa correction, ou son explication. On peut confirmer le témoignage d'Alvarez & de Zaga Zabo par celuy de M. de Monconys Voyageur, lequel décrivant la Messe des Cophtes qui ont comme chacun sait la mesme Religion & les mesmes cérémonies que les Abyssins, dit expressement *qu'ils ne font point d'élevation.*

Il est donc certain que cette Liturgie de la maniere qu'elle est dans la Bibliotéque des Peres est une piece altérée, & c'est pour cela qu'on l'y a mise sans dire ny d'où l'on l'a tirée, ny qui a esté son Traducteur, comme je l'ay remarqué dans ma Réponse à la Perpetuité. Cependant parce que Dieu surprend les Sages en leurs ruses on n'a pû s'empescher d'y laisser des choses qui ne s'accordent pas trop bien avec la doctrine de la Transsubstanciation, comme est cette priere que le Prestre fait aprés la consecration, *Faisant*, dit-il, *commemoration de ta mort & de ta resurrection, nous t'offrons ce pain & ce Calice, & nous te rendons graces de ce que par ce sacrifice tu nous as rendus dignes de comparoistre en ta presence, &*

Missa sive canon univers. Æthiop. Bibl. patr. tom. 6.

CA. VI. *d'exercer ce Sacerdoce devant toy. Nous te prions Seigneur & te supplions ardemment que tu envoyes ton saint Esprit sur ce pain & sur ce Calice qui sont le Corps & le Sang de Jesus-Christ nostre Seigneur & Sauveur aux siécles des siécles.* S'ils entendoient que le pain & le Calice fussent le Corps & le Sang du Fils de Dieu en propre substance luy diroient-ils à luy-mesme qu'ils luy offrent le pain & le Calice en commemoration de sa mort, & de sa Resurrection, & ce seroit-ce pas aussi une impieté de luy demander qu'il envoyast sur ce pain & sur ce Calice son Saint Esprit. Ce n'est pas à Jesus-Christ mesme qu'on offre son corps & son sang, on ne s'exprime pas de la sorte quand on croit la réalité Romaine, moins peut-on luy demander qu'il envoye sur eux son S. Esprit, car dés qu'on conçoit que c'est le propre Corps & le Sang du Seigneur au sens que les Latins l'entendent, on sait qu'il y a une plenitude du S. Esprit.

Je ne puis m'empescher de rapporter icy ce que M. le Faucheur a remarqué touchant la Liturgie Egyptienne dite de S. Gregoire par où l'on verra que les plaintes que nous faisons de l'alteration de ces pieces ne sont pas injustes. *La Liturgie Egyptienne*, dit-il, *attribuée à S. Gregoire porte. Je t'offre Seigneur les* SYMBOLES DE MA RANÇON *Car il y a dans l'Egyptien* NICYMBOLON *c'est à dire τὰ σύμβολα, ainsi que je l'ay appris de M. Saumaise qui en a un ancien Manuscrit, & non comme a traduit Victor Scialach Maronite du Mont Liban qui estant du Seminaire de Rome a voulu par une insigne fausseté favoriser la cause de nos adversaires, præcepta liberationis meæ.*

Le Faucheur de la Cene l. 5. c. 6.

Mais outre cette maniere de corrompre les Liturgies par des traductions peu sinceres,

il est encore vray que quand il s'est fait des réünions de ces Chrétiens du Levant avec les Latins, comme il s'en est fait souvent, les Latins n'ont pas manqué d'examiner les Livres Ecclesiastiques de ces gens-là, & d'en ôter tout ce qu'ils y ont trouvé qui n'estoit pas conforme aux dogmes de l'Eglise Romaine. On a mis par exemple dans la Biblioteque des Peres la Liturgie des Chrétiens Nestoriens du Mallabar, mais on l'y a mise sous ce titre, *corrigée & purgée des erreurs & des blasphémes des Nestoriens par l'Illustr. & Reverend. Monseigneur Alexius Meneses Archevesque de Goa.* Victor Scialach dans sa lettre à Velserus sur les Liturgies Egyptiennes dites de S. Basile, de S. Gregoire & de S. Cyrille dit *Que les nouveaux Manuscrits ont esté corrigez par l'ordre de la Sainte Eglise Romaine, dans le sein de laquelle, comme d'une vraye Mere, l'Eglise d'Alexandrie est revenuë depuis peu de tems sous le Pontificat de Clement VIII.*

CHA. VI.

Missa Christia. apud Indos Bibl. patr. to. 6. edit. 4.

Ibid. Bib. patr. tom. 6.

Il y a toutes les apparences du monde que cette clause qui se trouve dans les Liturgies Egyptiennes de Saint Basile & de S. Gregoire de la traduction de Victor Scialach, & dont M. Arnaud pretend se prevaloir est une addition qui y a esté faite par les Latins dans quelqu'une de ces reünions, car si on l'examine bien on reconnoitra facilement que c'est une confession de la verité de la nature humaine de Jesus-Christ, qui est une confession directement opposée à l'erreur des Cophtes, lesquels ne reconnoissent que la seule nature Divine. Voicy les termes, *C'est le Corps sacré & Eternel, & le Sang veritable de Jesus-Christ Fils de Dieu. Amen. C'est veritablement le Corps d'Emmanuel nostre Dieu Amen. Je croy, je croy, je croy, & je confesseray jusqu'au dernier soupir de ma vie que c'est*

Ibid.

le Corps vivifiant que ton Fils unique nostre Seigneur nostre Dieu, & nostre Sauveur Jesus-Christ a pris de la tres sainte, tres-pure Marie Mere de Dieu, nostre Maistresse commune, & qu'il a joint à sa Divinité sans conversion, sans commixtion & sans confusion. Je fay la confession pure qu'il fit sous Ponce Pilate, il livra son Corps pour nous sur le bois de la sainte Croix par sa propre volonté. Il a vrayment pris ce corps pour nous. Je croy que l'Humanité n'a jamais esté separée de la Divinité non pas mesme un moment, & qu'il livra son Corps pour nous pour acquerir le Salut, la rémission des pechez, & la vie éternelle à ceux qui le recevront. Il ne faut pas estre fort éclairé pour voir que toute cette priere aboutit à confesser la verité du mystére de l'Incarnation, & la verité de la nature humaine en J. C. & que ces termes *sans conversion, sans commixtion, sans confusion*, sont précisément ceux qu'on a toûjours opposez à l'hérésie des Eutychiens dont les Cophtes sont entachez. Ce qui fait qu'on ne peut presque pas douter que ce ne soit une addition des Latins, qui en reünissant ces peuples à eux ont voulu insérer dans leur Liturgie mesme des clauses formellement contraires à leur ancienne erreur, pour les en détacher plus absolument.

Que M. Arnaud ne se glorifie donc plus de ces sortes de Liturgies Orientales, car si nous les avions pures & sincéres, je ne doute pas que nous n'y vissions bien des choses qui ne s'accorderoient ny avec la créance de la présence substancielle, ny avec celle de la Transsubstanciation. Mais il ne doit pas aussi se glorifier du consentement universel de toutes les Eglises qu'on appelle Schismatiques, dont il a voulu éblouïr le monde. S'il examine bien ce qu'on luy a repre-

senté jusqu'icy soit à l'égard des Grecs soit à l'égard des autres Sociétez Chrétiennes, il n'est pas possible qu'il ne reconnoisse luy-mesme qu'il a parlé trop fortement ou pour mieux dire avec trop de précipitation sur ce sujet, & qu'il n'y eut jamais de prétentions plus mal fondées que les siennes. C'est ce que je croy avoir évidemment prouvé, & d'une maniére sur laquelle il aura peu de choses à dire. J'ose assûrer qu'il ne trouvera dans toute cette dispute aucune illusion de ma part. J'y ay procédé sincérement & de bonne foy. J'y ay pris les choses naturellement. Je n'ay rien mis en avant que je ne l'aye bien étably, ou par de bonnes raisons prises des lumiéres mesmes du sens commun, ou par de bons témoignages tirez d'Auteurs non suspects, & la pluspart Catholiques Romains. Je n'ay jamais pris les paroles de M. Arnaud dans un autre sens que celuy qu'on leur peut raisonnablement donner. Je l'ay suivy pied-à pied autant que le bon ordre l'a pû permettre. Je luy ay répondu exactement sans affoiblir ses argumens, ou ses preuves, & sans négliger rien qui m'ayt paru considérable. Enfin je n'ay rien avancé dont je n'aye esté moy-mesme auparavant convaincu & persuadé, & si je ne me trompe j'ay mis les choses dans une assez grande clarté pour faire que les autres n'en soient pas moins persuadez.

CHAPITRE VII.

Examen de ce que M. Arnaud met en avant dans son huitiéme Livre touchant le sentiment des Latins sur le Mystere de l'Eucharistie depuis l'an 700. jusqu'à Paschase.

L'Ordre de la dispute veut qu'aprés avoir refuté comme j'ay fait jusqu'icy le pretendu consentement de toutes les Eglises Orientales avec la Latine dans les dogmes de la presence substancielle & de la Transsubstanciation, on s'applique maintenant à examiner ce que M. Arnaud allégue des Latins mesmes depuis le septiéme siecle jusqu'à Paschase exclusivement, c'est-à-dire jusques vers le commencement du neuviéme. C'est à quoy il employe une partie de son huitiéme livre, & à quoy j'employeray aussi une partie de celuy-cy.

Mais pour ne nous amuser pas à des choses inutiles, il faut d'abord mettre à part la premiere de ses preuves qui n'est qu'une consequence tirée de la creance de l'Eglise Grecque avec laquelle la Latine a demeuré unie pendant ces siecles-là, d'où M. Arnaud veut inferer que la Latine a crû la Transsubstanciation & la presence réelle puisque la Grecque a tenu ces dogmes comme il pretend l'avoir prouvé. On peut dire en general qu'il n'y a rien à conclurre de solide ou de certain de l'une à l'autre de ces Eglises, soit qu'on les considere depuis leur separation, soit mesme qu'on les regarde durant le tems de leur union. Les Latins croyoient la

Procession du S. Esprit du Pere & du Fils, & ils avoient fait l'addition du *filióque* au Symbole long-temps avant la separation de Photius, & cependant les Eglises demeuroient unies sans disputer sur ces articles, comme elles firent ensuite. Il en est de mesme de plusieurs autres points, & si les interests de Photius & ceux des Papes ne se fussent meslez dans cette affaire il y a apparence que les uns & les autres fussent demeurez encore long-tems au mesme estat entretenant communion ensemble nonobstant toutes ces differences. C'est donc une illusion que de vouloir établir la creance de l'Eglise Latine par celle de la Grecque, ou celle de la Grecque par celle de la Latine quelque union qu'il y ait eu entr'elles. Si l'on veut s'assurer de leurs sentimens il les faut considerer chacune immediatement en elle-mesme, & chercher la foy de l'Occident dans l'Occident, & celle de l'Orient dans l'Orient. Ce n'est pas que je ne croye au fond que tant les Latins que les Grecs ne savoient encore rien de ces admirables doctrines de la Transsubstanciation ou de la presence substancielle dans les siecles dont est question, mais c'est que je ne voy pas qu'on puisse raisonnablement tirer consequence des uns aux autres. Et neanmoins posé que la consequence fust bonne, elle ne pourroit estre qu'en m'a faveur ayant montré aussi clairement que j'ay fait que les Grecs ne croyoient point du Sacrement ce que l'Eglise Romaine en croit aujourduy. Ch.VII.

Laissons donc pour cette fois les Grecs, puisque aussibien nous en avons assez parlé, & venons aux Latins mesmes. *Je veux entreprendre*, dit M. Arnaud, *de montrer positivement par les Auteurs de ces siecles que le corps de l'Eglise Latine n'a point eu d'autre foy sur ce mystere que* Livre 8. chap. 1. p. 736.

CH. VII. *celle de la presence réelle & de la Transsubstanciation.* L'entreprise est belle & digne de M. Arnaud, mais il faut voir comment il s'en acquittera. Il fait pour cela un grand chapitre de preparations dont voicy le titre. *De quelle sorte en supposant qu'on ait crû constamment & universellement la presence reelle & la Transsubstanciation durant le 7. le 8. le 9. siécle, on y a dû parler du mystere de l'Eucharistie en suivant simplement la nature, la raison & la maniere ordinaire dont les hommes expriment leurs pensées.* Ce chapitre est remply de longs discours qui aboutissent à nous persuader que pourveu qu'on suppose que l'Eglise Latine croyoit alors fermement la Transsubstanciation, n'y ayant point eu encore de contestation sur cet article on ne sera point choqué de plusieurs expressions qui naissent des sens, lesquels nous portent à appeller l'Eucharistie pain & vin, substance de pain & substance de vin, qu'il seroit mesme contre la nature que l'on ne vit dans les écrits de ces siécles aucunes traces de ce langage des sens, & qu'un trop grand soin de l'éviter ne conviendroit nullement à l'état de ces temslà. Que tout ce que l'on en doit attendre est que l'on s'y soit expliqué en des termes qui marquent simplement & naturellement la foy de ce mystere, & qui en impriment l'idée dans tous ceux qui les entendent à la lettre. Que la creance ferme qu'ils avoient de la réalité les doit seulement avoir empeschez de proposer jamais aucune des opinions des Sacramentaires. Qu'à l'égard des doutes qui naissent de ces mysteres ils ne les ont pas entierement dissimulez, mais qu'ils ont tasché d'y remedier d'une maniere prudente & raisonnable en disant que l'Eucharistie est veritablement & proprement

Livre 8. chap. 2.

proprement le Corps de Jesus Christ. Que cette expression explique & détermine les expressions simples qui disent que l'Eucharistie est le Corps de Jesus Christ. Qu'ils abrégeoient leurs paroles & laissoient quelque chose à suppléer à l'esprit de ceux à qui ils parloient. Que le mystére de l'Eucharistie estant composé de deux parties l'une visible & l'autre invisible, l'une sensible & l'autre intelligible, c'est-à-dire du voyle extérieur qui est le Sacrement & du Corps de Jesus Christ couvert de ce voile on le peut considérer de trois maniéres. La premiére est de regarder le Sacrement directement & le Corps de Jesus Christ indirectement, la seconde de regarder directement le Corps de Jesus Christ & le Sacrement indirectement, la troisiéme de considérer également & le Sacrement & le Corps de Jesus Christ. Que de ces trois maniéres de considérer ce mystére il en nait plusieurs expressions différentes, car selon la premiére on le peut appeller le Sacrement du Corps de Jesus Christ, mystére du Corps de Jesus Christ, figure de ce corps; que selon la seconde on peut dire que le Corps de Jesus Christ est contenu dans le mystére dans le Sacrement dans la figure du pain & du vin, & que selon la troisiéme on peut dire que l'Eucharistie est tout ensemble vérité & figure. Qu'il est naturel que l'esprit des hommes s'applique à l'une des parties sans nier l'autre. Enfin, que comme ce mystére renferme un grand nombre de rapports, d'usages, d'utilitez & de sens qui sont gravez & représentez dans les Symboles, il doit avoir esté fort ordinaire aux Auteurs de ces siécles-là de s'appliquer à faire entendre aux fidéles ces significations mystérieuses, sans s'arréter à expliquer l'essence mesme du mystére comme connuë à tout le monde.

CHA. 7. C'est là ce qu'on peut recueillir de toute cette confuse suite de raisonnemens dont M. Arnaud a remply le second chapitre de son huitiéme livre. On voit bien d'abord qu'il a eu dessein par ces détours proposez avec un prodigieux embarras de paroles, de se faire un labyrinthe, de s'y renfermer luy-mesme, & d'y attirer insensiblement les Lecteurs. Car à quoy peut aboutir enfin cét amas de suppositions, de propositions, de réfléxions, de distinctions, de veuës différentes, de régles de langage, de maniéres, & d'égards dont ce chapitre est chargé, si ce n'est à faire un labyrinthe où l'esprit de l'homme se perde? La Transsubstanciation est elle donc si enfoncée dans le septiéme siécle & dans les suivans qu'on ne puisse pénétrer jusqu'à-elle sans passer par tant de circuits & par plus de sinuositez qu'il n'y avoit de portiques, de vestibules, & de parvis dans l'Ancien Temple de Jérusalem avant que de parvenir au Sanctuaire? Voylà déja ce me semble un assez mauvais préjugé pour la cause de Monsieur Arnaud, car si l'Eglise Latine d'alors eust crû la conversion de la substance du pain en la substance du Corps de Jesus Christ ne s'en fust-elle pas expliquée nettement, ne la verroit on pas paroitre dans les expressions de ses Docteurs sans qu'il fut besoin de se donner tant de peine?

D'ailleurs comment M. Arnaud peut-il vouloir que pour bien juger de ses raisonnemens & des expressions des Auteurs dont il s'agit on supose que l'Eglise d'alors croyoit *constamment & universellément* la présence réelle & la Transsubstanciation, mais qu'elle n'avoit encore veu naitre aucune contestation sur ces articles? Est-il juste que ceux qui doivent juger d'une question qui est en controverse se préoccupent ainsi l'esprit par dès suppositions qui vuident d'elles

mesmes le différend, ou au moins qui ne peuvent qu'elles ne corrompent le jugement pour les choses qu'on proposera dans la suite ? Si je demandois de mon côté qu'on supposast une Eglise qui n'avoit jamais ouy parler ny de présence substancielle ny de conversion de substance sur le sujet de l'Eucharistie, qui n'avoit point en veuë des personnes qui crussent ces dogmes, qui ignoroit tous les rafinemens de l'école sur ce sujet, & qui par conséquent parloit avec moins de précaution, ma demande seroit plus raisonnable que celle de M. Arnaud, car jusqu'à-ce qu'on ayt montré que la Transsubstanciation a esté receuë dans une Eglise on doit supposer cette Eglise dans l'état de la nature à cét égard. Or l'état de la nature est de ne la croire pas. Je suis pourtant persuadé que M. Arnaud ne manqueroit pas de me dire qu'il ne faut pas mettre ainsi des préjugez dans les esprits, & qu'il faut laisser le monde dans la liberté de juger d'eux mesmes sur les choses qu'on leur alléguera de part & d'autre. Cette supposition donc que M. Arnaud veut qu'on fasse est captieuse, éloignée de la bonne foy, & tendante à surprendre l'esprit, en luy faisant prendre party par avance, sans raison, & sans fondement, afin qu'estant préoccupé il voye ce qui n'est pas & ne voye pas ce qui est. Car il est certain que selon ces deux diverses suppositions l'une qu'une Eglise croyoit la Transsubstanciation, mais quelle n'en avoit jamais disputé. L'autre qu'une Eglise ne croyoit pas la Transsubstanciation & qu'elle n'en avoit jamais entendu parler, on jugera diversemēt des mesmes expressions. Sur l'un de ces préjugez on dira, voyla une de ces expressions défectueuses donc parle M. Arnaud qui laisse à l'esprit de l'auditeur quelque chose à suppléer, & sur l'autre on dira, voyla une expression qui enferme toute

Cha.7. la foy du mystére. En effet c'est de là que viennent en partie les différens jugemens que font les Catholiques Romains & les Protestans sur quelques passages des Anciens Peres, les uns y croyent voir la Transsubstanciation, parce qu'ils regardent les passages avec cette préoccupation, que l'Eglise ancienne la tenoit, & les passages considérez dans cette veuë les confirment dans la pensée qu'ils avoient déja, les autres ne l'y trouvent pas, parce qu'ils considérent ces mesmes passages avec cét autre préjugé que l'Eglise ancienne ne la croyoit point, & ces passages considérez dans cette veuë ne font aucune impression sur eux. D'autre côté il y a des passages qui paroissent tres-fort aux Protestans contre la conversion des substances, & qui ne paroissent que foibles & de nulle considération aux Catholiques Romains.

Pour agir sagement dans une affaire de cette importance il me semble qu'il faut avant toutes choses comparer ces deux préjugez l'un avec l'autre & examiner solidement lequel des deux est le plus juste & le plus légitime. Pour cét effet il faut considérer l'Eglise ou comme une société d'hommes ou comme une société de Chrétiens. Au premier égard ce seroit la derniére de toutes les absurditez que de luy attribuër de croire la Transsubstanciation. Si elle la tenoit ce seroit au second égard je veux dire entant qu'elle est une société Chrétienne qui a des articles de foy Divine, des sentimens particuliers touchant la Religion que la nature ne donne pas. Or en cette qualité on ne sauroit raisonnablement préjuger que l'Eglise du 7. siécle & des suivans ayt cru la présence substancielle & la Transsubstanciation que par l'un de ces deux motifs, ou parce qu'on voit ces doctrines contenuës dans la premiére & fondamentale régle

de la Religion Chrétienne qui est la parole de CHA.7.
Dieu, ou parce qu'on les voit déja établies dans les siécles précedens. Si donc M. Arnaud vouloit établir sa supposition, il faloit commencer par l'examẽ de l'Ecriture, & par celuy de la tradition des six premiers siécles, & y faire voir les dogmes dont il s'agit, apres quoy s'en estant bien acquité il eust pu descendre au 7. & au 8. & faire sa discussion sur ce principe que l'Eglise de ce tems-là estoit en possession de croire la présence réelle & la Transsubstanciation. Mais il ne fait ny l'un ny l'autre. Il commence sa discussion par le septiéme siécle, & il veut qu'on préjuge dés-là que l'Eglise d'alors tenoit les dogmes dont il s'agit. C'est une voye d'égarement & d'illusion. Car jusqu'à ce qu'il nous paroisse du contraire, il faut toûjours préjuger pour la nature. Or l'ordre de la nature est qu'on ne croye ny la présence substancielle ny la conversion de la substance du pain, de sorte qu'à moins qu'il ne consiste d'ailleurs de l'établissement de ces doctrines dans l'Eglise, on ne peut qu'on ne suppose l'Eglise, en quelque tems & en quelque lieu qu'on la considére, dans un état purement naturel à cét égard.

On ne peut jamais raisonnablement préjuger sans quelque motif considérable contre les lumiéres ordinaires qui réglent les jugemens des hommes, ny contre les notions universelles, ny contre la coûtume générale. Or il est vray que ces trois choses résistent aux doctrines dont il s'agit. Car les sens rendent un témoignage qui leur est contraire, & la raison en éloigne bien plus qu'elle n'y conduit, les notions universelles nous donnent de tout autres idées que celles que ces doctrines nous contraignent d'avoir, & la coûtume générale est de juger des choses sensibles selon leurs caractéres naturels.

On ne doit jamais préjuger sans quelque raison

CHA.7. tres-forte contre l'exemple, je veux dire contre la maniére ordinaire d'agir, de penser & de parler en des choses semblables à celle qui est en question. Or l'exemple de tous les peuples & en particulier celuy des Chrétiens porte qu'on conçoive les mystéres ou les Sacremens, sans y imaginer aucune conversion de substance, qu'on donne aux signes les noms des choses qu'ils representent, qu'on distingue les mystéres d'avec les miracles proprement dits, qu'on ne mette point en avant des miracles qui se fassent sur des choses sensibles, & qui néanmoins soient non seulement imperceptibles aux sens, mais aussi contraires à leur déposition.

Quand il est question d'une doctrine particuliére qui fait partie du corps d'une Religion, on ne doit jamais préjuger legérement contre ce qu'on appelle l'analogie c'est-à-dire le rapport, la liaison & la proportion qui doit estre naturellement entre les dogmes, les maximes & les usages d'une mesme Religion. Car il en est des parties d'une Religion comme de celles d'un édifice, ou comme des édifices d'une mesme Ville, ou comme des membres du mesme corps, ou si on veut comme des enfans d'une mesme famille. On les connoit les uns par les autres, parce qu'ils se rendent tous en quelque sorte un témoignage mutuel. Or si on examine la Religion Chrétienne dans l'état qu'elle estoit au 7. & au 8. siécles on y verra paroitre un air perpétuel d'explications & d'expressions mystiques, car c'est le caractére ordinaire de la Théologie de ce tems-là. On y entendra toûjours parler de la Communion que nous avons avec Jesus Christ comme d'une Communion spirituelle, & de la manducation immédiate de sa chair comme d'un acte de l'ame, & comme d'une chose qui n'appartient qu'aux fidéles. Il ne se trouvera

point qu'on ayt consideré en Jesus Christ que deux états savoir celuy de son aneantissement & celuy de son exaltation sans parler jamais de ce troisiéme état qu'on appelle sacramental. Il ne se trouvera point qu'on ayt rapporté au Sacrement de l'Eucharistie plusieurs passages du Vieux Testament qui s'y pourroient facilement rapporter, & que plusieurs Docteurs de l'Eglise Romaine d'aujourd'huy y rapportent en effet sur la supposition de la Transsubstanciation. Il ne se trouvera point qu'on ayt pris plusieurs termes au sens qu'il les faudroit necessairement prendre sur la mesme supposition comme celuy *d'espèce*, pour des accidens sans sujet, celuy de *spirituellement* pour marquer une existence à la maniére d'un esprit, celuy de *voyle de Sacrement* ou de *figure de pain* pour signifier une simple apparence de pain qui couvre la substance du Corps de Jesus Christ, celuy de *présence corporelle*, pour une présence à la maniére d'un corps par opposition à la présence de ce mesme corps à la maniére des esprits. Il se trouvera qu'on y a poussé & exaggeré les expressions de l'Ecriture sur le sujet du Baptéme, & sur le sujet de l'Eglise, & sur le sujet des pauvres, & sur le sujet de la parole de l'Evangile, aussi fortement pour le moins que celles qui sont dans cette mesme Ecriture sur le sujet de l'Eucharistie. Il ne se trouvera point qu'on ayt fait sur le sujet du Sacrement ny les distinctions, ny les observations, ny les questions, que des personnes prévenuës de la créance de la conversion des substances y dévroient faire necessairement, sans y estre mesme obligez par la dispute. Enfin on n'y verra point paroitre les propres & inséparables suites de cette doctrine, mais au contraire on y découvrira bien des choses qui luy sont contraires. Or c'est-ce que j'appelle l'analogie ou le raport que les parties d'une CHA 7.

CHA. 7. Religion ont entre elles, & contre quoy je dis qu'il n'est pas raisonnable de préjuger.

Il est certain que non seulement on ne doit pas préjuger contre toutes ces choses, mais qu'il faut au contraire préjuger en leur faveur, & que le préjugé que ces choses forment est si fort qu'il faudroit d'autre côté une tres-grande évidence pour le surmonter. D'autant plus que si on examine les siécles qui ont précédé le septiéme on y pourra appliquer les mesmes remarque que je viens de faire, d'où nait un semblable préjugé pour ces siécles-là, & ce préjugé se joignant à celuy que nous avons étably touchant le septiéme & le huitiéme siécles ne fera que le fortifier davantage.

Ajoûtez à tout cela qu'il-y-a à parler moralement une espéce de contradiction entre les parties de la supposition de M. Arnaud. Il veut qu'on s'imagine l'Eglise du septiéme siécle & des suivans comme croyant fermement la présence réelle & la conversion des substances sans que pourtant il en eust jamais esté disputé ny qu'il y eust eû sur ce point aucune contestation. Mais il n'est nullement vray semblable que l'Eglise fust demeurée sept ou huit cens ans sans avoir à essuyer des controverses sur cét article supposé qu'elle l'eust tenu. Il-y-a eu dans cét intervalle de tems plusieurs controverses sur les principaux points de la Religion Chrétienne sur des points contre lesquels la nature se soûleve beaucoup moins que cõtre celuy dont nous parlons & qui d'ailleurs se trouvent clairement établis dans la parole de Dieu. Cõment n'y en eust-il pas eu sur celuy-cy? Il-y-a eu mesme beaucoup de disputes dans lesquelles on pouvoit employer pour ou contre, les dogmes de la présence réelle & de la Transsubstãciation, ce qui n'eust pas manqué de faire naître des contestations sur ce sujet.

Telles ont esté les disputes des Valentiniens, des Marcionites, des Manichéens, des Millenaires, des Encratites, des Ariens, des Origenistes, des Eutychiens, des Ascodrupites, & de je ne say combien d'autres, qui devoient nécessairement produire du trouble sur l'Eucharistie si la créance qu'à l'Eglise Romaine d'aujourduy eust esté dés-lors introduite dans le Christianisme. Estant donc constant, comme il l'est, que l'Eglise a esté en paix à cét égard pendant tous ces siécles, c'est une marque que les dogmes dont il s'agit y estoient inconnus, & cela mesme renverse le préjugé de M. Arnaud & confirme le nostre.

Monsieur Arnaud dira sans doute qu'il faut supposer l'Eglise du 7. & du 8. siécles au mesme état ou se trouva celle de l'onziéme qui condamna la doctrine de Bérenger. Mais outre qu'il-y-a bien des choses à dire sur cette condamnation & qu'il n'est pas vray qu'alors mesme on crût *constamment & universellement* la Transsubstanciation ny la présence réelle comme on le pourroit justifier par beaucoup d'inductions, outre qu'il n'y-a nulle apparence que dans les premiéres condamnations de Bérenger on ait étably la Transsubstanciation, puisqu'on ne l'établit pas formellement au Concile de Rome tenu sous Nicolas II. où l'on le condamna pour la cinquiéme fois, selon les Auteurs de l'Office du S. Sacrement, comme on l'a déja remarqué, Outre cela dis-je, c'est une illusion manifeste que de vouloir fonder aucun préjugé sur cela puis qu'on trouve dans le 9. siécle une contestation formelle qui s'éleva sur ce sujet, & que cela méme fait le point capital de nostre différent, savoir s'il y est arrivé du changement. Avant donc qu'on puisse faire servir l'état de l'onziéme siécle de principe pour en conclurre l'état du 7. & du 8. il faut avoir premiérement vuidé la question du changement,

CHA.7. car pendant que nous serons dans cette contestation, il n'y a nulle conséquence à tirer de l'un à l'autre. Ce seroit une chose assez plaisante si l'on vouloit préjuger contre le changement que nous prétendons par le 7. & le 8. siécle comme croyant la Transsubstanciation, & qu'à mesme tems on voulut préjuger pour la Transsubstanciation du 7. & du 8. siécles, parce qu'on la croyoit dans l'onziéme, c'est-à-dire tirer le principe de la conclusion, & puis la conclusion du principe.

Que M. Arnaud fasse donc s'il luy plaist un autre systéme, car tout ce grand apparat d'observations & de propositions tombe à terre dés qu'on luy nie la supposition qu'il a faite, & qu'on luy fait voir qu'elle est injuste & déraisonnable, cette prétenduë contrariété du langage des sens avec celuy de la foy est une chose qu'on a déja réfutée. Si les sens se méloient de dire que l'Eucharistie n'est que du pain & du vin, ou que c'est de simple pain & de simple vin, la foy ne souffriroit pas ce langage. On ne parle pas ainsi dans l'Eglise. Mais lors que les sens ne disent autre chose si ce n'est que c'est du pain & du vin, ce langage est à la vérité différent de celuy de la foy qui dit que c'est le Corps de Jesus Christ, mais il ne luy est nullement contraire, & la foy le reçoit & l'approuve de la maniére que les sens le conçoivent c'est-à-dire que c'est de vray pain & de vray vin à la lettre & sans figure. *Ce que vous avez veu sur l'Autel*, disent S. Augustin & apres luy Beda Auteur du 8. siécle, *est du pain & du vin, & c'est-ce que vos yeux aussi vous rapportent, mais l'instruction que vostre foy demande est que le pain est le Corps de Christ & le Calice son Sang.* Voilà les deux langages l'un des sens & l'autre de la foy, mais celuy de la foy ne choque point celuy des sens, au contraire la foy reçoit le langage des sens sans explication & sans figure. Car quicon-

August. serm. ad Infant.

que dit que l'Eucharistie est *du pain & du vin, ce que nos yeux aussi nous déclarent*, entend que c'est de vray pain & de vray vin en substance, car c'est-ce que les yeux déclarent en un sens tres-propre & tres-littéral. Si Saint Augustin & Beda trouvent quelque apparence de contrariété entre le langage des sens qui porte que c'est du pain & celuy de la foy qui veut que ce pain soit le Corps de Jesus Christ, la difficulté n'est pas sur le témoignage des sens comme s'il en faloit révoquer la vérité en doute mais elle est prise du Corps de Jesus Christ, lequel estant une chair formée de la Vierge qui a souffert la mort de la Croix & qui a esté élevée au Ciel il n'y-a pas apparence qu'on puisse dire que ce pain soit ce corps. *Cette pensée peut naître*, disent Saint Augustin & Beda apres luy, *dans l'esprit de quelqu'un, nous savons d'où nostre Seigneur Jesus Christ a pris chair, savoir de la Vierge Marie, nous savons qu'il fut allaité en son enfance, qu'il fut nourry, qu'il prit accroissement, qu'il vint jusqu'à l'âge d'adolescence, qu'il souffrit la persécution des Juifs, qu'il fut attaché à la Croix, qu'il y fut mis à mort, qu'il fut ensevely, qu'il ressuscita le troisiéme jour, qu'il monta au Ciel quand il voulut, qu'il y éleva son corps, qu'il en doit venir pour juger les vivans & les morts, & qu'il est maintenant assis à la dextre du Pere. Comment donc le pain est il son Corps, & le Calice son Sang.* Ils ne disent pas, comment croirons-nous que c'est le Corps de Jesus Christ puis que les sens nous assurent que c'est du pain? Douterons-nous de la vérité de leur témoignage? Au contraire ils supposent ce témoignage comme certain, & forment la difficulté sur le Corps de Jesus Christ qui ne peut estre du pain. L'explication de la difficulté & la conciliation des deux propositions n'est pas prise aussi de l'erreur des sens, ny de l'interprétation qu'on doit donner à leur langage, en

CHA.7. disant que l'Eucharistie est appellée du pain parce qu'elle paroit pain, ou parce que c'estoit du pain avant la consécration. Mais elle est prise de la nature des Sacremens, où il-y-a deux idées toutes deux véritables, l'une des sens & l'autre de l'intelligence. *Mes fréres*, disent-ils, *ces choses sont appellées des Sacremens parce qu'on y voit une chose, & qu'on y en entend une autre. Ce qu'on voit a une espéce corporelle, ce qu'on entend a un fruit spirituel.* Comme s'ils disoient, à l'égard des yeux c'est véritablement du pain & du vin, mais à l'égard de l'entendement c'est le Corps de J. Christ. Ainsi s'il faut qu'il y-ait de la figure en l'une ou en l'autre des deux propositions, on ne la peut mettre que dans le langage de la foy, & non dans celuy des sens, qui ne reçoit ny difficulté ny explication.

Livre 8. ch. 2. p. 739. *Tout ce que l'on doit attendre d'eux*, dit M. Arnaud, (c'est-à-dire des Auteurs du 7. & du 8. siécles) *est que lors qu'il s'est agy de parler de ce mystére selon la foy & la vérité, ils s'en soient expliquez dans les termes qui la marquent simplement & naturellement, & qui en impriment l'idée dans tous ceux qui les entendent à la lettre.* Ce que l'on doit attendre des personnes qui croyent la conversion de la substance du pain, & qui la veulent enseigner, soit qu'on en ait disputé, ou qu'on n'en ait pas disputé, est qu'ils la déclarent en des termes précis & formels. C'est ce que j'ay déja fait voir sur le sujet des Grecs par cette raison que la doctrine de la conversion des substances détermine le sens général de ces expressions, le pain est fait le Corps de Jesus Christ, le pain est changé au Corps de Jesus Christ, qu'elle leur donne un sens particulier, & qu'elle forme par elle mesme une idée distincte & précise, d'où il s'ensuit que quand il s'agit de l'enseigner, & qu'on a directement cette intention, on ne peut qu'on ne l'ex-

prime en termes clairs & exprés, qui répondent CHA. 7.
à l'idée qu'on en a & qui en fassent naitre une semblable dans l'esprit des auditeurs. On ne sauroit nier que cette conversion & cette présence substancielle ne soient d'elles mesmes & tres-difficiles à concevoir, & tres-difficiles à croire, parce que toutes les lumiéres de la nature leur sont contraires, & qu'il n'y a rien de convaincant dans l'Ecriture Sainte qui les établisse. Comment donc peut-on concevoir qu'une Eglise qui les tient ou qui a dessein de les prêcher à ses peuples ne s'en explique au moins en termes précis & formels ? La raison nous conduiroit à dire qu'elle devroit s'estre appliquée à les établir par les preuves les plus fortes qu'il luy estoit possible, car quand on n'en eust jamais disputé dans les Echoles, quand il n'y eust jamais eu personne qui se fust hautement déclaré contr'elles, la nature elle mesme qui est commune à tous les hommes les combattoit assez pour obliger l'Eglise dont nous parlons à les défendre de ses attaques, ou à les fortifier contre ses oppositions. Mais accordons à M. Arnaud que les Auteurs du 7. & 8. siécle ayent esté à cét égard dans une négligence tres-profonde, qui pourra s'imaginer qu'ils ayent eu une véritable intention d'enseigner que la substance du pain est réellement convertie en la substance du Corps de Jesus-Christ, & que pourtant ils n'ayent seu s'énoncer qu'en des termes genéraux ou ambigus qui ont besoin de tant de commentaires & de supplémens.

Mais, dit M. Arnaud, *on a sujet de croire que* Ch. 2. p.
comme ils estoient hommes & qu'ils avoient les incli- 742.
nations humaines ils avoient aussi celle d'abréger leurs paroles & de laisser quelque chose à suppléer à l'esprit de ceux à qui ils parloient. On connoit des gens qui n'ont nullément cette humeur abrégeante, & qui ne laissent pourtant pas d'estre homme com-

CHA. 7. me il paroit par d'autres humeurs qu'ils ont. Quoy qu'il en soit cette proposition n'a de fondement que dans l'imagination de Monsieur Arnaud. Il l'avance sans preuve & je pourrois la rejetter sans autre examen. Je luy diray néanmoins que dans l'explication des mystéres de la Religion on n'a guéres accoûtumé d'user des ces paroles abregées si ce n'est quand on traite d'une matiére indirectement & par occasion, & non quand on ne traitte expressément & qu'on a dessein d'expliquer ce qu'il en faut savoir & ce qu'il en faut croire. Quelle estoit donc la mode de ce tems-là de ne se servir que de paroles abrégées, lors mesmes qu'on vouloit expliquer le mystére de l'Eucharistie & de ne se faire jamais entendre qu'à demy mot. Cette mode dura bien long-tems, puis qu'elle dura deux cens ans. Et qui a dit à M. Arnaud que les Pasteurs ne fussent pas quelquefois tentez de parler clairement & de dire les choses comme ils les pensoient, ou qu'au moins le peuple ne se lassast d'estre obligé perpétuellement à suppléer ce qui manquoit aux expressions de ses Pasteurs, ou qu'enfin l'une ou l'autre de ces coûtumes ne se perdit? M. Arnaud se plaint qu'on employe quelquefois la raillerie pour le réfuter, mais pourquoy ne nous dit-il pas des choses moins éloignées de la raison? Car apres tout, entreprendre de prouver la Transsubstanciation & la présence réelle par la réticence de celuy qui enseigne d'une part, & par supplément de celuy qui écoute de l'autre n'est pas une chose fort raisonnable. Cependant voicy à quoy se peut réduire sa maniére d'argumenter si sa maxime à lieu, les Peres du sept & du huitiéme siécles ont dit une telle & une telle chose avec réticence. Or les peuples les ont entenduës d'une telle maniére par supplément. Donc on y a enseigné & on y a crû la présence réelle & la

Tranſſubſtanciation. Comment peut-on traiter cela ſérieuſement ? M. Arnaud dira qu'il-n'y-a rien de plus ordinaire dans le langage humain que d'uſer de paroles abrégées, ny rien de plus commun que de ſuppléer ce qui leur manque. On a accoûtumé de dire un homme, une maiſon, une Ville, l'air, la terre, le Soleil & non la ſubſtance d'un homme, la ſubſtance d'une maiſon &c. Mais il-y-a bien de la différence de l'un à l'autre. Icy on employe ces expreſſions parce qu'on ſuppoſe que ceux à qui on parle ont des yeux & une raiſon, & que ces yeux & cette raiſon leur font facilement ſuppléer ce qu'il y pourroit avoir de défectueux dans la parole. Quand on ſe ſert meſme de ces termes en un ſens figuré on ne les explique pas, parce qu'on ſait que les ſens & la raiſon qui ſont des lumiéres communes à ceux qui parlent & à ceux qui écoutent les expliqueront aſſez Mais il n'en eſt pas de meſme ſur le ſujet de l'Euchariſtie, car ſuppoſé qu'ils s'y faſſe une converſion réelle de la ſubſtance intérieure du pain en la ſubſtance intérieure du Corps de J. C. les ſens & la raiſon ne dõnent point à entendre ce changement puis qu'il eſt imperceptible, & contraire à l'ordre de la nature, & l'on ne ſauroit ſuppléer par leur moyen ce qu'il y a d'imparfait dans les paroles. Ce ſupplément ne peut pas venir non plus de la Parole de Dieu, car on prétend que ces termes dont Jeſus Chriſt s'eſt ſervy dans l'inſtitution du Sacrement ont beſoin eux-meſmes d'eſtre expliquez & déterminez parce qu'on appelle le ſens de l'Egliſe. Il ne peut pas non plus venir de la tradition des ſiécles précédens, car outre que le peuple a peu de connoiſſance de cette tradition, on ne trouvera rien de plus précis dans les inſtructions des ſix premiers ſiécles que dans celles du 7. & du 8. D'où vien- CHA. 7.

CHA.7. droit donc ce ſupplément ? Faut-il ſuppoſer pour cela des inſpirations ſécrétes & immédiates, ou s'imaginer qu'il y avoit de certains petits mots qui ſe diſoient à l'oreille des gens, & qui ſervoient de clef pour l'intelligence des enſeignemens publics ? A moins que de cela je ne voy pas que le ſyſtéme de M. Arnaud puiſſe ſubſiſter. Car de dire que par Eſprit Prophétique on ſavoit au 7. & au 8. ſiécles ce qui devoit eſtre déterminé dans l'onziéme, & qu'on ſuppléoit par cette préſcience, cela ſeroit un peu difficile à croire, & je ne ſay ſi M. Arnaud meſme voudroit aller juſques-là, il eſt donc clair que ce prétendu ſupplément eſt une chimére auſſi mal conceuë, & auſſi mal avancée que choſe qu'on ait jamais dite.

Quand à ces deux parties qui compoſent le myſtére de l'Euchariſtie, l'une le voile extérieur qui eſt le Sacrement, & l'autre le Corps de Jéſus Chriſt qui eſt couvert de ce voile, ce n'eſt pas icy le lieu d'examiner cette hypothéſe dans le fond. Il me ſemble pourtant que M. Arnaud dit quelque choſe d'aſſez ſingulier quand il ajoûte, Ch.4.p. 743. *Qu'il eſt inutile de rechercher quelle eſt la nature de ce voile, & qu'il ſuffit de ſavoir que c'eſt du pain & du vin ſelon l'apparence*, c'eſt-à-dire ſi je ne me trompe qu'il eſt inutile de rechercher ſi cette apparence de pain qui couvre le Corps de Jeſus Chriſt eſt un vain phantôme, une pure & ſimple illuſion que nos ſens ſouffrent, ou ſi ce ſont encore réellement les accidens du pain qui ſubſiſtent ſéparez de leur ſubſtance. Meſſieurs de l'Egliſe Romaine verront ſi cette doctrine eſt bien de leur gouſt, & ſi elle eſt conforme aux enſeignemens de leurs Conciles, & en particulier de celuy de Conſtance. Je me contenteray quant à moy de dire à Monſieur Arnaud qu'il ne trouvera point cette apparence du pain & de vin de quelque maniére qu'il l'entende dans les Peres des 7. & 8.

& 8. siécles, qu'il n'y trouvera point aussi que le Corps de Jesus Christ soit caché sous le voyle de cette apparence. L'exemple qu'il allégue de l'homme qui est composé de corps & d'ame est fort dissemblable ; l'ame n'est pas un corps invisible & impalpable, c'est un véritable esprit, & le corps n'est pas une apparence de corps qui n'en ayt pas la vérité, c'est un corps en propriété de nature & de substance. Quand on dit de l'homme que c'est un estre immortel & spirituel, en ayant égard à son ame, ou que c'est un estre mortel & corporel, en ayant égard à son corps, ou qu'il est mortel & immortel en le considérant comme un corps & une ame joints ensemble, ce langage est naturel & facile à entendre sans autre explication, parce que les principes sur lesquels il est étably sont connus de la raison ; & l'on a droit de supposer que ceux à qui l'on parle ne les ignorent pas. Mais si M. Arnaud veut que les expressions des Peres du 7. ou 8. siécle ayent esté fondées sur ces principes de l'apparence du pain qui dans la vérité n'est pas pain, & du Corps de Jesus Christ caché invisiblement sous ce voyle, il faut qu'il fasse voir avant toutes choses que ces principes estoient connus des peuples, car on ne peut pas supposer qu'ils les connussent naturellement. Ainsi son exemple n'est nullement a propos.

CHA.7. Pa.741.

CHA. 8.

CHAPITRE VIII.

Examen de ces expreßions des Peres, que l'Eucharistie est le Corps de Jesus Christ, le propre Corps de Jesus Christ, proprement le Corps de Jesus Christ, le Corps mesme de Jesus Christ, le vray Corps, ou vrayment le Corps de Jesus Christ.

IL est aisé maintenant de juger, que toutes ces préparations que M. Arnaud a voulu mettre dans l'esprit de ses Lecteurs ne sont qu'une honneste excuse de la foiblesse de ses preuves, & une autentique déclaration qu'il luy a esté impossible de trouver nettement & formellement la Transsubstanciation & la présence réelle dans les Auteurs du 7. & du 8. siécles, car s'il eust eu quelque chose d'exprés à alléguer il est évident qu'il ne se fut pas mis en peine de chercher tant de détours, & cela mesme est une marque certaine que ces doctrines n'estoient ny établies ny connuës dans l'Eglise de ces siécles. Mais cette vérité paroitra encore plus clairement si l'on jette les yeux sur les passages qu'il a mis en avant, n'y en ayant aucun ny qui contienne précisément la conversion de la substance du pain ou la présence substancielle du Corps de Jesus Christ dans l'Eucharistie, ny dont mesme on les puisse nécessairement inférer.

Prémiérement on ne les sauroit inférer de toutes ces clauses des Liturgies qui appellent l'Eucharistie, *le Corps de Jesus Christ*, & M. Arnaud ne pouvoit rien faire de plus inutile que de ramasser comme il a fait tous ces passages tirez de l'ordre Romain, de la Liturgie appellée la Messe d'Illyricus, du Livre des Sacremens que Ménard Benédictin a mis en lumiére. Je laisse à

part que le Livre de l'ordre Romain, comme nous l'avons aujourduy est un ouvrage composé par un Auteur de l'onziéme siécle, comme il paroit par le témoignage d'Honorius d'Autun qui l'attribuë à Bernoldus, ou Bertoldus Prestre de Constance qui vivoit sous l'Empereur Henry quatriéme, c'est-à-dire sur la fin de l'onziéme siécle. Ce Bernoldus est le mesme qui a continué la Chronique de Hermannus Contractus jusques à l'an 1100. & qui a fait divers petits Traitez pour la défense du Pape Grégoire VII. ce qui fait voir que son livre ne peut pas estre allégué dans cette dispute; Aussi Jean Morin reconnoit qu'il a esté écrit apres l'an 1000. & Ménard qui ne veut pas que Bernoldus en ayt esté l'Auteur avouë neanmoins *Qu'il en a esté le Correcteur, & qu'il en a ôté & ajoûté ce qu'il luy a plû pour le rendre plus conforme à l'usage de l'Eglise de son tems.* Je laisse encore à part que la Liturgie qu'Illyricus a donnée au public est une piéce fort incertaine, soit pour ce qui regarde son antiquité, soit aussi pour sa pureté comme l'a remarqué Ménard.

Mais sans entrer dans cette discussion il me suffit de dire que le nom de Corps Jesus Christ attribué à l'Eucharistie ne conclut nullement ce que M. Arnaud prétend, qui est que ce soit le Corps de Jesus Christ en sa propre substance. Croit-il que nous ayons oublié tant d'éclaircissemens que les Peres, ceux mesme du 7. & du 8. siécles nous donnent sur cette maniére de parler, comme ce que S. Isidore dit, *Que par le commandement de Jesus Christ nous appellons corps & sang ce qui estant des fruits de la terre est sanctifié & est fait Sacrement.* Et ailleurs, *Que le pain est appellé le Corps de Jesus Christ parce qu'il fortifie le corps, & que le vin est rapporté au Sang de Jesus Christ parce qu'il fait le sang dans la chair.* Beda

CHA. S. Honor. August. de script. Eccles. Ioan. Morin. Exercit. 9. de Diacon. cap. 1. p. 169. col. 2. §. 5.

Ménard. præf. in lib. sacram. Gregor.

Isidor. hisp. Orig. lib. 6. cap. 19. De Offici Eccles. lib. 1. cap. 18.

Cha. 8. tient le mesme langage. *Le pain & le vin se rapportent mystiquement au Corps & au Sang de Jesus Christ parce que le pain fortifie le corps & que le vin produit du sang dans la chair.* Le mesme sur le sixiéme chapitre des Romains enseigne apres S. Augustin, *Que si les Sacremens n'avoient quelque ressemblance avec les choses dont ils sont Sacremens, ils ne seroient pas Sacremens, que c'est à cause de cette ressemblance qu'on leur donne d'ordinaire les noms des choses mesmes, & que comme le Sacrement du Corps de Jesus Christ est le Corps de Jesus Christ & le Sacrement de son Sang, son Sang, de mesme le Sacrement de la foy est la foy.* Un seul de ces passages est plus fort mille fois & plus décisif de nostre question que tout ce que M. Arnaud sauroit produire des Liturgies, parce que ces passages sont des explications formelles de ces autres expressions qui attribuent à l'Eucharistie le nom du Corps de J. C. & un homme de bon sens ne se laissera jamais ébloüir à cét amas confus d'allégations où le nom de Corps de J. C. ou du Corps du Seigneur est donné au Sacrement, dés qu'il entendra Isidore, Beda, ou quelqu'autre Auteur célébre de ces siécles dont il s'agit, qui luy expliquera ces maniéres de parler. Il en faut plustost croire ces Auteurs lors qu'ils s'éclaircissent eux-mesmes, que M. Arnaud qui s'échauffe, & qui veut préoccuper le monde des idées dont il a l'esprit remply.

Beda Cōment. in Marc. 14 & in Luc. 22.

Id. in cap. 6. ad Rom.

D'ailleurs M. Arnaud s'imagine-t-il que nous ne fassions point de réfléxion sur tant d'autres expressions qui sont si fréquentes dans les Liturgies, & dans les Auteurs de ces mesmes siécles dont nous parlons qui appellent l'Eucharistie, *le Sacrement du Corps de Jesus Christ, le Mystére du Corps du Seigneur, le Sacrement de son Incarnation, le Sacrement de son humanité, le mystére de son humiliation, le Sacrement de sa Passion, l'image de son Sacrifice que l'Eglise célébre en mémoire*

de ses souffrances. Il est certain qu'autant de passages ou nous trouvons ces expressions sont autant de commentaires qui donnent la vraye intelligence des autres dont M. Arnaud voudroit se prévaloir, parce qu'il est assez ordinaire & assez naturel de donner à un Sacrement qui est un signe, un mémorial, & une image, le nom de la chose qu'il répréſente suivant l'observation de S. Isidore mesme, *On a* dit-il, *accoûtumé de donner aux images les noms des choses dont elles sont images. Ainsi les peintures ou les portraits sont appellez du nom des choses mesmes, & on leur en attribuë le nom propre sans en faire aucune difficulté. On dit, Celuy-cy est Ciceron, celuy-cy Saluste, celuy-cy Achille, celuy-cy Hector, c'est le fleuve Simoïs, c'est Rome bien que ce n'en soit que les effigies ou les images. Les Chérubins sont des Vertus Celestes, & néanmoins ces figures que Dieu commande de faire sur l'Arche du Testament pour signifier de si grandes choses ne sont pas autrement appellées que les Chérubins. Si quelqu'un voit en songe une personne il ne dit pas j'ay veu l'image d'Augustin, mais j'ay veu Augustin, bien qu'Augustin en ce moment ne sache pas mesme ce qui se passe dans cette vision, & Pharaon disoit qu'il avoit veu des épics & des vaches & non les images de ces choses.*

Il n'est pas difficile de comprendre ce que veulent dire les termes de *Sacrement* & de *mystére* du Corps de Jesus Christ : car ils signifient que le pain & le vin sont des signes ou des figures qui répréſentent le Corps & le Sang que Jesus Christ a voulu prendre pour l'amour de nous, s'abbaissant jusqu'à estre nostre frere, & souffrant la mort de la Croix afin de nous racheter. C'est ainsi qu'il faut entendre le titre que Beda donne fort souvent à l'Eucharistie l'appellant *le Mystére où le Sacrement de l'Incarnation du Seigneur*, car il veut dire que c'est une action

CHA. 8.

Isidor. Comm. in lib. 1. Reg. cap 20.

Beda hom. æstiu. de temp. Dom. 13. & Dom. 17. & Dom. 24 & alibi passim. Id. Expos. Alleg. in Cantic. Cant. cap. 3. &

CHA. 8. ou par des Symboles mystiques on represente son Incarnation. On ne sauroit donner un autre sens à ce qu'il l'appelle aussi plusieurs fois le *Sacrement ou le Mystére de sa Passion*, car sa Passion n'y est que figurée ou représentée. On doit donc de mesme entendre par le *Sacrement ou le Mystére de son Corps*, la figure ou la représentation de son Corps. Et en effet ce que S. Augustin avoit dit sur le Pseaume. 3. *Que Jesus Christ donna à ses Disciples la figure de son Corps*, Isidore l'exprime de cette sorte, *que Jesus Christ donna à ses Disciples le Mystére de son Corps*; & Beda en deux endroits de ses œuvres, l'exprime de mesme que S. Augustin, *qu'il donna la figure de son Corps*, ce qui fait voir qu'ils prenoient ces termes, *Mystére du Corps, Sacrement du Corps, figure du Corps* pour une seule & mesme chose. Or ces expressions donnent facilement à connoitre ce que l'Eglise de ces siécles prétendoit lors qu'elle appliquoit à l'Eucharistie le terme du Corps de Jesus Christ, car elle n'avoit dessein que d'attribuër le nom de la chose mesme au signe Sacré qui la représente, & il n'y a nulle apparence que les Auteurs de ce tems-là qui faisoient une si scrupuleuse profession de suivre. S. Augustin jusques à copier ses écrits pour les insérer dans leurs livres en propres termes, comme il paroit par les livres de S. Isidore, de Beda, d'Alcuin, il n'y a dis-je nulle apparence qu'ils eussent oublié ce que leur Maître avoit dit touchant ce Mystére, *Le Seigneur ne fit pas difficulté de dire, Cecy est mon Corps, quand il donnoit le signe de son Corps.*

de Tabernac. lib. 2. cap. 3. Aug. in Ps. 3. Isidor in lib. 2. Reg. cap. 3. Bed. quæst. in 2. Reg. cap. 3. & in Ps. 3.

August. cont. Adimāt. c. 12. Chap. 3. p. 749. 750.

C'est en vain que M. Arnaud presse les paroles de la Liturgie d'Illyricus. *Præsta Domine Jesu Christe fili Dei vivi, ut qui corpus & Sanguinem proprium pro nobis datum edimus & bibimus fiat nobis ad salutem & ad redemptionis remedium sempiternum omnium criminum nostrorum.* Ce qu'il traduit ainsi,

Seigneur I. C. accordez nous qu'ayant mangé vostre propre Corps & bû vostre propre Sang qui a esté livré pour nous quelques indignes que nous en soyons cette Communion soit pour nous une source de salut & un reméde éternel pour le rachat de tous nos crimes. Corpus & Sanguinem proprium signifie simplement *Corpus Sanguinem tuum*, ton Corps & ton Sang, non le Corps & le Sang d'un autre comme les Anciens Sacrificateurs qui faisoient manger le corps d'une victime différente de leur propre corps. Car le Fils de Dieu qui a livré son propre corps & son propre Sang pour nous nous les donne à manger & à boire en Sacrement non que nostre bouche reçoive leur propre substance, la Liturgie ne le dit pas, mais parce qu'elle en reçoit les signes & les gages, pendant que nostre ame reçoit ce corps mesme & ce Sang spirituellement. CHA. 8.

C'est encore en vain que M. Arnaud nous veut persuader que ces passages des Liturgies qui appellent l'Eucharistie le Corps & le Sang de Jesus Christ, *Impriment naturellement l'idée d'une présence réelle. Afin*, dit-il, *qu'il fust tant soit peu probable que les peuples par tous ces termes ayent entendu quelque autre chose que le Corps mesme de Jesus Christ, il faudroit que les Pasteurs eussent eu un soin continuel de les avertir de ne s'y pas tromper & de prendre garde que par les mots de Corps de Jesus Christ, de corps propre de Jesus Christ, ils n'entendoient que son Image. Il faudroit que ce sens eut esté expliqué expressément dans toutes les Liturgies, & qu'il-y-eust eu un Officier exprés pour le faire entendre au peuple; car à moins que cela il est impossible qu'on ne l'eust jetté dans l'opinion de la présence réelle. Et comme cét effet estoit nécessaire & inévitable ce devroit avoir esté un des soins, & l'un des emplois les plus ordinaires des Peres que de l'empécher s'ils n'eussent pas esté eux-mesmes dans ce sentiment.* Chap. 3. p. 751. 752.

Tout ce discours n'a rien à quoy il ne soit

CHA. 8. facile de répondre, & à quoy mesme on n'ayt déja suffisamment répondu. Il est vray que ce terme de Corps de Jesus Christ pris séparément imprime d'abord l'idée du Corps naturel de Jesus Christ, mais il est vray aussi que ce mesme terme appliqué à l'Eucharistie que les sens & la raison nous apprennent estre du pain, & que la Religion nous fait comprendre comme un Mystére qui représente l'Incarnation & la Passion du Sauveur ne forme naturellement autre idée que celle du Sacrement du Corps de Jesus Christ. Il ne faut point *d'Officier exprés* pour le faire entendre au peuple, ny de *son de trompe* pour le publier comme dit ailleurs M. Arnaud. Les sens, la raison, les notions communes de la Religion estoient de suffisans *Officiers* pour donner cette idée & faire connoitre que c'estoit là le sens de ce terme lors qu'il estoit appliqué à l'Eucharistie. Quand l'Ecriture en cent endroits a appellé Jesus Christ un Soleil, un Orient d'Enhaut, la lumiére du monde, la véritable lumiére qui illumine tout homme venant au monde, je ne voy pas qu'elle ayt étably des *Officiers exprés* pour faire connoitre aux peuples qu'elle n'entendoit pas un Soleil ou une lumiére corporelle, mais une lumiére mystique. Je ne trouve point que les Juifs employassent *d'Officier* pour avertir le monde que cét Agneau qu'on appelloit communément la Pasque, c'est-à dire le passage n'estoit pas réellement un passage mais seulement la commémoration d'un passage. Saint Paul n'en a point employé quand il a écrit, *Que nous sommes ensevelis avec Jesus Christ par le Baptéme, que nous sommes faits une mesme plante avec luy par la conformité de sa mort & de sa Résurrection, que nous sommes de nouvelles créatures; qu'il se fait en nous un nouvel homme*, & je ne say combien d'autres expressions qui s'entendent facilement

par

par la simple considération de la matiére à laquelle elles sont appliquées. Les Peres n'ont point employé d'Officier quand ils ont appellé les pauvres *Iesus Christ. Iesus Christ mesme, le mesme Iesus Christ qui a versé son Sang pour nous, qui a esté livré & mis à mort pour nous, non ses Prophétes mais luy-mesme.* Ils n'en ont point employé non plus quand ils ont appellé l'Eglise *le Corps de Iesus Christ, le Corps mesme de Iesus Christ, vrayment le Corps de Iesus Christ, proprement le Corps de Iesus Christ, le Corps de Iesus Christ sans aucun doute, la Chair de Iesus Christ, Iesus Christ mesme, non son vestement mais luy-mesme*, ny quand ils ont dit, *que nous sommes une mesme personne avec luy, un mesme corps, une mesme substance par la foy, que nous sommes transformez en luy, changez en sa chair, changez en son corps* Si le principe de M. Arnaud avoit lieu il faudroit bien des Officiers au monde, car il-n'y-a rien de si commun non seulement que l'usage métaphorique des termes, mais mesme que l'exaggération de ces termes. CHA. 8.

C'est encore en vain que M. Arnaud a pris soin de recueillir en un chapitre exprés tout ce qu'il a pû trouver ça & là non seulement parmy les Latins dont il s'agit maintenant, mais aussi parmy les Grecs, les Cophtes, les Ethiopiens, les Arméniens, les Nestoriens, qui porte que l'Eucharistie est *le Corps mesme de Iesus Christ, son propre Corps ou proprement son corps, son vray Corps, son Corps véritablement.* Je répondray à tout cét amas illusoire de passages en deux maniéres, premiérement en général, & secondement en particulier. Chap. 5.

En général je dis qu'il n'y-a aucune de ces expressions qui suffise pour conclurre solidement que ceux qui s'en sont servis ayent crû la présence substancielle que l'Eglise Romaine enseigne, soit parce qu'il-n'y-en a aucune qui ne

CHA. 8. soit employée sur d'autres sujets ou évidemment il n'y-a ny Transsubstanciation ny présence réelle, soit parce qu'on leur peut donner à toutes un autre sens fort raisonnable, & qu'elles peuvent avoir esté employées sous d'autres veuës que celle que M. Arnaud leur attribuë.

Pour commencer par celle de *Corps mesme de Jesus Christ,* on vient de voir que les Peres se sont servis de ce terme sur le sujet des pauvres, *Dieu,* dit Chrysostome, *a livré son Fils, & vous refusez du pain à celuy* LA MESME *qui a esté livré pour vous, qui a esté égorgé pour vous. Le Pere ne l'a point épargné pour l'amour de vous bien qu'il fut son propre Fils, & vous le méprisez lors qu'il meurt de faim.* Et ailleurs, *lors que nous donnons l'aumône soyons disposez comme la donnant à Jesus Christ* MESME, *car ses paroles sont plus certaines que nostre veuë. Quand donc vous verrez un pauvre, souvenez vous de ce qu'il a dit que c'est luy* MESME *qui est nourry. Car encore que ce qui paroit ne soit pas Christ, si est-ce que c'est luy* MESME *qui reçoit & qui demande sous cette figure.* Et encore ailleurs *quelqu'un me dira peut estre, amenez-moy un Prophéte & je le recevray avec affection. Promettez-moy donc cela & je vous ameneray un Prophéte. Que dis-je un Prophéte? Je vous ameneray le maitre* MESME *des Prophétes Jesus Christ nostre Dieu & nostre commun Seigneur. Sachez,* dit Valérien, *que celuy que vous voyez nud, aveugle & boiteux est Jesus Christ luy* MESME. On a déja dit aussi que cette expression est employée par les Peres sur le sujet de l'Eglise, *Nous ne sommes pas établis,* dit Chrysostome, *pour distribuer le froment ou l'orge ny pour avoir soin des brebis & des bœufs ou d'autres telles choses, mais pour avoir soin du Corps* MESME *de Jesus Christ, car l'Eglise de Jesus Christ selon les paroles de Saint Paul est le Corps de Jesus Christ.* Saint Augustin tient souvent le mesme langage. *Le Corps* MESME *de*

Hom. 15 in Rom.

Hom. 87 in Matt.

Hom. in Eli. & vid. Valerian. hom. 7.

De Sac. lib. 4.

August. in Ps. 87

Jesus Christ, dit-il, *s'écrie dans un Pseaume, Ils m'ont assailly dés ma jeunesse.* Et ailleurs, *voyez la charité de nostre chef. Il est maintenant au Ciel & néanmoins il est en travail icy lors que l'Eglise est en travail. Iesus Christ a faim & soif, il est nud étranger, infirme, prisonnier. Car il a dit qu'il souffroit tout ce que son corps souffre, & à la fin du monde lors qu'il rassemblera son corps* MESME *à sa main droite, &c.* Et encore ailleurs, *vous tenez un rang éminent dans le Corps* MESME *de Iesus Christ non par vos mérites, mais par sa grace. Iesus Christ* MESME dit-il en un autre endroit, *c'est-à-dire son corps répandu par tout le monde préche Christ. Ils ne cessent*, dit Sédulius, *de déchirer par des schimes le Seigneur Iesus Christ luy* MESME. *Faisons en sorte*, dit Damascéne, *que nous adorions le signe de la Croix, car là où sera le signe, il y sera aussi luy* MESME, *son corps* MESME, dit Alcuin, *au milieu des afflictions de ce siécle se glorifie & dit, maintenant ma teste est exaltée sur mes ennemis. Le Fils est Homme*, disent Ethérius & Beatus, *est le chef de son Eglise laquelle est jointe à ce chef, & ainsi se fait Christ tout entier, c'est-à dire le chef & le corps, une seule personne.*

CHA. 8. Serm. 49 de verb. Dom. Serm. 53 de verb. Dom. Sedul. lib. 5. oper. pas. cap. 13. Dam. l. 4. de fid. Ortho. c. 12. Alcuin lib. 2. in Ioan. Ether. & Beat. lib. 1.

Quant aux termes de *propre & de proprement* on les trouvera de mesme appliquez à beaucoup de sujets où l'on ne sauroit les entendre à la lettre. Origene expliquant de la parole de l'Evangile ce que Jesus Christ à dit du pain de l'Eucharistie, *Cecy est mon Corps, Iesus Christ*, dit-il, *recevant toûjours de son Pere ce pain & le rompant le donne à ses Disciples selon que chacun d'eux en peut recevoir, leur disant, Prenez, mangez & lors qu'il les nourrit de ce pain, il fait voir que c'est son* PROPRE CORPS. Ainsi Hesychius expliquant ces paroles de Moyse, *si quelqu'un a voüé & consacré à Dieu le champ de sa possession, on en fera l'estimation selon la mesure de la semence, personne de doute*, dit-il, *que le champ ne soit l'Ecriture Sainte. I. C. est*

Orig. in Matt. hom. 35. Hesych. in Levit. lib. 7.

CHA. 8.

PROPREMENT *la vigne de ce champ, & le Pere en est le Vigneron. Ne méprisez point les pauvres que vous voyez couchez à terre*, dit Grégoire de Nysse, *comme si c'estoient des personnes viles & abjectes. Examinez plutost qui ils sont pour en bien connoitre la dignité. Ils sont revétus de la personne de Iesus Christ. Car ce debonnaire Sauveur leur a donné sa* PROPRE *Personne. Les gens de bien*, dit Saint Augustin, *sont* PROPREMENT *le Corps de Iesus Christ.* On pourroit mettre en avant mille exemples semblables, car il n'y a rien de plus fréquent dans les Peres que l'usage de ces expressions en des sujets où il n'y a point de sens littéral.

Greg. Nyss. Orat. 1. de pauper. am.

Aug. cõ. Faust l. 13. cap. 16.

Le terme de *propre* a plusieurs significations. Il est vray que quelquefois il s'oppose à *métaphorique ou figuré*, *impropre ou abusif*, comme quand on dit d'une expression qu'elle doit s'entendre, *en un sens propre*, c'est à dire, *littéral*. Mais il s'oppose quelquefois à ce qui nous est *étranger* qui n'est pas à nous, qui ne nous appartient pas, comme quand on dit que chacun a soin de ses *propres* affaires, de sa *propre* maison, de sa *propre* famille, de sa *propre* personne, par opposition aux affaires, à la maison, à la famille d'autruy & aux autres personnes. Et alors on ne fait pas difficulté de joindre ce terme à d'autres termes métaphoriques, on dira par exemple d'un homme qui maltraitera ses enfans, qu'il déchire *ses propres entrailles*, d'un mary qui hayra sa femme, qu'il hait *sa propre chair*. C'est en ce sens que Clément Alexandrin a dit, *que l'Eglise estoit la propre Epouse de Jesus Christ*, & Grégoire de Nysse, *que Dieu a formé nos corps de sa propre main*, & S. Isidore, *que la Loy baptisoit avec de simple eau mais que Jesus Christ nous initie ou nous consacre par son propre Sang*. Quelquefois ce terme s'oppose à celuy de *commun*, comme quand on dit à un homme que c'est à luy *proprement* qu'on parle, que c'est *pro-*

Clemens Alex. Strom. lib. 5.

Gregor. Nyssen. orat. 2. in illud faciamus hominem &c.

Isidor. pelus. Epist. li. 1. Epist. 398.

prement à luy à faire une telle chose, ou quand CHAP. 8.
on dit que ce fut *proprement* en un tel lieu ou en un tel tems qu'une telle chose arriva. Et alors encore on ne fait pas difficulté de joindre ce terme à d'autres termes figurez, comme quand Origene a dit *que Dieu le Pere est appellé proprement fontaine de Vie*, & Grégoire de Nysse *que ceux qui à jourd'huy occupent le lieu des Prophétes dans le corps de l'Eglise sont proprement appellez les yeux*. Il est donc certain que M. Arnaud ne peut rien conclurre de ces expressions, s'il ne fait voir que ces deux derniéres significations ne peuvent avoir lieu dans les passages qu'il allégue, & qu'il faut nécessairement les prendre au premier sens, c'est à dire pour ce qui est littéral & non figuré.

Origen. hom. 1. in Matt. Gregor. Nyssen. hom. 7. in Cant. Cant.

Les termes de *vray* & de *vrayement* sont aussi tres-souvent employez dans des occasions où ils ne peuvent signifier ny une vérité littérale, ny une réalité de substance, & M. Arnaud reconnoit luy-mesme qu'on trouve dans les Peres. *Que Jesus Christ est vrayement la porte & la maison de refuge, qu'il est vrayment la pierre & le feu, qu'il est vrayment pain, vrayment Pasteur, vrayment Autel, que son Incarnation est vrayment une flamme, que celuy qui imite les œuvres d'Abraham, est vrayement fils d'Abraham, que la connoissance de Dieu est vrayment une fontaine, que celuy qui médite la Loy de Dieu est vrayment un bois planté sur le courant des eaux, que Jesus Christ est proprement & véritablement la lumiére, qu'il est Noé selon la vérité.*

Chap. 5. pag. 781.

Pour éluder l'usage que nous faisons de ces exemples, Monsieur Arnaud dit, *Que lors que de deux choses, l'une tient lieu de la vérité figurée, & que l'autre ne tient lieu que de la figure on se sert du mot de vray & de propre quand mesme le terme auquel on le joint seroit métaphorique. Ainsi*, ajoûte-t-il, *on dira que les Chrétiens sont les vrays Israëlites, que Jesus Christ est le véritable Melchisedec, que l'E-*

Pag. 780.

CHA. 8. *glise est la vraye Epouse de Iesus Christ, que Iesus Christ est le vray Soleil, la vraye lumière, la vraye vigne, parce que Israëlites charnels tenoient lieu de figure à l'égard des Chrétiens, que Melchisedec estoit la figure de Iesus Christ, que le Soleil visible n'est que l'image du Soleil invisible qui est Iesus Christ, que les vignes terrestres nous représentent la vigne Céleste, que les mariages humains sont la figure de l'union de Jesus Christ avec l'Eglise. Et la raison de ces expressions est encore la mesme que les autres. Car il est clair que la chose figurée posséde plus véritablement la qualité marquée par la figure qui ne l'a qu'en représentation. L'on n'a*, dit-il encore, *qu'a parcourir les autres exemples, & l'on verra que c'est toûjours la figure qui est affirmée de la chose figurée, & que le mot de* verè *qui y est ajoûté signifie que cette chose figurée posséde réellement la qualité que la figure ne posséde qu'en représentation, & c'est pourquoy ces expressions ne se peuvent pas changer. On dit que Iesus Christ est vrayment Pierre, qu'il est vrayment porte, vrayment lumiére, vrayment Noé. Mais on ne dit pas que les pierres, les portes, la lumiére, Noë sont véritablement Jesus Christ. On dit que les Apôtres sont les vrays Israëlites, mais on ne dit pas que les Israëlites soient vrayment Apôtres. On dit qu'un homme de bien est vrayment un bois planté sur le bord des eaux, mais on ne dit pas qu'un bois planté sur le bord des eaux soit vrayment un homme de bien. On pourra donc dire selon ce sens que Iesus Christ est vrayment pain, vrayment vin, parce qu'il posséde par excellence les qualitez figurées par le pain & par le vin, mais on ne sauroit dire dans ce sens-là que le pain & le vin de l'Eucharistie soient vrayment le Corps & le Sang de Iesus Christ, parce que le pain & le vin ne tiennent point lieu de chose figurée, ny le Corps de Iesus Christ de figure.*

pa. 782. (margin note beside "*ples, & l'on verra…*")

La premiére réflexion qu'il faut faire sur ce discours c'est qu'il réfute & renverse l'argument que les Docteurs de l'Eglise Romaine tirent

communément des paroles de Jesus Christ au 6. CHA. 8.
de S. Jean, *Ma chair est vrayment viande, & mon Sang est vrayment breuvage*, car si le terme de *vrayement* peut estre appliqué à la chose figurée pour signifier qu'elle possède par excellence les qualitez de la figure, la viande & le breuvage tenant lieu de figure, & la chair & le Sang de Jesus Christ tenant lieu de chose figurée, il n'y-a pas plus de raison de cõclure de ces paroles que la chair & le Sang de Jesus Christ sont viande & breuvage proprement & à la lettre qu'il y en auroit de conclure que J. C. est littéralement une porte & un Soleil, Noë & Melchisedec, qu'un homme de bien est véritablement un arbre & que les Chrétiens sont littéralement des Israëlites sous prétexte qu'on y employe le terme de *vrayement*. Quand donc on pressera desormais cette expression de J. C. *Ma chair est vrayment viande & mon Sang est vrayment breuvage*, nous n'aurons qu'à prendre M. Arnaud mesme pour juge de ce différent, car ce qu'il vient de dire vuide nettement la question en nostre faveur.

En second lieu quand ce qu'il avance seroit absolument véritable la conséquence que nous tirons de ces exemples ne laisseroit pas d'estre bonne & solide, car il nous suffit de faire voir que les termes de *vray* & de *vrayment* n'enfermẽt pas toûjours une vérité de substance, & que tres-souvent ils ne signifient qu'une vérité de vertu ou de qualité. Or c'est ce qui paroit clairement par ces exemples. On dit de Jesus Christ qu'il est vrayment un Soleil, une pierre, une porte, parce que les qualitez du Soleil, de la pierre & de la porte se trouvent en Jesus Christ, & qu'il a à nostre égard la vertu de toutes ces choses. M. Arnaud le confesse; Pourquoy donc ne peut-on pas dire aussi que le pain de l'Eucharistie est vrayment le Corps de Jesus Christ en supposant que

CHA. 8. ce pain en a la vertu & l'efficace? Je veux qu'on ne puisse pas dire d'une figure qu'elle est vrayment l'original, cela ne peut-estre que quand on la considére comme une simple figure sous l'égard de représentation seulement, mais qui empéche qu'on ne puisse appliquer ce terme à une chose qui aura toute la vertu d'une autre, & qui nous en fera sentir tous les effets, soit que d'ailleurs elle en soit la figure ou qu'elle ne le soit pas? La parole de l'Evangile ne contient pas la substance du Corps de Jesus Christ, elle n'en a que la vertu, & toutefois Etherius & Beatus ne laissent pas d'assurer qu'elle *est vrayment le Corps de Jesus Christ. Qu'est-ce que ce pain,* disent-ils, *que nous demandons tous les jours, qui est nostre & que pourtant nous ne recevons point si nous ne le demandons? C'est vrayment le corps, sachez que c'est luy-mesme qui est nostre pain quotidien. Demandez-le, recevez-le, mangez-le tous les jours. Lisons les Saintes Ecritures & nous trouverons ce pain. Je croy que l'Evangile, les Ecritures, la doctrine de Jesus Christ, est le Corps de Jesus Christ. Car quand Jesus Christ dit, Qui ne mangera ma chair & ne boira mon Sang &c. encore que cela se puisse entendre spirituellement & en mystère, toutefois le pain quotidien que nous demandons corporellement, & qui est* VRAYMENT *le Corps de Jesus Christ & son Sang, est la parole des Ecritures, la doctrine divine, & lors que nous la lisons nous mangeons la chair de Jesus Christ & nous beuvons son Sang.* L'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes attribué à Saint Hiérôme a si peu crû que le terme de vrayment appliqué à l'Eucharistie lors qu'on dit qu'elle est vrayment le Corps de Jesus Christ se deust entendre d'une vérité de substance qu'il n'a pas fait difficulté comparant l'Eucharistie avec la parole de l'Evangile d'affirmer que cette parole est *plus véritablement* ce corps. *Je croy*, dit-il,

Ether. & Beat. lib. 1.

que l'Evangile est le corps de Iesus Christ, ses Saintes Ecritures dis-je & sa doctrine. Et quand il dit, Qui ne mangera ma chair & ne boira mon Sang, bien que cela se puisse entendre du Mystére, toutefois la parole des Ecritures, la doctrine divine est PLUS VERITABLEMENT *le Corps de Jesus Christ.* CHA. 8. Comm. in Psal. 147.

Ce terme de vrayment ne s'applique pas seulement à une chose qui a la vertu d'une autre, & qui nous la communique spirituellement telle qu'est la parole de l'Evangile à l'égard du Corps & du Sang de Jesus Christ, il s'applique aussi à une chose qui n'en est une autre que par imputation. Chrysostome parlant d'un pauvre & l'appellant un homme, corrige tout aussi tôt son expression comme si elle n'estoit pas juste, *Un homme*, dit-il, *ou pour mieux dire Iesus Christ*, ἀνθρωπον μᾶλλον δὲ ὁ χριστὸν, ce que l'Interpréte Chryso. hom. 11. in Rom. Brixius a traduit ainsi, *Hominem autem, seu verius dicam Christum ipsum.* En effet cette correction μᾶλλον δὲ, marque que le sens de Chrysostome est, que le pauvre est plus véritablement Jesus Christ qu'il n'est homme, & néanmoins on ne dira pas qu'il soit vrayment Jesus Christ d'une vérité de substance. Il ne l'est que par imputation entant que Jesus Christ s'impute tout ce qu'on fait en faveur du pauvre. Saint Hiérôme dans son Commentaire sur l'Epitre aux Galates employe le mesme terme de vrayment sur le sujet de l'Eglise bien qu'elle ne soit le Corps de Jesus Christ que mystiquement & moralement. *L'Eglise, dit-il, se prend en deux maniéres, ou pour celle qui n'a ny tâche, ny ride, & qui est* VRAYMENT *le Corps de Iesus Christ, ou pour celle qui est asemblée au nom de Iesus Christ sans avoir la plénitude ou la perfection des vertus*, ce que Claude Evesque d'Auxerre ou plûtôt de Turin Auteur du huitiéme siécle a inséré mot pour mot dans son exposi- Hieron. Comm. in Gal. cap. 1.

CHA. 8. tion sur la mesme Epitre, *L'Eglise*, dit-il, *qui n'a ny tache ny ride*, *& qui est* VRAYMENT *le Corps de Jesus Christ*. On trouvera la mesme expression dans Beda, *Comme nostre Seigneur*, dit-il, *est le chef de son Eglise*, *& que l'Eglise est* VRAYMENT SON CORPS, *ainsi le diable est le chef de tous les méchans*, *& les méchans sont son corps & ses membres*.

Comm. in Gal. cap. 1.

Beda. Exp. allegor. in Tobiam.

Dans tous ces exemples que je viens d'alléguer de la Parole de l'Evangile, des pauvres, & de l'Eglise, M. Arnaud ne peut pas dire que Jesus Christ ou son corps tiennent lieu de figure, ny que ces choses tiennent lieu de veritez figurées. Car le Corps de Jesus-Christ n'est pas la figure de l'Evangile, ny Jesus Christ la figure d'un pauvre, & l'Eglise aussi, a proprement parler n'est pas la vérité figurée par le Corps du Seigneur. Cependant les Peres ne laissent pas d'asseurer que cét Evangile, & cette Eglise sont vrayment le Corps de Jesus Christ, & que le pauvre est vrayment Jesus Christ. D'où il s'ensuit qu'il n'y a rien de plus vain que la remarque de M. Arnaud, *qu'on ne peut pas dire que le pain & le vin de l'Eucharistie soient vrayment le Corps & le Sang de Iesus Christ*, *parce que le pain & le vin ne tiennent point lieu de chose figurée*, *ny le Corps de Iesus Christ de figure*. Sur cette maxime les Peres n'auroient pas peu dire ny que l'Eglise est vrayment le corps de Jesus Christ, ny que l'Evangile est vrayment ce corps, ny que les pauvres sont vrayment le Seigneur mesme, & néanmoins ils l'ont dit de mesme qu'ils ont dit que l'Eucharistie est vrayment le corps. Accordons à M. Arnaud qu'on ne puisse pas dire qu'une figure entant que figure soit vrayment la chose mesme qu'elle représente, il n'en pourra rien conclurre sinon que ce que les Peres on dit du pain de l'Eucharistie qu'il estoit vrayment le Corps de Jesus

Christ, ils ne l'ont pas dit entant que ce pain est une figure, mais cela n'empéche pas qu'ils ne l'ayent pû dire à d'autres égards ou entant que le pain est accompagné de toute la vertu du corps, ou entant qu'il le communique spirituellement à nos ames.

Il y-a tant de différentes veuës sous lesquelles on peut dire raisonnablement que le Sacrement est le *vray corps*, ou *vrayment le corps* de Jesus Christ sans avoir aucun égard à sa substance qu'il-y-a dequoy s'étonner que M. Arnaud ayt tant pressé ces termes, & qu'il ayt prétendu s'en faire un grand argument. Par exemple ceux qui avoient en veuë l'hérésie des Marcionites, & des Manichéens qui nioient que J. Christ eust pris un véritable corps, & qui ne luy donnoient qu'un phantôme ne pouvoient-ils pas dire de l'Eucharistie que c'est *le vray Corps du Seigneur*, pour signifier que c'est le mystére d'un vray corps, & non le mystére d'un corps faux & imaginaire tel que ces hérétiques le luy attribuoient, au mesme sens qu'un Catholique Romain qui auroit en veuë la fausse idée que les Juifs se forment d'un Messie temporel pourroit fort bien dire d'un Crucifix ou d'une autre image de Jesus Christ que c'est-là le vray Messie qui devoit venir au monde, par opposition au Messie chimérique des incrédules.

Ceux qui avoient en veuë la vérité des paroles de Jesus Christ qui a appellé le pain son Corps ne pouvoient-ils pas dire aussi que c'est *vrayment son Corps*, non pour déterminer le sens de ces paroles, mais pour en établir seulement la certitude, & pour représenter qu'elles sont hors de doute, au mesme sens qu'ayant en veuë des prophanes qui se moqueroient de ce que S. Paul a dit que nous *sommes ensévelis avec I. Christ par le Baptéme, & que nous y sommes faits une mesme*

CHA. 8. *plante avec luy par la conformité de sa mort & de sa Résurrection*, je ne ferois pas difficulté de dire que le Baptéme est *vrayment* nostre mort, nostre sépulture & nostre Résurrection avec Jesus Christ pour signifier seulement que les paroles de l'Apostre sont tres-véritables, estant bien entenduës.

Ceux qui avoient en veuë les figures & les ombres légales qui ne représentoient le Corps de Jesus Christ que fort imparfaitement qui n'en donnoient qu'une idée confuse & obscure, qui n'en communiquoient que fort foiblement la vertu, ne pouvoient-ils pas dire en les comparant avec nostre Eucharistie que celle-cy est *le vray Corps de Jesus Christ*, pour signifier qu'elle nous en donne une idée vive distincte & parfaite, qu'elle le communique pleinement à la conscience fidéle, & qu'elle luy en fait sentir toute la vertu au mesme sens que Cyrille de Jérusalem comparant les figures anciennes avec nostre Baptéme n'a pas fait difficulté d'appeller celuy-cy *la vérité* par opposition à la figure. *Passons*, dit-il, *des choses vieilles aux nouvelles & de la figure à la* VE'RITE'. *Là Moyse fut envoyé de Dieu en Egypte, icy Jesus Christ envoyé du Pere est venu au monde. Là Moyse fut envoyé pour délivrer le peuple de l'oppression d'Egypte, icy Jesus Christ a esté envoyé pour nous delivrer de l'oppression du péché. Là le sang d'un Agneau arresta l'Ange destructeur, icy le Sang de Jesus Christ, l'Agneau sans tâche nous protége contre les démons. Là le Tyran poursuivit le peuple jusqu'à la Mer, icy le démon nous poursuit jusques dans les eaux salutaires. Là le Tyran fut submergé dans la Mer, icy le démon est suffoqué dans l'eau du salut.*

Cyril. Hieroſol Catechef. myſt. 1.

Ceux qui avoient en veuë l'effet de la consécration du pain qui le fait estre réellement, & non par une simple imagination, le Mystére du Corps du Seigneur, ne pouvoient-ils pas dire que c'est *vrayment le Corps de Jesus Christ, le Corps de Jesus Christ en vérité*, non pour insinuer qu'il

le soit en propre substance, mais pour signifier que ce qu'il est le Corps mystique de Jesus Christ n'est pas une chose imaginaire qui n'ait de fondement qu'en nostre fantaisie trompée, mais que cela est étably dans les choses mesmes, soit parce que Jesus Christ l'a ainsi ordonné en instituant son S. Sacrement dans l'Eglise, soit parce que le Pere Eternel a ratifié cette institution, soit aussi par ce que le S. Esprit décend véritablement sur le pain afin de le consacrer. Un fils adopté ayant en veuë que son adoption a esté réelle & non illusoire ou chimérique dira fort bien qu'il est *vrayment* le fils d'un tel homme, & dans ce sens chaque fidéle peut dire avec assurance qu'il est *vrayment* enfant de Dieu. C'est dans ce mesme sens que S. Basile a dit, *Que si nostre chair est digne de Dieu elle est faite vrayment le Tabernacle de Dieu*, & Théophylacte, *que les Iuifs estoient vrayment aveuglez à l'égard de l'ame*, & Cyrille de Jérusalem *que nous avons esté vrayment oints par le S. Esprit, & que Jesus Christ est vrayment les premices & nous la masse*, & S. Hiérome, *que nous sommes tous vrayment un seul pain en Jesus Christ.* Car ils ont voulu dire non que ces tiltres de tabernacle & d'aveugles, cette onction, ces premices, cette masse, & ce pain se deussent prendre à la lettre, mais que leur signification métaphorique estoit fondée dans les choses mesmes, & qu'elle se trouvoit entiérement véritable.

CHA. 8. Basil. in ps. 14. Theophyl. in Ioan 10. Cyril. Hieros. cat. myst. 3. Hyerom. in Ep. ad Gal. c. 4.

Ceux enfin qui on eu en veuë l'opinion des Grecs que le pain est fait le Corps de Jesus Christ par union au corps naturel & par voye d'accroissement & d'augmentation n'auront ils pas pû dire que c'est *vrayment* ce corps, non pour établir que ce soit la mesme substance en nombre que celle que J.C. a dans le Ciel, mais pour signifier que cette substance cy, & celle-là ne sont pas deux corps différens, mais un seul & méme corps,

CHA. 8. comme on l'a déja si souvent expliqué, au mesme sens que les augmentations qu'on fait à une maison ou à une terre deviennent vrayment cette maison ou cette terre, ou que les conquestes du Roy ajoûtées à son Royaume deviennent vrayment son Royaume, en vertu de leur union.

Tout cela fait voir clairement que M. Arnaud s'est fort méconté quand il a crû qu'il n'y avoit que deux occasions ou l'on employast ces termes de *vray* & de *vrayment* l'une lors qu'on affirme la figure de l'original, comme quand on dit que Jesus Christ est le véritable Melchisedec, le vray Soleil, la vraye Vigne, & l'autre *lors qu'on veut prévenir quelque espéce de doute ou de contestation, comme quand on dit d'une piéce d'or douteuse que c'est du vray or, ou d'un Pape qui a un Antipape pour concurrent qu'il est le vray Pape.* Cette énumération est défectueuse, & la conclusion qu'il en prétend tirer est nulle & réfutée parce que je viens de mettre en avant. Les Peres ont pû dire que le pain de l'Eucharistie est vrayment le Corps de Jesus Christ sans se proposer de prévenir aucun doute.

Ch. 5. p. 80.

Mais supposons qu'ils ayent voulu prévenir un doute. Est-ce qu'il n'y en a point d'autre qui se puisse élever sur le sujet de l'Eucharistie que celuy qui regarde la Transsubstanciation ou la présence substancielle. Ne peut-on pas douter de la vérité du Corps de Jesus Christ considéré en luy-mesme & à l'égard de l'Incarnation? Tous ces anciens hérétiques, Marcionites, Manichéens, n'on ont pas seulement douté, ils ont formellement affirmé que ce n'estoit qu'un Phantôme. Les Eutychiens ont soûtenu & soûtiennent encore que ce corps a esté englouty dans l'abysme de la Divinité. Ne peut-on pas douter de la vérité des paroles de Jesus Christ? Les Juifs & les Payens n'en doutent pas seule-

ment, leur impudence va jusques à s'en moc- Cha.8.
quer, & combien y a t-il d'impies & de prophanes entre ceux qui font profession d'estre Chrétiens qui s'en mocquent en leur cœur? Ne peut-on pas douter de l'efficace & de la vertu spirituelle de ce pain? Nous avons déja vû sur le rapport de Palladius que c'estoit précisément le doute qui travailloit un Religieux. Et combien y-a-t-il d'infirmes qui ne voyant que du pain & du vin, ne peuvent s'imaginer qu'il leur faille attribuer un si grand effet? *Il n'y-a rien*, disoit Tertullien, *qui* Tertul.
choque plus l'esprit des hommes que de voir la simplici- de Bap-
té des opérations divines lors qu'on les célèbre, & d'en- tismo.
tendre la magnificence des effets qu'on s'en promet.

Ce doute, dit Monsieur Arnaud, *doit avoir deux* Ch.5.p.
qualitez. Car premiérement comme cette expression a 783.
esté généralement receuë par tous les peuples; il faut que ce soit un doute général, & qui naisse naturellement dans l'esprit de tous les hommes. 2. Comme on ne s'est jamais servy de cette expression que sur le sujet de l'Eucharistie, il faut que ce soit un doute particulier à l'Eucharistie, & qui ne puisse pas s'élever sur tous les autres Sacremens. Que Monsieur Arnaud sait bien l'art de grossir les objets. Il a ramassé çà & là de divers Auteurs qui vivoient en diverses Eglises & en divers siécles une trentaine de passages pris à contre sens qui parlent diversement, l'un d'une maniére; l'autre d'une autre, en des significations différentes, & de cela il en fait *le langage de tous les peuples*; dans un autre endoit-il assure que *c'est le langage de toutes les Na-* Pa. 774
tions, & celuy de tous les siécles. Pour pouvoir dire qu'une expression a esté généralement receuë par tous les peuples & dãs tous les siécles, il faudroit avoir parcouru les Auteurs de tous les siécles & de tous les peuples & avoir fait voir que cette expression a esté receuë par la plûpart d'entre eux, à quoy une trentaine de passages pris à droit &

vers peuples, soit à l'égard de divers siécles, mais les occasions les raisons ou les principes de cét usage ne le sont pas moins.

Supposons pourtant que cette expression ayt esté généralement receuë par une raison générale. Pourquoy faut-il que cette raison soit un doute général qui naisse naturellement dans l'esprit de tous les hommes ? Ne suffit-il pas que ce soit un interest général que tous les Chrétiens ont eu d'établir la vérité de la nature & de la substance humaine en la Personne de Jesus Christ, & d'en faire une commune confession dans le Sacrement mesme de son Incarnation, je veux dire dans l'Eucharistie, car c'est ainsi que les Peres l'ont appellée ? Ne suffit-il pas que ce soit un interest général qu'ils ont eu en tous lieux & en tous siécles de recevoir avec un profond respect les paroles de Jesus Christ qui a dit du pain, *Cecy est mon Corps*, & d'en reconnoitre publiquement la vérité ? Ces deux interets sont généraux, ils sont de tous les tems, ils appartiennent à toutes les Nations, & ils suffiroient pour rendre raison de cette expression dont il s'agit quand elle seroit générale que M. Arnaud le dit.

Mais enfin supposons qu'il faille que ce soit un doute général qui ayt donné lieu à ces termes de *vray & de vrayment*, je dis qu'il suffit que ce soit un doute capable de tomber dans l'esprit des infirmes, & qu'il n'est pas nécessaire qu'il tombe naturellement dans l'esprit de tous les hommes. Car les infirmes sont de tous les tems & de tous les lieux, l'Eglise n'ayant jamais esté sans ces sortes de personnes pour lesquelles il faut toûjours avoir bien des égards. Or le doute touchant la vertu de l'Eucharistie qu'elle nous puisse spirituellement communiquer le Corps de Jesus Christ, qu'elle nous confére la rémission des péchez, la grace de la sanctification, l'espé-

CHA. 8. rance du salut Eternel, que par elle nous obtenions la communion de nostre Sauveur, ce doute, dis-je, nait assez facilement dans l'esprit des infirmes qui comme j'ay déja dit sont fort rebutez de la simplicité de ce Sacrement où il ne paroit que du pain & du vin. Quand donc on diroit que les termes de *vray* Corps de Jesus Christ ou de *vrayment* Corps de J. Christ n'ont esté employez que pour prévenir ce doute & pour fortifier les infirmes à cét égard, & pour concilier plus de respect au Sacrement, que peut trouver en cela M. Arnaud qui ne soit raisonnable & conforme à l'esprit de l'Eglise? *S'il-y-avoit*, dit-il, *quelqu'un maintenant qui fust tenté de ce doute, & qui eust besoin de se fortifier contre le sens commun, ne fait-il pas voir qu'il l'exprimeroit par des termes propres à le faire entendre, & qu'il le désavoüeroit par les expressions qui y sont directement contraires. Il diroit pour l'exprimer qu'il doute si Dieu agit sur nos ames par le pain de l'Eucharistie, & s'il le remplit de son efficace. Il diroit pour le désavoüer qu'il ne doute point que l'Eucharistie ne soit remplie de la vertu du Corps de Jesus Christ, mais il ne s'aviseroit jamais ny d'exprimer ce doute en ces termes, Je doute si l'Eucharistie est le Corps de Jesus Christ, ny de le rejetter en ceux-cy, Je croy que l'Eucharistie est le vray & le propre Corps de Jesus Christ.*

Pa. 783.

Que M. Arnaud nous dise s'il luy plaist pourquoy ces prétendus doutans qu'il met en avant sans sujet & sans raison ne consultoient pas le sens commun pour exprimer leur doute en des termes intelligibles supposé qu'ils doutassent de la Transsubstanciation ou de la présence substancielle. Que ne disoient-ils, *nous doutons si la substance du pain est changée en la substance du Corps de Jesus Christ, ou nous doutons si la substance du Corps de Jesus Christ est contenuë sous le voyle des apparences de pain.* Ceux qui ont maintenant l'esprit

occupé de ces doutes s'avisent-ils de les proposer en ces termes équivoques & sur lesquels il faut faire des Commentaires, *Nous doutons si l'Eucharistie est le Corps de Jesus Christ*? Les termes propres & clairs n'estoient pas si difficiles à trouver, si en effet on eust crû alors communément dans l'Eglise que la substance du pain est convertie en la substance du Corps de Jesus Christ,& la créance commune mesme contre laquelle ils formoient leurs doutes leur eust fourny les expressions dont il faloit se servir. Que M. Arnaud nous dise aussi pourquoy l'on ne repoussoit pas ce doute en termes formels, en disant, *Qu'il faloit croire que la substance du pain estoit changée en celle du Corps de Jesus Christ, & que sous les accidens du pain estoit contenuë la propre substance de ce corps*. Qu'il nous fasse voir dans toute l'Antiquité son prétendu doute expliqué aux termes qu'il faudroit qu'il fust selon le sens qu'il luy donne, & je luy feray voir celuy qu'il trouve si ridicule conçû selon mon sens dans Palladius, *Comment les dons*, disoit un Religieux, *sont ils capables de me sanctifier*? Je luy feray voir que c'est en effet le doute qu'on a eû quelquefois dessein de prévenir, comme il paroit par Cyrille d'Alexandrie, *Dieu*, dit-il, *change les choses offertes en l'efficace de sa chair*, ET NOUS NE DEVONS PAS DOUTER QUE CELA NE SOIT VRAY, & par Elie de Créte, *Dieu change les choses proposées en l'efficace de sa chair*, ET NE DOVTEZ PAS QUE CELA NE SOIT VRAY. Qu'il nous fasse voir que les Peres ayent dit que l'Eucharistie est le vray Corps ou vrayment le Corps de Jesus Christ par rapport à la question de la conversion & de la présence substancielle, & je luy feray voir qu'ils l'ont dit par rapport à la question touchant la vertu. Car Valafridus Strabo Auteur du neuviéme siécle ayant mis pour titre d'un chapitre, *De virtute*

CHA. 8.

Pallad. h. Lauf. cap. 75.

Apud. Vict. Ant MSS.

Elias Cret. in Greg. Naz. Orat. 1.

Valafridus Strabo de reb Eccles. cap. 4.

Cha. 8. *Sacramentorum*, dit ensuite dans le texte du chapitre mesme par forme de confirmation, *Que les Mystéres sont vrayment le Corps & le Sang du Seigneur.* Et Rupert quoy qu'il véquist dans le douziéme, c'est-à-dire en un tems ou déja la Transsubstanciation s'estoit introduite dans l'Eglise Latine, ne laisse pas de dire. *Que le pain est fort bien appellé, & qu'il est* VERITABLEMENT *la chair de Jesus Christ, parce qu'à nostre égard* IL OPERE *la mesme chose que la chair de Jesus Christ, crucifiée, morte & ensevelie.* Au reste M. Arnaud ne doit pas dire si affirmativement *qu'on a rejetté le doute en ces termes, Je croy que l'Eucharistie est le vray & le propre Corps de Jesus Christ*, ny faire croire au monde que *toutes les nations & tous les siécles* ont parlé de cette sorte. Le terme de *vray* se trouve dans quelques passages que M. Arnaud allégue, & celuy de *propre* dans d'autres, & l'un & l'autre de ces termes y sont employez en des sens fort éloignez de celuy qu'il leur donne, mais il ne faut pas sous ce prétexte former cette proposition, *Que l'Eucharistie est le vray & propre Corps de Jesus Christ*, car il-y-a de la différence de ces termes séparez, & qui se rencontrent en divers passages, & en divers Auteurs, à ces mesmes termes joints ensemble par forme d'exagération. J'avouë que Nicéphore sur le rapport d'Allatius joint ensemble les deux termes de *proprement* & de *vrayment*; mais outre que Nicéphore n'est ny tous les siécles ny toutes les nations, on a déja fait voir qu'il ne parle ainsi que sur une hypothése bien différente de celles de la Transsubstanciation, ou de la présence substancielle, & qu'il n'y a aucune justice à s'en prévaloir.

Rupert in Matt. cap. 10.

Voilà mes réponses générales aux passages de M. Arnaud. Si on veut décendre à présent jusqu'à un examen particulier de ces passages il

faut premiérement mettre à part ceux d'Anastase Sinaïte, de Damascene, du second Concile de Nicée, de Nicéphore Patriarche de Constantinople, de la profession de foy qu'on faisoit faire aux Sarrasins convertis dans le 12. siécle, & celuy de l'Horologe des Grecs, car ils ont esté déja suffisamment éclaircis, & pour n'y trouver desormais aucune difficulté, il ne faut que se souvenir de ce que j'ay étably touchant la véritable créance de l'Eglise Grecque. Il en faut encore retrancher ceux qui sont tirez des Liturgies des Cophtes & des Ethiopiens puis qu'on y a déja répondu. On a répondu aussi à celuy qui est pris de la Liturgie commune des Arméniens, ou pour mieux dire les Arméniens y ont eux-mesmes répondu. Si ceux de Léopolis appellent le pain & le vin *le vray Corps & le vray Sang de Iesus Christ nostre Seigneur & Sauveur*, il n'y pas apparence qu'ils ayent une autre créance que celles des autres Arméniens, lesquels déclarent formellement comme on l'a déja veu qu'ils n'entendent autre chose par ces termes qu'un véritable mystére de ce corps & de ce Sang, & en effet il est dit dans la mesme Liturgie d'où M. Arnaud a puisé son allégation que le Prestre dit en communiant, *Je mange par la foy, ô Seigneur Jesus Christ ton Saint, vivifiant & salutaire Corps. Ie bois par la foy ton Saint & pur Sang.* Apud Cassand. in Liturgicis.

Le passage d'Adam Archidiacre des Nestoriens rapporté par Strozza est inutilement allégué pour deux raisons, l'une que ce sont les paroles d'un homme qui se réconcilioit avec l'Eglise Romaine, qui embrassoit sa Religion, qui écrivoit dans Rome mesme sous les yeux du Pape Paul V. & des paroles duquel par conséquent on ne peut rien conclurre touchant l'Eglise Nestorienne, l'autre que ce qu'il dit, *Que nous mangeons le vray Corps de Dieu, mais de Dieu*

CHA. 8. *incarné que nous beuvons véritablement le Sang d'un homme, mais d'un homme Dieu*, ne regarde pas nôtre question ny n'est point dit dans cette veuë, mais dans la veuë de l'erreur des Nestoriens qui vouloit que le Corps de Jesus Christ fust le corps d'un simple homme, & non le vray Corps de Dieu Incarné. Que fait cela à la question, savoir si ce que nous prenons de la bouche de nostre corps est la substance mesme du Corps de Jesus Christ?

Ce qu'il allégue de la Liturgie des Chrétiens Indiens qui avoient ajoûté aux paroles de Jesus Christ ces mots, *In veritate*, disant, *Hoc est in veritate, corpus meum, hic est in veritate sanguis meus* est une chose fort douteuse. Il n'est pas vray semblable qu'Alexis Menesez Archevesque de Goa qui travailla à réduire ces Indiens à la foy de l'Eglise Romaine eust voulu retrancher de leur Liturgie ces mots, *in veritate*, s'il les y eust effectivement trouvez. Ceux qui ont écrit les actions de cét Archevesque disent que cette addition avoit esté faite par un Evesque venu de Babylone. M. Arnaud dit *qu'il n'y a pas grand lieu*
Livr. 5. *de s'arréter à ce qu'ils en rapportent*. Tout cela est
ch. 10. un Chaos où l'on ne comprend rien. *Le Diacre*,
p. 500. dit-il, *chante encore dans leur Messe, Fratres mei suscipite corpus ipsius filij Dei dicit Ecclesia*. Mais quelle conséquence peut-on tirer de ces paroles. Il est clair que ce *corpus ipsius filij Dei*, est une clause ajoutée par Menesez contre l'erreur des Nestoriens qui vouloient que ce ne fust que le corps d'un simple homme, car chacun sait que c'estoit l'hérésie des Nestoriens. Il reste encore dans cette Liturgie toute corrigée qu'elle est de la main de l'Archevesque de Goa des endroits qui ne se rapportent pas trop bien au dogme de l'Eglise Romaine, comme ce que le Prestre dit, *Iesus Christ nostre Seigneur Fils de Dieu qui*

a esté offert pour nostre salut, & qui nous a commandé de sacrifier en mémoire de sa Passion, de sa mort, de sa Sépulture & de sa Résurrection veüille recevoir ce Sacrifice de nos mains. Si le Sacrifice estoit Jesus Christ en sa propre substance, il n'y a pas grand apparence qu'ils l'offrissent à Jesus Christ mesme. Aprés avoir fait la lecture du passage de saint Paul qui dit, *Que pendant que nous sommes en ce corps nous sommes absens du Seigneur, que nous desirons estre hors du corps pour avoir sa présence, que nous desirons de luy estre agréables présens & absens*, & apres avoir recité le Symbole le Prestre dit, *Ce Sacrifice, est la mémoire de la Passion, de la mort, de la Sépulture, & de la Résurrection de nostre Seigneur & Sauveur Iesus Christ.* Puis priant pour la consécration. *Seigneur nostre Dieu*, dit-il, *ne regarde pas à la multitude de mes pechez & ne sois pas irrité pour le grand nombre de nos crimes, mais par ta grace ineffable consacre ce Sacrifice,* ET METS EN LUY LA VERTU ET LA FORCE POUR POUVOIR ABOLIR LA MULTITUDE DE NOS PECHEZ, *afin que quand au dernier tems tu apparoitras par ton humanité que tu as prise de nous nous trouvions gloire devant toy.* D'un costé il restraint la consécration à la vertu ou à l'efficace que Dieu donne au Sacrement d'abolir nos péchez, & de l'autre il distingue formellement le Sacrement de l'humanité de Jesus Christ qu'il a prise de nous & en laquelle il paroitra au dernier jour. Immédiatement aprés il appelle les dons, *les Saints Sacremens du Corps & du Sang de Iesus Christ.* Et encore apres il prie Dieu, *qu'ils soient faits dignes d'obtenir la remission de leurs pechez par le Saint corps qu'ils recevront par la foy.* En suite il dit, *qu'il sacrifie le mystére de la Passion, de la mort, de la Sépulture & de la Résurrection de Iesus Christ*, & il prie Dieu *que son Saint Esprit vienne, qu'il repose sur cette*

CHA. 8. Missæ Chr. apud Indos Bib. patr. tom. 6.

CHA. 8. *oblation, & qu'il la sanctifie afin qu'elle leur serve pour la remission de leurs péchez.* Il ne dit pas afin qu'il en change la substance & qu'il la convertisse en celle du Corps de Jesus-Christ, ce qu'il faudroit dire néanmoins ou quelque chose d'équipolent si c'estoit la l'effet formel de la consécration. Apres avoir recité les paroles du Seigneur, *Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang*, il ajoute, *Cecy nous sera un gage jusques-à la consommation des siécles.* Et un peu apres, *Esaïe toucha un charbon vif, ses lévres n'en furent point brûlées mais son iniquité luy fut remise. Les hommes mortels reçoivent un feu* DANS LE PAIN *mesme, & ce feu conserve leur corps & ne consume que leurs péchez.* Il est aisé de voir que par ce feu qui est dans le *pain mesme* il entend le S. Esprit qu'il avoit déja demandé pour venir *reposer* sur l'oblation. En suite expliquant ce qu'est ce Mystére. *Approchons nous tous*, dit-il, *avec crainte & avec respect du Mystére du Corps & du Sang précieux de nostre Sauveur, & avec un cœur pur, & une vraye foy remettons nous en mémoire sa Passion & sa Résurrection, & comprenons les clairement. Car pour l'amour de nous le Fils unique de Dieu a pris un corps mortel, & une ame spirituelle, raisonnable & immortelle & par sa sainte Loy il nous a ramené de l'erreur à la connoissance de la vérité, & à la fin de son œconomie, il a offert sur la Croix les premices de nostre nature, il est ressuscité des morts, est monté au Ciel, & il nous a laissé ses Saints Sacremens pour nous faire ressouvenir de toute la grace dont il a usé envers nous.* N'estoit-ce pas le lieu de faire quelque mention de sa présence corporelle dans l'Eucharistie, & aprés avoir dit qu'il est monté au Ciel ne semble t-il pas qu'au lieu d'ajoûter qu'il nous a laissé ses Saints Sacremens, il faloit dire qu'il ne laisse pas de se trouver présent sur les Autels par la substance mesme de son corps.

Que

Que M. Arnaud juge luy mesme si cette Liturgie luy est extrémement favorable.

Quand à l'ancienne Liturgie de France qui porte que Jesus Christ nous donne son propre Corps, j'ay déja répondu que ces termes de *propre corps* signifient simplement son corps, & j'applique la mesme réponse au passages que M. Arnaud allégue de S. Irénée, de Juvencus, de S. Gaudence, & de S. Chrysostome qui se servent aussi du terme de propre, ἴδιον σῶμα *proprium corpus*, veut dire *suum corpus*, son corps, non celuy d'un autre, mais le sien, car c'est tres-souvent le sens de ce terme comme on l'a déja fait voir.

Saint Hilaire a dit, *Qu'il n'y a nul lieu de douter de la vérité de la chair, & du Sang du Seigneur*, & j'avouë qu'il parle de cette chair entant qu'elle nous est communiquée au Sacrement, mais je dis qu'il s'agit de la communication spirituelle que Jesus Christ nous en fait dans l'acte mesme de la Communion Sacramentale, & que le sens de Saint Hilaire est qu'il ne faut pas douter que cette chair ne nous soit vrayment communiquée entant que nostre ame en est renduë vrayment participante.

Ephrem d'Edesse parle aussi de la Communion spirituelle que nous avons avec Jesus Christ Dieu & Homme, lors qu'il dit *que nous mangeons l'Agneau mesme tout entier.*

On peut appliquer la mesme réponse aux passages de Gelase de Cizique, de Hesychius, & de l'Histoire du Martire de Saint André.

Gelaze de Cizique dit fort bien, *Que nous recevons vrayment le précieux Corps, & le précieux Sang de Jesus Christ,* non seulement parce que la Communion spirituelle est une véritable reception de ce corps & de ce sang, mais aussi parce que cette communion considérée par opposition à la communion Sacramentale, est la seule véritable.

Cha. 8. Hesychius dit *Que les Mystéres sont le Corps & le Sang de Jesus Christ secundum veritatem, selon la vérité*, parce qu'en effet l'objet mystique représenté & communiqué à nos ames, dans cette sainte action est le Corps & le Sang du Seigneur, & c'est ce qu'il entend par la *vérité* ou la *vertu* du Mystére comme on l'a déja dit ailleurs.

L. Auteur de l'Histoire du Martyre de S. André fait dire à ce S. non ce que M. Arnaud luy impute, *qu'il immoloit tous les jours à Dieu l'Agneau immaculé*, mais, *qu'il immoloit tous les jours à Dieu* sur l'Autel de la Croix *l'Agneau immaculé*. Où est je vous prie la bonne foy d'avoir éclipsé ces paroles *sur l'Autel de la Croix*, pour faire croire au mõde que cét Auteur entend parler du sacrifice qui se fait tous les jours dans l'Eucharistie, au lieu qu'il veut dire seulement que tous les jours il immole Jesus Christ sur la Croix, savoir dans la méditation de cette Croix & dans la Prédication qu'il en faisoit au peuple. Il ajoûte *Que tout le peuple des croyans mange la chair de cét Agneau & boit son Sang & que néanmoins l'Agneau qui a esté sacrifié demeure entier & vivant, & que quoy qu'il soit vrayment sacrifié, & que sa Chair soit vrayment mangée & son Sang vrayment beu, il demeure néanmoins entier & vivant.* C'est une allusion à l'ancien Agneau des Juifs lequel estoit premiérement sacrifié & en suite mangé par le peuple, ce qui figuroit Jesus Christ le véritable Agneau de Dieu qui a esté sacrifié sur la Croix & dont la chair est mangée & son sang bû spirituellement par ceux qui croyent en luy, l'Agneau estant divisé & ne ressuscitant pas aprés avoir esté égorgé, Jesus Christ a sur luy cét avantage qu'il est vivant apres son immolation & qu'il est mangé sans souffrir de division. Mais soit que l'on considére cette manducation absolument en elle mesme,

Voyez Esher.& Beatus qui rapportent ce passage Bibl. patr. tom. 4.

ou qu'on la regarde par comparaison à celle de l'ancien Agneau, elle est véritable. Car d'un côté elle n'est ny fausse ny illusoire, & de l'autre elle est la vérité figurée par la manducation de l'Agneau des Juifs.

Le passage de S. Leon qui dit, *Qu'il faut s'approcher de telle sorte de la table Divine que l'on ne doute en aucune sorte de la vérité du Corps & du Sang de Jesus Christ* est allégué tres-mal à propos. M. Arnaud n'ignore pas que Leon parle contre les Eutychiens qui nioient que Jesus Christ eust un vray corps, & que son sens est que quand on participe au Sacrement du Corps & du Sang du Seigneur, il ne faut pas douter que le Seigneur n'ayt en luy-mesme, en sa propre Personne un vray Corps & un vray Sang, & qu'il ne soit vrayment homme.

On voit maintenant que cét amas de passages que Monsieur Arnaud a prétendu faire de toutes les Nations & de tous les siécles n'est qu'une illusion, & que son dessein en s'écartant ainsi de son sujet n'a esté que de cacher la foiblesse de ses preuves touchant le 7. & le 8. siécles dont il s'agissoit icy. Il y avoit si peu de chose à dire sur ces siécles qu'il a jugé nécessaire de battre du païs, pour amuser les Lecteurs, & pour remplir ses chapitres. Mais la matiére luy est si peu favorable de quelque côté qu'il se tourne, & de quelque maniére qu'il en use qu'on peut dire avec raison qu'il perd inutilement son tems & sa peine.

Si on veut savoir au vray quel a esté le sentiment des Anciens on s'en doit éclaircir non par quelques passages pris à contre sens & entassez l'un sur l'autre captieusement, mais par les témoignages des Anciens mesmes produits sincérement & de bonne foy tel que sont ceux-cy. . . . .

CHA. 8. Tertul. de ref. carn. cap. 37. Tertullien. *Les Capernaïtes ayant trouvé le discours de Jesus Christ dur & insupportable, comme s'il eust résolu de leur donner* VRAYMENT *sa chair à manger, Jesus Christ pour leur faire voir que les voyes qu'il tient pour nous donner son salut estoient spirituelles leur dit, c'est l'esprit qui vivifie.*

Orig. hom. 7. in Levit. Origene. *Il y a dans le Nouveau Testament une lettre qui tuera celuy qui n'entendra pas spirituellement ce qu'elle dit. Car si on prend à la lettre ces paroles, si vous ne mangez ma chair, & ne buvez mon Sang,* CETTE LETTRE TUE.

Athan. in illud si quis dixerit &c. Saint Athanase. *Les paroles de Jesus Christ n'étoient pas charnelles mais spirituelles. Car à combien peu de personnes son corps eut-il suffi pour en estre mangé, & comment pouvoit il estre la nourriture de tout le monde? C'est pourquoy il fait mention de son Ascension au Ciel, pour les éloigner d'une pensée charnelle, & pour leur apprendre qu'il donnoit sa chair comme une viande d'enhaut, une viande Céleste, une nourriture spirituelle.*

Eufeb. lib. 3. de Theol. Ecclef. cap. 12. Eusebe de Cesarée. *Jesus Christ enseignoit à ses Disciples qu'il faloit entendre* SPIRITUELLEMENT *ce qu'il avoit dit de sa chair & de son sang. Ne pensez pas leur dit-il que je parle de cette chair que je porte comme s'il la faloit manger, & ne vous imaginez pas que je vous ordonne de boire ce sang sensible & corporel, sachez que les paroles que je vous ay dites sont esprit & vie.*

Author. oper. imperf. in Mat. hom. 11 L'Auteur du Livre imparfait sur S. Mattieu sous le nom de Chrysostome, *s'il est dangereux de transporter à des usages communs les Vaisseaux sacrez dans lesquels* LE VRAY CORPS DE JESUS CHRIST *n'est pas contenu, mais le* MYSTE'RE *de son corps, combien plus les vaisseaux de nôtre corps que Dieu a préparez pour y habiter?*

Ambr. lib. 1. de Of- S. Ambroise. *l'ombre estoit en la Loy,* L'IMAGE *est en l'Evangile,* LA VERITE' EST AU CIEL. *On offroit anciennement un Agneau, un bouveau*

Maintenant Jesus Christ est offert, il est offert comme homme comme capable de souffrance, & il s'offre luy-mesme comme Sacrificateur. ICY CELA SE FAIT EN IMAGE, *mais là auprés du Pere où il intercéde pour nous comme nostre Avocat,* CELA SE FAIT DANS LA VERITE'. CHA. 8. ficiis cap. 48.

Saint Augustin, *avant la venuë de Jesus Christ, la chair de ce Sacrifice estoit promise par des victimes de ressemblance. Dans la Passion de Jesus Christ cette chair fut donnée* PAR LA VERITE' MESME. *Apres son Ascension elle est célébrée* PAR UN SACREMENT DE COMMEMORATION. August. contr. Faust. lib. 20. cap. 21.

Ailleurs, *Vous ne mangerez point* CE CORPS QUE VOUS VOYEZ *ny ne boirez* CE SANG *que ceux qui me crucifieront répandront; Je vous ay recommandé* UN SACREMENT, *si vous l'entendez spirituellement il vous vivifiera.* August. in Psal. 98.

Encore ailleurs, *Le Corps & le Sang sera la vie de chacun de nous si nous mangeons & beuvons* SPIRITUELLEMENT EN LA VERITE' MESME *ce que nous prenons* VISIBLEMENT EN SACREMENT, *Si quod in Sacramento visibiliter sumitur in ipsa veritate spiritualiter manducetur, spiritualiter bibatur.* August. serm. 2. de verb. Apost.

L'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes attribué à Saint Hiérôme. *Bien que ce que Jesus Christ dit, Qui ne mangera ma chair & ne boira mon Sang, se puisse entendre du Mystére, toutefois la Parole des Ecritures, la doctrine Divine* EST PLUS VERITABLEMENT *le Corps de Iesus Christ.* Hieronym. Com. in Psal. 147.

Facundus, *Le pain n'est pas* PROPREMENT *le Corps de Iesus Christ, ny le Calice son Sang, mais ils sont ainsi appellez parce qu'ils en contiennent le* MYSTERE. Facund defens. trium Capit. lib. 9.

Raban. *Depuis peu quelques-uns qui* N'ONT PAS UN DROIT SENTIMENT *ont dit du Sacrement du Corps & du Sang du Seigneur que c'estoit* Raban in pœnitent.

CHA. 9. LE CORPS *mesme & le Sang du Seigneur né de la Vierge Marie.*

Oecum. in 1. Pet. cap. 2. Oecuménius, *Les Serviteurs des Chrétiens avoyent oüy dire à leurs Maitres que la Divine Communion estoit le Corps & le Sang de Jesus Christ, & ils s'imaginoient que c'estoit* EN EFFET *de la chair & du Sang.*

CHAPITRE IX.

Que les Péres du 7. & 8. Siécles n'ont point crû la Transsubstanciation ny la présence substancielle.

ON peut juger par ces passages que je viens d'alléguer comme par un échantillon quelle a esté la doctrine de l'Eglise Ancienne en general. Celle du septiéme & du huitiéme siécle en particulier ne sera pas difficile à reconnoitre pour peu d'application qu'on y apporte.

On n'y trouvera ny présence substancielle, ny conversion de substance, ny présence d'un corps en plusieurs lieux, ny accidens sans sujet, ny présence d'un corps à la maniére d'un esprit, ny concomitance, ny adoration de l'Eucharistie, ny aucune de ces choses par lesquelles on pourroit comprendre que l'Eglise de ce tems-là croyoit ce que l'Eglise Romaine croit aujourd'huy.

Greg. Magnus, Isidorus Beda Haymo & alii passim Beda in On y trouvera au contraire comme je l'ay déja remarqué que les Auteurs de ces siécles appellent communément l'Eucharistie *le Mystére du Corps de Jesus Christ, le Sacrement du Corps & du Sang de Jesus Christ; la figure du Corps de Jesus Christ,* que Beda l'appelle *l'image de son holocauste que l'Eglise célébre en mémoire de sa Passion*, qu'ailleurs il

assure *que le Seigneur donna & recommanda à ses Disciples la figure de son Corps & de son Sang*, & Charlemagne de mesme, *qui rompit le pain & donna le Calice en figure de son Corps & de son Sang.*

On y trouvera que ce Sacrement ou cette figure est du pain & du vin ainsi nommez de bonne foy & sans équivoque. *Le Sacrement*, dit Isidore, *du Corps & du Sang de Jesus Christ, c'est-à-dire l'oblation du pain & du vin qui est offerte par toute la Terre.* Ailleurs, *Melchisedec a fait la différence des Sacremens de la Loy & de l'Evangile entant qu'il a offert en Sacrifice l'oblation du pain & du Calice.* Ailleurs encore, *Jesus Christ est Sacrificateur selon l'ordre de Melchisedech à cause du Sacrement qu'il a ordonné aux Chrétiens de célébrer, savoir l'oblation du pain & du vin, c'est-à-dire le Sacrement de son Corps & de son Sang. La multitude du froment & du vin*, dit-il en un autre endroit, *c'est la multitude que Jesus Christ rassemble au Sacrement de son C[illegible] & de son Sang.*

Beda expliquant comment l'Eglise a tous les jours Jesus Christ avec elle dit, *que c'est parce qu'elle a les Mystéres de sa chair & de son Sang dans le pain.* Ailleurs appliquant à l'Eglise ce que Salomon dit de la femme forte, qu'elle ne mange pas son pain dans l'oisiveté, *Elle ne mange pas*, dit-il, *son pain dans l'oisiveté, parce que recevant le Sacrifice du Corps du Seigneur elle a soin d'imiter par ses actions ce qu'elle célèbre dans son ministére, se donnant de garde de manger le pain du Seigneur & de boire son Calice indignement. Les Anciens*, dit-il encore, *célébroient la Passion du Seigneur par laquelle eux & nous avons esté rachetez par la chair & le sang des Victimes, & nous la célebrons par l'oblation du pain & du vin.* Ailleurs il assure *que Jesus Christ a étably sous le Nouveau Testament, le mesme genre de sacrifice, Idem Sacrificij genus que celuy de Melchisedec pour estre le mystére*

CHA. 9. Ep. ad Hebr. cap. 7. Idem in Ps. 3 & in quæst. in 2. Reg cap. 3 & in Marc 14. Carolus Magnus ad Alcuin de Septuag. Isidor. in Alleg. vet. Testam. Id. Orig. lib 7. Idem. Comm. in Gen. cap. 12. Idem Comm. in Gen. cap. 23. Bed. in x. post. alleg. in sam. c. 5. Idem exposit. alleg. in Proverb. lib. 3. cap. 31 Idem de Taber. lib. 2. cap. 2.

CHA. 9 *de son Corps & de son Sang*. Dans son homélie sur l'Epiphanie il dit, *Que Jesus Christ ayant aboly l'Agneau Paschal a transferé le mystére de sa Passion en la créature du pain & du vin*. Dans son Commentaire sur le Pseaume 33. il applique à Jesus Christ ce qui est dit de David qu'il changea son visage, & il s'exprime de cette sorte, *Il changea son visage devant les Juifs, parce qu'il convertit les Sacrifices de la Loy qui estoient selon l'ordre d'Aaron au sacrifice du pain & du vin selon l'ordre de Melchisedec*. Là mesme il dit, *Que Jesus-Christ se portoit en quelque maniére entre ses mains lors que dans sa derniére Cene il donnoit à ses Disciples le pain qu'il avoit benit & que sa bouche leur recommandoit*. Dans ses Commentaires sur S. Luc expliquant les paroles de Jesus Christ, Cecy est mon Corps, Cecy est mon Sang, *Au lieu de la chair & du Sang de l'Agneau*, dit-il, *il a substitué le Sacrement de sa chair & de son Sang* DANS LA FIGURE *du pain & du vin*, & pour faire voir en quoy consiste cette figuration mystique il ajoûte, *que Jesus Christ rompit luy-mesme le pain pour signifier la fraction qu'il devoit faire volontairement de son Corps*, Et un peu aprés, *le pain fortifie la chair & le vin fait le sang dans nostre corps, & c'est pourquoy le pain se rapporte mystiquement au corps & le vin au Sang*.

Idem hom. aſt. in Vigil S. Joann. Bapt. Idem hom. de Sanctis in Epiphan. Id Com. in Ps. 33. Idem Com. in Luc. 22.

On trouve à la verité, dit M. Arnaud, *le langage des sens dans les Auteurs de ces siécles comme on le trouve dans les Auteurs des siécles suivans. Ils n'ont pû s'exemter de s'en servir quelque opinion qu'ils eussent. Mais pour juger de celle qu'ils ont euë en effet, il faut considérer ce qu'ils nous disent de l'Eucharistie quand il nous expliquent ce qu'ils croyent de sa nature & de son essence, quand ils ne la désignent pas, mais qu'ils enseignent ce qu'elle est, quand ils ne nous marquent pas seulement la matiére que Dieu a choisie, mais qu'il nous disent ce que Dieu fait en cette matiére, quand ils n'en parlent*

Livr. 8. ch. 4 p. 755.

pas selon les impressions des sens mais selon les sentimens de la foy.

Pour pouvoir faire dans le sens des Auteurs dont il s'agit une opposition solide du langage des sens & de celuy de la foy, il faudroit faire voir que selon eux ces deux langages se choquent, que dans le fond ils ne peuvent estre tous deux véritables, & que celuy des sens est trompeur & illusoire, si on le prend à la lettre. Mais c'est ce que M. Arnaud ne fait point voir. Nous savons que les sens déposent que c'est du pain, nous savons que leur déposition est littérale, car c'est littéralement & sans figure que les sens nous disent que l'Eucharistie est du pain & du vin. Toutes les fois donc que nous verrons les Peres du 7. & 8. siécles parler selon les sens, la raison veut que nous entendions leur langage au pied de la lettre, à moins qu'on ne nous montre que selon ces mesmes Peres la foy corrige ce langage, qu'elle le déclare faux estant pris à la lettre & qu'elle ne le souffre que sous le benéfice d'une interprétation & d'une figure. Si on nous montroit cela j'avoüe qu'il faudroit mettre à part ce langage des sens comme mal propre à nous découvrir la véritable opinion des Auteurs. Mais jusques-là nous sommes en droit de le prendre selon l'intention des sens mesmes, qui est nous déclarer que l'Eucharistie est de vray pain & de vray vin. Car si on ne montre que ceux qui s'en sont servis ont eu une intention contraire à celle de leurs sens, on doit supposer qu'ils n'en ont point eu d'autre que celle-là mesme, car il faut toûjours supposer pour la nature, & pour la régle générale. Que si en suite il se trouve dans les expressions de la foy quelque chose qui semble contraire à celles des sens, il est plus juste de mettre la figure dans le langage de la foy qui de luy mesme la souffre, que dans celuy de sens qui de luy-

Cha. 9. mesme ne la souffre pas. De sorte qu'à comparer ces deux sortes d'expressions, *pain & vin*, *Corps & Sang de Jesus Christ*, l'une avec l'autre, il faudra toûjours prendre la premiére dans un sens de figure, à moins comme j'ay dit qu'on nous fasse voir le contraire par quelque déclaration expresse.

Pour pouvoir faire aussi une juste opposition entre la matiére de l'Eucharistie & son essence ou sa nature il faudroit avant toutes choses faire voir que cette matiére ne subsiste pas, mais qu'elle cesse d'estre au moment que l'Eucharistie se fait. Car si elle subsiste elle fait une partie de l'essence ou de la nature du Sacrement, savoir la partie matérielle & l'on aura toûjours un juste droit d'employer en nostre faveur les passages qui appellent le Sacrement *pain & vin*, bien qu'ils en désignent la matiére, puis que cette matiére subsiste. Or de ses deux suppositions que la matiére subsiste ou qu'elle ne subsiste pas, celle qui affirme qu'elle subsiste est la naturelle, en faveur de laquelle par conséquent il faut toûjours préjuger jusqu'à ce qu'on ayt étably le contraire par de bonnes preuves. Ie dis que la supposition que la matiére subsiste est la naturelle. 1. Parce que dans tous les changemens qui arrivent au monde il y a toûjours un sujet commun qui subsiste, estant inoüy qu'il se soit jamais fait de changement d'une chose en une autre ou toute la substance de cette premiére chose ayt absolument cessé d'estre. La Philosophie n'en connoit point d'exemple, & les miracles mesme de la toute-puissance de Dieu ne nous en fournissent point. 2. Tous les changemens que la grace fait laissent toûjours subsister la matiére. Il s'est fait selon l'Ecriture & les Peres un Ciel nouveau, une terre nouvelle, une créature nouvelle, un homme nouveau. Il se fait d'une maison

commune un Temple, d'un homme ordinaire un Evesque, d'une pierre un Autel, d'un bois ou d'un métal une Croix, d'une eau, & d'une huile commune des Sacremens, sans que la matiére cesse d'estre. Si donc on nous veut empécher de prendre droit des expressions des Peres qui appellent l'Eucharistie *pain & vin*, sous prétexte qu'ils en désignent la matiére, il faut nous montrer que selon ces Peres mesmes cette matiére ne subsiste pas, car à moins que de cela on supposera toûjours naturellement que les Peres ayant parlé de bonne foy, & hors la veuë de nos controverses ont regardé cette matiére comme subsistente.

Mais quand on n'auroit nul égard à ce que je viens de dire il est certain que les passages que nous produisons qui désignent la matiére du Sacrement en établissent eux-mesmes la subsistence, car ils la considérent tous apres la consécration, & ils en parlent comme estant encore ce qu'elle estoit savoir du pain & du vin. Ils disent que c'est une *oblation de pain & de vin, une oblation d'un mesme genre que celle de Melchisedec, un pain & un vin qui sont le Sacrement du Corps & du Sang de Jesus Christ, un pain que l'Eglise mange, un pain par lequel on célébre la Passion du Seigneur, comme les Anciens la célébroient par la chair des victimes, un pain qui a succédé a l'Agneau Paschal pour estre le Mystére de la Passion de Jesus Christ, un pain qui a pris la place des Sacrifices d'Aaron, un pain que Jesus Christ portoit dans ses mains apres l'avoir benit, & par le moyen duquel il se portoit en quelque maniére soy-mesme*, savoir entant qu'il portoit son Sacrement. La remarque de M. Arnaud pourroit avoir lieu, s'ils disoient seulement que *du pain est fait le Corps de Jesus Christ*, ou que *le pain devient & est fait ce corps*, car alors on pourroit disputer si le pain est fait ce corps, ou en cessant d'estre pain, ou en demeurant pain. Mais parlant de la ma-

Cha.9. niére que je viens de dire l'appellant pain apres la consécration, suivant le langage des sens qui naturellement ne souffre point de figure & sans se corriger ou sans s'expliquer c'est une marque assez certaine qu'ils ont entendu que c'est de vray pain en substance.

Voyons néanmoins ce qu'ils nous disent de l'Eucharistie quand selon Monsieur Arnaud ils n'en désignent pas la matiére mais qu'ils en expliquent la nature & l'essence. Outre ce que j'ay déja dit qu'ils l'appellent communément *le Mystére du Corps de Jesus Christ, le Sacrement de ce corps, la figure de ce corps, l'image de son Holocauste, le Sacrement de son Incarnation, le Sacrement de son humanité, le mystére de son humiliation,* outre cela dis-je, il est certain qu'ils s'expliquent souvent d'une telle sorte qu'ils établissent une distinction formelle entre le Sacrement & de Jesus Christ mesme représenté par le Sacrement, & qu'ils laissent visiblement à conclure qu'ils ne tenoient point cette présence substancielle que l'Eglise Romaine enseigne.

Gregor. magn. Dialog. lib. 4. cap. 58. C'est dans ce sens que Grégoire premier Evesque de Rome qui vivoit sur la fin du sixiéme siécle & au commencement du septiéme écrivoit, *Que ce Mystére réïtére la mort de Jesus Christ, &c. qu'encore que depuis sa Résurrection il ne meure plus la mort n'ayant plus de domination sur luy, si est-ce que demeurant* EN LUY *mesme vivant, immortel, & incorruptible, il est derechef immolé pour nous dans le* MYSTE'RE *de la sacrée oblation.*

Isidore de Offici. Ecclesi.lib. 1. cap. 15. Isidore rapporte une priére qui se lisoit dans la Liturgie de son tems par laquelle on demandoit à Dieu *Que* L'OBLATION *estant sanctifiée fut renduë* CONFORME *au Corps & au Sang de Jesus Christ.* L'édition de Jacques du Breüil porte ces termes, *ut oblatio quæ Domino offertur sanctificata per spiritum sanctum corpori Christi & sangui-*

ni confirmetur, mais cela n'auroit point de ſens & il eſt évident qu'il faut lire *conformetur*, comme a leu Caſſander qui l'a rapporté en ces termes, *ut oblatio quæ Domino offertur ſanctificata per ſpiritum ſanctum corpori Chriſti & ſanguini conformetur.* Or de quelque maniére qu'on entende cette conformité il eſt certain qu'elle ſuppoſe une diſtinction formelle entre le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt, & l'oblation de l'Euchariſtie, d'où il paroit que le ſens de l'Egliſe d'alors n'eſtoit point de demander à Dieu que la ſubſtance du pain devint la propre ſubſtance du corps, car ce ſeroit, non une conformité, mais une entiére & parfaite identité. CHA. 9.

C'eſt dans ce meſme ſens que Beda expliquant ces paroles du Pſeaume 21. *Les pauvres mangeront & ſeront raſſaſiez*, établit une différence tres-grande entre le pain & le vin du Sacrement, & le vray Corps ou le vray Sang du Seigneur, car il introduit Jeſus Chriſt parlant ainſi, *Les pauvres c'eſt-à-dire ceux qui mépriſent le monde mangeront de mes vœux. Ils en mangeront réellement ſi vous le rapportez au* SACREMENT. *Et ils ſeront raſſaſiez éternellement, car en* CE PAIN ET CE VIN *qui leur ſont viſiblement propoſez ils entendront* UNE AUTRE CHOSE INVISIBLE, *ſavoir le* VRAY CORPS ET LE VRAY SANG *du Seigneur, qui ſont une vraye viande & un vray breuvage non qui rempliſſe le ventre mais qui engraiſſe l'eſprit.* Beda Comment. in Pſ. 21.

Et dans ſes expoſitions allégoriques ſur Eſdras parlant de la Paſque que les Iſraëlites célébrérent apres leur retour de la captivité de Babylone, *L'immolation*, dit-il, *de cette Paſque repréſente la gloire de noſtre réſurrection lors que tous enſemble nous mangerons la chair de l'Agneau immaculé je veux dire de celuy qui eſt noſtre Dieu & noſtre Seigneur non plus* EN SACREMENT *comme croyans, mais* EN LA CHOSE MESME In Eſd. lib. 2. cap. 8.

CHA. 9. ET EN LA VERITE' *comme voyans.*

Si on veut aller plus avant on trouvera que ces mesmes Auteurs ne reconnoissent qu'une véritable manducation du Corps de Jesus Christ, savoir celle qui est particuliére aux fidéles, & qui communique nécessairement, & uniquement la vie & le salut, d'où il s'ensuit qu'ils n'ont point connu cette manducation orale de la substance de ce corps, laquelle seroit commune aux bons & aux méchans, qui ne seroit pas nécessairement suivie du salut. C'est sur ce fondement qu'Isidore a dit, *Que la chair de Iesus Christ est la viande des Saints, & que si quelqu'un en mange il ne moura jamais.* Et ailleurs, *c'est le pain vivant & Céleste l'aliment des Anges donc le verbe nourrit les hommes corruptibles d'une maniére incorruptible. Il a esté fait chair & a habité entre nous afin que les hommes le pussent manger, & ceux aussi qui en mangent vivent spirituellement.*

Isidor. in Gen. cap. 11. Idem in Exod. c. 23.

On lit les mesmes paroles dans Beda, qui les a sans doute prises d'Isidore, car c'estoit assez la coûtume des Auteurs de ces siécles de se copier les uns les autres. Il dit ailleurs expressément, *que nul infidéle ne mange la chair de Iesus Christ, & que tous ceux qu'il a rachetez par son Sang doivent estre ses esclaves circoncis à l'égard des vices & ainsi manger la Chair de Iesus Christ.* Et comme Beda & Alcuin faisoient une particuliére profession d'estre disciples de Saint Augustin, ils n'ont pas fait difficulté de transcrire dans leurs livres un tres-grand nombre de passages tirez mot pour mot des Ecrits de ce Saint qui confirment la mesme chose. Beda en a pris entre autres celuy-cy tiré du livre des Sentences recueillies par Prosper, *celuy qui n'est pas d'accord avec Iesus Christ ne mange point sa chair ny ne boit son sang bien que pour la condamnation de sa témérité il prenne tous les jours le Sacrement d'une si grande chose.* Et luy, &

Beda in Gen. & Exod. Exposit. in Exod. c. 12.

Beda in 1. Cor. 11.

Alcuin ont emprunté de ses traitez sur S. Jean, ces paroles, *Iesus leur dit, c'est icy l'œuvre de Dieu que vous croyez en celuy qu'il a envoyé. C'est donc ce que veut dire manger la viande qui ne périt pas, mais qui demeure en vie éternelle. Pourquoy préparez-vous les dents & le ventre, croyez & vous l'avez mangé, c'est icy le pain qui est décendu du Ciel afin que si quelqu'un en mange il ne meure point. Cela s'entend de la vertu du Sacrement visible. Celuy qui mange intérieurement non extérieurement, qui mange du cœur, non qui presse de la dent.* Et un peu aprés, *Iesus Christ explique ce que c'est que manger son Corps & boire son Sang, qui mange ma chair & qui boit mon Saug demeure en moy & moy en luy. Manger donc cette viande & boire ce breuvage c'est demeurer en Iesus Christ, & avoir Iesus Christ demeurant en soy. De sorte que celuy qui ne demeure pas en Iesus Christ & en qui Iesus Christ ne demeure pas ne mange pas spirituellement sa chair encore que charnellement & visiblement il presse de ses dents le Sacrement de son corps & de son Sang. Mais plûtôt il mange & boit à sa condamndtion le Sacrement d'une si grande chose.* Et dans la suite, *la marque à laquelle on peut connoitre qu'on a mangé & beu est que l'on demeure en Iesus Christ, & qu'on ayt Iesus Christ demeurant en soy, qu'on habite en luy, & qu'on l'ayt pour habitant. Nous demeurons en luy lors que nous sommes les membres de son corps, & il demeure en nous lors que nous sommes son temple.* Et un peu plus bas. *Les paroles que je vous dis sont esprit & vie. Qu'est-ce que c'est, elles sont esprit & vie? Cela veut dire qu'elles doivent estre entenduës spirituellement. Si vous les entendez spirituellement, elles sont esprit & vie, si vous les entendez charnellement elles ne laissent pas d'estre esprit & vie, mais non à vous.*

Beda & Alcuin. in Ioan. 6.

Enfin on trouve que ces mesmes Auteurs du 7. & du 8. siécles ne reconnoissent d'autre présence de Jesus Christ sur la terre que celle

CHA. 9. de sa Divinité, de sa grace, ou de sa providence, & nullement celle de la substance de son corps. *Jesus Christ montant au Ciel*, dit Isidore, *s'est absenté à l'égard de sa chair, mais il est toûjours présent à l'égard de sa Majesté suivant ce qu'il a dit, je suis avec vous jusqu'à la consommation des siécles.*

Isidor. lib. 1. Sentét. cap. 14.

Les passages de Beda sur ce sujet sont en trop grand nombre pour les rapporter tous icy. Je me contenteray de quelques uns. *Le Seigneur*, dit-il, *apres avoir achevé les devoirs de son œconomie s'en est retourné au Ciel où il est monté à l'égard du corps, mais il revient à nous tous les jours par sa présence divine par laquelle il est toûjours par tout atteignant depuis un bout du monde jusqu'à l'autre & gouvernant toutes choses doucement. Là est sa chair qu'il a revestuë pour nous & qu'il a glorifiée. Parce qu'il est Dieu & Homme*, dit-il encore, *il a esté élevé au Ciel où il est assis à l'égard de l'humanité qu'il avoit prise de la terre. Il demeure néanmoins avec les Saints sur la terre par sa Divinité par laquelle il remplit la terre & le Ciel.* Ailleurs il dit que cét homme dont parle la parabole de l'Evangile qui s'en est allé en voyage laissant sa maison est Jesus Christ, *qui apres sa Résurrection est monté à son Pere ayant laissé quant à son Corps son Eglise bien qu'il ne l'ait jamais privée de l'aide de sa présence Divine*, Ailleurs encore interprétant mystiquement ce qui est dit de cette Anne fille de Phanuël laquelle estoit veuve & âgée de 84. ans. *Cette Anne*, dit-il, *signifie l'Eglise qui est comme veuve depuis la mort de son Epoux & de son Seigneur. Les années de sa viduité répresentent le tems auquel l'Eglise qui est encore chargée de ce corps est absente du Seigneur, attendant tous les jours avec impatience cét avénement dont il est dit, Nous viendrons à luy & nous ferons nostre demeure avec luy.* C'est dans cette mesme veuë qu'interprétant ces paroles de Job, J'ay consolé le cœur de la veuve, il dit, Que cette veuve est l'Eglise nostre mere

Beda expos. alleg. in Sam. lib. 1. cap. 12. Idem hom. æstiv. de tép. feria 6. Pasc. & in Mat. cap. 28.

Idem Com in Marc. ch. 13.

Idem in Luc. lib 1. cap. 2

Id. exposit alleg. in Iob lib. 2. cap. 14.

mere que le Sauveur console, & qu'elle est appellée veuve parce que son Epoux s'est absenté d'elle quant à sa présence corporelle comme il le dit luy-mesme à ses Disciples, vous aurez toûjours les pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toûjours. CHA. 9.

Dans une de ses homélies il ne reconnoit d'autre présence de Jesus Chr. en l'Eucharistie qu'une présence de Divinité, une présence de grace. Car apres avoir marqué fort exactement combien de fois le Seigneur s'apparut à ses Disciples apres sa Résurrection, *Il voulut*, dit-il, *faire voir par ces fréquentes apparitions qu'il sera présent divinement en tous lieux aux desirs des gens de bien. Il apparut aux femmes qui pleuroient sur son sepulchre; il sera aussi avec nous lors que nous serons tristes du souvenir de son absence. Il se présenta à ceux qui revenoient du sepulcre pour annoncer sa Résurrection, il sera de mesme avec nous quand nous serons disposez d'annoncer fidélement à nos freres les bonnes choses que nous savons. Il s'apparut en la fraction du pain à ceux qui le prenant pour un étranger luy avoient donné retraite, il sera aussi avec nous lors que nous assisterons libéralement les pauvres & les étrangers. Il sera aussi avec nous en la fraction du pain lors que nous recevrons les Sacremens de son corps qui est le pain vivant avec une conscience pure & chaste.* On ne voit là que la présence de sa Divinité dans le Sacrement. Idem. hom. æstiv de temp. feria 6. Paschal

Alcuin enseigne la mesme doctrine, car expliquant ces paroles de Jesus Christ, *Vous aurez toûjours les pauvres avec vous; mais vous ne m'aurez pas toûjours. Il déclare*, dit-il, *qu'il ne faloit pas blâmer ceux qui luy communiquoient de leurs biens pendant qu'il conversoit entre les hommes, puis qu'il devoit demeurer si peu de tems avec l'Eglise corporellement.* Ailleurs il introduit Jesus Christ disant à l'Eglise, *Si je m'en vay par l'absence de ma chair, je viendray par la présence de ma Divinité par la-* Alcuin in Ioan. lib. 5. cap. 28. Idem in Ioan. lib. 6. cap. 34.

CHA. 9. *quelle je seray avec vous jusqu'à la fin. Il se retiroit*
Ibid. *d'eux*, dit-il encore, *entant qu'homme, mais com-*
cap. 25. *me Dieu il ne les quittoit pas. Car le mesme J. Christ qui est homme est aussi Dieu. Il s'en alloit donc à l'égard de ce qu'il estoit homme, & il demeuroit entant que Dieu. Il s'en alloit par ce parquoy il estoit en un lieu & il demeuroit par sa Divinité qui est par tout.*

Que M. Arnaud fasse s'il luy plaist réflexion sur ces passages, & sur je ne sçay combien d'autres semblables que sa lecture luy peut fournir, & qu'il nous dise sincérement si voyant d'un côté qu'il ne se trouve dans les Auteurs du 7. & du 8. siécles ny Transsubstanciation ny présence de substance, ny aucune des suites naturelles de ces dogmes, & voyant de l'autre qu'il s'y trouve tant de choses contraires comme celles que je viens de rapporter, il croit que nous puissions par la force de ses préparations, de ses suppositions, de ses réticences & de ses supplémens, nous mettre en effet dans la pensée que l'Eglise de ce tems-là tenoit *constamment & universellement*, comme il parle la présence réelle & la Transsubstanciation. Il est certain qu'il faudroit que nous fissions une violence prodigieuse à nostre esprit, & quand mesme nous aurions formé ce dessein
Livr. 8. de nous imaginer tout ce que M. Arnaud veut,
cha. 2. il ne seroit pas possible que nous en vinsions
p. 537. à bout. *Il faut*, dit-il, *s'imaginer des Chrétiens persuadez que par les paroles de la consécration le pain & le vin estoient effectivement changez au Corps & au Sang de Jesus Christ. Cette doctrine estoit connuë distinctement du commun des fidéles.* Je ne say où M. Arnaud a trouvé de ces esprits imaginatifs qui sont capables de se persuader à eux-mesmes tout ce qu'ils veulent. Pour nous, nous ne sommes pas ainsi maitres de nos imaginations, & dans une affaire de cette nature il nous pardonnera si nous luy disons que nous ne

saurions nous figurer une chose que nous ne voyons pas, & donc mesme le contraire nous paroit assez évidemment. CHA. 9.

Mais afin qu'il ne nous accuse pas encore une fois de manquer de docilité voyons ce qu'il a à nous alléguer de la part de ces Auteurs du 7. & du 8 siécles, lors qu'ils expliquent la nature & l'essence de l'Eucharistie. S. *Isidore*, dit-il, *appelle l'Eucharistie le Sacrement du Corps de Christ. Mais si l'on desire savoir de quelle manière elle en est le Sacrement, il nous l'apprendra en nous disant, Que le pain que nous rompons est le Corps de celuy qui dit, Je suis le pain vivant.* Il ajoûte de plus *que le vin est son Sang & que c'est ce qui est écrit. Je suis la vraye vigne.* Mais il ne faloit pas supprimer ce qu'il ajoûte aussi tout d'une suite, *Mais le pain est appellé le Corps de Jesus Christ parce qu'il fortifie le Corps & le vin se rapporte au Sang de Jesus Christ parce qu'il produit du sang en la chair. Ces deux choses sont visibles toutefois estant sanctifiées par le S. Esprit elles deviennent le Sacrement du Corps divin.* Est-ce le langage d'un homme qui auroit crû une réelle conversion de substance.

Livr. 8. ch. 4. p. 755 756.

Isidor. lib. 1. de Offic. Eccles. cap. 18.

Il enseigne formellement, dit encore M. Arnaud, *que ce Corps de Jesus Christ que nous recevons dans l'Eucharistie & dont nous sommes privez quand on nous en sépare est la chair de Jesus Christ dont il est dit, Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme & ne beuvez son Sang vous n'aurez point la vie en vous, & que c'est le corps, la verité l'Original representé par les ombres & les figures de l'Ancien Testament.* Je répons que S. Isidore suppose que nous mangeons la chair de Jesus Christ dans l'Eucharistie, ce qui est vray. Il suppose aussi que si on ne mange cette chair on demeure privé du salut, & cela est encore vray. De là il conclut qu'on ne doit pas trop long-tems négliger l'usage de l'Eucharistie, parce qu'une excessive né- Ibid.

CHA.9. gligence de ce moyen que Jesus Christ a étably pour manger sa chair & boire son Sang, nous mettroit dans le danger d'en estre entiérement privez, & cependant sans cette chair & ce Sang il n'y a point d'espérance de salut. C'est le sens d'Isidore d'où l'on ne peut rien conclurre pour la thése que M. Arnaud défend. Car on mange spirituellement la chair du Seigneur dans l'usage légitime de l'Euchari-

Isidor. stie, & c'est de cette manducation que S. Isidore parle comme il paroit par ce qu'il dit là mesme. *Manifestum est vivere eos qui corpus ejus attingant.* Et quant à ce qu'il dit que c'est le corps, la vérité, l'original représenté par les figures anciennes, on en demeure d'accord, mais on nie qu'il en faille conclurre que le Sacrement soit en substance le Corps mesme de Jesus-Christ. J'ay éclaircy ailleurs assez au long de quelle maniére les figures anciennes se rapportent à nos Sacremens, & ceux qui voudront prendre la peine de lire le chap. 1. de la troisiéme partie de ma Réponse au Pere Noüet, y trouvera à mon avis dequoy se satisfaire sur ce sujet.

Ibid. pa. 756. *Beda*, ajoûte M. Arnaud, *dit que les créatures du pain & du vin sont changées par une vertu ineffable au Sacrement de sa chair & de son Sang. C'est une des expressions qui nait de la nature de l'Eucharistie. Mais que signifie-t-elle dans cét Auteur ? C'est ce qu'il marque par les paroles suivantes. Et ainsi, dit-il, le Sang de Jesus Christ n'est plus versé par les mains des Infidéles pour leur ruine, mais il est pris par la bouche des fidéles pour leur salut.* Mais c'est une tres-foible objection. Le sens de Beda est que le Sang de Jesus Christ est pris par la bouche des fidéles, parce qu'ils reçoivent le vin qui en est le Sacrement. C'est ce que signifie ce terme. *Et ainsi, sicque*, car il marque de quelle maniére la bouche des fidéles reçoit le

sang, savoir entant qu'elle en prend le Sacrement. Grégoire le Grand avoit dit avant Beda dans le mesme sens ; *que nous beuvons le Sang de l'Agneau non seulement de la bouche du corps, mais de la bouche du cœur. Quando Sacramentum passionis illius cum ore ad redemptionem sumitur ad imitationem quoque interna mente cogitatur, lors que nous recevons de la bouche le Sacrement de sa Passion, & que nous nous appliquons intérieurement à imiter ce grand Sauveur.*

Ch. IX. Gregor. Mag ho. 22. in Evang.

J'examineray ailleurs dans son lieu ce que M. Arnaud allégue d'Amalarius, de Flore, de Drutmar & de quelques autres Auteurs du 9. siécle contemporains de Paschase. Il ne me reste pour achever l'examen du 7. & du 8. que de répondre à quelques legéres observations qu'il a faites sur un passage du Livre des Images qui porte le nom de Charlemagne. L'Auteur de ce livre ne veut pas qu'on appelle l'Eucharistie une *image*, mais le *mystére* ou le *Sacrement* du Corps de Jesus Christ. M. Arnaud prétend que par ce mystére ou ce Sacrement il faut entendre le corps mesme en substance. Ses raisons sont. 1. Que c'est le Corps de Jesus Christ qui est représenté par les figures de l'Ancien Testament. Or ce Sacrement est selon l'Auteur du livre dont il s'agit ce qui estoit représenté par ces anciennes figures. 2. Que c'est le Corps de Jesus Christ qui est la verité opposée aux images. Or selon cét Auteur ce Sacrement n'est pas l'image, mais la verité par opposition à l'image 3. Que la raison pour laquelle il ne veut pas que ce soit une image est que Jesus Christ n'a pas dit, C'est l'image de mon Corps, mais c'est mon Corps. 4. Que c'est de l'Eucharistie qu'il faut entendre qu'il dit, *Que Jesus Christ n'a point offert pour nous une image, mais qu'il s'est offert luymesme:*

Ch. 4. p. 766 767

Cha.9. Mais il n'eſt pas difficile de répondre à ces objeſtions. Le Sacrement de l'Euchariſtie peut-eſtre conſidéré à deux égards ou par oppoſition à la choſe méme dont il eſt le Sacrement, ou conjointement avec cette choſe meſme. Au premier égard c'eſt un ſigne ou une figure du corps & du Sang de Jeſus Chriſt. Charlemagne luy-meſme l'appelle ainſi dans une de ſes Epitres à Alcuin comme nous l'avons déja veu, & Beda luy donne pluſieurs fois ce titre. Mais au ſecond égard Charlemagne nie qu'on luy doive donner le nom d'image ou de figure, parce qu'il veut le diſtinguer des figures légales qui n'étoient que de ſimples repréſentations & des ombres qui ne communiquoient pas le corps ou la réalité de ce qu'elles figuroient, au lieu que nôtre Euchariſtie communique le Corps meſme & le Sang de Jeſus Chriſt immolé pour nous ſur la Croix & repreſenté par les anciennes figures. Il veut donc qu'on l'appelle le myſtére ou le Sacrement de ce corps, & la raiſon qu'il en allégue eſt que ce n'eſt pas une nuë répréſentation d'une choſe à venir comme eſtoient celles de l'ancienne Loy, c'eſt le myſtére de la mort de Jeſus Chr. d'une mort dis-je qui a eſté véritablement conſommée, & d'ailleurs ce n'eſt pas une ſimple repréſentation de cette mort, mais un myſtére qui nous le communique. C'eſt-là ce que veut dire l'Auteur du Livre des Images, mais il ne s'enſuit pas de là que l'Euchariſtie ſoit le Corps de Jeſus Chriſt en ſubſtance comme M. Arnaud le voudroit conclurre. Car pour pouvoir conſidérer le Sacrement conjointement avec la choſe dont il eſt le Sacrement il n'eſt pas néceſſaire que la choſe y ſoit localemenr & ſubſtanciellement contenuë, il ſuffit qu'elle nous y ſoit véritablement & réellement communiquée d'une maniére myſtique & morale. Or il eſt certain que cette

communication s'y fait aux fidéles, & que bien CHA. 9.
que la maniére en soit spirituelle & mystique, elle ne laisse pas d'estre réelle & véritable. Cela suffit pour pouvoir dire comme fait l'Auteur du Livre, *Que le Mystére du Corps & du Sang du Seigneur est appellé maintenant non image, mais vérité, non ombre mais corps, non figure des choses futures mais la chose représentée par les figures*, Parce qu'en effet nous y recevons le corps & la vérité des ombres légales. Cela suffit pour pouvoir dire que ce mystére est la vérité par opposition aux images de l'Ancien Testament, parce qu'en effet Dieu nous y donne actuellement ce dont la Loy n'avoit que des types. Cela suffit pour pouvoir fonder cette remarque, *Que Jesus Christ n'a pas dit, c'est l'image de mon Corps, mais qu'il a dit c'est mon Corps qui est livré pour vous*, Parce qu'en instituant ce Sacrement il n'a pas eu dessein de ne nous communiquer qu'une image ou une préfiguration, mais qu'il a eu dessein de nous communiquer son corps. Enfin cela suffit pour pouvoir dire avec justice & dans un bon sens, par rapport mesme à l'Eucharistie, *Que Jesus Christ n'a point offert pour nous une image, mais qu'il s'est offert luy-mesme en Sacrifice*, parce que cela mesme qu'il a offert une fois pour nous à Dieu son Pere en la Croix, il nous l'offre & nous le donne dans l'Eucharistie. En un mot l'erreur perpétuelle de M. Arnaud est de s'imaginer que Jesus Christ & son Corps & son Sang ne nous peuvent estre communiquez à moins que nous n'en recevions corporellement de nostre main, & de nostre bouche la propre substance. Je dis que c'est une erreur fort éloignée de la doctrine des Peres qui nous font recevoir Jesus Christ mesme manger son Corps & boire son Sang dans la parole de l'Evangile, & dans le Baptéme de mesme que dans l'usage de l'Eucharistie.

CHAPITRE X.

Examen des conséquences que M. Arnaud tire du prétendu consentement de toutes les Eglises Chrétiennes dans les dogmes de la Transsubstanciation & de la présence réelle.

Réflexions sur la 1. 2. 3. & 4. *Conséquences.*

ON pourroit avec juste raison laisser à part le dixiéme livre de M. Arnaud qui n'est composé que des conséquences qu'il tire du consentement de toutes les Eglises dans les dogmes de la présence réelle & de la Transsubstanciation en supposant qu'il a prouvé ce consentement depuis le 7. siécle jusqu'à maintenant. Car apres avoir détruit comme on a fait le principe il ne faut pas se mettre beaucoup en peine des conséquences. Néanmoins pour ne rien obmettre, je feray quelques reflexions sur les principales choses contenuës dans ce Livre, mais ce sera le plus briévement qu'il me sera possible.

Premiére Conséquence.

Livr. 10. c. 1. La premiére conséquence porte, *Que le consentement de toutes les Eglises, dans la foy de la présence réelle explique & détermine le sens des paroles de Jesus Christ.* Pour établir cette proposition, il dit que les Ministres tachent de tourner à leur sens ces paroles, Cecy est mon Corps, par une infinité d'argumens métaphysiques qui n'ont que des principes obscurs & abstraits. Qu'ils employent de grands discours pour expliquer séparément chaque terme le mot *Cecy*, le mot *Est*, le mot de *Corps*. Que par ce moyen ce qui

ne

ne donne aucune peine quand on suit simplement la nature, & le sens commun devient obscur & inexplicable. Que si de mesme l'on philosophe sur ces paroles, *Lazare sortez dehors*; il ne sera pas difficile de s'embarrasser, car ce Lazare ne sera ny l'ame ny le corps separément, ny l'ame & le corps ensemble, mais un néant. Or un néant est incapable de sortir du tombeau. Que Jesus Christ n'a point parlé pour n'estre entendu que par des Philosophes & des Métaphysiciens, mais qu'il a prétendu que sa Religion seroit suivie par une infinité de gens simples, de femmes, d'enfans, de personnes qui raisonnent peu. Qu'il faut donc juger du sens de ces paroles par l'impression générale & commune que toutes ces personnes reçoivent sans tant de réflexions. Que pour trouver cette impression simple & naturelle, il faut consulter le sens où elles ont esté prises effectivement durant mille années par tous les chrétiens du monde qui n'ont point pris de part à nos disputes. Que Jesus Christ a eu plûtost intention d'exprimer par ses paroles le sens auquel elles ont esté prises effectivement par tous les Chrétiens du monde qui ne luy estoit pas inconnu; que celuy auquel elles ont esté entenduës dans les derniers tems par un petit nombre de Philosophes Bérengariens & Calvinistes. Qu'il a droit de supposer comme une chose constante que depuis le septiéme siécle, tous les Chrestiens de la terre ont toûjours esté dans la doctrine de la présence réelle & de la Transsubstanciation, & que ce consentement de tous les peuples durant mille ans, suffit pour montrer quelle est l'impression simple, & par conséquent quel est le véritable sens des paroles de Jesus Christ. C'est le sommaire de son premier chapitre.

Premiére Réflexion.

Tout ce diſcours aboutit à jetter les hommes dans des confuſions horribles. Je demeure d'accord que Jeſus Chriſt n'a pas prétendu parler pour n'eſtre entendu que par des Philoſophes, & qu'au contraire il a prétendu que ſa Religion fuſt ſuivie par une infinité de gens ſimples, de femmes, d'enfans, de perſonnes qui raiſonnent peu. Mais s'il faut chercher le ſens de ſes paroles dans le conſentement de toutes les Egliſes, ces femmes, ces enfans, ces gens ſimples ſeront-ils jamais capables de le trouver? Combien peu de perſonnes y-a-t-il qui ſoient en état d'entrer par eux meſmes dans cette recherche, pour laquelle il faudroit ſavoir les langues, lire deux cens volumes, les examiner avec application, diſtinguer les tems, les lieux & les occaſions, conſidérer les circonſtances des paſſages, & le but des Auteurs, comparer les diverſes interprétations & faire en un mot mille choſes néceſſaires, pour ne prendre pas l'un pour l'autre? Et quant à ceux qui y entreront ſous la conduite d'autruy, combien d'illuſions ont-ils à craindre? Comment ſeront-ils aſſurez qu'on ne leur ſuppoſera pas de faux Auteurs pour de véritables, qu'on n'attribuëra pas aux Auteurs de faux Livres, ou de faux paſſages, qu'on ne produira pas de fauſſes traductions, qu'on ne mettra pas les paſſages dans un faux jour pour leur donner un autre ſens que le naturel, qu'on ne les éblouïra pas par des raiſonnemens captieux, ou par des réponſes frivoles au fond, mais pourtant bien colorées, qu'on ne les laſſera pas par des diſcours inutiles pour rebuter leur attention, & les faire donner dans le piége? Tout cela a eſté fait juſqu'à préſent, & je ne voy pas que ceux qui en ſont cou-

pables s'en soient fort corrigez quelques plaintes qu'on en ayt faites. Je veux qu'on puisse trouver le véritable sens des paroles de Jesus Christ dans le consentement de toutes les Eglises, n'est-il pas plus court, plus seur, plus facile & plus naturel de le chercher dans la considération des paroles mesmes, dans leur comparaison avec les autres expressions sacramentales, dans la nature de l'action que Jesus Christ instituoit, dans les circonstances qui l'accompagnoient, dans la fin qu'il s'y proposoit, dans ses maniéres ordinaires de s'exprimer, dans les autres paroles qu'il a ajoûtées, dans le sens où selon toutes les apparences ses Disciples entendirent ce qu'il disoit, dans les explications que S. Paul donne, & enfin dans l'esprit général de la Religion Chrétienne. Soit qu'on fasse cette recherche par soy-mesme, ou qu'on la fasse sous la conduite d'autruy, il est certain que la voye que nous proposons est beaucoup moins exposée aux longueurs & aux dangers, beaucoup moins difficile & moins laborieuse, beaucoup plus proportionnée à l'état des simples, que celle du consentement de toutes les Eglises. M. Arnaud suppose ce consentement depuis le septiéme siécle jusqu'à présent, parce qu'il croit l'avoir prouvé. Quand cette supposition seroit aussi certaine & véritable au fond qu'il est certain qu'elle ne l'est pas, elle ne pourroit estre tout au plus que dans la pensée de ceux qui ont lû son Livre. Et combien peu de personnes y-a-t-il de l'ordre des simples qui l'ayent lû ? De ceux d'entr'eux qui l'ont lû, combien peu ont esté capables de l'entendre ou d'en bien juger ? Sont ils en état de discerner si ses citations sont justes ou non, si ses passages sont bien ou mal traduits, s'ils sont bien ou mal employez, si ses raisonnemens sont concluans ou non, si les attestations qu'il a rapportées sont ou ne sont pas CH. X.

CH. X. recevables, & s'il n'a point teu beaucoup de choses qu'on doit savoir sur ce sujet pour en estre bien éclaircy ? Apres tout, la raison veut qu'ils ayent au moins suspendu leur jugement jusqu'à ce qu'ils ayent veu ma réponse, & quand ma réponse ne les satisferoit pas s'ils se donnent la peine de la voir, que savent-ils si ma foiblesse ou mon ignorance n'aura pas fait préjudice à la cause que je défens ? Cependant que deviendra la foy de ces simples, s'ils la veulent faire dépendre du consentement de toutes les Eglises, touchant le sens des paroles de Jesus Christ. Monsieur Arnaud sous prétexte de chercher des voyes abregées, jette les hommes dans des abysmes d'où ils ne sauroient jamais sortir.

Seconde Réflexion.

Je demeure d'accord que le véritable sens des paroles de Jesus Christ doit estre le simple & le naturel. On dispute de ce sens simple & naturel. Monsieur Arnaud veut que ce soit celuy de la Transsubstanciation & de la présence réelle, nous soûtenons que c'est le Sacramental ou figuré. Quand il seroit vray que nous ne pourrions plus ny d'un côté ny d'autre sentir ou reconnoître cette impression simple & naturelle, que ces paroles font d'elles-mesmes dans l'esprit des hommes à cause des préoccupations de nôtre dispute, & qu'il faudroit l'aller chercher dans ceux qui ont esté exempts de ces préoccupations, il ne seroit pas raisonnable de s'arréter à ceux qui ont vécu depuis le septiéme siécle jusques à maintenant, au préjudice des six premiers siécles. Il faudroit au contraire commencer par les six premiers. *La tradition*, disoit il n'y a pas long-tems quelqu'un qui en doit estre crû *doit commencer par les Apostres & passer en suite jusques à*

nous par une succession non interrompuë. Les premiers donc qu'il faudroit consulter pour trouver cette impression simple, seroient les Apôtres qui oüirent immédiatement ces paroles de la bouche de Jesus Christ. Il faudroit voir si dans l'histoire de l'Evangile il y a quelque chose qui marque qu'ils les ayent prises au sens de la Transsubstanciation, s'ils ont esté saisis de quelque étonnement, ou ravis en admiration, ou troublez par quelque doute, s'il y a de l'apparence qu'ils fussent imbus des principes sur lesquels ce sens est étably, comme qu'un corps puisse estre en plusieurs lieux, que des accidens subsistent sans leur substance, &c. S'ils n'estoient pas au contraire imbus de quelques maximes fort opposées à ce sens, comme que de boire du Sang estoit un crime défendu par la Loy de Moyse, que les signes s'appelloient du nom des choses qu'ils signifient, &c. S'il paroit par quelqu'une de leurs actions ou de leurs paroles qu'ils ayent adoré l'Eucharistie. C'est par où ce me semble il faudroit commencer. Apres quoy l'on pourroit venir à S. Paul, & examiner si dans ce qu'il a dit sur ce sujet ou sur d'autres, il y a quelque chose qui témoigne qu'il ayt crû la Transsubstanciation. En suite il faudroit discuter siécle apres siécle ce que les Peres des six premiers en ont écrit, consulter les Commentaires qu'ils ont fait expressément sur ces paroles, & en un mot tâcher par une méditation tranquille de bien découvrir leur sens. Mais laisser à part les Apôtres & tous les six premiers siécles pour commencer cette recherche de l'impression simple & naturelle que ces paroles ont faite dans l'esprit des hommes, par le septiéme & par les suivans, c'est comme si un homme sortoit de Paris pour aller apprendre les nouvelles de France dans l'extrémité du Royaume. Mais ces siécles dit-on n'ont point esté préoc-

CH. X. Dans les remarques sur la Requeste de M. d'Ambrun remarque 49.

CH. X. cupez par nos disputes. Je le veux. Ils peuvent avoir eu d'autres préoccupations qui auront troublé cette impression simple & naturelle que nous cherchons. Quelle apparence de la trouver pure comme nous la demandons dans la Gréce depuis les fantaisies de Damascene, que les Grecs tiennent pour leur S. Thomas selon M. Arnaud, mais qu'il n'oseroit suivre luy-mesme non plus que nous, soit que Damascene ayt crû l'assomption du pain ou seulement l'union du pain au Corps de Jesus Christ, de la maniére que je l'ay prouvé & expliqué. Comment la trouver pure cette impression parmy les Cophtes, les Arméniens, les Jacobites, les Nestoriens, les Ethiopiens, depuis que ces peuples sont tombez dans l'ignorance, dans les erreurs grossiéres, & dans les superstitions où l'on les voit encore aujourd'huy? Un homme qui saura l'histoire des Missions envoyées de la part des Latins dans tous ces pays-là depuis l'onziéme siécle jusqu'à présent sans interruption, ne soupçonnera-t-il pas avec quelque justice qu'ils auront troublé la pureté de cette impression? Quoy qu'il en soit on ne sauroit nier qu'elle ne fust plus pure dans les six premiers siécles que dans les suivans, & par conséquent qu'il ne falust commencer cette recherche par là.

Troisiéme Réfléxion.

M. Arnaud accuse injustement les Ministres d'avoir embroüillé le sens de ces paroles, *Cecy est mon Corps.* On peut avec plus de raison en accuser les Scholastiques & les Controversistes de l'Eglise Romaine, qui ont fait je ne say combien de gloses & formé je ne say combien d'opinions sur le mot *Cecy.* On sait ce qu'en a écrit Ambroise Catarin, *Que le Lecteur*, dit-il, *considére le travail & les angoisses mortelles où se jettent presque*

tous les Ecrivains quand on leur demande ce que signifie ce pronom, Cecy, car ils écrivent tant & tant de choses, & des choses si différentes qu'elles sont capables de faire perdre le sens à un homme pour peu qu'il s'y attache plus qu'il ne faut. Les Ministres donnent à ces paroles un sens fort simple, fort naturel & fort ordinaire, qui ne dépend ny de principes obscurs & abstraits, ny de raisonnemens Métaphysiques. S'ils raisonnent soit pour établir leur sens, soit pour faire voir que ces paroles n'en peuvent souffrir d'autre, leurs raisonnemens consistent en des observations fort claires & fort intelligibles, comme que le mot *Cecy* ne peut signifier que *ce pain*, que toute la proposition se doit prendre comme si Jesus Christ avoit dit, *Ce pain est mon Corps*, & que pour rendre cette proposition intelligible, il faut nécessairement luy donner un sens figuré, car un mesme sujet ne peut estre littéralement pain & corps. J'avouë qu'il ne faut pas philosopher sur ces paroles, *Lazare sors dehors.* Il n'y-a aussi pas un de nous qui s'amuse à y philosopher, nous entendons simplement par Lazare, un homme que Jesus Christ ressuscita au moment mesme qu'il l'appella, comme Dieu fit la lumiére au moment mesme qu'il dit, Que la lumiére soit. Les difficultez que M. Arnaud trouve dans l'expression de Jesus Christ sont des difficultez affectées. Mais celles qui naissent du sens de la Transsubstanciation attribué aux paroles de Jesus Christ sont réelles & effectives, non par des raisonnemens abstraits & métaphysiques, mais parce que jamais homme n'a dit, *Cecy est une telle chose*, pour signifier que la substance de la chose qu'il tenoit estoit convertie imperceptiblement en la substance d'une autre, le langage humain ne le souffre pas.

CH. X. Ambros. Catarin. Tract. de verb. quib. conficitur, &c.

Quatriéme Réfléxion.

C'est en vain que M. Arnaud opposé le sens *des Philosophes & des Docteurs* à celuy *des simples & des personnes qui raisonnent peu*, pour trouver la véritable impression naturelle que les paroles de Jesus Christ font sur l'esprit des hommes, sans étude & sans réfléxion. Cette impression naturelle depuis mille ans à n'en juger que par l'histoire, nous est une chose absolument inconnuë & impenétrable pour deux raisons, l'une que les simples ne suivent pas l'impression la plus naturelle, ils suivent celle que leurs Docteurs & leurs Philosophes leur donnent, car l'on sait assez qu'en matiére de Religion les peuples croyent d'ordinaire ce que leurs Pasteurs leur enseignent, & non ce que le premier sentiment leur dicte. L'autre raison est que tout ce que nous pouvons savoir de la créance des Eglises depuis mille ans dépend des écrits qui sont venus jusques à nous. Or ces écrits ont esté composez par des Docteurs & des Philosophes, qui nous ne peuvent avoir donné leurs spéculations, & celles de leurs semblables, ce qu'ils ont appris dans les Echoles, ou ce qu'ils se sont eux-mesmes imaginez, plûtost que l'impression simple & naturelle des peuples.

Cinquiéme Réfléxion.

C'est tres-mal raisonné que de dire que le sens qui semble avoir prévalu depuis le septiéme siécle quel qu'il soit, car je n'examine pas maintenant quel il est, soit nécessairement le véritable sens de Jesus Christ, sous prétexte que Jesus Christ n'a pas ignoré de quelle maniére on prendroit ses paroles dans ce siécle & dans les sui-

vans. Les myſtéres de ſa préſcience & ceux de ſa providence touchant les erreurs où il permet que les hommes tombent nous ſont inconnus. Il y-a de la témérité à les vouloir ſonder. Il a permis que durant les trois premiers ſiécles on entendiſt d'un régne terreſtre, ce qui eſt dit dans l'Apocalypſe de ſon régne de mille ans. Il a permis qu'au quatriéme & au cinquiéme ſiécle on entendiſt communément ces paroles. *Si vous ne mangez la Chair du Fils de l'Homme & ne bûvez ſon Sang, vous n'aurez point la vie en vous*, de la néceſſité de l'uſage de l'Euchariſtie pour eſtre ſauvé. Les voyes de Dieu ſont au deſſus de nous, & il ne faut jamais juger du véritable ſens de ſon Ecriture, par les opinions dominantes entre les hommes.

Seconde Conſéquence.

La ſeconde conſéquence de M. Arnaud eſt, *Que le conſentement prouvé de toutes les Egliſes dans la doctrine de la préſence réelle pendant les onze derniers ſiécles ; détermine le ſens des paroles des Peres des ſix premiers.* Ses raiſons ſont les meſmes que l'Auteur de la Perpétuité avoit déja miſes en avant. Qu'il eſt contre la nature, contre la raiſon & contre le ſens commun, que les meſmes expreſſions ayent eſté employées ſix cens ans durant dans un certain ſens par toutes les Societez Chrétiennes, & que dans tous les autres ſiécles qui ont ſuivy depuis elles ayent eſté employées dans un autre ſens, ſans que perſonne ſe ſoit apperceu de cette équivoque. Qu'il eſt contre la nature que tous les Maîtres eſtant d'une opinion, tous les diſciples ſoient entrez dans une autre, en ne croyant néanmoins que ſuivre les ſentimens de leurs Maîtres.

Premiére Réfléxion.

L'Auteur de la Perpétuité veut que l'état de l'Eglise Latine dans l'onziéme siécle lors que les contestations de Bérenger survinrent, détermine celuy de toute l'Eglise depuis les Apostres. Icy M. Arnaud prétend que le consentement des Eglises depuis le septiéme siécle, détermine le sens des Peres des six premiers. Nous avons veu aussi dans le chapitre septiéme de ce livre, qu'il enseigne que pour bien juger des expressions des Peres du septiéme & du huitiéme siécle, il faut supposer qu'ils ont crû constamment & universellement la Transsubstanciation & la présence réelle, & que cette supposition doit déterminer le sens de leurs paroles. Que peut-on croire de tous ces détours si ce n'est que ce sont des illusions, qui font voir assez clairement que ces Messieurs trouvent peu dequoy se satisfaire dans l'examen des huit premiers siécles. Si la Transsubstanciation & la presence réelle y eussent esté enseignées, si on les y trouvoit nettement ils ne seroient pas si empressez à les y faire entrer par des machines, à les y faire remonter des derniers siécles. Il est donc certain que bien loin que ces maniéres d'argumenter, ces suppositions & ces raisonnemens de bas en haut, soient capables de nous persuader ce que M. Arnaud desire, nous n'en sommes au contraire que plus confirmez dans nostre sentiment, qui est que ces dogmes ont esté inconnus à l'ancienne Eglise.

Seconde Réfléxion.

Il est tres-conforme à la raison de concevoir que dans les derniers siécles la question, si l'Eucharistie est la substance mesme du Corps de Jesus

Christ, ou non, ayant esté agitée avec beaucoup de chaleur, ceux qui ont tenu l'affirmative ayent abusé des expressions générales des Anciens, & ayent tâché de les détourner à leur sens. C'est une chose qui arrive tous les jours dans de moindres contestations, où chacun desire de faire valoir ses sentimens, & de les confirmer par des passages des Peres pour se mettre à couvert du reproche d'innovation. Il est tres concevable aussi que ceux qui ne s'appliquent pas assez fortement à l'étude des matiéres Théologiques, se laissent tromper par de fausses apparences. On n'en voit que trop d'exemples. Il est enfin tres concevable que les disciples s'éloignent de la doctrine & du sens de leurs maîtres sous divers prétextes. Les divisions des Chrétiens sur les points de la Religion sont presque toutes arrivées de cette maniére, les disciples ont voulu aller plus avant que leurs Maîtres, & souvent ils ont renversé les véritables sentimens des Maîtres, sous prétexte d'expliquer & d'éclaircir ce qu'ils avoient dit avec moins de clarté. Quand les disciples sont devenus Maîtres, ils ne se regardent plus comme disciples, ils se regardent comme Docteurs, & en cette qualité il n'est pas difficile à comprendre qu'ils puissent avoir de nouvelles pensées, qu'ils tâchent de les appuyer sur le témoignage de ceux qui les ont précédez, & que pour cét effet ils prennent leurs paroles à contre-sens. Le peuple reçoit assez facilement ce que ses Docteurs luy enseignent, & quant aux Docteurs il n'en faut pas un grand nombre dans des siécles d'ignorance pour introduire une nouveauté. Un seul homme pourra quelquefois imposer à toute une assemblée & l'engager dans ses opinions, lesquelles en suite passeront pour la véritable doctrine de l'Eglise, bien qu'au fond elles ne soient rien moins que cela.

Troisiéme Conséquence.

La troisiéme proposition de M. Arnaud est conceuë en ces termes, *Que tous les exemples d'expression rapportez par Aubertin pour montrer qu'on peut prendre en un sens métaphorique les passages par lesquels les Catholiques établissent la présence réelle & la Transsubstanciation ne sont nullement semblables.* Pour établir cette proposition, il dit qu'il y a deux voyes pour reconnoître que des expressions qui paroissent d'abord semblables sont en effet tres-différentes. La premiére est de marquer précisément par raisonnement la différence de ces expressions, & de faire voir qu'elles ne sont pas semblables. La seconde est de les discerner par le sentiment, par une veuë simple de l'esprit, & par une impression qui se fait sentir bien qu'on ne la puisse exprimer ? Appliquant en suite cette remarque à son sujet, il dit que les expressions des Peres touchant l'Eucharistie ayant esté prises dans les dix derniers siécles en un sens de Transsubstanciation & de réalité, & les autres n'ayant jamais esté prises qu'en un sens métaphorique, il faut nécessairement qu'il y ait une grande différence entr'elles puis qu'elles ont fait de si différentes impressions, & que le sentiment les a si bien distinguées. C'est le sommaire de son troisiéme chapitre.

Liv. 10. c. 3.

Premiére Réfléxion.

On demeure d'accord de cette maniére de discerner les expressions, & les choses mesmes, par le sentiment, aussi bien que par une remarque exacte des différences qui les distinguent. Mais si M. Arnaud s'en veut faire une maxime qui serve de principe pour en tirer des conclusions

certaines, il faut qu'il ſuppoſe que ce ſentiment ne peut jamais eſtre corrompu par de fauſſes préoccupations, & qu'il ne peut jamais ſe tromper en établiſſant des différences imaginaires où il n'y en a point de véritables. Je veux que dans les derniers ſiécles on ayt pris les expreſſions des Peres en un ſens de Tranſſubſtanciation, au lieu qu'on n'a jamais entendu celles que nous diſons eſtre ſemblables qu'en un ſens métaphorique, c'eſt une marque qu'on les a regardées dans ces ſiécles-là comme des expreſſions différentes, mais il ne s'enſuit pas qu'elles ſoient différentes en effet, à moins qu'on diſe que le ſentiment de ces ſiécles eſt infaillible. Il n'eſt pas difficile de comprendre que les hommes jugent droitement à l'égard d'une choſe, & qu'en meſme tems ils tombent en erreur à l'égard d'une autre, quelque conformité qu'il y ayt entr'elles. On peut quelquefois ſe tromper en confondant comme ſemblables des expreſſions qui ne le ſont pas: On peut de meſme s'abuſer en prenant pour différentes des expreſſions toutes ſemblables. Comme on n'a jamais prétendu que les hommes des derniers ſiécles ſe ſoient trompez en toutes choſes, M. Arnaud ne doit pas auſſi prétendre qu'ils n'ayent pû ſe tromper en aucune.

Seconde Réfléxion.

Il-y-a de l'illuſion dans cette maniére que M. Arnaud propoſe de diſcerner les expreſſions différentes des Peres d'avec les ſemblables. Car s'il faloit ſuivre pour cela la voye du ſentiment plûtoſt que celle du raiſonnement, il ſeroit au moins juſte de conſulter le ſentiment des ſiécles où les Peres ont vécu, & celuy des perſonnes à qui ils ont parlé, & non le ſentiment des ſiécles poſtérieurs qui peut avoir eſté troublé par de

CH. X. nouvelles idées. Que M. Arnaud nous fasse donc voir s'il luy plaist que dans les six premiers siécles on ayt pris les expressions des Peres touchant l'Eucharistie en un sens de réalité & de Transsubstanciation, & les autres que nous produisons comme semblables, en un sens métaphorique, & nous verrons quel usage il faudra faire de sa régle. Mais chercher cette difference d'impression ou de sentiment dans des siecles où nous croyons que la doctrine a esté changée, ce seroit nous tromper nous mesmes visiblement, puis qu'il n'est pas possible que ce qu'il appelle le sentiment ou l'impression n'ayt esté alteré par le changement de la doctrine.

Quatriéme Conséquence.

Ces trois premieres consequences sont suivies d'une quatriéme qui est, *Que la plûpart des expressions dont les Ministres abusent contre la presence réelle & la Transsubstanciation, s'allient naturellement avec cette doctrine. L'équité*, dit M. Arnaud, *de cette conséquence est toute visible. Car pourquoy ces termes subsistant dans les Auteurs qui ont vécu depuis le septiéme siécle avec la persuasion de la presence réelle, auroient-ils esté incompatibles avec cette doctrine dans les six siecles précedens? Pourquoy la nature qui a porté les Auteurs postérieurs à s'en servir sans préjudice de leur sentiment, n'aura-t-elle pas pû produire le mesme effet dans les premiers siecles? Et enfin quelle difficulté y-a-t il à entendre ces termes dans les Peres des premiers siecles en un sens qui ne blesse point la doctrine Catholique, si ce sens se trouve autorisé par le consentement & par l'usage des dix siécles suivans?*

Liv. 10. ch. 4.

Réflexion.

Comme M. Arnaud semble avoir oublié la di-

stinction que l'Auteur de la Perpétuité avoit faite, CH. X.
& dont il s'est luy mesme quelque fois servy d'un *langage naturel* & d'un *langage de contrainte*, il ne trouvera pas mauvais qu'on la luy remette devant les yeux, & qu'on l'employe contre sa prétenduë conséquence. Il-y-a de la différence entre les expressions dont les Peres se servent sur le sujet de l'Eucharistie, & les mesmes expressions dans les Auteurs des derniers siécles. Les derniers empruntant quelquefois les expressions des Peres se sont en mesme tems déclarez en faveur de la Transsubstanciation ou de la presence réelle, les premiers n'ont rien fait de semblable. Les premiers ont laissé leurs expressions dans toute l'étenduë de leur sens naturel sans craindre qu'on en abusast. Les derniers les ont d'ordinaire restraintes & modifiées par des explications violentes & contraires au sens naturel, reconnoissant bien qu'on s'en pouvoit servir contr'eux mesmes. Les premiers s'en sont servis dans toutes sortes d'occasions indifféremment, parce qu'elles contenoient leur véritable opinion, mais les derniers s'en servent seulement par occasion lors que la nécessité du discours les y engage. Les premiers ont employé aussi sans en faire aucune difficulté d'autres expressions tres-fortes que les derniers n'oseroient avoir mis en usage, car oseroient-ils dire par exemple ce que Théodoret & Gelase ont dit que le pain ne perd point sa nature ny sa substãce? Oseroient-ils dire ce que Facundus a dit que le pain n'est pas proprement le Corps de J. Christ, mais qu'il est ainsi apelé parce qu'il en contient le Mystére? D'où il paroît que quand ils se servent de quelques expressions des Peres, c'est par contrainte, parce qu'il faut qu'ils tâchent d'accommoder autant qu'ils peuvent leur style au style des Anciens, au lieu que les Anciens ont parlé naturellement. Il faut donc faire un autre jugemét de ces

CH. X. expressions quand on les trouve dans les Peres, & quand on les trouve dans les Auteurs des derniers siécles depuis que la Transsubstanciation a esté établie. Là elles expliquent la véritable créance de l'Eglise ; icy ce sont des expressions qu'on tâche d'allier comme on peut avec une autre créance qui s'explique d'une autre maniére. Là elles doivent estre prises dans leur signification naturelle ; icy il les faut prendre dans ce sens contraint & étranger qu'on tâche de leur donner.

Le sens naturel de ces paroles de Justin, d'Irenée, de Cyrille de Jérusalem, & de quelques autres, que l'Eucharistie *n'est pas de simple pain, un pain commun*, est que c'est à la verité du pain mais du pain sanctifié. Le sens contraint de ces mesmes paroles est que ce n'est plus du pain qu'en apparence seulement & à l'égard des accidens.

Le sens naturel de ces paroles qui sont ordinaires dans les Peres, que Jesus Christ *appella le pain* son Corps, *qu'il donna au pain le nom de son Corps, qu'il honora le pain du nom de son Corps, que Jesus Christ a fait un échange de noms, donnant au pain le nom de son Corps, & à son Corps celuy du pain*, leur sens dis-je naturel est que le pain sans cesser d'estre pain, a pris le nom du Corps de Jesus Christ. Le sens contraint est que le pain en prend le nom, parce que la substance est réellement changée en la substance de ce corps.

Le sens naturel des passages des Peres qui portent que le pain & le vin sont des *Symboles*, des *Signes*, des *Figures*, des *Images* du Corps & du Sang du Seigneur, est que par la consécration le pain & le vin sont élevez à la gloire d'estre les signes mystiques du Corps & du Sang de Jesus Christ sans perdre leur propre nature. Le sens contraint est ou que le Corps de Jesus Christ est

le

le ſigne de ſoy-meſme, ou que les accidens, c'eſt-à dire les apparences du pain & du vin ſont des ſignes. CH. XI

Il en eſt de meſme de pluſieurs autres expreſſions des Peres que les modernes ont tâché d'accommoder à leur ſtile en leur donnant des ſens & des explications forcées que les Anciens n'ont jamais connuës. Pour nous ôter le droit de nous en ſervir, il faudroit nous faire voir que les Péres meſmes les ont priſes dans ces ſens extraordinaires & détournez. A moins que cela, l'on aura toûjours raiſon de les employer ſelon leur ſens naturel & ordinaire.

CHAPITRE XI. CH. X.

Suite des Réflexions ſur les Conſéquences de M. Arnaud.

Cinquiéme Conſéquence.

JUSQUES icy nous n'avons pas veu que les prétentions de M. Arnaud ayent eſté fort équitables, mais on peut dire en verité que celle que nous allons examiner & qui eſt contenuë dans ſa cinquiéme conſéquence, l'eſt beaucoup moins que toutes les autres, il la propoſe en ces termes, *Que les Catholiques ont droit de ſuppoſer ſans autres preuves que les paſſages des Peres s'entendent dans le ſens auquel ils le prennent, & que toutes les réponſes des Calviniſtes dans leſquelles ils n'établiſſent pas le leur par des démonſtrations évidentes ſont ridicules & déraiſonnables.*

Comme cette propoſition a quelque choſe de fort ſurprenant, & de fort oppoſé aux véritables régles de la diſpute qui ne permettent pas qu'on

prenne droit que de la raison & de la vérité, & non des autres avantages qui ne sont rien à la question dont il s'agit. M. Arnaud a bien voulu employer pour l'établir une longue suite de grands mots & de censures pleines d'autorité, dont il a enrichy son cinquiéme & son sixiéme chapitre. Le tout apres qu'on l'a bien examiné revient à deux choses. L'une est que la dispute se réduisant toûjours à l'explication de certains termes que les Catholiques prennent en un sens, & que les Ministres tâchent de détourner en un autre, les Catholiques s'arrétent à la signification *littérale* de ces expressions. Qu'ils prennent le Corps de Jesus Christ, pour le Corps de Jesus Christ, & le changement du pain au Corps de Jesus Christ pour le changement du pain au Corps de Jesus Christ. Mais que les Ministres y appliquent l'une de leurs deux solutions générales, & de ces deux clefs célébres de *vertu* & de *figure* qu'ils employent à tant d'usages. Que dans cette contestation il est visible que le droit de supposition appartient aux Catholiques; L'autre chose est, Que les expressions que les Catholiques apportent pour eux, ont esté prises dans le sens où il les employent mille ans durant par tous les Chrestiens du monde. Que ces deux qualitez mettent ce sens en un tel point d'évidence, qu'il n'y-a que des démonstrations qui les puissent contrepeser & qui puissent empécher que la raison ne s'y rende.

Premiére Réflexion.

De ces deux raisons sur lesquelles M. Arnaud établit sa prétention, la premiére est nulle, & la seconde n'a de fondement que dans sa pensée. Je dis que la premiére est nulle. Car si les Docteurs de l'Eglise Romaine mettent en avant

plusieurs passages où ils s'arrêtent à la significa- Ch. XI.
tion littérale de ces termes, comme sont ceux qui appellent l'Eucharistie le Corps de Jesus Christ, & quelques-uns en fort petit nombre qui disent que le pain est changé au Corps de Jesus Christ, nous en alléguons aussi de nostre part une infinité d'autres où nous nous arrêtons de mesme à la signification *littérale* des termes, comme sont tous ceux qui appellent l'Eucharistie apres la consécration *du pain & du vin*, & qui disent que ce pain & ce vin sont faits les signes, les Symboles, les figures du Corps & du Sang de Jesus Christ. Jusques-là les choses sont égales & le préjugé ne peut favoriser personne.

D'ailleurs qui a dit à M. Arnaud qu'on doive toûjours préjuger en faveur de la signification littérale des termes? On préjuge souvent au contraire pour la signification métaphorique par la considération de la matiére à laquelle les termes sont appliquez, y ayant de l'apparence qu'ils y sont employez figurément, comme quand en matiére de Livres on parle de Platon & d'Aristote, ou qu'en matiére d'images on parle de saint Estienne & de S. Christophle. Il ne faloit pas se contenter de dire que les Catholiques s'arrêtent à la signification littérale des termes. Cela ne suffit pas pour établir un préjugé, ny pour fonder un droit de supposition sans preuve, il faloit de plus montrer que le sujet ou la matiére dont il s'agit ne s'oppose point à ce préjugé. Il faloit mesme aller plus avant, & faire voir qu'il n'y a absolument rien qui soit capable de former un préjugé contraire. Mais M. Arnaud n'a pas voulu entrer dans cette discussion, parce qu'il y eust trouvé des difficultez, & les difficultez ne sont pas propres pour un homme qui écrit en stile dominant.

La seconde raison a encore moins de force que

CH. XI la premiére. Car premiérement il n'eſt pas vray que les expreſſions que ceux de l'Egliſe Romaine apportent pour eux ayent eſté priſes dans le ſens où ils les employent mille ans durant par tous les Chrétiens du monde. Avant que de nous vouloir faire recevoir cette ſuppoſition, il faloit ſe donner un peu de patience pour voir ce que j'aurois à dire ſur cela. Maintenant que les choſes ſont éclaircies à cet égard chacun en peut juger, & j'eſpere qu'on en fera un jugement équitable. Secondement il-y-a une grande différence entre les Peres des ſix premiers ſiécles, & ceux des derniers tems qui prennent les expreſſions dont il s'agit en un ſens de preſence réelle & de Tranſſubſtanciation. On trouve dans ces derniers d'autres expreſſions qui font connoître clairement leur penſée. Ils diſent nettement que la ſubſtance du pain eſt changée en la ſubſtance du Corps de Jeſus Chriſt, & que ce corps eſt ſubſtanciellement preſent ſous le voile des accidens, mais on ne trouve rien de ſemblable dans les Peres. Or cette différence renverſe le préjugé de M. Arnaud, car ſi les Peres euſſent entendu par leurs expreſſions generales la meſme choſe que ces derniers, ils auroient parlé comme eux, & cependant ils ne l'ont pas fait. Il-n'y-a donc pas apparence qu'ils ayent eu le meſme ſens. Et il ne ſerviroit de rien de dire que ce qui les en a empeſchez a eſté qu'il n'y avoit point eu dans l'Egliſe de conteſtation ſur ce point. Car le dogme de la Tranſſubſtanciation forme de luy-meſme ſans l'ayde des conteſtations, l'idée diſtincte d'une converſion réelle de la ſubſtance du pain & du vin en la ſubſtance du Corps & du Sang du Seigneur. Ce dogme fait de ſa nature un ſens particulier & déterminé, où le terme de ſubſtance entre. La diſpute n'eſt pas neceſſaire pour cela. D'où il s'enſuit que ſi les Peres l'avoient ainſi

entendu ils s'en seroient expliquez de mesme que les derniers. Il ne nous paroit pas qu'ils l'ayent fait. Il n'est donc pas raisonnable de préjuger qu'ils ayent tenu ce dogme.

Seconde Réfléxion.

Pour mieux reconnoître l'injustice de la prétention de M. Arnaud qui veut supposer à quelque prix que ce soit, opposons luy une prétention contraire de nostre part, qui est que nous avons droit de supposer sans autre preuve que les passages qu'on nous allégue des Péres, ne se doivent point entendre en un sens de Transsubstanciation ny de présence réelle, & que si Monsieur Arnaud veut établir l'affirmative, il est obligé de le faire par des démonstrations évidentes qui soient capables de vaincre ce préjugé. C'est là nostre prétention, il ne faut que voir de quelle maniére nous la pouvons prouver, apres quoy puis que nous avons vû comment M. Arnaud a prouvé la sienne, il sera aisé de comparer preuve à preuve & de juger laquelle des deux propositions est la plus juste & la plus raisonnable.

Premiérement on peut r'appeller icy ce que j'ay dit dans le chap. 7. de ce livre, sur le sujet du septiéme & huitiéme siécle, qu'il faut toûjours préjuger en faveur de la nature & des lumiéres ordinaires qui réglent les jugemens des hommes, jusqu'à ce que le contraire paroisse évidemment. Or l'état de la nature n'est pas de croire les dogmes dont nous parlons, & l'on m'avouëra aussi que les lumiéres ordinaires ne les enseignent pas. Nous avons donc droit de supposer sans preuve que les Peres ne les croyoient pas, & par conséquent que leurs expressions ne doivent pas estre prises en ce sens, & c'est à M. Arnaud à faire voir le contraire si clairement que

CH. XI sa preuve surmonte le préjugé. S'il ne le fait, la raison nous oblige à laisser les Peres dans l'état de la Nature & des lumiéres ordinaires.

Secondement la matiére dont il s'agit forme elle mesme nostre préjugé. Il s'agit d'un Sacrement, & dans les expressions sacramentales on donne d'ordinaire aux signes les noms des choses qu'ils représentent, comme on le pourroit vérifier par bien des exemples incontestables. On est donc en droit de supposer sans autre preuve que celles des Peres sur le sujet de l'Eucharistie, estant de ce nombre doivent estre prises au mesme sens que les autres, jusqu'à ce qu'on nous ayt montré par les Peres mesmes qu'ils les ont entenduës autrement.

En troisiéme lieu, nostre droit est fondé sur la nature du dogme dont nous disputons. Car la conversion substancielle fait d'elle mesme un sens particulier, elle répond à une question fort distincte, qui est si le changement qui arrive dans l'Eucharistie est un changement de substance ou non, elle dit, que c'est un changement de substance. Il est impossible que ceux qui ont ce dogme dans l'esprit ne le conçoivent dans cette détermination, c'est-à-dire en appliquant leur pensée à la substance précisément, & il n'est pas vray semblable qu'ils l'ayent ainsi conçû sans s'en estre quelquefois expliquez d'une maniére qui répondit entiérement à leur pensée. Il est donc juste de supposer sans autre preuve qu'ils ne l'ont pas ainsi conçû jusqu'à ce qu'il plaise à M. Arnaud de nous en convaincre par leurs propres déclarations, non par des expressions générales, mais par des expressions formelles & particuliéres, ou tellement équivalentes qu'il n'y ayt pas lieu de s'y tromper.

D'ailleurs, on ne sauroit nier que la Transsubstanciation ne soit d'elle-mesme difficile à croire

& que l'esprit humain ne la rejette naturellement. CH. XI.
Quelle apparence donc que si les Peres l'eussent voulué enseigner à leurs peuples ils se fussent contentez de ces expressions generales qui ne fixent pas l'esprit, estant comme elles sont capables de plusieurs sens ? N'auroient-ils pas aprehendé que l'inclination de la nature n'eust fait tourner les peuples d'un autre côté en les éloignant du sens véritable de leurs paroles ?

Enfin il ne faut que considérer la plûpart de ces expressions mesmes qu'on met en avant pour préjuger suivant l'apparence qu'elles ne signifient rien moins que la Transsubstanciation ou la presence réelle. Car on ne peut leur donner ce sens qu'elles ne deviennent d'abord difficiles & embarrassées, au lieu qu'à les prendre autrement elles sont tres-faciles & tres-intelligibles. Qu'y-a-t-il par exemple de plus embarrassé que cette proposition ordinaire des Peres, *Que le pain & le vin sont le Corps & le Sang de Jesus Christ*, si on les veut entendre en un sens de Transsubstanciation. Car que faut-il concevoir par ce pain & ce vin ? Est-ce de vray pain & de vray vin ? Ils ne sont pas le Corps & le Sang de Jesus Christ. Sont-ce les apparences du pain & du vin ? Comment ces apparences sont-elles ce Corps & ce Sang ? Est-ce ce qui paroit du pain & qui ne l'est pas ? mais pourquoy ce qui paroit du pain ne sera-t-il pas de vray pain ? Pourquoy s'il n'est pas pain l'appeller encore pain ? Est-ce ce qui estoit auparavant pain & vin ? Mais comment ce qui estoit auparavant pain & vin est-il maintenant Corps & Sang, puis qu'il n'y a aucun sujet commun dont on puisse raisonnablement dire qu'il estoit auparavant pain ou vin, & que maintenant il est corps ou sang. On ne sait de quel côté se tourner, au lieu que si vous entendez que le pain & le vin sont le Sacrement du Corps de J. Christ,

vous n'avez aucune difficulté, car les Sacremens prennent d'ordinaire les noms des choses dont ils sont Sacremens, & ces maniéres de parler ne sont aucune peine à l'esprit. Or quand on conteste de deux sens, la raison veut qu'on préjuge pour celuy qui est le plus facile, & le plus dégagé, & qu'on le suppose sans preuve jusqu'à ce qu'il paroisse évidemment que l'autre, bien que plus difficile, ne laisse pas d'estre le véritable.

Comparez maintenant je vous prie nostre prétention avec celle de M. Arnaud, & jugez laquelle des deux est la plus juste & la plus naturelle. Il fonde la sienne sur deux raisons dont on luy conteste & la force & la vérité, & qu'on luy a déja renversées, & je fonde la mienne sur des principes qui ne peuvent qu'estre avoüez de part & d'autre, & qui concluënt tres-clairement. Car on ne sauroit nier qu'il ne faille préjuger pour l'état de la Nature, pour les lumiéres ordinaires qui réglent le jugement des hommes, pour la maniére des expressions sacramentales, & pour le sens le plus facile & le plus débarrassé. On ne sauroit nier aussi que la nature du dogme dont il s'agit conduisant d'elle mesme les hommes à s'en expliquer en des termes précis, & mesme les y obligeant par nécessité à cause des résistances naturelles de l'esprit humain, ne favorise entiérement ce préjugé. Il est donc mille fois plus raisonnable que l'autre.

M. Arnaud fonde sa prétention sur un avantage que nous avons aussi bien que luy. Car il dit qu'il entend les expressions des Peres qu'on allégue en un sens litteral, nous disons la mesme chose à l'égard de celles que nous alléguons, mais je fonde sur le mien des avantages particuliers ausquels il ne sauroit prétendre. Or il est bien plus raisonnable d'établir un droit particulier sur des avantages particuliers, que de l'établir

blir sur une chose commune. Car ce qui est commun aux deux partis ne peut fonder aucun privilége particulier. CH. XI

Troisiéme Réfléxion.

Bien que nous ayons ce droit de supposer sans autre preuve que les expressions des Peres que l'Eglise Romaine allégue en sa faveur, doivent estre prises en un sens sacramental & non en un sens de Transsubstanciation ou de presence réelle, si est-ce que dans les réponses que nous faisons nous ne nous servons pas absolument de ce droit. Car avant que de donner nos réponses, nous établissons le véritable sentiment des Peres par des passages autentiques tirez de leurs livres, de sorte que nos réponses ne sont qu'une application de ce que les Peres nous ont eux-mesmes enseigné. C'est ainsi qu'en a usé M. Aubertin, c'est ainsi que j'en ay usé contre l'Auteur de la Perpétuité. Il-y-a donc de l'injustice dans le procedé de M. Arnaud lors qu'il met en avant quelques-unes de mes réponses, & qu'il les fait considérer comme détachées de mes preuves, au lieu qu'on ne les doit regarder que dans le rapport qu'elles ont à ces preuves dont elles tirent leur lumiére & leur force.

Par exemple quand j'ay répondu au passage de S. Ignace tiré des Collections de Théodoret, qui porte, *Que les hérétiques ne reçoivent pas l'Eucharistie & les oblations, parce qu'ils ne confessoient pas que l'Eucharistie fust la chair de nostre Seigneur qui a souffert pour nos péchez*, j'ay dit que le sens de S. Ignace estoit, *Que Jesus Christ n'avoit pas adopté le pain pour estre son corps, comme n'ayant point de vray corps, ce qui estoit la folle imagination de ces hérétiques, ainsi qu'il paroit par les disputes de Tertullien contre Marcion, mais que le pain* Rép. à la Perp. p. 2. ch. 2.

CH. XI *estoit le Sacrement de ce vray corps, qui est mort & qui est ressuscité pour nous.* Cette réponse est fondée sur les déclarations expresses des Peres que j'avois déja produites, & qui font voir qu'ils entendent par le terme de chair ou de Corps de Jesus Christ appliqué à l'Eucharistie non la substance de cette chair, mais le Sacrement ou le symbole de cette chair, lequel est en luy-mesme du pain. Prendre cette réponse seule & détachée de la preuve qui l'autorise pour crier ensuite que je donne des réponses sans les établir par des preuves, est une chose qui n'est ny honneste ny sincére. Au reste ce que j'ay dit que ces hérétiques croyoient que Jesus Christ avoit adopté le pain pour estre son Corps, comme n'ayant point de vray corps, est fondé sur ce que Tertullien attribuë cette créance à Marcion, lequel comme chacun sait estoit entré dans les sentimens de ces Anciens hérétiques, & il ne sert de rien de dire *que ceux qui enseignoient cette adoption ridicule du pain recevoient l'Eucharistie, & que S. Ignace parle au contraire d'hérétiques qui ne la recevoient pas.* Car il est certain que ces Anciens hérétiques avoient encore gardé quelque usage de l'Eucharistie la célébrant à leur maniére, mais ils ne la recevoient pas dans sa juste & légitime destination, qui est de nous représenter & de nous communiquer la véritable chair de Jesus Christ qui a souffert la mort & qui est ressuscité, parce qu'ils nioient que Jesus Christ eust pris une véritable chair disant, qu'il n'avoit paru au monde que sous un phantôme. Si M. Arnaud veut contester là dessus, outre que je luy diray que ma réponse n'en seroit pas moins bonne, en ce qu'elle a d'essenciel, quand il auroit montré que les hérétiques dont parle le prétendu Ignace, rejettoient absolument l'Eucharistie, je luy opposeray de plus le Cardinal Bellarmin qui dit formel-

lement sur ce passage, *Que ces Anciens hérétiques ne combattoient pas tant le Sacrement de l'Eucharistie que le mystère de l'Incarnation, car comme Ignace mesme l'insinuë, ce qu'ils nioient que l'Eucharistie fust la chair du Seigneur, c'estoit parce qu'ils nioient que le Seigneur eust pris une véritable chair.* Monsieur Arnaud n'a qu'à voir s'il en fait plus que Bellarmin.

CH. XI

Bell. de Sacram. Euchar. lib. 1. c. 1.

Il faut dire la mesme de la réponse que j'ay faite à un passage de Justin qui dit *que nous ne prenons pas ces choses comme un pain & un breuvage commun, mais que cette viande faite Eucharistie de laquelle nostre chair & nostre sang sont nourris par le moyen du changement est la chair & le Sang de Jesus Christ incarné.* J'ay répondu non simplement ce que M. Arnaud me fait répondre, *que cét aliment est fait le Corps de Jesus par une union Sacramentale au Corps de Jesus Christ*, mais *qu'en effet l'Eucharistie n'est pas un pain & un breuvage commun, mais un grand Sacrement du Corps & du Sang du Seigneur qui est célébré en commémoration de ce qu'il a voulu prendre un corps pour nous, estant honoré du nom de Corps & de Sang de Jesus Christ selon la forme mesme des expressions du Seigneur.* J'ay en mesme tems fondé cette réponse sur les paroles mesme de Justin, mais de plus elle est établie sur les preuves que j'avois déja alléguées du sens des Peres quand ils appellent l'Eucharistie le Corps & le Sang de Jesus Christ. Néanmoins il plaist à M. Arnaud de dire *que mon sens est sans preuve & sans autorité, contraire à la lettre & à l'expérience, & que par conséquent il ne mérite pas d'estre écouté.* Voilà de quelle maniére M. Arnaud se déméle de tout.

Réponse à la Perpet. part. 2. ch. 2.

Liv. 10. ch. 3. p. 34.

Il en use de mesme sur le sujet des réponses que j'ay données aux passages de Gelaze de Cyzique & de Cyrille de Jérusalem, car au lieu que je les ay accompagnées de raisons tirées des passages

mesmes, & qu'elles ont d'ailleurs leur fondement dans les preuves que j'avois mises en avant dés le commencement de mon Livre. M. Arnaud en rapporte ce qui luy plaît, & cela mesme qu'il en rapporte, il le sépare & le détache de son véritable principe. Si on veut prendre la peine de lire seulement ce que j'ay écrit sur ces deux passages au chap. 2. de ma Réponce au II. Traité 2. Part. & encore en particulier sur celuy de Cyrille au chap. 6. de cette mesme 2. Partie, & de le comparer avec tous ces discours que M. Arnaud nous tient icy, c'est-à-dire dans le chap. 5. de son 10. Livre, je suis assûré qu'on ne sera pas content de luy, & qu'on reconnoîtra dans sa maniére d'agir beaucoup de passion, & peu de solidité.

Quatriéme Réflexion.

Cette passion de M. Arnaud se découvre, si vous voulez encore mieux dans son chap. 6. où il fait un tres-mauvais usage de sa maxime. Il la veut étendre jusqu'à nous empescher de supposer qu'il n'y-a dans l'Ecriture Sainte aucune *déclaration formelle* des dogmes de la Transsubstanciation & de la presence réelle, & qu'elles n'y sont pas *distinctement énoncées.* Il dit *que chacun sait* Chap. 6. p. 33. 39. *que la premiere idée des paroles des Evangélistes touchant l'institution de l'Eucharistie, est tres favorable aux Catholiques, que l'évidence en a toûjours paru si grande à Luther, que quelque passion qu'il eust de nuire au Pape, il ne put jamais résister à la clarté de ces paroles. Que Zuingle ne trouva pas tout d'un coup la solution de ces paroles de Jesus Christ, & qu'il eust besoin d'en estre instruit par la révélation que luy en fit un esprit dont il écrit luy-mesme qu'il ne sait s'il estoit blanc ou noir, ce qui a, dit-il, merveilleusement l'air d'une révélation diabolique,*

quelques passages de Ciceron & de Catulle que l'on allégue pour justifier cette expression. Il ajoûte, *Que ces paroles, Cecy est mon Corps, signifient bien plus naturellement que l'Eucharistie est effectivement le Corps de Jesus Christ, que non pas qu'elle n'en est que la figure, & que c'est ce que le consentement de toutes les nations qui les ont prises dans ce sens fait voir d'une maniére convaincante.* Il ajoûte à cela le 6. chap. de S. Jean, où il est parlé de manger la chair & de boire le Sang, & ce que S. Paul dit dans l'onziéme chap. de l'Epître aux Corintiens, que ceux qui mangent le pain & boivent le Calice indignement, sont coupables du Corps & du Sang du Seigneur. De là il conclut, *que s'il faut faire des suppositions sans preuve, le droit en appartient aux Catholiques, que c'est à eux à dire que leur doctrine est clairement dans l'Ecriture dans le 6. chap. de S. Jean, dans les trois Evangelistes, & dans saint Paul. Mais que l'équité, la justice, le bon sens oblige les Calvinistes de prendre au moins d'abord un air extrémement rabaissé sur ce point.*

CH. XI

Pag. 40.

Puis que M. Arnaud fait cette grace aux gens de leur prescrire de quelle maniére il veut que l'on comparoisse devant luy, il faut sans doute qu'il espére que desormais on prendra soin de le contenter de ce côté-là. Je ne laisseray pourtant pas de luy dire que j'ay eu raison de supposer sans autre preuve qu'il n'y-a dans l'Ecriture Sainte aucune *déclaration formelle* touchant les dogmes de la Transsubstanciation & de la presence réelle, & qu'ils n'y sont pas *distinctement énoncez*. Chacun sait en quels termes doivent estre conceuës des *déclarations formelles*, & comment il faut parler pour *s'énoncer distinctement* sur des doctrines. Si M. Arnaud a découvert dans l'Ecriture quelque chose de particulier sur ce sujet, il n'a qu'à nous le communiquer, mais s'il n'en fait autre chose que ce que nous avons veu jusqu'icy,

CH. XI nous aurons toûjours raison de dire que les doctrines dont il s'agit ne s'y trouvent point formellement déclarées.

On ne sauroit nier que ces paroles, *Cecy est mon Corps*, ne puissent recevoir le sens que nous leur donnons. Si c'est le véritable, si ce ne l'est pas je n'en dispute pas maintenant, il suffit que les paroles le puissent souffrir pour conclurre qu'elles ne sont pas une déclaration formelle & distincte de la Transsubstanciation ny de la presence réelle, puis que ce qu'on appelle une déclaration formelle ne doit pas estre capable d'un sens contraire à celuy qu'on prétend qu'elle établisse formellement. C'est en vain que M. Arnaud dit que Luther les a trouvées évidentes, car outre qu'il n'y a trouvé nulle évidence pour la Transsubstanciation, mais seulement pour la presence réelle de laquelle il estoit fort préoccupé, on peut opposer à la préoccupation de Luther, le jugement qu'en a fait le Cardinal Cajetan qui n'y a trouvé nulle évidence, ny pour l'une ny pour l'autre de ces deux doctrines, qu'en y joignant la déclaration de l'Eglise. M. Arnaud n'ignore pas aussi que les plus habiles de sa Communion Anciens & modernes reconnoissent de bonne foy qu'on n'en sauroit nécessairement inférer la Transsubstanciation, & qu'il n'y a rien qui oblige à la croire si on met à part la détermination de l'Eglise.

Cajetan. in 3. Thomæ quæst. 7. art. 1. Lugduni apud Stephan. Michaëlem 1588.

Quant aux paroles du 6. chap. de S. Jean, elles sont si peu des déclarations formelles touchant la Transsubstanciation & la présence réelle, qu'un tres-grand nombre de Docteurs dans l'Eglise Romaine ont soûtenu qu'il ne s'y agit pas mesme du Sacrement de l'Eucharistie. Bellarmin en marque six entr'autres, Biel, Cusanus, Cajetan, Tapper, Hesselius, & Jansénius, mais M. Aubertin en a marqué jusques à trente trois, ce qui

Bell. de Euch. lib. 1. c. 5. Albert. de Sacr. Euch. lib. 1. cap. 30.

suffit à mon avis pour faire comprendre à M. Arnaud que ce chapitre n'est ny si formel, ny si évident pour ces dogmes qu'il se l'imagine. Je ne diray rien de ce qu'il allégue de S. Paul, que ceux qui mangent de ce pain ou boivent de ce Calice indignement, sont coupables du Corps & du Sang du Seigneur. S'il prend cela pour une déclaration évidente, il est encore plus évident qu'il se trompe. Estre coupable du Corps & du Sang du Seigneur signifie selon les Peres, estre meurtrier de Jesus Christ, consentir au crime des Juifs qui le crucifiérent. Cela n'est pas tout à fait formel pour la Transsubstanciation.

Ce qu'il dit de Zuingle est hors de propos, Zuingle n'ignoroit pas le sens des paroles de Jesus Christ, mais il ignoroit les exemples des locutions semblables qui sont dans l'Ecriture. M. Arnaud n'en a parlé que pour avoir lieu de mettre en avant cét esprit blanc ou noir à quoy l'on a déja si souvent répondu non seulement par des passages de Ciceron & de Catulle, mais aussi d'Apulée & de S. Jérôme mesme, qu'on ne peut desormais traiter cela que d'ignorance & de passion importune. La passion y paroit en ce que Zuingle ayant dit seulement que quelqu'un luy apparut en songe pour l'avertir, *Visus est monitor adesse*, on fait de ce *Monitor* un esprit. L'ignorance n'y paroit pas moins en ce que d'une maniére de parler proverbiale dans la langue Latine, *Ater fuerit an albus nihil memini*, Qui signifie qu'on ne connoit pas un homme, qu'on n'a jamais veu son visage, on en fait cette proposition, *Qu'il ne sait si c'estoit un esprit blanc ou noir?* Faut-il que M. Arnaud s'amuse à ramasser ces sortes de bagatelles.

Mais, dit-il, *la premiére idée des paroles de Jesus Christ touchant l'Eucharistie est tres-favorable aux Catholiques.* Elle est favorable par un effet de la préoccupation? Je l'avouë. Mais qu'on s'ôte

CH. XI ce voyle de l'esprit, qu'on se figure de voir Jesus Christ en son Corps naturel d'un côté, & le pain de l'Eucharistie de l'autre, deux sujets visibles réellement distincts & separez de lieu l'un de l'autre, & qu'on juge dans cét estat si la premiere idée de ces paroles porte à une Transsubstanciation d'un de ces sujets en l'autre, ou si plûtost elle ne porte pas en un sens Sacramental. La premiere idée des paroles ne se prend pas toûjours de la signification littérale de quelque terme, elle dépend de la matiére dont il s'agit de ce qu'on voit devant ses yeux, & des circonstances du discours. C'est ce qui forme la premiere idée, comme on le pourroit justifier par un nombre infiny d'exemples si M. Arnaud le contestoit. Or il est certain qu'à l'égard des paroles de Jesus Christ, toutes ces choses jointes ensemble concourent à leur donner naturellement un sens mystique ou figuré.

Toutes les nations, dit-il, *les ont prises dans ce sens*. Toutes les nations, c'est-à-dire les Latins depuis Grégoire VII. & Innocent III. & non encore tous les Latins, il s'en faut bien. C'est une supposition que M. Arnaud n'aura droit de faire que quand il l'aura mieux prouvée. Mais quand il seroit vray comme il le veut faire croire, que depuis mille ans toutes les Nations les eussent prises dans ce sens, il ne s'ensuivroit ny que ce fust la première idée de ces paroles, ny que l'Eglise Romaine eust droit de supposer sans autre preuve que sa doctrine est clairement contenuë dans l'Ecriture. Car il peut arriver humainement que toutes les nations tombent en erreur sur le sens de quelques paroles, qu'elle s'y engage par surprise, & qu'ensuite elles y demeurent par préoccupation & par engagement. Et en ce cas chacun voit qu'on auroit tort de supposer cette prétenduë clarté dont M. Arnaud se vante.

Enfin quand il seroit vray que la premiere idée de ces paroles fust tres-favorable à l'Eglise Romaine, & que toutes les nations depuis mille ans auroient suivy cette premiére idée, M. Arnaud ne sauroit encore m'empécher de dire qu'il n'y a dans l'Ecriture aucune déclaration formelle touchant la Transsubstanciation & la présence réelle. Car une premiére idée, un premier air n'est pas une déclaration formelle. C'est ce qu'il a bien reconnu luy-mesme. Mais pour se donner carriére il a crû qu'il estoit à propos en rapportant le passage de ma Réponse sur lequel il bâtit son invective, d'en éclipser ces paroles expresses, *par quelque déclaration formelle de sa parole*, parce qu'on y eust vû que mon sens est que les dogmes de la conversion & de la presence substancielle ne sont pas enseignez en termes exprés dans l'Ecriture, ny ne s'en tirent pas par des conséquences nécessaires, ce qui est tres-vray. *Qui croira*, disois-je, *que si elles sont de Dieu, Dieu les ait laissées en proye aux contradictions de la raison & des sens qu'il a luy mesme armez contre elles sans les munir de sa protection par quelque déclaration formelle de sa parole. Qui croira que la sagesse Divine*, &c. Et voicy comment M. Arnaud les rapporte, *Qui croira que si elles sont de Dieu, Dieu les ait laissées en proye aux contradictions de la raison & des sens qu'il a luy-mesme armez contre elles sans les munir de sa protection? Qui croira que la sagesse Divine*, &c. M. Arnaud n'a pas seulement le droit de supposer sans preuve ce qui luy plaist, il a encore celuy de tronquer les passages comme bon luy semble, d'alléguer ce qui précéde & ce qui suit, & de supprimer entre deux des clauses entiéres par ce qu'elles luy ôtent le prétexte de déclamer. C'est en vertu de ce mesme droit qu'il a crû devoir laisser à part ce que j'ajoûte sur la fin de ce passage. *Dites-en ce-*

Rép au 2. traité de la Perp. 1. part. ch. 3.

CH. XI *qu'il vous plaira, je ne faurois croire que ce silence ne vous donne de l'inquiétude, sur tout si vous considérez qu'il y a dans le Nouveau Testament quatre différentes occasions où selon toutes les apparences il faudroit trouver la Transsubstanciation & la présence réelle* DISTINCTEMENT ÉNONCÉES. Ce *distinctement énoncées* n'étant pas bien à l'usage de Monsieur Arnaud, il a finy son allégation à ces mots. *Dites en ce qu'il vous plaira, je ne saurois croire que ce silence ne vous donne de l'inquiétude.* Ce droit de rayer & de supprimer ne seroit peut-estre pas supportable en un autre. Mais que ne doit-on pas accorder à M. Arnaud, sur tout apres qu'il a seu si bien copier Allatius & Raynaldus, & prouver que les Grecs croyent la Transsubstanciation? S'il n'eust pas rayé & supprimé ce qui l'incommodoit dans mon passage, je n'eusse pas eu le plaisir de me voir introduit dans son chapitre par une excellente figure de Rhétorique, parlant de cette sorte. *Tous les Chrestiens du monde sont persuadez que la Transsubstanciation est con-*
Liv. 10. chap. 6. pag. 43. *tenuë dans les paroles des Evangélistes & de Saint Paul, Moy Claude je déclare qu'elle ny est point du tout contenuë (+) je le confirme par toute mon autorité.* Voylà ce qui s'appelle le bel air & la grande éloquence.

Cinquiéme Réfléxion.

Monsieur Arnaud ne se contente pas de recueillir pour luy seul le fruit de ses victoires, il veut encore en faire part aux Sociniens, & ses conceptions sur ce sujet sont remarquables. J'avois apporté quelques preuves tirées de l'Ecriture touchant la Trinité pour faire voir de quelle ma-
Chap. 6. p. 44. 45 niére ce Mystére est étably dans la parole de Dieu. *Ce ne sont*, dit-il, *que des suppositions sans*

preuve. C'est déja quelque chose d'assez bizarre que d'appeller des preuves, & des preuves tirées de l'Ecriture des suppositions sans preuves. *Elles seroient*, dit-il encore, *tres raisonnables dans la bouche d'un Catholique, parce qu'il accompagne ces preuves de l'intelligence publique de toute l'Eglise & de toute la tradition, mais ces mesmes preuves sont infiniment affoiblies dans la bouche d'un Calviniste, sans autorité, sans possession & qui renonce à la tradition & à l'autorité*, cette proposition me surprend. Quoy les preuves de l'Ecriture touchant le Mystére de la Trinité n'auront d'elles mesmes aucune force, ce ne seront que des preuves foibles & infiniment foibles de leur nature sans le benéfice de la tradition, & toute leur évidence & leur force dépendra de l'intelligence publique de l'Eglise? *Hoc magno mercentur atridæ.* Les Ariens & les Sociniens ont bien de l'obligation à Monsieur Arnaud. Mais ce n'estoit pas là le sentiment de S. Augustin, lors que disputant contre Maximien Evesque Arien, il luy disoit, *Je ne doy point vous alléguer pour préjugé le Concile de Nicée, ny vous à moy celuy d'Arimini. Car comme je ne suis pas obligé d'acquiécer à l'autorité de ce dernier, vous n'estes pas aussi tenu de déferer à l'autorité du premier. Agissons par l'autorité de l'Ecriture qui est un témoin commun à vous & à moy, opposons chose à chose, cause à cause, & raison à raison.* Si le principe de Monsieur Arnaud eust eu lieu c'eust esté une grande imprudence à S. Augustin de mettre ainsi à part l'intelligence publique & la tradition pour se réduire à la seule Ecriture, puisque les preuves qu'on tire d'elle sur le sujet de la Trinité, sont *foibles & infiniment foibles*, separées de la tradition & de l'autorité de l'Eglise. Que répondra M. Arnaud à un Socinien, quand il luy dira qu'il faut mépriser cette intelligence publique & cette tradition qui ne s'est elle mesme établie

CH. XI

August. lib 3. contr. Maxim. cap. 14.

que sur des preuves infiniment foibles. Car apres tout, pourquoy l'intelligence publique a-t-elle pris les passages de l'Ecriture en ce sens, si les preuves de ce sens sont si legéres en elles mesmes ? Ce n'est ny témérairement ny par enthousiasme, ny sans de justes raisons que la tradition se trouve tournée de ce costé-là. Mais qu'elles en sont les raisons, si les preuves qu'on tire de l'Ecriture pour fonder ce sens sont d'elles-mesmes infiniment foibles ? Monsieur Arnaud n'y songe pas, non seulement il donne aux Ariens & aux Sociniens des avantages injustes, mais il ruyne mesme son propre principe à mesure qu'il le croit établir.

Il dit, *Que je suppose que mes passages sur la Trinité sont sans repartie.* Quand un Socinien y repartira, on aura dequoy faire voir que ses reparties sont vaines, & cependant je suis en droit de supposer la solidité de mes preuves jusqu'à ce que ces prétenduës reparties viennent. Il ajoûte, *Que je suppose que les Sociniens n'objectent point de passage contraire.* C'est ce que je ne suppose point, mais je suppose qu'ils n'en sauroient objecter aucun qui puisse prévaloir sur ceux que j'ay mis en avant & qu'il n'y ayt une bonne réponse à faire. J'ay raison de le supposer sans estre obligé de discuter ny leurs réponses ny leurs objections. Si les observations de M. Arnaud avoient lieu, pourquoy a-t-il fait ce dixiéme livre qui n'est basty que sur une supposition. Il suppose le consentement de toutes les Societez Chrestiennes dans le dogme de la Transsubstanciation & de la présence réelle, s'imaginant qu'il l'a bien prouvé. Mais je n'ay qu'à tourner contre luy ses propres remarques, & à luy dire, qu'il suppose, 1. Que ses preuves sont sans repartie. 2. Qu'on ne luy en objectera point de contraires, & que par conséquent sa supposition est vi-

cieuse. S'il répond que c'est à moy à faire mes reparties & à produire mes objections, & que cependant sa supposition doit tenir, qu'il s'applique la mesme réponse de ma part sur le sujet dont il s'agit.

Il dit enfin, *Que je suppose que la raison demeure neure se contentant de n'enseigner pas la Trinité & approuvant au contraire certaines véritez qui ont une liaison nécessaire avec celle-là, que je supprime cette foule infinie de difficultez que la raison fournit contre cét article à ceux qui prennent cette dangereuse voye de juger des mystéres de la foy.* Un homme qui blâme avec tant de confiance les suppositions n'en devroit pas faire une si terrible que celle-cy sans l'appuyer au moins de quelques preuves, *Qu'il y a une foule infinie de difficultez que la raison fournit contre l'article de la Trinité.* Les difficultez qu'on forme contre ce Mystére viennent ou de la foiblesse ou de la corruption de la raison plûtost que de la raison mesme, & j'avouë qu'il y en a de cette sorte non une foule infinie comme M. Arnaud l'exaggére, mais quelques-unes qui peuvent donner de la peine à l'esprit. Aussi n'ay-je jamais supposé que cet article en fut tout à fait exempt, je les ay au contraire formellement reconnuës. Mais sans aller plus avant il ne faut que lire ce que j'ay écrit sur ce sujet, pour avouër que M. Arnaud ne se pouvoit plus mal démesler de cette partie de ma réponse, & qu'il l'a laissée dans toute sa force. Qu'on lise sur tout avec un peu d'application les endroits où j'établis par l'Ecriture la Divinité des trois Personnes, & en particulier celle de Jesus Christ, & qu'on juge en suite s'il y a eu beaucoup de sagesse à dire, *Que je détruis les Sociniens sans ressource, mais que c'est d'une maniére plus capable de les faire rire, que de les convertir.* Ce discours n'est pas extrémement édifiant, & l'on pourroit peut-estre

CH. XI bien luy donner un ſens qui ne ſeroit pas avantageux à M. Arnaud. Mais il vaut mieux paſſer à ſa ſixiéme conſéquence.

Sixiéme Conſéquence.

Liv. 10. ch. 7. Elle porte, *Que le conſentement de toutes les Sociétez Chrétiennes dans la doctrine de la préſence réelle & de la Tranſſubſtanciation apprend à diſtinguer les ſuites néceſſaires de ces dogmes de celles qui ne le ſont pas, & fait voir ainſi la fauſſeté de pluſieurs raiſonnemens des Miniſtres.*

Réfléxion.

On reconnoit qu'il y a de la différence entre les ſuites néceſſaires d'un dogme, & ce qu'on appelle les ſuites de convenance qui ne ſont pas d'une abſoluë néceſſité. Mais pour faire un bon uſage de cette diſtinction il la faut accompagner des obſervations ſuivantes. Premiérement, que les argumens qu'on tire des ſuites de convenance ont plus ou moins de force ſelon que les ſuites meſmes ont plus ou moins de liaiſon naturelle avec le dogme dont il s'agit. Secondement, que quand une ſuite ſemble fort naturelle, & qu'elle eſt confirmée d'ailleurs par l'expérience, il ne ſuffit pas pour repouſſer l'argument qu'on en tire de dire ſimplement que ce n'eſt qu'une ſuite de convenance qui n'a pas une abſoluë néceſſité. Il faut ou luy oppoſer des preuves contraires plus fortes & qui ne puiſſent eſtre vaincuës par ces ſortes d'argumens pris des ſuites quelques naturelles qu'elles paroiſſent, ou leur oppoſer une expérience contraire, ou rendre la raiſon pourquoy ces ſuites n'ont pas eu de lieu & par ce moyen découvrir l'empéchement qui les a arreſtées. Troiſiémement, que l'argument devient extré-

mement fort lors qu'il eſt tiré d'un grand nombre de ces ſuites, n'eſtant pas vray-ſemblable que la Nature n'ait produit ſon effet à l'égard de quelques-unes. Quatriémement, que quand les ſuites naturelles d'un dogme ne paroiſſent pas en de certains tems ou en de certains lieux, il faut au moins qu'il y en paroiſſe d'autres équivalentes qui tiennent la place de celles-là n'eſtant preſque pas poſſible que la nature demeure abſolument ſans effet.

Pour appliquer maintenant ces obſervations aux raiſonnemens des Miniſtres, jé dis que c'eſt une ſuite tres-naturelle du dogme de la Tranſſubſtanciation de trouver des contradictions dans les eſprits, & de produire des diſputes & des conteſtations entre les hommes, l'expérience l'a confirmé depuis l'onziéme ſiécle juſques à preſent. On peut donc tirer une grãde preuve que l'Egliſe Ancienne ne tenoit pas ce dogme de ce qu'elle a demeuré paiſible ſur ce ſujet juſques au temps de Paſchaſe, bien que d'ailleurs il-y-ait eû des contéſtations preſque ſur tous les articles du Symbole. Il ne ſuffit pas pour réfuter cét argumẽt de répondre comme fait M. Arnaud que ce n'eſt qu'une ſuite de convenance, *& qu'il eſt aſſez naturel qu'on ne ſe ſoûléve pas contre cette doctrine lors que l'accoûtumance de la foy a plié les eſprits à la docilité envers ce myſtére.* On luy repartira qu'il n'eſt nullement naturel de ſuppoſer cette docilité dans tous les eſprits durant huit cens ans à l'égard d'un dogme tel que celuy de la Tranſſubſtanciation, qu'il eſt au contraire tres-naturel de ne la pas ſuppoſer dans tous, & que ce qu'il appelle l'accoûtumance de la foy ne plie d'ordinaire les eſprits à cette docilité qu'aprés beaucoup de ſoûlévemens & de réſiſtances, comme il paroit par l'exemple de tous les articles de la Religion Chrétienne qui ont quelque difficulté. Il faloit donc ou oppoſer à ce raiſonnemẽt des preuves

CH. XI fortes & convaincantes par lesquelles il paruft que l'Eglise Ancienne tenoit ce dogme, ou mettre en avant des dogmes aussi difficiles que la Transsubstanciation qui n'ayent jamais esté contestez, ou enfin rendre la raison pourquoy cette suite qui semble si naturelle, n'a pourtant pas eu de lieu durant huit cens ans.

C'est de mesme une suite assez naturelle de la Transsubstanciation qu'on tâche de l'établir par des miracles sensibles, car les miracles sont un des principaux moyens qu'on puisse employer pour plier les esprits à cette docilité de foy dont parle M. Arnaud. L'expérience le confirme depuis le temps de Paschase jusqu'à présent. On peut donc fort bien argumenter de cette suite, & conclurre que ces miracles ne paroissant que depuis le 9. siécle, il-y-a de l'apparence que ce fust alors que la Transsubstanciation vint au monde. Et il ne suffit pas pour repousser cét argument de dire que ce n'est pas une suite absolument nécessaire, car bien que cela soit vray, c'est pourtant une suite assez naturelle, & qui est appuyée sur l'expérience.

C'est encore une suite assez naturelle de la Transsubstanciation, & confirmée par l'expérience de n'exposer pas la propre substance du Sang de Jesus Christ aux inconvéniens qui accompagnent la pratique de Communier sous les deux espéces, & par conséquent de n'admettre pas le peuple indifféremment à la participation du Calice. Comme on ne trouve pas cette suite dans les premiers siécles, & qu'elle paroit dans les derniers, on peut en tirer une conjecture assez probable du changement qui s'est fait dans la créance. Car il n'est pas vray semblable que durant un si long-tems on n'eust pas esté choqué de ces inconveniens qui sont si ordinaires, & qu'on ne se fust enfin résolu d'y pourvoir. Dire sur cela *qu'on*

Communioit

Communioit sous les deux espèces pour imprimer plus fortement la mort de Jesus Christ dans l'esprit des Communians par l'image de la séparation du Corps & du Sang, c'est ne rien dire, car la raison des inconvéniens est bien plus puissante que cette autre raison contraire, comme il paroit par l'exemple de l'Eglise Romaine depuis le Concile de Constance.

On peut aussi argumenter tres-fortement des pratiques communes de l'Eglise Romaine, par lesquelles elle témoigne qu'elle adore le Sacrement d'adoration de Latrie, pour faire voir que l'Eglise Grecque ne l'adore pas puis qu'elle n'a aucun de ces usages. Car bien que chacune de ces pratiques n'eust qu'une liaison de simple convenance avec le dogme de l'adoration, si est-ce qu'il n'est nullement vray-semblable que l'Eglise Grecque n'en pratiquast quelques-unes, ou qu'au moins elle n'en pratiquast d'autres équivalentes, qui auroient la mesme force que les autres pour témoigner publiquement les actes de l'adoration. C'est donc non une réponse juste, mais une fuite que dire simplement que ce ne sont que des suites de convenance.

Seconde Réfléxion.

A mesure qu'on établit la solidité de ces argumens tirez des suites, il est bon de remarquer l'illusion de M. Arnaud. Nous employons ces preuves sur la question si l'Eglise Ancienne croyoit la Transsubstanciation, pour faire voir qu'elle ne la croyoit pas, ou sur la question qui regarde les Societez Schismatiques, pour montrer qu'elles ne tiennent pas aussi la Transsubstanciation, ny n'adorent le Sacrement. M. Arnaud s'est bien donné de garde de toucher à ces preuves pendant qu'il a traité ces questions, il s'est

CH. XI reservé de les réfuter par voye de conséquence dans son dixiéme Livre, où il suppose le consentement de toutes les nations depuis le septiéme siécle jusqu'à maintenant. Au lieu que nous disons par exemple, Que les Grecs ne croyent pas la Transsubstanciation, parce que nous ne voyons pas parmy eux les suites de ce dogme. M. Arnaud renverse cét ordre, & dit, Que nos argumens tirez des suites sont nuls, parce que les Grecs qui croyent la Transsubstanciation selon la supposition qu'il en fait, n'admettent pas ces suites. J'avouë que ce tour est adroit, mais plus il-y-a d'adresse, & plus il découvre la force de nos raisons, puis qu'il est contraint de les éluder de cette maniere.

Septiéme Conséquence.

La septiéme conséquence de M. Arnaud, est

Chap. 8. *Que la doctrine de la présence réelle & de la Transsubstanciation ne porte point d'elle-mesme à parler des suites Philosophiques, ny à expliquer les difficultez des Mystéres, & qu'ainsi l'on ne se doit point étonner que les Peres n'en ayent point parlé.*

Réflexion.

On a déja réfuté cette proposition, & il ne reste qu'à remarquer encore icy l'illusion de M. Arnaud, qui pour répondre à la preuve tirée des suites qu'il appelle Philosophiques, comme sont l'éxistence des accidens sans sujet, l'éxistence d'un corps en plusieurs lieux, la concomitance, &c. qui estoient inconnuës à l'Eglise Ancienne, & qui le sont aussi aux Eglises Schismatiques, suppose premiérement que ces Eglises croyent fermement la Transsubstanciation, & conclut ensuite qu'il faut bien que nostre preuve ne soit pas

bonne, puis que voylà des Grecs, des Arméniens, des Cophtes &c. qui ne parlent point de toutes ces difficultez. Par ce moyen il n'y-a point d'argumens que M. Arnaud ne dissipe avec facilité. CH. XI

On a aussi en particulier réfuté ce qu'il met en avant touchant l'adoration de l'Eucharistie dans son neuviéme chapitre. Et quant à ce qu'il allégue dans le dixiéme touchant l'impossibilité du changement que nous soûtenons, on traitera cette matiére dans le Livre suivant.

Fin du cinquiéme Livre.

TABLE DES CHAPITRES.

LIVRE QUATRIE'ME.

Réfutation des preuves de Monsieur Arnaud touchant la créance des Grecs.

LIVRE CINQUIE'ME.

Où il est traité de la créance des Moscovites, Arméniens, Nestoriens, Jacobites & autres Eglises qu'on appelle Schismatiques, de la créance des Latins au septiéme & huitiéme Siécle, & des conséquences que M. Arnaud tire du prétendu consentement des Eglises dans les dogmes de la présence réelle & de la Transsubstanciation.

FIN.


X
C 63



